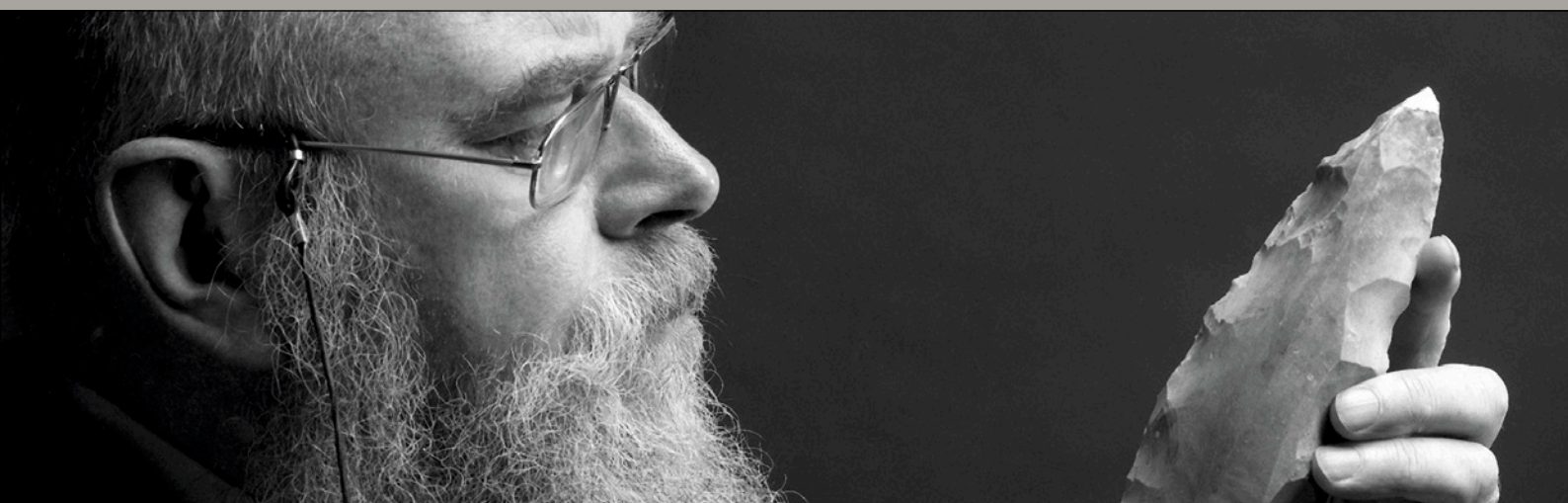




CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE



Wallonie

Agence wallonne du Patrimoine

CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE



Chronique de l'Archéologie wallonne

est une publication de l'AWaP.

SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie
Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
Rue du Moulin de Meuse, 4
B-5000 Namur

DIFFUSION ET VENTE

Tél. : +32 (0)81 230 703 ou +(0)81 654 154
Fax : +32 (0)81 231 890
publication@awap.be
www.awap.be
www.patrimoine-publications.be

n° vert de la Wallonie : 1718
www.wallonie.be

En cas de litige, Médiateur de Wallonie :
Marc Bertrand

Tél. : 0800 191 99 – le-mediateur.be

Le texte engage la seule responsabilité des auteurs.

*L'éditeur s'est efforcé de régler les droits relatifs
aux illustrations conformément aux prescriptions
légales. Les détenteurs de droits qui, malgré ses
recherches, n'auraient pu être retrouvés sont priés de
se faire connaître à l'éditeur.*

Tous droits réservés pour tous pays

Dépôt légal : D/2023/14.407/48

ISBN : 978-2-39038-201-0

ÉDITRICE RESPONSABLE

Sophie DENOËL, Inspectrice générale f.f.

DIRECTION DE LA PROMOTION DU PATRIMOINE

Étienne SERMON, Directeur

COMITÉ DE RÉDACTION

Gaëlle DUMONT

COORDINATION ÉDITORIALE

Liliane HENDERICKX et Madeleine BRILOT

MISE EN PAGE

Fabien CORNÉLUSSE

CONCEPTION GRAPHIQUE

DE LA COLLECTION

Fabien CORNÉLUSSE, Ken DETHIER et Aude VAN DRIESSCHE

IMPRIMERIE

Snel Grafics, Vottem

COUVERTURE

Portrait de François Hubert en 1998 (photo G. Focant, AWaP).

CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE 31

—

2023

Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4
 B-5000 Namur
 E-mail : info@awap.be
 Inspectrice générale f.f. : Sophie DENOËL

Direction opérationnelle de la zone Centre

Directeur : Lambert JANNES

Direction opérationnelle de la zone Est

Directrice : Claire GOFFIOL

Direction opérationnelle de la zone Ouest

Directrice : Josiane PIMPURNIAUX

Direction opérationnelle de la zone Centre (Brabant wallon)

Contact : Didier WILLEMS
 Avenue Einstein, 12
 B-1300 Wavre
 T. : +32(0)10 23 12 07
 E-mail : didier.willems@awap.be

Direction opérationnelle de la zone Ouest (Hainaut)

Contact : Isabelle DERAMAIX
 Place du Béguinage, 16
 B-7000 Mons
 T. : +32(0)65 32 82 02
 E-mail : isabelle.deramaix@awap.be

Direction opérationnelle de la zone Est (Liège)

Contact : Nathalie ABSIL
 Rue du Maréchal Foch, 21
 B-4400 Flémalle
 T. : +32(0)4 229 97 11
 E-mail : nathalie.absil@awap.be

Direction opérationnelle de la zone Centre (Luxembourg)

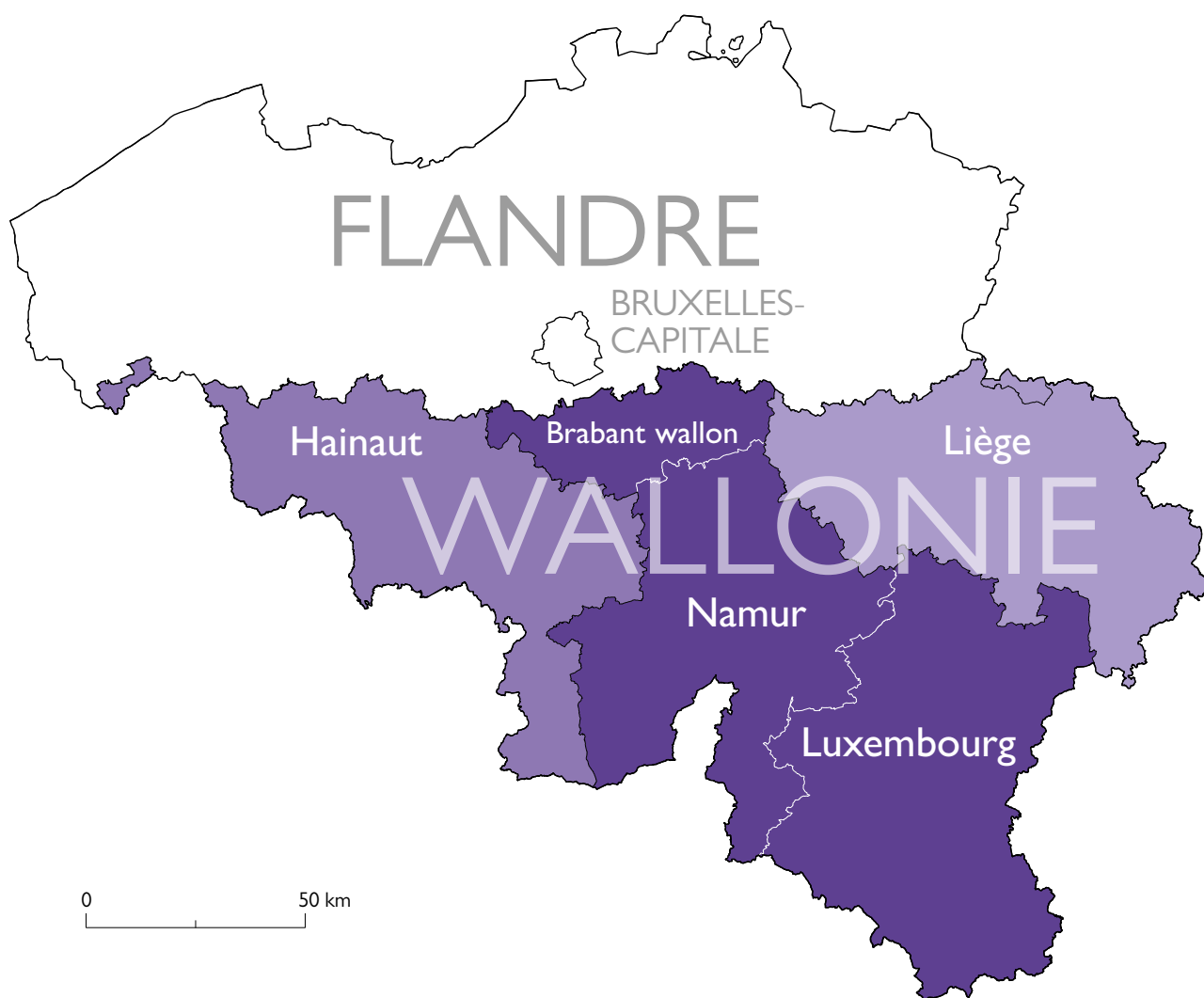
Contact : Fabrice DAMOISEAU
 Rue des Martyrs, 22
 B-6700 Arlon
 T. : +32(0)63 23 05 43
 E-mail : fabrice.damoiseau@awap.be

Direction opérationnelle de la zone Centre (Namur)

Contact : Anne-Sophie LANDENNE
 Route Merveilleuse, 23
 B-5000 Namur
 T. : +32(0)81 25 02 73
 E-mail : annesophie.landenne@awap.be

Direction scientifique et technique (Namur)

Contact : Florence NOIRHOMME
 Rue des Brigades d'Irlande 1
 B-5100 Jambes
 T. : +32(0)81 33 21 97
 E-mail : florence.noirhomme@awap.be



Les articles sont à envoyer au :
Comité de rédaction de la Chronique de l'Archéologie wallonne
Gaëlle Dumont
AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre
Avenue Einstein, 12, B-1300 Wavre
T. : +32(0)10 23 12 02
E-mail : gaelle.dumont@awap.be

Avant-propos

Je suis ravie de vous présenter cette nouvelle édition de la *Chronique de l'Archéologie wallonne*, une exploration approfondie de la recherche archéologique en Wallonie. À travers ces pages, j'espère que les auteurs vous transmettront les découvertes passionnantes et les avancées significatives qui enrichissent notre compréhension du passé. En tant qu'éditeur, l'AWaP eu le privilège de collaborer avec des experts renommés internes ou externes à l'Agence, chacun apportant une perspective unique sur les différentes époques et régions de notre riche patrimoine archéologique. Je vous invite à vous immerger dans ces récits fascinants, où le passé rencontre le présent dans un dialogue continu et instructif.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les auteurs et chercheurs qui ont contribué à cette édition. Leur expertise et leur passion pour l'archéologie ont été essentielles pour rassembler une telle variété d'articles. Chaque contribution reflète un dévouement remarquable à l'étude et à la préservation de notre héritage culturel. Leur travail met en lumière non seulement l'importance historique de la Wallonie, mais aussi l'impact de l'archéologie dans la compréhension de notre histoire commune. C'est grâce à eux que la *Chronique* est devenue une référence incontournable dans le domaine.

Dans cette édition enrichissante de la *Chronique de l'Archéologie wallonne*, nous avons inclus des articles couvrant des découvertes archéologiques exceptionnelles à travers la Wallonie. Un des points forts est l'analyse d'un habitat médiéval dans la région de Liège, à Grâce-Hollogne/Horion-Hozémont, où les techniques de fouille avancées ont permis de mieux comprendre les modes de vie de nos ancêtres. Une étude passionnante aborde les fortifications médiévales d'Arlon, révélant des aspects méconnus de la défense urbaine de l'époque. Avec la découverte d'une occupation La Tène sous une villa gallo-romaine, les archéologues ont révélé ses secrets à Habay/Habay-la-Neuve. Le Hainaut est mis en lumière à travers les découvertes préhistoriques lors des prospections à Brunehaut/Hollain et des fouilles des minières néolithiques de Mons/Spiennes, tandis qu'à Binche/Waudrez, l'examen d'un site de La Tène ancienne/La Tène moyenne a fourni des informations précieuses sur les échanges commerciaux et culturels de cette période. La poursuite de la fouille du vicus d'Éghezée/Taviers a mis en évidence un important secteur artisanal et d'habitat occupé entre le 1^{er} et le début du 4^e siècle. En Brabant wallon, épinglons l'étude fascinante de la tour ouest du château-ferme à Incourt/Oppebais. Ces articles, combinés aux récents progrès technologiques en archéologie, tels que la photogrammétrie et les prospections géoradar, enrichissent considérablement notre compréhension de l'histoire.

En outre, la collaboration internationale dans plusieurs projets met en lumière l'importance de la coopération scientifique dans l'avancement de nos connaissances. Chaque article de cette *Chronique* ne se contente pas de présenter des faits ; il raconte une histoire, celle d'une région, d'une époque, d'un peuple, contribuant ainsi à un récit plus large sur l'histoire humaine.

Je vous invite chaleureusement à explorer les richesses de cette édition de la *Chronique de l'Archéologie wallonne*. Chaque page est une fenêtre ouverte sur le passé, offrant un aperçu unique de notre héritage commun. La diversité des sujets abordés ici promet de captiver tant les passionnés d'archéologie que les lecteurs curieux de découvrir l'histoire de la Wallonie. C'est une occasion exceptionnelle de se connecter avec notre passé, de comprendre les racines de notre culture et de célébrer l'importance de l'archéologie dans notre quête collective de connaissances.

Alors que nous clôturons cette édition de la *Chronique de l'Archéologie wallonne*, je tiens à exprimer mon espoir que les études présentées ici inspirent de nouvelles explorations et recherches. L'archéologie est un domaine dynamique, constamment renouvelé par de nouvelles découvertes et perspectives. J'espère sincèrement que cette *Chronique* servira de tremplin à de futures avancées dans notre compréhension de l'histoire humaine et de notre patrimoine culturel.

Sophie DENOËL
Inspectrice générale f.f.

In memoriam

François Hubert (1936-2023)

François Hubert s'en est allé ce 1^{er} juin 2023.

Cet acteur historique de l'archéologie wallonne témoigne dès son adolescence d'une propension naturelle à organiser et fédérer, comme le souligne son rôle de secrétaire adjoint des Jeunesses européennes fédéralistes de la section de Namur, sa ville natale, une responsabilité qui lui donnera le goût des échanges d'opinion et des congrès à l'étranger.

Sa formation supérieure se déroule à l'Université de l'État à Liège où, en bon épicurien, il est nommé président de l'asbl *Li Bia Bouquet*, qui regroupait les étudiants namurois. Après une première année de candidature en médecine, il entreprend entre 1956 et 1961 une formation en histoire de l'art et en archéologie et une année de candidature préparatoire à la philologie romane. Hélène Danthine, Professeure de Préhistoire, l'oriente vers les cultures du Paléolithique. Ainsi, grâce au soutien de cette personnalité et de François Twiesselmann, Directeur de laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, il obtient en 1959-1960 un contrat de travail de 6 mois au Centre national de recherches archéologiques en Belgique ; la tâche consiste à inventorier le mobilier de la grotte de Spy qui est disséminé dans les collections privées et publiques. Son bilan et un exposé lors d'une session d'étude attirent l'attention de Heli Roosens, directeur du Service des Fouilles des Musées royaux d'Art et d'Histoire... et la carrière professionnelle de François Hubert est lancée avant même l'obtention de son diplôme ! Son cursus se clôture avec la défense de deux mémoires suivant l'usage de l'époque : l'un porte naturellement sur *Le mobilier lithique de la grotte de Spy*, l'autre sur *L'église baroque Saint-Loup de Namur*. Le diplôme en poche, il est engagé en 1961 par Heli Roosens avec le statut de collaborateur occasionnel.

La période du Service national des Fouilles (1963-1988)

En 1963, le Service des Fouilles est détaché des Musées royaux d'Art et d'Histoire et devient le Service national des Fouilles (SNF). François Hubert est promu référent en matière d'archéologie préhistorique et entame une montée des échelons hiérarchiques jusqu'au grade de Premier Attaché en 1978. La Commission nationale des Fouilles l'incorpore en qualité de membre à partir de 1971.

Ses missions durant les années 1960 le transportent « aux quatre coins » de la Wallonie. Des campagnes de prospection le conduisent à Anhée/Annevoie-Rouillon, Gembloux/Beuzet, Havelange, Soignies/Casteau et sur des tronçons des futures autoroutes E40 (secteur de Battice-Eupen), E42 (secteur Hesbaye liégeoise) et E313 (secteur de Bassenge/Boirs). Il effectue des fouilles sur des sites d'époque paléolithique à Mons/Maisières, d'époque mésolithique à La Calamine/Hergenrath et à Arlon/Stockem, d'époque gallo-romaine à Mariembourg/Roly et Mons/Nimy, ainsi que d'époque médiévale et des Temps modernes à Vresse-sur-Semois/Orchimont et Raeren/Eynatten.

Sans oublier bien entendu... une attention apportée aux occupations néolithiques de Mons/Spiennes. Sa première responsabilité comprend la rénovation de la station de recherche élaborée par Jacques Breuer, prédécesseur de Heli Roosens, et qui est gérée par le SNF. En 1965, il succède sur le terrain à Jean Verheyleweghen et entreprend une fouille sur l'exploitation minière de silex du « Camp-à-Cayaux ». L'année suivante et jusqu'en 1979, plusieurs sessions lui permettent de définir l'emprise de 7 ha et les composants de la fortification Michelsberg du « Pa d'la l'iau » à Petit-Spiennes. Afin de mieux appréhender l'architecture défensive, il planifie en parallèle des sondages sur la fortification Michelsberg de Boitsfort-Étangs à Watermael-Boitsfort dont il détermine la superficie à 8 ha et la chronologie relative.

Son intérêt pour l'extraction néolithique du silex se prolonge dans l'examen des travaux de Pierre Doguet menés aux minières d'Orp-Jauche/Jandrain-Jandrenouille. Les observations techniques relevées tant à cet endroit qu'à Spiennes en font un expert reconnu au niveau international. En guise d'illustrations, citons sa participation aux congrès de l'International Flint Symposium, ses nombreuses collaborations avec le Deutsche Bergbau-Museum Bochum et sa désignation au sein du groupe scientifique consultatif de la minière « Le Haut-Château » à Jablines (France, Seine-et-Marne).

Les années 1970 intègrent des fouilles sur deux autres sites hennuyers, tous deux découverts par un chercheur local renommé, Léonce Demarez.

Le premier concerne un habitat néolithique au lieu-dit « Fagnau » à Belœil/Ellignies-Sainte-Anne. Les données recueillies en 1970 et 1971 sont fructueuses : elles démontrent que la phase ancienne de cette époque a touché une autre région belge que la Hesbaye et en révèlent un faciès culturel spécifique. Ce dernier sera ultérieurement dénommé « Groupe de Blicquy ».

Le second est synonyme d'un des plus grands désastres du patrimoine national : en 1975, un *portus* gallo-romain est mis au jour à Bernissart/Pommerœul lors de travaux de canalisation de la Haine. Des vestiges sont en cours de destruction par les entrepreneurs et victimes des pilliers de tout poil. Une décision ministérielle interrompt le chantier durant deux mois et demi, ce qui autorise le SNF à explorer près de 3 ha. Malgré ces circonstances problématiques, François Hubert et son collègue Guy De Boe identifient une occupation des lieux à l'époque laténienne finale et relèvent méthodiquement de nombreuses traces d'activités antiques. Le sauvetage d'une pirogue et d'un chaland gallo-romains est le point d'orgue de l'aventure.



Dégagement en 1975 d'une pirogue gallo-romaine à Bernissart/Pommerœul.

Selon François Hubert, la médiation fait partie intégrante du devoir du chercheur dont elle complète utilement la réflexion. L'exposition *Archéologie de la région de Mons* qu'il dirige en 1973 en est une preuve ; des articles généraux sur la Préhistoire, les dizaines d'exposés dans les asbl et de visites guidées sur des sites en sont d'autres. Ajoutons encore l'inventaire des collections préhistoriques du Musée archéologique de Nivelles dont il a élaboré le catalogue descriptif avec son complice Jean-Pierre Dewert.

Ardent défenseur de la professionnalisation de sa discipline, il contribue à l'essor de l'Association des Historiens de l'Art et Archéologues diplômés des universités de Belgique dont il assume un moment le secrétariat. Parallèlement, il collabore étroitement avec des fouilleurs-amateurs auxquels il apporte un encadrement par des conseils scientifiques et des apports techniques, tels le Mouvement d'Études et de Recherches archéologiques (MERA) sur une sépulture collective néolithique à Beauraing/Martouzin-Neuville ou Archaeologia Condrustis dans une grotte ossuaire néolithique à Clavier/Les Avins.



Ambiance de fouille en 1980 dans une galerie de mine de silex à Mons/Spiennes.

Ces contacts fondés sur un respect mutuel cimentent un réseau d'amitiés qui se voue au patrimoine archéologique, en particulier avec les membres du Cercle de Tourisme et de Recherches archéologiques de Blicquy (Léonce Demarez), de la Société de Recherche préhistorique en Hainaut (SRPH ; Jacques Roisin, Jean-Pierre Joris), du MERA (Marc Lamberty, Ronny et Colette Mattelaer), de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie » (Jules Haeck, Joseph Destexhe-Jamotte), du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz (Jacques Willems, Eugène Thirion) et du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région (René Sansen, Jean Dugnoille).

C'est justement en partenariat avec le monde associatif, des instances muséologiques et académiques qu'en farouche régionaliste, il s'engage activement à partir de 1974 dans le projet d'instaurer une structure régionale de l'archéologie : un mémorandum est rédigé en 1977 ; de nombreuses réunions sont tenues dont celle de La Marlagne à Wépion le 19 février 1978 avec le Ministre Jean-Maurice Dehousse ; un avant-projet de décret légiférant les fouilles est élaboré dans la foulée. Ces efforts débouchent sur la création de la Fédération des Archéologues de Wallonie en 1978 et celle du SOS-Fouilles en 1979, mais sans plus... Il est encore trop tôt pour qu'il en soit autrement.

Après avoir amélioré la connaissance du Néolithique ancien (Ellignies-Sainte-Anne), du Néolithique moyen (Spiennes et Boitsfort), il s'attache avec Éric Huysecom, dans la dernière décennie de son activité au SNF, à un vaste aménagement du Néolithique final, le « champ mégalithique » de Wéris (Durbuy). Entre 1979 et 1987, les investigations consacrées aux deux allées couvertes et à dix menhirs réveillent la belle endormie. Ce village de Famenne est alors doté d'un Centre d'Exposition et d'Information (Pierre-Yves-Marie Renard, André Bajot).

La période de la Direction des Fouilles du Ministère de la Région wallonne (1989-1998)

En 1989, à la suite de la dissolution du SNF et de la régionalisation de l'archéologie, François Hubert est transféré à l'exécutif régional wallon. Il continue de se préoccuper de ses sujets d'étude. Avec Pierre-Paul Bonenfant (Université libre de Bruxelles), Francis Robaszynski (Faculté polytechnique de Mons), Françoise Gosselin et Jean-Pierre Joris (SRPH), il conçoit en 1990 le Centre archéologique de Recherche minière afin de finaliser les dossiers de protection et d'aménagement de Spiennes. Ces démarches sont couronnées par un premier classement qui protège l'ensemble comme site et les structures d'exploitation comme monument, ce qui empêche la construction d'un gazoduc et l'extension d'une zone industrielle. Quant aux mégalithes de Wéris, ils profitent en 1991 de l'achèvement du chantier de restauration de l'allée couverte nord et de ses abords.

En janvier 1992, il est désigné responsable de la Direction des Fouilles sous les ordres d'André Matthys, Inspecteur général du Département du Patrimoine. Dorénavant, ses charges seront essentiellement administratives. Il veille dans ce cadre au respect des dispositions d'un récent décret et à la mise en place des procédures de cette jeune institution dont il faut huiler les rouages. Sous sa supervision, les collaborateurs engagent les premières grandes opérations préventives en Wallonie : les tracés du TGV en province de Hainaut, du Brabant wallon et de Liège (Hélène Remy, Heike Fock, Martine Soumoy), la place Saint-Lambert à Liège (Jean-Marc Léotard) et le Grognon à Namur (Jean Plumier). Jusqu'à l'amorce de sa pension en 1998, le personnel a bénéficié de son empathie et d'une gestion franche basée sur la confiance et la souplesse. Dès lors, point besoin d'autoritarisme ni de multiplication de notes de service, car son management a tenu compte des réalités opérationnelles qu'il connaissait si bien. Le nombre croissant d'activités et l'épanouissement des agents reflètent le bien-fondé de cette politique du bon sens.

La période de la « retraite » (1998-2023)

Le retrait de l'appareil administratif régional ne signifie pas l'arrêt d'une implication patrimoniale.

De 1998 à 2011, François Hubert assume la présidence de l'Association wallonne d'Études mégalithiques. Période pendant laquelle sont publiées deux monographies sur les fouilles des mégalithes de Wéris, celles du SNF et celles du Département du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne.

En 2002, il siège à la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) en tant que vice-président de la Section des fouilles de la Chambre provinciale de Liège et en tant que membre des Sections des fouilles de la Chambre régionale et de la Chambre provinciale de Liège. Une action marquante est sa contribution à éviter la destruction d'un immeuble de la place Émile Dupont à Liège. Les analyses archéologiques préventives y ont en effet démontré la préservation d'un bâti du ^{xiv}^e siècle appartenant à l'abbaye Saint-Jacques et la conservation d'enduits muraux du ^{xvi}^e siècle de l'école de Lambert Lombard. Sur base des avis rendus, le Gouvernement wallon exproprie le bien en soulignant un intérêt historique, architectural et archéologique. François Hubert démissionne de ces fonctions en 2008, à l'âge de 73 ans.

Puis, la vie avec ses hauts et ses bas... Le décès en 2019 de son épouse, Françoise Moyson, assèche sa soif d'être.

L'héritage

En plus de quelque 230 références bibliographiques, le personnage a semé des graines au cours de sa longue carrière, des graines dont il a fallu protéger la lente germination contre l'inertie du temps et la turpitude des hommes. Certaines plantes ont aujourd'hui grandi et s'épanouissent au profit du plus grand nombre.

Le sauvetage partiel de Pommerœul a trouvé un aboutissement dans le pôle muséologique de l'Espace gallo-romain inauguré à Ath en 1997. Les deux embarcations gallo-romaines, patiemment restaurées par Albert Terfve, y sont exposées depuis 2000.



Visite en 2019 du chantier de l'AWaP au « Champ de la longue pierre » à Durbuy/Wéris (photo C. Frébutte, AWaP, Dir. op. zone Centre).

À Spiennes, un programme d'études (Hélène Collet) est réinitié en 1997, grâce à une collaboration entre le Service public de Wallonie (SPW) et la SRPH. Les vestiges sont désormais classés « Patrimoine exceptionnel de Wallonie ». L'Unesco les inscrit en 2000 sur la liste du patrimoine mondial, signe de leur renommée. *Last but not least*, un centre d'interprétation des minières néolithiques, le SILEX'S, y accueille les visiteurs dès 2015.

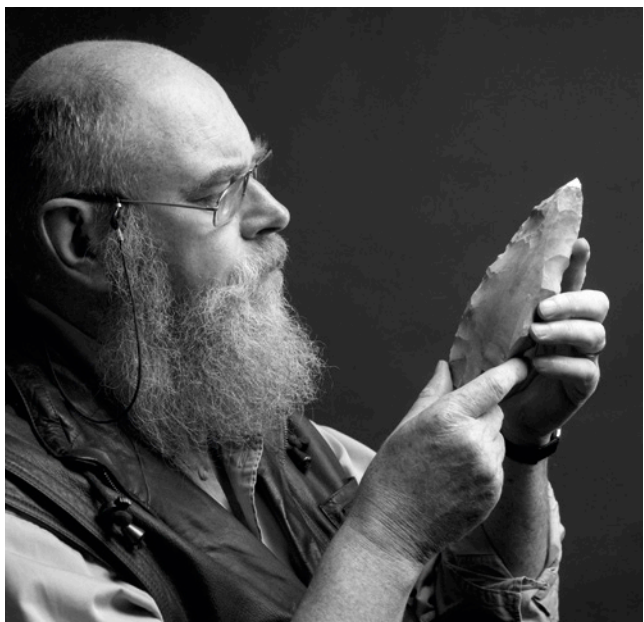
Quant au champ mégalithique de Wéris, pareillement labellisé « Patrimoine exceptionnel de Wallonie », il suscite de nouveaux programmes de recherches orchestrés par le Département du Patrimoine entre 1995 et 2001 et par l'Agence wallonne du Patrimoine à partir de 2019 (Christian Frébutte, Michel Toussaint), chacun en concertation avec François Hubert. Des menhirs découverts par ce dernier sont redressés en 1997 près de l'allée couverte de Wéris II ; d'autres, ceux du « Champ Paquet », le seront fin 2023. Les acquis récents confirment la présence d'un complexe de première importance au niveau européen et justifient une extrême vigilance à son sujet. Les efforts combinés de la CRMSF (Geneviève Mohamed) et du Département du Patrimoine du SPW (Dimitri Preud'homme) ont été gratifiés en 2014 par le classement de l'ensemble comme site et de ses éléments comme monuments. Une structure d'accueil y est également établie : la Maison des Mégalithes.

François Hubert s'abreuvait régulièrement à la fontaine de la pensée et s'inspirait de cette méditation de Lucrèce pour tracer son sillon de vie :

Que nous importe aujourd'hui ce que nous fûmes autrefois ? Que nous importe ce que le temps fera de notre substance ? Tournons nos regards vers l'immensité du temps écoulé, songeons à la variété infinie des mouvements de la matière [...].

Lucrèce, *De la nature des choses*, Livre III.

Christian FRÉBUTTE



Portrait de François Hubert en 1998 (photo G. Focant, AWaP).

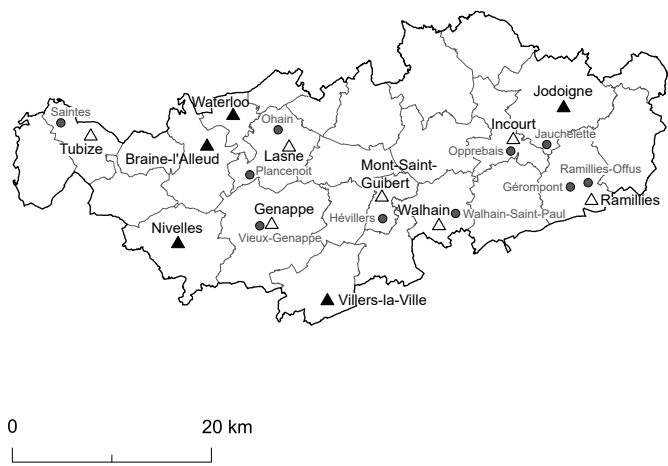
Quelques références bibliographiques

- COLLET H., VANMONTFORT B. & JADIN I., avec la collab. de HUBERT F., 2011. Des pots dans les mines. La céramique Michelsberg des minières et de l'enceinte du site de Spiennes (Hainaut, Belgique). In : BOSTYN F., MARTIAL E. & PRAUD I. (dir.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère. Actes du 29^e colloque interrégional sur le Néolithique. Villeneuve-d'Ascq. 2-3 octobre 2009*, Amiens (Revue archéologique de Picardie, n° spécial, 28), p. 167-181.
- DE BOE G. & HUBERT F., 1977. *Une installation portuaire d'époque gallo-romaine à Pommerœul*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 192).
- DE BOE G. & HUBERT F., 1978. *Méthode et résultats du sauvetage archéologique à Pommerœul*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 207).
- DENIS S., FROMONT N., CONSTANTIN C. & HUBERT F., 2018. Le groupe de Blicquy à Ellignies-Sainte-Anne (Hainaut). Les fouilles de 1970-71, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XXXIII, p. 37-69.
- HUBERT F., 1967. *Un gisement mésolithique à Hergenrath*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 99).
- H[UBERT] F., 1968. Maisières (Hain.)-Wartons : gisement périgordien supérieur en plaine, *Archéologie*, 1, p. 7-9.
- HUBERT F., 1969. *Fouilles au site minier néolithique de Spiennes. Campagne de 1965*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 111).
- HUBERT F., 1971. *Fossés néolithiques à Spiennes. Premier rapport*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 136).
- HUBERT F., 1971. *Inventaire des collections préhistorique et protohistorique des Musées de Nivelles*, Nivelles.
- HUBERT F., 1974. *Minières néolithiques à Jandrain-Jandrenouille en Brabant. Fouilles de Pierre Doguet*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 167).
- HUBERT F., 1978. *Une minière néolithique à silex au Camp-à-Cayaux de Spiennes*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 210).
- HUBERT F., 1980. Zum Silexbergbau von Spiennes (B1). In : WEISGERBER G. (éd.), *5000 Jahre Feuersteinbergbau. Die Suche nach dem Stahl der Steinzeit*, Bochum (Veröffentlichungen aus dem Deutschen Bergbau-Museum, 22), p. 124-139.
- HUBERT F., 1982. L'habitat néolithique dans la région de Nivelles. In : Nivelles et sa région. Dix années de recherches archéologiques. 1971-1981, *Annales de la Société d'Archéologie, d'Histoire et de Folklore de Nivelles et du Brabant wallon*, XXIV, p. 9-36.
- HUBERT F., 1982. *Site portuaire de Pommerœul. I. Catalogue du matériel pré- et protohistorique*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 248).
- HUBERT F., 1989. La recherche archéologique. Historique et situation actuelle, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 7, p. 91-99.
- HUBERT F., 1997. Historique des fouilles de Pommerœul de 1975 à nos jours. In : « Pommerœul » 20 ans après. *Bilan et perspectives 1975-1995. Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995*, Ath (Actes des colloques de l'Amicale des Archéologues du Hainaut occidental, 2), p. 13-28.
- HUBERT F., 1997. *L'exploitation préhistorique du silex à Spiennes*, Namur (Carnets du Patrimoine, 22).
- HUBERT F., DEWERT J.-P. & CASPAR J.-P., 1985. Le grès bruxellien, une matière première dès la Préhistoire, *Vie archéologique*, 16, p. 9-36.
- HUBERT F. & HUYSECOM É., 1982. L'ensemble mégalithique de Wéris. Fouilles anciennes et récentes, *Notae Praehistoricae*, 2, p. 57-62.
- PAPELEUX J., HUBERT F. & HUBERT-MOYSON F., 1986. Un four de potier de la Renaissance à Wéris-Morville (commune de Durbuy), *Archaeologia Belgica*, n.s., II, 2, p. 241-266.
- TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C. & HUBERT F. (dir.), 2009. *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 2. Rapports de fouilles*, Namur (Études et Documents, Archéologie, 15).



Brabant wallon

Walhain/Walhain-Saint-Paul : fouilles dans la haute-cour du château (photo D. Willems, AWaP, Dir. op. zone Centre).



Carte administrative des communes de la province du Brabant wallon visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

MOYEN ÂGE

Incourt/Opprebais : étude ciblée dans la tour ouest du château-ferme

Véronique MOULAERT, Vincent LÉONARD et Aude VAN DRIESCHÉ

Dans le cadre d'une demande de travaux sur bien classé introduite par le propriétaire du château-ferme d'Opprebais, la question de réparer le parement extérieur de la tour occidentale dans sa partie haute ainsi que d'autres éléments liés à la stabilité a été abordée. Une opération archéologique s'est donc avérée nécessaire afin d'étudier le bâti et de guider les aménagements futurs.

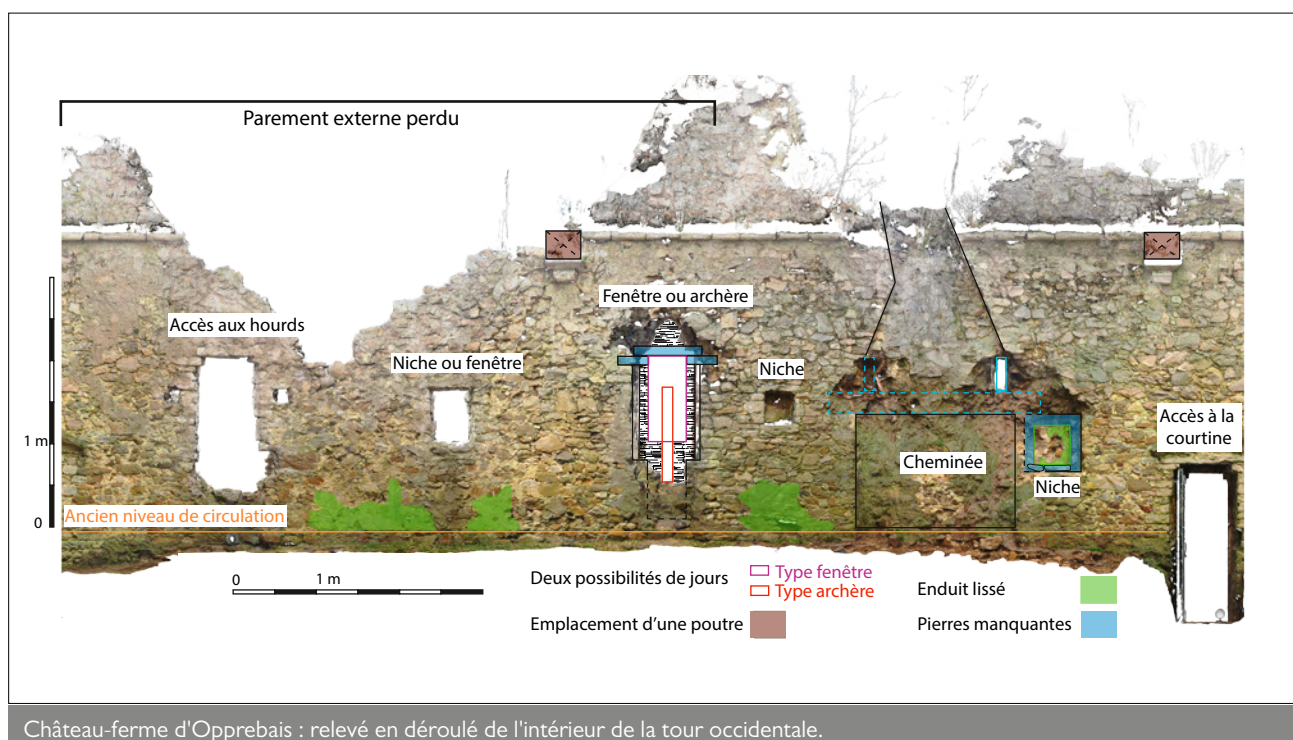
L'origine du château remonte vraisemblablement à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. C'est à cette époque que le seigneur d'Opprebais y érige un donjon-porche qui constituera la base de l'ensemble architectural que nous connaissons aujourd'hui. Ce donjon-porche sera en effet, un siècle après sa construction, inclus dans la construction d'une forteresse de plaine suivant le plan classique de ce type d'architecture : un vaste quadrilatère pourvu d'une tour circulaire à chaque angle, l'entrée se faisant par un châtelet aménagé dans le côté ouest, le tout entouré de douves. Lors de ces aménagements, le niveau du sol a été fortement rehaussé, condamnant de la sorte le

passage primitif par le donjon-porche. Cette forteresse fut abandonnée au XVI^e siècle pour faire place à un ensemble agricole, dont les bâtiments ont été érigés au cours des siècles à l'intérieur de l'enceinte. L'aspect extérieur du château-fort, quant à lui, a été peu modifié, si ce n'est par l'inexorable travail du temps.

La tour occidentale est la seule à disposer d'une salle aménagée. Celle-ci est située dans la partie supérieure de la tour et on y accède par un escalier provenant de l'ancienne courtine sud-ouest. Deux corbeaux et un cordon attestent la présence d'un plafond en bois et donc d'un étage supérieur.

En entrant dans la pièce, nous trouvons à droite les aménagements suivants : une niche jouxtant une cheminée, une seconde niche, une baie (fenêtre ou archère), une petite niche ou fenêtre et une porte menant aux hoursds.

L'opération s'est déroulée sur trois jours, en décembre 2021. Outre un décapage et un nettoyage des maçonneries, en vue de l'enregistrement des structures via les techniques combinées du scan 3D et de la photogrammétrie, l'opération s'est concentrée sur l'étude de la fenêtre ou archère, qui nécessite le placement d'un nouveau linteau.



Château-ferme d'Opprebais : relevé en déroulé de l'intérieur de la tour occidentale.

Un premier relevé de la baie sur papier millimétré a servi de support pour l'étude. Cette dernière a permis de situer les piédroits et l'emplacement probable du linteau, et d'attester la présence d'une alette, de coussièges et d'une allège. A posteriori, la transposition de ces éléments sur le relevé en déroulé de la tour, issu du scan 3D, indique que le linteau de la porte menant aux hourds et celui de la baie étaient au même niveau et probablement identiques. Les dimensions du jour d'origine ne peuvent être déterminées. Suivant la fonction soit d'archère soit de fenêtre, les deux possibilités sont proposées.

Par ailleurs, la largeur de l'âtre de la cheminée a été déterminée, ainsi que les dimensions de la niche qui la jouxte. Cette dernière possédait un encadrement en pierres ou en bois aujourd'hui disparu.

Un enduit lissé à base de chaux a été observé à l'intérieur. Sa limite inférieure est nette et permet de déterminer le niveau de circulation dans la pièce.

En conclusion, l'étude indique que l'on peut se baser sur le linteau de la porte vers les hourds pour rénover la baie. Vu le contexte défensif du lieu, la fonction d'archère est probablement plus plausible. Toutefois, dans le cadre de la rénovation et de la réaffectation de la tour, et étant donné que les maçonneries d'origine ont disparu, on peut envisager d'orienter la restauration vers un jour plus large. Il faudrait néanmoins réaménager une alette et une allège et restituer le coussiège gauche.

TEMPS MODERNES

Jodoigne/Jauchelette : étude de deux fenêtres du bâtiment dit « Le Boulloy » à l'abbaye de La Ramée

Véronique MOULAERT et Vincent LÉONARD

Dans le cadre d'une demande de travaux sur bien classé introduite par l'Immobilière La Ramée (ILAR), la question de modifier les fenêtres de deux travées du bâtiment dit « Le Boulloy » a été abordée lors de la première réunion de patrimoine. Celles-ci sont situées à l'extrémité nord-est de la façade côté cour, en vis-à-vis du pignon du bâtiment dit « Le Centre ».

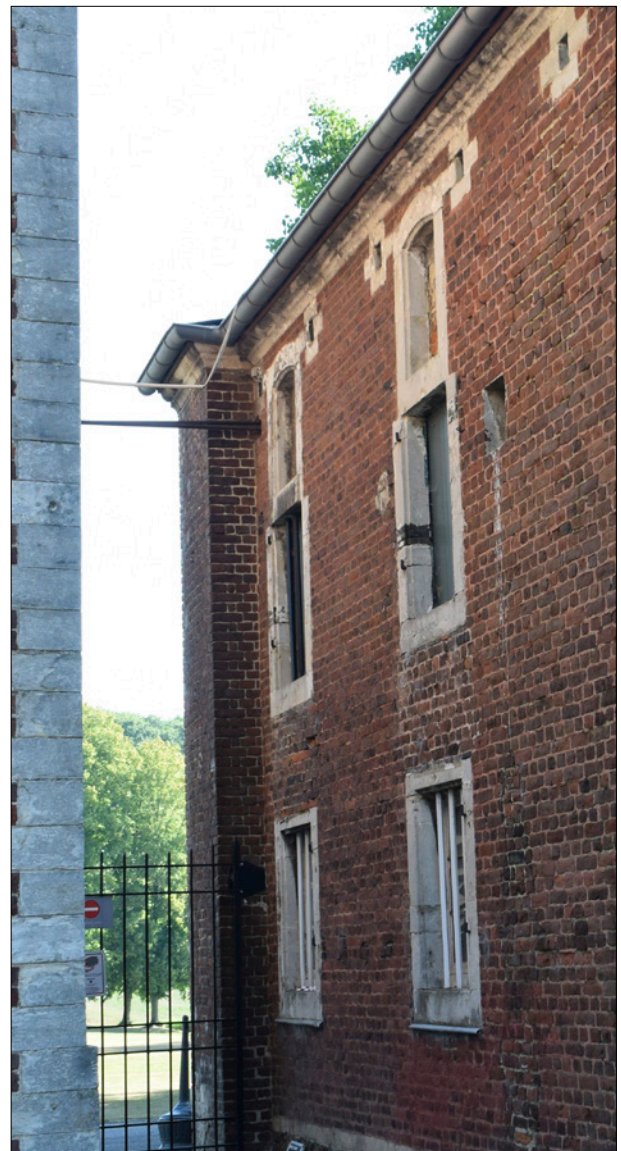
L'abbaye cistercienne de La Ramée (parc. cad. : 3^e Div., Sect. B, n^o 335^e ; coord. Lambert 72 : 184277 est/152265 nord) a été fondée en 1215 par des moniales provenant de Kerkom. Pillée pendant les guerres contre Louis XVI, elle connut une nouvelle période de prospérité au XVIII^e siècle, qui vit la reconstruction des bâtiments tels que nous les connaissons aujourd'hui. L'abbaye fut déclarée bien national en 1796 et vendue en plusieurs lots. La ferme a conservé sa fonction agricole, mais les bâtiments conventuels (église, cloître...) furent en grande partie détruits par les propriétaires successifs. Cet ensemble a toujours été marqué par une bipolarité : une abbaye et une ferme du XIII^e au XVIII^e siècle, une résidence de plaisance et une ferme au XIX^e siècle et un couvent et une ferme au XX^e siècle. En 1990, la ferme a été acquise par la SA Immobilière La Ramée et en 2007, celle-ci acquit également la partie appartenant au couvent, permettant de réunifier cet ensemble.

Le bâtiment « Le Boulloy », ainsi dénommé par les sœurs du Sacré-Cœur au début du XX^e siècle, correspond à l'ancien logis du fermier. Il a été construit en 1764 (millésime présent sur la traverse de la porte principale) à l'initiative de l'abbesse Louise Toussane. Au XX^e siècle, il a servi de bâtiment d'accueil pour les sœurs du Sacré-Cœur. Ce bâtiment était construit dans l'alignement de l'église disparue et est prolongé à l'autre extrémité, en retour d'équerre, par un grand corps d'anciennes étables.

Actuellement, les fenêtres des deux travées étudiées consistent en deux baies à simple jour au rez-de-chaussée et deux baies à deux jours séparés par une traverse au premier étage. La volonté du maître d'ouvrage est de restaurer les fenêtres dans leur état considéré comme d'origine, à savoir proche ou similaire de celui des autres fenêtres

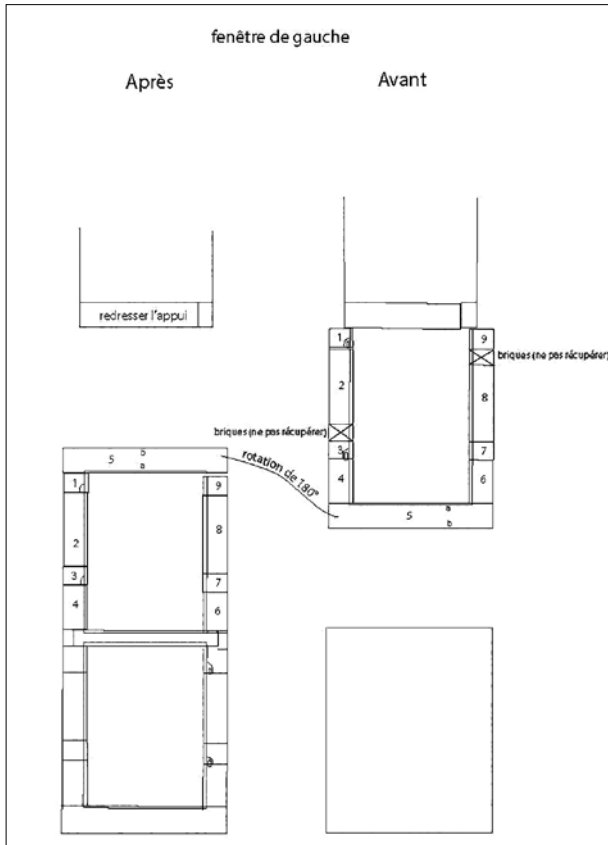
de la même façade. La première réunion de patrimoine a permis de mettre en évidence des éléments indiquant que l'ensemble avait en effet subi plusieurs remaniements. Il n'est en outre pas certain que les fenêtres du rez-de-chaussée situées à droite de celles à restaurer en représentent l'état d'origine.

Afin de déterminer avec plus de certitude cet aspect d'origine, un archéologue a mené une étude du bâti ciblée, avant la tenue de la seconde réunion de patrimoine. L'objectif était de vérifier que les pierres



Abbaye de La Ramée : détail des fenêtres étudiées.





Plan de restitution intégré aux prescriptions patrimoniales, servant de guide au maître d'œuvre lors des travaux de restauration.

présentes proviennent de l'aménagement d'origine et permettent de reconstituer une baie aux proportions cohérentes. L'étude s'est déroulée le 11 août 2022.

Les fenêtres ont fait l'objet de relevés manuels et d'observations afin de corroborer ou non l'hypothèse selon laquelle la baie du rez-de-chaussée possédait à l'origine deux jours superposés ; le jour supérieur aurait ensuite été condamné et les pierres de l'encadrement remployées dans un jour en-dessous de l'appui des fenêtres du premier étage. Plusieurs éléments sont venus confirmer cette hypothèse. D'une part, le linteau de la baie du rez-de-chaussée présente une feuillure pour accueillir le battant d'un volet dans sa partie inférieure, mais également dans sa partie supérieure. Bien que partiellement noyée sous du mortier, cette feuillure est toutefois clairement visible. D'autre part, la maçonnerie entre les baies du rez-de-chaussée et du premier étage, à l'emplacement du second jour supposé, a bien été remaniée. Un bouchon, légèrement plus large que l'encadrement des fenêtres, est bien délimité en haut et en bas par une assise de tomettes de 14 × 2 cm, et visible latéralement par une rupture dans les lits de joints et un mortier plus clair. Sur cette base, un plan de restitution a été élaboré et intégré aux prescriptions patrimoniales, afin de guider le maître d'ouvrage lors des travaux.

L'étude a également permis de souligner un problème de stabilité lié à la modification des baies de la première travée. L'appui de la fenêtre du premier étage, composé de deux pierres taillées et transformé en traverse, n'est soutenu que sur une extrémité et se décroche du nu de la façade de manière assez prononcée. Les deux barreaux situés dans le jour inférieur permettent probablement d'éviter l'effondrement de celui-ci, mais pour combien de temps ?

Un retour à l'état d'origine des baies est donc intéressant à plusieurs niveaux : il permet une lecture correcte de l'état d'origine du bâtiment, avec un faible risque d'erreurs d'interprétation ; d'autre part, les pierres d'origine sont facilement identifiables et disponibles ; enfin, la mise en œuvre actuelle met en péril la stabilité de certains éléments.

Nivelles/Nivelles : le couvent des Observants (1524-1598). Nouvelles données (dendrochronologiques) et perspectives historique et archéologique

Éric BOUSMAR, Patrice GAUTIER et
Christophe MAGGI

Introduction

Le site actuellement connu sous le nom de couvent des Récollets est au centre d'un projet immobilier important (concernant les ailes du cloître et le quartier du Provincial) et d'attentions citoyennes et médiatiques. Il a été inscrit en 2022 sur la liste des « Sept sites les plus menacés d'Europe » d'Europa Nostra. La même année, une équipe d'historien et d'archéologues a accepté de réouvrir le dossier (à la suite de deux mémoires universitaires : Gautier, 1998 ; Lusseau, 2000), pour le compte d'Europa Nostra Belgium. La mission, non intrusive et menée en amont d'études d'archéologie préventive, consiste en une rapide relecture des sources écrites disponibles, un réexamen archéologique des élévations accessibles sur l'ensemble du couvent et surtout une étude dendrochronologique des charpentes des bâtiments dépendant de la fabrique d'église Saints-Jean-et-Nicolas (église et aile est). Le reste du complexe n'a pas pu faire l'objet d'un tel examen. La présente contribution est principalement centrée sur la période durant laquelle le couvent de Nivelles fut rattaché à l'Observance franciscaine (1524-1598).

Seule l'église du complexe est classée au titre de monument, depuis 1936 (Osterrieth, 2005). Les tentatives de classement du reste des bâtiments conventuels,



Nivelles : vue générale du couvent des Récollets de Nivelles depuis l'est (© MRAH, 2014).

repris à l'inventaire (Streel, 2018), ont jusqu'ici échoué. L'église fait actuellement l'objet de travaux de toiture (remplacement de la couverture d'ardoises et restauration du campanile). Les échafaudages nous ont permis d'avoir une vue proche sur les maçonneries jusqu'ici inatteignables, renforçant le diagnostic archéologique.

Le dossier historique et l'apport des sources écrites

Ce dossier devrait être repris, vu le caractère lacunaire et dispersé des sources écrites (d'Hoop, 1929, p. 323 ; Bril, 1940, p. 49 ; Schonne, 1980, p. 11-12, 20-21, 24 ; Ceyssens, 2002, p. 859-860 ; Plaatsingslijst, s.d.), d'autant que plusieurs travaux (Tarlier & Wauters, 1862 ; Schonne, 1980) ont eu recours à cette documentation sans fournir de référence. On ne possède pas de comptes du couvent datant du chantier du ^{xvi}^e siècle. Les chroniqueurs franciscains des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles tels L. Wadding, D. Doyen ou S. Bouvier, régulièrement cités (Schonne, 1980 ; Ceyssens, 2002), peuvent être sujets à caution s'agissant des événements du ^{xv}^e siècle et donc du chantier analysé ici. Il est toutefois possible de fixer les jalons suivants.

À Nivelles au ^{xiii}^e siècle, le pouvoir est partagé entre le duc de Brabant, l'abbesse et son chapitre d'une part, et la communauté des bourgeois d'autre part, qui vise à s'émanciper du pouvoir seigneurial de l'abbesse en s'appuyant sur le duc et sur une intégration affirmée dans le duché (Boffa, 2015 ; Chantinne, 2015). C'est dans ce cadre que s'installe une communauté de Frères mineurs au tournant des années 1230, peu après la mort de François d'Assise (1226), fondateur de l'ordre. Ce moment coïncide avec l'abbatiate d'Ode de Leez (1229/1230-1265), la division de la paroisse nivelloise en onze nouvelles paroisses (1231) et la mise en place d'une commune « insurrectionnelle », soutenue par le duc, à la fin de la décennie (Hoebanx, 1964, p. 287-288).

L'arrivée des franciscains en 1228 (Schonne, 1980, p. 20, 28, 30) n'est qu'une hypothèse gratuite. Leur présence est toutefois avérée dès 1232 (Tarlier & Wauters, 1862, p. 146 ; Schonne, 1980, p. 28 ; Ceyssens, 2002, p. 860, 863). Il est possible que leur installation fut d'abord provisoire. Un terrain leur est cédé en 1243, sur lequel commence en 1244 la construction d'une première église, inaugurée en 1248 (Schonne, 1980, p. 31 ; Ceyssens, 2002, p. 860-861, 863-864). Intégrés dans la vie urbaine, les franciscains nivellois accueillent régulièrement l'assemblée des bourgeois (Schonne, 1980, p. 226, 234 ; Herbecq & Godding, 1994) et reçoivent des dons de la ville (Schonne, 1980, p. 231-233). Plusieurs abbesses, dignitaires et membres du chapitre comptent parmi les bienfaiteurs du couvent, qui accueille des sépultures de laïques et reçoit des legs testamentaires (Schonne, 1980, p. 32, 87-88, 95-97, 117-118, 236-237).

Une nouvelle phase commence avec le passage à l'Observance franciscaine en 1524, sous l'impulsion de Marguerite d'Autriche, tante de Charles Quint et gouvernante générale des Pays-Bas, depuis longtemps en contact avec la prédication des Observants (Bousmar, 2023). Ce moment coïncide avec le début du chantier d'une nouvelle église, en style gothique tardif, et d'un nouveau complexe conventuel, soutenu par les dons de la cour (Tarlier & Wauters, 1862, p. 146 ; don de Charles Quint attesté en 1533 et vitraux à ses armes détruits en 1580 : Schonne, 1980, p. 33, 91, 219-220 ; armoiries de Charles Quint, Marie de Hongrie et Marguerite d'Autriche aux clés de voûte : cf. infra), alors que le gardien du couvent, François Leroy/Regis, était prédicateur de Marguerite d'Autriche (Schonne, 1980, p. 91, 95, 112, 219). Le lien du couvent avec la cour se poursuit sur plusieurs décennies : outre François Regis († 1540), son neveu Pierre Regis († 1573), provincial de l'Observance (1549-1551, 1561-1563), actif à Nivelles et gardien en 1568 (Bergmans, 1890-1891 ; Schonne, 1980, p. 102, 112, 220 ; Ceyssens, 2002, p. 864, 871), fut confesseur et prédicateur de la régente Marie de Hongrie (Kerkhoff, 2008, p. 318) puis confesseur de Marguerite de Parme (Bergmans, 1890-1891). Un médaillon provenant du couvent et considéré comme une copie tardive d'après Van Orley, peintre de la cour, représente Marguerite d'Autriche comme *fondatrice de cette église* (Pecheur, 2022) et matérialise le souvenir de ce lien.

Des tensions parfois très vives ont opposé les Observants et les non-réformés, dit Conventuels, au sein de la famille franciscaine (Dlabačová, 2016). L'introduction, assez tardive, de l'Observance à Nivelles a-t-elle entraîné l'expulsion de l'ensemble des Conventuels (Schonne, 1980, p. 20, 33-36, 80, 143), ou bien l'expulsion ne fut-elle que partielle, et la nouvelle communauté composée



Vue depuis les combles de l'aile orientale du cloître vers le nord (© MRAH, 2023).

d'Observants venus de l'extérieur et de Conventuels nivellois ralliés à l'Observance ? Le mandement adressé par Marguerite d'Autriche aux autorités locales (facsimilé dans Schonne, 1980, p. 35 et face à la p. 177) peut être lu dans ce second sens. Une autre question est de savoir si les Observants ont abandonné un ancien couvent pour édifier le nouveau sur un nouvel emplacement (Schonne, 1980, p. 30-31, 80, 91) ou si, ce qui paraît plus probable (cf. infra), ils ont réédifié l'église puis le couvent sur les mêmes lieux (Vanderwauwen, 1970, p. 21 ; Ceyssens, 2002, p. 861), à l'intérieur de l'enceinte urbaine.

La prise de Nivelles en 1580 par les calvinistes bruxellois entraîna, pour l'église et le couvent des Franciscains, des déprédations – bris des vitraux, pillage des meubles et ornements, enlèvement des ancrages (Tarlier & Wauters, 1862, p. 49 ; Cornet, 1871, p. 6-7 ; Schonne, 1980, p. 37-38, 80, 92) – qu'il est difficile d'évaluer, certains annalistes ayant sans doute tendance à les exagérer. La ville fut reprise quelques mois plus tard par les troupes loyales au roi d'Espagne, un événement illustré dans le recueil de plans de Pierre Le Poivre (daté de 1618, une des deux plus anciennes vues de la ville de Nivelles et de son couvent de Franciscains). Des réparations sont donc entreprises, en lien sans doute avec la poursuite

du projet de chantier initial. L'église est reconsacrée en 1585 (Tarlier & Wauters, 1862, p. 146 ; Schonne, 1980, p. 39 ; Ceyssens, 2002, p. 865), tandis que le couvent connaît une campagne de travaux ; trois ailes sont achevées en 1595, la dernière faisant l'objet de demandes et de dons jusqu'en 1609 (Schonne, 1980, p. 39-40, 92, 219, 220-221). Entretemps, les Franciscains nivellois sont passés en 1598 à une nouvelle réforme, la Récollecion, et seront dès lors désignés comme Récollets (Schonne, 1980, p. 40-48 ; Ceyssens, 2002, p. 862, 865). Ils continuent de jouer un rôle important dans la vie locale et régionale (Schonne, 1980, p. 107-113, 155-207, 234). Ils procèdent en 1744-1751 puis en 1754-1758 à des travaux de réparations et d'améliorations, notamment pour la bibliothèque dans les années 1740, un « miracle de l'art » (*artis miraculum*) selon le père D. Doyen (Schonne, 1980, p. 81-82 ; Ceyssens, 2002, p. 866, 869-870, n. 33). Fermé en 1796 par le régime français, vendu comme bien national, l'ensemble connut plusieurs affectations comme hôpital, établissement scolaire et tribunal, tandis que l'église, restaurée à partir de 1960, fut rendue au culte paroissial (Tarlier & Wauters, 1862, p. 8, 155, 159-160 ; Courtens & Michiels, 1932 ; Schonne, 1980, p. 49-74, 82-84, 94-95).

Les archives jadis conservées par les Franciscains à Saint-Trond, dont plusieurs pièces concernent le couvent nivellois, ont été transférées au KADOC (Documentatie- en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving, KULeuven ; Schonne, 1980, p. 20, 21 ; Ceyssens, 2002, p. 859-860 ; Plaatsingslijst, s.d.). Un volume manuscrit, contenant le nécrologe du couvent et la liste des 6 000 ouvrages de la bibliothèque, est conservé par la maison franciscaine du Chant-d'Oiseau, à Woluwé-Saint-Pierre (Schonne, 1980, p. 11-12, 20-21, 24 ; Ceyssens, 2002, p. 859). Quelques pièces se trouvent aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve (d'Hoop, 1929, p. 323 ; Bril, 1940, p. 49), sans compter les informations susceptibles de figurer dans les documents locaux (testaments par exemple, voir Bril, 1940, p. 180-181) ou princiers (par exemple Bruchet, 1921, n^{os} 2308-2669, 3348-3350, 3355-3362, 3385-3389 et 3473-3494), non encore dépouillés. Signalons la présence au Musée communal d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Nivelles de plusieurs pièces provenant du couvent : une *Adoration des Bergers* et un *Christ en croix entre S. François et S. Jérôme*, tous deux du xvi^e siècle et parfois attribués à Bernard Van Orley, le médaillon déjà cité représentant Marguerite d'Autriche, des stalles et un banc de communion du xviii^e siècle (Schonne, 1980, p. 92-93 ; Pecheur, 2022 ; photothèque IRPA, objets n^{os} 10149633, 10149634, 10149637, 10149742 et 10149555).

L'apport de l'archéologie

L'installation des Frères mineurs à Nivelles (vers 1230)

S'il est acquis que les Franciscains arrivèrent à Nivelles vers 1230, nous ne connaissons pas l'endroit de l'implantation de leur premier couvent. L'historiographie révèle deux hypothèses sur le lieu de cette implantation. La première mentionne, d'après des documents tardifs, qu'*En l'année 1242, les religieux de l'ordre de St François furent établis à Nivelles hors des portes de la ville. En 1524, [...] la sérénissime Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et le très auguste Empereur Charles V son neveu les introduisirent dans la ville et leur donnent la place où ils sont présentement, leur faisant bâtir un cloître et une des plus belles Eglises du pays dédiée à l'honneur de l'Immaculée Conception de la Ste vierge ou se conservent encore leurs armes [...]* (archives KADOC, KULeuven). La seconde insinuerait que le couvent médiéval se serait implanté à l'endroit où il se trouve encore actuellement – sur les hauteurs de la ville, à proximité de la future porte de Charleroi. L'abbé Vanderwauwen – curé de la paroisse durant la campagne de restauration menée par les architectes

S. Brigode et W. Hanse dans les années 1960-1970 – indique que durant les travaux d'aménagement, on aurait retrouvé [...] *les vestiges d'une ancienne église qui [...] aurait eu environ 30 mètres de long* (Vanderwauwen, 1970, p. 21).

Ces deux points de vue ne sont peut-être pas totalement inconciliables. La deuxième enceinte urbaine de Nivelles – dont subsiste encore une tour : la tour Simone (de Waha, 2005 ; Boffa, 2018) – a été construite dans le courant du xiii^e siècle, c'est-à-dire que l'enceinte urbaine était probablement en chantier à la même période que l'installation des Frères mineurs à Nivelles. Ne serait-il pas imaginable que le couvent ait été construit à l'endroit actuel et *en dehors des portes de la ville* par rapport à la première enceinte (x^e-xii^e siècle, au plus tard) dont une portion a été repérée (Heller & Van Driessche, 2016, p. 15) ? Notons que ce quartier de la ville a été urbanisé tardivement. Le couvent des Franciscains sera voisin d'autres établissements religieux : les Conceptionnistes (1479), les Annonciades (1608) et les Jésuites (1614).

De plus, la nature de la façade extérieure du rez-de-chaussée de l'aile orientale du cloître construite en moellons de pierre blanche – totalement différente des autres élévations du couvent des Observants du xvr^e siècle (cf. infra) – pourrait indiquer la présence de structures antérieures au xvr^e siècle. Seules des fouilles archéologiques apporteraient des éléments de réponse à ces questions d'installation des Frères mineurs à Nivelles vers 1230. Enfin, la présence d'une fenêtre bouchée (repentir ?) dans le mur-gouttereau de l'église au-dessus de la bâtière de l'aile orientale du cloître serait-elle de nature à indiquer la présence d'un bâtiment moins haut à cet endroit, avant l'actuel ?

Le couvent des Observants de Nivelles (1524-1598)

En 1524, c'est sous l'impulsion du gardien François Leroy (*Franciscus Regis*, † 1540) que furent entamés les travaux, grâce aux libéralités de Marguerite d'Autriche, sur le site actuel.

La nef – de dix travées, terminée par un chœur 5/10 (Coomans, 2001) – présente un ensemble important de clés de voûte armoriées. Tous les blasons n'ont pas été identifiés (Gauze, 1960). Les personnages sont positionnés par ordre d'importance à partir du chœur. D'est en ouest, on retrouve notamment les armes de Charles Quint (empereur du Saint-Empire de 1520 à 1558), Marie de Hongrie (gouvernante des Pays-Bas de 1531 à 1555), Marguerite d'Autriche (gouvernante des Pays-Bas de 1507 à 1515 et de 1519 à 1530) et une suite de blasons de familles nobles du xvi^e siècle, fonctionnant deux par deux (blasons des deux époux).



Blasons de Marie de Hongrie († 1558) et Marguerite d'Autriche († 1530) apposés sur les voûtes d'ogive de l'église (© MRAH, 2023).

On identifie : Philippe II de Croÿ (1496-1549), chevalier de la Toison d'or depuis 1516, et son épouse Anne de Croÿ (1501-1539) ; deux filles de Guillaume d'Egmont et Walburge de Moers ; François de Melun (1495-1547), chambellan de l'empereur Charles Quint, chevalier de la Toison d'or depuis 1517, et son épouse Anne de Habsbourg, fille bâtarde de l'empereur Maximilien I^{er} (identifications : M. Ferrari, UNamur et D. Delgrange, Société française d'Héraldique et de Sigillographie).

Au centre de l'édifice, deux clés ne possèdent pas d'armoirie de famille. La voûte de la cinquième travée porte un blason encadré de deux anges, contenant les attributs de la passion du Christ (croix, INRI, lance, éponge, main, dés, clous, marteau, tenaille, 30 deniers, lanterne...). Il est précédé d'un écu avec une scène biblique de Jésus enfant auréolé portant l'orbe crucigère à côté de sa mère (?), également auréolée. Notons que l'église des Observants de Nivelles fut consacrée sous le vocable de l'Immaculée Conception (Cornet, 1871, p. 6).

Les millésimes

Plusieurs millésimes se retrouvent dans l'église et le couvent. Sur la dernière clé occidentale de l'église, à côté d'un blason non identifié présentant une étoile d'or sur fond d'azur, se trouve peinte la date de 1538.

Il s'agit de la plus ancienne date présente sur les murs du couvent, commémorant une des dernières phases du chantier de l'église (après quatorze ans de travail). À titre de comparaison, le chantier d'un bâtiment similaire – la reconstruction du chœur de l'église du prieuré de Rouge-Cloître à Auderghem (de sept travées et non de dix comme celle de Nivelles) – dura une petite dizaine d'années, de 1511 à 1520 (Gautier *et al.*, 2014).

Enfin, l'aile orientale du cloître possède le millésime de 1548, en briques moulées, placé sur sa façade vers le



Millésimes de 1538 (dernière travée occidentale de l'église), 1548 (façade est du cloître), 1554 avec le monogramme du Christ (vestibule de l'aile ouest du cloître) (© MRAH, 2023).

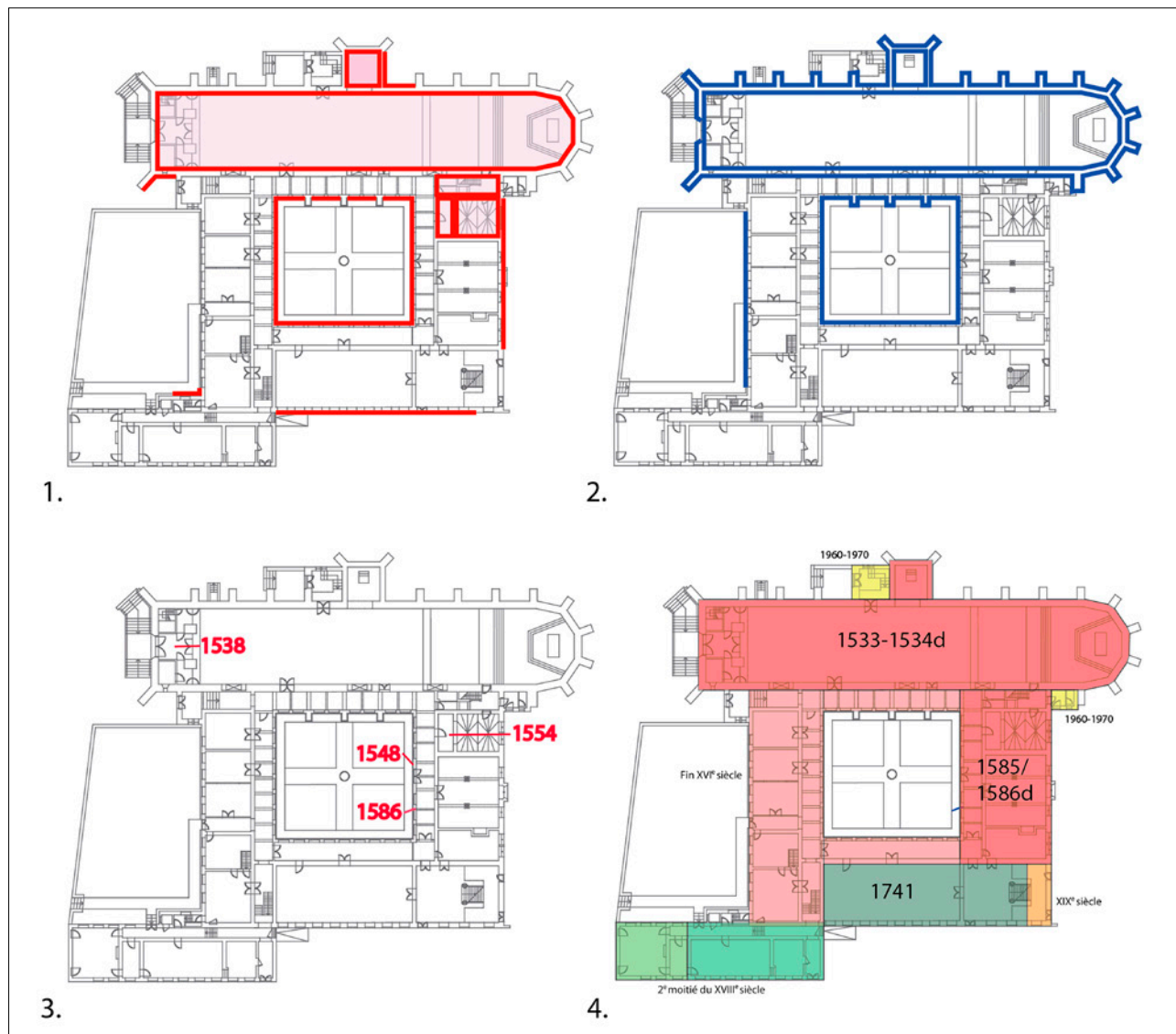
cloître. La même aile possède également, sur les clés ou nervures de la voûte du vestibule, le millésime de 1554, placé à trois reprises. Enfin, un dernier millésime de 1586, peint sur une brique de la même façade, est en lien avec la période des Observants.

Les matériaux de construction : la pierre de taille et la brique

Les élévations extérieures de la nouvelle église des Observants sont construites en pierre bleue et blanche. Les pierres bleues (calcaire carbonifère) du Hainaut sont mises en œuvre dans les encadrements de baies (portes et fenêtres) et les anglées des contreforts, tandis que les pierres blanches sont placées sur le reste des élévations extérieures. Les têtes des pierres sont toutes taillées au ciseau, avec une légère ciselure périmétrique. Des marques de maîtres carriers sont présentes sur les

parements des pierres bleues. Elles ont été identifiées (Van Belle, 1994, p. 441, 450, 756-757, 822) et datées. Elles appartiennent toutes au XVI^e siècle (marque de la famille Nopere, Leprince et Lechien, ainsi qu'une marque en forme de flèche et en double croix, dont les auteurs n'ont pas été identifiés (Van Belle, 1994, p. 757, 778-779).

D'après des photographies prises en novembre 2001 lors de la restauration des enduits intérieurs (Musée communal d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Nivelles), les parements intérieurs de l'église sont majoritairement constitués de briques, avec une alternance de bandeaux de pierre blanche de plusieurs assises. Ce principe constructif se retrouve dans un grand nombre d'édifices du Brabant pour cette période, comme l'église du prieuré de Rouge-Cloître précitée, construite quelques années seulement avant celle des Observants de Nivelles. Les briques mesurées



Plan du couvent avec : 1. Maçonnerie homogène (et espaces voûtés) avec un gabarit de briques attesté pour le XVI^e siècle (26,5/27 × 12,5/13 × 5,5/6 cm) ; 2. Présence de marques de maîtres carriers du XVI^e siècle ; 3. Millésimes ; 4. Datation des charpentes du couvent (d = datation dendrochronologique IRPA) (© MRAH, 2023).

à Nivelles là où les parements sont visibles – depuis les combles de l'aile orientale du cloître – sont d'un calibre de $26,5/27 \times 12,5/13 \times 5,5/6$ cm, similaire à celui rencontré à Rouge-Cloître pour le premier quart du xvr^e siècle (Gautier *et al.*, 2014). Elles sont assemblées dans un appareil croisé (alternance de lits de panneresses et de boutisses). On les retrouve également sur les quatre façades du cloître ainsi que sur les façades extérieures des ailes sud et est. Les façades de briques du cloître sont construites sur un soubassement de pierre bleue sur lequel on retrouve également des marques de maîtres carriers appartenant au xvr^e siècle.

Les charpentes de l'église et de l'aile orientale du cloître : les données dendrochronologiques

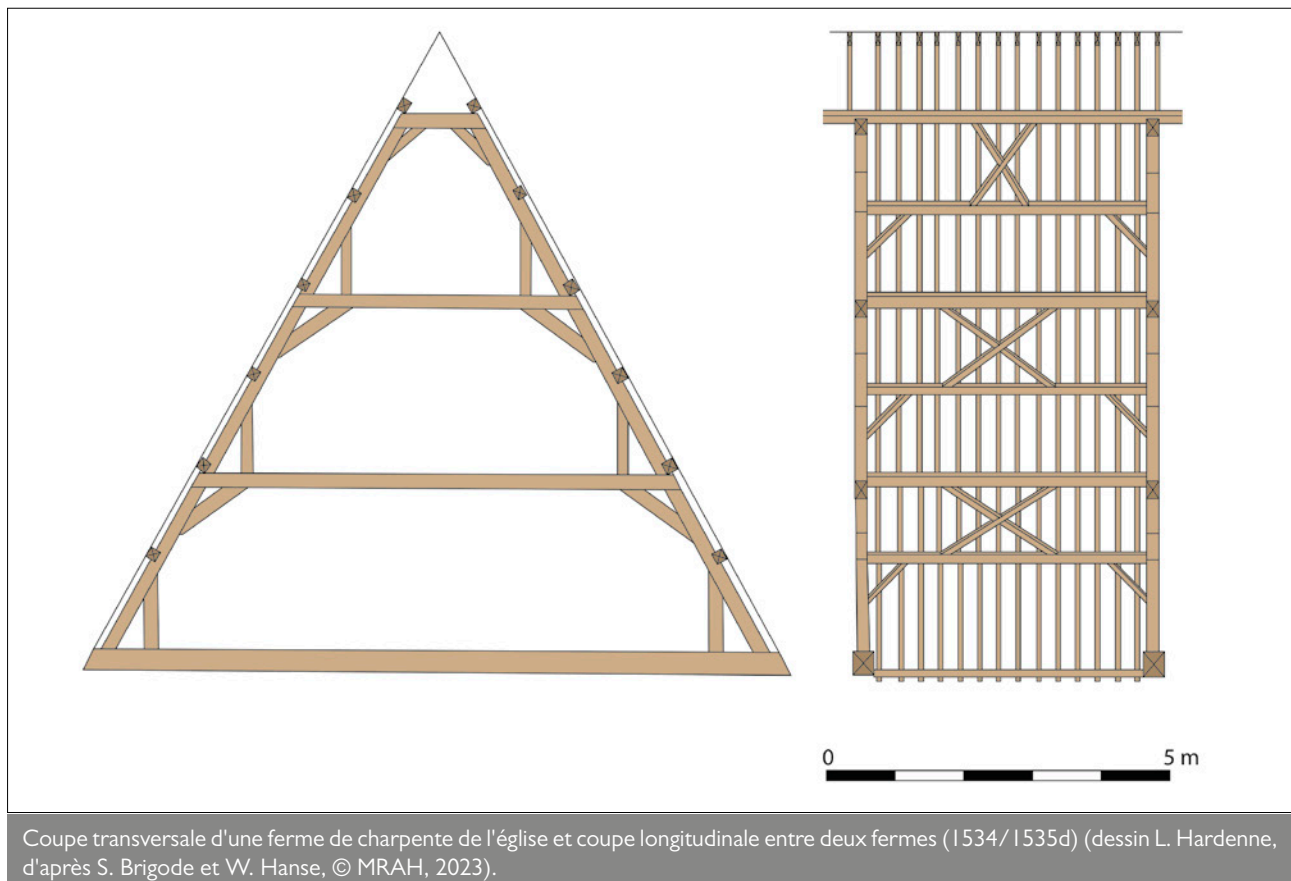
Le laboratoire de dendrochronologie de l'IRPA (Institut royal du Patrimoine artistique) est intervenu fin 2022 dans les combles de l'église et de l'aile est du couvent dans le but de dater le plus précisément possible les phases d'abattage des chênes utilisés dans les charpentes en question.

Le comble de l'église est composé d'une seule longue nef qui contient une charpente homogène à fermes et pannes. Les fermes sont composées de trois portiques superposés renforcés de potelets et d'aiseliers, sans fermette. Entre les fermes, une série de couples de

chevrons chevillés en tête forment le faîte du toit. Les fermes sont contreventées par six rangs de pannes posées à dévers. Elles sont raidies deux par deux – dans chaque travée – par des croix de saint André.

La structure compte dix fermes principales marquées d'est en ouest avec des chiffres romains gravés à la rainette. La latéralisation est assurée par une contremarque au nord. Le clocheton au centre de la structure est affermi par une ferme supplémentaire, entre les deux principales IIII et V, marquée indépendamment X. D'autres marques de montage plus complexes, également réalisées à la rainette, sont apposées sur les pannes et les bras des croix de saint André. D'est en ouest, on retrouve sur le premier niveau de croix (les deux autres sont inaccessibles), trois séries de marques : la première (travées 1 à 3) en chiffres romains (de I à VI), la seconde (travées 4 à 7) avec un cercle (O) suivi de chiffres romains (de I à VIII) et la troisième (travées 8 et 9) avec deux cercles (OO) suivis de chiffres romains (de I à IIII). Neuf échantillons, dont deux conservaient leur cambium, ont été prélevés dans cette structure.

Le comble de l'aile orientale renferme une charpente à fermes et pannes dont les fermes, à portiques superposés, se terminent dans leur sommet par des fermettes à poinçon et contre-fiches. Sept fermes composent la structure. Elles sont contreventées dans l'axe par trois pannes par versant, ainsi qu'une panne





Marque réalisée à la rainette (III OO avec contre-marque en langue de vipère) et apposée sur une des croix de saint André de la charpente (1534/1535d) de l'église (© MRAH, 2023).

faîtière et une sous-faîtière au niveau du poinçon. Ces deux dernières sont raidies par des croix de saint André (une par travée). Les fermes de charpente sont marquées du nord au sud avec des chiffres romains gravés à la rainette. La latéralisation est assurée par une contremarque à l'est. La charpente est homogène mais a fait l'objet d'une restauration, notamment de son chevonnage/voligeage. Les poutres de plancher moulurées (motif dentelé) de la salle sous la charpente (premier étage) ont également fait l'objet de prélèvements pour en estimer la synchronie avec la structure supérieure et permettre la comparaison avec les autres poutres au motif similaire visibles ailleurs dans le complexe conventuel (aile sud). Dix échantillons ont été prélevés dans l'ensemble de l'aile est dont cinq conservaient leur cambium.

Au total donc, ce sont dix-neuf pièces de bois qui ont été échantillonnées dans les deux combles par carottage. Tous ces éléments sont en chêne (*Quercus robur* L. ou *Quercus petraea* Liebl.). La présence du cambium sur plusieurs d'entre eux optimisait les

chances d'obtenir des résultats de datation à la saison près pour les deux charpentes.

L'examen dendrochronologique a ainsi permis de livrer une date pour les deux structures étudiées. La phase la plus ancienne est celle qui concerne la charpente de l'église. Sa construction a lieu durant la première moitié du XVI^e siècle. La présence de cambium sur un échantillon daté issu de cette charpente permet de préciser l'abattage des arbres qui y sont mis en œuvre durant l'automne-hiver 1533-1534d, soit une dizaine d'années après la pose de la première pierre en 1524. La moyenne dendrochronologique composée a également permis d'établir que la ferme à la base du clocheton est contemporaine du reste de la charpente.

Quelques années plus tard, c'est au tour du cloître d'être (re)bâti. Les millésimes de 1548 et 1554 marquent un état d'avancement certain du chantier au milieu du XVI^e siècle – au moins pour le gros-œuvre en maçonnerie. Les voûtes du vestibule étant construites en 1554, une charpente a dû être posée peu de temps après. La présence de cambium sur cinq échantillons datés extraits de la charpente de l'aile orientale permet de préciser l'abattage des arbres qui la composent. Ils ont été abattus en automne-hiver 1585-1586d, c'est-à-dire après les troubles dus aux guerres de Religion (et non au milieu du XVI^e siècle). Ce résultat coïncide parfaitement avec le millésime de 1586, visible sur la façade de l'aile orientale du cloître, qui commémorerait donc les premières réparations ou reconstructions du cloître suite à ces exactions.

Depuis le premier étage de l'aile est du cloître (actuelle salle de musique), on aperçoit aisément certains entrails liés aux fermes de charpente. Ces poutres possédaient à leurs extrémités des décors géométriques sur leurs semelles. Ils ont été burinés lors d'une réfection tardive, à l'exception d'une petite frise dentelée. La moyenne dendrochronologique consti-



Détail d'une semelle de poutre de la salle de musique (aile est du cloître) datée de 1585-1586d (à gauche) et détail d'une semelle de poutre de l'aile sud du cloître (premier étage) avec un décor dentelé (à droite) (© MRAH, 2023).

tuée pour l'aile orientale du cloître a mis en évidence que ces deux poutres de plancher moulurées (en réalité les entrails à la base des portiques des fermes de charpente) ont été installées en même temps que la charpente. Dans l'aile voisine au sud du cloître, les quelques poutres visibles au premier étage, ainsi que celles de la galerie de circulation, possèdent des décors similaires (semelles de poutre moulurées avec décors de frises dentelées faites à la gouge). Elles ont plus que probablement été installées durant la même période, dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

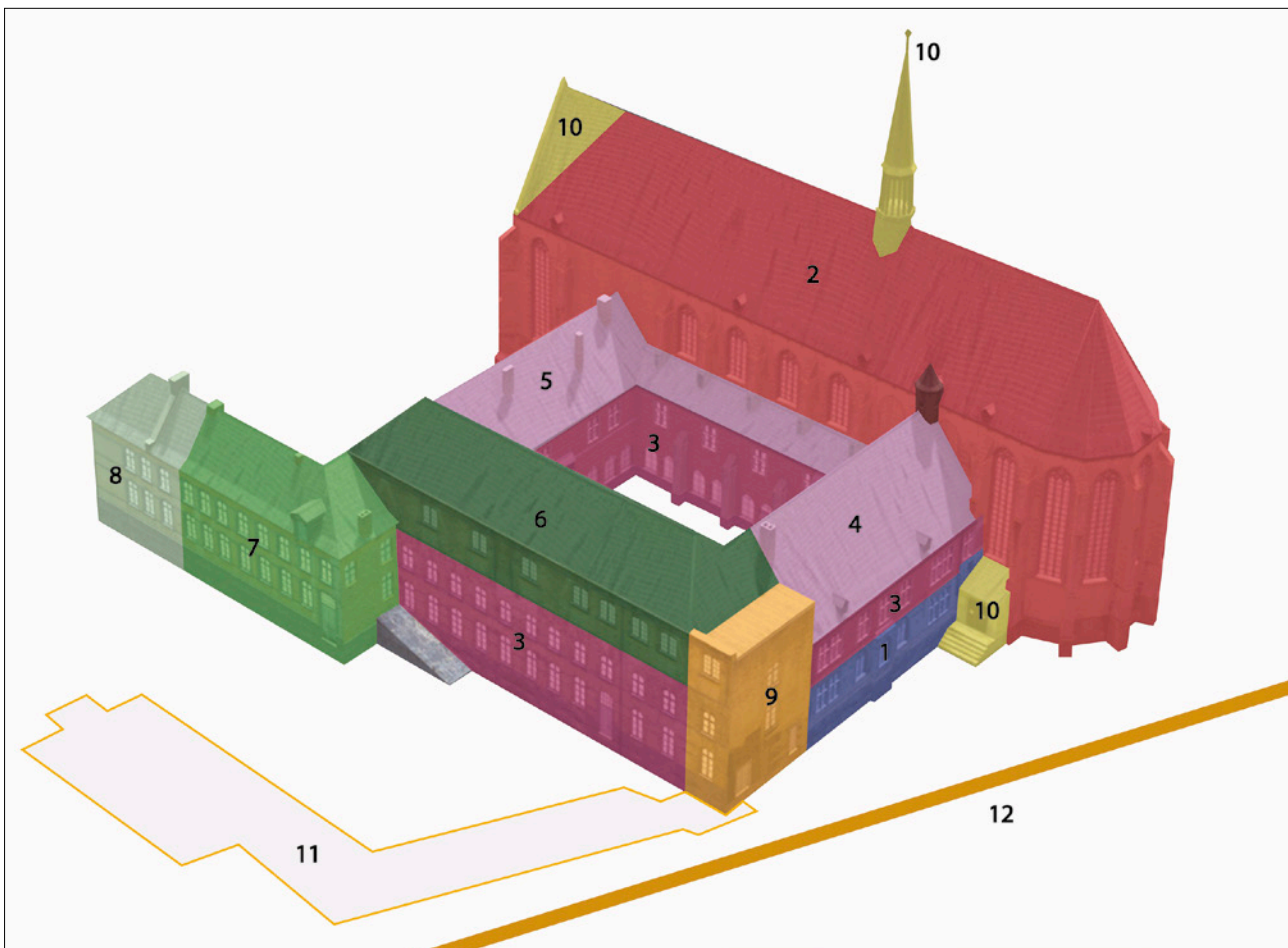
Le passage à la Récollection, dernière construction avant la suppression du couvent

Après le passage du couvent de Nivelles à la Récollection (1598), peu de changements interviendront dans le carré claustral, à l'exception de la surélévation d'un niveau de l'aile sud du cloître et l'aménagement d'une

grande bibliothèque. Le chantier de cette dernière est daté par les sources écrites de 1741 (KADOC, KULeuven). Enfin, durant la seconde moitié du xviii^e siècle, le quartier du Provincial (de la province de Flandre), dont Nivelles était la résidence, est rebâti en deux phases au sud-ouest du cloître.

Conclusion

À la veille de changements importants, la petite mission menée en 2022 et 2023 sur le couvent des Observants de Nivelles a permis de rouvrir un riche dossier tant d'un point de vue historique qu'archéologique. Ce travail ne constitue qu'un des premiers jalons d'une vaste étude à mener. L'étude dendrochronologique des charpentes de l'église et de l'une des ailes du cloître permet d'affiner la chronologie du chantier du xvi^e siècle. Initiés par Marguerite d'Autriche à partir de 1524 – un an après la création de la province observante de Flandre –,



Synthèse chronologique des principaux volumes composant actuellement le couvent des Récollets : 1. Aile est du cloître, vestiges médiévaux (?) ; 2. Église, 1524 (millésime)/1538 ; 3. Cloître, milieu du xvi^e siècle (millésimes 1548/1554) ; 4. Charpente de l'aile est du cloître, 1585/1586d ; 5. Charpente de l'aile ouest du cloître, fin du xvi^e siècle ; 6. Bibliothèque, 1741 ; 7. Quartier du Provincial, seconde moitié du xviii^e siècle (phase 1) ; 8. Quartier du Provincial, seconde moitié du xviii^e siècle (phase 2) ; 9. Reconstruction, xix^e siècle ; 10. Restaurations et annexes, 1960/1970 ; 11. Bâtiments disparus (brasserie et infirmerie) depuis le début du xix^e siècle ; 12. Enceinte urbaine (xiii^e siècle) disparue depuis le début du xix^e siècle (fond : relevé de Lost Gecko, <https://sketchfab.com/3d-models/couvent-des-recollets-nivelles-belgium-3ae37297e7df4d3c9d2a8410579e1d03> et plan cadastral de Nivelles de 1813, © MRAH, 2023).

les travaux du gros-œuvre de l'église durèrent une dizaine d'années, comme en atteste la datation de la charpente de la nef (1533-1534d).

Certains des tailleurs de pierre des carrières du Hainaut sont identifiés dans une période d'activité précise (1524-1534). Le millésime de 1538 peint sur la dernière clé de voûte occidentale pourrait aisément correspondre à la fin des travaux de l'église. L'identification des blasons sur les clés de voûte (empereur, gouvernantes des Pays-Bas, chevaliers de la Toison d'or et sans doute quelques blasons non identifiés de familles de la noblesse locale ou régionale) et la personnalité des gardiens successifs du couvent de Nivelles (oncle et neveu Leroy, ou François Wallon-Capelle, futur second évêque de Namur de 1580 à 1592) indiquent de toute évidence un lien de grande proximité avec la cour. Le gardien du couvent François Leroy se fera enterrer devant le maître-autel en 1540, dans « sa » nouvelle église. Dans la foulée du chantier de l'église démarre la construction du cloître. De maigres indices matériels et topographiques indiqueraient qu'il s'agirait davantage d'une reconstruction (au même endroit), à l'intérieur de l'enceinte urbaine du XIII^e siècle, de la totalité du complexe que d'une construction ex nihilo. Les bâtiments de l'ancien couvent (vestiges au rez-de-chaussée de l'aile orientale ?) auraient été utilisés concomitamment à la nouvelle église. Le millésime de 1548 sur la façade orientale indique un état d'avancement certain du chantier du cloître entamé quelques années plus tôt. Les millésimes de 1554 sur les voûtes du vestibule confirment vraisemblablement le parachèvement des lieux.

Enfin, l'étude dendrochronologique de la charpente de l'aile orientale fournit de nouvelles données matérielles sur les reconstructions du couvent après les dommages dus aux guerres de Religion ; une nouvelle charpente est posée sur l'aile est du cloître. D'après la typologie de sa charpente, le scénario semble identique sur l'aile ouest (même si les fermes de cette dernière sont marquées au ciseau, à l'exception de la ferme X marquée à la rainette). L'aile sud, où des poutres possèdent une décoration moulurée ou dentelée similaire à celle, datée de 1585-1586d, de l'aile est, sera quant à elle augmentée d'un nouvel étage en 1741, abritant la nouvelle bibliothèque du couvent. La charpente actuelle de cette aile utilise un grand nombre de bois de récupération (de la charpente antérieure ?).

L'ensemble des données archéologiques récoltées (gabarits de briques, taille de la pierre, marques de maîtres carriers, profil des moulures de semelles de poutre, typologie des charpentes ou des baies, datations dendrochronologiques, millésimes...) confèrent une grande homogénéité au couvent des Observants – entièrement rebâti au XVI^e siècle –, dont les lieux

réguliers (cloître et église) sont pratiquement conservés dans leur intégralité. L'ensemble architectural forme, à ce titre, une pièce majeure du patrimoine nivellois et un témoin unique sur le territoire de la Wallonie. Comparé avec d'autres ensembles de la même époque, liés à l'action de Marguerite d'Autriche (le monastère de Brou à Bourg-en-Bresse, les palais et refuges d'abbayes à Malines) ou d'un puissant voisin (le palais des princes-évêques de Liège), le couvent de Observants de Nivelles met en lumière le dépouillement extrême de son architecture, incarnant les idéaux de cette réforme soutenue par la cour. Maniant un même langage formel, il offre à l'architecture curiale son pendant épuré. Il est à ce titre un témoin d'exception d'architecture mendiante du gothique de la Renaissance pour nos régions. On ne peut qu'en recommander les mesures de protection nécessaires et souligner le potentiel qu'il renferme, notamment en termes de recherches historique et archéologique futures. Un examen archéologique approfondi, supposant l'accès à l'ensemble du complexe, ainsi que des comparaisons stylistiques poussées et une reprise systématique du dossier archivistique devraient permettre de mieux comprendre la singularité et la représentativité du site nivellois des Récollets au sein du patrimoine légué à l'Europe par l'ancien empire de Charles Quint.

Bibliographie

- BERGMANS P., 1890-1891. Le Roy (Pierre) ou Regis. In : *Biographie nationale. Tome onzième. LA-LER*, Bruxelles, col. 923-924.
- BOFFA S., 2015. L'abbaye et la naissance d'une ville : le cas de Nivelles des origines à la fin du XII^e siècle. In : BOUSMAR É. & BIJSTERVELD A.-J. (dir.), *Abbayes, chapitres et couvents dans les villes brabançonnnes. Du paysage urbain médiéval au patrimoine culturel contemporain. Actes du XVII^e colloque « La ville brabançonne »*. Nivelles, 11 et 12 octobre 2014, *Noordbrabants historisch jaarboek*, 32, p. 15-35.
- BOFFA S., 2018. Les fortifications de la ville de Nivelles vers 1575. Un plan méconnu extrait du *Piante di fortezze d'Italia, d'Ungheria, di Fiandra e di Francia* (Munich, BSB, Ms, Cod. icon. 141), *Le Polygraphe*, 3, p. 5-21.
- BOUSMAR É., 2023 (sous presse). Seigneurs, voulez-vous être damnés ? Le cordelier Olivier Maillard face à la cour de Philippe le Beau (Bruges, 1501 n. st.). In : *L'idée de réforme dans les pays bourguignons et les régions voisines (XIV^e-XVI^e siècles)*, Lille (Publications du Centre européen d'Études bourguignonnes [XIV^e-XVI^e s.], 63).
- BRIL L., 1940. *Inventaire des archives de la ville de Nivelles sous l'Ancien Régime*, Tongres.
- BRUCHET M., 1921. *Archives départementales du Nord. Répertoire numérique. Série B (Chambre des comptes de Lille)*, Lille, 2 vol.

- CEYSSENS L., 2002. Nijvel. In : *Lexikon van de Belgische Minderbroederskloosters*, vol. 2, Brussel (Bibliografische inleiding tot de Belgische kloostergeschiedenis vóór 1796, 59), p. 859-874 (= *Franciscana*, 46, 1991, p. 135-150).
- CHANTINNE F., 2015. De la villa au burgus (VII^e-XI^e siècles) : questions à partir des recherches archéologiques sur Nivelles et son abbaye. In : BOUSMAR É. & BIJSTERVELD A.-J. (dir.), *Abbayes, chapitres et couvents dans les villes brabançonnnes*. Du paysage urbain médiéval au patrimoine culturel contemporain. Actes du XVII^e colloque « La ville brabançonne ». Nivelles, 11 et 12 octobre 2014, *Noordbrabants historisch jaarboek*, 32, p. 37-53.
- COOMANS T., 2001. L'architecture médiévale des ordres mendiants (franciscains, dominicains, carmes et augustins) en Belgique et aux Pays-Bas, *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, 70, p. 3-111.
- CORNET N.-J., 1871. *Notes historiques sur les anciens couvents de récollets situés dans la partie wallonne (sic) de la Belgique et formant la province franciscaine dite de la Flandre*, Louvain (= *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, VIII).
- COURTENS A. & MICHELIS R., 1932. Restauration et aménagement de l'église des Récollets et de ses abords, *Annales de la Société archéologique et folklorique de Nivelles et du Brabant wallon*, XIII, p. 63-71.
- DE WAHA M., 2005. Nivelles. La tour Simone et l'enceinte urbaine. In : MAQUET J. (dir.), *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, p. 457-458.
- D'HOOP A., 1929. *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant. Tome IV. Couvents et prieurés, béguinages, commanderies*, Bruxelles (Inventaires sommaires des Archives de l'État en Belgique).
- DLABAČOVÁ A., 2016. Transcending the Order: The Pursuit of Observance and Religious Identity Formation in the Low Countries, c. 1450-1500. In : ROEST B. & UPHOFF J. (éd.), *Religious Orders and Religious Identity Formation, ca. 1420-1620. Discourses and Strategies of Observance and Pastoral Engagement*, Leiden, p. 86-109 (The Medieval Franciscans, 13).
- GAUTIER P., BAUDRY A., HENNE P. & VANNIEUWENHUYZE B., 2014. « De constructione ecclesiae Rubeae Vallis anno 1511 » : La construction de l'église de Rouge-Cloître (Auderghem, Bruxelles) selon Gaspar Ofhuys, *Mélanges de Science religieuse*, 71, 4, p. 45-58.
- GAUZE, J.-H., 1960. L'ancien couvent des « Récollets à Nivelles », *Le Folklore brabançon*, 159, p. 306-307.
- HELLER F. & VAN DRIESSCHE A., 2016. Nivelles/Nivelles : rue de Mons, ancienne église du Grand Saint-Jacques, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 24, p. 13-16.
- HERBECQ M. & GODDING P., 1994. Les ordonnances concernant la ville de Nivelles au moyen âge (13^e siècle-1531), *Bulletin de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, 36, p. 1-113.
- HOEBANX J.-J., 1964. Abbaye de Nivelles. In : BERLIÈRE U. et al. (dir.), *Monasticon belge. Tome IV. Province de Brabant*, vol. 1, Liège, p. 269-303.
- KERKHOFF J., 2008. *Maria van Hongarije en haar hof (1505-1558). Tot plichtsbetrachting uitverkoren*, Hilversum.
- OSTERRIETH M., 2005. Nivelles. L'église de l'ancien couvent des Récollets, devenue l'église paroissiale des Saints-Jean-et-Nicolas. In : MAQUET J. (dir.), *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, p. 119-120.
- PECHEUR F., 2022. Étude d'un portrait de Marguerite d'Autriche, *Le Polygraphe*, 7, p. 9-22.
- Plaatsingslijst, s.d. *Plaatsingslijst van het Archief Vlaamse Minderbroeders*, Leuven (<https://kadoc.kuleuven.be/db/inv/1649.pdf>, consulté le 8 septembre 2023).
- SCHONNE G.E., 1980. *Nivelles, les Récollets. Six siècles de présence franciscaine*, Nivelles.
- S[TREEL] B., 2018. Couvent des Récollets – couvent des Franciscains (https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?codeInt=25072-INV-0453-02, consulté le 8 septembre 2023).
- TARLIER J. & WAUTERS A., 1862. *La Belgique ancienne et moderne. Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant. Ville de Nivelles*, Bruxelles.
- VAN BELLE J.-L., 1994. *Signes lapidaires. Nouveau dictionnaire. Belgique et Nord de la France*, Louvain-la-Neuve.
- VANDERWAUWEN É., 1970. *Histoire de l'église et du couvent des Récollets à Nivelles*, Nivelles.

Sources

- GAUTIER P., 1998. *Le couvent des Récollets de Nivelles. Étude archéologique*, mémoire de licence, Université catholique de Louvain.
- LE POIVRE P., 1585-1622. *Recueil de plans de villes et de châteaux, de fortifications et de batailles, de cartes topographiques et géographiques, se rapportant aux règnes de Charles-Quint, de Philippe II et d'Albert et Isabelle*, s.l., pl. 42 (Nivelle asiegee lan 1580 par le cont de Mansfelde, 1618) (Bibliothèque royale de Belgique, Ms. 19.611).
- LUSSEAU E., 2000. *Le couvent des Récollets de Nivelles. Étude et proposition en vue de la restauration et de la réaffectation des ailes sud et ouest*, mémoire de maîtrise, KULeuven.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

**Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud :
confrontation des données matérielles
et historiques sur le champ de bataille
de Waterloo à partir de prospections
métalliques**

Dominique BOSQUET et Philippe DELPIERRE

Introduction

Le 18 juin 1815, il est environ 19 heures 30 lorsque la Moyenne Garde française, composée des 3^e et 4^e Chasseurs à pied, du 4^e Grenadiers et d'un bataillon du 3^e Grenadiers, monte à l'assaut des positions anglaises, tenues notamment par la Royal Horse Artillery, le Royal Regiment of Artillery et le 1st Regiment of Foot Guards, sur la crête matérialisée par le chemin des Vertes Bornes, noyée dans l'épaisse fumée couvrant le champ de bataille. Pour Napoléon, il s'agit là d'une dernière tentative, désespérée, de remporter la victoire alors que la bataille touche à sa fin (Adkin, 2001, p. 391-397).

Des témoignages, anglais principalement, rapportent avec une certaine précision la position des troupes et la direction de l'attaque menée par les Français selon un axe sud/nord, les différents bataillons des 3^e et 4^e Chasseurs se trouvant au nord-ouest de l'actuelle Butte du Lion. Ces sources indiquent également l'axe suivi lors de la contre-attaque anglaise à l'encontre de la Moyenne Garde en déroute, fort logiquement selon une direction inverse, au départ de la crête vers le bas du vallon (Adkin, 2001, p. 396-397).

Si l'on tient à l'esprit les travaux de spécialistes en neurosciences tels que John Coates (2012) et Daniel Kahneman (2011), cités par Alasdair White (2016, p. 28-29), à propos des effets du stress sur la mémoire directe des soldats luttant pour leur vie en plein combat, il est légitime de se poser la question du degré de fiabilité de ces récits historiques basés en grande partie sur des témoignages directs et des rapports militaires. Et ceci d'autant plus qu'ils ont été rédigés, pour la majorité d'entre eux, quinze ans ou plus après la bataille. La question est alors pour l'archéologie d'estimer à quel point il serait possible, sur la base d'éléments matériels retrouvés de nos jours, d'étayer ou, au contraire, de nuancer, voire de contredire, les sources historiques.

Il reste aussi à démontrer que, sur un site soumis à l'agriculture intensive depuis 200 ans et ce dès la

première année suivant la bataille (sources inédites, archives familiales du comte Guibert d'Oultremont), l'information résiduelle a été, en partie au moins, suffisamment préservée pour qu'on puisse se fonder sur la répartition spatiale des objets et déchets métalliques issus des combats pour tirer des conclusions convaincantes, notamment sur les mouvements et la composition des troupes, que ce soit ou non à l'appui des données historiques. A fortiori sur ce secteur en particulier, puisqu'il s'agit d'un versant en pente assez forte.

Les résultats accumulés depuis 2015 par l'équipe de *Waterloo Uncovered* (Bosquet *et al.*, 2015 ; 2016 ; 2017 ; Moulaert, 2018 ; Moulaert *et al.*, 2019 ; 2020) tendent à montrer que l'archéologie permet en effet d'objectiver l'histoire, y compris pour des événements aussi récents que celui-là. En l'absence de structures en creux liées à ces derniers, la détection des métaux, qui fait partie intégrante de l'archéologie des champs de bataille, joue ici un rôle déterminant, car elle permet l'enregistrement de ces données matérielles qui sont conservées, pour l'essentiel, dans la couche de labour qui couvre actuellement la quasi-totalité du champ de bataille.

Cette notice concerne les résultats obtenus lors d'une courte campagne de détection des métaux sur la partie du champ de bataille de Waterloo ayant été le théâtre de cette dernière charge des Français à l'encontre des Alliés (parc. cad. : Braine-l'Alleud, 4^e Div., Sect. C, n^{os} 1^A, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 36, 37, 38, 39 ; coord. Lambert : 152889 est/151950 nord).

Analyse de la répartition spatiale des boutons d'uniforme

Plusieurs boutons de la Garde impériale (1-4) ont été découverts à proximité de la Butte du Lion, à l'endroit où fut mené l'assaut et qui fut, peu de temps après, le théâtre de la débâcle française. Il est important de noter que la plupart des boutons en question ne permettent pas de distinguer la Vieille Garde de la Moyenne et de la Jeune Garde. Toutefois, une de ces pièces (1) est un petit module des Grenadiers de France,

trouvé à 10 m à peine au sud du chemin des Vertes Bornes, qui représente la limite nord au-delà de laquelle aucun objet français n'a jamais été découvert, et ce malgré des prospections systématiques et répétées. Ceci n'est pas étonnant, dans la mesure où les troupes françaises n'ont jamais réussi à traverser les lignes alliées réunies sur la crête et un peu en arrière de celle-ci.

Depuis le 12 mai 1814, les soldats portant ce type de bouton (Fallou, s.d., p. 162) faisaient partie des corps royaux de France et, auparavant, de la Vieille Garde, c'est-à-dire des 1^{ers} Grenadiers et Chasseurs à pied qui la composaient toujours en juin 1815. Or, au moment de l'assaut dont il est question et toujours selon les récits historiques, la Vieille Garde se trouvait à l'auberge de la Belle-Alliance, soit à plus de 1 km au sud.

D'autres incohérences apparaissent également en ce qui concerne la composition des troupes françaises, révélées par l'analyse de la répartition des boutons d'uniforme en particulier. On trouve ainsi, sur un secteur bien circonscrit au sein duquel aucune pièce anglaise n'a été trouvée :

- un bouton (5) appartenant au 2^e de ligne (II^e corps de Reille, 6^e division de Jérôme, 2^e brigade de Soye), corps d'armée positionné devant la ferme d'Hougoumont, à 1 km vers l'ouest ;

- un bouton (6) du 42^e de ligne, corps qui n'a jamais combattu à Waterloo, mais bien en France et plus précisément en Savoie et dans l'Ain (Hanoteau & Bonnot, 1913, p. 58-59) ;

- trois boutons (7-9) appartenant respectivement aux 59^e de ligne (IV^e corps de Gérard, 13^e division de Vichery, 1^{re} brigade de Le Capitaine), 63^e de ligne (IV^e corps de Gérard, 12^e division de Pécheux, 2^e brigade de Shoefer) et 75^e de ligne (VI^e corps de Mouton, 21^e division de Teste, 2^e brigade de Penne), régiments n'ayant jamais été positionnés à cet endroit du champ de bataille et accompagnant Grouchy vers Wavre au moment où le dernier assaut était donné sur la crête (Arcq, 2008, p. 12) ;

- un bouton du 62^e de ligne, régiment dissous en 1815 (Hanoteau & Bonnot, 1913, p. 81) ;

- un bouton (10) du 117^e de ligne (II^e corps de Reille, 9^e division de Foy, 2^e brigade de Jamin), régiment dissous en 1814 après la bataille de Barcelone ;

- un bouton du 102^e de ligne, régiment qui ne figurait pas dans l'organigramme de Waterloo car stationné près de Belfort sous les ordres du général Lecourbe.

Pour ce qui concerne les troupes anglaises engagées dans ce combat final, les boutons d'uniforme mis au jour et qui témoignent de la poursuite menée par



Braine-l'Alleud : objets découverts lors des prospections au détecteur de métaux : 1. Bouton de la Vieille Garde ; 2-4. Boutons de la Garde impériale ; 5. Bouton du 2^e de ligne ; 6. Bouton du 42^e de ligne ; 7. Bouton du 59^e de ligne ; 8. Bouton du 63^e de ligne ; 9. Bouton du 75^e de ligne ; 10. Bouton du 117^e de ligne ; 11. Applique de giberne française ; 12. Boucle française ; 13. Bouton de guêtre français ; 14. Bouton du 1st Regiment of Foot Guards ; 15. Bouton du Royal Regiment of Artillery ; 16. Bouton de la Royal Horse Artillery ; 17. Boucle anglaise ; 18. Pierre à fusil anglaise.

les Anglais à l'encontre des Français en déroute, confirment sans ambiguïté les récits historiques. On trouve ainsi un bouton (14) du 1st Regiment of Foot Guards (1^{re} brigade de Maitland), qui a effectivement participé à cette contre-attaque, et deux boutons (15-16) identifiant respectivement le Royal Regiment of Artillery et la Royal Horse Artillery, tous deux déployés à cet endroit même du champ de bataille dès le début des événements. Une pierre à fusil anglaise (18) complète cet ensemble.

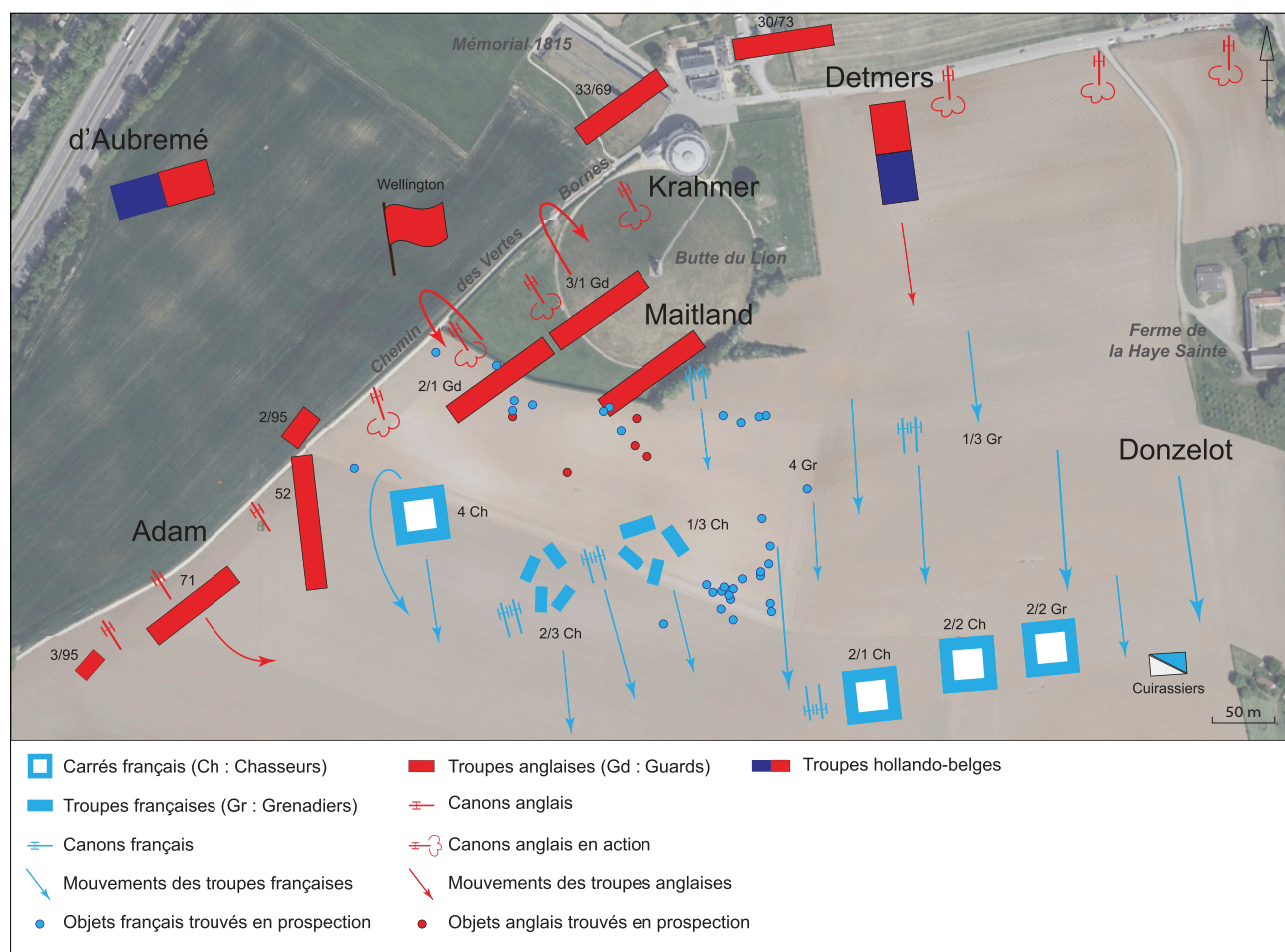
Analyse de la répartition spatiale des munitions et autres déchets métalliques

À ces éléments d'uniforme s'ajoutent diverses pièces d'équipement perdues lors des combats, telles que différents modèles de boucles plus ou moins fragmentaires (12, 17) et des décorations (couronne, grenades et corps de chasse ; 11) de gibernes françaises permettant de confirmer la présence des Chasseurs de la Garde à cet endroit, de même qu'un bouton de guêtre français (13) et une pièce de monnaie de 12 francs-argent de 1809.

S'ajoute à cela quantité de munitions parmi lesquelles, en plus de quelque 160 balles de mousquet en plomb, on compte deux boulets tirés par les Français à en juger par leur position dans le flanc du versant, alors que des éclats de bombes et des biscaïens témoignent de la riposte anglaise vers le vallon, que ce soit lors de la charge de la Garde ou de celle, plus tôt dans la journée, des cuirassiers à cheval français.

Conclusion

Le premier enseignement de cette courte étude est que les éléments d'uniforme des deux armées ont été retrouvés dans une position qui correspond le mieux à la troisième phase de la retraite française telle que décrite et illustrée par Adkin (2001, p. 397, map 42). À ce moment, la débâcle française est générale, incluant également l'artillerie, les carrés de deuxième ligne des 2^e Chasseurs et 2^e Grenadiers, les cuirassiers, à l'arrêt, ne suffisant pas à enrayer le flot de fuyards. Les Anglais se lancent à leur poursuite, sauf cinq bataillons des 1st Guards de Maitland qui, à la suite d'un ordre mal compris, reforment leurs carrés sur la crête (Adkin, 2001, p. 397).



Troisième phase du recul de la Garde et position des objets découverts lors des prospections au détecteur de métaux. Les chiffres associés aux rectangles et carrés de couleur renseignent le nombre de bataillons et le régiment (par exemple 2/3 Ch = deux bataillons du 3^e Chasseurs). Les chiffres seuls correspondent aux n^{os} des régiments, ceux-ci étant au complet (d'après Adkin, 2001, p. 397, map 42).

Ainsi, deux siècles d'érosion agricole et des décennies de pillages au détecteur de métaux n'ont pas suffi à détruire ou brouiller totalement la répartition spatiale des éléments métalliques diagnostiques, même si ceux-ci ont été mis au jour en nombre nettement inférieur à ce qu'on imagine de leur densité d'origine. C'est là un fait assez remarquable et pour le moins étonnant sur un versant aussi prononcé, qui encourage à poursuivre ces recherches sur l'ensemble du champ de bataille.

Par contre, il est étonnant de remarquer que, si les Français sont bien là où on les attendait, les régiments représentés sont pour le moins disparates, certains d'entre eux n'étant pas censés être à cet endroit du champ de bataille, voire même à Waterloo tout simplement. Il est probable qu'il faille voir ici, au moins en partie, un témoignage du caractère très hétéroclite des régiments et de l'équipement français, composés à la hâte au moment de former l'armée du Nord, avec les hommes et le matériel immédiatement disponibles. En ce qui concerne les boutons de la Vieille Garde, qui, pour rappel, n'a pas pris part à ces combats, une hypothèse peut être avancée : certains chasseurs de la Vieille Garde pourraient avoir été mutés dans la Moyenne Garde avec un grade supérieur et auraient donc bien participé à l'assaut final.

En revanche, la présence de ces mêmes boutons bien au-delà de la limite nord atteinte par les troupes de Napoléon selon les récits historiques est, quant à elle, plus difficile à expliquer. Quoi qu'il en soit, deux boutons ne permettront pas de conclure, par exemple que, peut-être, les Français ont été plus proches de percer la ligne de front anglaise que ce que ces mêmes récits relatent. La poursuite de recherches systématiques au-delà du chemin des Vertes Bornes pourrait alimenter la question à l'avenir et amener des éléments de réponse plus étayés.

Remerciements

Au comte Guibert d'Oultremont pour l'accès à ses archives familiales.

Bibliographie

- ADKIN M., 2001. *The Waterloo Companion. The complete guide to history's most famous land battle*, London.
- ARCQ A., 2008. *Wavre & le combat de Namur. 18-21 juin 1815. L'épilogue de la campagne de Belgique*, Allonzier-la-Caille (Les Batailles oubliées, 11).
- BOSQUET D., POLLARD T., DE SMEDT P., EVANS M., EVE S., FOINETTE C., VAN MEIRVENNE M. & WHITE A., 2015. Le projet « Waterloo Uncovered » : quand l'archéologie revisite l'histoire. In : FRÉBUTTE C. (coord.), *Pré-actes des Journées d'Archéologie en Wallonie, Rochefort 2015*, Namur (Rapports, Archéologie, 1), p. 151-154.

- BOSQUET D., POLLARD T., DE SMEDT P., EVANS M., EVE S., FOINETTE C., VAN MEIRVENNE M. & WHITE A., 2016. Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : fouilles sur le domaine d'Hougoumont dans le cadre du projet *Waterloo Uncovered*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 24, p. 29-31.
- BOSQUET D., POLLARD T., EVANS M., EVE S., FOINETTE C. & WHITE A., 2017. Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : poursuite des investigations archéologiques sur le domaine d'Hougoumont dans le cadre du projet *Waterloo Uncovered*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 25, p. 18-20.
- COATES J., 2012. *The hour between dog and wolf. How risk taking transforms us, body and mind*, London.
- FALLOU L., s.d. *Le bouton d'uniforme français (de l'Ancien régime à fin juillet 1914)*, s.l.
- HANOTEAU J. & BONNOT É., 1913. *Bibliographie des historiques des régiments français*, Paris (Revue des Bibliothèques, suppl. XI).
- KAHNEMAN D., 2011. *Thinking, fast and slow*, New York.
- MOULAERT V., 2018. Waterloo/Waterloo : évaluation archéologique en face de la ferme de Mont-Saint-Jean, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 26, p. 14-15.
- MOULAERT V., BOSQUET D., COLLETTE O., EVANS M., EVE S., FOINETTE C. & POLLARD T., 2019. Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud, Lasne/Plancenoit et Waterloo/Waterloo : investigations archéologiques dans le cadre du projet *Waterloo Uncovered*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 27, p. 30-34.
- MOULAERT V., BOSQUET D., LAFOREST C., EVANS M., EVE S., MACKINNON G. & POLLARD T., 2020. Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud, Waterloo/Waterloo et Lasne/Lasne-Chapelle-Saint-Lambert : recherches dans les fermes d'Hougoumont, de Mont-Saint-Jean et de Fichermont dans le cadre du projet *Waterloo Uncovered*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 32-38.
- WHITE A., 2016. *Of Hedges, Myths and Memories. A historical reappraisal of the château/ferme d'Hougoumont. Battlefield of Waterloo. Belgium*, Braine-l'Alleud.

Tubize/Saintes : approche partielle du moulin de Hondzocht lors des travaux de restauration

Didier WILLEMS

Cadre historique et contexte de l'intervention

Dominant la vallée de la Senne, le moulin de Hondzocht se dresse dans le hameau du même nom, le long de la chaussée d'Enghien (parc. cad. : Tubize, 4^e Div., Sect. B, n° 97^{2A} ; coord. Lambert : 136497 est/155979 nord). Il est parfois dénommé moulin de Labaque ou Labacq, appellation associée à celle d'une ferme proche quelque peu postérieure puisque construite en 1779 (Saintes, 2021).

En effet, il fut érigé en 1775 même si, en raison de confusions, plusieurs documents lui attribuent une origine vers 1500 (Saintes, 2021 ; Trussart, 2007). Il semble déjà présent sur la carte de Ferraris (1771-1778) ; sa configuration y est néanmoins peu explicite. En juin 1815, Frédéric d'Orange-Nassau utilisa le moulin comme poste d'observation (Kempeneer, 2017). L'activité meunière y fut assumée quasi sans discontinuité jusqu'en 1979.

Pourtant classé comme monument depuis le 4 avril 1944, ce moulin s'est progressivement dégradé et peu d'attention lui a été portée, à l'exception d'une réparation externe et du remplacement des ailes en 1972 ou 1973. En 2015, celles-ci furent ôtées car elles menaçaient de tomber (Kempeneer, 2017). Il fallut attendre 2018 pour qu'un projet de réhabilitation soit déposé par l'intercommunale du Brabant wallon (inBw). Celui-ci consiste en la remise en état du moulin, avec maintien de la tour et remplacement de la passerelle de pourtour par une galerie, afin d'accueillir un centre didactique consacré à la meunerie.

L'intervention archéologique, menée de manière discontinue du 23 février au 28 mars 2022, consista uniquement en un suivi des démolitions de la passerelle ; l'édifice à proprement parler n'a par conséquent pas fait l'objet d'une étude de bâti. Cette opération donna l'opportunité d'ouvrir huit sondages sur le pourtour du moulin.

Description des vestiges

Le moulin se compose d'une tour tronconique surmontée d'une calotte tournante et d'une passerelle de pourtour au sommet de laquelle une aire de circulation permettait au meunier d'orienter les ailes. L'édifice était accessible des côtés sud (A) et nord (B) par deux couloirs, suffisamment larges pour permettre le passage d'un charroi. Le couloir sud était bordé de deux espaces voûtés. Le couloir nord avait quant à lui la particularité d'être légèrement désaxé vers le nord-ouest et de présenter des parois aveugles.

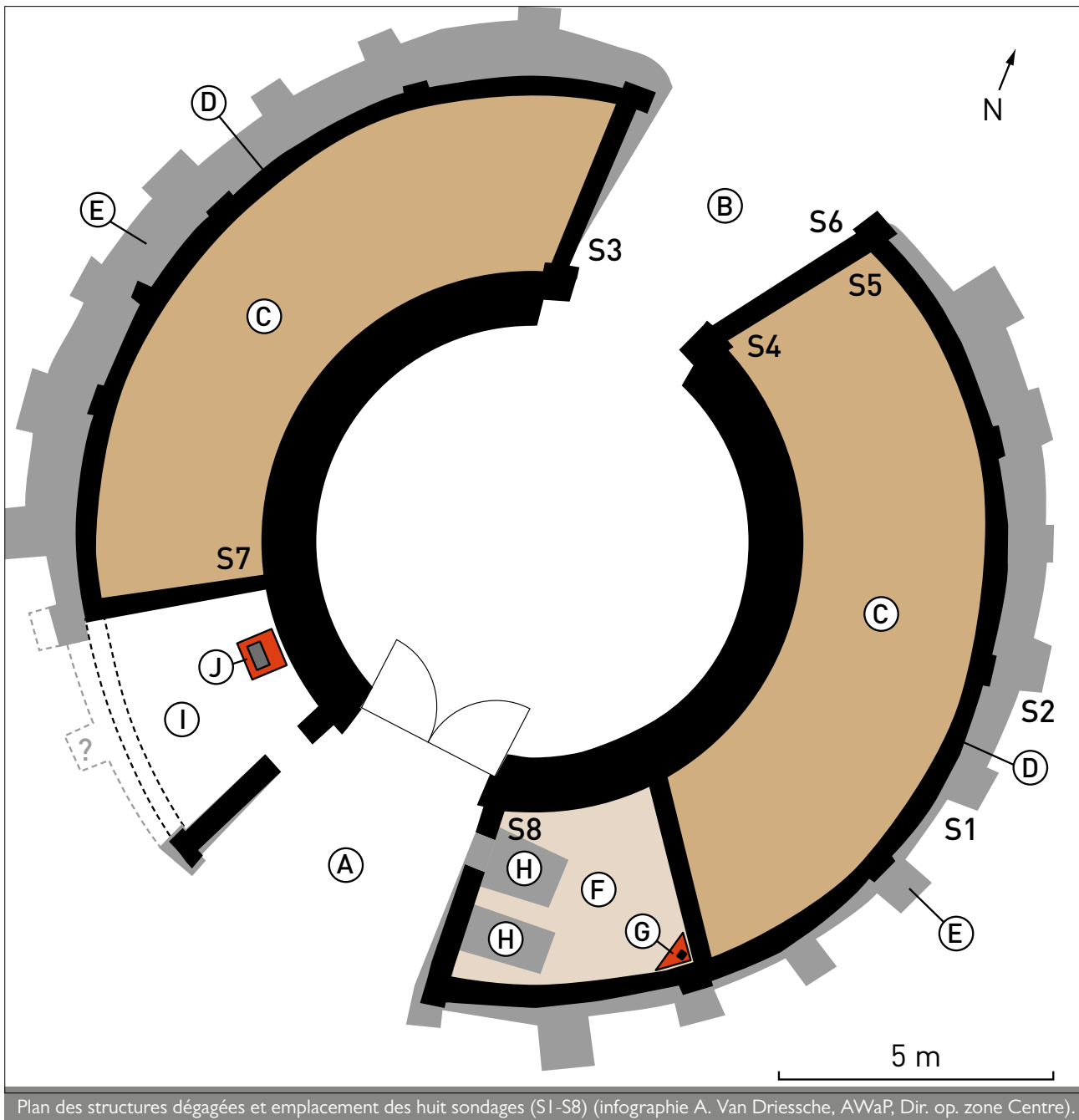
La tour est construite en briques de teinte orangée se caractérisant par un gabarit de $22,5/23 \times 10,5/11 \times 5/5,5$ cm de côté. Son soubassement s'élève sur six à treize assises de briques, soit 39 à 83 cm. Ce nombre variable d'assises indiquerait que le relief naturel, qui accusait une pente descendante du sud vers le nord-ouest, aurait été maintenu pour ériger le moulin.

L'espace compris entre la tour et la ceinture extérieure de la passerelle était comblé d'un remblai limoneux (C) recouvert par une couche de cendrée épaisse d'une quinzaine de centimètres, elle-même surmontée par de la terre arable sur 50 à 55 cm, constituant de la sorte une aire de circulation.

La démolition de la passerelle de pourtour fit apparaître un premier état de son mur extérieur (D). D'un diamètre approximatif de 17 m hors tout,



Saintes : le moulin de Hondzocht en cours de travaux.



il repose sur une couche sableuse de teinte verdâtre contenant des galets, présente à 77 cm sous la surface actuelle. Bâtie à l'aide de briques de teinte orangée ($23/24 \times 10,5 \times 5,5/6$ cm) posées en assises alternées boutisse-panneresse, la maçonnerie était épaisse de 47 cm à la base et 35-36 cm hors sol. Douze saillies larges de 57 à 58 cm et débordant d'environ 11 cm se répartissaient sur la circonférence. L'ensemble était badigeonné de chaux.

Ce mur extérieur, qui devait marquer des signes de faiblesse, fut par la suite doublé par un second (E), caractérisé par dix-huit contreforts maintenant la façade initiale. Ceux-ci étaient espacés de 1,28 à 1,60 m et huit d'entre eux englobaient les saillies précitées. Ils étaient construits en briques (gaba-

rits de $21,5/22 \times 9/9,5 \times 6$ cm et $23 \times 11 \times 6$ cm) et badigeonnés de chaux. Leurs épaisseurs oscillaient entre 75 cm et 1,06 m. Leurs fondations étaient positionnées plus haut que celles des saillies du premier mur, à 55 cm sous la surface, sur une couche limono-sableuse incluant des galets en proportion moindre que dans la couche sableuse sous-jacente. Quant aux murets construits entre les contreforts et appuyés contre le mur originel, ils étaient également édifiés en briques (gabarits de $21,5/22 \times 9/9,5 \times 6$ cm et $21 \times 9,5/10,5 \times 5,5$ cm).

Le couloir d'entrée méridional (A), jadis pavé, donnait accès à deux pièces latérales voûtées. Celle située à l'est (F) n'était plus accessible, sa porte, large de 94 cm, ayant été condamnée par une maçonnerie

en briques. Ses dimensions intérieures étaient d'environ 2,76 m (côté tour) à 4,53 m (côté extérieur) de long sur 3,25 m de profondeur. Une maçonnerie de plan triangulaire (G) dotée d'un conduit quadrangulaire était aménagée dans l'angle oriental de la pièce. Des traces de charbon de bois et de terre brûlée orientent l'interprétation vers un foyer. Deux contreforts (H) en briques de récupération, larges de 79 et 93 cm, avaient été maçonnés contre la face interne du mur donnant sur le couloir ; l'un s'appuyait d'ailleurs contre la condamnation de la porte d'accès. L'hypothèse avancée est qu'ils auraient été érigés après un effondrement partiel de la voûte, préalablement au comblement définitif de la pièce.

Un second espace de configuration et de dimensions similaires faisait le pendant à l'ouest (I). Un foyer (J) de 74 × 70 cm avait été aménagé au sol, à proximité du mur de la tour. À une époque récente, cette pièce fut agrandie vers le sud, occasionnant le percement du mur extérieur de la passerelle de pourtour.



Vue vers le nord du moulin en cours de démolition. On y voit de droite à gauche l'épais remblai entre la tour du moulin et la passerelle, le premier mur de celle-ci et un des contreforts du second mur appuyé sur un muret.

Remerciements

Adam Marlot (inBw), Sabine Okkerse (architectenbureau Sabine Okkerse), Alain Starck (Liégeois Group) et l'équipe de J.T. Bati.

Mes collègues de l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre) : Marie-Laure Van Hove, Aude Van Driessche, Heydan Rossini et Jérémy Huaux pour leur aide sur terrain.

Bibliographie

- KEMPENEER F., 2017. Molen van Hondzocht kan volgend jaar gerestaureerd worden (<https://www.persinfo.org/nl/nieuws/artikel/molen-van-hondzocht-kan-volgend-jaar-gerestaureerd-worden/33216>, consulté le 31 août 2023).
- Saintes, 2021. Saintes (Tubize), Waals-Brabant (<https://www.molenechos.org/molen.php?nummer=290>, consulté le 31 août 2023).
- TRUSSART A., 2007. Le moulin de Saintes à Tubize, *La Lettre du Patrimoine*, 6, p. 7.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Enghien, pl. 62.

Waterloo/Waterloo et Lasne/Plancenoit : poursuite des investigations archéologiques du collectif *Waterloo Uncovered*

Dominique BOSQUET, Véronique MOULAERT, Caroline LAFOREST, Gaille MACKINNON, Stuart EVE, Quentin GOFFETTE, Duncan WILLIAMS, Mark EVANS et Tony POLLARD

Introduction

Après deux ans d'interruption due à la pandémie de Covid-19, l'équipe de *Waterloo Uncovered* (Bosquet *et al.*, 2015 ; 2016 ; 2017 ; Moulaert *et al.*, 2019 ; 2020) a retrouvé le champ de bataille en 2022 pour y poursuivre ses recherches sur deux sites : la ferme de Mont-Saint-Jean et le village de Plancenoit.

À la ferme de Mont-Saint-Jean, la fouille d'un dépôt d'objets métalliques associés à des ossements humains amputés s'est poursuivie. Menée à la fin de la campagne 2019 (Moulaert *et al.*, 2020, p. 32-35), celle-ci avait dû être interrompue, les vestiges ayant été protégés par un géotextile avant le remblaiement de la tranchée.

À Plancenoit, des sondages limités ont été effectués sur trois anomalies géophysiques repérées lors d'une



Plusieurs analyses sont à prévoir afin d'affiner la connaissance du profil biologique de l'individu. Une reconstruction crânio-faciale sera tentée, basée notamment sur un relevé en micro-CT (tomodensitométrie). Une analyse des isotopes du strontium, de l'oxygène et



Ferme de Mont-Saint-Jean, tranchée I : relevé photogrammétrique du squelette (US 110), des membres amputés (US 111 et US 116) et des ossements d'animaux (US 112).

du soufre pourrait être réalisée afin de déterminer l'origine géographique de l'individu et son régime alimentaire. Un examen dentaire permettrait de préciser son âge. Enfin, une analyse parasitologique des sédiments prélevés au niveau de la cavité abdominale permettrait d'avoir un aperçu de son hygiène et son état de santé au moment de la mort. Des contacts ont déjà été pris avec divers laboratoires susceptibles de mener ces types de recherches, reste à trouver les fonds nécessaires.

Des membres amputés ont été mis au jour à proximité du squelette. Un membre supérieur gauche replié à angle droit a été retrouvé non loin d'une concentration d'objets métalliques comprenant des boîtes de munitions et un fragment de fourreau de sabre. Il reposait sur trois larges côtes appartenant peut-être à un équidé. L'amputation se situe au niveau du tiers proximal de la diaphyse de l'humérus et la blessure au niveau du tiers distal de l'avant-bras. L'extrémité de l'avant-bras, le poignet et la main de l'individu sont manquants, peut-être emportés par un boulet de canon ou coupés, mais la mauvaise conservation des bords osseux ne permet pas de le déterminer.

Un tibia gauche en connexion anatomique lâche avec la fibula (US 116) a été découvert à une vingtaine de centimètres du squelette. Ce membre présente les signes d'une amputation au niveau du quart proximal de la diaphyse, donc sous le genou, ainsi qu'une frac-

ture en biais au niveau du tiers distal, laquelle est plus distale sur la fibula. Le reste de la jambe ainsi que le pied sont manquants.

Un membre inférieur gauche (US 111) présente une fracture comminutive localisée au niveau du tiers distal de la jambe ; l'amputation a été pratiquée au-dessus du genou. Le genou s'appuie sur le coude gauche du squelette et les orteils sur le crâne de celui-ci. Un tibia découpé d'équidé ou de bœuf (US 112) a été découvert à une quinzaine de centimètres plus au nord.

Les squelettes d'équidés, qui n'ont pas encore été soumis à une analyse archéozoologique complète, correspondent à des animaux soit déposés morts dans le fossé, soit peut-être achevés sur place, comme en témoigneraient la position de certains ossements, évoquant une bête tombée à genoux, et la présence de balles de mousquet en étroite association avec ces derniers. Une analyse plus poussée devra permettre de vérifier ces hypothèses, de même que la ou les espèces représentées.

Le fait que les vestiges reposent directement sur le Bt holocène indique que, si fossé il y a eu, il a été curé, voire élargi, avant d'accueillir les restes. On peut également envisager l'hypothèse d'un dépotoir creusé à dessein au bord de l'ancienne route et facilement accessible.



Ferme de Mont-Saint-Jean, tranchée 1 : squelette d'équidé.

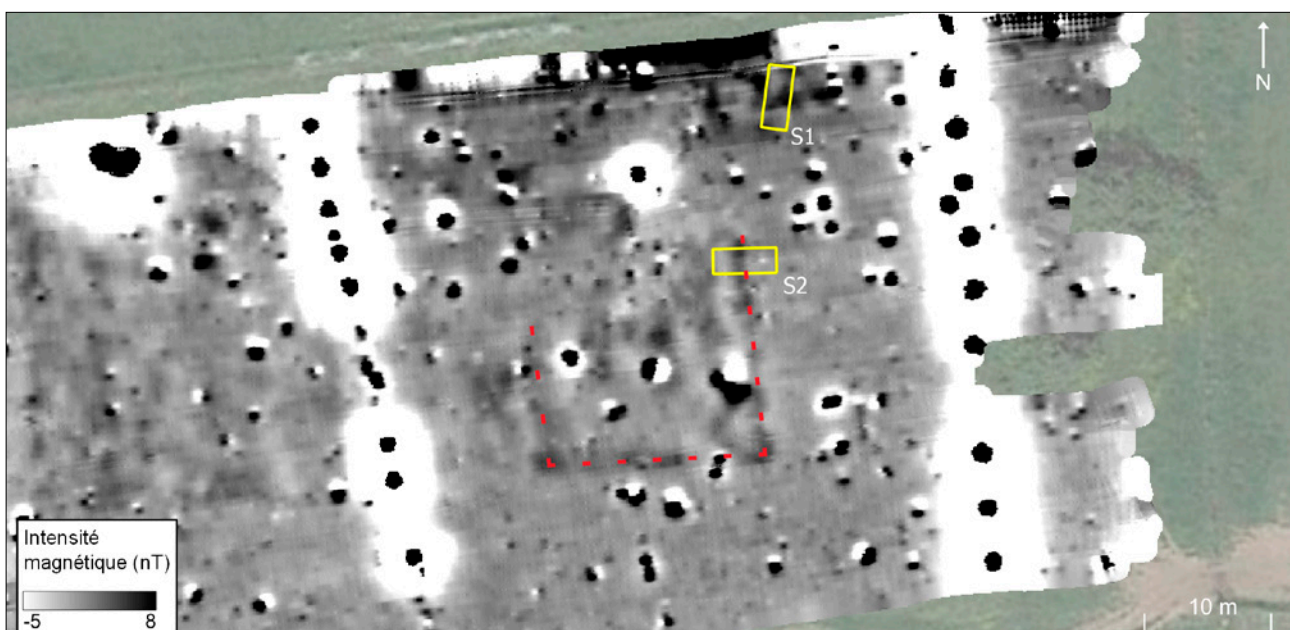
La découverte d'un dépôt constitué d'un mélange aussi hétéroclite et la présence en son sein d'un corps humain complet nous place au cœur des questions liées à la médecine de guerre et à la gestion des hôpitaux de campagne à l'époque napoléonienne, mais nous interpelle aussi quant aux considérations qui ont motivé un tel traitement du cadavre. On sait pourtant que des victimes ont bénéficié de sépultures collectives et individuelles avant que les vainqueurs ne quittent le champ de bataille. Ce n'est qu'une fois abandonné par les troupes que les populations locales ont eu pour lourde tâche de nettoyer le théâtre des opérations, brûlant les débris humains et animaux sur des bûchers et évacuant les corps complets dans des charniers. Le geste qui a présidé au rejet du cadavre de Mont-Saint-Jean s'apparente plus à ce dernier cas de figure et pourrait donc aussi être lié au nettoyage de la ferme avant que ses habitants n'en reprennent possession.

Une campagne supplémentaire au moins sera nécessaire pour achever les investigations à Mont-Saint-Jean, dans la mesure où les limites du dépôt n'ont été atteintes ni au sud-est, où les pieds du squelette touchent le bord de la tranchée, ni au nord-ouest, des restes animaux ayant été mis au jour dans la tranchée 2.

Plancenot

Le village de Plancenot a été le cadre de combats féroces à la fin de la bataille, principalement entre les troupes françaises et prussiennes revenues porter assistance à Wellington, les uns comme les autres ayant perdu et repris le village à plusieurs reprises (Adkin, 2001, p. 379-381) jusqu'à la défaite définitive des Français, intervenue vers 20 heures seulement, le 18 juin 1815.

Les investigations archéologiques réalisées à Plancenot ont été guidées par les résultats d'une importante campagne de prospection géophysique (Williams *et al.*, 2022) ayant notamment révélé la présence d'une anomalie magnétique potentiellement due à la présence d'un bâtiment dont ne subsisteraient que les fondations. Le sondage S2 a mis au jour une tranchée remplie de briquillons et traversant le sondage selon un axe nord/sud, correspondant à celui de l'anomalie. Une pièce de monnaie portant la date de 1894 découverte dans ce remblai livre un *terminus ante quem* probable pour la destruction du bâtiment. Cette unité étant exempte de mortier et de moellons, elle est difficilement interprétable comme une fondation de mur. Reste à comprendre pourquoi, si nous sommes bien en présence des vestiges d'un bâtiment, celui-ci



Plancenot : relevé géophysique (susceptibilité magnétique), anomalie correspondant à un bâtiment (ligne rouge pointillée) et emplacement des sondages S1 et S2.

n'est mentionné sur aucune carte et n'a laissé aucun souvenir aux propriétaires des terrains.

Deux autres anomalies magnétiques ont également été testées : l'une (sondage S1) au nord de l'anomalie précitée, correspondait à un dépôt naturel ; l'autre (sondage S3) dans un champ voisin, à 167 m à l'est, une petite concentration de scories et de charbon de bois proche de la surface.

Au vu de ces modestes résultats, les recherches ne seront pas poursuivies à Plancenoit dans l'immédiat, même si le village offre sans aucun doute un potentiel archéologique certain.

Remerciements

À Catherine Coste et David Vandeuren, gestionnaires du Mémorial Waterloo 1815 et de la ferme d'Hougoumont, pour l'accueil et les facilités accordées à l'équipe durant la saison 2022.

À Anthony et Edward Martin, propriétaires de la ferme de Mont-Saint-Jean, pour avoir autorisé et facilité les recherches sur le site, notamment en mettant à disposition de l'équipe les infrastructures de la ferme.

À Jean-Paul Desender, pour nous avoir donné accès aux terrains dont il est propriétaire à Plancenoit.

À Anne-Françoise d'Harveng, de l'Administration communale de Lasne, et à Carine Grandjean, directrice de l'école communale de Plancenoit, pour nous avoir autorisé à utiliser les locaux de l'école comme base archéologique durant les fouilles.

Bibliographie

- ADKIN M., 2001. *The Waterloo Companion. The complete guide to history's most famous land battle*, London.
- BOSQUET D., POLLARD T., DE SMEDT P., EVANS M., EVE S., FOINETTE C., VAN MEIRVENNE M. & WHITE A., 2015. Le projet « Waterloo Uncovered » : quand l'archéologie revisite l'histoire. In : FRÉBUTTE C. (coord.), *Pré-actes des Journées d'Archéologie en Wallonie, Rochefort 2015*, Namur (Rapports, Archéologie, 1), p. 151-154.
- BOSQUET D., POLLARD T., DE SMEDT P., EVANS M., EVE S., FOINETTE C., VAN MEIRVENNE M. & WHITE A., 2016. Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : fouilles sur le domaine d'Hougoumont dans le cadre du projet *Waterloo Uncovered*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 24, p. 29-31.
- BOSQUET D., POLLARD T., EVANS M., EVE S., FOINETTE C. & WHITE A., 2017. Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : poursuite des investigations archéologiques sur le domaine d'Hougoumont dans le cadre du projet *Waterloo Uncovered*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 25, p. 18-20.
- MOULAERT V., BOSQUET D., COLLETTE O., EVANS M., EVE S., FOINETTE C. & POLLARD T., 2019. Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud, Lasne/Plancenoit et Waterloo/Waterloo : investigations archéologiques dans le cadre du projet *Waterloo Uncovered*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 27, p. 30-34.

■ MOULAERT V., BOSQUET D., LAFOREST C., EVANS M., EVE S., MACKINNON G. & POLLARD T., 2020. Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud, Waterloo/Waterloo et Lasne/Lasne-Chapelle-Saint-Lambert : recherches dans les fermes d'Hougoumont, de Mont-Saint-Jean et de Ficherfont dans le cadre du projet *Waterloo Uncovered*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 32-38.

■ WILLIAMS D., DE SMEDT P., WELHAM K. & EVE S., 2022. Early Results from Large-Scale Multi-Method Geophysical Surveys at the Battlefield of Waterloo, Belgium. In : *Recent Work in Archaeological Geophysics. The Geological Society. Burlington House, Piccadilly, London W1J 0BG. Tuesday 6th December 2022. Lecture Abstracts*, London, p. 16-19.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Braine la Leud, pl. 78

TOUTES PÉRIODES

Genappe/Vieux-Genappe : vestiges révélés lors de travaux à la rue de Bruxelles

Didier WILLEMS

Contexte de l'intervention

En juillet 2022, des vestiges sont apparus lors de la mise en œuvre d'un permis d'urbanisme au n° 94 de la rue de Bruxelles (parc. cad. : Genappe, 7^e Div., Sect. H, n° 188^A ; coord. Lambert 72 : 155608 est/144930 nord). Ceux-ci ayant été signalés à l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre) par Anne Davin, présidente du Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe, une intervention archéologique y a été menée les 11 et 12 du même mois.

La carte de Ferraris (1771-1778) représente à cet endroit un bâtiment oblong isolé. Sur le cadastre établi par P.-C. Popp (1842-1879) figurent par contre une *maison* (Sect. H, n° 40) et un *bâtiment* (n° 36) séparés par un *jardin* (n° 35). Les deux édifices correspondent respectivement aux actuels n°s 94 et 96 de la rue de Bruxelles.

Descriptions des vestiges

Les démolitions ont permis de dégager le pignon occidental de la maison n° 94. Il se caractérise par un appareillage régulier de briques orangées, très poreuses et de grandes dimensions (24,5/25 × 12 × 7 cm maximum), liées au mortier de chaux. Sous un ressaut de 12 cm, sa partie inférieure montre l'usage de briques, très cuites pour plusieurs d'entre elles, également liées au mortier de chaux et aux dimensions inférieures à celles de la partie supérieure (20 × 9,5/10 × 6,5/7 cm et 22 × 10/10,5 × 6/6,5-9 cm). Une pierre bleue taillée en trapèze témoignerait de la présence d'un corbeau ayant soutenu un plancher ou une voûte. Deux portes, l'une au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage, ont été rebouchées récemment. Des tirants métalliques modernes témoignent de la nécessité de maintenir le pignon contre la structure portante de la maison. Les façades méridionale (côté voirie) et septentrionale (côté jardin) montrent quant à elles des arrachages et arasements.

Le terrassement a révélé le prolongement vers l'ouest de la façade arrière de la maison. Il s'agissait d'une

élévation en briques épaisse d'une cinquantaine de centimètres reposant sur une fondation en moellons épaisse d'au moins 80 cm ; les moellons se caractérisaient par une taille finie sur leur face extérieure. Une maçonnerie en briques faisant saillie vers l'intérieur, épaisse de 65 cm et conservée sur une longueur de 40 cm, fut repérée à 3,35 m du pignon conservé. À environ 7 m de ce même pignon apparut la limite extérieure de ce qui devait être le pignon occidental du bâti originel.

À l'intérieur de cet espace construit, un pavage en porphyre avait été aménagé. Situé à environ 3 m de profondeur par rapport au trottoir actuel, il s'étendait sur une largeur d'au moins 4,90 m et une longueur d'environ 5,20 m. Les pavés étaient disposés parallèlement à la voirie et bordés de part et d'autre par une bande de pavés positionnés perpendiculairement à la



Vieux-Genappe : le pignon occidental de la maison sise au n° 94 de la rue de Bruxelles.



Vue vers le nord du terrassement.

voirie, faisant vraisemblablement office de rigole ou de bordure. Du côté ouest, cette bordure incluait une dalle trapézoïdale en pierre bleue, peut-être un seuil. L'espace laissé libre entre cette bordure et le pignon arasé était occupé par un aménagement de sol, large de 90 à 95 cm, formé d'une assise de briques.

Le remblai recouvrant ce pavage contenait notamment des débris de construction (mortier, éclats de briques, ardoise) ainsi que des coquilles de moules, du verre et des fragments de faïence.

La coupe visible à l'aplomb du trottoir révélait une structure voûtée en briques. D'une largeur interne de 1,20 m, d'une hauteur de plus de 2,50 m et aux parois épaisses de 24 cm, elle n'était pas ou plus en connexion avec le pavage, mais présentait une extrémité arrondie vers celui-ci. Il pourrait s'agir d'un puits ou d'une citerne.

Interprétation

Comme le démontrent les fondations mises au jour et les portes encore visibles dans le pignon actuel, la maison sise au n° 94 de la rue de Bruxelles devait être originellement plus longue. Elle aurait été réduite d'environ 7 m entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, comme l'indique la confrontation entre la carte de Ferraris et le plan cadastral de P.-C. Popp.

L'édifice était pourvu d'un vaste espace pavé en sous-sol, accessible du côté ouest par un couloir doté d'un sol en briques.



Puits ou citerne visible dans la coupe à l'aplomb du trottoir.

Entre les vestiges de cet édifice et l'habitation sise au n° 96, le terrain serait vierge de toute construction.

Merci à Jérémie Huaux et Heydan Rossini, opérateurs (Agence wallonne du Patrimoine, Direction opérationnelle de la zone Centre) et à Anne Davin (présidente du Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe).

Sources

- *Atlas cadastral de Belgique* publié par P.-C. Popp (1842-1879), plan parcellaire de la commune de Vieux-Genappe.
- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Nivelles, pl. 79.

Jodoigne/Jodoigne : suivi archéologique dans la cour de l'hôtel des Libertés

Marie-Laure VAN HOVE

En juin 2016, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4/ Département du patrimoine) est intervenu dans le cadre d'un projet de restauration et de réaffectation de l'hôtel des Libertés à Jodoigne (parc. cad. : Jodoigne, 1^{re} Div., Sect. G n° 130^e ; coord. Lambert : 185219 est/157325 nord). Le suivi archéologique préconisé concernait dans un premier temps l'arrière-cour du bâtiment, dans laquelle une annexe moderne devait être construite. L'entreprise chargée du chantier a ensuite réalisé quelques sondages profonds dans le bâtiment. Quelques mois après le début des travaux, celle-ci a été déclarée en faillite et le chantier fermé et interdit d'accès. Les investigations archéologiques n'ont pu continuer ni à l'extérieur ni à l'intérieur du bâtiment. Un nouveau projet de restauration a repris en novembre 2019, mais n'intégrait plus la nouvelle annexe ; la zone a donc été remise en état sans autre forme de procès. À l'intérieur les sondages profonds avaient été inondés et leurs parois étaient instables. Les conditions de sécurité n'étant pas réunies pour investiguer minutieusement, seules des observations générales ont été réalisées.

Un ensemble de structures a été mis au jour dans la partie nord-ouest de la cour, sur une superficie d'environ 110 m² et sous un épais remblai récent. Certaines structures se poursuivaient vers l'ouest, sous la berme limitant la zone de fouille. La profondeur du fond de coffre déterminée par l'entreprise étant peu importante, les investigations archéologiques sont restées partielles, et seule une faible quantité de matériel a été récoltée.

Néanmoins, nous avons observé plusieurs phases d'aménagement de l'arrière-cour et constaté que tous les bâtiments sont construits avec la même orientation nord-est/sud-ouest.

Un premier bâtiment (1) est conservé dans sa partie méridionale sous la forme de trois maçonneries formant deux angles. Ces fondations sont construites en pierres de Gobertange et en pierres calcaires maçonnées au mortier de chaux jaune et sableux. Aucun niveau de sol associé n'a été observé, mais il pourrait se situer plus haut que le niveau de circulation pavé (2) contemporain apparu à l'est et au nord du bâtiment. Très peu conservé, ce pavement se situe à une trentaine de centimètres sous le niveau de dérasement des murs. Son emprise semble circonscrire le bâtiment au nord, donnant ainsi une idée de la superficie de ce dernier. Au sud et à l'est, cette cour pavée est limitée par d'autres maçonneries, certes plus récentes, mais au-delà desquelles elle n'a pas été observée. Elle s'étend vers le nord et le nord-ouest, où ses limites n'ont pas été reconnues.

Dans un second temps, une autre construction (3) vient se greffer au sud de la précédente. Cet ajout est matérialisé par une couture longitudinale entre les murs jointifs. La nouvelle fondation se prolonge vers le sud-est, au-delà de la limite du premier bâtiment. Elle présente deux retours d'angle à ses extrémités nord-ouest et sud-est. Cette structure est en grande partie démolie par des constructions postérieures. Un nouveau pavement, conservé sur environ 4 m², est aménagé une trentaine de centimètres au-dessus de l'ancien. Son niveau d'apparition correspond au niveau de dérasement des murs. Il est délimité pareillement que le précédent au sud, à l'ouest et à l'est, où il est bordé par une rigole en pierres. Le mur oriental pourrait être un mur de propriété qui se prolonge vers le nord-est dans la berme et dont l'extrémité sud-ouest a été détruite en même temps que celle de la rigole, sans doute par la construction du complexe en briques postérieur.

De nouvelles maçonneries (4) localisées au nord-ouest de la cour condamnent l'occupation précédente. Cette nouvelle construction, dont une partie se prolonge dans la berme vers l'ouest, est maçonnée avec des pierres de Gobertange, du schiste et des fragments de briques liés avec un mortier sableux vert. Sa fondation nord-est est scandée vers l'intérieur d'au moins trois étroits « contreforts » espacés régulièrement. Une petite annexe quadrangulaire se développe dans l'angle sud du bâtiment ; elle est reliée à l'espace principal par un étroit passage large d'une trentaine de centimètres. Cette structure pourrait être le vestige d'une fosse d'aisance de latrines disposées à l'étage du bâtiment disparu.

À l'ouest de cette structure s'en développe une autre (5) de même facture, mais très partiellement dégagée. Il semble qu'un passage s'ouvre dans son angle sud, matérialisé par une pierre posée en diagonale dans la maçonnerie et ouvrant vers l'extérieur. La fonction de cette structure reste inconnue.

Une nouvelle phase d'aménagement en briques (6) a entraîné – ou suit – l'abandon de l'ensemble

des bâtiments antérieurs. Il s'agit d'une structure rectangulaire d'une superficie interne d'environ 7,5 m², dont les parois intérieures sont enduites de ciment. Si les murs nord-est et nord-ouest sont solidement construits et liaisonnés, les murs sud-est et sud-ouest ne sont épais que d'une longueur, voire d'une largeur, de briques. L'angle sud de la pièce est très ténu et matérialisé par un simple placage de mortier reliant les deux



Jodoigne : plan de localisation de l'hôtel des Libertés et plan général des structures.



Vue générale des structures I à 7.

fondations. De même, les deux fondations formant l'angle nord ne sont pas liaisonnées. La fondation nord-est forme un angle avec une autre maçonnerie orientée vers le nord-est ; son extrémité est englobée par le mur de clôture en pierres de Gobertange actuel. Son parement oriental est également enduit et un départ de voûte a été repéré à son extrémité sud-ouest. Nous supposons que ces structures devaient former un complexe de caves qui se prolongeait vers l'est.

Une structure isolée (7) est construite sur une largeur de brique et conservée sur une assise.

Dans le fond de la parcelle, un mur en pierres (8) est conservé sur une seule assise et une longueur qui avoisine les 4 m. Il pourrait s'agir de la base d'un ancien mur de clôture avec la parcelle contigüe.

Dans l'espace sud-est de la cour, des fondations en briques (9) ont été partiellement mises au jour. Elles appartiennent à un bâtiment d'époque contemporaine de 6,5 m de long et minimum 3,2 m de large, divisé en trois espaces et en partie détruit.

Cette intervention succincte a mis en évidence un passé riche qui pourrait remonter au Bas Moyen Âge. Les archives mentionnent un hôtel de ville dès le xvi^e siècle. Celui-ci aurait été en partie détruit par un incendie en 1710. L'édifice actuel de l'hôtel des Libertés, construit en 1733, a abrité les fonctions administratives jusqu'en 1994 (Léonard, 2020). Ce bâtiment, dont la

rénovation s'est achevée en 2022, accueille désormais le nouveau point d'accueil de la Maison du Tourisme du Brabant wallon, le Centre d'Interprétation de la Pierre de Gobertange (GOB), le Centre culturel de Jodoigne-Orp-Jauche ainsi que la Maison du Conte et de la Littérature du Brabant wallon.

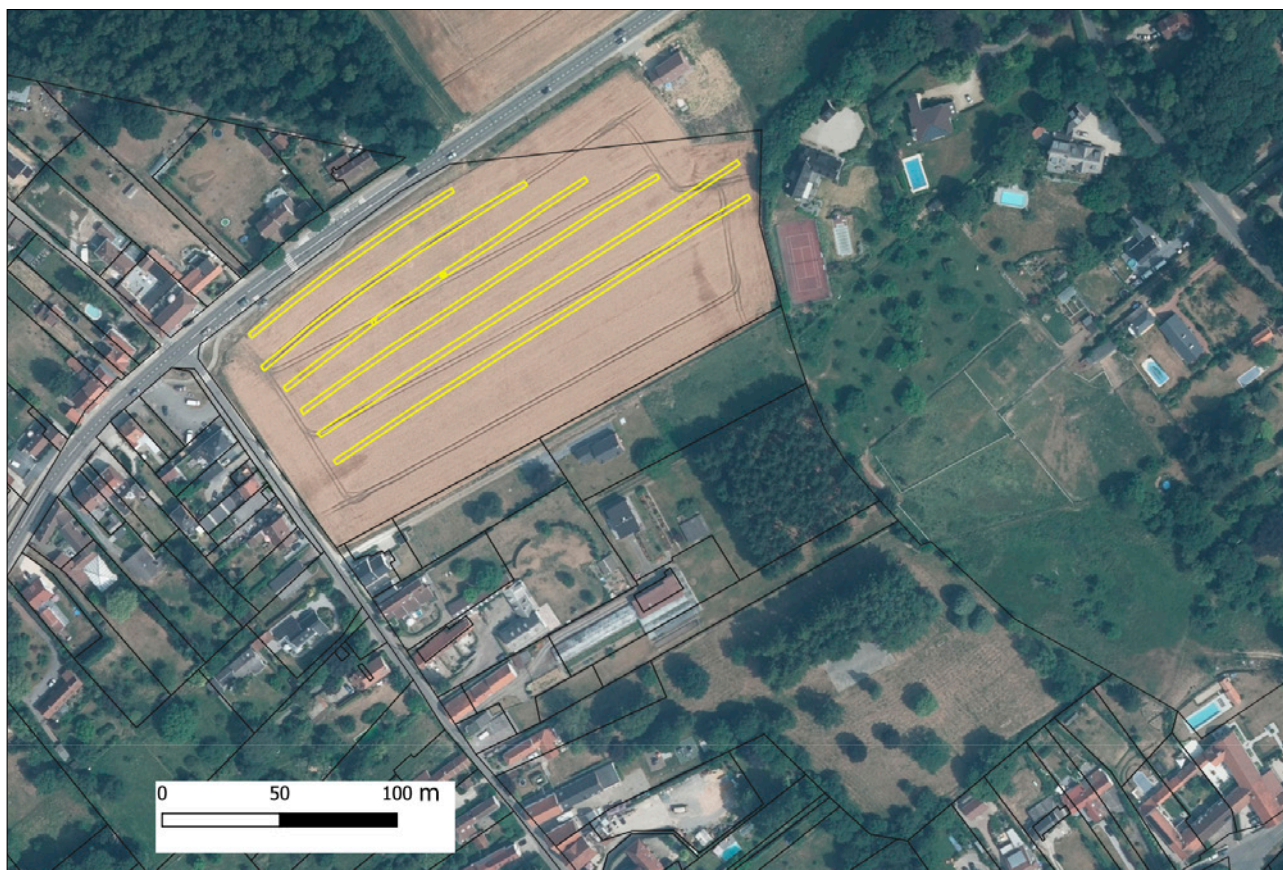
Bibliographie

- LÉONARD V., 2020. Jodoigne/Jodoigne : deux pierres sculptées et une dalle funéraire découvertes lors des travaux de restauration de l'hôtel des Libertés, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 23-26.

Lasne/Ohain : évaluation à la rue aux Fleurs

Véronique MOULAERT

Une évaluation archéologique a été menée le 7 juin 2022 en amont d'un projet immobilier à l'angle de la rue aux Fleurs et de l'avenue Reine Astrid, sur une parcelle de 2,4 ha (parc. cad. : Lasne, 4^e Div. Sect. A, n° 182^a ; coord. Lambert 72 : 156606 est/156734 nord). Celle-ci jouxte le vieux hameau de Hannonsart et



Ohain : plan général de l'évaluation archéologique (fond : Orthophotos, 2017 [<http://geoportail.wallonie.be>]).

se situe à la rupture de pente d'un petit plateau qui accueille actuellement l'avenue Reine Astrid. Depuis le XVIII^e siècle, comme en témoigne la carte de Ferraris (1771-1778), cette parcelle est vide de toute construction et semble avoir été dévolue à l'agriculture.

Le propriétaire du terrain, l'entreprise JCX Immo, a généreusement mis à la disposition de l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre) une pelle mécanique pour une durée de deux jours.

L'opération a consisté en l'ouverture de six tranchées parallèles. L'horizon limoneux Bt a totalement disparu dans les deux tranchées à proximité de l'avenue Reine Astrid, ce qui indique une forte érosion. Dans les quatre tranchées suivantes, l'horizon Bt est graduellement mieux conservé, mais l'érosion reste importante. En outre, le site est caractérisé par une absence presque totale de petits déchets anthropiques dans la terre arable et dans la mince couche de colluvions que l'on trouve en bas de pente, ce qui est rare. Au vu de tous ces éléments et en raison des intempéries annoncées pour le lendemain, la dernière tranchée n'a pas été ouverte afin de permettre au grutier de reboucher les terrassements dans les délais impartis.

On peut donc décréter avec quasi-certitude qu'il n'y a pas (ou plus) de site archéologique au sein de cette parcelle.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Braine la Leud, pl. 78.

Mont-Saint-Guibert/Hévillers : suivi des terrassements au château de Bierbais

Catherine COQUELET, Véronique MOULAERT et Olivier COLLETTE

Classé depuis 1977 au titre de site, le château de Bierbais conserve dans son parc deux monuments témoins de ses origines : le donjon-porche ou tour de Bierbais et la chapelle Sainte-Anne. Ces deux constructions, datées de la première moitié du XIII^e siècle (Doperé, 1998), appartiennent à l'ensemble castral élevé par les seigneurs de Bierbais (1096-1265, venant de Bierbeek, localité près de Louvain ; van der Rest, 1960).

Seule une miniature des Albums de Croÿ, qui reproduit une vue du château depuis le sud, nous éclaire sur son aspect à la fin du XVI^e siècle (Duvosquel, 1985, p. 113). La fortification, baignée par la Houssière, petite rivière affluente de l'Orne, présente un plan quadrangulaire resserré. Le tracé de sa courtine est rompu au

sud-ouest par le donjon-porche, dispositif servant à la fois d'habitat et de principal point d'accès à l'espace interne (d'Ursel *et al.*, 2000, p. 54-57 ; Genicot, Spède & Weber, 2002, p. 143-148). La chapelle Sainte-Anne figure, quant à elle, tel un édifice isolé sur une petite butte en retrait du château.

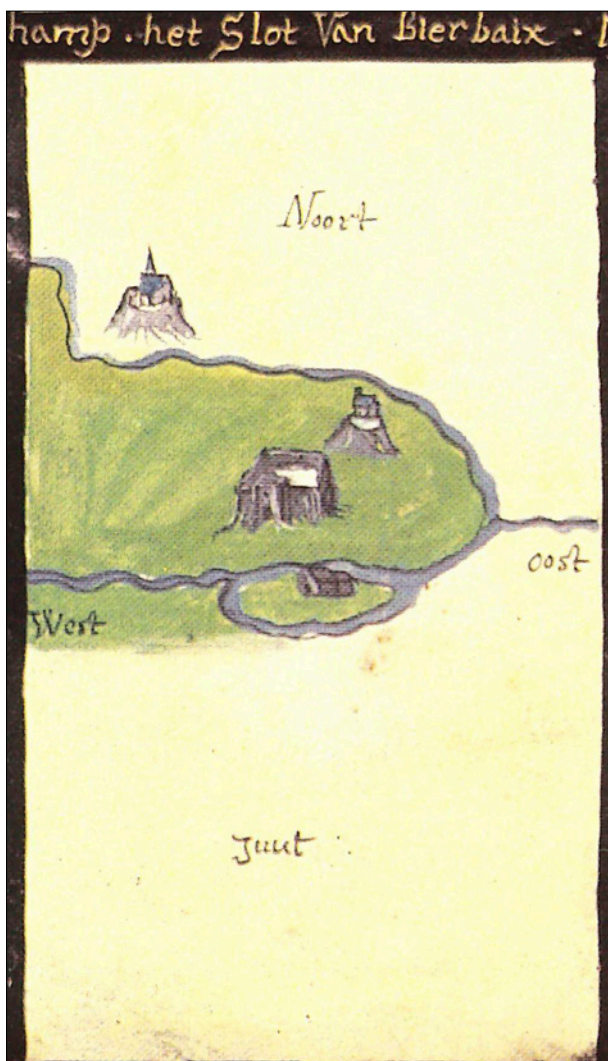
La carte de Ferraris (1771-1778) donne ensuite une vision radicalement différente du site. Tout l'espace est occupé par une très grande résidence au plan en H, constituée de deux corps de bâtiments reliés par une aile médiane. L'ensemble est ceinturé d'une allée arborée qui le sépare de la chapelle. La propriété est acquise à la fin du XVIII^e siècle par la famille de Man de Lennick, qui lui donnera sa physionomie actuelle. Sous leur impulsion – et comme le montrent les cartes et plans ultérieurs –, la grande résidence est détruite pour aménager un parc devant un nouveau corps conçu dans un style néo-classique, édifié semble-t-il sur le tracé nord de l'ancienne allée arborée. Ces transformations architecturales successives ont donc totalement masqué les vestiges médiévaux dont on ne connaît ni

l'étendue, ni l'état de conservation, excepté les monuments cités plus haut.

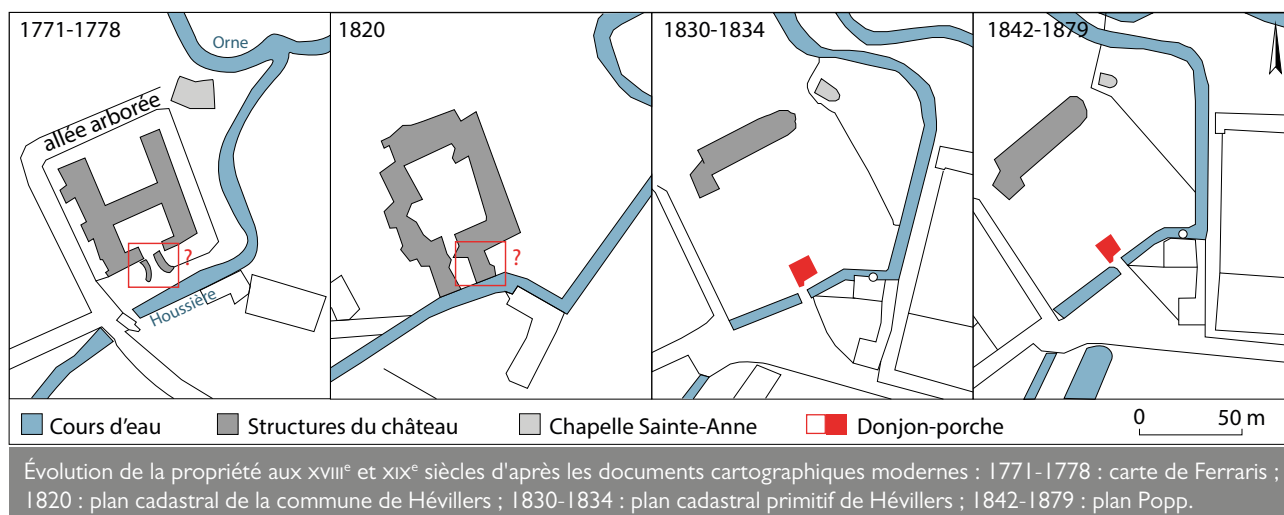
Le déplacement d'impétrants en vue de l'installation d'une piscine près du donjon-porche a dès lors motivé la prescription d'une surveillance archéologique dans la partie ouest du parc (parc. cad. : Mont-Saint-Guibert, 3^e Div., Sect. C, n° 398^G ; coord. Lambert : 167393 est/146866 nord). En amont du suivi des terrassements effectués les 8 et 29 juin 2022, une petite campagne de prospection géophysique de résistivité apparente par la méthode pôle-pôle, conduite par Argephy sur une surface de 450 m² (Fesler & Walewyns, 2021), avait mis en évidence la présence de restes maçonnés de nature imprécise dans le périmètre des zones à terrasser.

Le principal acquis de cette surveillance porte sur le relief du site, qui a dû conditionner la disposition des structures castrales, et sur les remaniements topographiques qui ont accompagné leur édification. La fortification occupe l'extrémité d'un promontoire au sommet plat, large d'une centaine de mètres et long d'environ 400 m. Façonné dans la zone de confluence de l'Orne et de la Gentinne, il domine la plaine alluviale d'une dizaine de mètres. Sur le plan géologique, ce pointement rocheux se trouve en limite de la zone de contact entre la Formation de Blanmont et la Formation de Tubize. Les siltites verdâtres ou violacées de cette dernière formation en caractérisent le sous-sol. Lors du creusement de la piscine, cette roche naturelle est apparue à 1,30 m de profondeur à peine, en déclivité vers l'un des bras de la Houssière. Elle est sommée par une couche de 50 cm d'épaisseur environ, de teinte verdâtre et de consistance sableuse, chargée d'éclats de pierre de nature schisteuse et de teinte bleu-vert, issus de l'altération de sa surface.

Le mur de courtine sud devait s'élever en retrait de cette déclivité. À une distance de 2 m environ de l'angle ouest du donjon-porche est apparue, au fond de la tranchée d'impétrants, une fondation arasée (F1) orientée nord-est/sud-ouest. Large de 55 cm, elle est maçonnée à l'aide d'un mortier de chaux blanc agrégeant des éclats d'une pierre schisteuse bleu-vert, identiques à ceux observés dans la couche d'altération du socle rocheux. L'absence de mobilier ne permet pas de dater cette structure, mais sa destruction est assurément antérieure à l'aménagement du parc, voire à la construction de la résidence figurant sur la carte de Ferraris. La maçonnerie était en effet sommée par un remblai épais d'au moins 1 m, constitué d'un sédiment meuble de teinte brune, renfermant beaucoup de déchets caractéristiques de la période moderne, comme de nombreux fragments de briques, mais aussi des nodules de mortier et des déchets de pierres maçonnées de même nature que celles de F1.



Le château de Bierbaix à la fin du XVI^e siècle (d'après Duvosquel, 1985, pl. 28/19).



Ce vestige pourrait donc appartenir – en toute hypothèse – au château primitif signalé en ruines à la fin du XVI^e siècle.

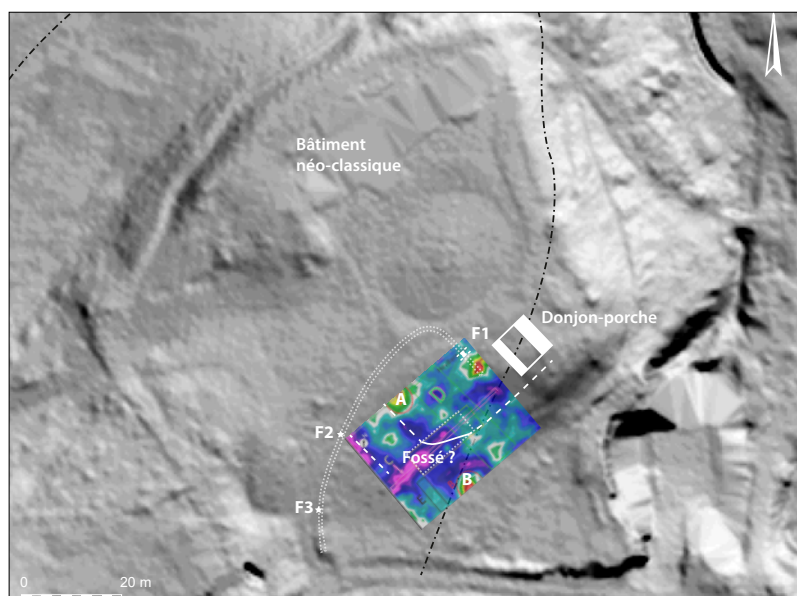
Les profils stratigraphiques en long dégagés dans l'emprise de la piscine montrent par ailleurs l'absence du niveau d'altération dans la moitié ouest de la zone terrassée. Sa disparition est causée par un creusement dont le fond n'a pu être atteint. Il reflète une modification de l'état naturel du site, peut-être en rapport avec l'aménagement d'une grande dépression de type fossé, dont la profondeur et l'emprise demeurent inconnues, et dont la largeur ne peut excéder une dizaine de mètres. Les observations menées dans la tranchée des impétrants ont en effet montré l'absence de

remaniement topographique plus à l'ouest : la couche d'altération, apparue à moins de 1 m de profondeur, y somrait deux mamelons rocheux naturels (F2 et F3).

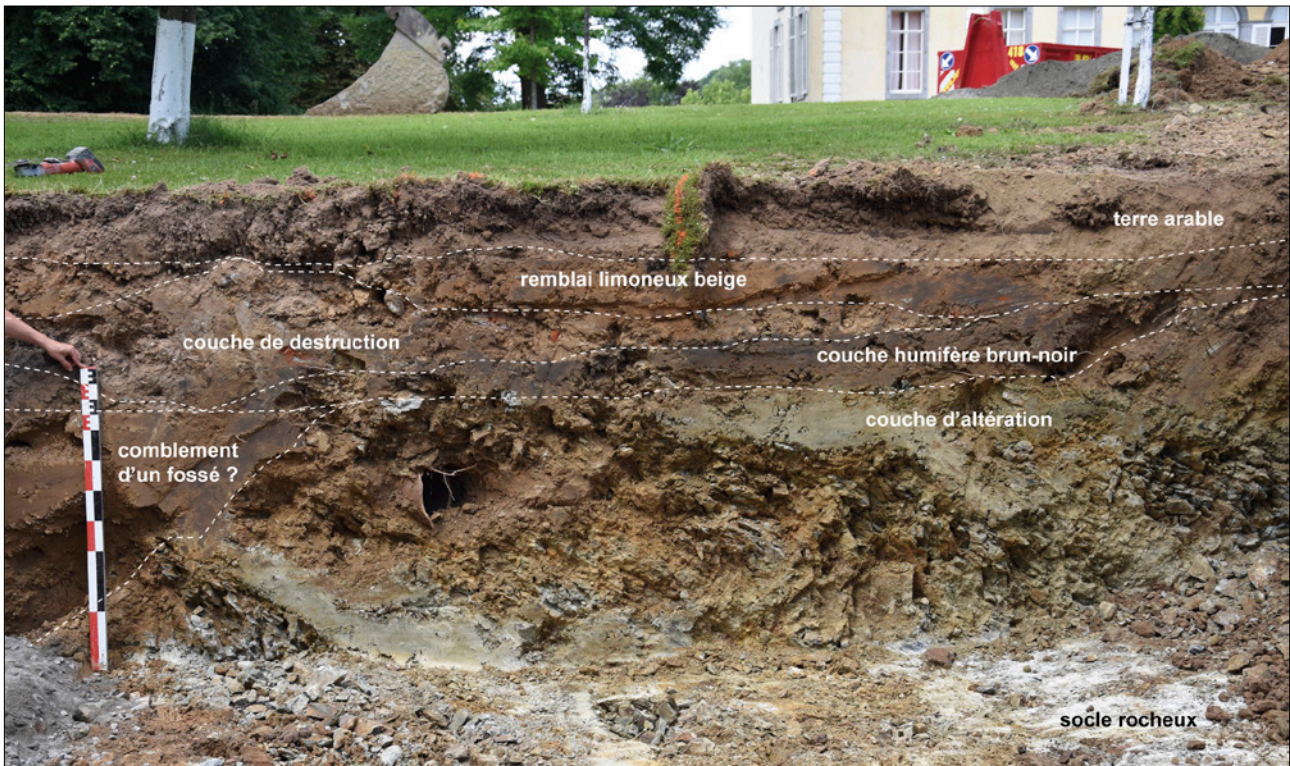
Plusieurs petits promontoires se répartissent de part et d'autre des rives de l'Orne, mais celui du château est le plus large et le plus facilement défendable, du fait de son encadrement par les différents cours d'eau. Côté est, son relief présente un caractère rectiligne et abrupt, dont l'aspect résulte certainement d'une rectification de la topographie naturelle. Comme le donjon-porche a été édifié non loin de ce dénivelé, le mur de courtine devait se développer principalement vers l'ouest. Le creusement d'un fossé répondrait alors à la nécessité de protéger le flanc occidental du château, plus facilement accessible.

Ce fossé disparaît ensuite totalement du paysage, du fait de son comblement par une couche de limon brun, riche en déchets de terre cuite et en éclats de pierre. La couche humifère brun-noir qui la surmonte, de 5 à 30 cm d'épaisseur, suggère un niveau de circulation au-dessus du fossé rebouché. À nouveau, l'absence de mobilier ne permet pas de situer chronologiquement cette étape, peut-être liée à la création de la grande résidence reprise sur la carte de Ferraris. Sa destruction aurait laissé, au-dessus de ce niveau de circulation, une couche d'épaisseur très variable, contenant des déchets de briques et des nodules de mortier. Le remblai supérieur limoneux beige, plus épais en direction de la Houssière, et la couche arable au sommet du profil stratigraphique marquent enfin l'aménagement du parc au XIX^e siècle.

L'affleurement de la roche dans les zones sondées confirme la très faible puissance stratigraphique du dépôt



Localisation des structures F1, F2 et F3 mises au jour lors de la surveillance archéologique des terrassements (pointillés blancs) et dans le périmètre de la surface ayant fait l'objet de prospections géophysiques (d'après Fesler & Walewyns 2021, p. 4, fig. 3). En noir, limite de la Formation de Tubize (d'après la *Carte géologique de Wallonie*, 40/7-8, Pervez-Éghezée, 2020). Fond : *Relief de la Wallonie - Modèle numérique de Terrain (MNT) 2021-2022* (<http://geoportail.wallonie.be>, mise à jour 21 juin 2022).



Profil en long nord-ouest du terrassement de la piscine, avec le creusement interprété en toute hypothèse comme un fossé en rapport avec le château du XIII^e siècle.

archéologique, qui a dû être fortement perturbé par les constructions ultérieures. L'interprétation des zones très sèches A et B, mises en évidence au cours des prospections géophysiques, comme des concentrations de fragments de blocs de pierres ou de briques sans structure (Fesler & Walewyns, 2021, p. 5) semble plausible, eu égard aux observations menées au cours des terrassements. Par sa situation, la zone A pourrait être mise en rapport avec la destruction de la grande résidence du XVIII^e siècle voire, pourquoi pas, refléter le tracé occidental de la courtine du château du XIII^e siècle.

Bibliographie

- DOPERÉ F., 1998. Architecturaal onderzoek van de poortdonjon van Bierbais te Hévíllers. In : *Twaalf parochies in de kijker. Honderdvijfentwintig jaar Dekenaat Bierbeek. Hulde aan de zalige Walter van Bierbeek*, Bierbeek, p. 130-138.
- D'URSEL C., GENICOT L.-F., SPÈDE R. & WEBER P., 2000. *Donjons médiévaux de Wallonie. I. Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles*, Namur.
- DUVOSQUEL J.-M. (éd.), 1985. *Propriétés des Croÿ III : Brabant, Flandre, Artois et Namurois*, Bruxelles (Albums de Croÿ, 3).
- GENICOT L.-F., SPÈDE R. & WEBER P., 2002. *Les tours d'habitation seigneuriales du Moyen Âge en Wallonie. Analyse archéologique d'une typologie*, Namur (Études et Documents, Monuments et sites, 9).
- VAN DER REST A., 1960. La famille de Bierbais (1096-1265), *Brabantica*, 5, p. 45-73.

Sources

- *Atlas cadastral de Belgique* publié par P.-C. Popp (1842-1879), plan parcellaire de la commune de Hévíllers.
- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Cour St Étienne, pl. 96.
- FESLER R. & WALEWYNS J.-L., 2021. *Mesures de résistivité apparente aux abords de la Tour de Bierbais à Hévíllers*, Argephy, rapport inédit.
- *Plan cadastral de la commune de Hévíllers*, 1820, tableau d'assemblage.
- *Plan cadastral primitif de Hévíllers*, 1830-1834, Section C dite de l'Espinois, 2^e feuille.

Nivelles/Nivelles : sondages à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie, Faubourg de Charleroi

Catherine COQUELET, Marie-Laure VAN HOVE,
Gaëlle DUMONT et Jérôme DENET

En septembre 2021, puis en janvier 2022, l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre), appuyée par l'asbl Recherches et Prospections archéologiques, est intervenue sur un site sis Faubourg de Charleroi (parc. cad. : Nivelles, 3^e Div., Sect. F, n^o 83^E pie) en amont du projet urbanistique

introduit par la société Foncière Invest. Celui-ci prévoit la démolition des installations de l'ancienne gendarmerie, établies en cet endroit dès 1970 et désaffectées depuis 2012. Le site accueillera 82 logements collectifs, une maison unifamiliale et une surface commerciale. L'ensemble, réparti en quatre immeubles avec sous-sols, s'accompagnera de la création d'une nouvelle voirie communale et du réaménagement de la voirie régionale. La proximité du site du « Fief de Rognon » – à 150 m à peine à vol d'oiseau –, connu pour son occupation médiévale (Heller, De Waele & Van Hove, 2006 ; Massart *et al.*, 2020), justifiait par ailleurs que l'on porte une attention particulière aux travaux projetés sur cette parcelle.

Contexte

Les bâtiments de caserne ont été édifiés sur les vestiges arasés d'une ferme connue sous le nom de ferme al Saulch, dont la première mention remonte à 1231. Le toponyme serait celui d'un ancien lieu-dit au sud-est de Nivelles, hérité du « saule » (Boffa, 2018, p. 10). Il qualifiait la porte de l'enceinte de la ville donnant sur les actuels rue et Faubourg de Charleroi (Hanon de Louvet, 1948, p. 59, n. 76-77 et p. 78-79). La ferme faisait partie de la dotation de l'hospice de la Charité des saints Apôtres ou des Douze Apôtres, et était appelée également de ce fait cense de la Charité.

La carte de Ferraris (1771-1778) illustre la disposition de cette exploitation à l'époque moderne. Le corps principal est formé d'un groupe de constructions bordant la chaussée et se prolongeant par ce qui semble correspondre à une aile au sud. La carte de Vander Maelen (1846-1854) nous donne une vue plus précise de l'articulation des bâtiments de ce côté et distingue clairement deux volumes, dont le plus imposant occupe le fond de parcelle. Peut-être faut-il y reconnaître un état postérieur à celui repris sur la carte de Ferraris, lié à la reconstruction évoquée par J. Tarlier et A. Wauters (1862, p. 4) d'une grande partie de la ferme vers le milieu du XIX^e siècle. Elle conservera cette physionomie jusqu'à son bombardement durant la Seconde Guerre mondiale.

L'intervention archéologique

L'intervention archéologique a consisté en l'ouverture de plusieurs tranchées dans l'espace laissé libre au centre et dans le fond de la parcelle. Cette zone, située à environ 50 m en retrait de l'actuelle

chaussée, se trouve à l'écart de la caserne et de ses dépendances érigées à front de voirie. Par commodité, la fouille a précédé la phase de destruction dont ces bâtiments allaient faire l'objet dans le cadre de l'exécution du permis.

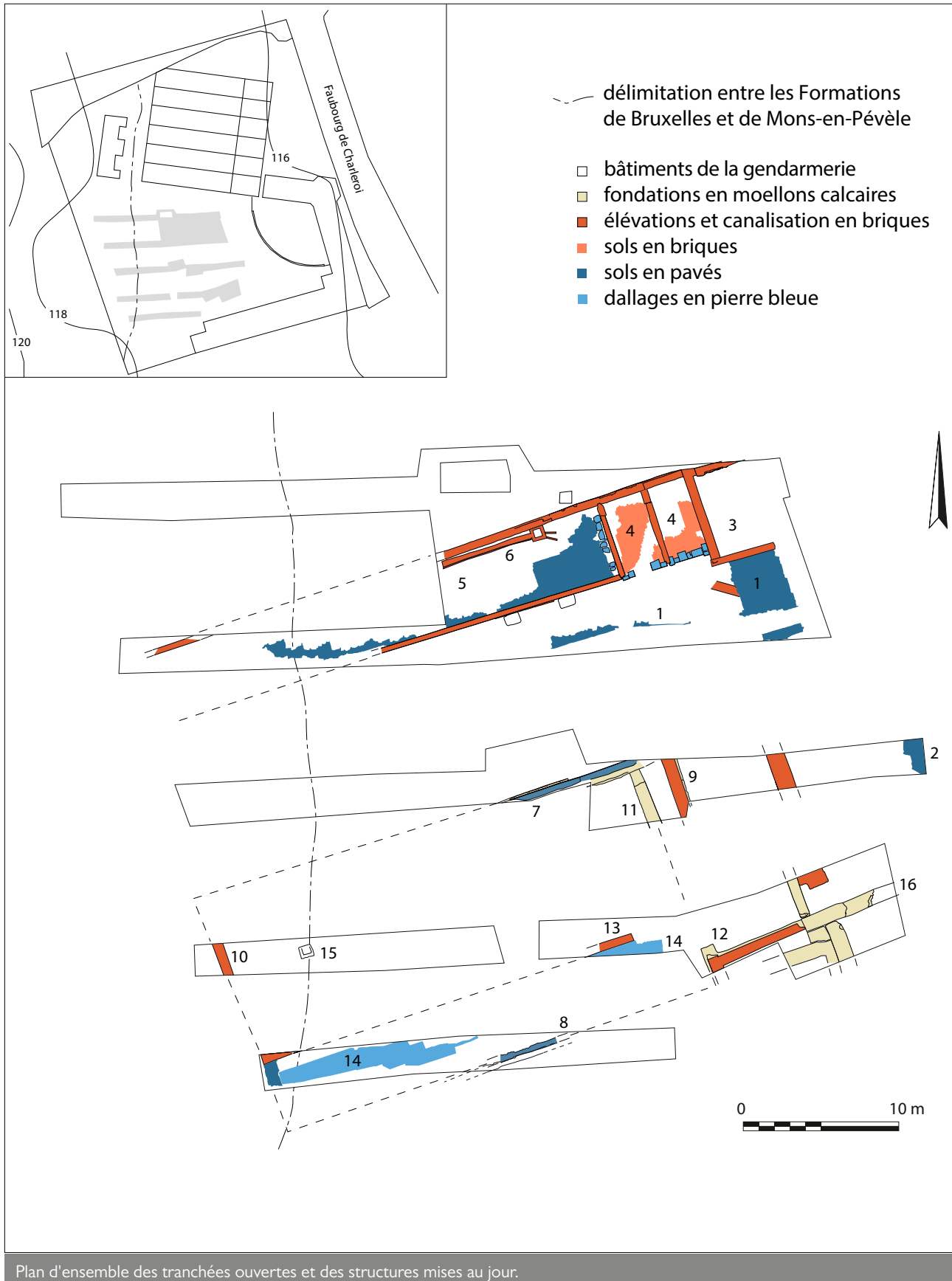
Dans cette partie du site, la topographie naturelle présente une dénivellation prononcée, marquée d'un seuil à une profondeur de 1,25 m. Cette dépression par rapport au plateau environnant conjuguée, dans l'emprise de la parcelle, à l'absence de couverture limoneuse constitue peut-être l'indice d'une extraction de « terre à brique ». Cette activité aurait exploité ainsi les niveaux limono-argileux, laissant affleurer le substrat sableux constitué par le contact entre les sables grossiers quartzeux, plus ou moins glauconifères, de la Formation de Bruxelles (observés vers l'est), et les sables fins argileux de la Formation de Mons-en-Pévèle (vers l'ouest). La zone d'extraction a été remblayée de rejets anthropiques formant des niveaux sableux sombres riches en matières organiques.

Les vestiges remontent au plus tôt au Bas Moyen Âge d'après leur technique de construction. Ils reflètent la disposition des dépendances de la ferme figurées sur les cartes anciennes. Les structures semblent arasées un peu en dessous des niveaux de circulation qui leur correspondent et les déblais de destruction résultant de cette opération ont servi à remblayer le site, offrant de cette façon une assise horizontale lors de la construction des bâtiments de la Gendarmerie.

Les témoins les plus anciens consistent en plusieurs tronçons de maçonnerie isolés et surtout en une grande cour pavée (1), dont plusieurs lambeaux ont été conservés dans la tranchée nord. Cet espace de circulation, perturbé par le passage des impétrants récents, est



Nivelles : vue de l'entrée principale, depuis le Faubourg de Charleroi, du corps de la ferme al Saulch, avec en arrière-plan l'entrée désaxée de la grange (auteur inconnu ; <https://monvieuxnivelles.jimdofree.com/rue-et-faubourg-de-charleroi>, consulté le 25 mai 2023).





Vue d'ensemble des structures mises au jour dans la partie nord du site (1 à 6).

aménagé avec soin. Il est constitué de rangées parallèles de petits moellons, orientées nord-ouest/sud-est et limitées par une bordure de pavés plus allongés au sud. Un sol (2), dont les alignements de moellons sont disposés perpendiculairement aux précédents, indique l'existence d'une autre surface empierrée contigüe à la précédente.

Cette grande cour pavée a été ensuite en partie intégrée dans un ensemble de bâtiments, comme le suggèrent les restes de fondations, partiellement ou totalement élevées en briques, qui la recoupent. Leur disposition semble coïncider avec celle de l'aile nord de la ferme, telle qu'elle est esquissée sur la carte de Vander Maelen.

Le premier espace à l'est (3), en direction du Faubourg de Charleroi, est cerné par trois murs en briques. Il pourrait marquer l'extrémité du corps de logis. Il avoisine deux autres pièces (4) dont ne subsistent des murs que les fondations en briques au nord, à l'est et à l'ouest. Celles-ci ont reçu un sol en briques limité vers le sud par une rangée de blocs en pierre bleue de récupération. Ces deux locaux ouvraient vers la cour, qui devait donner accès à la chaussée. La surface restante a été en partie abritée dans un volume très allongé (5), matérialisé par deux longs murs en briques. Mesurant 4,70 m de large, celui-ci s'étend sur au moins 29 m de long. Ces travaux se sont accompagnés de la pose d'une canalisation en briques (6) ; les pavés de la cour, enlevés sur son tracé, ont été remis ensuite à leur place avec moins de soin.

Parmi les vestiges repérés dans les tranchées ouvertes plus au sud se dessine un autre ensemble de structures que l'on rattacherait volontiers, par sa disposition, à la grange de la ferme reprise sur les plans depuis 1850.

Les principales structures consistent en deux fondations parallèles (7-8), supports des murs gouttereaux longitudinaux de la grange. La fondation au nord est construite en petits moellons de grès mêlés de fragments de briques, celle au sud, uniquement en briques. Elles supportent un soubassement en grand appareil, dont les blocs en pierre bleue ont été conservés sur deux assises par endroits. Parmi les marques de tâcheron repérées sur les pierres du soubassement septentrional (7), figure une inscription « MP », associée à Mathias Paternotte, maître carrier actif à Arquennes durant le dernier quart du XVIII^e siècle (Van Belle, 1984, pl. XXXV : 359). La construction du bâtiment ne peut de ce fait être antérieure à la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les tronçons 9 et 10, suivis sur une courte distance, appartiendraient aux murs pignons de la construction, portant les dimensions du bâtiment à 16 m en largeur et 30 m en profondeur. Le mur pignon oriental a peut-être été modifié, déplacé vers l'intérieur d'environ 2 m (11). Le retour perpendiculaire d'une autre fondation (12), construite en petits moellons de pierre calcaire, pourrait marquer quant à lui l'emplacement d'un des jambages de la porte de la grange qui semble désaxée, comme l'illustre une photo d'avant la Seconde Guerre mondiale, prise depuis le porche d'entrée de l'exploitation.

L'espace intérieur est subdivisé en deux parties inégales, séparées par une rigole en briques (13). Le tiers est a reçu un sol aménagé à l'aide de grandes dalles de pierre bleue, conservé en deux endroits (14). À l'ouest, l'unique aménagement préservé est une fondation carrée (15), peut-être le support d'un des piliers soutenant la toiture de la grange ou un plancher d'étage.



Marque de tâcheron de Mathias Paternotte sur le soubassement septentrional (7).



Dallage en pierre bleue (14) aménagé dans la grange, vue vers l'est.

Enfin, l'aile sud et ses bâtiments annexes sont matérialisés par une série de fondations en moellons calcaires (16) dont l'agencement n'est pas perceptible dans l'espace limité de la tranchée.

Conclusion

La durée limitée de l'intervention a empêché de mener une investigation approfondie des structures dégagées. L'évaluation a néanmoins permis de constater l'absence de structures contemporaines de l'occupation du « Fief de Rognon » qui se trouvait de l'autre côté du Faubourg de Charleroi.

Bibliographie

- BOFFA S., 2018. Les fortifications de la ville de Nivelles vers 1575. Un plan méconnu extrait du *Piante di fortezza d'Italia, d'Ungheria, di Fiandra e di Francia* (Munich, BSB, Ms, Cod. icon. 141), *Le Polygraphe*, 3, p. 5-21.
- HANON DE LOUVET R., 1948. *Contribution à l'histoire de la ville de Nivelles*, Gembloux.
- HELLER F., DE WAELE É. & VAN HOVE M.-L., 2006. Nivelles/Nivelles : la ferme du Fief de Rognon, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, p. 23-26.
- MASSART C., DANESI V., JACQUEMIN H. & DE BEUSSCHER V., 2020. Nivelles/Nivelles : nouvelle campagne de fouille au lieu-dit « Fief de Rognon », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 41-45.
- TARLIER J. & WAUTERS A., 1862. *La Belgique ancienne et moderne. Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant. Ville de Nivelles*, Bruxelles.
- VAN BELLE J.-L., 1984. *Dictionnaire des signes lapidaires. Belgique et Nord de la France*, Louvain-la-Neuve.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Nivelles, pl. 79.
- *Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de P. Vander Maelen*, 1846-1854, Nivelles, pl. 13^e.

Ramillies/Gérompont : étude du bâti dans le cadre de la rénovation de l'ancien moulin de Grogard à Bomal

Véronique MOULAERT

Contexte de l'intervention

Une demande de permis d'urbanisme concernant le creusement d'une piscine à proximité de l'ancien bief du moulin de Grogard (parc. cad. : Ramillies, 5^e Div., Bomal, Sect. B, n° 371^a) a attiré l'attention de l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre). Une lourde rénovation des bâtiments de la ferme, anciennement moulin, est également prévue dans la demande de permis. Le corps de logis et le volume annexe ayant abrité le moulin, seuls vestiges qui semblent antérieurs au XIX^e siècle, sont dans un état de délabrement avancé. À la suite d'une première tentative de restauration initiée par l'ancien propriétaire, les enduits et boiseries du corps de logis ont été détruits et la plupart des murs mis à nu.

Lors de la première visite de terrain, il a été constaté que l'emplacement prévu pour la piscine était situé dans une zone fortement remblayée au XX^e siècle et d'intérêt archéologique moindre. L'opération s'est donc concentrée sur l'étude du corps de logis et de l'annexe. En ce qui concerne le corps de logis, la stabilité des planchers interdisait l'accès à l'étage, seules quelques photos y ont été faites.

Contexte historique

L'inventaire du patrimoine immobilier culturel décrit le bien comme suit : *Cité dès le 13^e siècle dans un acte de 1283 par lequel le duc Jean 1^{er} accorde le droit de banalité à son propriétaire Gauthier de Bomal. Vendu le 28 mars 1301 par son fils Arnoul à l'abbaye de la Ramée toute proche (Jodoigne/Jauchelette). Vendu comme bien national le 27 mai 1799 à un dénommé Charles Denys.*

Isolé au nord du village, niché au creux d'un petit vallon creusé par la Grande Gette, ensemble en U de bâtiments des 17^e, 18^e et 19^e siècles en brique blanchie et pierre de Gobertange surtout, abrité sous des bâtières de tuile. Au nord-ouest, ancien moulin daté par une poutre de 1679, servant aujourd'hui de remise. Côté ouest sur soubassement en pierres appareillées, dans lequel s'encastrait jadis une roue à aube, au-dessus, niveau en brique percé par deux baies jadis à travers sous arquette de décharge ; angles partiellement harpés ; trous de boulin à croissette. Côté nord, façade blanchie conservant plusieurs traces de baies murées et un jour

en archère en pierre ; frise redentée. Bâtière d'asbestociment et de tuile mécanique à croupe. Accolé au moulin, logis de deux niveaux complètement dénaturé aux 19^e et 20^e siècle, mais vraisemblablement contemporain du moulin. Côté cour, niveau rehaussé ; porte rectangulaire en pierre calcaire taillée en rustique (récupération). Baies rectangulaires à appui saillant. Façade arrière identique rehaussée d'une frise de brique redentée. Pignon droit débordant. En retour, aile d'étable défigurée conservant une large porte en pierre en anse de panier et trace d'une autre identique à gauche. Gerbières rectangulaires. Autre bâtiment du 20^e siècle (Michotte, 2003).

Étude archéologique

L'opération s'est déroulée sur dix jours en septembre 2022 et a nécessité l'intervention d'un à deux agents. Elle s'est concentrée sur l'étude du volume annexe, réputé comme le plus ancien, et sur sa jonction avec le corps de logis. Il a rapidement été constaté que, contrairement à ce qui était établi, le corps de logis préexistait au volume annexe ; l'étude s'est donc étendue au corps de logis, dans les limites de temps et de sécurité imposées.

Les descriptions qui suivent présentent l'état d'origine : circulation, divisions, aménagements. Si des éléments postérieurs sont abordés, ils sont clairement identifiés comme tels.

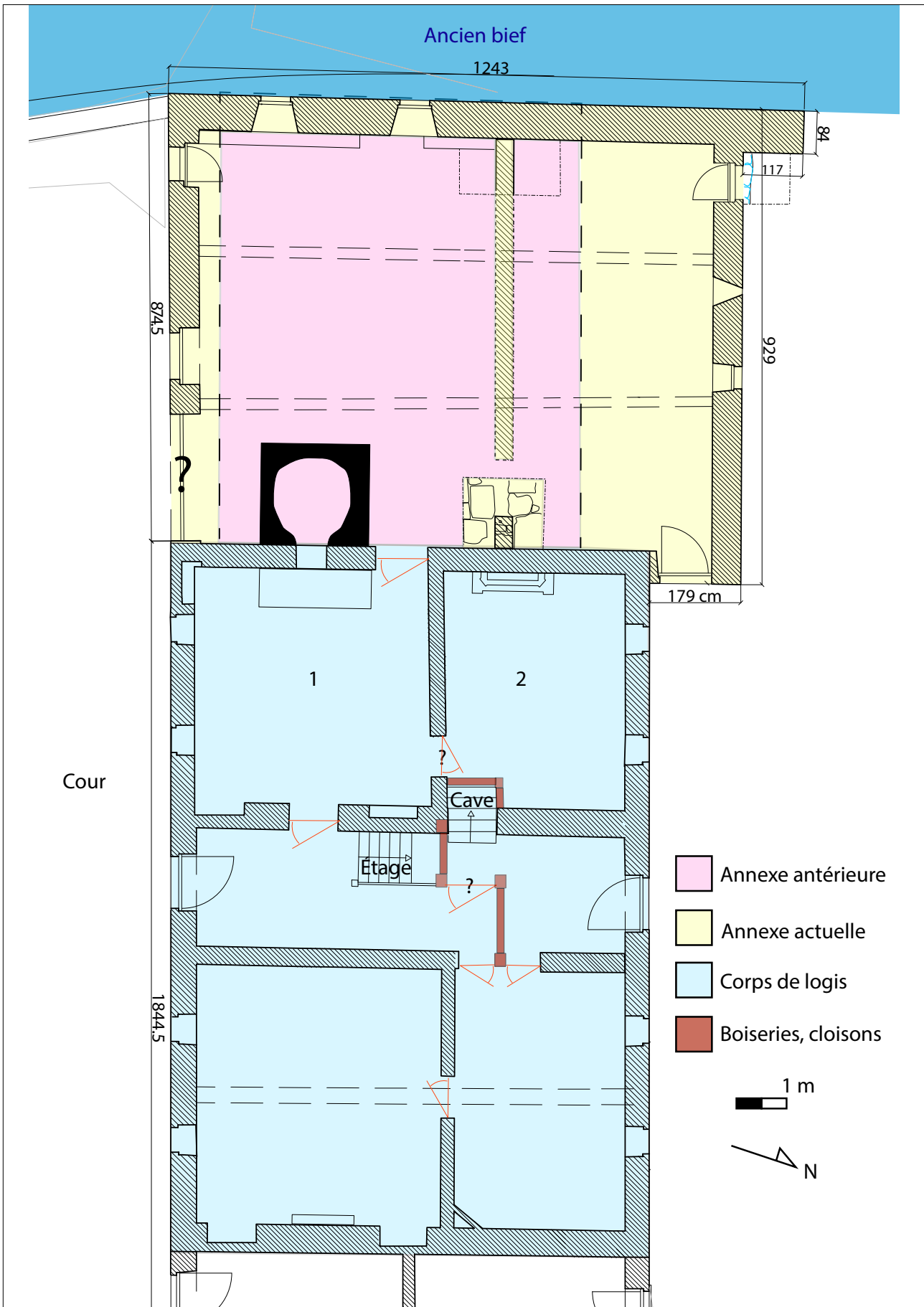
Le corps de logis

Il s'agit d'un corps de logis double, composé d'un hall d'entrée central et de quatre pièces disposées de part et d'autre. Ce volume mesure 17,7 m de large pour 9,3 m de long, hors œuvre. Le corps occidental est cavé, mais l'accès aux caves, qui doit se trouver sous la cage d'escalier, est condamné et celles-ci sont en grande partie comblées jusqu'au plafond voûté.

Les murs pignon et gouttereau sont bien besacés entre eux ; il s'agit d'un volume cohérent, antérieur aux volumes qui le jouxtent de part et d'autre.



Bomal, moulin de Grogard : vue de l'annexe et du corps de logis dans leur état actuel.



Plan, toutes phases confondues, des différents volumes et des probables réseaux de circulation d'origine (fond : plan d'architectes A. de Hemptinne et N. Grégoire).

Les maçonneries sont principalement en briques, sauf les fondations et la partie inférieure des murs goutte-reaux, qui sont en pierres. Les briques sont complètes, même en parement intérieur, ce volume a donc été construit à partir de matériaux neufs. Le calibre des briques oscille entre 22,5 et 23 cm de long, 11 et 11,5 cm de large et 5,5 et 6,2 cm de haut.

À l'origine, outre les portes extérieures situées dans l'axe du couloir du logis, deux portes, au rez-de-chaussée et à l'étage, permettaient de sortir du corps de logis vers une autre construction accueillant probablement le moulin. La porte située au rez-de-chaussée est murée et recoupée par une niche accueillant un placard. La porte du premier étage est toujours fonctionnelle et est pourvue de linteaux et piédroits en bois de part et d'autre, indiquant qu'il s'agit d'une porte intérieure.

Quatre conduits de cheminée se rassemblant par deux à l'étage ont été prévus pour chauffer chacune des pièces du double corps. Seule la cheminée située dans la pièce n° 2 a gardé ses éléments d'origine, des jambages en pierre de Gobertange taillés avec ciselure périphérique.

Le corps de logis utilise dès l'origine une combinaison de pierres de type Gobertange (cheminée) et grès de Meuse (encadrement de baies). Ce dernier type a semble-t-il été réservé à la façade principale.

Au rez-de-chaussée, les fenêtres ont toutes été remaniées, probablement au XIX^e ou XX^e siècle. Le seul indice concernant les jours primitifs se situe au-dessus des linteaux actuels. On y trouve une pièce de bois couverte de latis, parfois cachée par un bouchon en briques fragmentaires posées sur chant. Par endroits, on devine dans la face inférieure de ces pièces en bois un enduit lissé indiquant une ancienne embrasure. Il s'agit des linteaux des fenêtres antérieures, mesurant à peu près 1 m de large. À l'origine, celles-ci étaient donc plus étroites et présentaient probablement un encadrement en pierre et deux jours séparés par une traverse, comme à la cure de Bomal toute proche.

La porte d'entrée présente un encadrement en pierre bleue taillée à la broche et à ciselure périphérique. La partie basse de l'encadrement est assurément d'origine, tandis que la partie haute a peut-être été remaniée, ou tout du moins utilise un linteau de remploi, au vu des négatifs de barreaux visibles dans la face inférieure, sans fonction possible dans cette disposition (absence de traverse pour former une imposte à barreaux).

À l'intérieur, le rez-de-chaussée est couvert par un plafond à entrevous en berceau en briques, soutenus par des solives en bois.

Le cas de la pièce n° 1

La pièce n° 1 est la première desservie par le couloir central sur la gauche, en entrant par la cour. Elle est

caractérisée dès sa conception par de nombreuses niches plafonnées et par un imposant coffre de cheminée aujourd'hui disparu, dont le négatif est perceptible dans l'enduit couvrant les voussettes.

Une baie, cachée par le coffre remanié de la cheminée, est visible en observant le mur pignon depuis le volume annexe. Celle-ci, surmontée d'un arc en briques, mesure 78 cm de large et est visible sur 1 m de haut. D'après les sondages effectués dans l'annexe, le niveau de sol a été rehaussé au XX^e siècle d'environ 50 cm, ce qui mène à une hauteur d'origine pour la baie d'environ 1,5 m. Cette ouverture est donc trop basse pour être une porte. Vu sa typologie et sa situation, dans l'axe du coffre de la cheminée, la théorie la plus probable est d'associer cette petite baie à la présence d'un four, type four à pain, aménagé dans une annexe. Ce type de baie basse et étroite se retrouve dans de nombreux logis brabançons, souvent par paires superposées, comprenant la bouche du four au-dessus et le cendrier/étouffoir ou la réserve pour le bois en dessous. Étonnamment, on est dans ce cas en présence d'une seule baie murée. Il s'agit sans doute des vestiges conjoints de la bouche du four et de l'entrée du cendrier/étouffoir, dont la séparation a disparu lors de la démolition du four et de sa sole.

La pièce n° 1 est donc un fournil, associé à un moulin à eau qui fournit la farine. Plus tard, cette pièce sera replafonnée avec adjonction de moulures, peinte en bleu, et les entrevous seront cachés. Il est fort probable que ces travaux marquent le changement de fonction du lieu, de boulangerie à salon privé d'un certain standing.

Annexe antérieure

Plusieurs indices attestent la présence d'une annexe antérieure à celle qui subsiste aujourd'hui. L'annexe actuelle est postérieure au corps de logis (entre autres indices : ses maçonneries s'appuient sur les murs du corps de logis, elles rehaussent le rampant du mur pignon préexistant), mais il faut noter que des portes intérieures faisant communiquer les deux volumes ont été aménagées d'emblée aux deux niveaux du corps de logis.

On connaît peu de choses quant aux dimensions de cette première annexe. L'observation du pignon du corps de logis qui lui est jointif fournit quelques indices. On y observe deux bouchons d'appui et un morceau de panne toujours fiché dans le pignon. Cet ensemble forme un triangle cohérent pouvant provenir d'une ancienne toiture et est centré sur les deux portes menant au corps de logis. L'apparence du mur pignon et le traitement des joints ne sont pas partout

identiques et corroborent la présence d'une structure ayant amené à un traitement et un vieillissement différenciés de la façade.

Sur la base des quelques éléments récoltés, il semble que le volume ait été moins profond que le corps de logis (environ 7 m). En ce qui concerne sa largeur, le bon sens nous la fait se prolonger jusqu'au bief, car la possibilité qu'il y ait eu deux volumes distincts dans l'espace compris entre le corps de logis et le bief (8,5 m) est faible.

Aucun négatif d'ancrage de mur n'a été observé, toutefois le pignon n'a pas pu être totalement décapé pour des raisons de sécurité et certains arrachements ont peut-être échappé à l'étude. Les murs de l'annexe semblent toutefois avoir été indépendants.

Ce bâtiment, outre le fait d'accueillir le four à pain, abritait probablement un moulin, mais les sondages effectués dans l'emprise de l'annexe actuelle n'ont pas atteint les niveaux antérieurs à cette dernière et n'ont donc fourni aucun indice supplémentaire.

Annexe actuelle

Ce volume vient s'appuyer sur le corps de logis. Il mesure 11,26 m de profondeur pour 9,1 m de largeur hors œuvre. L'étude des maçonneries indique que les murs qui composent ce volume sont contemporains les uns des autres. Bien que de nombreux désordres de maçonneries (fissures) soient présents, les différents murs sont bien besacés entre eux.

Ce volume a été erronément daté et considéré comme antérieur ou contemporain du corps de logis à cause d'un cartouche reprenant la date de 1679

sur une des poutres d'entrait de jambe de force. Les maçonneries entourant les abouts de poutres ont été vérifiées, confirmant que la mise en place de la poutre est bien contemporaine des murs, mais le fait que le cartouche soit disposé tête en bas et que des encoches pour solives de plancher soient présentes partout sur la face inférieure de la poutre permet d'affirmer qu'il s'agit d'un remploi. Le cartouche indique tout au plus un *terminus post quem* assez vague.

Les deux sondages effectués à l'intérieur ont permis de vérifier la présence d'un mur de refend dérasé. Ce mur, qui soutenait les entrants de jambe de force au niveau des sifflets, sépare deux pièces : une pavée au nord et une dallée au sud. La partie inférieure du mur de croupe longé par le bief est plus large dans la zone dallée. Malgré ces différences de largeur et même de matériau, les joints de mortier sont continus et le tout forme un ensemble qui semble contemporain.

Les différences formelles entre ces deux pièces indiquent une différence de fonction. Dans la pièce dallée, le mur a peut-être été élargi afin de renforcer la structure du bâtiment si, comme on le suppose, la machinerie du moulin y était installée. Le pavage de la seconde pièce indique plutôt une fonction de stockage de matériel. On trouve ce genre de revêtement notamment à l'intérieur des chartils. Dans ce cas-ci, des portes donnent bien accès à l'extérieur, mais il s'agit de portes piétonnes.

Les indices concernant l'activité meunière sont ténus : un orifice (œil) situé dans la façade donnant sur le bief et une trémie à grain. Cet œil ne peut être certifié d'origine, tant la maçonnerie intérieure à cet



Vue du mur pignon du corps de logis depuis l'annexe. Au centre, la baie du fournil.

endroit est détériorée ; il pourrait également avoir été produit soit par un percement a posteriori, soit par le mécanisme du moulin, ici l'arbre de la roue en l'occurrence. La trémie est quant à elle située dans les combles et traverse le plafond composé de voussettes en briques s'appuyant sur des poutrelles métalliques. Ce plafond, datant plus que probablement de la seconde moitié du ^{xx}e siècle, indique que l'activité meunière a perduré jusqu'au siècle passé. Sur l'orthophoto de 1971, disponible sur le géoportail de la Wallonie, le bief semble comblé et peut-être même fraîchement.

Conclusion

Il est regrettable que malgré le protocole d'accord, nous n'ayons pas été contactés pour effectuer un suivi des travaux et des décaissements à l'intérieur de l'annexe. En ôtant tout le remblai récent, les installations liées à la dernière utilisation de ce volume comme moulin auraient pu être mises au jour et enregistrées. Toutefois, cette petite opération a permis de préciser l'évolution chronologique de cet ensemble bâti et de s'assurer que les couches archéologiques au niveau du moulin n'allaient pas être fortement impactées par les travaux.

Nous savons à présent que le corps de logis préexistait à l'annexe actuelle et qu'il était relié à un bâtiment antérieur, abritant probablement à la fois un fournil et un moulin. Par ailleurs, la présence de ce fournil lié au corps de logis pourrait être un indice quant à une fonction de boulangerie, complémentaire au moulin. Le site appartenant jusqu'à la fin du ^{xviii}e siècle à l'abbaye de La Ramée, et sa proximité avec celle-ci, en fait un lieu de production et d'approvisionnement direct potentiel en pain, peut-être plutôt qu'en grain.

L'abandon de ce four et la transformation de la pièce n° 1 en salon sont peut-être liés à la vente du moulin comme bien national et aux réaménagements que les nouveaux propriétaires ont opérés, la fonction de fournir l'abbaye en pain étant devenue obsolète.

Bibliographie

- MICHOTTE F., 2003. Moulin de Grogard (https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=25122-INV-0250-01, consulté le 27 juin 2023).

Ramillies/Ramillies-Offus : projet d'aménagement du jardin de la cure

Véronique MOULAERT

L'ancienne cure de l'église Saint-Hubert, propriété de la commune, est classée comme monument et site (parc. cad. : Ramillies, 1^{re} Div., Sect. B, n^{os} 162^a et 164 ; coord. Lambert 72 : 188674 est/147417 nord). Elle a récemment été réaffectée en bibliothèque et son jardin va être réaménagé et ouvert au public.

La nécessité d'effectuer une évaluation archéologique du terrain a été stipulée en amont de la demande de permis d'urbanisme, dans le cadre des réunions de patrimoine préalables aux travaux sur des biens classés. En effet, outre la situation du terrain dans le cœur historique du village, les cartes de Villaret (1745-1748) et de Ferraris (1771-1778) indiquent la présence de bâtiments antérieurs au presbytère classé et s'étendant sur une surface plus vaste.

Le 16 novembre 2022, un opérateur et une pelle mécanique ont été mis à disposition de l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre) par la commune. L'évaluation a consisté en l'ouverture de tranchées d'une profondeur de 40-50 cm, correspondant à la profondeur des creusements prévus dans le projet d'aménagement du jardin. La superficie évaluée a été limitée en raison de la présence de nombreux arbres.



Ramillies-Offus : plan général de l'évaluation archéologique (fond : Orthophotos, 2021 [<http://geoportail.wallonie.be>]).

Trois tranchées ont été ouvertes et aucune d'elles n'a révélé de vestige en contexte. Le terrain a été recouvert de remblais épais et les structures archéologiques potentielles, telles que vues sur les cartes anciennes, ne devraient donc pas être impactées par le projet.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Hannut, pl. 134.
- *Carte topographique de la partie de la Belgique comprise entre Gand et Tournay, Maestricht et Liège, levée par Villaret, Ingénieur du Roi (1745-1748).*

Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : vestiges mis au jour lors de travaux d'égouttage à l'abbaye

Didier WILLEMS

Contexte de l'intervention archéologique

Au printemps 2022, la Direction des Routes du Brabant wallon (SPW, Mobilité et Infrastructures) procéda à un abaissement d'égouttage dans et aux abords immédiats de l'abbaye. La haute probabilité de découvrir des vestiges motiva la réalisation d'un suivi, qui fut mené du 7 au 16 février de même que les 28 février et 2 mars 2022. Celui-ci porta sur deux tranchées longues de 10 m et larges de 1 m. La première fut ouverte à

l'intérieur de l'enclos abbatial, entre la Thyle et la rue de l'Abbaye (parc. cad. : Villers-la-Ville, 1^{re} Div., Sect. C, n° 5^F ; coord. Lambert 72 : 161387 est/142174 nord), la seconde à l'extérieur, entre l'ouverture dans le mur de clôture du site et la façade septentrionale de la chapelle Saint-Bernard (même parcelle ; coord. Lambert 72 : 161367 est/142172 nord).

Sur un plan des ruines relevé durant le dernier quart du XIX^e siècle par C. Licot (Coomans, 2000, p. 556), la zone concernée par les travaux à l'intérieur de l'enclos était une cour fermée au sud par une petite pièce et un ensemble de murs dont la fonction reste indéterminée à ce jour ; les soubassements de ceux-ci sont d'ailleurs toujours visibles. Selon une reconstitution et un phasage proposés par T. Coomans (2000, p. 555 et 558), ces structures sont antérieures à la suppression de l'abbaye en 1796.

La portion d'égouttage concernée par les travaux se situe au point de rencontre entre la Thyle, utilisée comme collecteur principal de l'abbaye, l'ancien lit du ruisseau des Affligés venant du sud-est, l'évacuation des latrines des moines coulant depuis la colline de Garenne, au nord-est, et un conduit venant de l'ouest, passant sous le réfectoire des moines (De Waele, Heller & de Fays, 2004, p. 124, 126).

Les vestiges mis au jour

Dans la première tranchée, le schiste naturel est apparu à une profondeur variant entre 63,5 cm et 1,95 m sous le sol actuel, en déclivité vers le lit de la Thyle. Il était recouvert d'une couche de limon de plus de 1 m sur



Villers-la-Ville : vue générale des terrassements dans l'enclos abbatial.

laquelle fut épandue une couche de terre humifère épaisse de 5 à 25 cm, elle-même couverte par de la brique pilée sur une épaisseur moyenne de 5 cm.

Un chenal d'évacuation présentant une pente descendante en direction de la Thyle fut partiellement dégagé dans la tranchée. La maçonnerie, d'une largeur de 82 cm hors tout, délimitait un conduit large de 45 à 50 cm et haut de 29 à 38 cm. Ses parois, larges de 15 à 16 cm, étaient constituées de quatre à six assises de briques disposées alternativement en boutisse et en panneresse. Le gabarit était de $20 \times 8/9 \times 6/6,5$ cm pour l'une des parois et de $23 \times 11 \times 5,5/6$ cm pour l'autre. La couverture en dalles de pierres, épaisses de 9,5 à 15 cm, était doublée d'une assise placée en décalé sur la longueur afin de garantir une étanchéité maximale au niveau des joints. Deux assises de briques constituaient le fond du conduit, sauf aux endroits où celui-ci s'appuyait directement sur la roche en place. L'origine et la datation de ce caniveau, qui contournait le réfectoire, demeurent à ce stade de la recherche inconnues.

Les terrassements ont également permis de dégager d'une part les fondations (larges de 87 cm et hautes de 45 à 49 cm) d'un muret encore visible en élévation, prolongeant vers l'est l'axe du pignon méridional du réfectoire, et d'autre part deux fonda-

tions arasées à 50 cm de profondeur sous le sol actuel. Ces dernières sont constituées de moellons à peine équarris liés au mortier de chaux et présentent des dimensions similaires : environ 60 cm de hauteur pour 43 à 45 cm de largeur. L'une d'elles se situe dans le même axe que le contrefort méridional de l'angle sud-est du réfectoire ; un agglomérat de briqueillons, peut-être destiné à combler la tranchée de fondation, bute contre sa face occidentale. Bien que toutes deux fondées à 1,10 m sous la surface actuelle, ces maçonneries ne peuvent être associées avec certitude ; leur datation et leur fonction restent indéterminées.

La seconde tranchée, ouverte à travers la rue de l'Abbaye en direction de la chapelle Saint-Bernard, livra des résultats comparables à ceux enregistrés en 2019 lors de l'ouverture de deux sondages par la Direction des Routes du Brabant wallon (SPW, Mobilité et Infrastructures) en vue du réaménagement de la section de voirie passant sous les arcades de la pharmacie (Moulaert, 2019).

Le schiste naturel fut atteint à 1,40 m sous la surface actuelle. Un niveau de circulation orienté



Le chenal d'évacuation.



Détail de la tranchée ouverte au sud du réfectoire, dans laquelle sont notamment apparus une fondation positionnée dans le même axe que le contrefort méridional de l'angle sud-est du réfectoire et un agglomérat de briqueillons butant contre celle-ci.

est/ouest, en pente montante vers l'est, fut recoupé à 64,5 cm. Composé de pavés posés en délit sur une couche de sable verdâtre, il était surmonté d'un dépôt de briques concassées épais de 13 à 17 cm, lui-même recouvert par un lit de sable jaune sur 5 à 10 cm d'épaisseur servant de couche préparatoire à une nouvelle voie dont les pavés ont aussi été posés en délit, suivant un axe nord/sud. Une bordure haute de 26 cm lui serait associée. L'asphalte récente a été coulée sur cette seconde aire de circulation.

Tenant compte de ses caractéristiques, le pavage inférieur remonterait au plus tard au XVIII^e siècle ; si tel est le cas, l'aire de circulation qu'il constitue serait contemporaine du palais abbatial en style néo-gothique et de son allée d'entrée.

Signalons enfin que le sommet de la fondation de l'angle nord-est de la chapelle Saint-Bernard ainsi que celui du haut pilier attenant ont également été dégagés respectivement à 42,5 cm et 58 cm sous le niveau de circulation actuel.

Cette intervention n'aurait pu être menée sans la collaboration de Cédric Delcour, Michel Dubuisson, Pascal Graux et Benoît Rentmeesters (Abbaye de Villers-la-Ville asbl), Jean-Marc Jadot et Costa Van Moerkerke (SPW, Mobilité et Infrastructures, Direction des Routes du Brabant wallon), Nicolas Miserez et son équipe de terrain (Melin SA) ainsi que de mes collègues Olivier Collette (Agence wallonne du Patrimoine, Direction scientifique et technique) et Jérémy Huaux (Agence wallonne du Patrimoine, Direction opérationnelle de la zone Centre).

Bibliographie

- COOMANS T., 2000. *L'abbaye de Villers-en-Brabant. Construction, configuration et signification d'une abbaye cistercienne gothique*, Bruxelles ; Brecht (Studia et Documenta, XI).
- DE WAELE É., HELLER F. & DE FAYS R., 2004. L'hydraulique de l'abbaye de Villers-en-Brabant à Villers-la-Ville. In : BOULEZ V., DE FAYS R., DOYEN B. & DUBUISSON M. (coord.), *Les chemins de l'eau. Les réseaux hydrauliques des abbayes cisterciennes du Nord de la France et de Wallonie*, Stavelot, p. 119-128.

Sources

- MOULAERT V., 2019. *Suivi de deux sondages ouverts par la DGO1 en vue du réaménagement et du rabaissement de la route régionale Genappe-Gembloux au niveau des arcades de l'abbaye de Villers-la-Ville*, dossier d'opération archéologique, AWaP-DZC, inédit.

Walhain/Walhain-Saint-Paul : fouilles et suivi du chantier de restauration dans la haute-cour du château de Walhain en 2022

Alizé VAN BRUSSEL et Laurent VERSLYPE

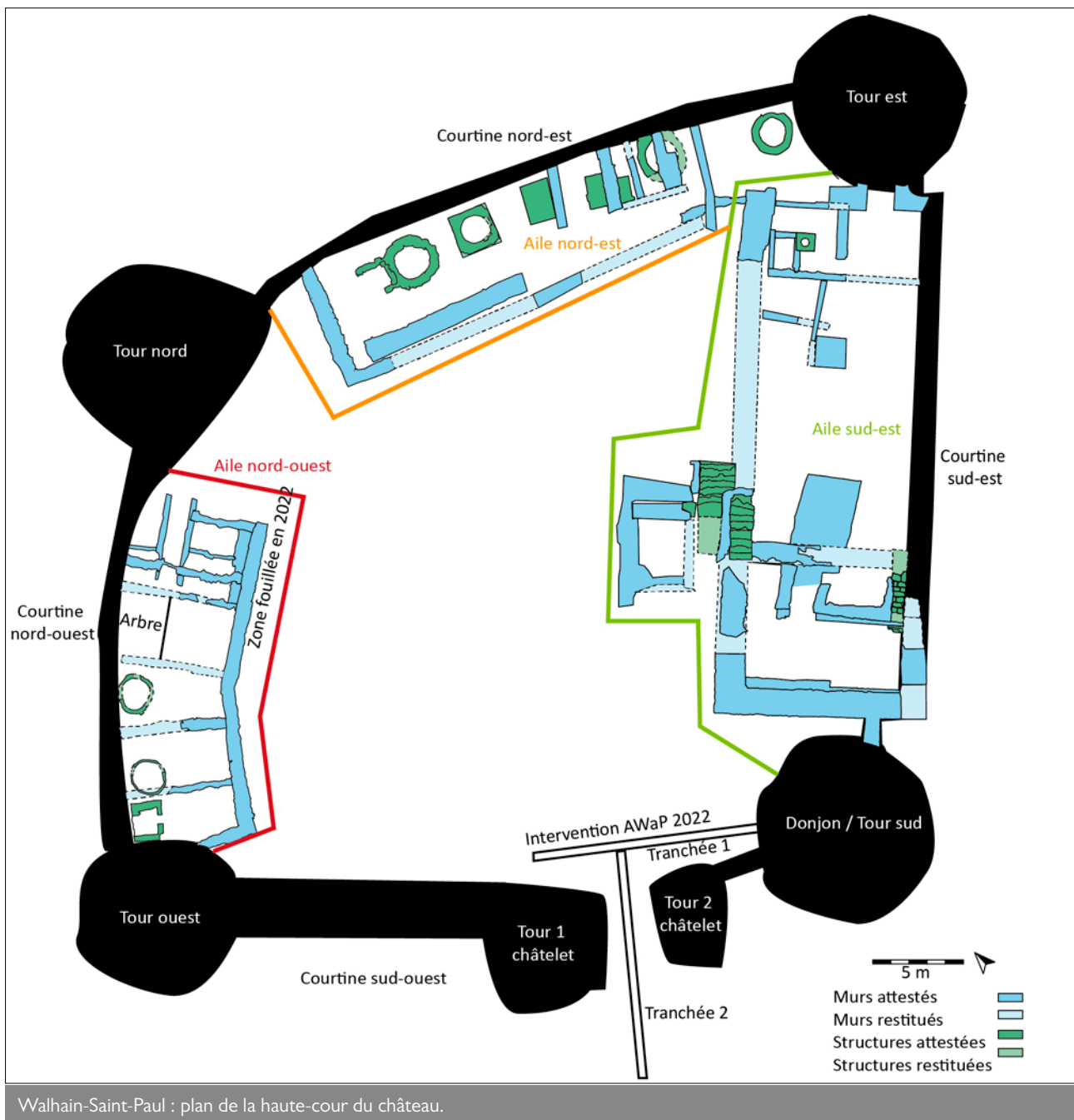
Le site de la basse-cour du château de Walhain-Saint-Paul a fait l'objet de fouilles de 1998 à 2005 essentiellement, et sa haute-cour depuis 2005 de manière discontinue. Celles-ci sont menées dans le cadre d'un chantier-école dirigé par le Centre de recherches en archéologie nationale (CRAN) de l'Université catholique de Louvain. Le château est classé comme monument depuis 1955 et comme site depuis 1980. Un programme de consolidation et de restauration des ruines a débuté au printemps 2021 sous l'égide de la Commune de Walhain et de l'Agence wallonne du Patrimoine, anticipant la valorisation de l'ensemble du site (association momentanée entre l'Atelier d'architecture et d'urbanisme de Malèves/J. Polet, Coster & Vanden Eynde architectes et le bureau d'étude Matriche).

La campagne de fouilles de 2022 s'est concentrée sur la partie nord-est des bâtiments de l'aile artisanale, le long de la courtine nord-ouest, déjà fouillés de 2012 à 2016 (Verslype *et al.*, 2017) et en 2021 (Van Brussel & Verslype, 2022). La fouille s'est déroulée grâce à des équipes d'environ huit à dix personnes sur une durée limitée à quatre semaines, en raison des contraintes liées au calendrier académique et à l'approche de la fin du chantier de restauration.

Les bâtiments de l'aile nord-ouest

La première phase d'occupation, repérée dans deux sondages profonds situés entre M0109 et M0106, ainsi qu'entre M0106, M0108 et M0111, est matérialisée par une zone occupée par des foyers. Deux à trois niveaux cendreux de 5 à 10 cm d'épaisseur ont été mis en évidence entre les structures postérieures, alternant avec des couches argileuses ne présentant pas de traces de feu. Une structure en pierres sèches semble délimiter cette zone vers la courtine, mais elle n'a été observée que très partiellement, ne permettant pas d'en proposer une identification précise.

La seconde phase d'aménagement de l'aile nord-ouest est marquée par la construction de son premier mur de façade (M0108), parallèlement à la courtine, dont il est distant d'environ 6 m. Ce bâtiment condamne la première occupation mentionnée. Son côté septentrional en appentis semble alors être ouvert, permettant une circulation aisée depuis la cour, comme cela a également probablement été le cas le long de la tour ouest,



zone fouillée entre 2013 et 2016. Aucun niveau de sol ou indice de séparation interne n'a été repéré.

Au cours de la troisième phase, le mur M0108 est dérasé et une nouvelle façade (M0101) est érigée en partie sur ce dernier, mais légèrement décalée vers la cour. La façade ne possède initialement pas de pignon septentrional, ce dernier (M0103) sera ultérieurement érigé en même temps qu'un mur de refend intérieur (M0107). Un niveau de sol en briques (SL0105) est contemporain de cette phase d'aménagement.

Au cours de la quatrième phase, les séparations internes seront modifiées lors du démontage du premier mur de refend M0107 et la construction d'une cloison (M0102, non visible sur la photo), décalée d'une

cinquantaine de centimètres vers le sud, sur le niveau de sol SL0105. Un autre niveau de sol, plus hétérogène, mêlant calcaire et terre cuite, est alors établi pour fonctionner avec cette nouvelle cloison.

L'organisation interne du bâtiment est profondément modifiée durant la cinquième phase, par l'implantation d'une structure composée de plusieurs murs en briques qui traverse également la cour pavée (SL0101) extérieure aux bâtiments de la haute-cour. Les deux principaux murs de cette structure, et les plus profondément fondés (M0106 et M0109), se conforment à l'axe longitudinal de l'aile. Les deux autres (M0110 et M0111) leur sont perpendiculaires. La fonction de cette structure n'est pas identifiée. Aucun niveau de circulation n'a pu être identifié.

Dans la phase suivante, l'espace délimité par ces maçonneries profondément fondées est rapidement remblayé, permettant l'établissement d'un nouveau mur de refend (M0105), lequel souffrira par la suite d'un tassement à l'aplomb de ce remblai.

En septième phase, une couche d'abandon caractérisée par un épandage d'ardoises de couverture scelle ces occupations successives. Un arbre à haute tige a crû sur les ruines, son système racinaire perturbant partiellement les vestiges et contraignant leur fouille. Il a été abattu en juin 2022.

Le châtelet d'entrée et le niveau primitif du donjon

En juin 2022, une intervention a également été menée par l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre) dans le cadre du suivi des travaux de restauration et d'aménagement du site, avec la collaboration du CRAN et en marge du chantier programmé. Des tranchées pour des impérants ont ainsi été ouvertes, sur une largeur d'environ 40 cm et une faible profondeur, cependant très variable en fonction des endroits (de 30 cm à 1 m). La tranchée 1 est perpendiculaire à l'accès principal de la cour et s'étend entre la porte d'entrée actuelle du donjon et le probable début de l'aile sud-ouest, qui n'a jamais

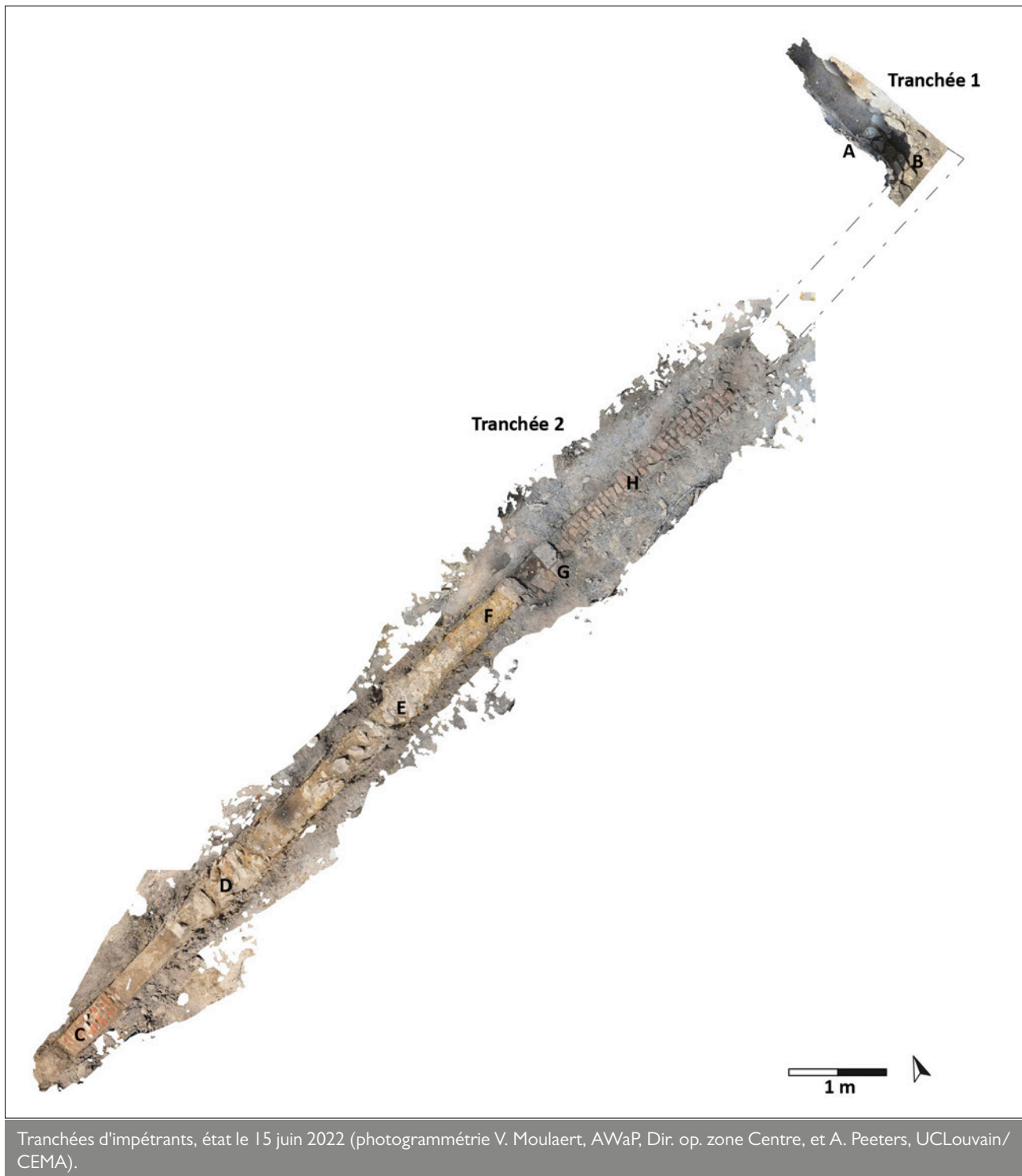
pu être observée car recouverte par la cour pavée des Temps modernes. La tranchée 2, quant à elle, est située au centre du chemin d'accès surélevé actuel et parcourt toute sa longueur, depuis la basse-cour jusqu'à l'entrée dans la haute-cour. Le châtelet d'entrée avec ses deux tours ainsi que les niveaux primitifs du donjon étaient donc susceptibles d'être atteints par ces terrassements. Malgré l'accord conclu avec l'entreprise pour la réalisation d'un suivi des terrassements, les archéologues n'ont été prévenus qu'une fois les tranchées creusées. Les vestiges présents dans celles-ci avaient été éventrés, limitant les observations archéologiques au minimum et sur une seule journée. Par ailleurs, une chambre de visite a été mise en place sans avis préalable et donc sans suivi de chantier. La conciliation des objectifs de restauration et d'aménagement d'un monument et d'un site classés d'une part, et de sa documentation patrimoniale d'autre part, est ici particulièrement mise à mal.

Dans la tranchée 1 a été dégagée l'extrémité septentrionale parementée d'un mur large et profondément fondé, orienté sud-ouest/nord-est (A). Celui-ci se situe dans le prolongement du parement intérieur du portail de la tour 1 du châtelet d'entrée. Au pied de ce mur, un caniveau a été très partiellement mis au jour (B).

À l'extrémité de la tranchée 2, au niveau de la terrasse de la basse-cour, deux structures respectivement



Zone fouillée en 2022, vue vers le sud-ouest, en juillet 2022.



Tranchées d'impétrants, état le 15 juin 2022 (photogrammétrie V. Moulaert, AWaP, Dir. op. zone Centre, et A. Peeters, UCLouvain/CEMA).

en briques (C) et en moellons de grès avec quelques briques (D) ont été observées. Toutes deux sont liées au mortier jaune sableux et semblent former des extradoss de voûte. La profondeur limitée de la tranchée n'a pas permis d'observer la jonction entre les structures. À proximité du châtelet d'entrée, des amas de moellons épars (E) également liés au mortier jaune sableux forment peut-être un niveau de fondation. Ce niveau présente un pendage vers le sud, en direction des structures en briques et moellons décrites ci-dessus, et il est précédé d'un espace couvert de mortier très dense (F),

situé en aval du probable emplacement d'une porte vers la haute-cour, située entre les deux tours du châtelet. Cette potentielle entrée de la haute-cour est identifiée par la présence de grands moellons en grès et d'une pierre bleue (probablement de remploi) encore en place et marquant l'emplacement éventuel de cet accès (G). Ces éléments sont alignés sur les élévations conservées des parements des deux tours du châtelet. Le revêtement pavé de la cour des Temps modernes bute contre cet ensemble (H). La fouille exhaustive de cette zone apporterait des informations extrêmement

intéressantes sur l'organisation de l'accès à la haute-cour et sur les interactions entre le châtelet d'entrée et le donjon, les niveaux de circulation du pont-levis et de la terrasse de la cour, ainsi qu'avec les éventuels bâtiments contigus.

Perspectives

Les fouilles prévues en 2024 nous permettront de clore une partie des investigations archéologiques conditionnées depuis 2020 par le chantier de restauration des ruines, en particulier dans l'aile nord-ouest, où le dernier arbre situé sur les bâtiments mêmes a désormais disparu. Une synthèse globale des nombreux résultats des fouilles entreprises de 2020 à 2022 pourrait alors être envisagée. Une fouille au pied du donjon et du châtelet d'entrée serait par ailleurs importante pour déterminer l'évolution des multiples niveaux de circulation depuis la terrasse jusqu'au droit du pont-levis.

Nous souhaitons remercier Marie-Laure Van Hove et Gaëlle Dumont pour leurs relectures attentives, ainsi que Didier Willems, Véronique Moulaert et Heydan Rossini, pour la bonne collaboration entre l'AWaP et le CRAN.

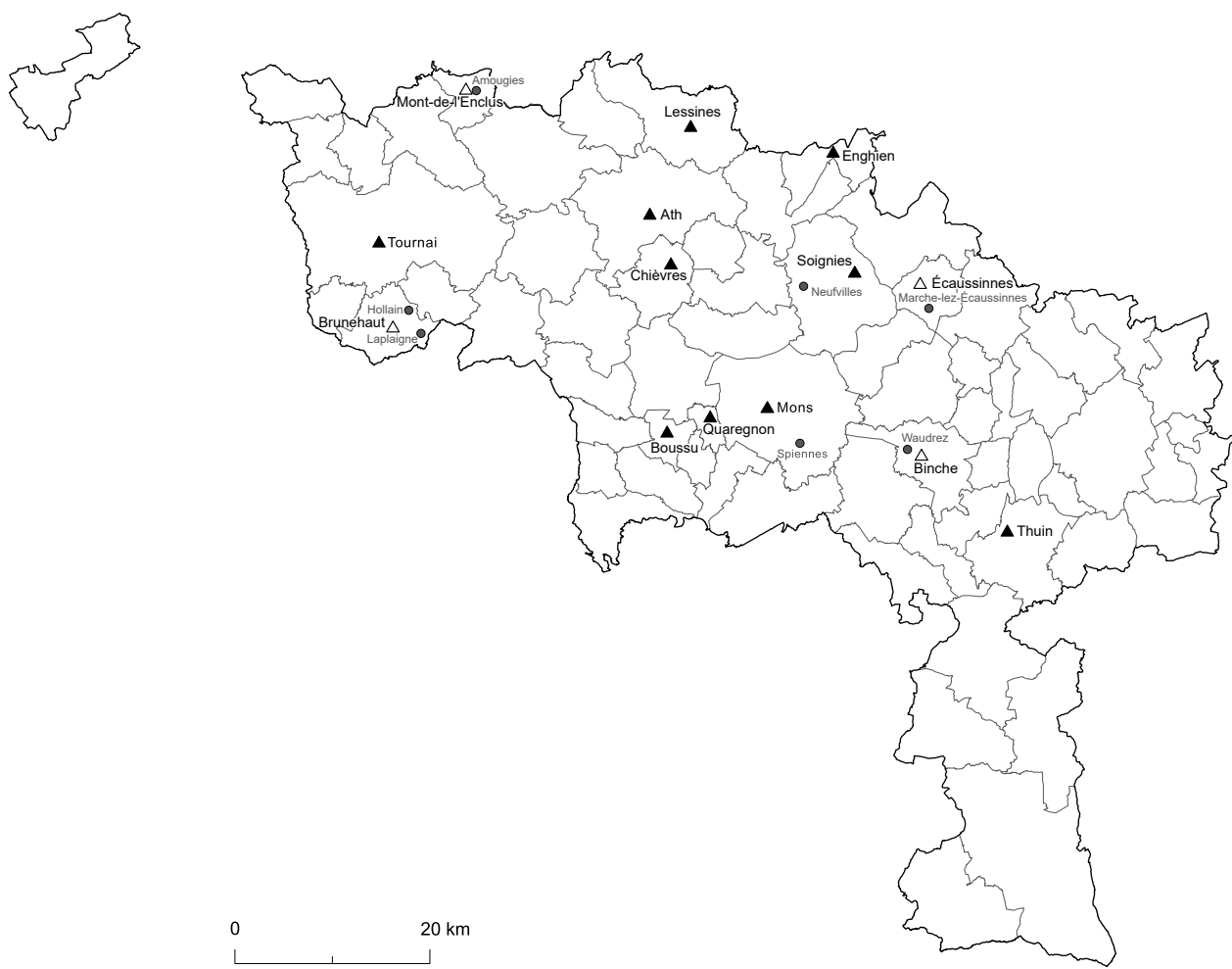
Bibliographie

- VAN BRUSSEL A. & VERSLYPE L., 2022. Walhain/Walhain-Saint-Paul : fouilles et suivi de chantier de restauration dans la haute cour du château de Walhain en 2021, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 31-35.
- VERSLYPE L., YOUNG B.K., BEST D. & WEINKAUF E., 2017. Walhain/Walhain-Saint-Paul : les fouilles 2015 et 2016 dans la haute cour du château, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 25, p. 34-37.



Hainaut

Boussu : prospections géophysiques sur le site du château (photo C. Ansieau, AWaP, Dir. op. zone Ouest).



Carte administrative des communes de la province de Hainaut visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

PRÉHISTOIRE

Brunehaut/Hollain : prospections 2022

Marianne DELCOURT-VLAEMINCK et
Jacques DEMAY

Lors de prospections sur le site de la Pierre Brunehaut, un des auteurs (J.D.) a découvert deux fragments de poignards en silex du Grand-Pressigny. De section plano-convexe, le premier (1) est de teinte brun jaunâtre (code Munsell 7.5YR 6/4) et de texture assez grenue. Il présente sur le pan gauche des restes d'épannelage. Les longs bords ont été redressés par retouche abrupte, ainsi que l'extrémité arrondie dont le tranchant très émoussé traduit une utilisation intensive. Sur l'extrémité du bord gauche, la face ventrale plane présente un fin liseré également généré par l'usage. Vu ces caractéristiques, l'objet a été considéré comme briquet-retouchoir. Le second fragment (2) est une partie proximale de lame brun jaunâtre (code Munsell 7.5YR 40), de section plano-convexe, ayant conservé sur un pan des restes d'épannelage. Les longs bords, très abîmés, et l'extrémité ont été aménagés par enlèvements semi-abrupts, irréguliers. Un émoussé et des traces d'écrasement traduisent le réemploi de la pièce comme briquet-retouchoir.

La diffusion tous azimuts de grandes lames en silex de Touraine, longues de 20 à 30 cm, se situe entre 2800

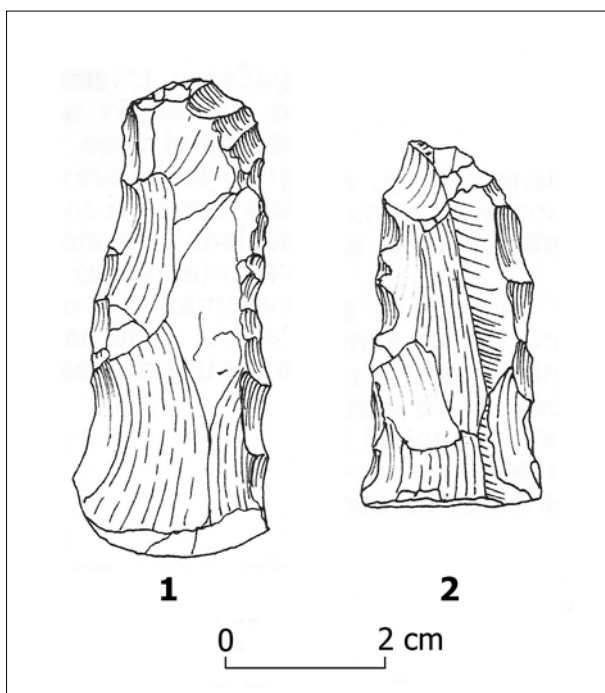
et 2400 avant notre ère (fin du Néolithique/début de l'Âge des Métaux) ; dans nos régions, ce matériau précieux était souvent reconverti après fracture en simples outils tels que grattoir, couteau, perçoir pour, au stade ultime, finir sous forme de retouchoir ou de briquet.

Brunehaut/Laplaigne : prospections 2021 et 2022 au lieu-dit « Baraque »

Marianne DELCOURT-VLAEMINCK,
Christian FOURMEAUX et Philippe SOLEIL

Lors de leurs prospections en 2021 et 2022, deux des auteurs (P.S. et C.F.) ont récolté au lieu-dit « Baraque » deux cents pièces, allant du simple éclat à l'outil préhistorique et à d'autres éléments plus tardifs, qui traduisent une fréquentation s'étalant du Paléolithique moyen au Néolithique/Chalcolithique. De l'ensemble, on peut isoler les plus récents, à savoir deux fourneaux de pipe du XIX^e siècle ornés sous le bord d'une ligne d'incisions à la scie, l'un possédant un petit pied cylindrique abîmé avec, au talon, une marque effacée composée d'un cercle de globules entourant la lettre N et, sur le fût vertical, à gauche, une sorte d'écu en léger relief avec lettre N (pipe de Nimy ?). Des tessons de céramique, on a isolé un fragment gris bien cuit, lissé à l'intérieur et grenu à l'extérieur, attribuable à l'époque romaine, ainsi que trois petits, plus anciens (Néolithique final/Chalcolithique), mal cuits, à face externe brun rougeâtre et pâte interne noirâtre à grossier dégraissant (chamotte, petits graviers). Les 97 % restants sont uniquement composés de silex foncé d'origine locale, sauf quatre pièces des sites de la région montoise.

Outre le rognon de silex, l'élément de base indispensable pour la fabrication d'outils est le percuteur, idéalement sphérique et tenant bien en main ; aucun ne figure à l'inventaire : tous sont de fortune et réutilisent des outils fracturés. Le site a livré neuf fragments de *nuclei*, souvent encore pourvus de cortex ; de type unipolaire, sauf un multipolaire, ils attestent un débitage en vue de l'obtention de petites lames étroites ou d'éclats laminaires d'une largeur variant de 7 à 14 mm. Après rafraîchissement du plan de frappe, plusieurs ont été abandonnés suite à la production d'un éclat



Hollain : briquets-retouchoirs en silex du Grand-Pressigny.

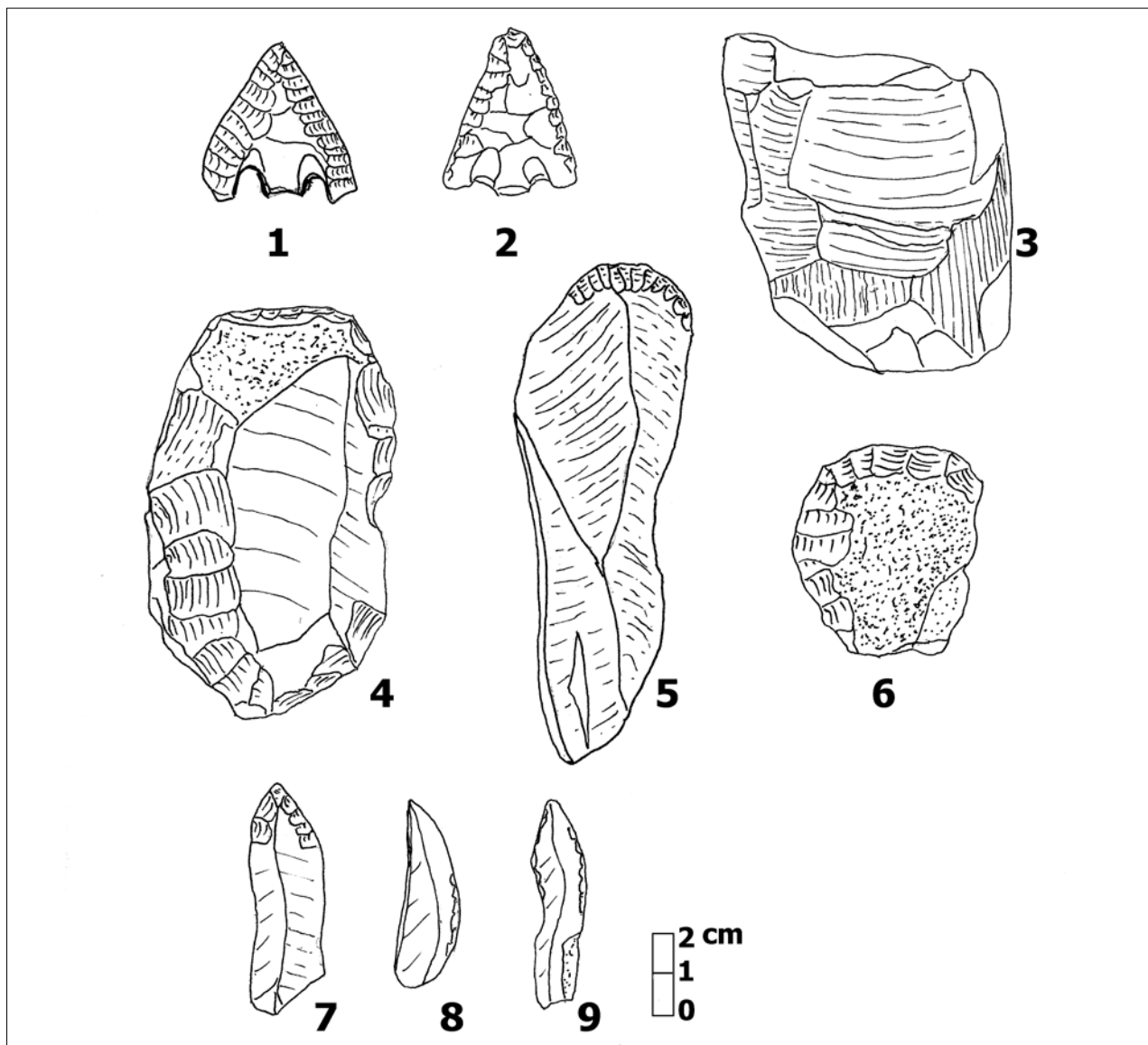
réfléchi interrompant définitivement le débitage. Dans deux cas, ils se réduisent à une simple calotte pyramidale de 15 mm de haut et traduisent une utilisation jusqu'à l'épuisement du support. Certains ont été confectionnés sur outils fracturés (par exemple, une hache) ou inversement reconvertis en grattoir ou en perçoir. La présence en surface d'une patine bleutée sur cinq pièces suggère une possible attribution à une phase ancienne.

Pour leur appartenance au Néolithique final/Chalcolithique, on isolera deux pointes de flèche de belle facture en silex local. De forme triangulaire à ailerons et pédoncule, la première (1) présente une extrémité apicale acérée, des bords convexes terminés par des ailerons équarris et un pédoncule plat au fil rectiligne ; sa surface est aménagée par retouche bifaciale, plate parallèle, envahissante. De forme triangulaire, la seconde (2) possède deux ailerons courts dégagés

par encoche et un pédoncule plat abîmé ; l'extrémité apicale est endommagée ; la pièce a fait l'objet d'une retouche bifaciale envahissante.

C'est également au Néolithique qu'on attribuera quatre fragments de haches polies provenant de la région de Mons. Après fracture transversale, la pièce la plus massive (3) a été reconvertie en *nucleus* à éclats laminaires, puis finalement abandonnée suite à la production d'un éclat réfléchi. Quant au reste de l'outillage lithique non patiné, il est impossible de l'attribuer à une phase précise.

Prédominant, l'outillage laminaire représente 27 % de l'ensemble. On a récolté cinquante-trois lames et lamelles, le plus fréquemment à bords parallèles, retouchés ou non, dont presque la moitié (vingt-six éléments) présente une patine blanc-gris à gris bleuté. On dénombre vingt-huit fragments proximaux, dix-neuf mésiaux, trois distaux et seulement trois pièces



Laplagne : silex récoltés en prospection. 1 et 2. Pointes de flèche ; 3. *Nucleus* sur fragment de hache ; 4. Grattoir double ; 5. Grattoir associé à un burin ; 6. Grattoir unguiforme ; 7. Pointe ; 8. Segment ; 9. Pointe.

quasi complètes. Quatre talons sont intacts : trois punctiformes et un étroit, lisse. Les parties distales possédant leur aspect d'origine sont une extrémité de lamelle à trois pans aménagée en grattoir et une autre retouchée abruptement sur les bords, ainsi que sur la partie droite de l'apex. Les lamelles sont régulières : en moyenne, leur épaisseur varie de 4 à 6 mm et leur largeur de 7 à 15 mm. Insérées latéralement ou à l'extrémité d'un support, plus d'une a fort bien pu servir d'armature.

L'outillage servant à gratter, racler, découper représente environ 12 % de l'ensemble, certains exemplaires entrant dans la catégorie des « outils multiples ». Le groupe des grattoirs comporte dix-sept éléments, dont cinq arborent une patine bleutée « ancienne ». La majeure partie des outils est confectionnée sur simples éclats d'épaisseur variable ; on ne relève que deux exemplaires sur lame retouchée à la partie distale. Dans l'ensemble prédominent les grattoirs carénés au front convexe aménagé par enlèvements longs ; on en dénombre neuf exemplaires, dont cinq appartenant au groupe des grattoirs unguiformes (6), caractérisés par le soin apporté à leur réalisation. Un seul sur éclat épais (4) peut entrer dans la catégorie des grattoirs carénés de type double. Mentionnons aussi, pour sa rareté, la présence d'un beau grattoir associé à un burin (5). Cinq outils possédant un bord convexe aménagé par retouche oblique peuvent être considérés comme racloirs/couteaux ; parmi eux figure un exemplaire confectionné sur éclat Levallois.

Neuf perçoirs ont été récoltés : cinq sur simple éclat, un de type déjeté sur lame et trois sur éclat laminaire, dont un d'axe. La mèche est généralement soignée. Cinq d'entre eux possèdent une patine bleutée. À ces éléments, on peut joindre six becs plus massifs et grossiers, dont trois à patine bleutée, et six briquets arborant un émoussé d'utilisation à la partie terminale ; deux possèdent une patine bleutée. À cet ensemble viennent s'ajouter quatre pointes, dont une acérée ; deux arborent une patine bleutée.

Nous avons repris comme « armatures » seize éléments dont sept patinés gris-bleu. Aucune n'étant typique, il est impossible de déterminer si ces petites pièces fracturées, confectionnées sur lame(ille) ou éclat, sont à classer comme armature, pointe, perçoir lorsqu'elles sont appointies à une extrémité. L'ensemble comporte cinq exemplaires sur lames (7 et 9) en silex local foncé (trois) ou patiné (deux), un segment patiné à bord convexe (8), quatre petites pointes (trois intactes en silex foncé, une en silex bleuté), une armature d'allure trapézoïdale en silex patiné, deux de forme triangulaire (dont une en silex patiné) et trois sur éclats, dont un ovalaire en matériau local.

Le site de Laplaigne livre un mélange d'industries lithiques, la plus récente attribuable au Néolithique/Chalcolithique, précédée d'une phase ancienne, caractérisée par un matériel patiné au débitage surtout axé sur une production de lamelles et de lames ; vu l'absence de marqueurs typiques, cette industrie peut tout au plus être considérée comme mésolithique. Certains indices évoquent une discrète fréquentation au Paléolithique moyen et jusqu'à l'époque romaine. L'examen global du matériel recueilli témoigne d'un net appauvrissement de la variété et de la qualité des pièces, correspondant tout simplement à l'épuisement du site suite aux nombreuses prospections.

Mons/Spiennes : campagne de fouille 2022 du puits d'extraction de silex ST6 à « Petit-Spiennes »

Hélène COLLET, Laureline CATTELAÏN,
Sophie LOICQ, Michel TOUSSAINT et
Michel WOODBURY

Introduction

Le puits d'extraction de silex ST6 est localisé au lieu-dit « Petit-Spiennes » (parc. cad. : Mons, 19^e Div., Sect. B., n° 393^c ; coord. Lambert : 122504,5440 est/123288,7462 nord) à proximité du Centre d'interprétation le SILEX'S. Cette structure a fait l'objet d'investigations archéologiques annuelles de 1999 à 2004 puis de 2014 à aujourd'hui (Collet *et al.*, 2022). Ces fouilles sont effectuées par le Service public de Wallonie en collaboration avec la Société de Recherche préhistorique en Hainaut. La Ville de Mons, propriétaire du terrain, et le Pôle muséal, gestionnaire du SILEX'S, donnent toutes les facilités pour la réalisation de ces investigations. Les opérations de fouille font l'objet d'un suivi régulier de la part de Sylvain Bourgeois (ingénieur, Agence wallonne du Patrimoine, Direction scientifique et technique), que nous remercions. Cet encadrement spécifique apporte des réponses concrètes aux problèmes de sécurité posés par la fouille d'une structure d'extraction plurimillénaire.

La campagne de fouille de 2022

L'intervention, qui s'est déroulée de mi-mars à fin novembre 2022, a permis le dégagement d'une grande partie du quadrant D entre 7,2 m et 9 m de profondeur.



Spiennes : fouille du quadrant D du puits ST6 avec détail d'un fragment de crâne humain présent dans le comblement post-exploitation (août 2022).



Niche d'exploitation du quadrant D en cours de dégagement (octobre 2022).

Les sédiments post-exploitation surplombant les remblais miniers ont fait l'objet d'une fouille fine en raison de la présence de nombreux fragments osseux humains. Ces sédiments déposés par une succession d'éboulements, de coulées de boue et de ruissellements proviennent de la remobilisation de matériaux initialement présents dans le comblement du puits d'accès et, dans une proportion plus faible, de la désagrégation des parois du puits. Si la plupart des fragments osseux ont été découverts in situ, certains, dont une dent, l'ont été à l'occasion du tamisage à l'eau en laboratoire à une maille de 2 mm. La moisson d'ossements humains mis au jour en 2022 comprend toutes les régions du corps : on dénombre sept fragments du crâne, dont un d'occipital, un de pariétal ainsi que le mastoïde droit, la clavicule gauche, des fragments de scapula, de vertèbre et de côtes, la partie proximale des radius et ulna droits, les parties médiane et proximale de l'ulna gauche, un semi-lunaire du carpe, une phalange distale de main, un fragment distal de fibula gauche et une patella. Ceux-ci viennent compléter la liste des ossements humains appartenant à un seul et même individu mis au jour depuis 2014 (Toussaint *et al.*, 2019).

La fouille s'est ensuite concentrée sur les couches sous-jacentes composées, en partie supérieure, de blocs de craie issus de l'effondrement du toit de la minière et, en partie inférieure, de remblais miniers, c'est-à-dire de blocs et de sédiments produits par l'extraction minière, qui ont été stockés dans les niveaux d'exploitation sans jamais être remontés en surface. La fouille de ces derniers a livré quatorze pics en silex.

Le dégagement de cette portion du quadrant D a permis de mettre en évidence, à 9 m de profondeur, le radier d'une niche d'exploitation indiquant que dans cette partie de la minière seuls les bancs supérieur et médian ont été exploités. Le banc inférieur n'a pas fait l'objet d'extraction dans une grande partie du quadrant D, contrairement au quadrant A exploré l'année précédente (Collet *et al.*, 2022). Plus vers le sud dans le quadrant D, l'exploitation du banc supérieur a été arrêtée par les mineurs, comme le montrent les blocs volumineux encore présents dans le toit de la minière.

Perspectives

La campagne de fouille 2023 sera axée sur la poursuite du dégagement du quadrant D et sur le dégagement de la coupe principale par la réalisation de plusieurs sondages. Il devrait s'agir de la dernière campagne de fouille du puits ST6.

Bibliographie

- COLLET H., CATTELAÏN L., LOICQ S. & WOODBURY M., 2022. Mons/Spiennes : campagne de fouille 2021 du puits d'extraction de silex ST6 à « Petit-Spiennes », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 45-47.
- TOUSSAINT M., COLLET H., JADIN I., LAVACHERY P., PIRSON S., WOODBURY M., DURIEUX J., ÉLOY J. & LAMBERMONT S., 2019. Recent discoveries of human skeletons in the flint mine shafts of Spiennes: casualties or burials? In : COLLET H. & HAUZEUR A. (éd.), *Mining and Quarrying. Geological Characterisation, Knapping Processes and Distribution Networks during Pre- and Protohistoric Times. Proceedings of the 7th International Conference of the UISPP Commission on Flint Mining in Pre- and Protohistoric Times. Mons and Spiennes, 28th Sept. – 1st October 2016, *Anthropologica et Praehistorica*, 128, p. 245-262.*

PROTOHISTOIRE

Binche/Waudrez : une occupation du III^e siècle av. J.-C. au sein du site classé de *Vodgoriacum*

Nicolas AUTHOM et Frédéric HANUT

Durant le mois de juin 2022, un diagnostic en aire ouverte a été réalisé par l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest) sur trois parcelles localisées au sein du périmètre classé du *vicus* de *Vodgoriacum* et visées par un projet d'immeuble à appartements avec parking

souterrain (parc. cad. : Binche 6^e Div., Sect. A, n^{os} 98^m, 97^d et 99^p). Le terrain concerné se trouve juste au nord du rond-point au lieu-dit « Prince d'Orange », dont l'aménagement en 1994 a occasionné la mise au jour de vestiges (Deramaix, 2006). Bien qu'éloignée de plus de 500 m du centre du *vicus*, cette fouille avait permis une étude de la stratigraphie complexe de la chaussée et la découverte d'un bâtiment, d'un grenier,



Waudrez : plan général des vestiges (fond : Orthophotos, 2022 [<http://geoportail.wallonie.be>]).

de fosses, fossés et fours et d'une nécropole témoignant d'une expansion importante du *vicus* au cours des II^e et III^e siècles de notre ère (Deramaix, 2006, p. 106-107). La période protohistorique y était représentée par le mobilier retrouvé dans le comblement d'une fosse : deux vases dont un complet et un tesson de panse avec décor de pointes de diamant. Une chronologie comprise entre La Tène I et La Tène III a été attribuée à ce mobilier (Deramaix, 2006, p. 99-100, fig. 81). Ces poteries semblent s'inscrire dans la même période que celle des structures mises au jour lors de cette nouvelle fouille.

Une surface de 1 227,40 m² a été intégralement décapée jusqu'au sol en place, à 40 cm sous la surface actuelle. Une petite occupation laténienne comprenant deux fossés et cinq fosses a été mise au jour, mais aucune structure gallo-romaine. Les deux tronçons de fossés sont parallèles, orientés nord-ouest/sud-est et espacés de 8 m. Le fossé n° 1 est large de 60 cm, creusé en U et conservé sur 22 cm de profondeur au centre, alors que le fossé n° 2, large de 66 cm, atteint une profondeur de 51 cm avec des parois verticales et un fond plat. Les fossés ont été comblés naturellement par deux remplissages successifs, limoneux et brun-beige, dans lesquels deux fragments de céramique (panse de vase de stockage) ont été retrouvés. Le fossé n° 2 s'avère être le prolongement d'un fossé déjà fouillé en 1994 (F36 ; Deramaix, 2006, p. 33) et il pourrait s'agir du même fossé que celui observé dans une tranchée lors d'un diagnostic mené en 2011 sur une parcelle plus à l'ouest (Authom, 2011).

Les cinq fosses sont mal conservées (profondeur moyenne entre 12 et 26 cm), de plans divers et de dimensions restreintes (toutes mesurent moins de 1 m de côté) ; aucune organisation particulière ne se dessine entre elles. L'intérêt de ces quelques excavations tient dans l'homogénéité du mobilier céramique retrouvé dans leur comblement respectif, formé de rejets de foyer. Les structures ont livré un matériel céramique peu abondant (12 vases pour un total de 61 tessons, après recollage) mais très cohérent d'un point de vue chronologique. Les cinq fosses étudiées datent l'occupation du III^e siècle, à La Tène B2 (325-260 av. J.-C.) ou C1 (260-200 av. J.-C.). De manière générale, la vaisselle grossière et les rares tessons en céramique fine ont été fabriqués dans une argile riche en fragments de chamotte. Cette caractéristique se retrouve dans la plupart des habitats de la fin de La Tène ancienne et du début de La Tène moyenne. La vaisselle de table, ou céramique fine, présente une argile plus épurée, avec des inclusions de quartz principalement. Les vases de cette dernière catégorie ont des couleurs de surface plus uniformes, gris-noir à noir-gris.

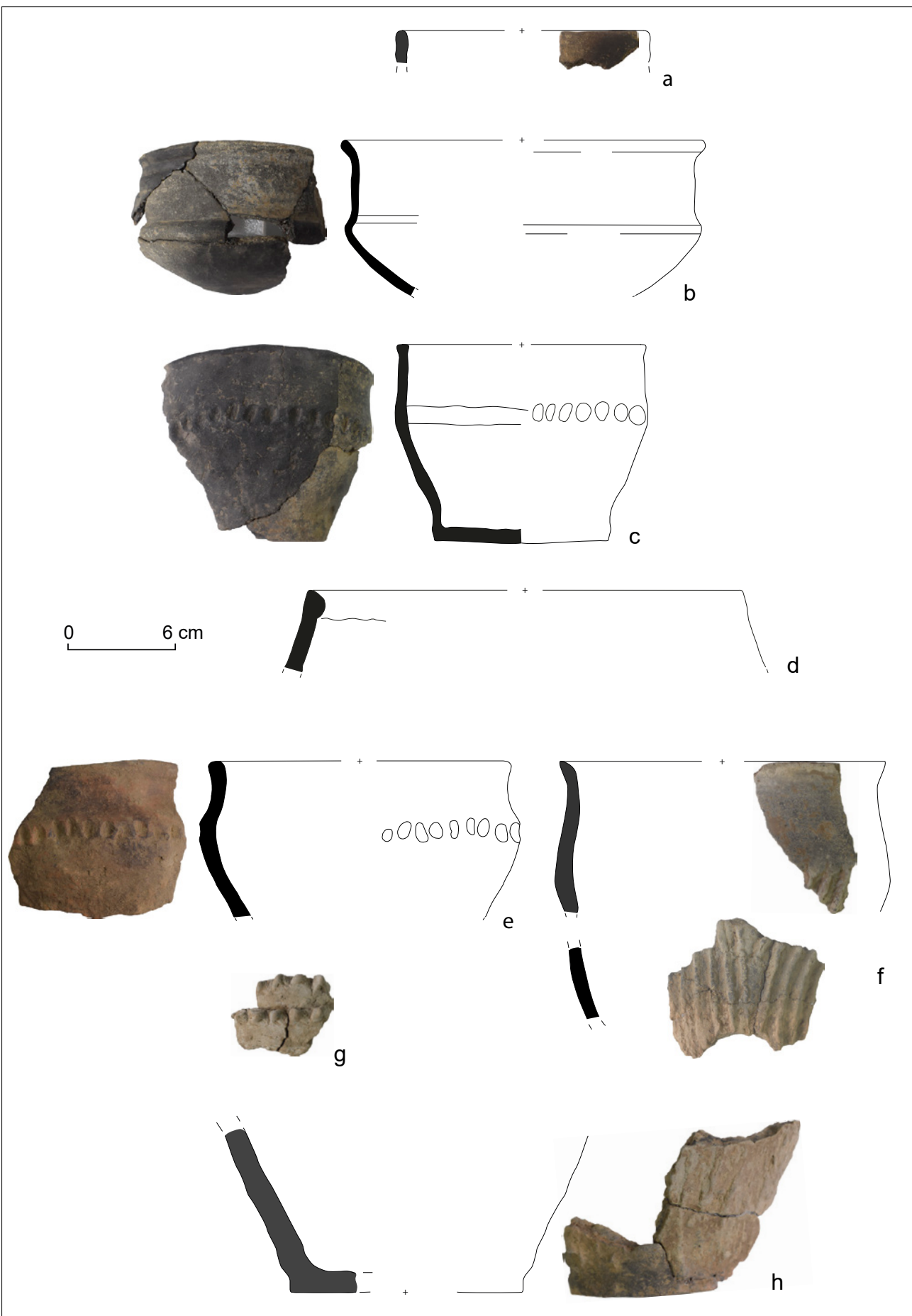
La fosse n° 3 contenait un récipient à lèvre simple et col droit (a), légèrement rentrant, en céramique grossière et quelques tessons de paroi de vaisselle de

table, dont un attribuable à une écuelle à épaulement arrondi du même type que celle de la fosse n° 4.

La fosse n° 4 n'a fourni qu'une seule poterie : la partie supérieure d'un bol ou écuelle (b) à épaulement (carène médiane), col droit et lèvre en bourrelet évasé (diam. 19 cm). Il s'agit d'une céramique fine, montée à la main, avec une finition au tour lent. Elle a été produite dans une argile épurée, avec un dégraissant naturel de grains de quartz. Les surfaces lissées ont une teinte sombre uniforme. Le récipient a subi l'action du feu. Cette écuelle correspond au type 24320 de la typologie de la céramique laténienne du Cambrésis (Bardel, Morel & Willems, 2016, p. 503, fig. 6) ainsi qu'au type 13.212 de la céramique de La Tène moyenne et de La Tène finale en Picardie occidentale, où il caractérise le faciès céramique de La Tène B2 et de La Tène C1 (Buche, 2011, p. 273-274, fig. 3-4). Le fond de ces bols est plat ou marqué par un léger ombilic. Ce modèle est encore attesté à l'étape 2 à La Tène C1-C2a (225/200-175 av. J.-C.), mais il est alors en nette régression (Bardel, Morel & Willems, 2016, p. 504). Des pièces similaires ont été mises au jour en Hainaut et dans le nord-ouest de la France, comme la nécropole de Binche/Leval-Trahegnies « La Courte » (Mariën, 1961, p. 32, fig. 12 : 27), le cimetière du Mont Éribus à Mons (Mariën, 1961, p. 71, fig. 34 : 10), la hutte A de Mons/Spiennes « Camp-à-Cayaux » (Mariën, 1961, p. 114, fig. 51 : 44), la fosse 35 d'Avion « La République » (Pas-de-Calais ; Hurtrelle *et al.*, 1990, p. 132, fig. 26 : 1) et le silo F.04 de Dainville (Pas-de-Calais ; Jacques & Rossignol, 1992, p. 286, fig. 10 : 76).

Plusieurs bols à col droit et carène médiane figurent encore dans le comblement de trois silos de l'habitat de Champfleury « La Bascule » (Marne). Ces trois assemblages sont datés de La Tène B2, dans la première moitié du III^e siècle av. J.-C. (Saurel, 2007, p. 18, fig. 7). Les exemplaires issus des structures 380, 381 et 385 du secteur nord-est de l'habitat protohistorique de Ham « Le Bois à Cailloux » (Somme) font également partie de dépôts de La Tène B2 (Barbet & Buche, 2005, p. 37, fig. 8 : 380/9 et 380/19, p. 38, fig. 9 : 381/4, p. 39, fig. 10 : 385/9). Ils font partie de la vaisselle des bâtiments 3 et 7 de Verberie « La Plaine d'Herneuse II » (Oise) à La Tène C (Malrain & Pinard, 2006, p. 118-121, fig. 73-76). Ces écuelles apparaissent également dans les plus tardives des tombelles ardennaises du groupe méridional, comme les sépultures III-2, III-3 et VI-1 de la nécropole de Neufchâteau-le-Sart (Cahen-Delhay, 1997, p. 36, fig. 29 : 15 ; p. 42, fig. 34 : 7-8 ; p. 61, fig. 56 : 6).

Le comblement de la fosse n° 6 a fourni le mobilier le plus conséquent. Il s'agit de rejets domestiques, dominés par la céramique grossière, montée à la main. L'assemblage comporte deux jattes carénées à haut col droit et lèvre de section quadrangulaire (c et d) ;

Céramique des fosses n^{os} 3 (a), 4 (b) et 6 (c-h).

l'une d'entre elles (c) possède un profil complet (haut. 11 cm ; diam. 14 cm) et est décorée d'une rangée d'impressions au doigt au niveau de la carène. Des exemples similaires ont été découverts dans la fosse F.21 d'Arras « La Zone industrielle IV » (Pas-de-Calais ; Jacques & Rossignol, 1996, p. 32, fig. 13 : 1), le silo F.04 de Dainville (Jacques & Rossignol, 1992, p. 283, fig. 8 : 52, p. 290, fig. 22 : 109) et la fosse F10 de l'enclos fossoyé de Leuze-en-Hainaut (Hanut, Danese & Sornasse, 2016, p. 207, fig. 7 : 7). On dénombre également la partie supérieure d'un pot à carène arrondie (e), ornée d'impressions digitées, les éléments d'un pot situliforme avec décor couvrant de cannelures (f) et un petit vase ovoïde avec décor couvrant de pointes de diamant (g). La fosse renfermait également plusieurs fragments de paroi ou de fond de récipient de stockage avec « éclaboussage » ou barbotine grossière sur la surface externe (h). Le pot à carène arrondie correspond au type 52220 de la typologie de la céramique laténienne du Cambrésis, daté de La Tène B2 et de La Tène C1 (300-225/200 av. J.-C. ; Bardel, Morel & Willems, 2016, p. 503, fig. 6). Des comparaisons existent dans le fossé F11 et la fosse F10 de l'enclos fossoyé de Leuze-en-Hainaut (Hanut, Danese & Sornasse, 2016, p. 205, fig. 4 : 11, 12 et 14, p. 207, fig. 7 : 6 et 10), le silo de Nivelles/Thines « Vieille Cour » (Bosquet *et al.*, 2013, p. 38, fig. 7 et 9), la fosse F415 de l'extension est de la zone d'activité économique de Ghislenghien III (Danese *et al.*, 2016, p. 193, fig. 9 : F415/2), à Villeneuve d'Ascq « Les Prés », ensemble est (Nord ; Leman-Delerive, 1989, fig. 107), Loos I (Nord ; Leman-Delerive, 1984, p. 87, fig. 8 : 11-15) et dans le silo F.04 de Dainville (Jacques & Rossignol, 1992, p. 284, fig. 9 : 53-61). Les cannelures sur la panse du vase situliforme sont souvent qualifiées de décor de Kalenderberg dans la littérature ancienne. Ce type d'ornementation, organisé en groupes de cannelures alternativement obliques ou verticales, est très répandu sur les formes hautes élancées de La Tène B2 et perdure encore au début de La Tène moyenne (La Tène C1). Cette situle peut être identifiée avec le type 71000 de la typologie de la céramique laténienne du Cambrésis (Bardel, Morel & Willems, 2016, p. 503, fig. 6). Des pots situliformes portant un décor similaire ont été mis au jour à Villeneuve d'Ascq « La Guinguette » (Leman-Delerive, 1989, fig. 117 : 2), dans la tombe 2 d'Allonville (Somme ; Ferdière *et al.*, 1973, p. 486, fig. 7 : 1, p. 487, fig. 8 : 3) et la tombe de Saint-Laurent-Blangy « Les Fontaines » (Pas-de-Calais ; Jacques & Rossignol, 1992, p. 29, fig. 9 : 11). Le décor de picots ou pointes de diamant est aussi associé au faciès céramique de La Tène B2. Il est présent sur un fragment de panse de la fosse laténienne mise au jour en 1994, au niveau de l'actuel rond-point (Deramaix,

2006, p. 100, fig. 81 : 3). Cette ornementation apparaît surtout sur des formes hautes comme un pot de la nécropole de Leval-Trahegnies « La Courte » (Mariën, 1961, p. 19, fig. 6 : 12), un petit pot ovoïde de la zone funéraire du Mont Éribus à Mons (Mariën, 1961, p. 70, fig. 33 : 6) et une petite situle carénée de Mons/Ciply « Champ des Agaises » (Mariën, 1961, p. 86, fig. 40 : C 456). Il est présent sur des pots ovoïdes ou des pots à carène arrondie issus de contextes funéraires, à Marquion (Pas-de-Calais ; Bardel, Morel & Willems, 2016, p. 503, fig. 6). La céramique fine de la fosse n° 6 est illustrée par trois tessons de paroi. Leurs surfaces noir-gris ont été lissées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Enfin, un énigmatique fragment de terre cuite (haut. 13,3 cm ; poids 1,94 kg) provient de la fosse n° 6. Il pourrait s'agit d'un fragment de four, voire d'une partie de chenet. En effet, l'objet présente d'évidentes traces de modelage. Il possède une argile et des caractéristiques technologiques identiques à celles des chenets de terre cuite. Il semble être conservé sur un des longs côtés et repose sur une base plate (15,5 × 7 cm). Plusieurs impressions digitées sont visibles sur une des extrémités correspondant peut-être à la partie antérieure ou postérieure du chenet. Les chenets en terre cuite apparaissent à la Protohistoire. Les exemplaires du Second Âge du Fer possèdent une partie antérieure redressée, avec tête (ou protomé) d'animal (cheval ou bœuf). En Gaule, les exemples connus se concentrent dans le territoire gaulois méridional et central. Des chenets en fer font leur apparition dans les sépultures aristocratiques de Gaule septentrionale à la fin du Second Âge du Fer. Pour le Hainaut et le nord-ouest de la France, les exemples de chenets en terre cuite remontent surtout au début de la période romaine. Pour la Belgique, les découvertes de chenets en terre cuite sont presque inexistantes à l'est du Hainaut et de la Flandre orientale (De Clercq, 2007, p. 194, fig. 2). Pour le nord-ouest de la Gaule, les chenets proviennent essentiellement de contextes du Haut-Empire. Les exemples les plus précoces remontent à la période augusto-tibérienne, comme l'exemplaire issu d'une fosse du site de Mouscron « Quevaucamps » (Authom, Dumont & Hanut, 2015, p. 37, fig. 14). Les exemples les plus récents sont issus de contextes du III^e siècle apr. J.-C. (De Clercq, 2007, p. 195-197). Citons un possible fragment de chenet laténien à Villeneuve d'Ascq « Les Prés » (Leman-Delerive, 1989, fig. 145 : 1). Deux chenets en terre cuite, à protomé de bœuf, ont été découverts à Chapelle-lez-Herlaimont. Bien que S.J. De Laet les attribue à La Tène finale (De Laet, 1974, p. 513, fig. 251-252), ces objets sont mal datés et pourraient avoir été fabriqués au début de l'époque romaine. Néanmoins, les chenets de terre cuite existent en Europe dès le début de l'Âge

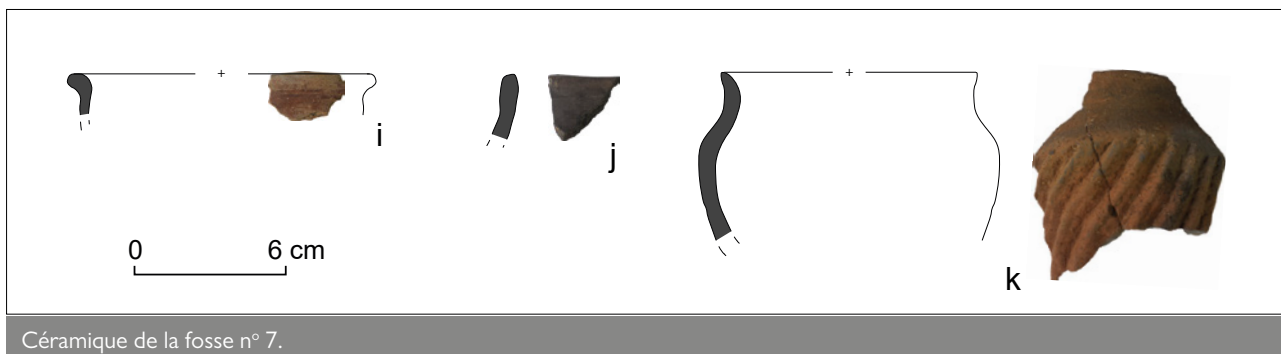


Objet indéterminé (chenet ?) en terre cuite de la fosse n° 6. Vues des deux faces principales (photos L. Dehogne, AWaP, Dir. scient. et techn.).

du Fer et ce type d'artefact est indéniablement issu de la culture matérielle gauloise. La possible découverte d'un chenet en Belgique, en contexte laténien, est plausible, malgré le manque de comparaisons.

La fosse n° 7 se distingue par la découverte d'un petit fragment de bord d'un vase monté au tour et peint (i). Il est malheureusement trop fragmentaire pour qu'on puisse en déterminer la forme exacte. D'un diamètre d'ouverture de 10 cm, le tesson pourrait appartenir autant à une forme basse (bol/écuelle) qu'à une forme haute (pot ou gobelet calciforme). Un tesson de paroi orné d'une moulure doit être associé au même vase. Le décor peint, brun-rouge, ne couvre que la paroi

externe des deux fragments. Les céramiques peintes sont très rares en Hainaut. Il doit s'agir d'une importation que nous pouvons qualifier de « vaisselle de luxe ». En Champagne-Ardenne, la vaisselle peinte, illustrée par des hauts pots ovoïdes sur pied annulaire ou pied balustre, des écuelles carénées sur pied annulaire et des gobelets calciformes, est fréquente à la transition entre La Tène ancienne et La Tène moyenne, entre la fin du IV^e et le milieu du III^e siècle av. J.-C. (Corradini, 1991). La fabrication de ces vases se caractérise par un perfectionnement technologique, car plusieurs ont été tournés. Dans la nécropole de Neufchâteau-le-Sart, les deux céramiques peintes en rouge, façonnées au tour, se retrouvent dans des sépultures du deuxième quart du III^e siècle av. J.-C. (La Tène B2 ; Cahen-Delhay, 1997, p. 87). Les silos 5001 et 5004 de l'habitat de Champfleury « La Bascule » ont livré des fragments de poteries peintes dans des assemblages de La Tène B2 (Saurel & Moreau, 2012, p. 172, fig. 3). L'occupation de La Tène moyenne (La Tène B2-C1) de l'oppidum de Modave/Vierset-Barse, Pont-de-Bonne a livré trois céramiques décorées d'un engobe rouge dont la partie supérieure d'un grand pot à épaule moulurée (Martin & Delye, 2016, p. 94, fig. 101 : 1). La fosse n° 7 a encore livré le bord d'un vase indéterminé en céramique grossière (j) ainsi qu'un petit pot situliforme (k) à carène arrondie, col court concave et décor couvrant de cannelures sinueuses. Le profil du vase est comparable à celui de petits pots carénés à décor couvrant (impressions digitées ou pointes de diamant) comme à Binche/Épinois (Mariën, 1961, p. 64, fig. 30), Ciply « Champ des Agaises » (Mariën, 1961, p. 86, fig. 40 : C456) et la hutte A de Spiennes « Camp-à-Cayaux » (Mariën, 1961, p. 100, fig. 47 : 17). Le décor de cannelures courbes apparaît sur un pot à panse ovoïde, col mouluré et ouverture évasée de la nécropole de Binche/Péronnes-lez-Binche (Faider-Feytmans, 1947, p. 94-95 et pl. III, fig. 3). Ce cimetière a été exploré en 1911, sans prendre en compte l'appartenance du mobilier funéraire à chacune des tombes. Malgré l'impossibilité de reconstituer des ensembles cohérents, on distingue des incinérations de La Tène moyenne (La Tène C) aux côtés de tombes augusto-tibériennes.



Céramique de la fosse n° 7.

Conclusion

Ces vestiges, bien qu'assez mal conservés, confirment que ces terrains aux abords de l'agglomération secondaire de *Vodgoriacum* étaient déjà occupés pendant la première moitié du III^e siècle avant notre ère. Les fosses, les rejets de foyer et le mobilier témoignent de la présence d'un habitat, actuellement inconnu, auquel peuvent être associés la fosse n° 2 et peut-être également le grenier sur poteaux (bâtiment 1) fouillés en 1994 (Deramaix, 2006, p. 39-41). L'absence de vestiges d'époque romaine s'explique vraisemblablement par la distance qui sépare la zone de fouille du noyau central du *vicus* et du tracé antique de la chaussée. Les poteries issues des différentes fosses trouvent de multiples comparaisons avec le mobilier issu de sites régionaux et connus de longue date, comme les nécropoles de Leval-Trahegnies « La Courte », du Mont Éribus, de Ciply ou de Péronnes-lez-Binche. La région autour des villes actuelles de Binche et de Mons semble être densément occupée à la transition entre La Tène ancienne et La Tène moyenne. La culture matérielle de cette zone est homogène au III^e siècle av. J.-C. ; elle est à l'origine de l'appellation désormais désuète de « groupe de la Haine », mais qui reflète néanmoins une certaine réalité archéologique. De manière générale, les sites de cette région s'inscrivent dans une aire géographique plus vaste, avec de nombreuses parentés avec les sites du nord-ouest de la France (Artois et Picardie).

Les vestiges laténiens mis au jour en 2022 ne sont pas les antécédents protohistoriques de l'agglomération romaine de Waudrez, dont la fondation est liée à la création de la chaussée Bavay-Tongres sous Auguste. Cependant, la proximité des vestiges découverts en 1994 et 2022 avec la route antique interpelle et réactualise l'hypothèse ancienne selon laquelle la chaussée a peut-être repris, sur une partie de son tracé, des portions de voies de communication antérieures à la Conquête. Dans ce secteur, la chaussée Bavay-Tongres est en effet jalonnée par plusieurs sites du Second Âge du Fer.

Bibliographie

- AUTHOM N., DUMONT G. & HANUT F., 2015. Une occupation rurale du Haut-Empire en territoire ménapien : le site du *Quevaucamps* à Mouscron et Estaimpuis (Hainaut), *Vie archéologique*, 74, p. 27-63.
- BARBET P. & BUCHEZ N., 2005. Les habitats protohistoriques de Ham « Le Bois à Cailloux » (Somme), *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 25-50.
- BARDEL D., MOREL A. & WILLEMS S., 2016. Chronologie des faciès mobiliers du Cambrésis de La Tène moyenne au début de l'époque romaine. In : BLANCQUAERT G. & MALRAIN F. (dir.), *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF. Amiens. 29 mai - 1^{er} juin 2014, Amiens* (Revue archéologique de Picardie, n° spécial, 30), p. 495-520.
- BOSQUET D., VAN HOVE M.-L., TIMMERMANS J., HANUT F. & NIKIS N., 2013. Nivelles/Thines : phase II de l'évaluation sur le site de la « Vieille Cour », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 33-40.
- BUCHEZ N., 2011. La Protohistoire ancienne. Recherche et fouille des sites de l'âge du Bronze à La Tène ancienne sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale. Questions méthodologiques et résultats scientifiques. In : BAYARD D., BUCHEZ N. & DEPAEPE P. (dir.), *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. Première partie, Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 121-199.
- CAHEN-DELHAYE A., 1997. *Nécropole de La Tène à Neufchâteau-le-Sart*, Bruxelles (Monographie d'Archéologie nationale, 10).
- CORRADINI N., 1991. La céramique peinte à décor curviligne rouge et noir en Champagne : approche technologique et chronologique. In : *La céramique peinte celtique dans son contexte européen. Actes du symposium international d'Hautvillers, 9-11 octobre 1987, Reims* (Mémoires de la Société archéologique champenoise, 5), p. 109-142.
- DANESI V., VAN ASSCHE M., HANUT F. & GUILLAUME A., 2016. Les habitats protohistoriques découverts dans l'extension est de Ghislenghien III (Ath/Ghislenghien, prov. de Hainaut, Belgique), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XXIV, p. 183-201.
- DE CLERCQ W., 2007. Figuration et symbolique du chenet dans le monde des vivants et des morts du Nord-Ouest de la Gaule (ca. 250 av. J.-C.-275 ap. J.-C.). Un aspect particulier de la culture matérielle indigène à travers la romanisation. In : KRUTA V. & LEMAN-DELERIVE G. (dir.), *Feux des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'Âge du Fer et de l'époque romaine*, Villeneuve-d'Ascq (Revue du Nord. Hors-série. Collection Art et Archéologie, 11), p. 191-208.
- DE LAET S.J., 1974. *Prehistorische kulturen in het zuiden der Lage Landen*, Wetteren.
- DERAMAIX I., 2006. *Binche, Waudrez. Chaussée romaine, constructions riveraines et nécropoles. Rapport de fouilles menées lors d'aménagements modernes*, Namur (Études et Documents, Archéologie, 11).
- FAIDER-FEYTMANS G., 1947. La nécropole de Péronnes-lez-Binche, *L'Antiquité classique*, 16, p. 79-104.
- FERDIÈRE A., GAUDEFROY R., MASSY J.-L., MARMOZ C., MOHEN J.-P. & POPLIN F., 1973. Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 70, 1, p. 479-492.
- HANUT F., DANESI V. & SORNASSE C., 2016. Le mobilier céramique de l'enclos fossoyé de Leuze-en-Hainaut (prov. de Hainaut, Belgique), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XXIV, p. 203-210.

- HURTRELLE J., MONCHY E., ROGER F., ROSSIGNOL P. & VILLES A., 1990. *Les débuts du second Âge du Fer dans le Nord de la France*, Givenchy-en-Gohelle (Les Dossiers de Gauheria, 1).
- JACQUES A. & ROSSIGNOL P., 1992. Analyse du matériel issu d'une fosse de La Tène moyenne à Dainville (Pas-de-Calais), *Histoire et Archéologie du Pas-de-Calais*, XIII, 2, p. 277-304.
- JACQUES A. & ROSSIGNOL P., 1996. La céramique laténienne en Artois : premiers résultats des fouilles des années 1990-1995, *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 23-39.
- LEMAN-DELERIVE G., 1984. Céramique laténienne domestique de la région lilloise (Nord), *Gallia*, 42, p. 79-95.
- LEMAN-DELERIVE G., 1989. *Les habitats de l'Âge du Fer à Villeneuve-d'Ascq (Nord)*, Villeneuve-d'Ascq (Revue du Nord. Hors-série. Collection Archéologie, 2).
- MALRAIN F. & PINARD E. (dir.), 2006. *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du v^e au i^{er} s. avant notre ère*, Senlis (Revue archéologique de Picardie, n° spécial, 23).
- MARIËN M.-É., 1961. *La Période de La Tène en Belgique. Le groupe de la Haine*, Bruxelles (Monographie d'Archéologie nationale, 2).
- MARTIN F. & DELYE E., 2016. La céramique. In : DELYE E. (dir.), *Les fortifications celtique et carolingienne du Rocher du Vieux-Château à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXXII, p. 92-101.
- SAUREL M., 2007. Les iv^e et iii^e s. av. n. è. en Champagne-Ardenne : apports de l'étude de la vaisselle des habitats. In : MENNESSIER-JOUANNET C., ADAM A.-M. & MILCENT P.-Y. (éd.), *La Gaule dans son contexte européen aux iv^e et iii^e siècles av. n. è. Actes du XXVII^e colloque international de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003)*, Lattes (Monographies d'Archéologie méditerranéenne, hors-série, 3), p. 7-33.
- SAUREL M. & MOREAU C., 2012. En Champagne, au cœur du territoire rème : la chronologie de la fin de l'âge du Fer. In : BARRAL P. & FICHTL S. (dir.), *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (iii^e-i^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne. Actes de la table ronde tenue à Bibracte du 15 au 17 octobre 2007*, Glux-en-Glenne (Bibracte, 22), p. 167-191.

Sources

- AUTHOM N., 2011. *Binche. Waudrez. BIN/11/WZ. Rapport d'intervention archéologique*, inédit.

ÉPOQUE ROMAINE

Mons/Mons : mobilier funéraire gallo-romain inédit fortuitement mis au jour en 1948 à Obourg, près de la chapelle Saint-Macaire

Éric LEBLOIS

Nous avons récemment eu connaissance de la découverte d'artefacts gallo-romains à Obourg, en 1948, lors de l'aménagement de la devanture d'une maison (parc. cad. : Mons, 10^e Div., Sect. B, n° 116^{y12} ; altitude : 62,5 m). Bien que d'autres vestiges contemporains aient déjà été signalés dans ce village (Karlshausen, 2003, p. 153), le site est inédit.

La nature et l'état de conservation du matériel – quatre récipients en céramique pratiquement complets (assiette Deru A42 en *terra nigra* savonneuse, plat à cuire *Blicquy* 1 en céramique à vernis rouge pompéien, cruche, pot en céramique commune sombre contenant quelques dizaines de grammes d'ossements incinérés), deux as de Néron (Lyon, 66 apr. J.-C.) ayant très peu circulé, une fibule et un petit bracelet en alliage de cuivre – démontrent que nous sommes en présence de mobilier funéraire. Même si cela semble très vraisemblable, il est pourtant impossible d'affirmer que ces objets proviennent bien d'une seule et même sépulture. L'ensemble, actuellement conservé chez le petit-fils de l'inventeur, est attribuable à l'époque flavienne.



Obourg : quatre récipients en céramique et fibule.

Bibliographie

■ DE LAET S.J. & THOEN H., 1969. Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). IV. La céramique « à enduit rouge-pompéien », *Helinium*, 9, p. 28-38.

■ DERU X., 1996. *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 89).

■ KARLSHAUSEN C., 2003. *Répertoire bibliographique des sites et trouvailles archéologiques de la province de Hainaut. Arrondissement de Mons. De la Préhistoire à la fin du xvr^e siècle*, Namur (Chronique de l'Archéologie wallonne, hors série).

Mont-de-l'Enclus/Amougies : découverte fortuite d'une sépulture romaine

Isabelle DERAMAIX, Frédéric HANUT et Caroline LAFOREST

La découverte a été faite le 16 mars 2022 en fin d'après-midi, dans le bois du Mont-de-l'Enclus (parc. cad. : Mont-de-l'Enclus, 1^{re} Div., Sect. A, n° 650^{2A} ; coord. Lambert 72 : 88433 est/161150 nord), à l'occasion de la réalisation d'un parcours didactique dans le cadre du projet Natur'Accessible de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie. C'est en creusant à la bêche pour la pose d'un totem signalétique que les agents du parc naturel du Pays des Collines ont rencontré une tuile posée à plat. Ayant cassé cette dernière, ils ont poursuivi leur excavation à la truelle et ont alors découvert deux céramiques et quelques éléments en bronze. Afin d'éviter le vol ou la dégradation de ces objets, ils les ont soigneusement mis en sûreté à la Maison du Parc naturel. Au préalable, ils ont pris soin de réaliser plusieurs photos du site, des objets et de leur position.

La commune a averti l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest) le 21 mars 2022. Une archéologue, un opérateur et un technicien se sont rendus sur place pour procéder aux relevés et au démontage des tuiles encore en place.

La sépulture consistait en un coffrage situé à une cinquantaine de centimètres de profondeur depuis le niveau de circulation (cote 126,46 m) et constitué de cinq tuiles : quatre formant les côtés et une assurant la couverture. Elle comprenait une urne, sur laquelle une écuelle était retournée. L'urne est un bol Drag. 37

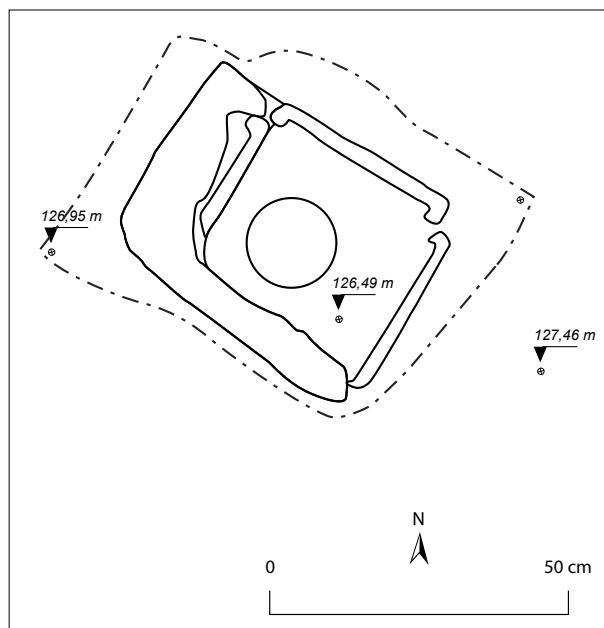


Amougies : vue de la sépulture.

en terre sigillée du Centre de la Gaule (Lezoux). Elle dispose d'une estampille intradécorative au nom de PATERNVS, potier ayant exercé durant la deuxième moitié du I^{er} siècle. L'écuelle Drag. 18/31R provient également des productions de Lezoux du I^{er} siècle. Son estampille est fortement abîmée. On lit nettement IV mais les autres caractères sont peu lisibles. Plusieurs candidats sont possibles : IVCUNDUS, IVLIANUS, IVLLINUS ou IVSTUS. La face externe porte des graffitis apposés après cuisson.

L'urne a été prélevée avec son contenu, ce qui a permis une fouille minutieuse en laboratoire (IRSNB). Elle a été fouillée en six passes successives. Les trois premières ne contenaient que des sédiments ; les trois suivantes ont livré des fragments osseux, quatre clous et un fragment métallique avec du bois minéralisé. Les ossements identifiés appartiennent selon toute probabilité à un seul individu, adolescent ou adulte, dont on ne peut préciser l'âge ni le sexe. La couleur de ces ossements montre que le bûcher a atteint de hautes températures, au-delà de 600 °C. Les fragments semblent avoir été soigneusement sélectionnés, avec une préférence pour le ramassage du crâne de l'individu. Les clous pourraient provenir du cercueil du défunt.

Des éléments en bronze ont été retrouvés dans le remplissage du caveau à proximité de l'urne. Il s'agit de



Relevé de la sépulture avec l'emplacement de l'urne (infographie J. Huon, AWaP, Dir. op. zone Ouest).

quatre appliques ou rivets qui devaient maintenir une plaque en bronze sur un coffret en bois et d'une fibule à charnière, type Riha 7.1.1, modèle courant entre 120 et 170, bien répandu dans la zone rhénane, en Belgique et dans le nord de la France.

Des tessons appartenant à une cruche à une anse en pâte savonneuse, datant du I^{er} siècle, ont été récoltés hors du caveau, le long d'une des tuiles.

Le type de sépulture, la sélection préférentielle du crâne ainsi que les objets recueillis sont conformes aux pratiques funéraires de la Gaule du Nord du I^{er} siècle avant notre ère au milieu du III^e siècle de notre ère (Laforest, 2021 ; Polet, 2014 ; Van Doorselaer, 1967, p. 146-163). Le mobilier funéraire situe cette tombe au I^{er} siècle de notre ère.

Le flanc méridional du Mont-de-l'Enclus, s'étendant à la fois sur les communes d'Amougies et d'Orroir, est connu pour ses gisements préhistoriques mis au jour dès 1913 par l'abbé R. Ingelbeen et qui ont fait l'objet, d'une part, de sondages en 1949 par l'industriel tournaisien P. Casse et, d'autre part, de fouilles menées en 1949, 1951 et 1956 par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique sous la direction de F. Twiesselmann et J. de Heinzelin. La principale occupation recensée remonte au Paléolithique moyen et témoigne d'un campement en plein air. D'autres objets isolés attestent la fréquentation du site durant la fin du Paléolithique supérieur, au Mésolithique et au Néolithique moyen (Deramaix, 2020, p. 35-36).

Bien que les vestiges de la période romaine soient bien représentés dans la région du Pays des Collines, aucune trace de cette époque n'avait jusqu'à ce jour été relevée sur le Mont-de-l'Enclus.

La sépulture n'est probablement pas isolée et doit appartenir à une nécropole implantée sur le sommet de cette butte. Plusieurs nécropoles ont été découvertes jadis dans la région, principalement au XIX^e siècle. La plus vaste se situe sur le territoire d'Ellezelles (avant 1962, actuellement Renaix) au bois Saint-Pierre, où plus de 300 tombes datées entre les années 98 et 180 apr. J.-C. ont été exhumées lors de travaux de déboisement. D'autres sépultures gallo-romaines ont également été mises au jour à Ellezelles, mais aussi à Frasnes-lez-Anvaing (à Moustier au bois Saint-Martin, à Frasnes-lez-Buissenal, à Ainières à la Couture du Moulin) et à Flobecq, au hameau de La Planche, au sommet du Pottelberg et au lieu-dit « Champ des Tombes » (Deramaix, 2020, p. 50). La sépulture du Mont-de-l'Enclus vient donc élargir nos connaissances sur l'occupation romaine du Pays des Collines.

Bibliographie

- DERAMAIX I., 2020. 90 000 ans d'occupation humaine. In : DELCOIGNE H., PEETERS P. & HOTTEKIEB B. (dir.), *Le Pays des Collines. Un récit pour un avenir*, Gilly, p. 33-49.
- LAFOREST C., 2021. La tombe-bûcher avec urne datée de La Tène finale : étude archéo-anthropologique. In : CAHEN-DELHAYE A., *Fortification Michelsberg et occupation de La Tène à la Tranchée des Portes à Étalle. Recherches du Service national des Fouilles de 1980 à 1985*, Bas-Oha (Vie archéologique, Monographie, 1), p. 112-117.
- POLET C., 2014. Apport de l'anthropologie biologique à l'étude des crémations de la période romaine. In : HANUT F. & HENROTAY D. (dir.), « *Du bûcher à la tombe* ». *Catalogue de l'exposition organisée au Musée archéologique d'Arlon du 24 octobre 2014 au 22 mars 2015*, Namur, p. 61-62.
- RIHA E., 1979. *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Augst (Forschungen in Augst, 3).
- VAN DOORSELAER A., 1967. *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, Bruges (Dissertationes Archaeologicae Gandenses, X).

TEMPS MODERNES

Boussu/Boussu : découverte fortuite d'ossements humains non loin de l'entrée de l'église Saint-Géry

Cécile ANSIEAU

Le 24 novembre 2022, un appel téléphonique d'un Boussutois signale la présence d'ossements humains visibles sur un tas de terre non loin de l'entrée de l'église Saint-Géry, rue Léon Figue (parc. cad. : Boussu, 1^{re} Div., Sect. A, n° 435^c), à la suite du creusement d'une tranchée pour la pose de câbles de téléphone, travaux réalisables sans permis d'urbanisme.

La consigne est directement donnée de contacter, outre la police, d'une part, les autorités communales pour faire arrêter les travaux et, d'autre part, le coordinateur de la Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire du Service public de Wallonie, Xavier Deflorenne.

Un agent de l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest) se rend sur place le 27 novembre, en même temps que le coordinateur de la Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire. Les procédures à appliquer en cas de découverte d'ossements humains sont alors rappelées tant aux représentants communaux qu'à l'entreprise sous-traitante. Le tas de terre contenant les ossements épars a été délimité par de hautes grilles métalliques occultées avec des bâches noires.

Les travaux étant déjà terminés et la tranchée prête à être rebouchée, aucun relevé n'a pu être entrepris, faute de moyens et de temps. Seules des constatations d'usage,

des photos de la tranchée et de son élargissement ont pu être réalisées. Les terres issues de la tranchée seront tamisées et les ossements recueillis par les fossoyeurs de la commune afin d'être réunis dans l'ossuaire communal.

L'intérêt de la découverte réside dans le fait qu'elle se situe à moins de 20 m de l'entrée de l'église, de l'autre côté de la rue Léon Figue créée au XIX^e siècle. En effet, les plans de Boussu représentant l'église et datant vraisemblablement du XVIII^e siècle (Bruxelles, Archives générales du Royaume) et du début du XIX^e siècle (Archives de l'État à Mons) montrent bien qu'une parcelle complète encercle l'église jusqu'à l'actuelle rue Neuve.

Par ailleurs, en 2010, préalablement à des travaux envisagés à l'arrière de la Maison de Justice, c'est-à-dire au chevet de l'église, une fouille préventive, sur environ 70 m², a permis la mise au jour d'une cinquantaine de sépultures dans le cimetière paroissial abandonné en 1832 (Polet *et al.*, 2014). Deux de celles-ci remontent à l'époque mérovingienne, comme en témoignent un vase biconique, une fusaïole, une perle et une série d'éléments métalliques qui, à la radiographie, se sont révélés être une hache, des éléments damasquinés, un umbo de bouclier et une garde d'épée damasquinée. La méthode de fouille n'ayant pas tenu compte du contexte d'ensevelissement, aucune association n'est possible entre le mobilier recueilli et les sépultures altomédiévales. Aucun indice de datation des sépultures plus récentes n'a été observé ou mis au jour.

Plusieurs des ossements découverts en 2022 ont été prélevés ; l'un d'entre eux a été soumis à une analyse ¹⁴C au laboratoire de l'Institut royal du Patrimoine artistique. Les résultats annoncent une datation avec importante probabilité au milieu du XVII^e siècle (1630-1680 apr. J.-C.), ce qui nous informe de l'évolution du cimetière de ce côté avant la division de la parcelle au XIX^e siècle par la création de la rue Neuve. L'absence de mobilier funéraire associé aux ossements humains ne permet ni de confirmer ni d'invalidier cette proposition de datation.

Cette intervention pointe une fois de plus les risques soulevés par les travaux réalisés sans permis d'urbanisme dans les centres anciens, et sans coordination entre les autorités communales et les services compétents de l'administration.



Boussu : vue générale du parvis de l'église Saint-Géry. La tranchée et le tas contenant les ossements se situent à l'arrière-plan, à droite, derrière une grille bâchée.

Bibliographie

- POLET C., ORBAN R., RANS J., THÉRY M., TILLEUX C. & DECART V., 2014. Boussu/Boussu : le cimetière paroissial (7^e-19^e siècle). Seconds résultats de l'étude anthropologique, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 21, p. 119-120.

Sources

- *Carte et plan de Mons et de St. Ghislin avec leurs inondations et environs*, s.d. (Bruxelles, Archives générales du Royaume, inv. BE-A0510 / T 298 / 5436).
- *Plan topographique de la commune de Boussu, du château, prairie, bois et de toutes les terres en dépendantes, appartenant à M. le prince de Chimay*, dressé par C.L. Ouvertus, 1804 (Archives de l'État à Mons, inv. BE-A0524 / AEM.14.003 / 1886).

Écaussinnes/Marche-lez-Écaussinnes : résultats préliminaires d'une prospection géoradar sur le site du château

Nicolas DUPONT, Pierre DESGAIN et
Michel DUMEUNIER

Introduction

Une campagne de prospection géoradar menée par l'UMons (Faculté Polytechnique, Service de Géologie fondamentale et appliquée) sous la supervision du Cercle d'Information & d'Histoire locale d'Écaussinnes et d'Henripont (C.I.H.L.) a eu lieu les 28 et 29 juin 2022 sur le site du château de Marche-lez-Écaussinnes (parc. cad. : Écaussinnes, 3^e Div., Sect. C, n°488^x; coord. Lambert : 137065 est/137065 nord). Ces prospections s'inscrivent dans le cadre des recherches menées par le C.I.H.L. pour documenter cet édifice dont il ne reste aucun vestige visible, bien que la plupart des bâtiments de la ferme du château existent encore sur la parcelle voisine.

Éléments contextuels

Afin de préparer la campagne de prospection, un travail préliminaire a été réalisé en vue de préciser à la fois l'emprise attendue du château et les caractéristiques possibles de ses vestiges.

Le C.I.H.L. poursuit ses recherches dans les archives tant publiques que privées afin de dresser l'histoire et les caractéristiques du bâtiment. En dépit des nombreuses archives dépouillées, les mentions et descriptions demeurent rares et incomplètes.

La description la plus détaillée retrouvée jusqu'à présent est une liste des éléments du château à restau-

rer datant de 1716, dressée par des maçons et charpentiers dans le cadre d'un procès (Archives de l'État à Namur). On y apprend l'existence d'une chapelle, d'un pigeonier et d'un grenier à grain. Un *donjon* comporterait une salle principale, un premier étage et un grenier. Une *chambre du seigneur chevalier* est signalée, elle se situerait probablement au premier étage du donjon. En outre, deux ponts mèneraient au jardin. Les rénovations proposées concernent essentiellement des travaux de réfection de murs, de pavements et de planchers, ainsi que d'ouverture de nouvelles fenêtres. Il est également question d'édifier un nouveau pont vers le donjon et de l'encadrer de deux murs.

Lors de la vente publique du site castral qui eut lieu en 1810, le terrain est décrit comme *formant l'emplacement du vieux château avec les murs et fossés qui s'y trouvent, l'étang, appendance et dépendance joignant à la cour de ladite ferme* (Archives de l'État à Mons, acte du 26 décembre 1810).

Les représentations cartographiques du château de Marche-lez-Écaussinnes sont quant à elles plus nombreuses, bien qu'elles soient souvent assez schématiques. La plus ancienne est visible sur la carte du Hainaut de Jacques de Surhon levée en 1548 et qui fut publiée pour la première fois quelques décennies plus tard (de Surhon, 1579).

Des représentations de la façade du château datant de la fin du XVII^e siècle sont disponibles sur deux documents cartographiques contemporains actuellement conservés aux Archives de l'État à Mons (plans de 1681 et 1689). Ces deux représentations sont assez concordantes et susceptibles de représenter l'allure du château à cette époque. Celui-ci serait composé d'un corps principal, vraisemblablement le donjon cité plus haut, entouré (d'au moins) deux tourelles identiques. Ce corps principal présente en façade une grande entrée centrale (potentiellement une porte ou un porche), ainsi que deux grandes fenêtres qui semblent localisées au niveau d'un étage supérieur. Les toitures des tourelles seraient surmontées par un bulbe.

Sur la carte de Ferraris (1771-1778), le château apparaît comme un édifice composé de plusieurs ailes et entouré de larges douves. Entre le château et la voirie principale (actuellement rue de Familleureux), les bâtiments représentés forment la basse-cour, actuelle ferme du château, et ses dépendances. Les douves sont a priori alimentées par la Sennette, qui borde immédiatement le site au nord et à l'est. Au-delà du ruisseau, vers le nord-est, est figuré un jardin à la française. Depuis le château, l'accès vers ce jardin s'effectue au moyen d'un pont qui enjambe la Sennette et d'un passage au travers des douves. Ces deux structures concordent avec les deux ponts menant au jardin signalés dans la liste de réparations de 1716.



Marche-lez-Écaussinnes : représentation du château sur la carte de Ferraris et identification de ses différentes parties (© Bibliothèque royale de Belgique).

Enfin, le château et ses douves ont totalement disparu du plan cadastral primitif (1830-1834), seuls les bâtiments de la ferme sont pour la plupart encore présents. Actuellement, seul le corps de logis de la ferme, situé à front de rue, ainsi que le corps principal de la grange existent encore, ainsi que le porche qui lie ces deux bâtiments.

Les caractéristiques mises en exergue à partir des représentations du XVII^e siècle permettent de proposer une interprétation de l'agencement du château tel que figuré sur la carte de Ferraris. Vu depuis la voirie ou les bâtiments de la ferme (F), le corps principal du château (A) et ses deux tourelles (B et B') pourraient être identifiées sur cette base. Sur la carte de Ferraris, deux petites annexes (C et C') complèteraient alors les parties du château précédemment interprétées. Elles pourraient correspondre à la chapelle et au pigeonnier évoqués dans la liste de réparations de 1716. Elles pourraient être postérieures aux représentations du XVII^e siècle, à moins qu'elles n'aient pas été figurées en raison de leur caractère accessoire par rapport à l'édifice principal. Pour peu qu'il y ait une bonne concordance entre ces représentations et celle de la carte de Ferraris, la disposition générale du château évoquerait donc celle d'un donjon à base (quasi) carrée flanqué de deux tourelles.

Il est possible de proposer une estimation des dimensions des bâtiments en les comparant avec celles des bâtiments voisins qui existent encore (en particulier la grange de la ferme). Sur cette base, le corps principal aurait environ 20 m de côté tandis que les tourelles auraient une dizaine de mètres de côté.

Choix de la zone d'investigation

Sur la base des données cartographiques, une zone d'investigation a été choisie de sorte à englober l'ensemble de la surface qui était entourée des douves, telles que représentées sur la carte de Ferraris. Ainsi, cette dernière

a été superposée au plan cadastral de Popp (1842-1879), lui-même géoréférencé à partir du plan cadastral actuel. Cette opération a permis d'obtenir l'emprise maximale attendue des douves du château dans leur état à la fin du XVIII^e siècle. Celles-ci auraient une emprise maximale de l'ordre de 70 × 100 m et limiteraient l'étendue du terre-plein à une surface d'environ 60 × 45 m.

La zone d'investigation représente une surface de 75 × 55 m (4 125 m²) et a été subdivisée en deux parties, afin de faciliter les opérations d'acquisition.

En Wallonie, le géoradar a déjà fait ses preuves dans l'identification de substructions situées à faible profondeur (Dupont, Quenon & Kaufmann, cf. notice infra).

Matériel et paramètres utilisés

La prospection géoradar a été menée avec un radar géologique MALÅ RAMAC muni d'une antenne blindée de 250 MHz. La fréquence d'échantillonnage choisie est d'environ 5 GHz. Chacune des zones a été couverte par des profils parallèles espacés de 50 cm de distance. Une trace a été acquise tous les 2 cm le long de ces profils.

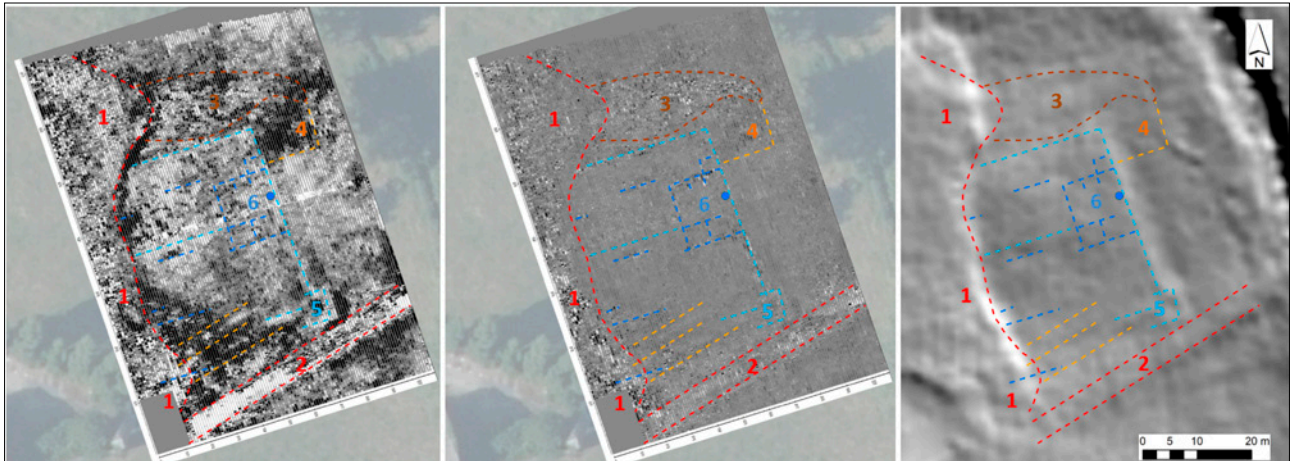
Résultats

Les mesures géoradar ont fait l'objet d'une phase de prétraitement, elles ont ensuite été assemblées au sein d'un modèle 3D. L'analyse des tranches horizontales du modèle 3D obtenu a permis de mettre en évidence des structures rectilignes dans les périmètres investigués et d'identifier des zones distinctes en fonction de leurs signatures géoradar.

Des zones relativement « bruitées », très hétérogènes sur les données géoradar, ont été identifiées à l'ouest et au sud de la surface investiguée (zones 1 et 2). Elles correspondent sur le terrain à des reliefs positifs bien marqués. À l'ouest (zone 1), il s'agirait du bord oriental d'un vaste remblai qui déborderait depuis la cour de la ferme et qui pourrait provenir du démantèlement des anciennes écuries. Au sud (zone 2), l'anomalie présente une largeur d'environ 4 m. Son tracé rectiligne, orienté vers le nord-est (60°), mène à un petit pont enjambant le ruisseau. Elle correspondrait dès lors à un ancien chemin empierré. Un léger relief positif la signale encore actuellement sur le terrain et elle est bien marquée sur les données LiDAR.

Une zone également « bruitée » mais sans relief (zone 3) est observée au nord de la surface investiguée. Sa largeur assez irrégulière atteint une dizaine de mètres au maximum. Elle est interprétée comme un tronçon de douves qui aurait été remblayé par des matériaux hétérogènes, potentiellement issus de la démolition du château.

Au sud-ouest de la zone 3 a été mise en évidence



Section horizontale issue du modèle 3D construit à partir des sections géoradar 2D filtrées à une profondeur de $t_D = 18,7$ ns (à gauche) et $t_D = 31$ ns (au centre), avec interprétation finale (fond : Orthophotos, 2019 [<http://geoportail.wallonie.be>]). À droite : résultats de l'interprétation des sections horizontales issues du modèle 3D reportés sur le Relief de la Wallonie - Modèle numérique de Terrain (MNT) 2013-2014 (<http://geoportail.wallonie.be>, mise à jour 17 février 2015).

une zone relativement homogène et dont les bords sont rectilignes (zone 4). Ses caractéristiques sont compatibles avec la présence de douves remblayées, non pas par des remblais hétérogènes mais par des sédiments relativement fins. Cette zone semble se fondre avec une anomalie située dans le prolongement de la zone 3 et qui pourrait correspondre à un petit canal qui aboutirait à la Sennette.

Au centre de la surface investiguée, des anomalies rectilignes ont pu être identifiées. Celles-ci sont bien visibles sur les sections géoradar à faible profondeur. Les plus importantes de ces anomalies esquissent une grande structure rectangulaire d'environ 35 m de côté, complétée dans son coin sud-est par une structure carrée d'environ 6 m de côté (zone 5). Elles seraient la signature de la limite externe du château, c'est-à-dire des murs d'enceinte (ou de leurs fondations) qui étaient bordés par les douves. L'imagerie LiDAR de la zone prospectée conforte cette interprétation : d'une part la petite structure carrée y est clairement identifiable, d'autre part la limite orientale de la grande structure rectangulaire est bordée par une zone en légère dépression, pouvant être interprétée comme des douves remblayées. Sur les sections géoradar horizontales, la signature de cette dernière zone est d'ailleurs assez proche de celle de la zone 4, également interprétée comme des douves remblayées.

D'autres anomalies rectilignes ont été mises en évidence au sein de la structure interprétée comme le château, surtout sur les sections géoradar à profondeur modérée. Certaines d'entre elles, relativement bien marquées, semblent dessiner le plan d'un bâtiment composé de plusieurs pièces (zone 6) et sont donc interprétées comme des substructions appartenant au château. Au vu de leur disposition et de leurs dimensions, il est difficile à ce stade de préciser à quelle

partie du château ces substructions correspondraient sur la représentation livrée par la carte de Ferraris.

Notons qu'une anomalie assez intense est située sur le côté est de la zone 6 (matérialisée par un point bleu sur les illustrations). Sur le terrain, celle-ci correspond à une dépression d'environ 1 m de diamètre qui a été repérée lors de la prospection. Elle est dès lors interprétée comme la signature d'un ancien puits remblayé.

Conclusion

L'interprétation des résultats préliminaires obtenus à partir du géoradar permettent d'ores et déjà de cartographier certains éléments du château, en particulier la grande structure rectangulaire d'environ 35 m de côté, dont les contours sont marqués par des anomalies qui concorderaient avec le mur d'enceinte du château. Elle serait bordée au moins partiellement de douves actuellement remblayées.

D'autres anomalies de dimensions plus réduites permettent d'inférer la présence de substructions d'un bâtiment composé de plusieurs pièces dans la partie orientale de la grande structure, d'une structure carrée d'environ 6 m de côté dans son coin sud-est ainsi que d'un puits remblayé.

Remerciements

Nous remercions Francis Dassonville et Alain Mulatin, respectivement propriétaire et locataire du terrain, pour nous avoir octroyé la permission de réaliser cette prospection géoradar. Nous remercions également Joris Coron et Claudio Barcella (UMons) pour leur aide lors de l'acquisition des données géoradar.

Sources

- Acte du 26 décembre 1810 (Archives de l'État à Mons, Conservation des hypothèques Mons. Bureau unique, inv. AEM.07.037 – 60).
- *Atlas cadastral de Belgique* publié par P.-C. Popp (1842-1879), plan parcellaire de Marche-lez-Écaussinnes.
- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Roelux, pl. 64.
- DE SURHON J., 1579. *Nobilis Hannoniae comitatus descrip.* In : ORTELIUS A., *Theatrum orbis terrarum*, Anvers.
- *Plan cadastral primitif de Marche-lez-Écaussinnes*, 1830-1834, Section C du Boulenc, 1^{re} feuille.
- *Plan de la seigneurie de Marche-lez-Écaussinnes*, 1689, J. Urbain, maître-arpenteur (Archives de l'État à Mons, Collection des cartes et plans, inv. AEM.14.003 – 1909).
- *Plan des censes des deux Courrières, de Bouleng et de Cantraine et de leurs dépendances*, 1681, Bosch arpenteur (Archives de l'État à Mons, Collection des cartes et plans, inv. AEM.14.003 – 1874).
- Procès relatif à la validité du testament du premier entre Léopold-Ignace de Riffart, au nom de sa femme, Dorothée-Charlotte de Vooght dit de Gryse, et le baron de Liedekerke, au nom de sa femme, Jeanne-Françoise de Thiennes, veuve d'Engelbert de Vooght dit de Gryse, 1717-1719 (Archives de l'État à Namur, Château de Corroy-le-Château, inv. I22 – 321-324).

Soignies/Neufvilles et Soignies : suite des opérations archéologiques préalables à l'extension des Carrières du Hainaut

Nicolas AUTHOM, Michèle DOSOGNE,
Philippe LAVACHERY et Olivier MORTIER

L'évaluation des terrains concernés par l'extension de la zone d'extraction des Carrières du Hainaut a été réalisée en 2022 et au début de 2023, sur une superficie de 17 ha, par l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest). Les délais d'intervention ont été considérablement ralentis en raison de la

composition de l'équipe, de taille réduite. Une autre conséquence du manque de personnel disponible a été l'obligation de s'imposer des choix drastiques quant à la fouille des vestiges mis au jour ; en effet, pour respecter le planning de l'aménageur, il a été décidé de ne pas investiguer au-delà des tranchées de sondage et d'abandonner l'étude d'un campement militaire pourtant avéré par la présence d'une cinquantaine de structures. Celles-ci s'additionnent aux premiers foyers observés lors du suivi mené en 2020 sur la zone dévolue à l'élargissement de la motte à stériles et lors du diagnostic de 2021 sur l'extension occidentale de l'actuelle fosse d'extraction (Dosogne, Mortier & Huon, 2022, p. 126 et 129). L'attribution de ces structures à un campement militaire était étayée par une illustration réalisée par Joseph de Haro en 1708. Le dessin atteste la présence des troupes de Louis XIV, principalement l'artillerie, à proximité du chemin reliant Soignies à Neufvilles.

Hormis des réseaux de fossés sans identification chronologique ni organisation particulière, les composantes récurrentes d'un bivouac militaire (Authom & Denis, 2022) ont été mises au jour : 33 foyers simples isolés, parfois accompagnés d'un fin rejet cendré à proximité (pas de fosse-cendrier clairement identifiée), et quelques fosses-abri semi-excavées et dotées d'un ou plusieurs foyers débordant(s).

Un exemple bien conservé (F076) a pu être intégralement fouillé : l'abri est de plan rectangulaire (2 × 1,5 m) et est doté de deux excroissances carrées (1 m de côté), l'une à l'est, l'autre à l'ouest. Le fond est plat et conservé à 0,32 m sous la surface actuelle. Les deux excroissances ont été aménagées pour recevoir chacune un foyer débordant. Une banquette haute de 0,12 m a été maintenue en place du côté est, alors qu'à l'ouest le foyer est installé au même niveau que le fond de la fosse. À l'est, le foyer se caractérise par une fine couche charbonneuse dans laquelle quelques éléments de planches carbonisées ont été observés. De légères traces de rubéfaction sur la paroi témoignent des coups de flamme vers l'extérieur de l'abri. La fine couche de charbon et l'absence de vidange du

foyer vers l'intérieur de la fosse suggèrent un usage unique et assez bref. À l'ouest, le foyer présente moins de cendres mais une rubéfaction plus importante du sol encaissant, déjà visible depuis la surface. Un fragment de pipe en terre cuite blanche a été retrouvé au centre du foyer ; ce type d'objet est récurrent dans les abris et accompagne le soldat dans son quotidien. La fosse a été comblée par un limon sableux gris-beige, homogène, marqué de deux fins horizons argileux bruns qui pourraient témoigner d'un comblement naturel en deux temps, les



Soignies : fosse-abri en cours de fouille : plan en fer à cheval avec deux foyers débordants.



Abri semi-excavé (F076) doté de deux foyers débordants opposés.

terres ruisselant depuis l'extérieur du creusement vers le centre de la fosse. La cuvette centrale sera ensuite comblée par un remblai différent, hétérogène, mélange de sol en place et de nodules de limon lessivé.

Il est indéniable que le nombre de structures de ce type devait être bien plus conséquent, étant donné la centaine de milliers de soldats que comptaient les troupes de Louis XIV en bivouac à Soignies. Malheureusement, la réalité de l'archéologie hennuyère, avec le démantèlement progressif des effectifs disponibles et l'absence d'une politique ferme en matière d'archéologie préventive, a condamné ce site à une destruction inéluctable sans qu'une fouille complète n'ait pu y être menée.

Bibliographie

- AUTHOM N. & DENIS M., 2022. Les campements militaires sur le plateau « Belle vue » à Frameries : essai de catégorisation des différents vestiges et interprétation générale. In : POULAIN M., BRION M. & VERBRUGGE A., *The Archaeology of Conflicts. Early modern military encampments and material culture*, Oxford (BAR International Series, 3093), p. 115-129.
- DOSOGNE M., MORTIER O. & HUON J., 2022. Soignies/Neufvilles et Soignies : évaluation du potentiel archéologique du projet d'extension des Carrières du Hainaut et diagnostic des terrains visés par l'agrandissement de la fosse d'extraction actuelle, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 125-129.

Sources

- DE HARO J., 1708. *Plan du campement que l'armée de deux courones sous les ordres de monseigneur le duc de Bourgogne tenoit le 28 may 1708 sous les plaines de Soignies, de puy Naat jusques à Choury Notre Dame* (Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Cartes et Plans, inv. III 6.047).

Tournai/Tournai : l'analyse d'un mur à la rue Claquedent engendre une requalification des vestiges de la seconde enceinte communale

Isabelle DERAMAIX

Lors de l'élaboration d'un projet immobilier, la Ville de Tournai ainsi que l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest) ont été interrogées sur la valeur patrimoniale d'un mur inséré dans une propriété à la rue Claquedent (parc. cad. : Tournai, 1^{re} Div., Sect. E, n° 603^A ; coord. Lambert 72 : 80002 est/144563 nord ; 3b). Après une visite des lieux le 14 juin 2018, il s'est avéré que le mur ressemblait à ceux déjà recensés à l'arrière des propriétés du boulevard Léopold et attribués à la seconde enceinte communale (Blin, 2011, p. 54-55, 64 ; Deramaix & Mariage, 2009, p. 26, fig. 13 ; Vêche, 1985, p. 61, fig. 9). Le mur étant imbriqué entre les immeubles et sur deux niveaux, l'AWaP a demandé à être informée des démolitions afin de procéder à l'analyse archéologique et à l'enregistrement du mur une fois dégagé des bâtiments adjacents. Celles-ci n'ont été réalisées qu'en janvier 2022 et l'examen ainsi que le relevé du mur ont été menés par l'AWaP le 4 février 2022.

Seule la face orientale du mur est visible. Celui-ci est conservé sur un tronçon de max. 5,87 m de large sur une hauteur de 6,70 m depuis l'ancien sol maçonné situé à la cote 29,90 m. En épaisseur, il atteint les 0,90 m dans l'arcade. Il est arraché sur ses deux bords. Au sud, le mur de façade de la construction démolie s'accrochait par un chaînage maladroît dans la partie arrachée. Le mur est surmonté de quatre rangs de briques. La base du mur n'est pas visible mais selon les sondages réalisés à la tarière, elle semble se situer à 0,60 m sous le niveau de sol de la construction démolie. Cette base s'installe dans un limon jaune compact et non homogène.

Le mur est quasi entièrement recouvert de chaux. L'appareil est irrégulier et le parement est peu soigné. Les moellons à peine équarris sont liés par un mortier ocre beige à nodules de chaux.

Le niveau inférieur du mur présente une arcade en plein cintre dont la clé de l'intrados se situe à 2,84 m de l'ancien sol maçonné. Sa portée est de 3,20 m au niveau de l'imposte. Sous cette dernière, la maçonnerie semble arrachée sur 1,20 m de haut, comme si le mur avait été continu entre les deux piédroits.

Ce mur sur arcade n'est pas sans rappeler celui déjà analysé au boulevard Léopold en 2014, même si à cet endroit c'est la face extra-muros qui a été enregistrée (Deramaix & Mariage, 2015). La portée des arcs



Tournai, rue Claquedent : relevé photogrammétrique du mur.

y était en moyenne de 3,30 m. La maçonnerie et les piliers étaient chaînés entre eux. L'intrados de l'arcade n'était pas conservé et la muraille relevée atteignait au maximum 1,70 m. Or, la partie arrachée au niveau des piédroits à la rue Claquedent est d'environ 1,20 m. On peut donc supposer que le mur entre les deux piédroits de la rue Claquedent pouvait être plein sous l'imposte, à l'instar du mur du boulevard Léopold.

Si le mur dégagé à la rue Claquedent rencontre de nombreux points communs avec celui analysé au boulevard Léopold, son attribution à la courtine de la seconde enceinte communale pose question. En effet, un mur découvert fortuitement en 2008 a été recensé 10 m plus à l'ouest, à l'entrée de la rue (3a). Sa massivité et son appareil comparables à d'autres découvertes dans la ville l'apparenteraient davantage à cette courtine (Deramaix, Dosogne & Sartieaux, 2010). En outre, les deux murs ne sont pas alignés.

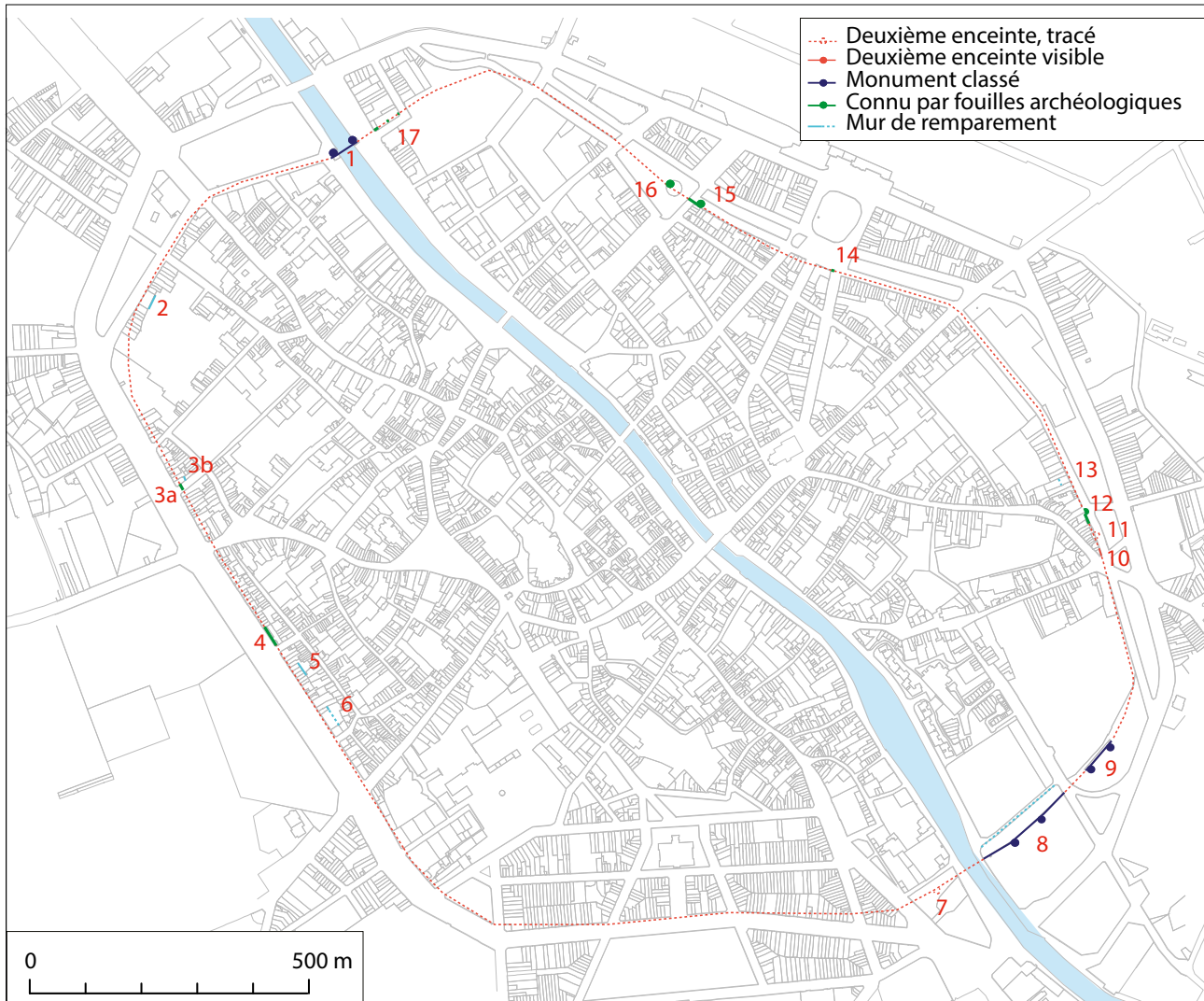
L'examen de plans anciens a permis d'apporter une explication. En superposant le plan cadastral d'Ubalde Picquet dressé en 1838 sur le cadastre actuel, on s'aperçoit que le mur de la rue Claquedent appartient à la clôture du fond des propriétés de la rue Blandinoise et forme une séparation entre le domaine militaire (enceinte) et le domaine civil (habitat). L'*Ignographie ou Plan géométral de La Ville et Citadelle de Tournai*, daté de 1667, montre qu'à cet endroit de la ville (comme

à d'autres), le rempart a connu un *élargissement*. Durant la seconde moitié du xv^e siècle, les villes déjà fortifiées vont s'adapter à l'arrivée de l'artillerie et des canons, notamment en épaississant les courtines par des terrées formant un terre-plein engazonné intra-muros. Ce principe, appelé remparement, est signalé à Tournai et est encore figé à l'arrière des tours Saint-Jean (8 ; Blin, 2011, p. 59-60 ; Mesqui 1991, p. 250-251 ; Vêche, 1985, p. 57, fig. 8). Il se devine sur certains plans du xvi^e siècle, comme sur *Tornacum* de Braun et Hogenberg (1588). Le mur examiné à la rue Claquedent correspond donc vraisemblablement au mur de soutènement de cet aménagement. Son appareil peu soigné laisse penser qu'il n'était pas visible, de même que l'absence de fondations suggère qu'il était enclavé dans les terres.

Il est à remarquer que l'élargissement en continu du rempart tout le long du boulevard Léopold et même au-delà ne peut être mis en relation avec les effondrements et réfections successives d'une tour et de pans de courtine signalés en 1494 et en 1502 (Dury & Nazet, 1983,

p. 233 ; Vêche, 1985, p. 59) dont l'emprise est plus réduite.

L'interprétation du mur dégagé à la rue Claquedent nécessite une requalification d'autres vestiges attribués à la seconde enceinte communale, à commencer par les murs sur arcades qui ferment les propriétés du boulevard Léopold (2). En s'appuyant sur les documents cartographiques cités plus hauts, il semble évident aujourd'hui que ces murs ne sont pas les fondations de la courtine de l'enceinte, mais bien du mur de remparement réalisé plus d'un siècle et demi plus tard. Le profil interprété lors de l'intervention archéologique de 2014 (Deramaix & Mariage, 2015, p. 126) doit être réanalysé. Il devient en effet caduc de voir en la dépression au pied du mur l'empreinte du fossé de la fortification. Cette dépression résulterait dès lors de la tranchée de démolition de l'enceinte au xix^e siècle. L'interprétation du comblement reste identique : il est issu de l'érosion des parois du creusement et de l'effondrement progressif du talus qui devait subsister au pied du mur (Deramaix & Mariage, 2015, p. 127). En outre, les limons jaunes sous le mur ont été rapportés pour accroître la levée de terre. Cependant, l'absence de liaison entre le fossé et la courtine proprement dite n'autorise plus à supposer l'existence d'un premier état du rempart en matériaux légers (Deramaix & Mariage, 2015, p. 126).



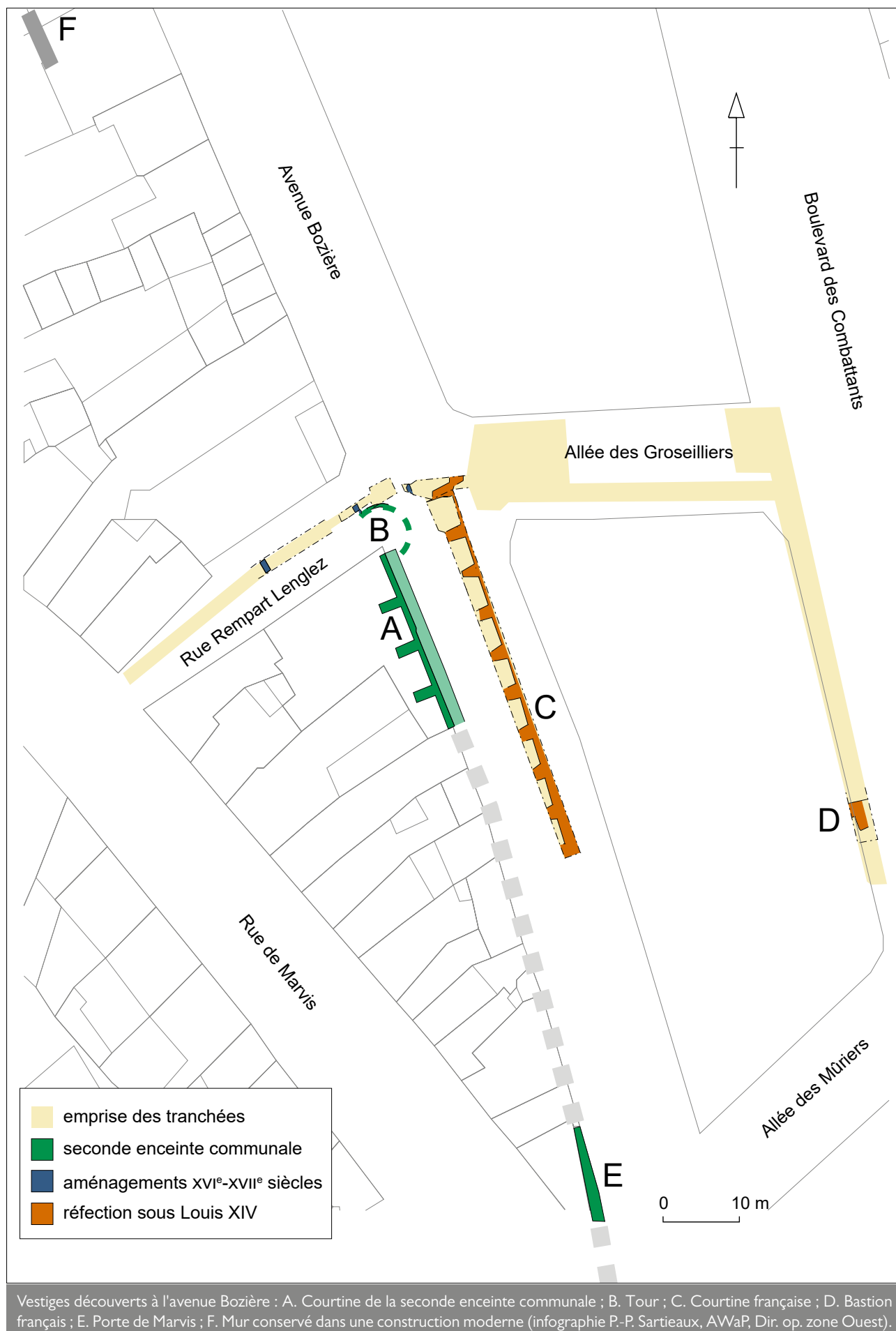
Plan et interprétation des vestiges attribués à la seconde enceinte communale de Tournai. 1. Pont des Troues (tours Bourdiel et de la Thieulerie) ; 2. Boulevard Léopold ; 3. Rue Claquedent (a : courtine, b : rempartement) ; 4. Boulevard Bara (courtine) ; 5. Boulevard Bara (rempartement) ; 6. Boulevard Bara, n° 40 (rempartement) ; 7. « Le Versailles » ; 8. Tours Saint-Jean ; 9. Tours de Marvis ; 10. Porte de Marvis ; 11. Tour, siphon du Rieu d'Amour ; 12. Angle rue Rempart Lenglez et avenue Bozière ; 13. Avenue Bozière ; 14. Rue de l'Athénée ; 15. Avenue Henri Paris ; 16. Tour sous la tour Henri VIII ; 17. Quai Sakharov.

En effet, la levée de terre observée peut tout aussi bien précéder le rempart en pierre que s'appuyer contre ce dernier.

Un mur à arcades séparant les propriétés du boulevard Bara et de la rue As Pois a aussi été attribué à la courtine de la seconde enceinte communale (Vêche, 1985, p. 62, fig. 10). Il a été assimilé à la courtine mise au jour en 2003, le long du boulevard Bara (4 ; Blin, 2011, p. 55). Il s'agit toutefois de deux constructions bien distinctes. Les fouilles préventives réalisées en 2003 (Ingels, 2003) concernaient une parcelle située à l'angle du boulevard Bara et de la rue Jean Noté (4). Le mur dégagé sur 38 m le long des trottoirs du boulevard présente une largeur et un appareil identiques à celui à l'entrée de la rue Claquedent (3a). Ils disposent en outre tous deux d'un ressaut de 0,10 m sur leur face interne (Ingels, 2003, p. 82 ; Deramaix, Dosogne & Sartieaux, 2010, p. 69). La confrontation avec les docu-

ments cartographiques atteste que le mur du boulevard Bara appartient à la courtine.

Le mur sur arcades est situé plus au sud, au cœur de l'îlot compris entre le boulevard Bara et les rues Jean Noté, As Pois et du Ballon (5). Il fait partie du même alignement qu'un mur observé au n° 40 du boulevard Bara (6). Ce dernier avait fait l'objet d'une demande d'avis patrimonial en janvier 2021, sollicitée dans le cadre d'un projet d'architecture. Son analyse avait déjà mis en évidence que le tracé de ce mur correspondait jadis à la clôture des propriétés sises dans la rue As Pois et qu'il jouait le rôle de séparation avec l'emprise de l'enceinte. L'analyse du mur de la rue Claquedent (3b) et l'examen de l'*Ignographie ou Plan géométral de La Ville et Citadelle de Tournay* de 1667 permettent d'émettre l'hypothèse selon laquelle ces murs (5 et 6) pourraient correspondre au soutènement de l'élargissement du rempart signalé sur ce document cartographique.



Les découvertes à l'avenue Bozière (12) ont bien mis en évidence le mur de courtine sur arcades (A ; Ingels, 2019). Au carrefour de cette même avenue avec la rue Rempart Lenglez (12) ont été mis au jour les vestiges d'une vraisemblable tour circulaire (B), bien représentée à cet endroit sur les plans de la ville entre le ^{xv}^e et le ^{xviii}^e siècle (Deramaix & Dosogne, 2009, p. 69 ; Deramaix, Dosogne & Weinkauff, 2010, p. 105). Vu les circonstances des interventions archéologiques, le lien entre la tour et la courtine n'a pas pu être établi. Un autre mur de courtine a aussi été observé au milieu de l'avenue (C) : il constitue une réfection de la muraille réalisée sous le règne de Louis XIV (Deramaix & Dosogne, 2009, p. 70 ; Deramaix, Dosogne & Weinkauff, 2010, p. 120). Enfin, le long du boulevard des Combattants, les traces du bastion (D) ont également été repérées (Deramaix & Sartieaux, 2010 ; Deramaix, Dosogne & Weinkauff, 2010, p. 120).

Le tracé de l'enceinte dans ce quartier a été établi depuis les années 2000 à partir de deux vestiges encore en élévation : d'une part un mur arraché à l'angle de l'avenue Bozière et de la rue de Marvis (E), témoin de la porte de Marvis (10), et d'autre part un mur conservé dans une construction moderne située le long de l'avenue Bozière (F et 13 ; Deramaix & Dosogne, 2009, p. 69 ; Deramaix, Dosogne & Weinkauff, 2010, p. 105). La préservation de ce mur dans la nouvelle construction semble fondée sur le plan publié dans le vol. 6² du Patrimoine monumental de la Belgique (Fortifications, 1978, p. 499). En effet, sur ce document, le n° 17 est situé approximativement à l'endroit où la maison a été reconstruite. Cependant, la notice correspondante (Av. Bozière, 1978) précise qu'il s'agit des vestiges de la porte de Marvis, à l'angle de la rue du même nom. Le n° 17 n'est donc pas placé au bon endroit sur le plan, mais cette erreur aurait néanmoins engendré le maintien d'un mur attribué dès lors à la seconde enceinte. L'emplacement de celui-ci, fort en retrait par rapport à la voirie, a pourtant suscité diverses interprétations du tracé de l'enceinte dans ce quartier, jusqu'à la création d'un décrochage sur les plans les plus récents (Blin, 2011, p. 57 ; Ingels, 2019, p. 99).

À nouveau, la confrontation avec les plans anciens livre un nouvel éclairage. Le mur conservé dans l'habitation de l'avenue Bozière (F) n'appartient pas à la courtine de la seconde enceinte. Il semble fermer les propriétés de la rue de Marvis au ^{xix}^e siècle. En outre, sur l'*Ignographie ou Plan géométral de La Ville et Citadelle de Tournai* de 1667, rien n'indique que le rempart a été élargi à cet endroit, bien que des talus soient visibles sur d'autres documents cartographiques, comme sur *Tornacum* de Braun et Hogenberg (1588).

Dans la partie septentrionale de l'avenue Bozière, le mur de l'ancien séminaire de Choiseul a parfois

été repris comme un élément de la seconde enceinte (Blin, 2011, p. 57 ; Fortifications, 1978, p. 496 ; Dury & Nazet, 1983, p. 238). L'observation de ce mur nous a permis de réfuter cette hypothèse. D'une part, ni son appareil ni son épaisseur ne sont similaires à ceux des remparts. D'autre part, il est figuré à l'écart du tracé de la fortification et de son talutage sur des plans anciens, notamment sur le plan d'Ubalde Picquet en 1838.

À cette requalification des vestiges liés à la seconde enceinte communale doivent être ajoutées les dernières découvertes réalisées en 2018 à l'avenue Henri Paris (15 ; Deramaix, 2019), en 2021 à l'angle de la place Crombez et de la rue de l'Athénée (14 ; Deramaix, 2022) et au quai Sakharov (17 ; Deramaix & Mortier, 2022). Enfin d'autres vestiges supposés de cette enceinte sont signalés mais non localisés avec précision : une demi-tour et une portion de courtine mises au jour en 1975 dans la propriété « Le Versailles » entre le quai Taille-Pierres, l'avenue des États-Unis et la rue Tour Canteraine (7 ; Blin, 2011, p. 55-56 ; Fortifications, 1978, p. 494 ; Dury & Nazet, 1983, p. 238) et une tour lors de travaux au siphon du Rieu d'Amour en 1909, à l'avenue Bozière, illustrée par un cliché de René Desclée (11 ; Ministère de la Culture [France], Médiathèque du patrimoine et de la photographie, inv. DCL03903).

Bibliographie

- Av. Bozière, 1978. Av. Bozière (17). In : *Province de Hainaut. Arrondissement de Tournai (T-W). Arrondissement de Mouscron tome 2 (A-T)*, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 6²), p. 532.
- DERAMAIX I., 2019. Tournai/Tournai : vestiges de la seconde enceinte communale mis au jour à l'avenue Henri Paris à l'angle de la place Verte, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 27, p. 153-157.
- DERAMAIX I., 2022. Tournai/Tournai : vestige de la seconde enceinte communale à l'angle de la rue de l'Athénée et de la place Crombez, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 82-83.
- DERAMAIX I. & DOSOGNE M., 2009. Tournai/Tournai : tour de la seconde enceinte et pan de courtine restauré sous Vauban au carrefour de l'avenue Bozière et de la rue Rempart Lenglez, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 68-70.
- DERAMAIX I., DOSOGNE M. & SARTIEAUX P.-P., 2010. Tournai/Tournai : découvertes fortuites lors de la pose d'un collecteur dans le quartier de l'ancien couvent des Sœurs Noires, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 68-69.
- DERAMAIX I., DOSOGNE M. & WEINKAUF E., 2010. Dernières découvertes concernant les enceintes tournaisiennes, *Mémoires de la Société royale d'Histoire de Tournai*, XIII, p. 97-124.
- DERAMAIX I. & MARIAGE F., 2009. Des Augustins aux Carmes, de la rue Blandinoise à la rue Frinoise : histoire d'un quartier aux marges de Tournai (xii^e-xix^e siècles). Aspects archéologique et urbanistique. In : *Les archives déménagent ! Recherches sur l'histoire du quartier des Augustins à Tournai*, Tournai, p. 22-38.

- DERAMAIX I. & MARIAGE F., 2015. Tournai/Tournai : sondage au pied de la seconde enceinte communale, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23, p. 125-127.
- DERAMAIX I. & MORTIER O., 2022. Tournai/Tournai : portions de courtine de la seconde enceinte communale mises au jour au quai Andreï Sakharov, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 79-82.
- DERAMAIX I. & SARTIEAUX P.-P., 2010. Tournai/Tournai : suite de la surveillance de la pose d'un collecteur dans le quartier de Marvis, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 96-98.
- DURY C. & NAZET J., 1983. Tournai. In : *Les enceintes urbaines en Hainaut*, Bruxelles, p. 223-254.
- Fortifications, 1978. Fortifications. In : *Province de Hainaut. Arrondissement de Tournai (T-W). Arrondissement de Mouscron tome 2 (A-T)*, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 6³), p. 491-499.
- INGELS D., 2003. Tournai/Tournai : enceinte, puits, latrines... au boulevard Bara, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 11, p. 82-83.
- INGELS D., 2019. Tournai/Tournai : découverte d'une portion de la seconde enceinte à l'angle de l'avenue Bozière et de la rue Rempart Lenglez, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 27, p. 99-100.
- MESQUI J., 1991. *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence. Vol. 1. Les organes de la défense*, Paris.
- VÊCHE P.-M., 1985. La fortification urbaine à Tournai au Moyen Âge. In : *Les enceintes de Tournai des origines au XIX^e siècle*, Tournai (Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, 2), p. 41-68.

Sources

- BLIN F., 2011. *Les enceintes antiques et médiévales de Tournai et les tours Marvis : état de la question, études des sources iconographiques, écrites et architecturales*, mémoire de master, Université catholique de Louvain.
- BRAUN G. & HOGENBERG F., 1588. *Civitates Orbis Terrarum*, tome IV, pl. 9, plan de Tournai (Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Cartes et Plans, inv. XXXI Tournai – 1588 – Braun & Hogenberg – III 6.088).
- *Ignographie ou Plan géométral de La Ville et Citadelle de Tournay*, 1667 (Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Cartes et Plans, inv. XXXI Tournai – 1667 – Manuscrits – III 6.091).
- *Plan géométrique de Tournai, dressé d'après les opérations cadastrales par Ud. Picquet*, Bruxelles, 1838 (Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Cartes et Plans, inv. CP VDM III 181).

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Chièvres/Chièvres : témoins archéobotaniques d'un tannage végétal complexe à l'époque contemporaine

Sidonie PREISS, Mona COURT-PICON et Dolores INGELS

Introduction

De 2013 à 2015, la société Ipalle procède à la pose d'un collecteur d'eaux usées sur le territoire de la commune de Chièvres. Les travaux à la périphérie de la vieille ville impliquent le creusement d'une tranchée linéaire pouvant atteindre 6 m de profondeur. Dans ce contexte riche en vestiges anciens, l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest) assure une surveillance archéologique quasi constante. Ainsi, en 2014, deux cuves d'une tannerie sont découvertes à proximité de l'entrée est de la ville, sur la rive droite de la Petite Hunelle, à l'extérieur des remparts de l'ancienne cité. Limitée à l'emprise du collecteur, la fouille n'a touché qu'une faible surface et n'a pu durer qu'un jour. Aucun matériel archéologique n'a été trouvé dans le remplissage des cuves, mais l'aspect général des constructions permet de les dater dans une fourchette allant de la fin du XVIII^e au début du XX^e siècle (Ingels, 2015, p. 142).

L'emplacement du site est stratégique par rapport au centre urbain (principal axe routier de la ville, voie d'eau et place du marché). L'histoire de la ville est relativement bien documentée, mais les ateliers, petites entreprises et commerces qui ont contribué à son développement économique sont peu connus. À ce jour, une seule tannerie a été mise au jour avec des cuves en place. Il s'agit donc d'une belle opportunité pour apporter une contribution interdisciplinaire à la connaissance de cette activité artisanale.

Matériel et méthodes

L'une des deux cuves découvertes (F01) a pu être entièrement fouillée, et son remplissage a livré un matériel organique propice aux études archéobotaniques. Celui-ci comprend quatre couches distinctes : les trois premières, organiques et meubles, sont liées à l'utilisation de la cuve ; la quatrième, au sommet, correspond à des remblais après abandon de l'activité. Toutes les couches organiques de la partie inférieure ont été échantillonnées (US 01.003, US 01.004 et US 01.005)

et des analyses carpologiques et palynologiques ont été réalisées.

Concernant les macrorestes végétaux, dans un premier temps, le tri exhaustif des refus de tamis restés sous eau a été mené sous une loupe binoculaire (grossissement $\times 1$ à $\times 63$). Dans un second temps, les restes carpologiques recensés ont été identifiés à l'aide d'atlas de références et des spécimens de la carpothèque de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB). Les herbiers historiques du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris et du Jardin botanique de Meise ont été consultés pour l'identification de certains restes de plantes exotiques.

Les échantillons destinés aux analyses palynologiques ont quant à eux fait l'objet d'un long traitement d'extractions physico-chimiques, effectué en laboratoire, pour séparer les microfossiles des sédiments et autres débris. Le culot obtenu mélangé à de la glycérine a été ensuite placé entre lame et lamelle afin de pouvoir effectuer les observations au microscope optique à transmission ($\times 400$ à $\times 1000$). L'identification des grains de pollen et spores a été réalisée grâce à des clés de détermination, des atlas photographiques et la collection de référence de l'IRSNB.

Résultats et discussion

Les restes carpologiques sont majoritairement composés de fibres et d'écorces de feuillus. Cependant, dans les US 01.004 et US 01.005, des éléments de céréales, associés à leurs mauvaises herbes, ainsi que des graines et fruits exotiques ont également été identifiés. La préservation est moyenne avec une fragmentation importante des restes.

Les grains de pollen et spores sont relativement bien préservés et aucun phénomène de conservation différentielle n'a été observé. Au total, 103 taxons différents ont pu être identifiés, dont 48 plantes vasculaires, ce qui représente une diversité taxonomique moyenne assez riche compte tenu du contexte. Une certaine variabilité entre unités stratigraphiques est en revanche notée concernant les sommes polliniques (de 124 grains de pollen comptés pour l'US 01.005 à 496 pour l'US 01.003), et surtout les concentrations absolues (de 2 932 à 24 235 grains de pollen/g pour

les plantes vasculaires terrestres et de 16 225 688 à 52 476 971 restes/g pour les microfossiles non polliniques).

Arbres riches en tanins

Le tannage est l'opération qui consiste à transformer la peau en cuir grâce aux tanins. Sans surprise, les assemblages archéobotaniques enregistrent donc de nombreux taxons riches en tanins ; ils représentent ainsi entre un quart et plus d'un tiers des spectres polliniques. Sont principalement enregistrés des taxons arboréens bien connus en tannage végétal et présents dans l'environnement local et régional de Chièvres à la période concernée.

Parmi ceux-ci, le pollen de chêne – dont l'écorce est l'une des plus riches en tanins et probablement la plus utilisée dans le nord-ouest de l'Europe – est très bien représenté. Les écorces et fibres de feuillus, très largement majoritaires dans les spectres carpologiques, font ainsi certainement référence à ce taxon.

D'autres arbres forestiers locaux à l'écorce plus ou moins riche en tanins sont observés par la palynologie, comme le châtaignier, le hêtre, le saule, l'aulne ou encore le pin, ainsi que des arbres fruitiers de type *prunus* ; enregistrés à des fréquences faibles ou très faibles, ils n'ont cependant pas dû être les principales sources de tanins employés à Chièvres.

Céréales et autres herbacées

Les données archéobotaniques montrent que certaines espèces herbacées ont également pu être utilisées dans le processus de tannerie. Le fait le plus remarquable est la présence en grande quantité de céréales constituant parfois plus d'un tiers des assemblages polliniques. Du son, de la balle (glumes et glumelles) et des morceaux de paille de céréales ont aussi été retrouvés dans les spectres carpologiques. Ces éléments sont associés à des mauvaises herbes, provenant en majorité de champs de céréales. Dans les tanneries modernes et contemporaines traditionnelles, le son de céréales était souvent utilisé dans les bains pour faciliter l'épilage des peaux (Brun & Leguilloux, 2014, p. 147-170). Il a aussi pu être utilisé, avec d'autres plantes oléagineuses également recensées par la palynologie (quelques Brassicaceae et Apiaceae notamment), pour assouplir les peaux après la première phase principale de tannage,

juste avant le transport vers les ateliers de finition (Fiore, 2013, p. 240).

D'autres plantes herbacées ont pu être utilisées grâce à leurs propriétés astringentes et antiseptiques, comme les plantains, la renouée des oiseaux, le lamier blanc, les filipendules ou encore certains gaillets et oseilles. Les premières pour resserrer et assécher les tissus de la peau, les secondes pour limiter le développement des bactéries lors des premières phases de trempage.

Le myrobolan ou cadou

Les données carpologiques enregistrent de très nombreux noyaux d'espèces importées comme le palmier dattier (*Phoenix dactylifera*) et surtout le cadou ou myrobolan (*Terminalia chebula*), sous forme plus ou moins fragmentée. La découverte de ce taxon exotique dans les cuves de la tannerie de Chièvres demeure la plus marquante et est tout à fait exceptionnelle.

Il s'agit d'une espèce qui se trouve à l'état naturel dans la région sub-himalayenne du Népal ainsi qu'en Inde, au Sri Lanka, en Birmanie, en Thaïlande, en Indochine et au sud de la Chine (Lemmens &



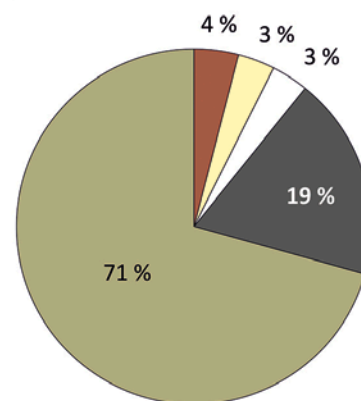
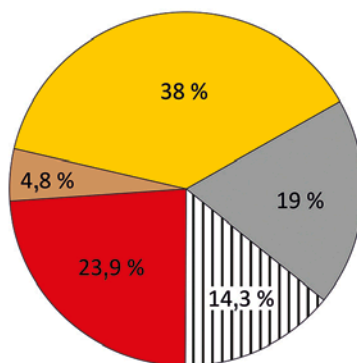
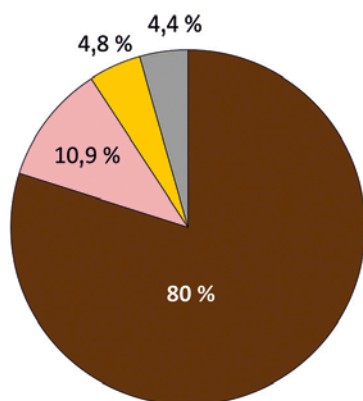
A. Planche d'herbier de la collection historique du Jardin botanique de Meise : le myrobolan (*Terminalia chebula*), récolteur A. Corbisier-Baland, République Démocratique du Congo (inv. BR0000014064890) ; B. Fragments de noyaux de myrobolan (*Terminalia chebula*) sous loupe binoculaire ; C. Grain de pollen de céréale (*Cerealia* Type) au milieu de débris tissulaires végétaux ; D. Grain de pollen de chêne caducifolié (*Quercus robur-pubescens* Type) et nombreuses spores de champignon (© Jardin botanique de Meise [A] et IRSNB [B-D]).

MACRORESTES

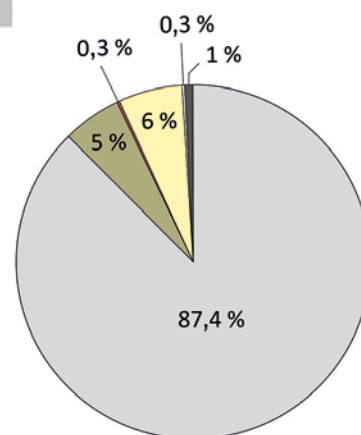
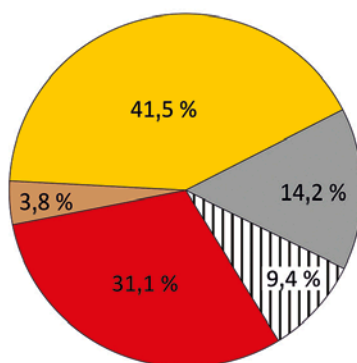
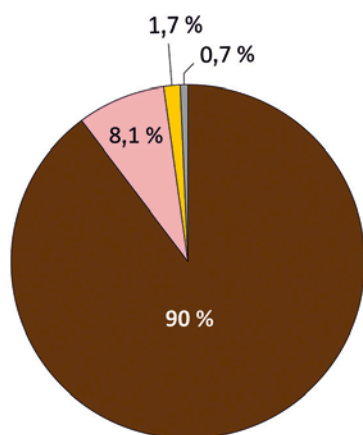
POLLEN

CHAMPIGNONS

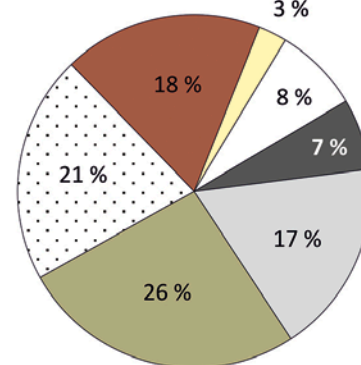
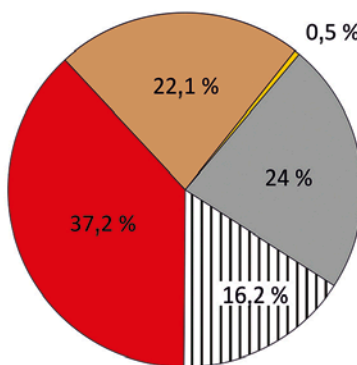
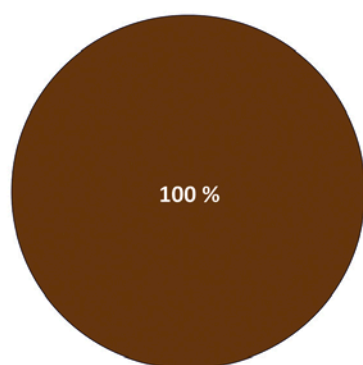
Sommet du remplissage US 01.005



Milieu du remplissage US 01.004



Base du remplissage US 01.003



Plantes exotiques

Céréales

Plantes sauvages

Écorces et/ou fibres

Plantes à tanins

Noisetier

Autres

Aspergillus flavus

Ustinaginales (HdV-728)

Taxons lignicoles

Taxons parasites céréales

Taxons saprophytes

Taxons milieux eutrophes

Indéterminés

Wulijarni-Soetjijto, 1991, p. 161). Les fruits sont riches en tanins et sont utilisés à grande échelle en Inde dans l'industrie du cuir, généralement associés au sytan et à d'autres matériaux de tannage végétaux. Le myrobolan est utilisé dans la production de cuir de semelle, dans une dernière phase après le tannage au chrome, pour donner du poids au cuir et une couleur rapide. Un extrait convient également pour le pré-tannage des peaux de bovins. Une teinture jaune peut être préparée à partir des fruits du myrobolan et de l'alun, et une teinture et une encre noires à partir des fruits et du fer. Le myrobolan est également utilisé comme mordant pour d'autres colorants (Lemmens & Wulijarni-Soetjijto, 1991, p. 144).

L'Inde est de loin le principal pays producteur de myrobolan. Dès le début de l'ère chrétienne, cette espèce a franchi les frontières du monde méditerranéen avec un remède appelé « triphala », combinant trois espèces de myrobolan et reconnu comme une véritable panacée d'où est dérivé l'adjectif « mirobolant », signifiant merveilleux ou émerveillant. Les fruits ont en effet de nombreuses propriétés médicinales et cosmétiques. À cette époque, l'espèce n'est exportée que sous forme de poudre mélangée (Cardon, 2014, p. 349).

Le myrobolan est utilisé par les Indiens pour le tannage depuis des temps immémoriaux, mais c'est uniquement dans la seconde moitié du XIX^e siècle qu'il a été exporté pour cet usage vers d'autres pays (Howes, 1953, p. 165). Dans les tanneries des pays européens, il a remplacé petit à petit le sumac et les galls végétales, car il était moins cher et possédait des propriétés tannantes similaires (Howes, 1953, p. 165). Le myrobolan a d'abord été exporté sous forme de fruits secs, complets. Vers 1911, il a commencé à être exporté sous forme broyée, sans les noyaux (Howes, 1953, p. 172). À cette époque, cette espèce est reconnue comme l'espèce tannante par excellence (Brandis, 1906, p. 308).

Ces informations historiques permettent de préciser la datation de l'utilisation de la cuve de tannerie de Chièvres entre la seconde moitié du XIX^e siècle et 1911, et non dès la fin du XVIII^e siècle comme le laissent supposer les observations archéologiques.

Autres restes

Enfin, d'autres microfossiles non polliniques intéressants ont été identifiés lors de l'analyse palynologique. Il s'agit notamment de tissus végétaux, de fragments de bois et de spores de certains champignons associés aux arbres, faisant référence à l'utilisation de l'écorce de taxons forestiers comme source principale de tanins. Des parasites des céréales, comme les *Ustinaginales*, ont été retrouvés en quantité non négligeable, confir-

mant l'utilisation du son de céréales dans la chaîne opératoire du tannage. De plus, des valeurs très élevées d'*Aspergillus flavus* ont été enregistrées dans certaines unités stratigraphiques ; ce champignon saprophyte très résistant est assez commun sur les déchets des tanneries modernes et actuelles (Esteves Torres *et al.*, 2016) et a souvent été utilisé comme colorant naturel (pigment orange à rouge).

D'autres restes comme des mousses ou encore des poils d'animaux ont également été décomptés parmi les macrorestes. Ces derniers sont en cours d'analyse.

Discussion générale

L'observation des assemblages archéobotaniques obtenus pour les trois unités stratigraphiques analysées indique des différences bien marquées, que ce soit pour les données polliniques ou pour les macrorestes végétaux. Ce constat, et la comparaison de nos résultats avec le processus de tannage connu des tanneries traditionnelles des époques moderne et contemporaine, pourrait nous permettre d'approcher le mode et les différentes étapes de tannage pratiqués dans les installations de Chièvres. En effet, la préparation complète des peaux effectuée à la tannerie nécessite une succession d'actions dès leur arrivée depuis le site d'abattage, avant de pouvoir gagner l'atelier de finition. Lors de leur traitement en tannerie, les peaux subissent un certain nombre d'étapes préalables rassemblées dans le travail dit de « rivière » pour les préparer avant le tannage à proprement dit, qui va colorer le cuir grâce à l'utilisation de nombreux tanins et colorants. Après les dernières étapes de la « mise au vent », les peaux seront prêtes à être travaillées chez l'artisan.

La couche inférieure de notre cuve, l'US 01.003, contenant une grande quantité de taxons polliniques riches en tanins (comme le chêne), des champignons lignicoles et du bois en décomposition, des fragments de bois, des plantes astringentes et antiseptiques ainsi que des écorces, pourrait être attribuée à une phase associée au tannage principal, à un pré-tannage ou à une phase de léger retannage (corroyage). La seconde, l'US 01.004, riche en céréales, plantes sauvages associées et parasites ainsi qu'en une certaine quantité de taxons riche en tanins, pourrait correspondre à une phase de préparation des peaux ou à une phase d'assouplissement (échauffe, carroyage). Enfin, la couche supérieure, US 01.005, pauvre en pollen mais riche en graines de myrobolan ainsi qu'en spores de champignon *Aspergillus*, pourrait être une phase de teinture ou de rinçage des peaux. Cependant, beaucoup d'écorces et de fibres sont encore également présentes dans cette couche, ce qui interroge.

1 Site d'abattage

2 Tannerie

- ▶ **Retaillage (rognage)**
découpe des extrémités et parties inutiles des peaux
- ▶ **Trempe (reverdissage)** | **H2a** | **H3a**
bains alcalins et antiseptiques
- ▶ **Épilage** : pelanage et/ou échauffe ||
retrait des poils : bains de chaux, son/excréments
- ▶ **Écharnage** **H2b** **H3b**
retrait mécanique des tissus sous-cutanés
- ▶ **Picklage et/ou déchaulage** | **H2c**
acidification et/ou salage, puis rinçage
- ▶ **Confitage et dégraissage**
nettoyage enzymatique de la surface des peaux

TANNAGE = plusieurs bains avec tanins

- ▶ **Teinture**
coloration dans contenants en bois, plusieurs bains
- ▶ **Corroyage**
léger retannage avec tanins et matières grasses
- ▶ **Rinçage**
- ▶ **Presse, essorage et étirage**
- ▶ **Séchage**
suspension à l'air libre - grenier ventilé - ou étuve

3 Ateliers de finition

Travail dit de « rivière »

transformation des peaux brutes
en peaux prêtes à être tannées
+
nettoyer les peaux = améliorer la
pénétration des agents tannants

| **H1a** | **H3a'** | **H3c**
| **H1b** | **H3b'** | **H3c'**
| **H1c** | **H3c'**

« Mise au vent »

surface aplanie
grain et rides atténuées

Présentation des différentes étapes du processus traditionnel de tannage des peaux aux époques moderne et contemporaine, confrontées aux trois hypothèses possibles émises pour Chièvres.

Trois hypothèses peuvent alors être envisagées. Dans la première (H1), l'unité stratigraphique du fond correspondrait à une ou plusieurs étape(s) de bains antiseptiques et de tannage des peaux (H1a). Une seconde phase, impliquant du son de céréales et d'autres graisses, permettrait de nettoyer et/ou d'assouplir les peaux (H1b), avant une étape de teinture réalisée à l'extérieur de la cuve, dans des tambours de tannerie. Enfin, les peaux auraient été remises dans la cuve pour être rincées et la cuve nettoyée (H1c).

La seconde hypothèse (H2) considère que la première phase serait un simple apport d'eau de la rivière pour procéder à l'étape de trempe (reverdissage) des peaux à leur arrivée à la tannerie (H2a). Les deux unités stratigraphiques supérieures correspondraient alors à deux étapes distinctes : épilage avec la pratique de l'échauffe impliquant d'abord l'utilisation du son de céréales (H2b), puis de la cendre, avant le rinçage des peaux (H2c). Dans ce cas, la cuve n'aurait été utilisée que pour la préparation des peaux avant leur tannage proprement dit.

Une troisième hypothèse (H3) impliquerait une méthode légèrement différente de celle classiquement utilisée, avec plusieurs phases de tannage et de coloration et une imbrication de plusieurs étapes dans chaque couche. La couche inférieure correspondrait ainsi à une phase de pré-tannage avec plusieurs bains de plantes antiseptiques et astringentes (trempe), puis de tanins et enfin une première teinture légère des peaux (H3a et H3a'). Elle serait suivie d'une phase d'échauffe et/ou de corroyage grâce au son de céréales (H3b et/ou H3b'), matérialisée par la deuxième unité stratigraphique, une première phase de pelanage ayant pu avoir lieu avant le premier pré-tannage soit dans une autre cuve, soit dans la même cuve qui aurait été préalablement nettoyée. Le sommet du remplissage correspondrait à une seconde étape d'épilage par procédé mécanique avant de réaliser une nouvelle coloration (H3c), puis un rinçage (H3c') avant de commencer un nouveau cycle de tannage-teinture-corroyage-rinçage dans une autre cuve.

Conclusion et perspectives

Il nous semble important de rappeler tout d'abord l'intérêt des études interdisciplinaires. En effet, dans nos analyses, certains taxons sont communs entre pollen et macrorestes végétaux, mais d'énormes différences de résultats sont également observées entre les types de restes analysés. Celles-ci s'expliquent en grande partie par les propriétés et surtout les parties différentes de la plante utilisées pour le tannage (fruits, graines, noyaux, son, paille, écorce ou autres). Nous avons recensé des noyaux de fruits de taxons exotiques, alors que les grains de pollen indiquent l'utilisation d'autres plantes, cultivées ou exploitées plus localement. Le croisement des données de plusieurs analyses de différentes échelles permet également d'éviter les problèmes taphonomiques. En effet, la première unité stratigraphique (US 01.003) est la plus riche en pollen et la plus diversifiée, mais se caractérise par une absence totale de graines/fruits et une abondance de fibres végétales et de fragments d'écorce, alors que les deux dernières (US 01.004 et US 01.005) sont plus pauvres en pollen et livrent une plus grande quantité de macrorestes végétaux, dont des graines et des fruits.

Concernant la tannerie de Chièvres, nous avons pu montrer qu'un processus très complexe y avait été réalisé, avec de nombreux taxons diversifiés, riches en tanins ou en lipides, colorants, astringents et/ou antiseptiques, des taxons arborés et herbacés, locaux et exotiques, mais aussi plusieurs champignons. Diverses parties des plantes concernées ont été utilisées (graines/fruits, écorce, racines, feuilles...). Tout ceci suggère que différentes méthodes et techniques étaient impliquées dans la séquence de tannage et que cette tannerie ne devait pas être aussi petite que les vestiges archéologiques découverts le laissent supposer. Par ailleurs, les assemblages archéobotaniques semblent indiquer que les peaux qui y étaient traitées provenaient de bovins ; les analyses des poils d'animaux retrouvés dans les échantillons nous permettront de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Compte tenu des espèces tinctoriales retrouvées, les couleurs des cuirs obtenus auraient varié du rouge-orange foncé au brun-noir.

Cependant, tout n'a pas encore été compris, et il est certain que le processus complet de tannage ne peut être appréhendé par l'analyse du dernier remplissage d'une seule cuve. L'attribution précise des trois unités stratigraphiques étudiées à des phases clairement identifiées au sein du processus de tannage s'est ainsi avérée très délicate. Cela peut être dû à un mélange dans les couches, à la présence de certains hiatus et/ou d'autres cuves utilisées pour certaines phases du tannage.

Des recherches historiques ont été menées dans les archives concernant la ville de Chièvres par Laetizia Puccio (Archives de l'État à Namur et à Liège). Cependant, aucun compte de la tannerie appartenant à Clément Roger, identifiée grâce au plan parcellaire de Chièvres publié par P.-C. Popp (1842-1879), ou des exploitations qui lui ont succédé n'a été retrouvé à ce jour. D'autres investigations plus larges sont nécessaires, aux Archives de l'État à Mons, via les comptes d'autres tanneries, afin de voir si l'on y trouve des énumérations d'achats de myrobolan et si des informations à propos de son importation sont indiquées.

D'autres recherches sont également nécessaires en ce qui concerne la présence encore inexpliquée dans ce contexte de plusieurs taxons : grandes quantités de pollen de noisetier dans la première unité stratigraphique, nombreux noyaux de dattes dans les deux couches supérieures, tout comme une énorme quantité de spores d'un champignon non identifié. Le lien entre ces différents taxons et le processus de tannage n'a pas encore été trouvé.

Remerciements

Les auteures remercient chaleureusement les scientifiques du Jardin botanique de Meise pour l'accès aux herbiers historiques (Sofie De Smedt et Ann Bogaerts), à ses illustrations et à la bibliothèque (Riet Schuerman). Elles remercient également Laetizia Puccio (Archives de l'État à Namur et à Liège), pour son travail sur les archives concernant la ville de Chièvres, ainsi que Margareta Tengberg (Muséum national d'Histoire naturelle de Paris) pour la consultation de l'herbier historique.

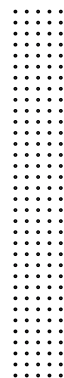
Bibliographie

- BRANDIS D., 1906. *Indian trees. An account of trees, shrubs, woody climbers, bamboos and palms indigenous or commonly cultivated in the British Indian Empire*, London.
- BRUN J.-P. & LEGUILLOUX M., 2014. *Les installations artisanales romaines de Saepinum. Tannerie et moulin hydraulique*, Naples (Collection du Centre Jean Bérard, 43).
- CARDON D., 2014. *Le monde des teintures naturelles*, Paris.
- ESTEVES TORRES F.A., ZACCARIM B.R., DE LENCASTRE NOVAES L.C., FAUSTINO JOZALA A., ALVES DOS SANTOS C., SIMAS TEIXEIRA M.F., SANTOS-EBINUMA V.C., 2016. Natural colorants from filamentous fungi, *Applied Microbiology and Biotechnology*, 100, p. 2511-2521.
- FIORE P., 2013. Industrial Archaeology in Campania (Italy): The Dismissed Tanneries of Solofra. In : AVRAMIDOU N., CAUSEVIC A., RUSTEMPASIC N. & IDRIZBEGOVIĆ-ZGONIĆ A. (éd.), *Importance of Place, 5th International Conference on Hazards and Modern Heritage*. Sarajevo. 22-24 April 2013, Sarajevo, p. 237-246.

- HOWES F.N., 1953. *Vegetable tanning materials*, London.
- INGELS D., 2015. Chièvres/Chièvres : nouvelles découvertes lors de la pose du collecteur d'eaux usées, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23, p. 140-144.
- LEMMENS R.H.M.J & WULIJARNI-SOETJIPTO N. (éd.), 1991. *Dye and tannin-producing plants*, Wageningen (Plant Resources of South-East Asia, 3).

Sources

- *Atlas cadastral de Belgique* publié par P.-C. Popp (1842-1879), plan parcellaire de Chièvres.



TOUTES PÉRIODES

Ath/Ath : suivi de travaux dans la rue du Rempart

Corentin MASSART, Isabelle DERAMAIX et Maude VERHOYE

Des travaux de démolition et de reconstruction d'appartements sur une parcelle de la rue du Rempart, dans le centre d'Ath (parc. cad. : Ath, 1^{re} Div., Sect. B, n° 811^{N106}; coord. Lambert 72 : 108491 est/146529 nord) ont incité l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest) à lancer une opération de suivi archéologique du chantier. Celle-ci avait été motivée par la localisation de la parcelle sur le tracé des fortifications françaises d'époque moderne, documenté par divers plans anciens, dont un plan de Vauban (Archives de la Ville d'Ath) et le plan en relief de la ville (Palais des Beaux-Arts de Lille), tous deux datés de 1697.

En outre, de précédentes opérations archéologiques dans le centre-ville avaient mis au jour des traces des fortifications françaises et hollandaises (Deramaix & Dupont, 2006 ; 2008 ; Deramaix, 2021) et montré qu'elles apparaissaient presque directement sous les niveaux de sol des constructions contemporaines.

Étant donné que les aménagements prévus sur la parcelle ne devaient impacter le sous-sol que jusqu'à

une profondeur maximale d'environ 1 m, l'AWaP a convenu avec le propriétaire de suivre les terrassements, de façon à enregistrer les potentiels vestiges ainsi découverts.

Ce suivi archéologique a été mené le 7 novembre 2022, par un archéologue et une technicienne de l'asbl Recherches et Prospections archéologiques sous la supervision d'une archéologue de l'AWaP.

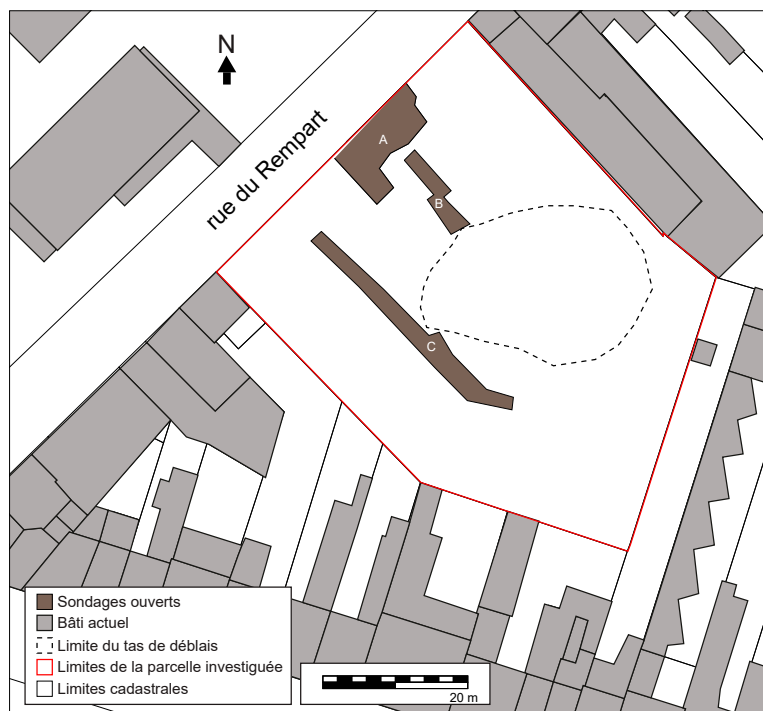
Deux constats ont été d'emblée réalisés : d'une part, la partie orientale du site était occupée par un grand tas de déblais issus de la destruction des bâtiments occupant la parcelle ; d'autre part, une bonne partie de la zone nord-ouest du site, située le long de la rue du Rempart, était occupée par les vestiges de caves conservées sur une profondeur dépassant largement le fond de coffre du projet d'aménagement.

Les travaux ont débuté par le retrait des niveaux de sol couvrant une zone non cavée bordant le trottoir de la rue du Rempart, à proximité de l'angle nord de la parcelle. Comme aucun vestige n'apparaissait directement sous la surface, un sondage d'une profondeur d'environ 1 m a été réalisé dans cette zone (A). Une maçonnerie formée de moellons et de fragments de

briques noyées dans du mortier de chaux a bien été repérée dans l'axe de la rue, mais elle s'est avérée être la fondation du mur de façade d'un bâtiment contemporain en briques.

Vu l'absence de vestiges des fortifications le long de la rue, deux tranchées parallèles (B et C) ont été ouvertes dans l'axe nord-ouest/sud-est, avec pour objectif de vérifier leur éventuelle présence dans le reste de la parcelle.

Ces tranchées, d'une profondeur comprise entre 1 m et 1,2 m, se sont également révélées négatives, ce qui a mis fin au suivi archéologique. Le fait qu'aucune trace des fortifications n'ait été trouvée dans le cadre de cette opération n'implique pas qu'elles ne soient pas conservées sur le site, à une profondeur plus importante. Dans cette optique, tout futur projet d'aménagement de la parcelle pour lequel le sous-sol serait davantage impacté devrait à nouveau faire l'objet d'un suivi de travaux.



Ath : plan des sondages archéologiques réalisés le 7 novembre dans le centre-ville.

Bibliographie

- DERAMAIX I., 2021. De la fortification française à la place forte hollandaise. In : DUCASTELLE J.-P. (dir.), *Ath. Archéologie et monuments*, Willaupuis, p. 59.
- DERAMAIX I. & DUPONT A., 2006. De l'archéologie urbaine à l'histoire urbaine. In : *Le Patrimoine du Pays d'Ath. Un deuxième Jalon (1976-2006)*, Ath (Études et documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région, XIX), p. 91-124.
- DERAMAIX I. & DUPONT A., 2008. Les vestiges de la porte d'Enghien à Ath, *Bulletin du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath*, 11, 41^e année, 241, p. 169-176.

Sources

- *Plan de la ville, fait à Ath le 7^e juillet 1697*, Vauban (Ath, Archives de la Ville, Cartes & Plans, inv. 464).
- *Plan en relief de la ville d'Ath, 1697* (Lille, Palais des Beaux-Arts, inv. D 2004.1.2).

Boussu/Boussu : résultats préliminaires de prospections géophysiques sur le site du château

Nicolas DUPONT, Coline QUENON et
Olivier KAUFMANN

Introduction

Une campagne de prospections géophysiques menée par l'UMons (Faculté Polytechnique, Service de Géologie fondamentale et appliquée) sous la supervision de l'asbl Gy Seray Boussu a eu lieu durant le premier trimestre 2022 sur le site du château de Boussu (parc. cad. : Boussu, 1^{re} Div., Sect. A, n° 235^{G6}; coord. Lambert : 109210 est/125350 nord). Ces prospections s'inscrivent dans le programme des fouilles prévues dans le cadre de la troisième phase des travaux de restauration du châtelet d'entrée.

Cette campagne s'est essentiellement concentrée sur les structures enfouies du château de la Renaissance, dont seule la tour nord-est subsiste, et de ses alentours immédiats. Sept zones ont été investiguées.

Les prospections se sont déroulées en deux phases : à la suite d'essais réalisés le 19 février 2022 dans les zones A' et B', d'autres surfaces plus étendues ont été explorées les 23 et 24 mars 2022. Au total, la superficie investiguée est de l'ordre de 7 500 m². Deux méthodes ont été mises en œuvre sur le site : le géoradar (GPR) et la cartographie de la conductivité. En Wallonie, le géoradar a déjà fait ses preuves dans l'identification de substructions situées à faible profondeur (généralement 1 à 2 m) sur des sites archéologiques (Kaufmann

et al., 2016 ; Delaunois et al., 2021). Néanmoins, la présence assez systématique de remblais plus ou moins épais est avérée dans la zone d'intérêt. Au niveau du château Renaissance, ces remblais sont généralement liés au démantèlement des anciens bâtiments, tandis qu'à son voisinage ils peuvent résulter du comblement des anciennes douves qui entouraient l'entièreté du château, mais également de trous de bombes larguées durant la Seconde Guerre mondiale. Leur présence occasionne généralement une dispersion plus grande du signal émis par le géoradar, ce qui a pour conséquence de diminuer la profondeur d'investigation et de manière plus générale la sensibilité de la méthode. Ceci a motivé le choix de coupler la prospection géoradar à une cartographie de la conductivité. Vu le contexte, cette deuxième méthode devait permettre de confirmer voire de compléter les interprétations obtenues à partir de la prospection géoradar.

Matériel et paramètres utilisés

La prospection géoradar a été menée avec un radar géologique MALÅ RAMAC muni d'une antenne blindée de 250 MHz. La fréquence d'échantillonnage choisie est d'environ 5 GHz. Chacune des zones a été couverte par des profils parallèles espacés de 50 cm de distance. Une trace a été acquise tous les 2 cm le long de ces profils. Notons que parmi les sept zones investiguées, seule la zone E n'a pas été couverte par une acquisition géoradar. De plus, la zone D n'a été prospectée que sur environ trois quarts de sa superficie.

Concernant la cartographie de la conductivité, celle-ci a été réalisée au moyen d'un conductivimètre CMD Explorer construit par la société GF Instruments. Il s'agit d'un conductivimètre multi-récepteur qui mesure simultanément la conductivité apparente du sol (et la susceptibilité magnétique) sur trois gammes de profondeurs différentes. Le conductivimètre est ici configuré en dipôle vertical. Dans cette configuration, les mesures de conductivité ont des sensibilités maximales situées à des profondeurs de 0,5, 1 et 1,6 m, pour des profondeurs d'investigation de respectivement 2,2, 4,2 et 6,7 m. Les zones A à E ont été couvertes de profils parallèles espacés d'une distance de 1 m. Le long de ces profils, les mesures ont été acquises avec un pas d'échantillonnage de 0,2 s, ce qui correspond à un point de mesure tous les 20 à 30 cm selon la vitesse de parcours de l'opérateur.

Résultats préliminaires

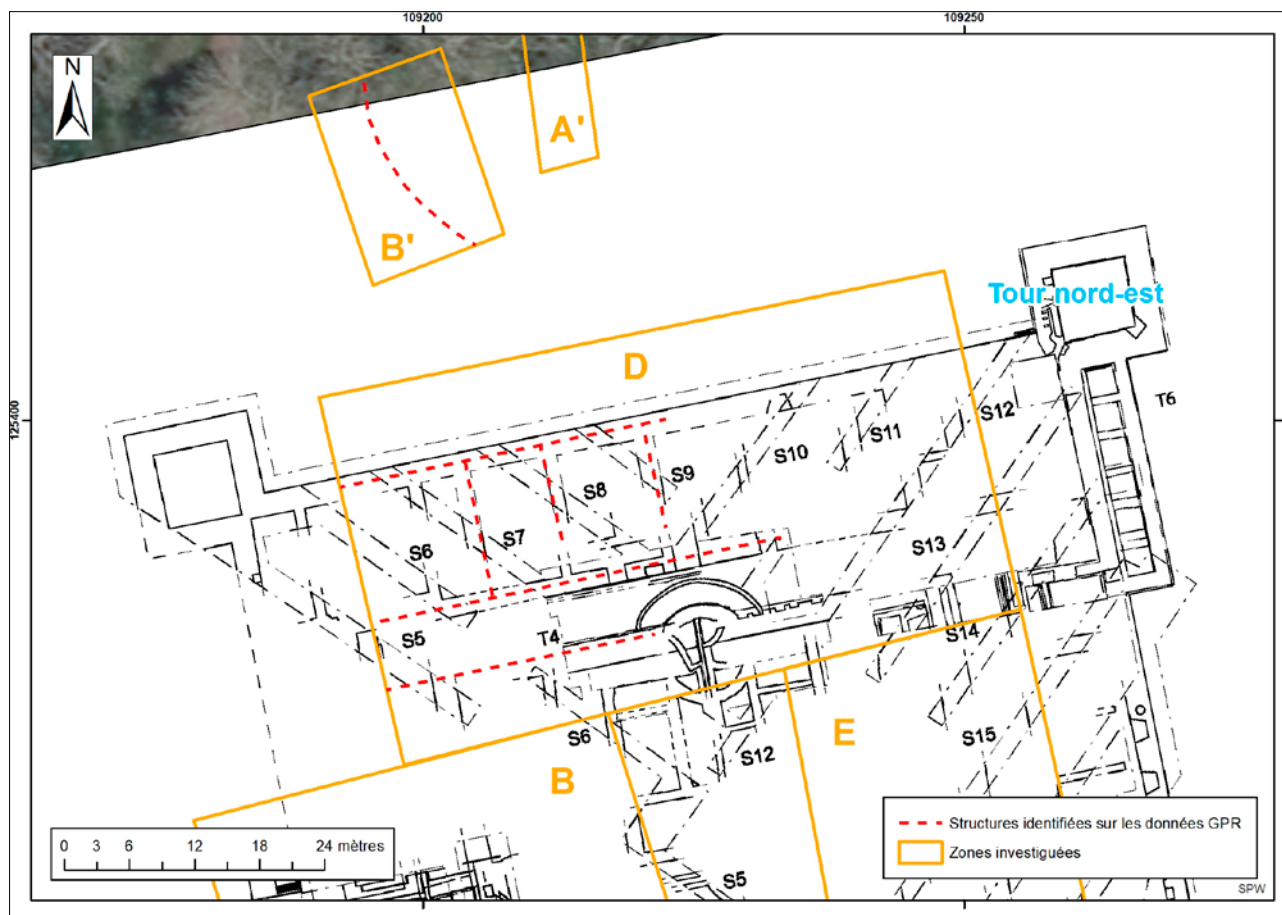
Les mesures géoradar ont fait l'objet d'une phase de prétraitement et ont été repositionnées dans un système de référence spatiale. Elles ont ensuite été



Boussu, château : localisation des prospections géophysiques réalisées en 2022 (fond : Orthophotos, 2020 et parcellaire cadastral, 2021 [http://geoportail.wallonie.be]).



Résultats préliminaires des prospections au géoradar dans les zones B' et D.



Confrontation des structures identifiées sur les données géoradar et des vestiges découverts lors des fouilles (fond : plan de fouilles, 2003).

assemblées au sein d'un modèle 3D. Parmi les données géoradar qui ont été examinées jusqu'à présent, l'analyse des tranches horizontales des modèles 3D obtenus a permis de mettre en évidence à la fois des structures rectilignes et courbes dans les périmètres investigués.

Dans la zone D, il a été possible de retracer une partie du plan des murs de fondation de la partie résidentielle du château (aile nord) à partir des structures identifiées sur base de l'interprétation des tranches obtenues. Le tracé de ces structures concorde parfaitement avec les résultats des fouilles réalisées par le passé (Ansieau, 1995 ; 1996-1997 ; Willems, 2001).

Dans la zone B', signalons une structure courbe bien marquée sur toute une série de tranches horizontales. Dans l'hypothèse où il s'agirait d'un arc de cercle, ce dernier aurait un diamètre d'environ 40 à 50 m. Cet arc correspondrait au bord du jardin flottant représenté à cet endroit sur le plan du château levé en 1690 (Capouillez, De Jonge & Van de Vijver, 1998, p. 46) ainsi que sur la carte de Ferraris (1771-1778). Le jardin flottant y présente un diamètre de l'ordre de 40 à 50 m, appuyant l'interprétation proposée.

Conclusion

La campagne de prospections géophysiques a été menée au moyen d'un géoradar et d'un conductivimètre sur le site du château de Boussu au début de l'année 2022, en vue de reconnaître les structures enfouies du château Renaissance et de son voisinage. Le traitement des données acquises est en cours et doit encore faire l'objet d'une interprétation d'ensemble. Néanmoins, les résultats préliminaires obtenus à partir du géoradar permettent d'ores et déjà de cartographier certaines structures du château Renaissance, en concordance avec celles déjà recoupées par endroits lors de fouilles antérieures. En outre, au nord du château, une structure courbe identifiée sur les données géoradar correspondrait au bord d'un jardin flottant circulaire tel que représenté sur des plans de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Remerciements

Nous remercions les étudiants de MA1 Ingénieur civil des mines et géologue de la Faculté Polytechnique de l'UMons, qui ont participé activement aux opérations de terrain dans le cadre de leur stage

de géophysique (Arbaba Barry, Florence Bridoux, Robin Cardinal, Louise Dutrecq, Anthony Empain, Martin Filbiche, Philippe Ngathe Mbella, Jérémy Quenon, Jérôme Russo, Tristan Sestu Waroux, Christian Tchetgen Yoba, Arthur Tchogmo Sonfac), ainsi que nos collègues Claudio Barcella, Quentin Campeol et Siméon Deckens pour leur appui logistique.

Bibliographie

- ANSIEAU C., 1995. Boussu : le château, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 3, p. 67.
- ANSIEAU C., 1996-1997. Boussu : les fouilles du château, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 4-5, p. 45-46.
- CAPOUILLEZ M., DE JONGE K. & VAN DE VIJVER D., 1998. L'environnement du château. In : DE JONGE K. (dir.), *Le château de Boussu*, Namur (Études et Documents, Monuments et Sites, 8), p. 45-66.
- DELAUNOIS É., VERBEEK M., DUPONT N. & KAUFMANN O., 2021. Nouvelles recherches préventives sur la villa d'Anthée (Onhay, Nr), *Signa*, 10, p. 71-76.
- KAUFMANN O., DUPONT N., CATTELAÏN P. & CATTELAÏN L., 2016. GPR positioning and Imaging of Buried Remnants of a Gallo-Roman Villa in Matagne-la-Petite, Belgium. In : *Conference Proceedings, Near Surface Geoscience 2016 – 22nd European Meeting of Environmental and Engineering Geophysics*, 16 (DOI : <https://doi.org/10.3997/2214-4609.201602009>).
- WILLEMS D., 2001. Boussu/Boussu : l'aire d'approche méridionale du château renaissant, un héritage médiéval ?, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 68-71.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Saint-Ghislain, pl. 42.

Enghien/Enghien : contribution géo-pédologique aux interventions archéologiques dans le parc du Château

Olivier COLLETTE

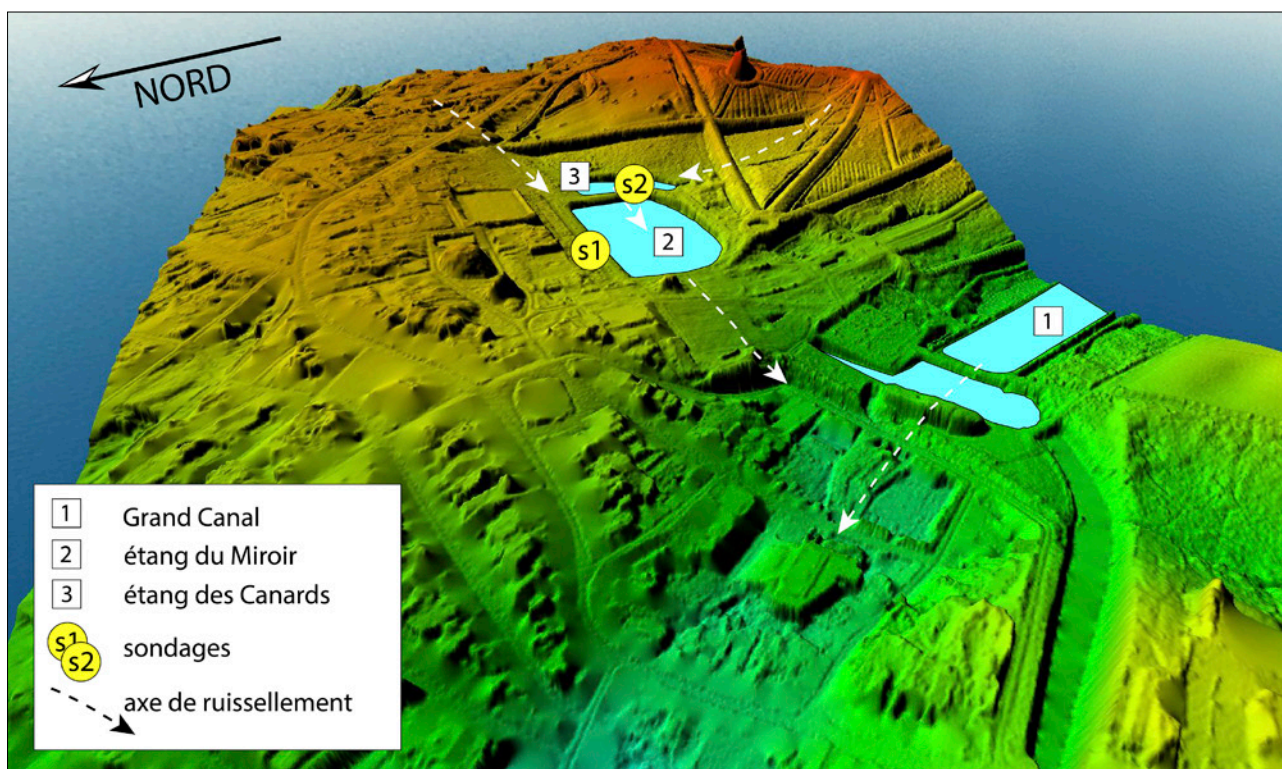
Au cours des mois de mai et septembre 2022, plusieurs sondages de reconnaissance ont été effectués par l'institut INISMa dans le parc d'Enghien. Ils étaient notamment destinés à mieux comprendre les aménagements des étangs du Miroir et des Canards et à instruire le dossier d'une éventuelle restauration. Le suivi archéologique a été assuré par l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest et Direction scientifique et technique). Des analyses granulométriques ont été réalisées en complément, afin de mieux déterminer les sédiments rencontrés.

Du point de vue géomorphologique, le parc d'Enghien est situé au sein des bas-plateaux du Hainaut, caractérisés par un relief régulier et des vallées peu profondes, au sein d'un interfluve délimité par les vallées de la Dendre et de la Senne. Le parc occupe le fond de vallon de l'Odru, petit ruisseau affluent de la Marcq, et une portion du versant en rive droite. Le fond de vallon a été aménagé en un long étang en forme de coude, le Grand Canal. Les étangs du Miroir et des Canards prennent place sur le versant, au sein d'une faible dépression bordée de reliefs peu élevés. Ils dominent le Grand Canal d'environ 7 m.

Les deux sondages en bordure de l'étang du Miroir ont permis d'observer un substrat argilo-limoneux brun-jaune sous une couche de remblais limoneux épaisse de 3,1 m en bordure de la rive septentrionale (s1) et de 2,3 m en amont de l'étang (s2). Un niveau d'eau souterrain a été observé à 3,25 m de profondeur, soit plusieurs mètres sous la surface de l'étang. Les analyses granulométriques ont montré peu de différence entre les sédiments issus des remblais et ceux composant le substrat. En outre, le creusement d'une large tranchée en bordure du chemin séparant les deux étangs (à proximité immédiate du sondage s2) a permis de mettre au jour une structure hydraulique connectant ces derniers.

Une coupe effectuée en travers du chemin a permis d'observer les sédiments associés à l'aménagement de l'étang des Canards. Celle-ci a mis en évidence une couche d'argile plastique gris-bleu (2), épaisse d'au moins 1,5 m, placée contre un front vertical du substrat argilo-limoneux jaune-brun (1), afin d'assurer une bonne imperméabilité aux parois de l'étang. Du côté de l'étang, cette couche est en contact avec des sédiments argileux relativement homogènes, matérialisant la berge. Celle-ci a subi des restaurations et renforcements au moyen de pieux alignés. Des traces de curages ont également été observées. Les dépôts argileux peu compacts de l'étang (3 et 4) attestent de conditions d'eaux stagnantes, non perturbées par des épisodes de courants ou par des contaminations grossières. Certains d'entre eux se distinguent cependant par leur teneur en matière organique et par les traces d'anciennes racines, ces dernières laissant envisager des périodes d'assèchement.

La dépression occupée par les étangs du Miroir et des Canards ne correspond naturellement pas à une zone humide ; elle forme une cuvette récoltant les eaux de ruissellements superficiels et temporaires, mais n'est alimentée par aucune source. Le niveau de la nappe souterraine permanente se trouve à plus de 10 m (cote +40 m) sous la surface des étangs. La présence de nappes perchées non permanentes est possible près de la surface. De nombreux fossés drainants sont connus

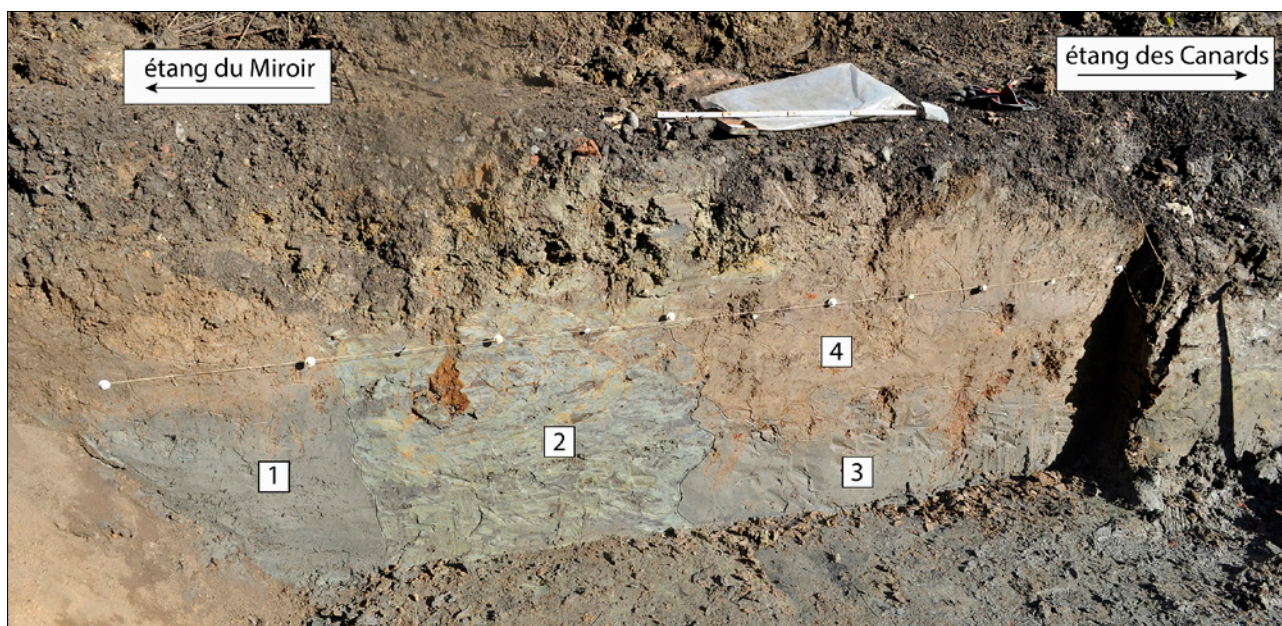


Enghien : vue axonométrique du parc avec localisation des étangs, des sondages et des axes de ruissellement (fond : *Relief de la Wallonie - Modèle numérique de Terrain [MNT] 2013-2014* [<http://geoportail.wallonie.be>, mise à jour 17 février 2015]).

et encore entretenus en amont sur le versant. Les eaux contenues dans la dépression s'écoulent quant à elles naturellement vers l'ouest jusqu'au vallon de l'Odru.

Le substrat argilo-limoneux de la dépression atteint dans les sondages est interprété comme une accumulation colluviale provenant de l'érosion des reliefs environnants. Ces colluvions reposent probablement sur les argiles et argiles sableuses yprésiennes, non atteintes (substrat géologique).

Ces observations permettent d'émettre une hypothèse concernant le fonctionnement des étangs du Miroir et des Canards. L'étang du Miroir a été créé par l'approfondissement de la cuvette naturelle et par l'édification d'un barrage (non visible actuellement) limitant les écoulements vers le versant. L'aménagement du fond n'est pas connu, mais il est fort probable qu'il ait été tapissé, ainsi que les berges, d'argile plastique bleutée provenant du substrat géologique local



Coupe dans laquelle sont visibles les aménagements de berge de l'étang des Canards.



La structure hydraulique reliant les étangs du Miroir et des Canards.

(Formation de Kortrijk). Afin de garantir une alimentation régulière en eau, un réservoir a été installé en amont : il s'agit de l'étang des Canards, séparé de l'étang du Miroir par l'assise du chemin périphérique. Cet étang permettait de récolter les eaux de ruissellement, de les retenir et de les redistribuer en fonction des besoins. Le bassin, creusé dans le substrat colluvial argilo-limoneux, a été tapissé d'une couche d'argile bleutée imperméable sur au moins 1,5 m d'épaisseur, et les berges ont été stabilisées par des pieux. Un mécanisme en bois permettait de retenir les eaux ou d'alimenter l'étang du Miroir en eau claire, via une grille en bois et une chambre de décantation reliées à un canal en brique souterrain. Des curages ont été effectués de manière répétée afin de prévenir l'envasement naturel et de maintenir la fonction initiale du réservoir. Sans entretien, l'étang des Canards s'est progressivement colmaté puis a été envahi par de la végétation.

Lessines/Lessines : suivi de travaux à l'hôpital Notre-Dame à la Rose

Valentine DE BEUSSCHER et Pierre VERSTEGEN

La cour des Espagnols, située au-devant du bâtiment du même nom au sein de l'hôpital Notre-Dame à la Rose (parc. cad. : Lessines, 1^{re} Div., Sect. D, n° 111^T), fut l'objet, en septembre 2022, de travaux de repavage. Une équipe de l'asbl Recherches et Prospections archéologiques fut donc dépêchée sur place afin de suivre le chantier. L'opération permit ainsi de relever cinq structures, certaines en lien avec des éléments repérés lors des fouilles de 2001-2002 (Deramaix, 2003), d'autres étant complètement inédites. Notons toutefois que le fond de coffre des travaux étant peu profond (entre 0,2 et 0,7 m), la plupart des vestiges ont

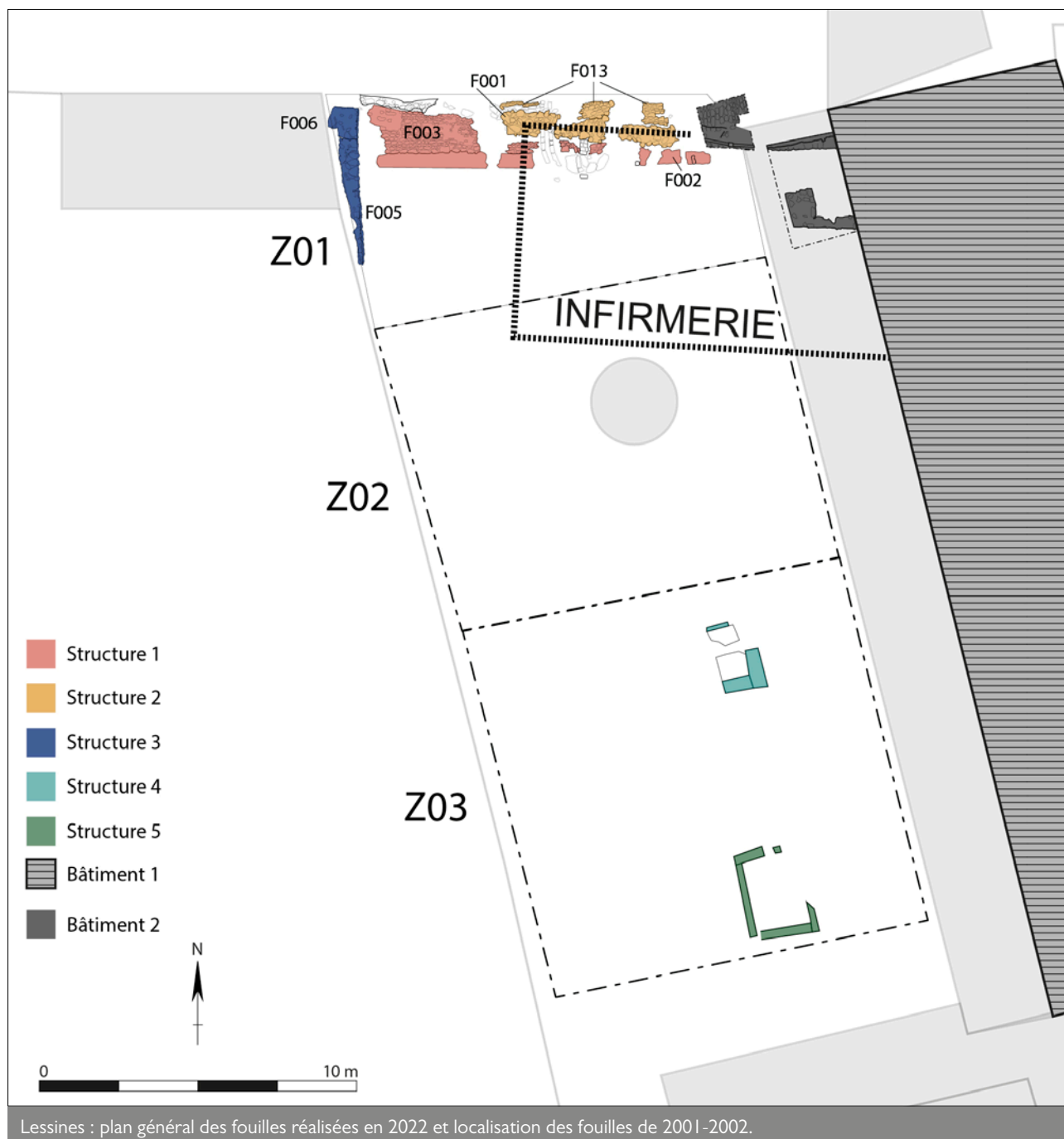
seulement été observés en plan. Quelques sondages ont pu être réalisés afin d'aborder les faits archéologiques en coupe.

La structure 1 fut repérée dans la partie nord de la cour. Il s'agit d'un édifice en briques, orienté ouest/est, auquel est associé un pavage en moellons de calcaire. Le seul mur conservé (F002), de 9 m de long sur 0,5 m de large, est fait de plusieurs assises de briques posées en panneresse alternant avec d'épaisses couches (entre 12 et 19 cm) de mortier de chaux jaunâtre mêlé à des petits moellons de grès. Contre le parement nord de ce mur se déploie un sol en pavés de calcaire (F003) grossièrement équarris, recouvert par endroits d'une couche de chaux. La chaux étant souvent utilisée dans des contextes sanitaires, il n'est pas étonnant d'en retrouver aux alentours ou sur les structures en lien avec l'hôpital.

Un sondage contre le parement sud du mur F002 a livré du matériel céramique daté du xv^e siècle (du grès avec des sillons de type Raeren ainsi que deux pieds de pichets en terre cuite grise) dans le limon situé sous la fondation en briques, fournissant à la structure 1 un *terminus post quem*. Cette datation nous permet donc de poser l'hypothèse d'un lien avec le bâtiment 1 mis au jour lors des précédentes campagnes. Ce dernier, réalisé également en briques, est situé à l'ouest de la Dendre. Daté également du xv^e siècle, il fut identifié comme la « buerie » (comprendre la buanderie ; Archives de l'hôpital Notre-Dame à la Rose ; Deramaix, 2003, p. 61).

La structure 1 semble ensuite être abandonnée ou modifiée, avec l'implantation d'un mur (F001), seul vestige conservé de la structure 2. Ce mur, large de 0,5 m, fut observé sur 5 m de longueur et est réalisé en moellons de grès posés grossièrement en assises et liés au mortier de chaux blanc cassé avec inclusions de charbon de bois. Orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, F001 se distingue clairement de la structure 1 et semble être dans le même alignement que le bâtiment 2 repéré lors des fouilles de 2001-2002 (Deramaix, 2003, p. 17). Cet édifice, daté aux environs du xvi^e siècle, fut assimilé à l'infirmerie grâce à un procès-verbal, dit le « procès des pestiférés » (Archives de l'hôpital Notre-Dame à la Rose), reprenant une description de l'hôpital en 1605. Dans ce document, l'infirmerie est localisée à 45 pieds de l'église et *du lieu où se couchent les autres malades*. Il identifie également un portail reliant la « buerie » à l'infirmerie, confirmant le lien entre les deux bâtiments (Deramaix, 2003, p. 61).

La structure 3 fut aperçue à la limite nord-ouest de la zone Z01. Deux murs la composent, F005 et F006, formant le coin d'une construction encore non connue. F005, observé sur 6 m de longueur et large de 0,6 m est orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est.



Lessines : plan général des fouilles réalisées en 2022 et localisation des fouilles de 2001-2002.

Il est chaîné à F006, orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, qui fut observé sur 0,95 m de long et dont la largeur est de 0,65 m. Ils sont tous deux réalisés à l'aide de moellons de calcaire de calibre moyen posés en assises régulières et liés au mortier de chaux jaunâtre. Bien que ces maçonneries n'aient été que brièvement aperçues, leur situation, sous la clôture actuelle des jardins médicaux, laisse croire qu'elles appartiennent à une ancienne délimitation du jardin.

Plus au sud, dans la zone Z03, deux structures se distinguent. La structure 4 est composée de trois murs faits de briques posées en panneresse et liées au mortier de chaux jaunâtre, ainsi que d'un sol enduit de chaux, formant une pièce orientée nord-est/sud-ouest.

À 20 m au sud se distingue la structure 5. D'orientation identique à la structure 4, il s'agit d'une pièce rectangulaire de 2,22 m sur 1,76 m dont les murs sont réalisés en briques liées au mortier de chaux jaunâtre. Chaînés les uns aux autres, ils ont tous une largeur de 0,25 m.

La similarité de leurs matériaux et de leur orientation semble indiquer que les structures 4 et 5 ont participé à un même ensemble. Toutefois, ayant seulement été observées en plan, il est difficile d'affirmer avec certitude cette hypothèse.

La cour des Espagnols semble donc avoir abrité plusieurs bâtiments et ce à des périodes différentes, attestant d'au moins trois phases de construction. Toutefois, le manque de matériel datant et l'observation limitée

des vestiges n'ont pas permis de définir une chronologie précise de ces dernières. Une étude historique permettra peut-être de jalonner avec plus de certitude ces phases et d'en apprendre plus sur l'évolution de l'hôpital de Notre-Dame à la Rose.

Bibliographie

- DERAMAIX I. (dir.), 2003. *Lessines, Hôpital Notre-Dame à la Rose. L'intervention archéologique*, Ath (Études et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et musées athois, XVII).

Sources

- Archives de l'hôpital Notre-Dame à la Rose, Admission des malades pestiférés, boîte VII, n° 1a.

Quaregnon/Quaregnon : opération archéologique sur le site de la future cité administrative

Corentin MASSART, Philippe LAVACHERY et Maude VERHOYE

Introduction

Au printemps 2022, l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest) a prescrit une opération de fouilles archéologiques sur une parcelle située le long de la rue du Village, face à l'hôtel de ville de Quaregnon (parc. cad. : Quaregnon, 1^{re} Div., Sect. B, n° 747^k ; coord. Lambert : 114270 est/125980 nord). Cette opération, menée préalablement à la construction d'une cité administrative, a été notamment motivée par les découvertes réalisées sur la Grand-Place voisine, à 25 m de la parcelle concernée, lors de campagnes menées durant les étés 2008 et 2009. Ces dernières avaient donné lieu à la mise au jour de plus de 500 structures documentant l'occupation du site depuis le VII^e siècle (Denis, 2010).

À la suite d'une procédure de marché public, l'opération de 2022 a été réalisée par une équipe composée de cinq personnes en moyenne, combinant du personnel de l'AWaP et de l'asbl Recherches et Prospections archéologiques (RPA). La phase de terrain s'est déroulée entre le milieu du mois de juillet et le milieu du mois d'octobre. Durant cette période, un espace d'environ 840 m², correspondant à 65 % de la surface totale de la parcelle, a été décapé, donnant lieu à la découverte d'un peu moins de 200 faits archéologiques.

Contexte hydrogéologique

Le site fouillé est localisé dans la vallée de la Haine, au pied d'un versant crayeux menant vers les Hauts-Pays. Le sous-sol de la parcelle est formé de dépôts limoneux d'une épaisseur d'environ 2 m, recouvrant une base limono-argileuse résultant probablement de dépôts périglaciaires (Collette, 2022).

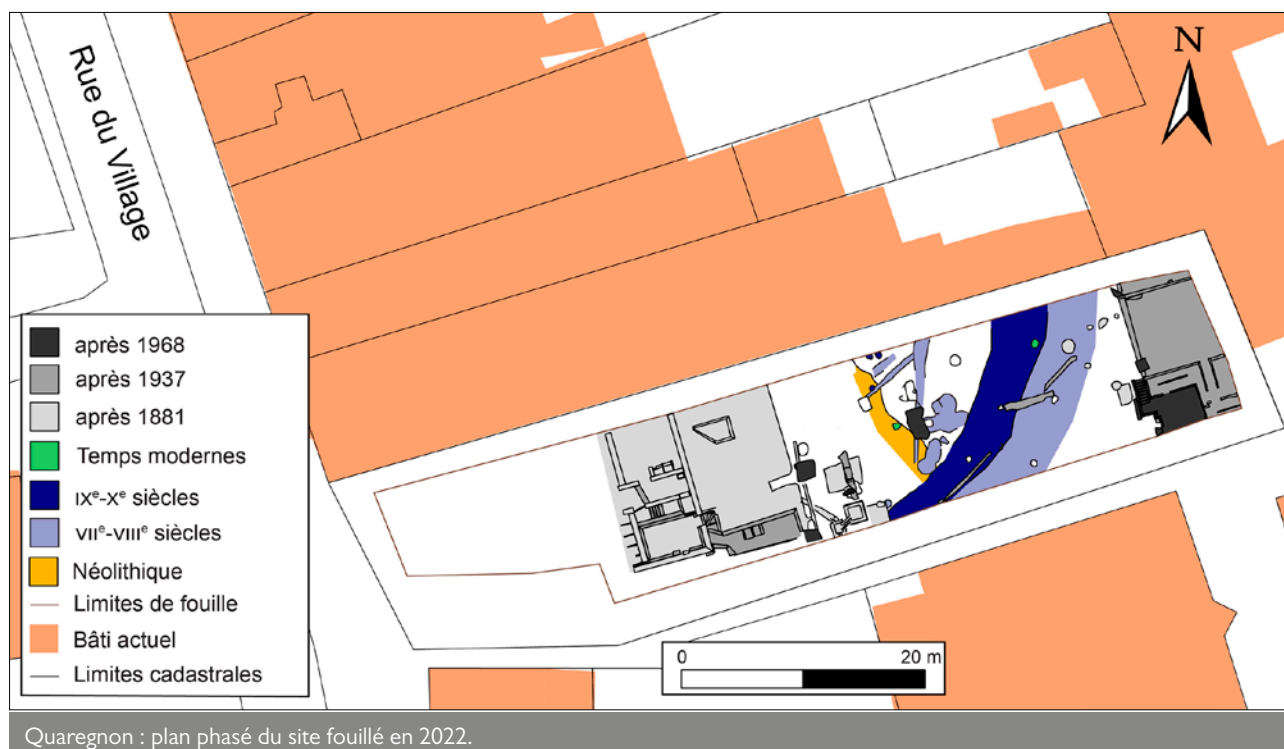
Jusque dans la première moitié du XX^e siècle, la parcelle était traversée par un cours d'eau, le Rieu du Cœur, affluent de la Haine, dont le tracé suit un axe du sud vers le nord, depuis sa source située dans la commune de Frameries/Sars-la-Bruyère. L'analyse de cartes anciennes (photographie d'une carte dressée en 1691, Vincennes, Service historique de la Défense ; Archives de l'État à Mons) indique que le cours du ruisseau a peu varié durant les périodes moderne et contemporaine, avant qu'il ne soit voûté et dévié sous la Grand-Place et la rue du Village.

Chronologie et étendue des occupations découvertes

L'étude de la stratigraphie et du mobilier archéologique du site permettent de répartir les découvertes au sein de trois phases chronologiques principales : deux structures sont datées du Néolithique, une quinzaine sont liées au Premier Moyen Âge (VII^e-X^e siècles) et les autres se rapportent à l'époque moderne et surtout à la période contemporaine. En plus de ces périodes, la Protohistoire et l'Antiquité gallo-romaine sont représentées par une petite quantité d'artefacts, généralement retrouvés dans des limons de débordement du cours d'eau ou en position résiduelle dans des contextes anthropiques plus récents.

Ces phases d'occupation n'ont pas toutes été repérées sur la totalité de la surface du site. Les structures néolithiques, en particulier, ont été identifiées exclusivement dans la moitié orientale de la parcelle. Systématiquement situées à une altitude inférieure au niveau de fond de coffre, elles n'ont été fouillées que de manière opportuniste, lors du creusement de sondages profonds réalisés dans le cadre de l'étude de structures médiévales et modernes visibles plus haut dans la stratigraphie. On ne peut donc pas exclure que l'occupation du Néolithique soit beaucoup plus dense et étendue, principalement en raison de l'abondance du silex taillé résiduel dans les niveaux plus récents et parce que la plupart des sondages profonds réalisés ont atteint des niveaux attribuables au Néolithique.

Les structures du Premier Moyen Âge sont toutes situées dans la partie centrale de la zone de fouille. Une observation attentive permet de constater que la totalité de ces faits est localisée à l'ouest d'une grande



Quaregnon : plan phasé du site fouillé en 2022.

paléo-dépression linéaire, dont les comblements ont livré du mobilier archéologique du Premier Moyen Âge. Il est possible que celle-ci ait marqué, à l'époque médiévale, une limite entre deux types d'occupation, l'une ayant laissé des traces archéologiques, à l'ouest, et l'autre qui n'en a pas laissé, à l'est. L'absence de faits archéologiques sur le reste de la parcelle s'explique également, au moins en partie, par les modifications du relief naturel causées par les terrassements réalisés pour les constructions de l'époque contemporaine.

Les autres faits archéologiques, c'est-à-dire l'essentiel des structures en creux du site et la totalité des structures bâties, sont datés des périodes moderne et contemporaine. Les structures bâties, généralement formées de maçonneries de briques, sont surtout localisées à front de la rue du Village, dans la partie occidentale de la parcelle et au fond de cette dernière, à son extrémité orientale. Entre ces deux zones, des maçonneries apparaissent çà et là, mais ce sont surtout des creusements de taille et aux comblements variables qui ont été repérés.

Résultats

La période néolithique est représentée par un fossé et par une fosse. Cette dernière a été partiellement observée dans un sondage. Elle mesure au minimum 120 cm de long, 41 cm de large et 80 cm de profondeur et est caractérisée par un plan oblong et un profil en cuvette. Son comblement a livré quelques éclats de débitage de silex.

Le fossé a été partiellement observé dans deux sondages différents. Il mesure au minimum 11 m de long sur 1,10 m de large et est conservé sur une profondeur d'au moins 52 cm. Orienté dans un axe nord-ouest/sud-est, son plan semble plutôt rectiligne et son profil présente un fond presque plan et des parois évasées. Son comblement a livré de nombreux fragments de silex taillés et quelques rares tessons de céramique. Le débitage a été effectué principalement sur du silex turonien, mais des pièces en silex de type Spiennes, Obourg et Ghlin ont également été observées. Une partie du matériel présente un aspect brûlé. Une étude techno-typologique partielle montre que le débitage était principalement orienté vers la production d'éclats non laminaires, servant de support à divers outils domestiques simples (troncatures, grattoirs, encoches...).



Fosse néolithique F042 apparue dans un sondage.

Quelques outils laminaires (lames à bord abattu), un fragment d'outil poli et une armature à tranchant transversal, manifestant un plus grand investissement technique, ont également été identifiés. La céramique, très rare et mal conservée, montre au moins un fond plat et des pâtes principalement dégraissées à la chamotte. Ces caractéristiques typologiques suggèrent, de manière très préliminaire, une industrie du Néolithique récent. Globalement, la présence de grandes structures creusées, la densité de mobilier lithique, l'abondance de l'outillage « domestique », ainsi que la présence de fragments ayant subi l'action du feu indiquent probablement la présence d'un habitat sur place ou à proximité.

Ce fossé néolithique était scellé par une couche d'alluvions limoneuses provenant probablement de phases de crues du cours d'eau du Rieu du Cœur (Stéphane Pirson, AWaP, communication orale). Cette couche a livré une petite quantité de matériel céramique daté de la Protohistoire et des périodes romaine et mérovingienne. La présence de ce mobilier dans ce type de substrat atteste l'existence d'occupations anthropiques, si pas à proximité immédiate, au moins aux abords et en amont du cours d'eau.

Une grande partie des structures du Premier Moyen Âge sont creusées dans ces dépôts d'alluvions. Elles peuvent être réparties en trois catégories : des creusements linéaires de type fossé ou rigole, des petites fosses de type trou de poteau et des fosses de taille plus importante.

La paléo-dépression linéaire mentionnée plus haut a été observée en plan sur 23 m de long et environ 3,50 m de large, mais elle se prolonge hors des limites de la zone de fouille. La réalisation de sondages à travers celle-ci a montré qu'il ne s'agissait pas d'un fossé stricto sensu, mais plutôt de l'aménagement anthropique d'un paléo-chenal naturel beaucoup plus large et plus profond, qui correspond sans doute à un ancien lit du Rieu du Cœur.



Coupe dans le fossé F188.

L'étude de la stratigraphie complexe de cette dépression et du mobilier archéologique qu'elle contenait établit que la totalité des strates ayant livré du mobilier anthropique date d'entre les VII^e-VIII^e siècles, pour les couches les plus anciennes, et les IX^e-X^e siècles pour les couches les plus récentes. Ces couches, qui se superposent sur une épaisseur maximale d'un peu plus de 1 m, comblent une dépression en cuvette de minimum 7,5 m de large.

Les comblements inférieurs sont formés de fines accumulations de sable et de limon sableux sur lesquelles est posée une strate sablo-limoneuse qui a livré un grand nombre de fragments de tuiles, de tessons de céramique et d'ossements d'animaux, s'apparentant au contenu d'un dépotoir. Ce niveau correspondrait au fond du ruisseau, marqué par la présence des artefacts qui y auraient été jetés. Observé en plan, il a également livré quelques empreintes d'animaux, ce qui pourrait attester la présence de petit bétail dans les environs.

Le dépotoir est recouvert de diverses couches de limon plus ou moins sableux caractérisées par la présence de litages, témoignant de dépôts naturels produits par le courant. Il semble que, ponctuellement, ces comblements ont fait l'objet de curages ou de recreusements. Un dernier comblement formé de limon sableux brun-gris foncé constitue un remblai anthropique probablement destiné à sceller le lit du ruisseau. Le matériel céramique qui y a été trouvé est constitué de tessons modelés à dégraissant coquillier et de tessons tournés. Parmi ceux-ci se distinguent notamment des formes de pots globulaires, permettant de dater cette action au plus tôt des IX^e-X^e siècles.

Le comblement anthropique de cette structure peut se comprendre de deux manières : soit le ruisseau se divisait, en amont de la parcelle actuelle, en deux bras, et l'un d'entre eux a été bouché aux IX^e-X^e siècles, soit le lit du ruisseau a été détourné à cette période pour prendre le tracé représenté sur les cartes dès la période moderne. Dans les deux cas, cette modification de l'environnement pourrait porter la trace d'une gestion communautaire de l'espace réalisée sous l'injonction d'un pouvoir local. Il est difficile d'en dire plus, si ce n'est qu'au X^e siècle, une motte pourrait avoir été édifiée à l'emplacement des vestiges portant actuellement le nom de « Château du Diable », situé à 200 m du site fouillé (Denis, 2009, p. 27).

Trois autres structures de type fossé ont été rattachées à cette période. Deux d'entre elles, orientées sud-ouest/nord-est, pourraient correspondre à des fossés drainants débouchant sur le paléo-chenal aménagé. La dernière, orientée nord/sud, plus récente, a livré une petite quantité de mobilier céramique du IX^e siècle.



Fond du paléo-chenal tapissé de fragments de tuiles et d'ossements d'animaux.

Trois creusements de plan circulaire de petites dimensions ont été repérés à proximité des fossés. Au moins deux peuvent très vraisemblablement être identifiés comme des trous de poteau en raison de la présence de probables pierres de calage. Ces aménagements sont datés par le mobilier céramique des IX^e-X^e siècles.

Enfin, huit excavations de plus grandes dimensions sont également datées du Premier Moyen Âge, dont sept sont regroupées au sein de deux ensembles présentant un plan polylobé. Plusieurs de ces creusements s'apparentent à des fosses d'extraction de limon. Les comblements de certains d'entre eux ont livré une petite quantité de mobilier céramique daté des VII^e-VIII^e siècles ; une dernière fosse a livré une petite quantité de mobilier attribuable aux IX^e-X^e siècles.

Le phasage des structures médiévales donne quelques indications sur l'évolution de l'occupation du site au cours de cette période. Ces observations complètent et s'intègrent à la chronologie de l'occupation fouillée sur la Grand-Place en 2008 et en 2009.

Il semble que, durant la première phase d'occupation médiévale aux VII^e-VIII^e siècles, la zone, traversée de part en part par un ancien lit du Rieu du Cœur, était localisée en périphérie d'un site d'habitat. En effet, aucune trace d'occupation pérenne n'a été trouvée à cet endroit, ce qui pourrait s'expliquer par une trop

grande proximité du cours d'eau. La présence de ce dernier pourrait avoir conféré à l'endroit un rôle de pâturage. À cette période, le ruisseau a servi de dépôt et aussi de collecteur à une série de fossés drainants. La zone semble également avoir été destinée à l'extraction de limon, sans doute pour les besoins de constructions établies dans les environs. Cette période est contemporaine de la phase I des fouilles de la Grand-Place, correspondant à l'utilisation, entre le milieu du VII^e siècle et le VIII^e siècle, d'un petit cimetière à inhumation comptant une douzaine de tombes. L'usage de ce cimetière donna lieu, dans le courant du VIII^e siècle, à la construction d'un petit édicule rectangulaire identifié comme une possible *memoria* (Denis, 2009, p. 12-13).

Petit à petit, les alluvions et les déchets s'accumulent dans le lit du ruisseau, jusqu'à ce que son comblement soit décidé. Cette entreprise s'effectue entre les IX^e et X^e siècles. Une fois le ruisseau comblé, le terrain, devenu probablement moins humide, a pu recevoir une nouvelle affectation, dont témoigneraient les quelques trous de poteau et les quelques fosses mis au jour. À la même période, le site de la Grand-Place est toujours utilisé en tant qu'aire funéraire, avec des sépultures datées de la fin du VIII^e et du IX^e siècle. Il connaît ensuite, dans le courant du IX^e siècle, une densification de son occupation, avec l'apparition de structures liées

à l'habitat, comme des silos, des fonds de cabane, des trous de poteau et des celliers et la transformation de la *memoria* en oratoire (Denis, 2009, p. 12-13).

Les données de la campagne de 2022 s'accordent donc avec le résultat des fouilles de la Grand-Place, en faisant commencer l'occupation médiévale de la zone au ^{vii}^e siècle par l'installation de structures périphériques à un habitat, dont la localisation n'a pas encore été identifiée. Elles confirment également que, dans le courant des ^{ix}^e-^x^e siècles, des entreprises communautaires, comme le comblement du ruisseau ou la transformation de la *memoria* en oratoire, sont réalisées, ce qui laisse transparaître le rôle joué par un pouvoir local.

La campagne de fouille n'a pas livré d'indice d'occupation du site durant le reste de la période médiévale et durant l'essentiel de la période moderne. Cela indique probablement que la zone était dévolue à des activités agricoles.

De la période moderne, seules quelques fosses ont été mises au jour. La nature de leur comblement laisse penser qu'elles avaient une fonction détritique. Elles ont probablement été creusées par les habitants des maisons et fermes voisines, dont l'évolution de l'implantation peut être suivie depuis l'époque moderne, grâce à l'étude des cartes déjà mentionnées.

Ces sources historiques, dont la précision s'affine au cours du temps, montrent que la parcelle est voisine d'une ferme à plan en U à la fin du ^{xvii}^e siècle (1691, Vincennes, Service historique de la Défense), et qu'elle reste vierge de toute construction jusqu'à la fin du ^{xix}^e siècle, bien que le bâti se densifie progressivement dans son voisinage immédiat (Plan cadastral primitif, 1830-1834).

En 1881, la parcelle est définie dans son contour actuel et est occupée par une maison en brique de plan quadrangulaire (Aussem, Defechereux & Destatte, 2012, p. 12), en retrait par rapport à la rue du Village. Cette maison est notamment documentée par une photo (Samain, 2011). Elle comporte un niveau de cave, un rez-de-chaussée, un étage et un niveau de combles. La maison était complétée de deux édicules et surtout d'un grand jardin occupant toute la partie orientale de la parcelle. Lors de l'opération archéologique, seuls les niveaux de cave et les terrassements liés à l'édification de la maison ont pu être identifiés.

Le bâtiment comportait plusieurs phases d'occupation, visibles par la superposition de niveaux de sol et par la coexistence de différents types de maçonneries indiquant une division progressive de la maison en plusieurs unités. Les croquis de mutation du cadastre confirment ces constats, établissant que l'édifice a été subdivisé en trois parties en 1937 (Aussem, Defechereux & Destatte, 2012, p. 13), chacune d'entre elles étant liée à de nouvelles constructions sur la

parcelle, dont quelques-unes, notamment des caves, ont été repérées lors de la fouille. La même année, le jardin, jusque-là préservé dans la moitié orientale de la parcelle, est remplacé par la construction d'une salle de cinéma, dont les caves et quelques tronçons de fondation ont été observés en fouille.

En 1968, un magasin s'installe sur la totalité de la surface de la parcelle. À cette fin, les édifices à front de rue, comme la maison décrite plus haut, sont démolis afin d'accueillir l'espace commercial, édifié en béton, tandis que les bâtiments du cinéma, devenu entre-temps une salle de spectacle, sont transformés pour abriter les bureaux et la réserve. Cette dernière phase d'occupation, caractérisée par la pose d'une dalle de béton de plain-pied sur toute la surface de la parcelle, a permis la conservation des vestiges des structures antérieures. Paradoxalement, les importants aménagements de cette période n'ont, quant à eux, laissé que peu de traces archéologiques. La rareté de ces vestiges s'explique par le décapage effectué après la démolition de la totalité des bâtiments de la parcelle en 2015.

Conclusion

Malgré les dimensions réduites de la surface non touchée par les perturbations contemporaines du site, ainsi que la profondeur relativement limitée du fond de coffre défini pour les aménagements, l'opération archéologique s'est révélée positive. Les structures et les artefacts découverts permettent de documenter l'occupation humaine de la zone depuis le Néolithique jusqu'à nos jours, par intermittence toutefois, certaines phases, comme la Protohistoire, la période gallo-romaine, le Bas Moyen Âge et les Temps modernes n'étant que peu, voire pas du tout, représentées.

De ces données ressort avant tout le rôle joué par le cours d'eau traversant le site. Ce rôle semble tour à tour polarisant ou repoussant pour une série d'activités (pacage d'animaux, extraction de limon, rejets détritiques...), jusqu'à ce que le ruisseau soit comblé par la main de l'homme à la fin du Premier Moyen Âge. Ce dernier fait illustre le rôle joué par l'action humaine dans l'évolution pérenne de son environnement.

L'archéologie illustre aussi la manière dont l'occupation de ce terrain a évolué au cours du temps, en passant d'une zone d'habitat au Néolithique, puis au cours du Premier Moyen Âge, d'une zone agricole, peut-être de prairie, à une zone plus densément occupée. À la fin de cette période, le terrain a repris sa fonction agricole et l'a conservée jusqu'à l'époque contemporaine. La présence de structures en creux, puis de structures bâties, témoigne du passage progressif de l'agglomération du statut de village à celui de centre urbain, dans le courant des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles.

La comparaison des phases médiévales reconnues en 2022 avec les phases identifiées lors des fouilles de la Grand-Place illustre la manière dont la multiplication des opérations archéologiques dans un même espace géographique permet de compléter la chronologie des occupations, de vérifier certains constats ou même de valider certaines hypothèses, accroissant ainsi les connaissances sur le passé du lieu. Elle affirme ainsi toute l'utilité de la démarche de l'archéologie préventive.

À l'heure actuelle, l'opération de terrain et le phasage du site sont terminés, mais un certain nombre d'études et de travaux pourront encore être entrepris afin d'affiner ces premiers résultats, comme l'étude de la totalité du matériel lithique et céramique et l'étude des restes fauniques datés des périodes médiévale et contemporaine.

Nous tenons à remercier les agents de l'AWaP et de la RPA qui ont pris part à l'opération, ainsi que tous les spécialistes consultés : Stéphane Pirson, Olivier Collette, Sylvie de Longueville, Sophie Challe, Marisa Pirson (AWaP), Paolo Spagna (IRSNB), Fanny Martin (UNamur) et Michel Van Assche (RPA).

Bibliographie

■ DENIS M., 2010. Regards sur l'établissement médiéval de Quaregnon (Ht). Bilan des campagnes 2008-2009, *Archaeologia Mediaevalis*, 33, p. 55-60.

Sources

- AUSSEM R., DEFECHEREUX O. & DESTATTE J., 2012. *Fiche de synthèse de l'étude historique – novembre 2012*, rapport inédit joint au rapport n° 964/2013 de justification de dérogation aux investigations environnementales du site du magasin UNIC à Quaregnon (archives SPW, TLPE, Direction du Hainaut I).
- COLLETTE O., 2022. *Notes géo-pédologiques (état du 15/09/22)*, rapport inédit.
- DENIS M., 2009. *Fouilles archéologiques préventives. Place communale de Quaregnon*, rapport inédit.
- Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant Mons (Vincennes, Service historique de la Défense, Dépôt des Fortifications, inv. GR1 VM 204).
- *Plan cadastral primitif de Quaregnon*, 1830-1834, Section B dite du Village.
- *Plan du pavé qui se doit construire à Quaregnon, cette année mil sept cens cinquante-cinq, depuis la chapelle du Bon-Dieu au vieux grand chemin de Mons à Vallenciennes, traversant le village du dit Quaregnon, jusque la Haizette*, levé par Pierre-Joseph Wins, arpenteur à Boussu, le 28 juin 1756 (Mons, Archives de l'État, inv. AEM.14.001-245).
- SAMAIN J.-P., 2011. Passé simple. Le site de Mons Borinage (www.leborinage.be/images/quaregn17.jpg, consulté le 15 mars 2023).

Thuin/Thuin : bilan des fouilles 2022 sur la fortification néolithique et laténienne du « Bois du Grand Bon Dieu »

Nicolas PARIDAENS, Sylvie BYL et
Alexandre DURIAU

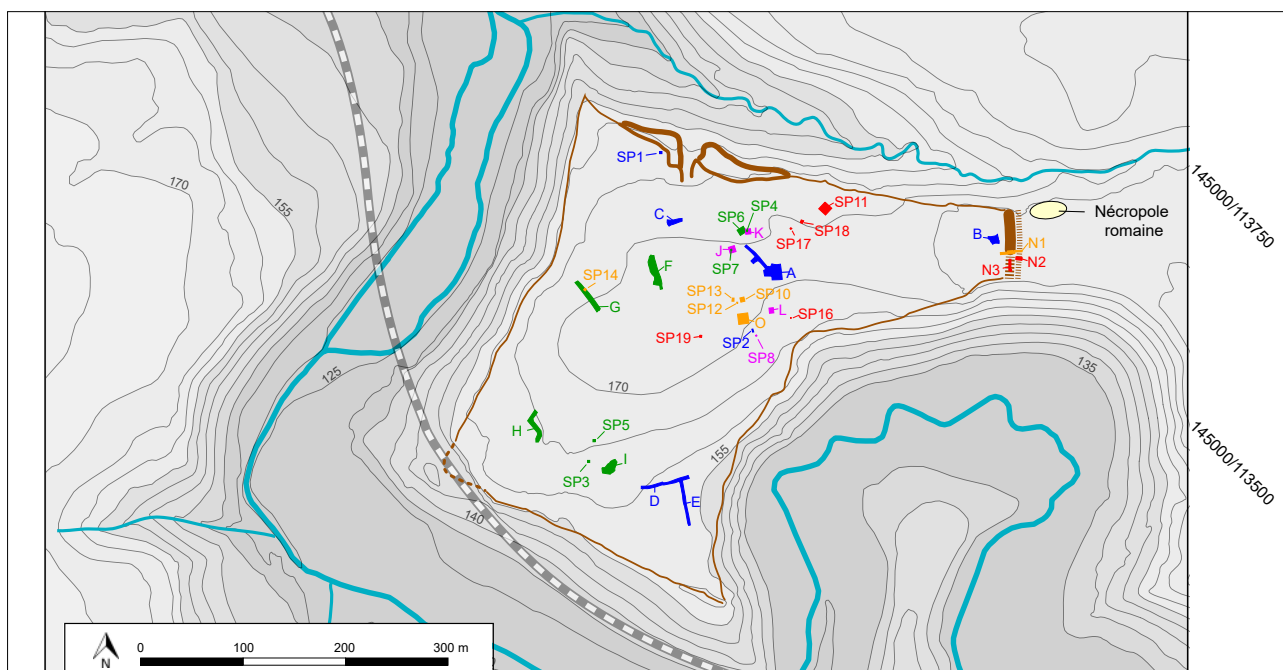
Introduction

Pour la cinquième année consécutive, l'Université libre de Bruxelles a mené des fouilles sur l'oppidum du « Bois du Grand Bon Dieu ». Ces opérations s'inscrivent dans un programme de recherche dévolu à l'étude et la valorisation de ce site archéologique faisant l'objet de pillages récurrents depuis quatre décennies (pour les problématiques générales et les synthèses des recherches 2018-2021, voir Paridaens & Paquet, 2019 ; Byl *et al.*, 2021 ; Paridaens, 2020 ; 2022^b). Les fouilles 2022 ont essentiellement porté sur le rempart oriental et dans la réalisation de plusieurs sondages à l'intérieur de la fortification. À l'issue des opérations, les différents sondages ont été remblayés ainsi que la tranchée creusée en 1981 (Bonenfant & Huysecom, 1982), redonnant son aspect originel à cette partie du site après 41 ans d'attente.

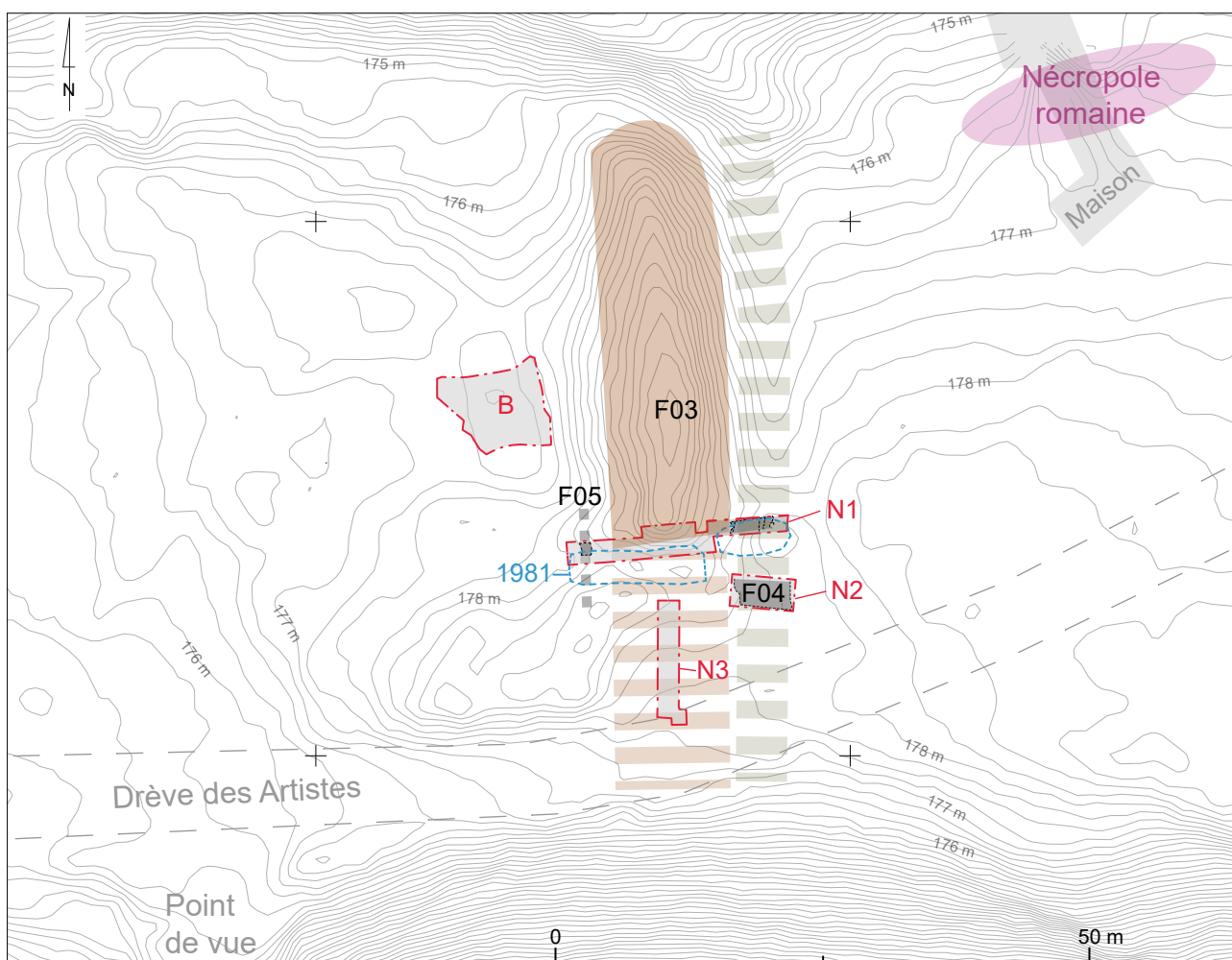
Les actions de terrain ont été menées par des chercheurs du CReA-Patrimoine (S. Byl, A. Duriau, É. Martin, N. Paridaens) et des collaborateurs bénévoles (G. Gilbert, S. Guarella, P. Gueriat, C. Jacques, É. Leblois, M. Notteghem, X. Sollas). Le site a également servi de lieu d'accueil au stage de fouille pour 23 bacheliers en archéologie de l'ULB (T. Alavoine, A. Cappuyns, H. Coppens, L. Croci, G. Delfosse, R. Di Giacomo, Z. Dumont, M. Flament, E. Godts, M. Gresse, E. Guillaume, E. Guillen-Anaya, C. Heemskerk, N. Lachman, A. Le Men, L. Lejeune, C. Lheureux, L. Mois, M. Pistone, G. Uzek, R. Vanherpe, H. Wimlot, M. Zanatta) et deux étudiants de Master (T. Hardy, L. Hordies). Les fouilles se sont déroulées durant sept semaines en juin et juillet 2022, grâce au soutien de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales de l'ULB, de l'Agence wallonne du Patrimoine et de la Ville de Thuin. L'année 2022 a également été mise à profit pour la poursuite de l'étude du mobilier préhistorique (S. Byl, avec la collaboration de M. Fourny et M. Van Assche) et protohistorique (A. Duriau et N. Paridaens, avec la collaboration de T. Hardy et F. Martin) dans la perspective d'une future monographie.

Le rempart oriental

Amorcée en 2021 (Paridaens, 2022^b), la fouille du rempart s'était fixée de réexaminer la tranchée de 1981



Thuin : le site archéologique du « Bois du Grand Bon Dieu », avec les secteurs (A à O) et sondages (SP1 à SP19) fouillés en 2018 (bleu), 2019 (vert), 2020 (mauve), 2021 (orange) et 2022 (rouge). En marron, les levées de terre (© Université libre de Bruxelles).



Plan de la zone du rempart oriental avec l'emplacement de la tranchée de fouille de 1981 (en bleu) et des secteurs B, N1, N2 et N3 (en rouge). Le tronçon sud de la levée de terre (F03) a été arasé au XIX^e siècle lors de la création de la drève des Artistes et du point de vue. De part et d'autre du rempart, le large fossé défensif F04 et le fossé palissadé néolithique F05. Au nord-est, la nécropole gallo-romaine du « Petit Paradis » (© Université libre de Bruxelles).

avant son remblaiement définitif et de répondre à la problématique de la potentielle entrée orientale de la fortification, suggérée par l'interruption de la levée de terre au niveau du chemin actuel (appelé drève des Artistes). Si les recherches 2021 avaient permis de revoir intégralement la chronologie générale du rempart – et d'en attribuer un premier état au Néolithique moyen – le doute demeurait quant à la poursuite du fossé défensif vers le sud et, par déduction, à celle de la levée de terre, aujourd'hui absente à cet endroit.

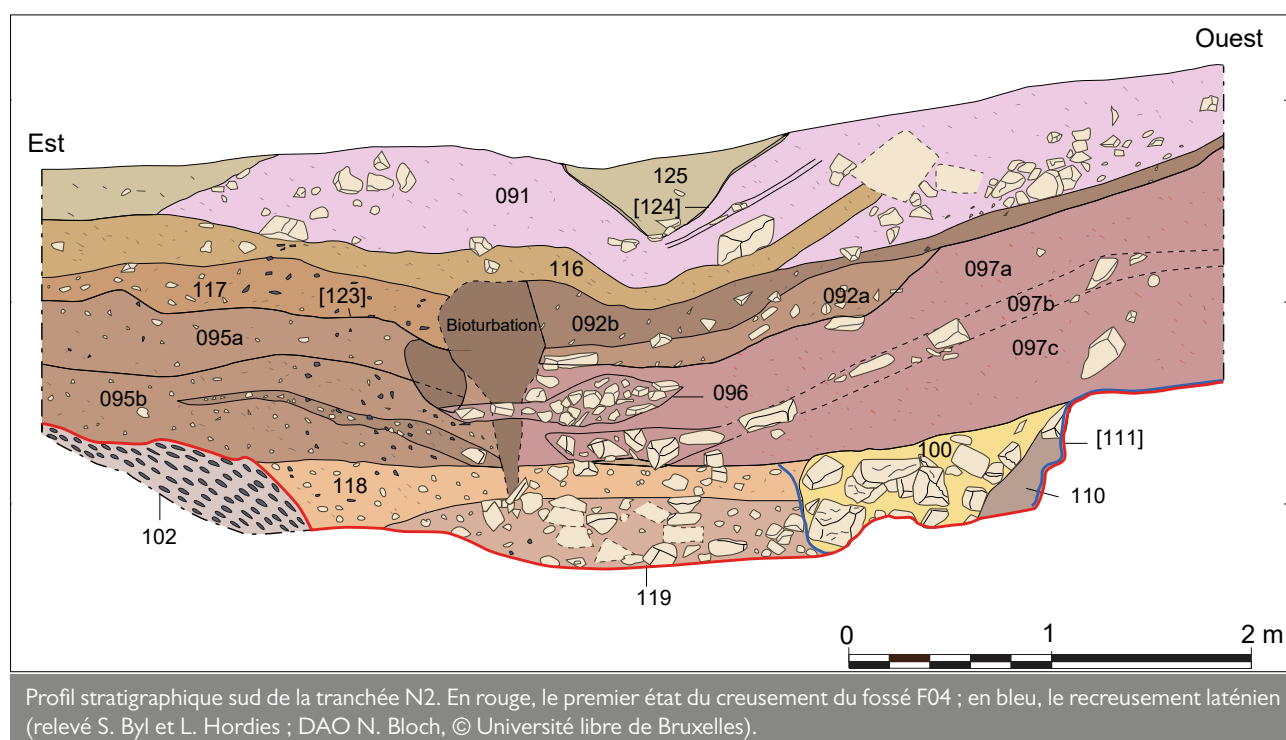
Le secteur N2

Une tranchée (N2) de 6 m × 3 m a été implantée (coord. Lambert 1972 au centre de la tranchée : 144841 est/113665 nord) dans le prolongement sud du fossé F04, à quelques mètres du sondage 2021, là où des images géoradar réalisées en 2018 laissaient supposer une interruption du fossé. Sous d'épais remblais gallo-romains et modernes, le fossé a cependant été repéré sur toute la longueur de la tranchée, impliquant la poursuite de son tracé vers le sud. Contrairement à 1981 et 2021, les fouilles ont également permis de reconnaître deux états concernant ce fossé.

Dans son premier état, le fossé F04, orienté nord/sud, a été creusé (US111) dans le socle schisteux (US102) qui en constitue le fond. Il présente des parois au tracé irrégulier et un fond plat de *ca* 3,80 m de large. Les parois sont fortement érodées et ne sont guère plus conservées que sur 0,50 m maximum. Elles permettent toutefois de restituer un profil d'origine

en U de 1,60 m de profondeur. La question de la datation de ce premier creusement reste en suspens, même s'il est vraisemblable qu'il fut creusé dès le Néolithique au même moment que l'érection de la première levée de terre, comme en attestent de nombreuses comparaisons sur d'autres fortifications (par ex. Étalle : Cahen-Delhay, 2021). Posé sur le fond et conservé uniquement côté oriental, un premier comblement épais de 0,20 à 0,30 m est constitué d'une matrice extrêmement dense d'argile silteuse beige verdâtre chargée de gravillons et d'éclats de poudingue (US119). En raison de sa nature fortement compacte, ce comblement a été confondu avec le sol en place tant par É. Huysecom et P.-P. Bonenfant en 1981 que par nous en 2021. Il s'agit en réalité du comblement le plus ancien du fossé, que nous serions tentés d'attribuer, en dépit de l'absence de mobilier archéologique, à la phase d'abandon directement postérieure à l'occupation néolithique. La présence d'un gravillon de poudingue constitue également un indice de cette ancienneté, ce type de matériau n'ayant été rencontré, lors des fouilles 2021, que dans le cœur de la première phase du rempart (US063) et dans un terrain remanié sous la structure elle-même (US066) (Paridaens, 2022^b, p. 132).

Ce comblement a fait l'objet d'un recreusement à l'Âge du Fer afin d'aménager parallèlement au rempart – et dans le même axe sud/nord – le nouveau fossé défensif. Un profil en cuvette de 3 m à l'ouverture dont la profondeur atteint 1,20 m a été observé dans les tronçons les mieux conservés. Du mobilier céramique et métallique laténien, dont un disque d'épée de type Kessel en alliage cuivreux, a été retrouvé dans le fond



du fossé, le long de sa paroi occidentale. Ce matériel a été rencontré dans un niveau argileux (US110), interprétable comme l'horizon d'abandon du fossé, sous un amas de blocs de poudingue (US100). Dépourvu de terre interstitielle, cet ensemble de blocs, aux modules comparables, est assimilable au parement du rempart effondré dont le négatif a été repéré en 2021 dans le versant oriental de la levée.

Le colmatage du fossé est ensuite marqué par une succession d'épais remblais de natures diverses : côté occidental le comblement est exclusivement constitué d'une matrice argileuse beige-rouge à charge schistogréseuse (US097a, b et c), correspondant à la masse du rempart versant naturellement par érosion, selon un pendage à 45°. Côté oriental, il s'agit en revanche de remblais anthropiques pouvant atteindre 0,60 m d'épaisseur constitués de limon argileux brun à forte charge gravillonnaire mélangée (US095a et b). Du mobilier archéologique de l'époque romaine permet de dater ce comblement des II^e ou III^e siècles apr. J.-C. Ces remblais pourraient être mis en relation avec la fréquentation voisine de la nécropole du « Petit Paradis », aménagée au Haut-Empire à quelques dizaines de

mètres seulement au nord-est (Faider-Feytmans, 1965). Un surcreusement (US123) dans lequel s'accumulent des horizons humifères gravillonnaires (US092a et b, 116, 117) comportant du mobilier d'époque moderne marque la partie centrale du comblement supérieur du fossé. Ce creusement en large cuvette (US123) s'explique sans doute par un phénomène de siphon lié au fossé sous-jacent, provoquant un tassement progressif des remblais par percolation. On notera que ce phénomène d'érosion est récurrent et toujours en cours, comme en témoigne un récent petit fossé (US124) venu recouper les épais déblais (US091) de la fouille de 1981, retrouvés étalés sur l'ensemble du secteur N2. Au terme de la fouille, il apparaît donc que les anomalies de terrain repérées par géoradar en 2018 correspondent à l'un de ces surcreusements naturels modernes et non au tracé du fossé protohistorique.

Le secteur N3

Une seconde tranchée (N3) de 2 m × 10,75 m a été ouverte dans l'alignement de la levée de terre, au sud de celle-ci (coord. Lambert 1972 au centre de la tranchée : 144833 est/113658 nord). Elle devait permettre de repérer un éventuel dispositif d'entrée marqué par des trous de poteaux, voire un front palissadé destiné à retenir la masse du rempart. Les fouilles n'ont mis en évidence qu'une faible séquence stratigraphique composée du sol en place constitué d'une matrice tantôt argileuse tantôt schisteuse, servant d'appui côté sud à un horizon humifère et côté nord au niveau d'érosion du rempart. Dans la partie nord de la tranchée ont été également repérés les déblais des fouilles de 1981.

Au final, l'absence de structures liées à un dispositif d'entrée d'une part et la poursuite du fossé au-delà de la levée de terre d'autre part tendraient à démontrer que le rempart néolithique/laténien barrait sans interruption toute la largeur du plateau du « Bois du Grand Bon Dieu » et que ce dernier n'était pourvu que d'une seule entrée dont les vestiges sont toujours bien visibles côté nord de la fortification. L'examen des cartes anciennes permet par ailleurs de préciser que la drève des Artistes a été créée ex nihilo entre 1830 et 1834 (*Plan cadastral primitif de Thuin*) et 1842-1879 (*Atlas cadastral de Belgique*). C'est donc probablement à cette occasion que le



Sélection de mobilier laténien découvert en 2022. À gauche, fragment de moule à alvéoles en céramique ; à droite, de haut en bas, disque de poignée d'épée type Kessel en alliage cuivreux, statère « à l'épsilon », potin au « rameau A » et anneau en or (© Université libre de Bruxelles).

tronçon méridional du rempart a été arasé. Dans les mêmes décennies, un autre aménagement, la création du point de vue dominant la Biesmelle, a nécessité de volumineux remblais, très hypothétiquement issus du rempart pré-/protohistorique. C'est donc au XIX^e siècle que l'on situera l'arasement du tronçon méridional du rempart et la formation des petites anomalies de terrain situées le long du chemin actuel jusqu'au point de vue.

Prospections et sondages

Secteur SP11

Le secteur SP11 a été implanté dans la partie nord-est de l'oppidum, où des prospections au détecteur de métaux avaient livré un lot de trois statères groupés. Une zone de 9 m × 9 m a été décapée. La stratigraphie du sondage se matérialise par une fine couche d'humus forestier reposant sur un épais horizon argileux. C'est dans cette couche, épaisse de 0,20 à 0,30 m, assimilable à la couche d'altération du substrat fortement anthropisé et bioturbé, que se répartit l'ensemble du mobilier archéologique, toutes périodes confondues, dont un dépôt monétaire. Au total 23 statères « à l'épsilon » Scheers 29, classes I-II, deux potins au « rameau A » et un anneau en or forment un ensemble réparti sur *ca* 5 m². Ce dépôt constitue le second plus gros ensemble découvert depuis la reprise des fouilles, après l'ensemble SP6 constitué de 69 statères (Paridaens, 2020). Il constitue aussi un dépôt mixte, associant monnaies et anneau. Ce dernier est un anneau ouvert, dit penannulaire. C'est le second anneau en or découvert sur la fortification. Son jonc est de section circulaire d'une épaisseur de 2 mm (diam. ext. 20 mm ; 3,83 g). Une des extrémités montre des traces de découpe, ce qui nous fait penser que cet anneau est le produit de la division d'un plus grand fil d'or. Ce type d'association statères/anneau a déjà été rencontré sur d'autres sites, par exemple dans le « dépôt 3 » de Sin-le-Noble (Lebrun *et al.*, 2020, p. 439-440). Par ailleurs, l'association de statères et de potins est un cas extrêmement rare. Même si leur contemporanéité ne faisait plus vraiment de doute, Thuin apporte la preuve d'une circulation concomitante entre les statères « à l'épsilon » classes I et II, les potins au « rameau A » et les quarts de statères « aux segments de cercles » (Paridaens, 2023).

Outre l'ensemble monétaire, on dénombre également 10 fragments de céramique protohistorique (Martin & Paridaens, 2023), 1 balle de fronde en plomb, 2 objets indéterminés en fer et 1 petite bille d'argent. Cette bille ainsi qu'un fragment de moule à alvéoles en terre cuite constituent des indices d'acti-

vités métallurgiques supplémentaires venant s'ajouter au lingot et anneaux d'or, ces derniers étant parfois interprétés comme des semi-produits. Malgré le caractère fragmenté du moule, la forme de ses alvéoles et ses parois rubéfiées permettent de supposer qu'il est lié à la confection des flancs monétaires des statères, puisque la présence d'un atelier monétaire est maintenant envisagée (Paridaens, 2022^a). Le reste du mobilier récolté dans ce sondage est essentiellement méso-lithique (9 silex : 2 lames, 1 chute de burin, 1 burin, 3 nucléus, 1 pointe de flèche, 1 triangle) et néolithique (250 objets lithiques : 3 pointes de flèche, 1 grattoir, 12 lames, 1 burin, 3 becs/perçoirs, 6 fragments d'outil, 2 nucléus, 5 esquilles, 16 cassons, 1 chute de burin, 3 pièces esquillées, 1 percuteur, 1 denticulé, 1 pièce à retouches bifaciales, 47 éclats, 27 éclats polis et 120 fragments d'éclat). Il s'agit principalement de silex de type Spiennes conforme à l'outillage trouvé les années précédentes dans les autres secteurs (Fourny *et al.*, 2021).

Sondages SP16-SP19

Quatre autres sondages de contrôle ont encore été ouverts suite à la découverte au détecteur de métaux d'objets intéressants : le secteur SP16 correspond à un sondage de 1 m² dans lequel a été découverte une enclume en fer. En raison de grandes similarités entre les enclumes de toutes époques, il ne nous est pas possible de l'attribuer, à ce stade préliminaire des recherches, à l'Âge du Fer. Dans la partie nord-est de la fortification, en bordure d'un chemin, un second disque d'épée de type Kessel en alliage cuivreux a été mis au jour en 2022. Un sondage de contrôle (SP17) de 1,40 m de côté a montré qu'il était isolé, à l'interface de l'horizon humifère et d'un affleurement schisteux. À 25 m au sud-ouest du secteur SP11, un statère « à l'épsilon » de type Scheers 29 a été découvert lui aussi à l'interface de l'humus forestier et du substrat schisteux. Un sondage de contrôle de 2 m de côté (SP18) n'a livré aucun artefact supplémentaire. La présence de statères « isolés » n'est pas courante mais a déjà été rencontrée sur l'oppidum (SP2, SP4 et SP13). Enfin, au centre du plateau du « Bois du Grand Bon Dieu », deux fers de lance ont été découverts dans l'argile en place du sondage SP19 (2 × 2 m), à 0,40 m de distance l'un de l'autre. Il s'agit d'un type de fer de lance à nervure centrale bien marquée se rapportant plus que probablement à La Tène finale.

Conclusion

Au terme de la campagne 2022, nous pouvons écarter le postulat d'un dispositif d'entrée du côté oriental de la

fortification, tant au Néolithique qu'à la Protohistoire. Les opérations de terrain cumulées à l'examen des cartes anciennes permettent même d'envisager l'arasement de cette partie du rempart au milieu du XIX^e siècle. La fouille du fossé défensif a quant à elle mis en évidence la présence de remblais datés des II^e-III^e siècles. Progressivement se multiplient donc les indices de fréquentation de cette partie du site à l'époque romaine, que l'on associera, à titre d'hypothèse, à la présence de la nécropole voisine du « Petit Paradis ».

Les prospections au détecteur de métaux au sein de la fortification et sur les pourtours du site ont elles aussi occasionné de nouvelles découvertes intéressantes. L'une des plus significatives est certainement la mise au jour d'un cinquième dépôt monétaire. D'autres monnaies isolées, des armes, des bijoux, des pièces de harnachement et des semi-produits viennent compléter la liste des dépôts qui caractérisent désormais l'occupation du « Bois du Grand Bon Dieu ». La surreprésentation à Thuin du monnayage d'or de type Scheers 29, classes I-II, la présence d'objets attestant d'activités métallurgiques, comme des lingots de divers matériaux et un fragment de moule en terre cuite, permettent d'envisager un atelier monétaire au sein même de l'oppidum.

En parallèle du dossier néolithique, l'étude du mobilier céramique, monétaire et métallique laténien (Duriau, 2022 ; Hardy, 2023 ; Martin & Paridaens, 2023 ; Paridaens, 2022^a ; 2023) permet progressivement de nuancer le rôle et la chronologie de l'oppidum : une place forte fréquentée par les élites militaires et où se déroulent des activités économiques, religieuses et communautaires d'une population nervienne. Les différentes catégories de mobilier permettent de situer la fréquentation du site dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. sans pouvoir préciser l'éventuel rôle de celui-ci dans la Guerre des Gaules. La fin de l'occupation est caractérisée par un épisode de bataille illustré par des dizaines de balles de fronde en plomb. Plutôt qu'à la conquête de César, c'est quelques décennies plus tard, au moment de l'organisation des provinces de Gaule par l'empereur Auguste, que l'on situe désormais cette attaque (Paridaens, 2023). Les fouilles réalisées à Thuin apportent un éclairage nouveau sur cette période qui suit la conquête césarienne et illustrent une société gauloise solidement structurée autour d'un oppidum, que ce soit au niveau économique, religieux ou communautaire.

Au terme de cette cinquième année, le bilan des recherches menées au « Bois du Grand Bon Dieu » est plus que positif et répond aux objectifs attendus par les différents partenaires (AWaP, Ville de Thuin, ULB) : cessation du pillage, sauvetage d'un mobilier archéologique exceptionnel, sensibilisation accrue au patri-

moine auprès des publics, mise en valeur progressive du site, renouvellement des données scientifiques et diffusion des connaissances.

Remerciements

La Ville de Thuin, propriétaire du site, et plus spécialement notre interlocuteur M. Jeanmart ; P. Navez et le Département de la Nature et des Forêts (SPW) ; l'Agence wallonne du Patrimoine (SPW) et la Faculté de Philosophie et Sciences sociales de l'Université libre de Bruxelles pour les financements ; le Musée royal de Mariemont, futur dépositaire des collections ; l'Office du Tourisme de Thuin ; N. Bloch et A. Stoll, du CReA-Patrimoine, pour le dessin du mobilier et l'infographie des données de terrain ; F. Martin pour l'étude du mobilier céramique ; L. Nonne et C. Dawant, de l'atelier de restauration de la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles, pour la restauration du mobilier métallique ; le poste de secours de Thuin (zone de secours Hainaut-Est) pour l'entreposage de l'outillage de chantier.

Bibliographie

- BONENFANT P.-P. & HUYSECOM É., 1982. Retranchements préhistoriques à Thuin (Hainaut). Campagne de fouilles 1981, *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université libre de Bruxelles*, IV, p. 103-113.
- BYL S., FOURNY M., VAN ASSCHE M. & PARIDAENS N., 2021. Thuin/Thuin : les occupations mésolithique et néolithique du « Bois du Grand Bon Dieu », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 29, p. 62-68.
- CAHEN-DELHAYE A., 2021. *Fortification Michelsberg et occupation de La Tène à la Tranchée des Portes à Étalle. Recherches du Service national des Fouilles de 1980 à 1985*, Bas-Oha (Vie archéologique, Monographie, 1).
- DURIAU A., 2022. Drôle de bête ! Un élément de harnachement de style plastique à protomé zoomorphe découvert sur l'oppidum du Bois du Grand Bon Dieu (Thuin, Hainaut, Belgique). In : DOYEN J.-M. (éd.), *De l'Escaut au Nil. Bric-à-brac en hommage à Eugène Warmenbol à l'occasion de son 65^e anniversaire*, Treignes, p. 377-384.
- FAIDER-FEYTMANS G., 1965. *La nécropole gallo-romaine de Thuin*, Morlanwelz (Fouilles du Musée de Mariemont, II).
- FOURNY M., VAN ASSCHE M., BYL S. & PARIDAENS N., 2021. Bilan de trois campagnes de fouilles (2018-2020) au site Néolithique moyen II du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin. Nouvelles clefs pour une meilleure définition d'un faciès récent de l'industrie lithique du Michelsberg en Belgique, *Notae Praehistoricae*, 41, p. 107-120.
- LEBRUN M., DOYEN J.-M., HANOTTE A. & VAN EETVELDE C., 2020. L'enclos cultuel laténien des « Jardins Familiaux » à Sinsle-Noble (Nord, France) : dépôts mixtes de monnaies d'or et d'orfèvrerie celtique, *Journal of Archaeological Numismatics*, 10, p. 375-465.

- MARTIN F. & PARIDAENS N., 2023. Étude du mobilier céramique issu des fouilles 2018-2022 sur l'*oppidum* du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin (prov. de Hainaut, Belgique), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XXXI, p. 151-160.
- PARIDAENS N., 2020. Thuin/Thuin : la fortification du « Bois du Grand Bon Dieu », bilan des recherches 2019, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 74-79.
- PARIDAENS N., 2022^a. L'or, une matière à enseigner ! (Hommage à Eugène Warmenbol). Un lingot d'or associé à un dépôt monétaire gaulois découvert sur l'*oppidum* de Thuin (Hainaut, Belgique). In : DOYEN J.-M. (éd.), *De l'Escaut au Nil. Bric-à-brac en hommage à Eugène Warmenbol à l'occasion de son 65^e anniversaire*, Treignes, p. 417-424.
- PARIDAENS N., 2022^b. Thuin/Thuin : les sites archéologiques du « Bois du Grand Bon Dieu » et du « Bois de Luiseul », bilan des recherches 2021, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 130-137.
- PARIDAENS N., 2023. Les derniers lustres des Gaulois. Synthèse des recherches 2018-2022 sur l'*oppidum* du Bois du Grand Bon Dieu à Thuin (province de Hainaut, Belgique). In : CATTELAÏN P., INCOUL I. & WARMENBOL E. (dir.), *Fortissimi sunt Belgae !*, Treignes, p. 127-156.
- PARIDAENS N. & PAQUET C., 2019. Thuin/Thuin : la fortification du « Bois du Grand Bon Dieu », bilan des recherches 2018, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 27, p. 125-131.
- SCHEERS S., 1983. *La Gaule Belgique. Numismatique celtique*, Leuven, 2^e éd.

Sources

- *Atlas cadastral de Belgique* publié par P.-C. Popp (1842-1879), plan parcellaire de la commune de Thuin.
- HARDY T., 2023. *Les statères à l'épsilon. Distribution, attribution et déposition*, mémoire de master, Université libre de Bruxelles.
- *Plan cadastral primitif de Thuin*, 1830-1834, Section C des Trieux, 2^e feuille.

Thuin/Thuin : sondages préalables à l'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville

Nicolas AUTHOM et Marisa PIRSON

Le projet d'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville (parc. cad. : Thuin, 1^{re} Div., Sect. E, n° 378^d) a été l'occasion de mener une opération d'archéologie préventive, durant l'été 2022. L'objectif était de sonder le potentiel de ces terrains, situés en plein cœur de la ville haute et visiblement restés inoccupés depuis des décennies. Ce parc, également connu sous le nom de jardin du Refuge d'Aulne ou plus récemment parc Gendebien (Bioul, 2020, p. 22), ainsi que les immeubles attenants aux n° 36 et 38 de la Grand'Rue,

sont protégés par un arrêté de classement comme site, depuis le 30 janvier 1990.

Le parc est actuellement divisé en deux parties par un chemin carrossable qui permet l'accès aux bureaux communaux et qui sert également de parking. Dans la partie ouest, les premiers sondages ont mis au jour une stratigraphie bien plus imposante qu'envisagée ; vu la position du parc au sommet de la ville haute, le socle gréseux pouvait y affleurer. Sous la surface, une fine couche de limon rapportée recouvre une couche de déblais sans doute issus des travaux de restauration de la salle de mariage qui se trouve également dans le parc. Sous celle-ci, un ancien horizon de surface sombre recouvre un important apport humifère visiblement mis en place pour aplanir la surface ancienne. Ses composantes calcaire, lithique et charbonneuse présentent un aspect micro-concassé qui caractérise une terre légère, amendée en vue de la création du parc et propice à la culture.

Aucun mobilier diagnostic n'a été retrouvé au sein de cette stratigraphie haute de 1,50 m à plus de 2,20 m au nord-ouest du décapage. Le seul vestige partiellement mis au jour est une fontaine, en lien stratigraphique avec l'épaisse couche humifère. Le bassin est de plan elliptique (d'une superficie de 30 m²) et bordé par un large mur (larg. : 0,75 m). Il se compose d'un parement interne en pierres bleues appuyé contre une ceinture étanche formée d'un anneau d'argile jaune (larg. : 0,30 m) enserré entre deux murs de briques. Le parement comprend des pierres bleues de tailles différentes, à l'origine agrafées entre elles comme le suggèrent les orifices encore visibles ; les pierres plus courtes (long. : 0,60 m à 0,68 m) sont utilisées pour former l'arrondi, alors que les plus grandes (long. : ± 1 m) servent au long côté. Les pierres sont larges de 0,25 m à 0,30 m pour une hauteur standard de 0,30 m. Le parement devait à l'origine être formé de deux assises, mais une seule est encore en place. En effet, lors du démantèlement de la fontaine, l'assise supérieure a été démontée et les pierres versées dans le bassin. Le fond de celui-ci est recouvert d'un béton de sol lissé, de couleur grise, comprenant de nombreuses inclusions jaunes (argile) et du briquillon. Au centre, le jet d'eau est composé d'un ajutoir en fer maintenu par un petit piquet vertical fixé dans le béton. Il était alimenté par un tuyau de plomb, dont un court tronçon était visible au sein du béton de sol. À 1 m à l'ouest de la fontaine se trouve une petite construction carrée en briques (0,44 m de côté) recouverte d'une plaque en fer. Il s'agit d'une chambre de visite qui abritait une vanne, enfouie à 0,55 m sous la surface, devant assurer le contrôle de l'arrivée d'eau vers la fontaine.

Dans l'état actuel des recherches, aucune mention n'a été retrouvée concernant cette fontaine. Le refuge de l'abbaye d'Aulne a été construit dans la première moitié du ^{xvi}e siècle (sous l'abbatit de Jean de Lannoy, mort en 1556). Le refuge va perdre son utilité d'asile, devenir propriété de la famille Le Ratz et être donné en location à la famille Brogniez, qui en deviendra propriétaire à partir de 1778. Le chevalier Antoine-Joseph Brogniez a consenti de nombreux travaux de restauration et a acheté pour 440 florins de Liège *le jardin en dessous* (Conreur, s.d, p. 5). Cinq générations plus tard, une descendante, Louise t'Sterstevens, épouse le baron Léon Gendebien qui deviendra propriétaire de l'hôtel Brogniez et du parc (ce qui explique l'appellation courante de parc Gendebien). Enfin, l'ensemble deviendra propriété de la Ville de Thuin et sera transformé en hôtel de ville. À titre d'hypothèse, la construction de la fontaine et l'aménagement du parc, s'ils ne sont pas contemporains du refuge de l'abbaye d'Aulne, peuvent être associés aux travaux de restauration et d'embellissement menés en 1778 par Antoine-Joseph Brogniez. Quant à la destruction de la fontaine, elle pourrait résulter des travaux considérables entrepris dans le Rempart du Nord, lorsqu'il fut ouvert à la circulation dans les années 1970. À ce moment, les remparts sont déplacés et le mur d'enceinte du parc est démonté

et reconstruit plus à l'intérieur, alors qu'un pavillon d'angle de style classique, encore visible sur d'anciennes cartes postales, est arasé.

Dans la partie est du parc, une tranchée longue de 21 m a été ouverte selon une orientation sud-ouest/nord-est, dictée par la présence d'arbres remarquables à éviter. Ici aussi, le socle gréseux n'a été atteint qu'à partir de 1,50 m de profondeur depuis la surface, recouvert par les épais remblais humifères. Trois tronçons de canalisation et une chambre de visite ont été retrouvés à 0,60 m de profondeur. Ces constructions en briques, maçonnées grossièrement avec un mortier gris chargé en cendre et charbon de bois, semblent contemporaines de la fontaine et devaient participer au système de drainage et/ou arrosage du parc (et peut-être à l'alimentation en eau de la fontaine, mais aucun raccord n'a été mis au jour).

À l'extrémité du sondage, à 0,80 m de profondeur, a été trouvé un tronçon de mur dont le dégagement a nécessité l'ouverture d'une fenêtre à l'est de la tranchée. Celui-ci, rectiligne et orienté sud/nord, large de 0,69 m à 0,80 m, a été observé sur 8,50 m de long, et il se prolonge de part et d'autre hors emprise ; aucun retour ou angle n'a été mis au jour. Il est construit à partir de blocs de grès taillés et doté d'un parement sur chaque face. Les blocs sont maçonnés avec un mortier dont la couleur varie du jaune au



Thuin, parc de l'Hôtel de Ville : la fontaine en cours de fouille.



Élévation du mur et vue du sondage réalisé au pied de celui-ci.

beige, témoignant de différents mélanges successifs. Le mur présente une construction soignée : la fondation, installée sur le socle gréseux, légèrement débordante, haute de 0,48 m, est recouverte d'un épais bourrelet de mortier qui supporte l'élévation, dont quatre assises sont conservées (haut. : 0,66 m). Les assises sont plus ou moins régulières, adaptées en fonction de la forme des blocs de pierre utilisés.

Un sondage effectué au pied du mur a révélé, à 1,70 m de profondeur, un fin remblai d'origine anthropique appliqué contre la face est du mur ; il y définit un profil en légère cuvette, peu profonde, suggérant les limites d'une fosse. Les travaux prévus n'ayant aucun impact à cette profondeur, il a été décidé de se limiter à la récolte du mobilier archéologique accessible. De nombreux fragments de céramique et de verre, caractérisés par un taux de fragmentation très élevé, étaient présents dans une couche formée d'un sédiment limono-gréseux brun-rouge, dense et très compact. Une première expertise, menée uniquement sur la base de photographies à l'heure actuelle, a permis de cibler certains individus diagnostiques attribuables au ^{xvii}^e début du ^{xviii}^e siècle : un fond de marmite tripode et un bord ansé de marmite en terre cuite claire glaçurée jaune ocre et marbrée de brun sur la surface externe, un poêlon en terre cuite claire glaçurée jaune (probablement mosane), un pot de conservation ansé (tonnelet), un pot de chambre en grès brun à glaçure salifère, un probable pot de chambre en grès à glaçure salifère et décor estampillé réservé

en bleu, trois fragments de grès à pâte claire et glaçure salifère, avec décor moulé rehaussé de bleu et de mauve ou réservé en bleu, provenant de deux pichets et d'une chope avec fleur appliquée, et des fragments de faïence stannifère avec décor peint en bleu. D'autres fragments complètent cet ensemble : anse de pot de conservation en grès, morceau de pot à cuire glaçuré brun marbré, probables éléments de pot tonnelet, bords d'écuelles en terre cuite rouge glaçurée, morceaux de marmites tripodes, un décor à la barbotine, etc. Les nombreux fragments de verre n'ont pour l'instant pas encore été analysés.

S'il n'est pas possible en l'état d'interpréter ce remblai et ce mur, l'ensemble des objets semble issu d'un contexte d'habitat placé dans une fourchette chronologique coïncidant entre la fondation du refuge et les travaux de restauration entrepris en 1778 par le chevalier Brogniez. La position stratigraphique de ces vestiges sous les remblais humifères et les aménagements du parc (fontaine et conduites d'eau) confirme que ces travaux sont plus tardifs et peut-être à l'initiative de la famille Brogniez.

Vu la hauteur des remblais modernes observés et étant donné que les travaux projetés n'endommageront pas profondément le sous-sol, il a été convenu avec l'aménageur de ne pas investiguer plus autour du mur. Une surveillance pourra être menée lors des travaux, principalement dans l'angle nord-est du parc où les fondations du pavillon détruit pourront être enregistrées.



Ensemble diagnostique de mobilier du ^{xvii}^e-début du ^{xviii}^e siècle présent dans le sondage.

Bibliographie

- BLOUL A.-C., 2020. *Balades à Thuin, à la découverte de son patrimoine*, Namur (Carnets du Patrimoine, 165).
- CONREUR G.-H., s.d. *Thuin et son hôtel de Brogniez, actuel hôtel de ville*, Thuin.



Liège

Verviers/Verviers : ancien orphelinat des filles. Détail des marques d'assemblage d'un pan-de-bois (photo C. Bauwens, AWaP, Dir. op. zone Est).



Carte administrative des communes de la province de Liège visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

PRÉHISTOIRE

Baelen/Baelen : prospections 2022

Francis POLROT

Le champ situé au lieu-dit « Eikdrieschen » (parc. cad. : Baelen, 1^{re} Div., Sect. A, n^{os} 657^c et 658^a), le long du chemin de Nereth, sur une pente faisant face au sud-sud-est, a déjà livré du matériel intéressant (Pelzer & Polrot, 2010 ; Polrot & Pelzer, 2018 ; 2022).

En 2022, nous y avons glané, entre autres artefacts, deux pointes : la première (dimensions : 51 × 19 × 5,2 mm) est une lame en silex gris foncé. Les retouches sont envahissantes sur les deux faces, la pointe étant à retouches couvrantes. Un côté est marqué par une encoche accidentelle. Il pourrait s'agir d'un couteau.



Baelen : couteau.

La deuxième (dimensions : [18,5] × 10,5 × 3 mm) est taillée dans un silex comparable à celui du couteau, mais de teinte plus foncée. Les retouches, très fines, sont couvrantes sur les deux faces. La pointe est cassée, et peut-être la base aussi. La largeur et l'épaisseur sont celles d'une pièce plus grêle que la précédente, certainement une pointe de flèche.



Pointe de flèche.

Bibliographie

- PELZER B. & POLROT F., 2010. Baelen/Baelen : matériel lithique, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 104.
- POLROT F. & PELZER B., 2018. Baelen/Baelen : deux haches polies en roches tenaces, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 26, p. 91-92.
- POLROT F. & PELZER B., 2022. Baelen/Baelen : une hache polie en roche tenace noire, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 141.

ÉPOQUE ROMAINE

Baelen/Baelen : l'habitat germanique de Nereth. État d'avancement de l'étude du mobilier lithique (fouilles 2013-2021)

Heike FOCK et Éric GOEMAERE

Le site de Nereth (parc. cad. : Baelen, 1^{re} Div., Sect. A, n° 441^K ; coord. Lambert belge 72 : 265182 est/149728 nord) a fait l'objet de fouilles préventives menées d'abord en 2003, dans le cadre de la construction de la LGV Bruxelles-Cologne (Hanut, Goffioul & Goemaere, 2012), puis entre 2013 et 2021, lors de l'extension de la ZAE East Belgium Park (Fock *et al.*, 2014^b ; 2015 ; Fock, Ech Chakrouni & Hus, 2017 ; Fock, 2018 ; 2019 ; 2020 ; 2021 ; Fock & Collette, 2022). Des décapages extensifs sur une superficie globale de 2 ha ont mis au jour deux occupations successives. Entre le milieu du I^{er} et le milieu du II^e siècle, un atelier de réduction de minerai de fer est installé sur le site. Il fait partie d'une plus vaste exploitation sidérurgique s'étendant au versant opposé de la vallée du ruisseau de Baelen (Fock *et al.*, 2014^a). Durant l'Antiquité tardive (IV^e-début V^e siècle), des groupes familiaux originaires de la rive droite du Rhin y fondent un établissement rural composé d'au moins quinze constructions de surface sur poteaux plantés et quatre fonds de cabanes.

Le présent article livre un état d'avancement de l'étude de l'outillage en pierre issu des fouilles réalisées entre 2013 et 2021. Au total, un peu plus d'une tonne de pierres y a été récoltée, dont 60 % dans des contextes fermés ; 20 % du lot correspondent à des fragments d'outils (NMI 174 dont 11 outils potentiels). On recense 35 meules, 63 pierres à aiguiser, 33 polissoirs, 3 percuteurs et 1 probable molette ; 28 objets restent actuellement « indéterminés » : soit la caractérisation de leur fonction primaire demande des investigations supplémentaires, soit leur taille est trop restreinte pour les intégrer avec certitude à une des catégories mentionnées.

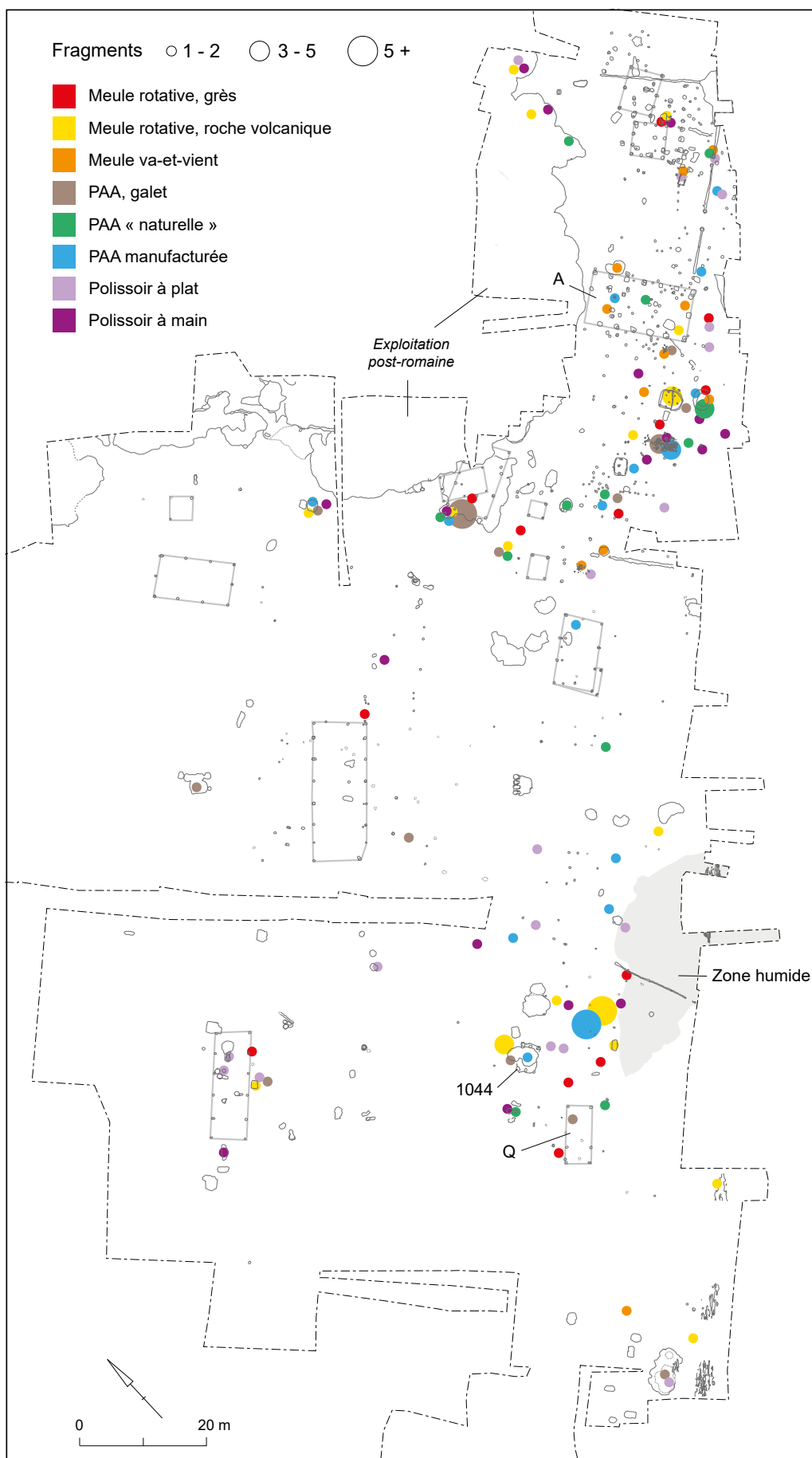
Les meules

Cette catégorie regroupe les fragments des meules rotatives (NMI 22) et va-et-vient (NMI 13). Notons que quatre des outils « indéterminés » pourraient faire partie de ce second groupe.

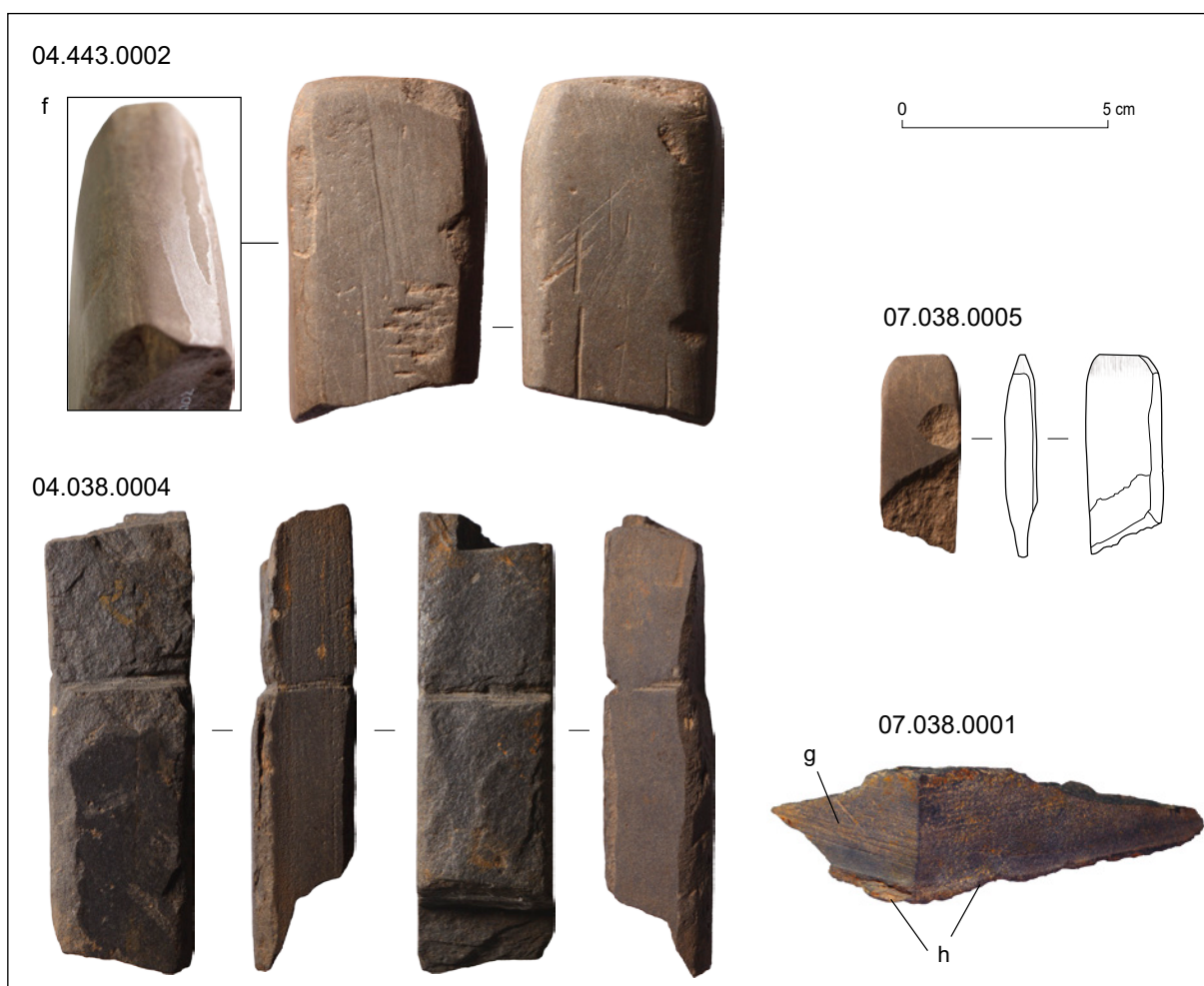
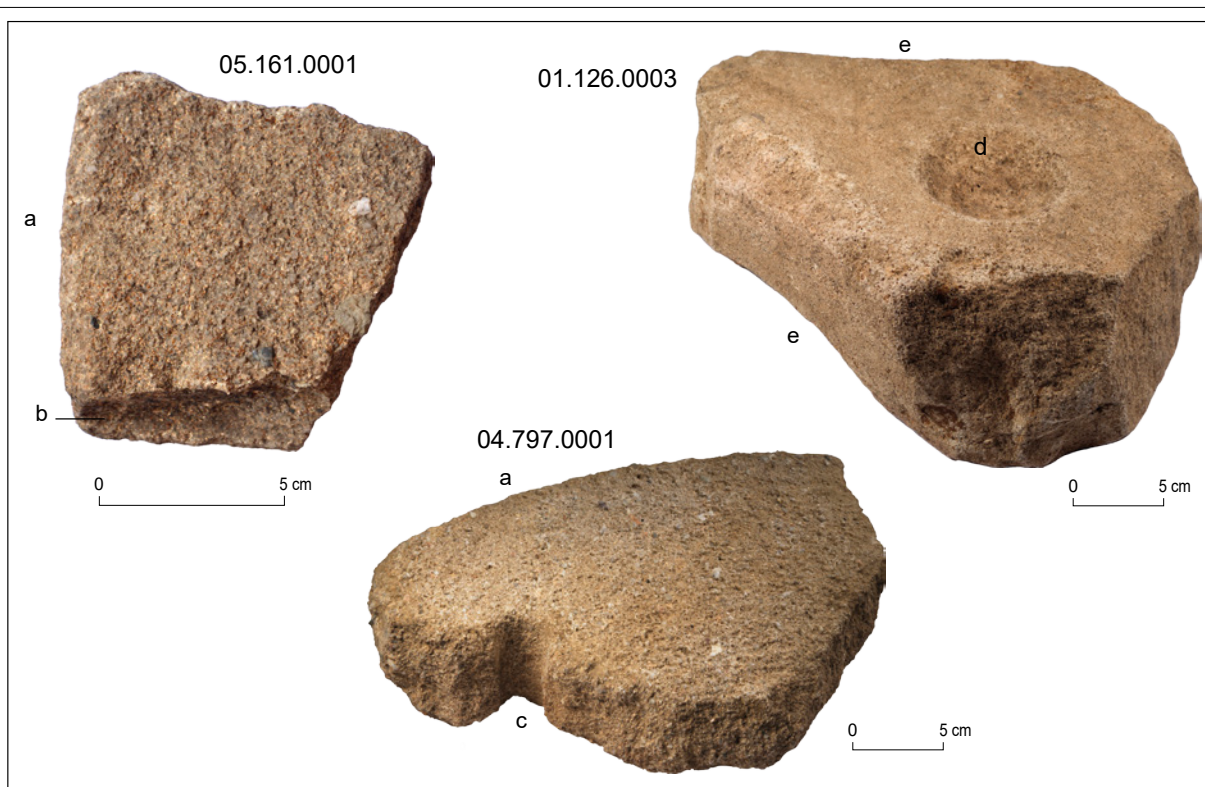
Les meules rotatives sont façonnées à partir de deux matériaux. Quinze fragments sont taillés dans des grès quartzitiques grossiers, mal classés, avec gravillons

de roches dures de différentes tailles (quelques mm à 3-4 cm max.) et couleurs (blanc, incolore, vert foncé à noir, possibles grains de tourmalinite de taille millimétrique), dispersés dans la roche qui est de teinte beige dominante. La matrice est constituée de grains de sable quartzueux clair liés par un ciment siliceux. Les traces de fossiles ou de grains de glauconite font défaut. On devine parfois un plan de stratification (SO) fruste mis en évidence par la réfraction sur les plans de fracture (naturelle ou anthropique). Certains blocs fracturés montrent des surfaces légèrement ocrées attribuées à la circulation du fer et sa précipitation sous forme d'oxydes et d'hydroxydes sur les surfaces de diaclases. Ces caractéristiques permettent d'attribuer le matériau aux faciès grossiers de l'« Arkose de Waimes » (Lochkovien, Dévonien inférieur). Sa production meulière en carrières a été très active au moins durant le Moyen Âge et son utilisation comme matériau de construction ou granulat perdure jusqu'à aujourd'hui. Ces grès grossiers sont présents dans les vallées du Glain et de l'Amblève, sous-affluents de la Meuse, sur le pourtour du Massif de Stavelot-Venn (massif calédonien constitué de roches du Paléozoïque inférieur), depuis la Baraque de Fraiture jusqu'à Recht, en passant par Salmchâteau, Vielsalm et Burtonville (provinces de Liège et du Luxembourg). Bien que cette roche à fortes capacités à écraser et à abraser se caractérise par une usure modérée, son utilisation peut amener une érosion des grains constitutifs de la roche et un arasement progressif de la surface active. Un ravivage (rhabillage) censé redonner du mordant peut entraîner la fracturation accidentelle de la meule par transmission de l'onde de choc sur les plus gros galets.

Sur base du diamètre estimé entre 30 et 44 cm (ép. max. conservée 10 cm), 14 fragments de meules en grès grossier sont à classer parmi les moulins à bras. Deux *catilli* (dont l'exemplaire 05.161.0001) comportent d'ailleurs une perforation ou « manchon » latéral (diam. 1,7 à 2 cm) ayant pu servir au logement du dispositif d'entraînement du moulin (manche en bois, anneau en fer...). Seul un *catillus* (04.797.0001) d'un diamètre d'environ 65 cm (ép. 4,7 à 8,7 cm) ferait partie des moulins actionnés par énergie animale ou hydraulique. En témoigne une perforation verticale (diam. 2,35 cm) décentrée, située à 8,5 cm de son flanc,



Baelen : plan de l'occupation germanique de Nereth (IV^e-début V^e siècle) et distribution spatiale des outils lithiques, fouilles 2013-2021.



Meules en grès (au-dessus) : a. Flanc achevé ; b. Manchon latéral ; c. Manchon supérieur ; d. Œil central entamé ? ; e. Flanc réutilisé comme meule va-et-vient. Pierres à aiguiser (en dessous) : f. Détail du poli miroir de la face latérale ; g. Stries longitudinales de sciage ; h. Ressaut de matière.

assimilable soit à un logement d'anille-crampon permettant la mise en rotation par le centre via l'axe de rotation, soit à la mortaise de fixation d'un levier diamétral autorisant un entraînement périphérique (Picavet, 2015, p. 110).

La face inférieure des meules en grès est soit dégrossie à la broche ou à la pointe, soit parfaitement aplanie. Le flanc est redressé verticalement ou faiblement oblique. Deux fragments possèdent une surface active rayonnée (Lepareux-Couturier, Hartoch & Picavet, 2017, p. 338 : type 6, habillage composé droit), les autres sont simplement aplanies. Le manque d'habillage associé à une absence d'usure de la face active suggérerait un bris accidentel des pièces lors d'un rhabillage, ou alors une importation des meules sous la forme d'objets semi-finis, le façonnage final et l'habillage ayant lieu sur place (Lepareux-Couturier, Hartoch & Picavet, 2017, p. 346). L'hypothèse semble étayée par la présence d'une meule (01.126.0003) marquée d'une cupule pouvant signaler le creusement d'un œil cylindrique central (diam. 7-8 cm) ; la taille ayant manifestement été avortée, la pièce a été ensuite remployée comme meule va-et-vient. Enfin, un fragment présente une surface supérieure marquée de sillons concentriques probablement dus à un *broyage de produits durs, d'origine végétale, minérale ou animale* (Picavet, 2015, p. 111-113).

Le second matériau utilisé pour les meules rotatives est une roche volcanique composée d'une matrice très fine, grise et alvéolaire dans laquelle « baignent » des phénocristaux (< 1 cm) de pyroxènes de teinte vert foncé et des petites enclaves (< 3 cm) de teinte claire représentant des fragments de roches arrachées à la cheminée lors de la remontée de la lave en surface. Les analyses faites sur les meules gallo-romaines découvertes en Belgique pointent toutes la même zone de provenance pour ce matériau, l'Eifel, où plusieurs carrières ont été exploitées à l'époque antique (par ex. Hartoch, 2015 ; Gluhak & Hofmeister, 2008 ; 2009 ; 2011). Le cas du volcan Bellerberg, situé à une centaine de kilomètres au sud-est de Nereth, est le plus souvent rencontré. L'attribution d'une meule à un centre volcanique nécessite de combiner analyse pétrographique et analyse géochimique et le recours aux bases de données établies par les collègues allemands pour l'Allemagne et pour le Massif central. Le matériau étant très sensible à une érosion et à une altération post-abandon (argilisation périphérique en contexte de sols acides), on dénombre 35 % de fragments informes sur le poids total récolté (13,316 kg). Dix-huit fragments de meules (NMI 7 ; ép. min. 2,9 à 9,2 cm) conservent une ou les deux faces aménagées, jamais parallèles entre elles ; leur taille est toutefois trop réduite pour distinguer *meta* et *catillus*.

La face inférieure est préparée à la pointe (stries parallèles et entrecroisées), la surface active est rayonnée (type 6) ou simplement aplanie.

Alors que les fragments de meules rotatives sont dispersés sur tout le site de Nereth, les meules va-et-vient (NMI 13) se concentrent dans la zone qu'occupait l'atelier de réduction de minerai de fer, durant le Haut-Empire. La moitié d'entre elles proviennent de contextes fermés ou de remblais liés à cet artisanat, et cinq autres fragments, remployés comme calage de poteau ou élément de fondation dans des structures tardo-antiques, pourraient en dériver. Ces meules sont façonnées dans des grès quartzitiques clairs, à rares gravillons (différentes tailles < 1 cm) et débris lithiques de roches altérées et blanchies. Attribués aux faciès moins grossiers de l'« Arkose de Waimès » (Lochkovien), ces grès quartzitiques sont plus fins et mieux classés que la pierre meulière gréseuse des moulins rotatifs. Le bloc est sélectionné en fonction de sa morphologie naturelle ; les rares modifications visent la face inférieure (enlèvement d'éclats à la pointe afin d'assurer une assise horizontale), parfois un flanc (épannelage). Une seule pièce, sans doute « germanique », doit sa forme « en grain de café » à un façonnage quasi global. La forme des meules va-et-vient est généralement parallélépipédique (long. max. 36 cm) et leur section concave longitudinalement et plane à concave transversalement. Certaines laissent deviner une préparation/ravivage de la surface active (S0) par bouchardage. D'autres, à arêtes latérales adoucies, révèlent l'emploi d'une molette débordante. Pour trois des objets, ce sont les deux grandes faces opposées qui ont servi. Notons enfin que la meule retrouvée à l'extrémité méridionale du site, à proximité d'une hache polie (grès quartzitique beige fin, bien classé), remonte probablement au Néolithique moyen-récent.

Le nombre élevé de meules va-et-vient retrouvées sur le site peut étonner, cet outil de mouture tendant à disparaître peu avant la conquête romaine. Elles sont occasionnellement maintenues en usage pour le broyage de produits non céréaliers (sel, pigments...) ou le décorticage des légumineuses (Picavet, 2013, p. 64-66). La fonction première de celles découvertes à Nereth reste à déterminer. Utilisées pour la mouture ou le décorticage, elles sous-entendraient un grand nombre de bouches à nourrir, or le seul « habitat » actuellement connu, sans doute contemporain de l'atelier de Nereth, est le bâtiment destiné aux métallurgistes de l'atelier de réduction de « Horren », installé sur le versant opposé. Leur emploi spécifique dans le cadre de la réduction du minerai de fer aurait laissé des marques distinctives. Celles-ci font pourtant défaut, abstraction faite d'une coloration plus rouge ou de dépôts oxydés dus au contexte d'enfouissement.

Des faisceaux de stries longitudinales et des sillons surcreusés présents sur certains objets suggèrent une autre piste à explorer, celle d'un usage secondaire d'anciens outils de mouture comme aiguisoirs pour les outils métalliques employés au sein de l'atelier de réduction.

Les pierres à aiguiser (PAA)

Parmi les 63 aiguisoirs recensés, 24 correspondent à des galets de rivière (long. 4 à 19 cm) en forme de parallélépipède rectangle (en accord avec les intersections entre les plans de stratification et les familles de surfaces de diacase) à arêtes arrondies (NMI 18) ; parfois, l'arrondi est tel que la section est elliptique ou ovoïde (NMI 6). Le choix des galets semble dicté par la dimension et la forme de la pièce, autorisant une bonne prise en main ; aucun ne présente d'aménagement anthropique. Leur morphologie et leur nature – des quartzites fins à patine claire – s'accordent avec un ramassage de galets dans des lits (ou terrasses) de cours d'eau de forte énergie ayant traversé des ensembles de roches très cohérentes comme celles du Massif de Stavelot-Venn : la Vesdre et ses affluents répondent à ces critères. La récolte a pu se faire tant au sein du massif calédonien qu'à la sortie de celui-ci.

Les galets utilisés comme pierres à aiguiser se trouvent sur tous les sites gallo-romains de la Gaule du Nord, à côté de pierres manufacturées. Leur durée d'utilisation est généralement faible à très faible, car le glaçage qui se forme à l'usage réduit progressivement la capacité abrasive du galet ; il est alors remplacé par une nouvelle pierre. Une utilisation prolongée s'exprime par la formation d'une ou plusieurs surfaces adoucies et de teinte plus sombre, quelques fois d'un glaçage, et par une réduction de la convexité naturelle de la surface qui devient plane, voire légèrement concave pour les pièces les plus utilisées. L'usure se marque aussi par la formation d'arêtes qui rompent la courbure naturelle du galet. Ainsi, le galet 04.443.0002, dont les quatre faces principales montrent des zones adoucies et des stries d'usage parallèles suivant l'allongement de la pierre, voit en outre ses arêtes usées au point de former quatre nouvelles facettes planes, également marquées de stries transversales et obliques. L'ensemble des traces renvoie à une fonction d'aiguiser de tranchants fins, permettant d'obtenir une lame avec un fil rectiligne. L'emploi – simultané ou ultérieur – comme percuteur a été observé sur deux des galets.

Quinze aiguisoirs correspondent à des pierres dites « naturelles », limitées par des plans naturels de stratification (S0), de schistosité (S1) et de diaclases (d1, d2). Les angles formés par ces plans donnent aux pierres leur forme subparallélépipédique ; le parallélisme

entre les faces est rarement parfait. À l'affleurement, certains bancs de roche présentent des plans (S0, S1, d) espacés régulièrement permettant d'extraire des pierres de forme et dimension ne nécessitant aucune retouche. D'autres pierres ramassées dans la nature ont subi une fragmentation qui ne suit pas ces plans naturels. Ces blocs dits xénomorphes peuvent être légèrement retouchés par l'artisan afin de rendre leur forme plus adéquate.

Les aiguisoirs « naturels » de Nereth (long. 4,8 à 13 cm) sont des grès – fins, argileux, schisteux, compacts ou quartzitiques – d'origine géographique régionale (pourtour du Massif de Stavelot-Venn et région au sud de l'axe Sambre-Meuse). Ils ont été employés diversement sur une seule, plusieurs ou la totalité de leurs faces. L'intensité de l'usage se traduit, comme pour les galets, par des zones adoucies ou glaçurées (pour les roches à structure quartzitique) et par une modification de la forme primitive de l'outil. C'est le cas, par exemple, pour le petit affûtoir 07.038.0005 dont une extrémité réduite sur les quatre faces lui donne une forme de tournevis. Un usage plus spécifique a été observé pour un aiguisoir dont un flanc (diacase) marqué d'une gorge large en V renvoie à l'appointage d'objets.

Les pierres à aiguiser manufacturées rassemblent 26 individus dont 3 pierres à aiguiser (long. moy. 12,5 cm) en grès fin ou quartzite de teinte claire, beige et brun, attribuées au Dévonien. Leur mise en œuvre reproduit la technique utilisée pour les 23 autres individus qui sont tous façonnés à partir d'un seul matériau, une siltite gréseuse micacée, bleu foncé à noire, à chips de shale bleu et à schistosité plus ou moins exprimée. Elle est attribuée aux roches cambriennes (ancien Revinien) du Massif de Stavelot-Venn et plus précisément aux affleurements de la partie septentrionale non métamorphisée du massif calédonien, situés à une quinzaine de kilomètres au sud de Nereth. On dénombre 8 aiguisoirs finis et 15 ébauches à différents stades de fabrication. Associés à la présence de 18 éclats de matière première, ils confirment le statut de l'établissement de Nereth comme un des trois ateliers de fabrication de pierres à aiguiser actuellement connus en Gaule romaine. Ils complexifient aussi la chaîne opératoire définie sur base des objets trouvés lors des fouilles de 2003 (Hanut *et al.*, 2013).

La siltite est amenée à l'atelier de Nereth sous forme de plaques subrectangulaires (ép. min. conservée 3 cm) limitées latéralement par des plans de diacase ou des fractures d'extraction. La planéité des grandes surfaces (S1) est rectifiée au moyen d'un burin plat (ciseau), voire d'une pointerole ou d'une boucharde ; ce travail se limite la plupart du temps à une seule des faces, l'opposée restant naturelle. Les plaques sont

ensuite sciées afin de dégager des barres parallélépipédiques d'une largeur apparemment standardisée : elle varie entre 2,7 et 3,4 cm pour 4 aiguisoirs achevés (2,25 cm pour la pièce la plus usée) et 3,2 et 4,4 cm pour les ébauches à deux flancs sciés parallèles. Cette technique de sciage des plaques distingue Nereth des deux autres ateliers, Hal/Buizingen (Brabant flamand) et Le Châtelet-sur-Sormonne (Ardennes) où le débitage se fait au ciseau ou à la pointe (Thiébaux & Goemaere, 2016). Une entaille plus ou moins linéaire de forme triangulaire, en V, suggère que le trait à scier est d'abord tracé au ciseau plan. Le sciage est ensuite pratiqué, généralement à partir d'une seule face, par un ou deux traits parallèles qui peuvent être de profondeur variable. Une pièce, exceptionnelle, se singularise par des traces de sciage opposées sur le même flanc. La barre sciée se fracture avant l'arrivée à la surface préparée (formation de gorges en U), laissant un ressaut de matière (07.038.0001) qui est repris au ciseau, tout comme les autres arêtes. Une ébauche marquée d'une gorge transversale périphérique opérée au ciseau (04.038.0004) témoigne – pour la première fois sur ce site – de l'étape de fabrication suivante, la subdivision des barres en blocs de moindre longueur. Les aiguisoirs achevés indiqueraient également une standardisation des longueurs autour de 9 à 10 cm. Les étapes finales de mise en forme font défaut sur les ébauches conservées et sont usées sur les aiguisoirs achevés. Tout au plus peut-on distinguer dans quelques cas de faibles traces de bouchardage sous le polissage.

L'examen du corpus 2013-2021 amène plusieurs constatations :

- la production de l'atelier de Nereth avait été définie comme préférentiellement tournée vers des aiguisoirs de forme parallélépipédique rectangle (Thiébaux & Goemaere, 2016, p. 145). Elle paraît aujourd'hui un peu plus différenciée entre ces derniers (74 %) et les aiguisoirs cylindriques à section elliptique (26 %) ;

- le faible nombre d'aiguisoirs achevés (NMI 8) présents sur le site associé à une utilisation d'ébauches avortées comme pierre à aiguiser (NMI 5) – usage non observé sur les deux autres ateliers de production connus – pourrait signaler une exportation des produits finis. La production devait toutefois être faible, comparée à celle des deux autres ateliers, et se limiter à l'échelle locale ;

- la majorité des aiguisoirs finis et fragments d'ébauches employés (85 %) ont été retrouvés à proximité de la maison-étable A et dans la zone des installations artisanales qui la jouxte au sud-ouest. Au contraire, les ébauches avortées, déchets de production et éclats de matière première se situaient majoritairement en dehors de cette zone ;

- la plupart de ces témoins de fabrication (67 %) se concentrent dans l'espace circonscrit par le bâtiment Q, le fond de cabane 1044 et une zone déprimée potentiellement humide ; quelques autres, retrouvés un peu plus loin vers l'est, y ont probablement été déplacés par piétinement humain ou animal. La forte concentration d'artefacts nous autorise à identifier la construction Q et/ou la cabane 1044 comme endroit de fabrication d'aiguisoirs.

Les polissoirs

Le groupe comporte 33 individus, dont 16 polissoirs utilisés de façon « passive », posés à plat. Il s'agit de plaques (long. moyenne 15 cm) de quartzites et grès quartzitiques fins bien classés, souvent stratifiés et micacés, parfois avec des empreintes de fossiles dissous (articles de crinoïdes, bioclastes) de teinte beige, témoins probables d'une altération atmosphérique (géologique) et donc d'une récolte de blocs en surface, mais aussi d'une possible dissolution taphonomique, nécessitant un environnement légèrement acide. L'absence de cassure fraîche empêche de voir la couleur du matériau que, par expérience, on devine gris à gris bleuté, les teintes beiges étant des patines. La présence occasionnelle de veinules de quartz transverses par rapport à la stratification donne aux roches un âge paléozoïque ; leur attribution lithostratigraphique et géographique reste indéterminée, en l'absence d'un examen pétrographique, elle peut être tant locale que régionale. L'aménagement du bloc brut se limite à un occasionnel débitage latéral ou un aplanissement de la base, parfois un bouchardage pour raviver la surface active. Celle-ci correspond généralement au plan de stratification, mais peut également privilégier le plan de diaclase. La face de travail est plane à légèrement concave et ses arêtes latérales rarement émoussées. L'usure se marque sur chaque grain de quartz, dont la tête est abrasée, formant une surface adoucie allant jusqu'au développement d'un glaçage sur les grès les mieux cimentés. Enfin, la face inférieure comporte des zones de contact usées, compatibles avec l'usage posé à plat du polissoir.

Les polissoirs à main, de type « actif », servent à travailler l'os, la peau et la pierre, et interviennent en phase finale du travail du métal, jouant alors un rôle complémentaire aux pierres à aiguiser auxquelles ils ressemblent souvent. Ainsi, la sélection des 17 polissoirs à main actuellement répertoriés est basée sur une apparence plus massive et une ou des surfaces de travail planes, plus régulières que celles des pierres à aiguiser, limitées parfois par des bords émoussés à arrondis. Les traces d'usure apparaissent sur une seule face, majoritairement un plan de diaclase, ou sur deux

côtés attenants (SO et d). Quatre des polissoirs sont polyédriques (jusqu'à 7 surfaces de travail, concaves, convexes ou concavo-convexes). Façonnés à partir de grès beige-brun à blanchâtre (roches éodévoniennes de la bordure du Massif de Stavelot-Venn), ils ont potentiellement été utilisés comme abraseur, peut-être dans le cadre d'un travail de forge.

Conclusion

Dans son état actuel, l'étude souligne d'ores et déjà la diversité de l'outillage et des matières premières, d'origine tant locale que régionale (Eifel). La distribution spatiale des outils révèle deux pôles de concentration : d'une part, la zone d'activités qui jouxte la maison-étable A au sud-ouest et, d'autre part, le noyau formé par le bâtiment Q, le fond de cabane 1044 et les structures associées. On constate aussi un faible taux de remontages, tant au sein des contextes fermés que des dépôts d'abandon. Si certaines des pièces fracturées ont été détournées vers une nouvelle fonction ou remployées comme élément de fondation ou de calage de poteau, le peu de fragments conservés sur le site pourrait signaler une gestion raisonnée des déchets. Enfin, l'identification d'un emplacement de fabrication des pierres à aiguiser en siltite amène une avancée notable de notre compréhension du fonctionnement de l'établissement germanique de Nereth.

Bibliographie

- FOCK H., 2018. Baelen/Baelen : campagne de fouilles 2017 sur le site de Nereth, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 26, p. 100-103.
- FOCK H., 2019. Baelen/Baelen : l'atelier méridional du site de réduction de Nereth 2, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 27, p. 167-172.
- FOCK H., 2020. Baelen/Baelen : l'établissement rural germanique de Nereth. Nouvelles données et chronologies relatives, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 153-158.
- FOCK H., 2021. Baelen/Baelen : l'établissement rural germanique de Nereth, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 29, p. 123-124.
- FOCK H. & COLLETTE O., 2022. Baelen/Baelen : l'établissement rural germanique de Nereth, ultime campagne de fouille, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 149-154.
- FOCK H., DE BERNARDY DE SIGOYER S., HENRARD D. & COLLETTE O., 2014^a. Baelen/Baelen : artisanat paléométallurgique à « Horren », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 21, p. 160-163.
- FOCK H., DE BERNARDY DE SIGOYER S., HENRARD D. & COLLETTE O., 2014^b. Baelen/Baelen : atelier paléométallurgique et établissement rural sur le site de Nereth 2, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 22, p. 168-171.
- FOCK H., ECH CHAKROUNI S. & HUS J., 2017. L'établissement rural du Bas-Empire à Nereth 2, campagne de fouilles 2016, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 25, p. 93-95.
- FOCK H., HENRARD D., COLLETTE O. & GOEMAERE É., 2015. Baelen/Baelen : occupations du Haut- et du Bas-Empire à Nereth 2, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23, p. 179-184.
- GLUHAK T.M. & HOFMEISTER W., 2008. Provenance analysis of Roman millstones: mapping of trade areas in Roman Europe. In : KOSTOV R.I., GAYDARSKA B. & GUROVA M. (éd.), *Geoarchaeology and Archaeomineralogy. Proceedings of the International Conference, 29-30 October 2008 Sofia*, Sofia, p. 111-115.
- GLUHAK T.M. & HOFMEISTER W., 2009. Roman lava quarries in the Eifel region (Germany): geochemical data for millstone provenance studies, *Journal of Archaeological Science*, 36, p. 1774-1782.
- GLUHAK T.M. & HOFMEISTER W., 2011. Geochemical provenance analyses of Roman lava millstones north of the Alps: a study of their distribution and implications for the beginning of Roman lava quarrying in the Eifel region (Germany), *Journal of Archaeological Science*, 38, p. 1603-1620.
- HANUT F., GOEMAERE É., THIÉBAUX A. & GOFFIOUL C., 2013. Baelen/Baelen : l'établissement rural germanique de Nereth. Synthèse de l'étude du mobilier archéologique, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 150-156.
- HANUT F., GOFFIOUL C. & GOEMAERE É., 2012. L'établissement germanique du Bas-Empire à Baelen/Nereth, province de Liège (Belgique). In : ANNAERT R., JACOBS T., IN 'T VEN I. & COPPENS S. (éd.), *The very beginning of Europe? Cultural and Social Dimensions of Early-Medieval Migration and Colonisation (5th-8th century). Archaeology in Contemporary Europe. Conference Brussels – May 17-19 2011*, Brussels (Relicta Monografieën, 7), p. 243-253.
- HARTOCH E. (éd.), 2015. *Moudre au Pays des Tungri*, Tongeren (Atuatuca, 7).
- LEPAREUX-COUTURIER S., HARTOCH E. & PICAVET P., 2017. Le rayonnage des meules rotatives antiques dans le nord-est de la Gaule. In : BUCHSENSCHUTZ O., LEPAREUX-COUTURIER S. & FRONTEAU G. (dir.), *Les meules du Néolithique à l'époque médiévale : technique, culture, diffusion. Actes du 2^{ème} colloque du Groupe Meule, Reims, du 15 au 17 mai 2014*, Dijon (Revue archéologique de l'Est, suppl., 43), p. 337-348.
- PICAVET P., 2013. La mouture avant l'ère industrielle, du moulin « va-et-vient » au moulin rotatif. In : *Sous les meules, le grain. Nourrir la ville de l'Antiquité à nos jours*, Roissy-en-France, p. 63-70.
- PICAVET P., 2015. Production régionale et importation de meules rotatives dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse dans l'Antiquité. Les collections du musée du Malgré-Tout (Treignes, prov. de Namur), *Archéo-Situla*, 35, p. 105-119.
- THIÉBAUX A. & GOEMAERE É., 2016. Les trois ateliers romains de pierres à aiguiser découverts dans le nord de la Gaule : critères de reconnaissance des productions, *Signa*, 5, p. 143-148.

MOYEN ÂGE

Amay/Amay : datations par ^{14}C des structures bâties mises au jour sous l'actuelle collégiale Saint-Georges-et-Sainte-Ode. Propositions pour une nouvelle interprétation des édifices religieux

Emmanuel DELYE, Jacques WITVROUW et
Line VAN WERSCH

Introduction

Les fouilles menées par le Cercle archéologique Hesbaye-Condroz (de 1962 à 1995) sur le site de la collégiale Saint-Georges-et-Sainte-Ode d'Amay ont révélé la présence de plusieurs édifices qui ont succédé à une occupation protohistorique couvrant tout le Second Âge du Fer (Martin, 2016-2017, p. 71-74). À l'issue des fouilles, les constructions romaines surmontant cette première phase avaient été interprétées comme celles d'une villa (par exemple Willems, Dandoy & Thirion, 1969 et dernièrement Hardy & Deru, 2018). Cependant, un nouvel examen des structures permet d'y voir uniquement un établissement thermal, sans habitation associée (relecture récente et inédite par Jacques Witvrouw), peut-être lié à un sanctuaire. Construit sur le cône de déjection du Roua dans la première moitié du II^e siècle de notre ère (Hardy & Deru, 2018), l'édifice romain perdurera probablement jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle d'après la céramique (communication personnelle de Xavier Deru, étude en cours).

Au Haut Moyen Âge, plusieurs édifices religieux se succèdent sur le site. Selon les dernières interprétations (Thirion, 2000-2001^a ; 2000-2001^b), ils correspondraient à :

- une première église de plan basilical (au sol dénommé « béton 3 »). Il s'agirait de la *basilica* dédiée à saint Georges, mentionnée en 634 dans le testament d'Adalgisel Grimo (Dierkens & Thirion, 1997, p. 444) et dans laquelle sa tante Chrodoara repose ;
- une deuxième église (au sol dénommé « béton 2 ») reprenant en partie les murs de la première, dont ceux de l'abside. Elle daterait de l'époque carolingienne et pourrait avoir été construite à l'occasion de l'élévation des reliques de Chrodoara dans la première moitié du VIII^e siècle ;
- une troisième église construite dans le courant du XI^e siècle (au sol dénommé « béton 1 »). Il s'agit probablement d'une église mononef à chœur carré et

chevet plat, dotée, à l'ouest, d'une tour découverte lors de la dernière campagne de fouilles (Crahay & Thirion, 1993-1995). Cette construction est légèrement désaxée par rapport aux précédentes ;

– un édifice roman datant du XII^e siècle. Il est encore en partie conservé dans la collégiale actuelle (nef à arcatures), tout en ayant connu une succession de transformations du XV^e au XIX^e siècle (Lethé, 2000, p. 55-57).

En 2022, en prévision d'une publication monographique consacrée au site, et à la demande du Centre européen d'Archéométrie de l'Université de Liège et du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, des travaux complémentaires ont été réalisés par le département ArGEnCo (Architecture, Geology, Environment and Construction) et par l'unité de Géomatique de l'Université de Liège, ainsi que par le laboratoire de datation radiocarbone de l'Institut du Patrimoine artistique. Les deux premières collaborations ont consisté respectivement en une prospection par radar-sol dans la nef et le transept de la collégiale et en un relevé 3D de l'ensemble des vestiges préservés dans les cryptes archéologiques sous l'église et sous la sacristie. Les données sont toujours en cours de traitement et ne peuvent donc pas encore être présentées. Nous nous limiterons ici aux résultats des datations ^{14}C actuellement disponibles. Ils offrent déjà une nouvelle ouverture sur le potentiel considérable que recèle encore ce site et permettent d'apporter de nombreuses nuances aux premières lectures de ses vestiges.

Les datations ^{14}C

Les datations ont été réalisées sur des charbons de bois piégés dans les mortiers de pose des murs des édifices religieux successifs. Pour des raisons budgétaires, les échantillons ont dû être limités à onze. Les mortiers ont été choisis en fonction de l'intérêt des structures et afin d'améliorer la compréhension des différentes phases. Parallèlement à ces prélèvements, une campagne de documentation photographique et de nouvelles observations des vestiges in situ ont été réalisées.

Les échantillons prélevés sous l'actuelle sacristie (zone V, section N)

- UF 1000 : mur de sépulture, séparant le caveau 3 d'un probable caveau 4. Ces structures (*formae*), au nombre minimum de trois, n'ont jamais fait l'objet d'une interprétation mais elles étaient rattachées aux thermes de la villa (Eugène Thirion, communication personnelle) ;
- UF 1001 : pilier appartenant à l'agrandissement du premier ou du deuxième édifice (chapelle ou transept ?). Il était identifié comme appartenant à l'église carolingienne (Lethé, 2000-2001, fig. 1) ;
- UF 1005 : mur du chevet de la première église

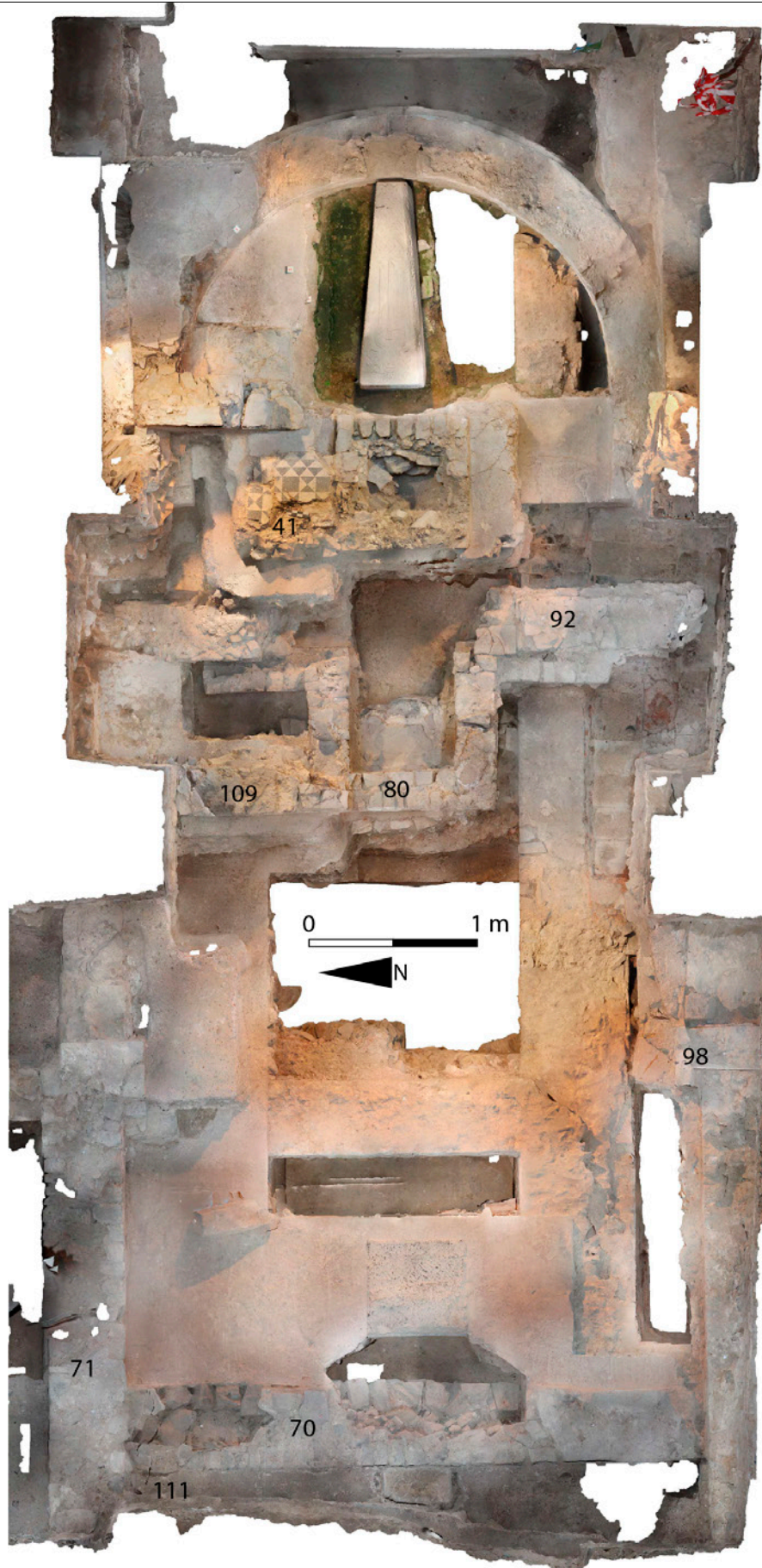
associé au « béton 3 ». Identifié jusqu'ici comme appartenant à la première église, il était daté de la fin du VI^e ou du début du VII^e siècle (Thirion, 2000-2001^b, p. 23).

Les échantillons prélevés sous l'actuel chœur (zone V, section O)

- UF 41 : mortier de pose de la mosaïque. Celle-ci est placée au niveau du « béton 1A » attribué au troisième édifice daté des X^e-XI^e siècles (Thirion, 2000-2001^a, p. 68). Cette mosaïque serait une récupération des *bains privés de la villa romaine* (Thirion, 1977-1978, p. 55-57) ;



Amay : collégiale Saint-Georges-et-Sainte-Ode. Orthophotographie de la crypte archéologique occidentale située sous la sacristie (zone V, section N) avec indication des murs qui ont fait l'objet de prélèvements ainsi que l'emplacement des *formae* (© ULiège, Centre européen d'Archéométrie et Cercle archéologique Hesbaye-Condrez).



Orthophotographie de la crypte archéologique située sous le chœur et la croisée du transept (zone V, section O) avec indication des murs qui ont fait l'objet de prélèvements (© ULiège, Centre européen d'Archéométrie et Cercle archéologique Hesbaye-Condroz).

– UF 70 : mur correspondant peut-être à une clôture de chœur, situé devant le premier autel et en lien avec le « béton 3 ». Traditionnellement il était identifié comme appartenant à la première église, daté de la fin du VI^e ou du début du VII^e siècle (Thirion, 2000-2001^b, p. 23) ;

– UF 71 : mur septentrional clôturant le chœur. Il a été identifié comme tel lors d'une première interprétation des vestiges et daté de la fin du VI^e ou du début du VII^e siècle (Thirion, 2000-2001^b, p. 23) ;

– UF 80 : structure formant une avancée du chœur qui pourrait correspondre à un ambon (?). Cette structure a été identifiée comme appartenant à la première église et donc datée de la fin du VI^e ou du début du VII^e siècle (Thirion, 2000-2001^b, p. 23) ;

– UF 92 : mur de la deuxième église, en relation avec le « béton 2 ». Il recoupe la structure UF 80. Il a été interprété jusqu'ici comme la limite entre le chœur et la nef de l'église carolingienne (Lethé, 2000-2001, fig. 1) ;

– UF 98 : pilier méridional de la nef attribué à un remaniement du premier édifice, de même facture que le pilier UF 1001 de la zone V, section N. Il a été identifié comme appartenant à l'église carolingienne (Lethé, 2000-2001, fig. 1) ;

– UF 109 : mur construit sur le « béton 2 », à l'aplomb de la structure UF 80 arasée. Dans un premier temps, ce mur a été rattaché à l'église pré-romane (« béton 1 » ; Lethé, 2000) puis à la seconde église, dite carolingienne (Lethé, 2000-2001, fig. 1) ;

– UF 111 : couche contenant du charbon de bois et recouvrant le « béton 3 » au-delà du mur UF 70. Couche d'incendie ? Elle n'a pas été prise en compte lors des précédentes interprétations.

Interprétation

Nous sommes pleinement conscients des biais potentiels que comportent les analyses ¹⁴C sur les charbons

de bois issus de mortiers (Van Strydonck *et al.*, 1992), mais aussi du fait que ces datations fournissent avant tout des *termini*. Dans un futur proche, nous espérons les compléter par des datations supplémentaires, faites sur les bétons de sol ainsi que sur d'autres structures. Néanmoins, ces nouvelles observations et les premières dates obtenues nous permettent de proposer de nouvelles pistes pour le phasage du site.

Bâtie sur les ruines de thermes romains en réutilisant certains de ses matériaux, la première église (UF 1005, UF 70, UF 71 et « béton 3 ») pourrait dater de la fin du V^e-début du VI^e siècle. Elle serait alors bien antérieure à Chrodoara. Des remaniements du premier édifice – construction d'un ambon (? ; UF 80), de *formae* (UF 1000) dans un transept (?) ou dans un édifice latéral (pilier UF 98) – auraient été entrepris au cours de la seconde moitié du VI^e siècle. Ces transformations pourraient alors être contemporaines de Chrodoara. Sans doute venue vers 589, celle-ci serait venue s'installer à Amay et aurait « enrichi » le sanctuaire (Stiennon, 1977-1978, p. 79). Le pilier UF 1001, très semblable au pilier UF 98 dont il est sans doute contemporain, pourrait également appartenir aux remaniements de la première église. Cependant, la datation ¹⁴C le situant plus ou moins trois siècles plus tard est probablement due à une contamination lors de la construction de l'église dite « pré-romane ». Ceci devra être vérifié par de nouveaux prélèvements et par un examen approfondi des matériaux composant la structure.

La première église est en partie détruite, peut-être à la suite d'un incendie (UF 111). Elle sera remplacée par une nouvelle (« béton 2 ») en réutilisant certains murs de la première église, dont ceux de l'abside. La deuxième église pourrait éventuellement être mise en relation avec l'élévation des reliques de Chrodoara, sans doute vers 730, associée à la réalisation d'un nouveau couvercle décoré pour son sarcophage-reliquaire (Dierkens, 2000-2001, p. 92). Parmi les structures qui pourraient être attribuées à cette phase, le mur UF 92 est étonnamment situé après 250-280. Cette datation de l'époque gallo-romaine correspond certainement à l'inclusion dans la maçonnerie d'un charbon de bois plus ancien. Cependant, en datation relative, ce mur recoupe la structure UF 80, que les datations ¹⁴C situent dans la seconde moitié du VI^e siècle. Par ailleurs, le mur UF 109, construit sans fondation sur le « béton 2 » (il sera ensuite recouvert par le « béton 1 »), pourrait être une transformation de cette deuxième église au VIII^e ou au IX^e siècle. Ce mur pourrait aussi appartenir à la troisième église.

N° échantillon	Zone/section	UF	Date BP	Date 2σ
RICH-32128	V/N	1005	1616 ± 24 BP	410-540 AD
RICH-32129	V/N	1001	1083 ± 21 BP	890-930 ; 940-1020 AD
RICH-32130	V/N	1000	1521 ± 21 BP	470-500 ; 530-610 AD
RICH-32131	V/O	71	1559 ± 21 BP	430-570 AD
RICH-32132	V/O	111	1506 ± 22 BP	540-610 ; 625-640 AD
RICH-32133	V/O	70	1597 ± 23 BP	420-540 AD
RICH-32134	V/O	80	1494 ± 22 BP	545-610 ; 615-640 AD
RICH-32135	V/O	98	1504 ± 22 BP	540-610 ; 625-635 AD
RICH-32136	V/O	92	1703 ± 22 BP	250-280 ; 330-420 AD
RICH-32137	V/O	109	920 ± 23 BP	680-750 ; 770-880 AD
RICH-32138	V/O	41	1238 ± 22 BP	1030-1180 ; 1190-1210 AD

Résultats des datations radiocarbone sur les charbons de bois prélevés dans les mortiers.

Quant à la troisième église (« béton 1 »), elle reste mal datée. Elle pourrait cependant avoir été édifiée à la fin du x^e siècle ou au xi^e siècle, comme en témoignent la monnaie de l'évêque Heimon de Verdun (988-1024) découverte sous le « béton 1 » (Thirion, 2000-2001^a, p. 66-67) et, sur le plan architectural, la présence d'une tour à l'extrémité ouest de l'édifice. La datation obtenue pour le mortier de pose de la mosaïque (UF 41) associée au béton 1 va dans ce sens ; elle ne serait donc pas romaine !

Bibliographie

- CRAHAY D. & THIRION E., 1993-1995. La collégiale Saint-Georges d'Amay : signalements des campagnes 1994 et 1995, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXIII, p. 131-135.
- DIERKENS A., 2000-2001. Questions historiques et archéologiques sur le sarcophage de Chrodoara : un bilan provisoire. In : DIERKENS A. (dir.), *Le sarcophage de sancta Chrodoara, 20 ans après sa découverte exceptionnelle. Actes du colloque international d'Amay, 30 août 1997, Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXV, p. 83-96.
- DIERKENS A. & THIRION E., 1997. Amay. Les fouilles de la collégiale Saint-Georges-et-Sainte-Ode et le sarcophage de Chrodoara. In : CORBAU M.-H. (coord.), *Le patrimoine archéologique de Wallonie*, Namur, p. 444-448.
- HARDY C. & DERU X., 2018. La fosse 1 de la villa romaine d'Amay (province de Liège), *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXXIII, p. 107-122.
- LETHÉ J.-N., 2000-2001. Église(s) d'Amay : des sanctuaires successifs et de l'enfouissement du sarcophage de sancta Chrodoara. Nouvelles perspectives. In : DIERKENS A. (dir.), *Le sarcophage de sancta Chrodoara, 20 ans après sa découverte exceptionnelle. Actes du colloque international d'Amay, 30 août 1997, Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXV, p. 71-76.
- STIENNON J., 1977-1978. Le sarcophage de sancta Chrodoara à Saint-Georges d'Amay. Essai d'interprétation d'une découverte exceptionnelle, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XV, p. 75-88.
- THIRION E., 1977-1978. Le sarcophage de sancta Chrodoara dans l'église Saint-Georges d'Amay, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XV, p. 39-71.
- THIRION E., 2000-2001^a. Le contexte archéologique autour du sarcophage de Chrodoara. In : DIERKENS A. (dir.), *Le sarcophage de sancta Chrodoara, 20 ans après sa découverte exceptionnelle. Actes du colloque international d'Amay, 30 août 1997, Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXV, p. 63-69.
- THIRION E., 2000-2001^b. Le site archéologique de la collégiale Saint-Georges d'Amay. In : DIERKENS A. (dir.), *Le sarcophage de sancta Chrodoara, 20 ans après sa découverte exceptionnelle. Actes du colloque international d'Amay, 30 août 1997, Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXV, p. 19-29.

■ VAN STRYDONCK M.J.Y., VAN DER BORG K., DE JONG A.F.M. & KEPPENS E., 1992. Radiocarbon Dating of Lime Fractions and Organic Material from Buildings, *Radiocarbon*, 34, p. 873-879.

■ WILLEMS J., DANDROY M. & THIRION E., 1969. La villa gallo-romaine de la Collégiale d'Amay, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, IX, p. 41-57.

Sources

- LETHÉ J.-N., 2000. *L'église Saint-Georges et Sainte-Ode d'Amay. Essai de lecture archéologique avant restauration*, Université catholique de Louvain, Centre d'Histoire et d'Architecture et du Bâtiment.
- MARTIN F., 2016-2017. *Atuatuques, Condruses, Éburons... Culture matérielle et occupation du sol dans le territoire de la future civitas Tungrorum, de la fin de l'âge du Fer au début de l'époque gallo-romaine*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles.

Grâce-Hollogne/Horion-Hozémont : les aiguisoirs et polissoirs du site de la rue de Fontaine

Marie THÉRY, Éric GOEMAERE et Denis HENRARD

Introduction

De l'été 2018 au printemps 2021, 2 ha de champs situés dans le hameau de Fontaine (village d'Hozémont), en bordure de la rue du même nom, ont fait l'objet de fouilles archéologiques dans le cadre du projet d'extension de la zone aéroportuaire, selon le protocole d'accord établi entre l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) et la Société wallonne des Aéroports (SOWAER). Si le site présente quelques vestiges du Néolithique ancien danubien datés du vi^e millénaire avant notre ère, deux fosses attribuées à la Protohistoire et quelques structures du Haut Moyen Âge, c'est essentiellement une vaste occupation du Moyen Âge central (fin du xi^e-première moitié du xiv^e siècle) qui a été mise au jour. La présence de deux bâtiments sur poteaux plantés de type « greniers », de fosses-silos, de petits foyers en fosse, non domestiques, ainsi que de structures vraisemblablement dédiées au rouissage des plantes techniques témoignent des fonctions agricole et artisanale du site (Théry *et al.*, 2021).

Un matériel relativement abondant a été trouvé dans les différents niveaux de comblement des structures fossoyées. S'il est composé en majeure partie de céramique, on y trouve aussi de la faune, quelques pièces métalliques ainsi qu'un bon nombre de matériaux lithiques. Cette dernière catégorie compte huit outils



Horion-Hozémont : plan de masse du site de la rue de Fontaine. Les cercles bleus indiquent les structures dans lesquelles les polissoirs et aiguiseurs ont été trouvés (infographie F. Giraldo, AWaP, Dir. op. zone Est).

dont l'observation a pu déterminer qu'ils avaient servi comme aiguisoirs ou polissoirs. Sept de ces objets ont été trouvés dans les niveaux de comblement de diverses fosses attribuées à une période comprise entre le VII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle, d'après la caractérisation des assemblages céramiques associés. Le huitième (INV. 907 ; 6) se trouvait dans un remblai de nivellement du site mis en place après l'abandon de ce dernier.

Les aiguisoirs et polissoirs : description technique

Les huit pièces lithiques montrent des traces d'usage comme aiguisoir pour affûter les tranchants métalliques. Certaines d'entre elles, par ailleurs, présentent également des traces de façonnage. Elles ont été décrites macroscopiquement et une attribution lithostratigraphique a été proposée. Sept d'entre elles sont façonnées dans des roches détritiques riches en quartz (et donc abrasives), fortement cimentées par de la silice (grès quartzitique et quartzite) à grain fin à très fin et bien à très bien classées. Elles ont fait l'objet de peu ou pas d'opération de façonnage (pierres dites « naturelles ») ou montrent des traces de mise à dimension (pierres dites « manufacturées »). Les pierres naturelles sont récoltées directement à l'affleurement et choisies pour leurs dimensions appropriées et leur forme parallélépipédique ainsi que pour leur nature abrasive. Lorsqu'on observe le plan de stratification, on remarque que ces roches sont souvent micacées. Ce plan ainsi que les plans de diaclases, lorsqu'ils sont plus ou moins orthogonaux entre eux, permettent d'obtenir des pierres parallélépipédiques sans effort de taille. Les interventions réalisées pour l'obtention de cette forme de base sont ainsi limitées aux extrémités du bloc ou pratiquées en vue de diviser une grande pierre en deux plus petites. Les surfaces usées présentent des concavités plus ou moins prononcées selon la durée de l'usage. Un lustre voire un glaçage peut apparaître sur certaines surfaces et/ou arêtes, réduisant alors l'abrasivité du matériau. La perte d'abrasivité est rectifiée par un bouchardage des surfaces utiles. La succession de phases d'usage et de bouchardage accentue encore la concavité. Un bouchardage trop appuyé peut entraîner la fracturation suivie de l'abandon de l'outil lithique.

Les matériaux sont tous attribués au Paléozoïque supérieur : Dévonien inférieur, Famennien (Dévonien supérieur) ou Houiller. Ces roches s'observent sur les versants des affluents de la Meuse. Le Houiller affleure localement sur la rive gauche de la Meuse et est recoupé par les affluents du fleuve. Le Famennien affleure mal sur la rive gauche (à Tihange) et se développe surtout sur la rive droite de la Meuse. Seule une analyse pétro-

graphique en lames minces permettrait de donner une attribution plus précise. Une origine locale (Houiller) et sub-locale (Dévonien) a été proposée pour ces outils. Le site ne compte aucun polissoir ni aiguisoir façonné dans un grès tertiaire. L'outil INV. 882 (2) est un galet fluviatile et a donc été récolté en position secondaire (Thiébaux, Draily & Goemaere, 2022).

Description des pièces

INV. 880 (1)

Matériau : microquartzite légèrement micacé (muscovite) de couleur gris-bleu, attribué au Dévonien inférieur et récolté à l'affleurement.

Dimensions : long. : 10 cm ; larg. : 4 cm ; ép. : 4,5 cm.

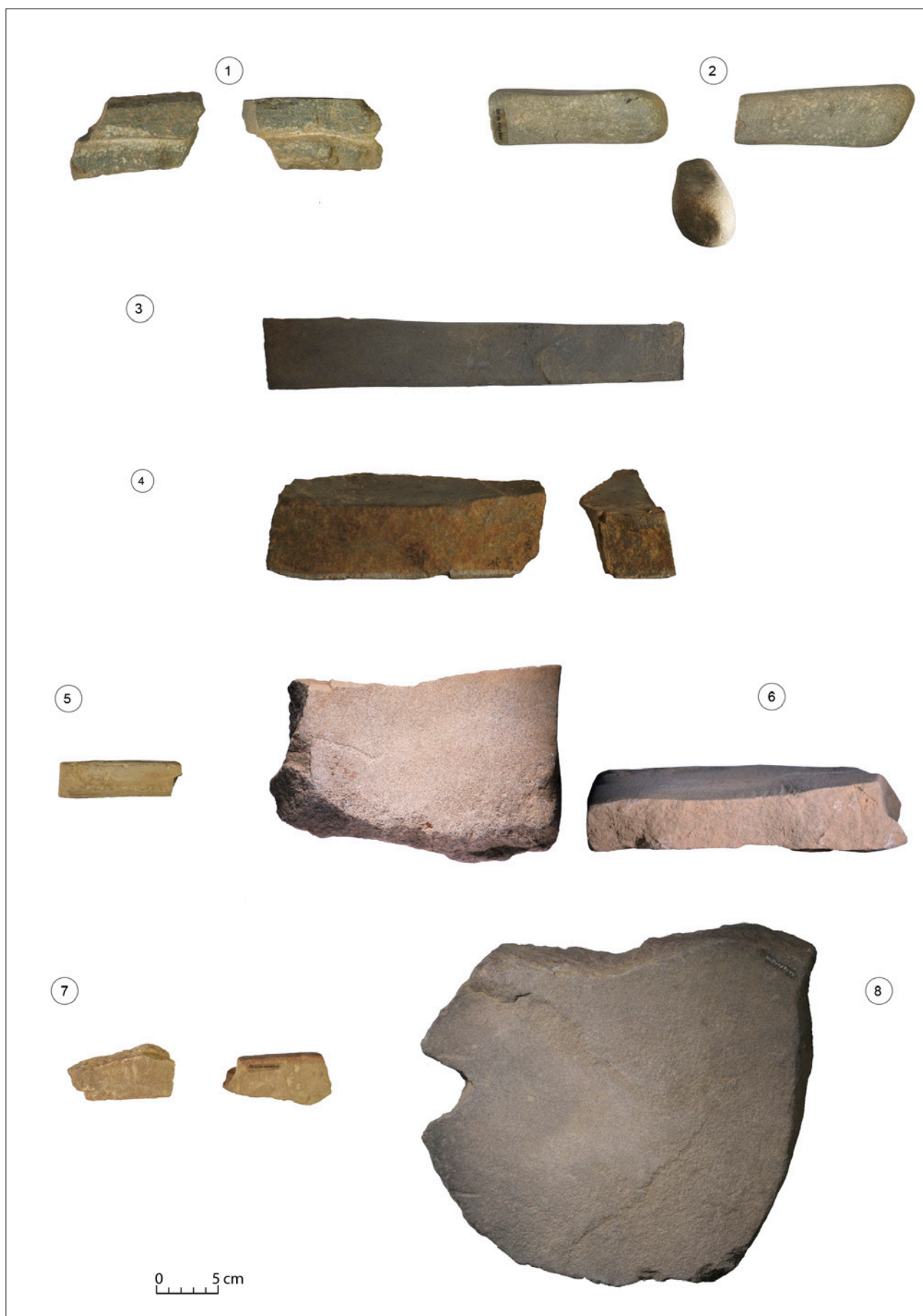
Deux des faces ont été fracturées lors du façonnage de l'outil, en vue d'obtenir un parallélépipède rectangle. La face inférieure de l'objet, correspondant à l'un des plans de stratification, présente des traces d'usure suggérant qu'il s'agissait de la partie dormante de l'outil. La face supérieure, correspondant elle aussi à un plan de stratification, présente une usure compatible avec une activité d'aiguisage, bien qu'elle ait vraisemblablement peu servi. Entre la surface active et la surface dormante, on note la présence d'une gorge réalisée par percussion et parallèlement aux plans de stratification. Il est vraisemblable qu'il y ait eu une volonté de fracturer la pièce afin d'obtenir deux aiguisoirs. Cependant, le caractère non linéaire de cette gorge explique sans doute l'abandon de cette entreprise.

INV. 882 (2)

Matériau : galet en quartzite fin bien classé, de couleur gris-bleu, attribué au Dévonien inférieur. Élément récolté en position secondaire, sans doute dans une terrasse alluviale de la Meuse ou dans le lit d'une rivière à forte énergie.

Dimensions : long. : 13 cm ; larg. : 4 cm ; ép. : 3,5 cm.

La pièce n'a pas de plan de stratification visible, surface en général utilisée préférentiellement pour l'aiguisage. Le format du galet en fait un outil bien adapté à une prise en main. On observe des traces d'usure sur quatre des cinq faces du galet, seule la surface fracturée en était exempte. L'une des faces présente une couleur plus sombre, indiquant qu'elle a été davantage usée que les autres. Cet aiguisoir a été fortement bouchardé manuellement afin de raviver les surfaces d'utilisation et d'en restaurer le caractère abrasif. Il est possible que les impacts de bouchardage présents en bordure de la surface fracturée aient provoqué la fracture et, indirectement, l'abandon de la pièce.



Polissoirs et aiguisoirs du site de la rue de Fontaine : 1. INV. 880 ; 2. INV. 882 ; 3. INV. 885 ; 4. INV. 895 ; 5. INV. 899 ; 6. INV. 907 ; 7. INV. 898 ; 8. INV. 955 (photos L. Bruzzese, AWaP, Dir. op. zone Est).

INV. 885 (3)

Matériau : quartzite légèrement micacé (muscovite) attribué au Paléozoïque supérieur. Le matériau, de provenance locale, a été récolté à l'affleurement.

Dimensions : long. : 32,5 cm ; larg. : 5 cm ; ép. : 4 cm.

La pièce a été débitée selon un plan parallèle à la diaclase (D1) et les extrémités ont été fracturées volontairement, dans le but d'obtenir une forme de parallélépipède sub-rectangulaire. La surface de travail présente une légère concavité due à l'usage de cette pièce comme aiguisoir. Les aspérités visibles sur la surface de travail sont considérées comme un défaut ayant diminué l'efficacité de l'aiguisoir. Bien que le matériau ne s'y prête guère, la volonté première semble avoir été de produire une « pierre à faux », spécialement dédiée à l'aiguisage des outils agricoles.

INV. 895 (4)

Matériau : quartzite fin micacé (muscovite) charbonneux très bien classé de couleur gris-bleu. Il s'agit d'un matériau attribué au Paléozoïque supérieur (Houiller) et récolté à l'affleurement dans un gisement local.

Dimensions : long. : 14,5 cm ; larg. : 5,5 cm ; ép. : 4 cm.

Le matériau a été aménagé par fracturation pour obtenir une forme de parallélépipède rectangle. Il semble que la pièce, utilisée comme aiguisoir, ait été posée sur un support, car la surface inférieure (surface dormante) présente des traces d'usure sur les points de contact avec une surface plane. La face supérieure, active, présente un profil concave dû non seulement à son usage comme aiguisoir, mais aussi au ravivage de la face par bouchardage. Il semble que la pièce ait été bel et bien réutilisée après ravivage, comme en témoignent les impacts périphériques non effacés.

INV. 899 (5)

Matériau : grès très fin, très bien classé, non carbonaté, récolté à l'affleurement et attribué au Paléozoïque supérieur. Le matériau présente une altération antérieure au façonnage de l'objet, comme en témoigne la patine brunâtre.

Dimensions : long. : 9 cm ; larg. : 4,5 cm ; ép. : 3 cm.

Cet objet en forme de parallélépipède rectangle constitue, par ses dimensions, un outil à main. L'une des faces a été obtenue par sciage puis par fracturation. L'observation des traces atteste le caractère « multi-usages » de la pièce. La surface S0 présente

un léger poli ainsi que des traces multidirectionnelles. L'arête présente des gorges (profil en V) qui permettraient vraisemblablement de restaurer le droit fil des lames de couteau. On peut ainsi voir que cette pièce a servi pour l'aiguisage, le polissage et la restauration de lames. Il se peut que cet outil ait été abandonné consécutivement à la fracture intervenue sur la surface opposée à D1.

INV. 907 (6)

Matériau : grès lithique micacé probablement charbonneux, attribué au Houiller (Paléozoïque supérieur) et provenant d'un affleurement local.

Dimensions : long. : 20,5 cm ; larg. : 14 cm ; ép. : 5 cm.

Le bloc dont est issu cette pièce a été débité selon le plan de stratification mais ne présente pas de forme spécifique. Cette pièce semble avoir été conçue comme une « meule va-et-vient ». La surface inférieure en constitue la partie dormante, alors que la surface supérieure en est la partie mobile. Cette dernière présente une surface usée, polie mais sans glaçure ni altération de la couleur. La pièce présente plusieurs surfaces fracturées. Si certaines font partie du processus de façonnage, l'une d'entre elles semble être survenue postérieurement, obligeant à reconsidérer l'usage de l'objet, lequel devient alors un aiguisoir comme en témoignent les surfaces polies. La temporalité du « recyclage » de la meule en aiguisoir est impossible à déterminer. Il pourrait aussi bien s'agir d'une meule datant du Néolithique ancien, fracturée à cette époque et réutilisée au Moyen Âge. Cette pièce a été trouvée dans une couche de nivellement, vraisemblablement mise en place au moment de l'abandon du site ou postérieurement et contenant du matériel daté du Moyen Âge central.

INV. 898 (7)

Matériau : grès quartzitique à grain fin et bien classé, de couleur gris-bleu, présentant des teintes d'altérations beiges en surface. Cette roche est attribuée au Paléozoïque supérieur et provient d'un gisement local où elle a été récoltée à l'affleurement.

Dimensions : long. : 7,5 cm ; larg. : 3 cm ; ép. : 2 cm.

La pièce présente une forme de parallélépipède non rectangle, une veine de quartz rendant la surface de stratification irrégulière. La dimension de l'objet en fait un aiguisoir à main de facture assez grossière pourtant utilisé, comme en témoigne la surface D1 qui présente un adouci, voire un début de glaçage localisé sur l'arête.

INV. 955 (8)

Matériau : grès lithique micacé probablement charbonneux, attribué au Houiller (Paléozoïque supérieur) et provenant d'un affleurement local.

Dimensions : long. : 34 cm ; larg. : 31 cm ; ép. : 4 cm.

La forme générale de la pièce semble suggérer qu'elle était, à l'origine, destinée à servir de meule. La fracturation involontaire de la pièce a pu décider de son affectation en aiguiseur-polissoir.

Conclusion

Il ressort de l'observation de ces huit pièces lithiques qu'elles ont été réalisées dans des matériaux provenant de gîtes d'approvisionnement locaux et récoltés soit en position primaire (à l'affleurement) soit, pour la pièce INV. 882, en position secondaire (galet ramassé dans le lit d'une rivière). Leur mise en forme ainsi que leur raviage sont vraisemblablement le fait des paysans et artisans ayant occupé le site. Quant à l'usage de ces pièces, il semble répondre aux besoins des activités agricoles et artisanales qui y étaient pratiquées. On notera l'absence de pierres à aiguiser provenant de Norvège, comme on en trouve fréquemment dès le x^e siècle dans le nord de l'Europe et en Belgique, et qui semblent se substituer aux matériaux d'origine locale dans les centres urbains (recensement et étude des pièces présentes sur divers sites du nord de la France et de Belgique menés par É. Goemaere et collègues, projet en cours).

Bibliographie

- THÉRY M., HENRARD D., BIANCHIN S., BRIERS T., COLLETTE O. & DONNAY J.-F., 2021. Grâce-Hollogne/Horion-Hozémont : fouille extensive aux abords du hameau de Fontaine. Découverte d'un vaste site médiéval, compris dans le temps long de l'occupation d'un petit bout de Hesbaye..., *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 29, p. 143-151.
- THIÉBAUX A., DRAILY C. & GOEMAERE É., 2022. Pierres à aiguiser de l'habitat rural médiéval au Grand Fauvage (Marche-en-Famenne, province du Luxembourg, Belgique). In : CATTELAÏN L., SMOLDEREN A. & GILLARD M. (dir.), *Archéologues Malgré-Tout. Apporter sa pierre pour y voir clair. Mélanges offerts à Claire Bellier et Pierre Cattelain*, Treignes, p. 287-302.

Liège/Liège : place Saint-Lambert. Mise en évidence d'un ensemble architectural inédit aux abords de la villa romaine

Denis HENRARD, Olivier COLLETTE, Valentine DE BEUSSCHER, Daniel RODRIGUEZ-LOPEZ et Pierre VERSTEGEN

Un jour, les ouvriers de la ville creusèrent une tranchée pour le gaz qui devait traverser la place St-Lambert. Quand on arriva rue royal on trouva un grand et gros mur tous les Archéologues étaient là ; l'un disait c'est l'église de st-Hubert l'autre disait c'est sans doute Notger et Mon oncle disait quelque chose aussi il le fallait bien [...]. Alors on vauta un subside et le mardi fête de St-Lambert on commença les travaux, On trouva un sarcophage et le mort qui était dedans fut nommé L'ANCÈTRE (extrait [non corrigé] d'une rédaction scolaire du jeune neveu de Paul Lohest, ca 1908 [Fonds Lohest, ULiège]).

Contexte de l'intervention

Depuis le début du xx^e siècle, la place Saint-Lambert a connu une kyrielle de campagnes de fouilles, souvent menées dans des conditions de sauvetage épiques (voir à ce sujet Warnotte & Léotard, 2000).



Liège, Archéoforum : tranchée d'égout en cours de nettoyage après vidange.

Ces interventions ont livré une manne impressionnante de données de terrain. Malheureusement, la rédaction de rapports de fouilles détaillés, premier jalon d'une interprétation probante du site, se fait toujours attendre. Par ailleurs, les vestiges monumentaux de la villa du Haut-Empire romain et ceux de la grande cathédrale ottonienne, consacrée en 1015, ont de tout temps attiré le regard des chercheurs, laissant dans l'ombre les traces plus fugaces relatives à l'Antiquité tardive et au Haut Moyen Âge. Ce constat (rétrospectif et à la fois prémonitoire) était déjà posé en 1935 par Eugène Polain, l'un des premiers archéologues de la place Saint-Lambert (Polain, 1935, p. 78). Entre ces deux « seuils documentaires », en ce qui concerne une période comprise entre le IV^e siècle et le X^e siècle, il convient de rappeler qu'aucun plan de restitution d'édifices et, a fortiori, aucune proposition d'état du site par phase chronologique ne peut être échafaudée sur la base d'une argumentation objective. Tout au plus pouvons-nous présenter un ensemble de maçonneries raisonnablement datées entre le VII^e et la fin du X^e siècle, en tout cas antérieures à la cathédrale ottonienne (Henrard & Léotard, 2019).

Par ailleurs, la documentation de terrain archivée apparaît souvent très lacunaire et, par-là, difficile à interpréter dans le détail. Pour pallier ce problème, le recours à des expertises ciblées au sein de l'Archéoforum est un exercice nécessaire et ce, afin d'exploiter

les données de sauvetage au regard de repères stratigraphiques mieux assurés. Dans ce contexte, nous avons entrepris, en 2003, à partir de l'Archéoforum et sous la dalle de la place Saint-Lambert, la vidange d'une importante tranchée d'égout désaffectée qui traverse le site selon un axe nord/sud. Le tunnel ainsi dégagé, de 21 m longueur pour plus de 3 m de hauteur, apparaît, qui plus est, rigoureusement tangent à une réserve archéologique arrachée de haute lutte en 1993 lors des travaux d'aménagement de la place Saint-Lambert. À cette époque, l'équipe de fouilleurs avait subrepticement identifié, dans le secteur de la « Route nationale », des niveaux de sols du Haut Moyen Âge, sans avoir la possibilité de les explorer dans le détail. Ces niveaux avaient pu être préservés dans l'urgence par un surhaussement localisé du coffrage de la dalle de la place Saint-Lambert (Léotard, 2000, p. 159).

Entre les mois de janvier et septembre 2022, une équipe de l'asbl RPA (Recherches et Prospections archéologiques) a assisté les archéologues de l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Est) dans le cadre du suivi des travaux d'aménagement du tram dans le centre-ville de Liège. Durant les nombreux temps morts du chantier, l'équipe a établi son camp de base à l'Archéoforum et a enfin pu entreprendre l'enregistrement de ce contexte d'étude à haut potentiel, après une mise en jachère de près de vingt ans (Henrard *et al.*, 2022).



Coffrage d'une réserve archéologique avant bétonnage de la dalle de la place Saint-Lambert (1993).

Les parois de la tranchée d'égout ont été ravalées et le contact avec le coffre de réserve archéologique ménagé en 1993 sous la dalle de la place a pu être établi. La séquence stratigraphique appréhendée de la sorte offre une fenêtre d'observation exceptionnelle sur les dépôts anciens de la place Saint-Lambert, depuis la Préhistoire jusqu'aux fondations de la cathédrale ottonienne (F03 et F05). Les coupes ont été enregistrées par photogrammétrie et relevées dans le détail. Quatre sondages ponctuels ont été opérés dans les niveaux d'occupation historiques afin de dégager les structures apparentes et de prélever un minimum de matériel datant.

L'exploitation scientifique de cet espace au sein de l'Archéoforum débute à peine et mérite d'être envisagée sur le long terme. Elle nécessitera la poursuite d'investigations sur le terrain, croisées aux informations glanées lors des différentes campagnes de fouilles menées au préalable sur le site. À ce sujet, si la documentation des interventions menées sur le site dans les années nonante est conservée au sein de la Direction opérationnelle de la zone Est de l'AWaP, notons que l'Université de Liège (ULiège) vient récemment de publier, sur la plateforme numérique DONum, les admirables archives de Paul Lohest qui dirigea la première fouille moderne sur la place Saint-Lambert, entre 1907 et 1908.

Une phase architecturale antérieure à la fin du VII^e siècle aux abords de la villa romaine ?

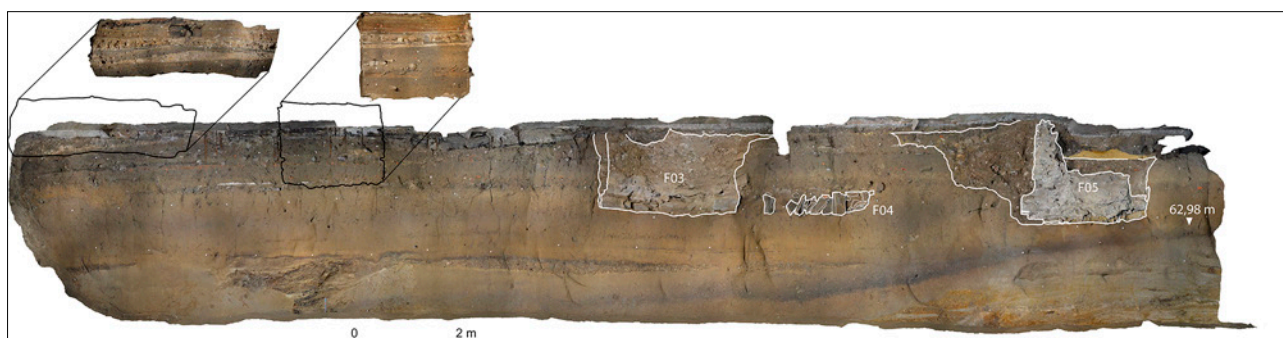
Le site de la place Saint-Lambert accueille durant le Haut-Empire romain une villa articulée autour d'un vaste espace central et pourvue de pavillons d'angle saillants. Les formules architecturales adoptées traduisent clairement une volonté de mise en scène dans le paysage, contribuant à renforcer l'aspect monumental de l'ouvrage. À cette fin, les niveaux de sol de l'édifice antique sont entièrement établis sur une terrasse artificielle en soubassement qui atteint par endroits 2 m de hauteur (Henrard, van der Sloot & Léotard, 2008).

Les coupes étudiées en 2022 s'implantent transversalement au collatéral nord et à une grande partie de la nef de la cathédrale médiévale, à moins d'une dizaine de mètres au-devant de la façade principale de la villa romaine. En ce sens, elles documentent l'accumulation stratigraphique qui efface progressivement du paysage le bâtiment antique, en compensant le dénivelé originel de son podium, avant que celui-ci ne soit définitivement recouvert par les niveaux de sols des différentes églises du Haut Moyen Âge repérées sur le site (Polain, 1909 ; Tilkin-Péters, 1992, p. 183-200).

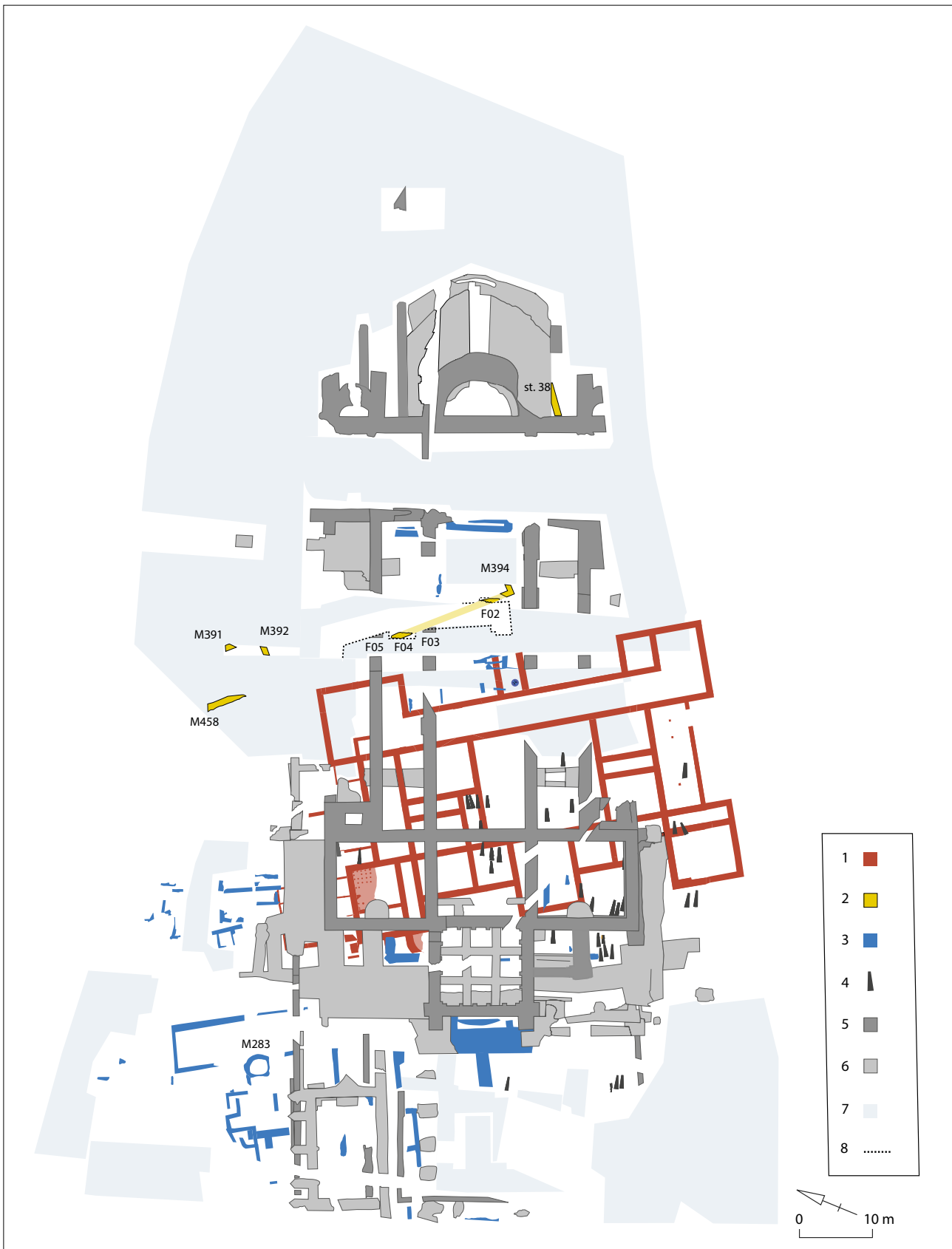
Deux tronçons de maçonnerie (F02 et F04) ont été mis en évidence à la base de la séquence d'accumulation de remblais des époques historiques dans ce secteur. Ces deux tronçons sont parfaitement alignés de part et d'autre de la tranchée de canalisation vidangée et partagent les mêmes caractéristiques techniques. Il s'agit de murs de fondation d'environ 75 cm de largeur, conservés sur deux à trois assises et maçonnés à l'aide d'un appareillage de grès grossièrement équarris, disposés en épis et liés au limon. Les blocs d'appareillage ne portent aucune trace de mortier de pose résiduel et sont associés à quelques rares fragments de matériaux en terre cuite de type *tegula*.

Ces fondations (F02 et F04) sont établies en contrebas du podium terrassé de la villa romaine. Elles ont subi un arasement drastique qui a supprimé toute trace d'occupation contemporaine des constructions auxquelles elles appartenaient. Les couches qui surmontent directement leur arasement ont été échantillonnées et soumises à une analyse chimique et granulométrique (comptage laser au laboratoire AGes de l'ULiège). Cette approche conforte les observations de terrain et permet d'interpréter ces dépôts comme des terrassements de nivellement, marqués par des niveaux de circulation sommaires puis affectés par le développement d'un horizon humifère (Collette, 2023).

Dans un second temps, la dynamique de dépôt s'accélère pour laisser place à des couches de nivellement mieux stratifiées qui incorporent de nombreux débris architecturaux (fragments d'enduits peints, nodules de mortier...).



Photogrammétrie de la grande coupe (CI) dégagée en 2022 (paroi occidentale de la tranchée d'égout).





Vue en plan de la maçonnerie F04.

Ces recharges compensent définitivement le dénivelé du podium romain et accueillent des fondations et des niveaux de sols bétonnés des bâtiments ultérieurs.

Le corpus mobilier récolté en 2022 est particulièrement indigent et invite à la plus grande prudence quant à la datation des contextes associés. Les assemblages céramiques apparaissent à la fois pauvres (98 tessons au total, très fragmentés) et assez hétérogènes (degré de résidualité important). Les intervalles de datation qui en résultent restent larges et leur signification vaut le plus souvent en termes de *terminus post quem*. Cela étant dit, les productions céramiques associées aux couches de terrassement qui surmontent directement l'arasement



Vue de la maçonnerie F02.



Vue de l'angle de maçonnerie M394 (1992).

des maçonneries F02 et F04 peuvent être attribuées dans une fourchette comprise entre les VI^e et VII^e siècles, alors que le reste de la séquence stratigraphique étudiée peut théoriquement s'étendre entre le VII^e et le IX^e siècle.

Les tronçons de maçonnerie F02 et F04 peuvent être associés, au sein d'une même phase de construction, à plusieurs structures découvertes au gré des sondages de sauvetage opérés dans ce secteur de la place, que ce soit au début des années 1980 sous le chœur oriental de la cathédrale (st. 38 : Alénus-Lecerf, 1981, p. 36) ou dans les années 1990 sous la « Route nationale » (M391, M392, M394 et M458 : fouille du Ministère de la Région wallonne). Ces structures partagent des caractéristiques techniques similaires, de même qu'une position stratigraphique compatible, avec F02 et F04. Cette phase de construction semble également régie par un schéma d'implantation homogène, désaxé par rapport à celui du bâtiment romain.

Les recherches menées en 2022 dévoilent ainsi les contours d'un ensemble architectural inédit, établi au pied du podium de la villa du Haut-Empire romain. Si l'époque de construction et la durée d'occupation de celui-ci ne peuvent, en l'état de la recherche, être appréhendées par les données de terrain, son arasement complet peut raisonnablement être placé avant la fin du VII^e siècle.



Vue de la maçonnerie M458 (1992).



Vue des maçonneries M391 et M392 (1992).

Discussion

Quel est le devenir du site de la villa romaine de la place Saint-Lambert durant l'Antiquité tardive et le début du Haut Moyen Âge, avant l'érection de Liège en tant que siège effectif du diocèse à l'époque carolingienne ? Cette question pourra difficilement être abordée par l'état du monument en lui-même car les niveaux de circulation de l'édifice, disposés en podium, sont majoritairement tronqués par les sols des églises érigées sur le site à partir du VIII^e siècle.

Le mobilier des différentes campagnes de fouilles n'a pas encore fait l'objet d'une étude globale et détaillée. Le canevas chronologique qui en résulte indique un summum d'occupation au Haut-Empire romain, durant la seconde moitié du II^e siècle et le début du III^e siècle. Un faible assemblage mobilier, le plus souvent recueilli dans des contextes perturbés ou mal documentés, permet néanmoins d'attester la fréquentation du site aux IV^e et V^e siècles, sans réelle solution de continuité jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne (voir à ce sujet Marcolungo, 1990 ; Otte & Degbomont, 1988, p. 52 ; Van Wersch, 2010-2011, vol. II, p. 817). En l'état de la recherche, il n'est pas possible d'attribuer

cette documentation à un aménagement donné du site. Seule une trace de réaffectation « parasitaire » de la villa est attestée par la fouille : il s'agit d'un petit foyer, associé à un niveau de sol en terre battue, profondément excavé au sein du soubassement sableux qui terrassait une pièce du bâtiment romain. Une étude archéomagnétique situe ce foyer au V^e siècle (Hus & Geeraerts, 1988, p. 238).

L'ensemble architectural restitué en 2022 ne peut (pas encore) être précisément daté par les moyens propres de l'archéologie. Tout au plus peut-on avancer qu'il est arasé et nivelé avant la fin du VII^e siècle. Il se dresse en contrebas du podium de la villa romaine, à quelques mètres de la rampe d'accès de sa façade principale, et selon un schéma directeur qui semble en discordance avec cette dernière. Ce mode d'implantation particulier évoque un paysage socio-économique au sein duquel l'édifice antique est toujours présent dans le paysage (peut-être sous forme de ruines ou réaffecté) mais ne domine plus l'ordonnancement de son environnement. Il nous semble intéressant de mettre en perspective cette impression avec l'étymologie même de la localité de Liège. En effet, une argumentation linguistique permettrait d'avancer une origine au Bas-Empire romain pour cette appellation, dérivée du terme administratif *laeticus*, qui renvoie à l'incorporation, durant l'Antiquité tardive, de populations germaniques par les autorités romaines à l'intérieur de l'empire (Deroy, 1984). Gageons que la poursuite des recherches sous la place Saint-Lambert permettra de confronter ces hypothèses à l'épreuve des faits archéologiques.

Bibliographie

- ALÉNUS-LECERF J., 1981. *Les fouilles du chœur oriental de la cathédrale Saint-Lambert de Liège*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 236).
- DEROY L., 1984. Nouvelles réflexions sur l'origine du nom de Liège, *Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège*, 10, 227, p. 537-548.
- HENRARD D. & LÉOTARD J.-M., 2019. Sainte-Marie-et-Saint-Lambert de Liège : approche archéologique de la cathédrale dite « notgérienne » et de ses antécédents du haut Moyen Âge, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 123, p. 5-63.
- HENRARD D., VAN DER SLOOT P. & LÉOTARD J.-M., 2008. La villa de la place Saint-Lambert à Liège (Belgique) : nouvel état des connaissances, *Revue du Nord*, 90, 378, p. 159-174.
- HUS J.-J. & GEERAERTS R., 1988. Étude archéomagnétique. In : OTTE M. (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège. 2. Le Vieux-Marché*, Liège (Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 23), p. 233-238.
- LÉOTARD J.-M., 2000. Le récit d'un combat. In : WARNOTTE A. & LÉOTARD J.-M. (dir.), *Liège, Saint-Lambert 1990-1995. Traces-Sens-Identité*, Namur (Études et Documents. Archéologie, 6), p. 139-165.

- MARCOLUNGO D., 1990. Étude du matériel mobilier. In : OTTE M. (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège. 3. La villa gallo-romaine*, Liège (Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 44), p. 85-126.
- OTTE M. & DEGBOMONT J.-M., 1988. Les évidements. In : OTTE M. (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège. 2. Le Vieux-Marché*, Liège (Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 23), p. 49-60.
- POLAIN E., 1909. Place Saint-Lambert, *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 4, 2, p. 19-20.
- POLAIN E., 1935. À propos des fouilles de la place Saint-Lambert à Liège, *Leodium*, 28, 8-10, p. 77-84.
- TILKIN-PÉTERS C., 1992. Compte-rendu des fouilles. In : OTTE M. (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège. 4. Les églises*, Liège (Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 57), p. 113-225.
- WARNOTTE A. & LÉOTARD J.-M. (dir.), 2000. *Liège, Saint-Lambert 1990-1995. Traces-Sens-Identité*, Namur (Études et Documents. Archéologie, 6).

Sources

- COLLETTE O., 2023. *Notes de visite du 17/2/2022*, rapport inédit, Agence wallonne du Patrimoine.
- HENRARD D., DE BEUSSCHER V., RODRIGUEZ-LOPEZ D. & VERSTEGEN P., 2022. *Rapport final d'opération. Étude de contextes au sein de l'Archéoforum, Place Saint-Lambert, Liège. Campagne de fouille 2022*, rapport inédit, Agence wallonne du Patrimoine.
- VAN WERSCH L., 2010-2011. *Céramique et verre mérovingiens dans la vallée mosane. Apports de l'archéologie et de l'archéométrie à l'histoire économique, sociale et culturelle*, thèse de doctorat, Université de Liège, 2 vol.

Liège/Liège : datations radiocarbone en lien avec les phases constructives du Haut Moyen Âge de la place Saint-Lambert

Denis HENRARD, Alexandre CHEVALIER,
Valentine DE BEUSSCHER, Caroline LAFOREST,
Guillaume MORA-DIEU, Daniel RODRIGUEZ-LOPEZ
et Pierre VERSTEGEN

Dans le cadre des travaux d'aménagement du tram dans le centre-ville de Liège, l'équipe en charge du suivi archéologique du chantier a pu se pencher sur des vestiges à haut potentiel de recherche sur la place Saint-Lambert, qu'ils aient été révélés lors de travaux de terrassement ou conservés au sein de l'Archéoforum (Henrard *et al.*, 2022 ; cf. notice supra). Dans ce contexte, une série de datations radiocarbone en lien avec les phases constructives

du Haut Moyen Âge a pu être entreprise. L'objectif de cette démarche est d'étayer solidement la datation d'un ensemble de structures dont l'attribution chronologique s'avère, en l'état de la recherche, à tout le moins hasardeuse, voire fondée sur des présupposés tenaces (Henrard & Léotard, 2019). Les traces archéologiques de la place Saint-Lambert relatives au noyau épiscopal du Haut Moyen Âge restent en effet particulièrement fragmentaires et mal appréhendées. À l'heure actuelle, aucun plan de restitution d'édifices et, a fortiori, aucune proposition d'états par phases chronologiques ne peuvent encore être proposés sur la base d'une argumentation objective.

Les phases d'occupation historique de la place Saint-Lambert ont déjà fait l'objet de nombreuses datations radiocarbone lors des campagnes de fouilles menées entre 1977 et 1984, mais il s'agissait alors de datations sur des charbons de bois ou des restes fauniques, intégrés à des couches sédimentaires (Gilot, 1984). Outre trois datations sur squelette, l'échantillonnage soumis à l'analyse radiocarbone correspond à des charbons de bois pris dans le mortier de pose de maçonneries. La situation du prélèvement présente alors l'avantage d'assurer un lien étroit entre celui-ci et l'événement à dater. Dans ce cas de figure, le postulat d'une incorporation à la chaux en tant que combustible lors de la chauffe du calcaire est à envisager, même si un apport résiduel lors du gâchage du mortier reste possible. Un décalage entre l'âge radiocarbone du prélèvement et la structure à dater peut également provenir de l'effet « vieux bois ». En effet, lors de l'analyse radiocarbone d'un échantillon de bois, la datation porte sur la fin de croissance de la partie d'arbre d'origine. Or, celle-ci s'effectue par ajouts successifs d'anneaux, qui cessent tout échange de carbone avec la biosphère une fois fixés. Ainsi, au moment donné de l'abattage d'un arbre, l'âge radiocarbone de son cœur sera plus ancien que celui de son bois d'aubier. Afin de minimiser ce risque, il faut privilégier la sélection de taxons à durée de vie courte et/ou à croissance rapide, de petites brindilles ou de graines.

Vingt-six prélèvements de charbon de bois ont été soumis à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB) en vue d'identifier et de sélectionner le corpus le plus approprié (Chevalier, 2023). Les charbons de bois analysés proviennent de tamis à mailles de 2 mm. Le cas échéant, les fragments ont été fractionnés à la main selon les trois plans d'observation anatomique (transversal, longitudinal tangentiel, longitudinal radial). L'identification taxonomique des fragments a été réalisée sous microscope optique à réflexion avec l'aide des collections de référence de

l'IRSNB et d'atlas de comparaison. Dans notre cas d'étude, le chêne, qui a une durée de vie moyenne de 500 ans, si ce n'est plus, a systématiquement été exclu du corpus d'analyse. Des essences plus favorables ont été retenues comme le charme et le peuplier, dont la durée de vie moyenne ne dépasse pas 100 ans, ainsi que le hêtre qui a une durée de vie moyenne de 250 à 300 ans. En définitive, douze prélèvements ont été sélectionnés et transmis pour datation radiocarbone à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA).

Neuf d'entre eux ont fourni un résultat d'analyse à interpréter.

Les datations obtenues de cette manière sont à interpréter avec la plus grande prudence. En toute rigueur, leur signification ne vaut, a minima, qu'en termes de *terminus post quem*. Si plusieurs datations sont obtenues sur la même structure, la plus jeune est à retenir. En cas de synchronicité des résultats, la probabilité de contemporanéité avec la structure à dater est plus importante.

Contexte archéologique	Échantillon	Réf. labo	Résultat labo	Calibration (95,4 %)
LG-22-NDF Individu 12	Squelette humain Côte	RICH-31875	1282 ± 25 BP	660-780 (95,4 %)
LG-22-NDF Individu 4	Squelette humain Côte	RICH-31873	1217 ± 23 BP	700-740 (7,8 %) 770-890 (87,6 %)
LG-22-NDF Individu 7	Squelette humain Vertèbre lombaire	RICH-31874	1191 ± 24 BP	770-900 (94,1 %) 930-950 (1,3 %)
LG-22-PSL Maçonnerie Z14 F04	Charbon de bois <i>Fagus sylvatica</i> L.	RICH-33374	1171 ± 24 BP	770-900 (79,9 %) 910-970 (15,5 %)
LG-22-PSL Maçonnerie Z14 F04	Charbon de bois <i>Carpinus betulus</i> L.	RICH-33375	1174 ± 24 BP	770-900 (83 %) 920-960 (12,4 %)
LG-22-PSL Maçonnerie Z14 F09	Charbon de bois <i>Fagus sylvatica</i> L.	RICH-33376	1350 ± 24 BP	640-690 (76,7 %) 740-780 (18,7 %)
LG-22-PSL Maçonnerie Z14 F05	Charbon de bois <i>Populus</i> sp.	RICH-33380	1390 ± 24 BP	600-670 (95,4 %)
LG-22-PSL Maçonnerie Z14 F05	Charbon de bois <i>Fagus sylvatica</i> L.	RICH-33379	1319 ± 24 BP	650-710 (52,2 %) 730-780 (43,2 %)
LG-22-PSL Maçonnerie Z14 F05	Charbon de bois <i>Fagus sylvatica</i> L.	RICH-33378	1227 ± 24 BP	690-750 (19,5 %) 770-890 (75,9 %)
LG-22-PSL Maçonnerie M283	Charbon de bois <i>Fagus sylvatica</i> L.	RICH-33382	1204 ± 23 BP	770-890 (95,4 %)
LG-22-PSL Maçonnerie M283	Charbon de bois <i>Fagus sylvatica</i> L.	RICH-33381	1153 ± 22 BP	770-790 (7,4 %) 820-980 (88 %)
LG-22-PSL Maçonnerie M283	Charbon de bois <i>Carpinus betulus</i> L.	RICH-33383	1165 ± 22 BP	770-790 (13,2 %) 800-900 (57,3 %) 910-980 (24,9 %)

Tableau récapitulatif des datations radiocarbone.

Un « carré des innocents » associé à la première église paroissiale Sainte-Marie ?

Durant l'hiver 2019-2020, des déplacements d'impétrants ont eu lieu place Saint-Lambert dans le cadre du chantier d'aménagement du tram. Ces travaux, non anticipés au planning d'intervention, ont totalement pris au dépourvu l'équipe en charge du suivi archéologique. L'intervention qui en a découlé a donc été réalisée dans des conditions de sauvetage absolu. Elle offre pourtant une première fenêtre d'observation sur l'église paroissiale Sainte-Marie, également dénommée, depuis la fin du Moyen Âge, Notre-Dame-aux-Fonts (Mora-Dieu, Henrard & Théry, 2021). Cette église, dont on sait par les textes qu'elle fut reconstruite sur le flanc sud de la cathédrale Saint-Lambert sous l'épiscopat du prince-évêque Notger (980-1007), était restée à l'écart des différentes campagnes de fouilles menées sur le site depuis le début du ^{xx}^e siècle. Elle se prévaut pourtant du statut d'église baptismale mère de la Cité et est détruite avec l'ensemble du complexe cathédral lors des troubles qui accompagnent la fin de l'Ancien Régime à Liège. Son origine remonte au Haut Moyen Âge, étant donné qu'elle est considérée comme l'héritière de l'oratoire qui équipait déjà la *villa leodio* de l'évêque Lambert au début du ^{viii}^e siècle (Henrard & Léotard, 2019, p. 25-27).

Lors de l'intervention de 2019, un horizon funéraire a très partiellement pu être mis en évidence le long du mur gouttereau d'une phase non datée de l'église Notre-Dame-aux-Fonts. Il se matérialise sous la forme d'une bande de 80 à 90 cm de large longeant la face intérieure du mur de la nef et rassemble, sur une surface d'un peu moins de 2 m², les inhumations d'au moins quatorze jeunes enfants ou individus périnataux. Cet horizon funéraire est recoupé par le mur gouttereau observé lors du suivi, mais celui-ci reprend en fondation une phase de construction plus ancienne de l'édifice.

Les données concernant le mode d'inhumation des dépouilles sont minces, principalement en raison des contraintes de temps imposées à la fouille. Il s'agit de sépultures individuelles successives. Les jeunes défunts sont positionnés en décubitus dorsal, tête à l'ouest. Pour une seule sépulture (individu 12), nous avons pu déterminer que la décomposition a eu lieu dans un espace vide, certainement un cercueil, comme en témoignent la présence d'un clou et de traces résiduelles de bois. L'étude anthropologique des restes squelettiques, toujours en cours, permet d'estimer l'âge au décès de trois sujets sélectionnés en vue d'une datation radiocarbone, à savoir les individus 4, 7 et 12. Sur la base d'une comparaison avec des références métriques à partir des os longs (Maresh, 1970), les individus 4 et 12 apparaissent tous deux âgés d'environ 18 mois, tandis

que l'individu 7 serait décédé entre 1 an et 1 an et demi. L'estimation de l'âge à partir de radiographies de dents (Moorrees, Fanning & Hunt, 1963^a ; 1963^b), connue pour être plus fiable mais moins précise, n'a pu être réalisée que sur l'individu 4. Cette dernière approche confirme que cet individu est décédé dans un âge compris entre 1 an et 2 ans et demi.

De nombreux exemples archéologiques révèlent que les enfants décédés avant l'âge de 7 ans, considéré par la société médiévale comme « l'âge de raison », étaient couramment regroupés dans une zone qui leur était dédiée. Par ailleurs, à l'intérieur de cette classe d'âge, les tout-petits pouvaient être rassemblés dans ce qu'on a parfois appelé le « carré des innocents ». De manière générale, ces secteurs funéraires spécifiquement réservés aux jeunes enfants occupent une zone privilégiée au sein de l'espace ecclésial, au plus près du lieu de culte (Perez, 2015). Il s'agit là d'une pratique funéraire qui semble témoigner d'une attention particulière portée aux enfants morts prématurément, tout comme du statut distinct de ces défunts dans leur communauté.

Les trois dates obtenues à partir des squelettes soumis à l'analyse radiocarbone permettent d'affirmer que l'usage de l'espace funéraire étudié débute avant la fin du ^{viii}^e siècle et prend son cours dans un intervalle chronologique qui peut s'étendre jusqu'au milieu du ^x^e siècle. Cette attribution chronologique s'avère riche en informations. En effet, nous connaissons encore extrêmement mal l'organisation liturgique du groupe épiscopal liégeois durant le Haut Moyen Âge, ainsi que sa traduction architecturale dans l'espace. En particulier, ni les textes, ni l'archéologie n'ont encore pu trancher sur l'emplacement de l'oratoire primitif de la *villa leodio* de l'évêque Lambert, probable devancier de l'église paroissiale Sainte-Marie du Moyen Âge central. La localisation même de cet espace funéraire réservé aux jeunes enfants avant la fin du ^{viii}^e siècle, de même que son association probable à une phase précoce de l'église Sainte-Marie, livre un premier indice concernant la pérennité de l'emplacement du pôle cultuel paroissial de l'agglomération liégeoise depuis le Haut Moyen Âge.

Les chevets occidentaux antérieurs à la cathédrale ottonienne

En l'état de la recherche, trois états de chevet du Haut Moyen Âge précèdent celui du chœur occidental de la cathédrale ottonienne, consacrée en 1015 (Henrard, 2003-2004 ; Henrard & Léotard, 2019). L'un, F04, s'apparente à un chevet absidial, tandis qu'un autre (F08-F09) prend la forme d'un chevet plat. Ce dernier est entièrement arasé en fondation et reconstruit sous la forme d'un imposant massif occidental (F05-F10).

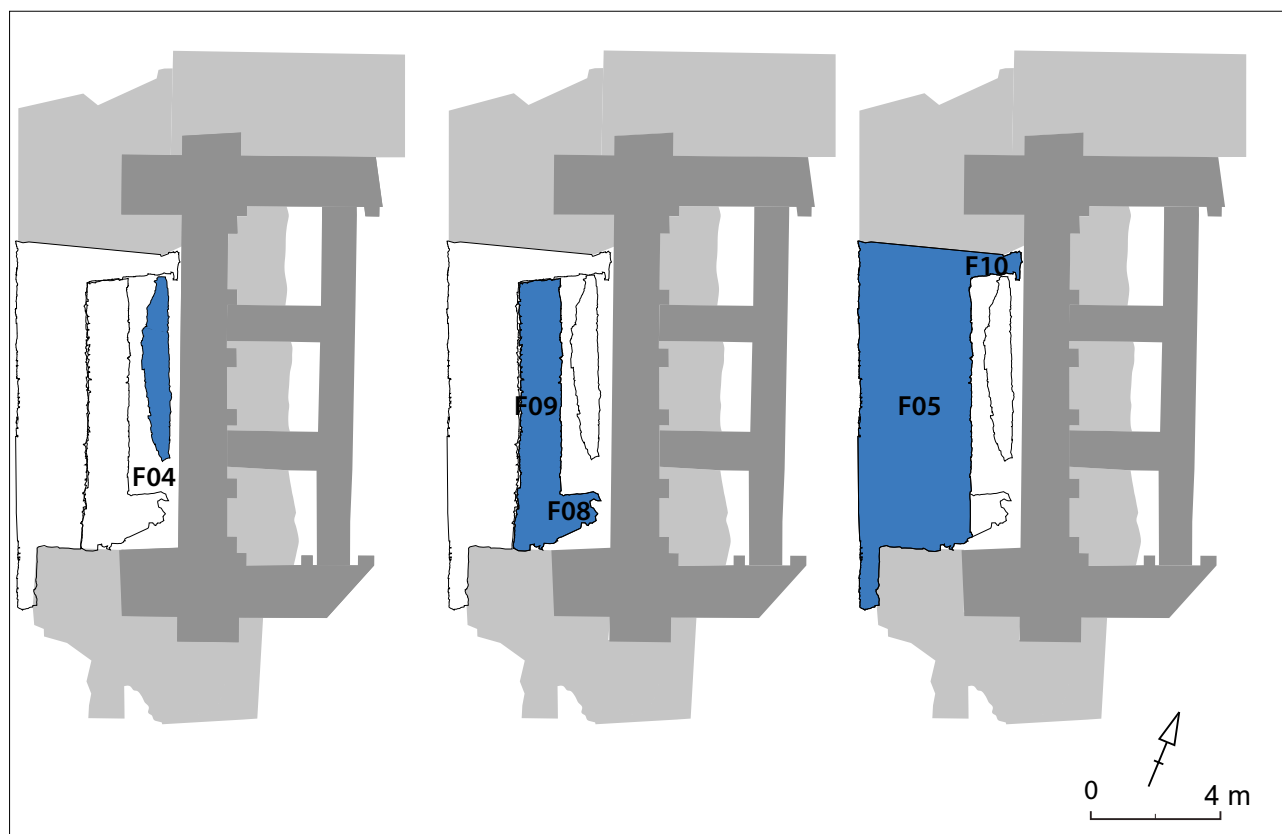
Ces différentes constructions sont appareillées avec des blocs de grès grossièrement équarris, en assises irrégulières. Le remplissage des maçonneries est formé de blocs de grès grossièrement inclinés en épis. Leurs mortiers constitutifs ne sont pas différenciables à l'œil nu. Il s'agit généralement d'un mortier grisâtre, à nodules blanchâtres d'extinction de la chaux. Ces différentes phases architecturales ne peuvent être datées par les moyens propres de l'archéologie de terrain. En effet, les séquences stratigraphiques associées étaient très perturbées et n'ont livré aucun ensemble mobilier pertinent. Quoi qu'il en soit, cette succession d'ouvrages témoignerait de la permanence, au long du Haut Moyen Âge, d'un pôle liturgique important qui aboutira, au tournant des ^x^e et ^{xi}^e siècles, à l'aménagement de la crypte reliquaie dédiée à saint Lambert sous le chœur occidental de la cathédrale ottonienne. Depuis les travaux menés sur la place par l'Université de Liège (Otte, 1992), l'historiographie considère généralement le chevet absidial F04 comme consécutif au martyr de l'évêque Lambert sur le site (*ca* 704), tandis que les chevets plats dateraient de l'époque carolingienne au sens large.

Les deux dates calibrées obtenues pour le chevet absidial F04 sont synchrones et indiquent une mise en œuvre postérieure au second tiers du ^{viii}^e siècle. La seule date obtenue sur le premier chevet plat (F09) est plus ancienne et indique la seconde moitié du

^{vii}^e siècle, voire, moins probablement, un intervalle compris entre les années 740 et 780. Enfin, l'imposant massif occidental qui succède à F09 (F05-F10) a bénéficié d'un panel de trois datations dont une au moins apparaît effectuée sur un charbon de bois résiduel (600-670), tandis que les deux autres connaissent un faible intervalle de synchronicité. La plus récente d'entre elles offre deux intervalles de datation, soit entre 690 et 750, ou plus probablement entre 770 et 890.

Le pseudo-baptistère M283

Le 26 septembre 1992, le journal de terrain des archéologues présents sur la place Saint-Lambert débute en ces termes : *Oratoires ! Baptistère !* C'est que les fouilleurs viennent de dégager les contours de la structure M283, une fondation circulaire d'environ 230 cm de diamètre intérieur. Cette maçonnerie est logée dans un angle de fondation préexistant, ce qui lui confère une forme externe tronquée à angle droit (cf. plan notice supra). L'anglée servant d'appui à M283 a été démontée à une époque indéterminée et son tracé était conservé sous la forme de tranchées de récupération de matériaux. Dans ce secteur, la campagne de fouilles des années 1990 a par ailleurs livré toute une série de constructions du Haut Moyen Âge qui seront nivelées lors de la refonte du site cathédral à l'époque ottonienne (Otte, Léotard & Fock, 1994). Au regard des



Plan des différentes phases constructives des chevets pré-ottoniens (infographie A. Mélon, AWaP, Dir. op. zone Est).



Fouille en cours de la structure M283, en 1992.

observations de terrain, restées inédites, cet ensemble architectural est manifestement le résultat de plusieurs phases d'aménagement. La couche de nivellement consécutive à son arasement a livré des fragments de mosaïques, d'enduits peints ainsi qu'une petite base de colonne en grès.

Au centre de la fondation M283 prend place une fosse circulaire de 90 cm de diamètre, comblée de matériaux de construction. L'hypothèse des fouilleurs consistait donc à voir dans cet aménagement le négatif d'une cuve baptismale encinte par les fondations d'une colonnade de type *ciborium*. Sur la base de cette interprétation, cet édifice a été assimilé, sans doute de manière prématurée et trop affirmative, à un baptistère incorporé à l'oratoire primitif de la villa épiscopale de l'évêque Lambert (Otte, Léotard & Fock, 1994). D'autres pistes de réflexion doivent rester ouvertes, surtout si l'on considère le goût des constructeurs des IX^e et X^e siècles pour les bâtiments satellites tels que des chapelles (parfois cruciformes ou en rotonde) ou les mausolées construits hors œuvre, qui peuvent être reliés à l'église principale par des galeries (Sennhauser, 2013, p. 534-540). À ce stade de la recherche, des points de comparaison pourraient également être établis avec l'édicule accueillant le lavabo claustral de l'abbaye de Stavelot au X^e siècle (Lambotte & Neuray, 2002, p. 204).

Eu égard à son interprétation initiale, la maçonnerie M283 a été extraite du site en 1993, avant l'aménagement d'un parking en sous-sol dans le secteur qui l'accueillait. Elle est à présent conservée au sein de l'Archéoforum de Liège.

Les trois dates obtenues pour la maçonnerie M283 confirment son attribution à une phase de construction antérieure à l'époque ottonienne. Sa mise en œuvre ne peut cependant être antérieure au dernier tiers du VIII^e siècle et prend le plus probablement place dans le courant du IX^e siècle.

Remerciements

Nous témoignons de notre gratitude envers Garin Caël et Mathys Rotonda (AfricaMuseum), qui ont réalisé les radiographies de dents de l'individu 4.

Bibliographie

- GILOT É., 1984. Datations par Carbone 14 des niveaux historiques du Secteur oriental de la place Saint-Lambert à Liège. In : OTTE M. (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège. 1. La zone orientale*, Liège (Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 18), p. 263-266.
- HENRARD D., 2003-2004. Place Saint-Lambert à Liège. Recherches menées dans le cadre de l'aménagement de l'Archéoforum : les édifices religieux de la zone occidentale, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 113, p. 5-30.
- HENRARD D. & LÉOTARD J.-M., 2019. Sainte-Marie-et-Saint-Lambert de Liège : approche archéologique de la cathédrale dite « notgérienne » et de ses antécédents du haut Moyen Âge, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 123, p. 5-63.
- LAMBOTTE B. & NEURAY B., 2002. Les abbayes de Stavelot, *Vie archéologique*, 57-58, p. 195-213.
- MARESH M.M., 1970. Measurements from Roentgenograms. In : MCCAMMON R.W. (éd.), *Human Growth and Development*, Springfield, p. 157-200.
- MOORREES C.F.A., FANNING E.A. & HUNT E.E., 1963^a. Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth, *Journal of Dental Research*, 42, 6, p. 1490-1502.
- MOORREES C.F.A., FANNING E.A. & HUNT E.E., 1963^b. Formation and Resorption of Three Deciduous Teeth in Children, *American Journal of Physical Anthropology*, 21, 2, p. 205-213.
- MORA-DIEU G., HENRARD D. & THÉRY M., 2021. Liège/Liège : suivis archéologiques sur le tracé du tram. Découvertes sur le site de Notre-Dame-aux-Fonts : ossuaire, « carré des innocents » et fragments de plan, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 29, p. 158-163.
- OTTE M., 1992. Interprétation. In : OTTE M. (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège. 4. Les églises*, Liège (Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 57), p. 247-260.
- OTTE M., LÉOTARD J.-M. & FOCK H., 1994. Phases anciennes de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, XIII, 266, p. 121-143.
- PEREZ É., 2015. Les enfants dans le cimetière médiéval : vers une nouvelle organisation funéraire (VI^e-XII^e siècle). In : TREFFORT C. (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, p. 173-191.
- SENNHAUSER H.R., 2013. À propos de l'architecture monastique, entre Saint-Gall et Cluny II. In : IOGNA-PRAT D., LAUWERS M., MAZEL F. & ROSÉ I. (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, p. 527-547.

Sources

- CHEVALIER A., 2023. *Site de Place St-Lambert – Églises. Sélection de charbon de bois pour datation radiocarbone*, rapport inédit, convention SPW/IRSNB n° 17/17623, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
- HENRARD D., DE BEUSSCHER V., RODRIGUEZ-LOPEZ D. & VERSTEGEN P., 2022. *Rapport final d'opération. Étude de contextes au sein de l'Archéoforum, Place Saint-Lambert, Liège. Campagne de fouille 2022*, rapport inédit, Agence wallonne du Patrimoine.

Liège/Liège : suivi archéologique sur le tracé du tram. Découverte des rejets d'un atelier de tabletterie du Moyen Âge central en Féronstrée

Denis HENRARD, Valentine DE BEUSSCHER, Quentin GOFFETTE, Guillaume MORA-DIEU, Daniel RODRIGUEZ-LOPEZ et Pierre VERSTEGEN

Entre les mois de janvier et septembre 2022, une équipe de l'asbl RPA (Recherches et Prospections archéologiques) a assisté les archéologues de l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Est) dans le cadre du suivi des travaux d'aménagement du tram dans le centre-ville de Liège (Henrard *et al.*, 2022). Dans le courant du mois de mai, l'équipe de terrain est intervenue à la suite du creusement d'une chambre de visite de 4,5 m de côté en Féronstrée, à hauteur de son croisement avec la rue des Aveugles (coord. Lambert 72 : 235993 est/149269 nord). Le fond de coffre du terrassement, atteignant la profondeur de 2 m (altitude : 60,45 m), a livré les fondations d'une cave moderne dont l'implantation correspond à l'ancien alignement de façades en bordure de la voirie, encore présent sur le cadastre primitif. Au-devant de cette cave était visible la frange externe du comblement d'un ancien fossé d'écoulement des eaux usées. Celui-ci amorce un tournant vers la rue des Aveugles, laissant penser qu'il devait rejoindre la Meuse en empruntant l'axe de cette voirie.

Un sondage ponctuel d'une profondeur de 1 m a permis d'observer en coupe cet aménagement, sans en atteindre le fond. Le remplissage du fossé incorpore une charge de rejets anthropiques importante et est marqué par une fine stratification subhorizontale, soulignée par des épisodes successifs d'inondation ou de ruissellement. Sa paroi montre un profil vertical directement creusé dans des dépôts alluviaux naturels. À son contact, le limon encaissant montre une large frange de décoloration soulignée par un liseré d'oxydes précipités, ce qui confirme la présence d'eau stagnante au sein de la structure.



Liège, suivi sur le tracé du tram : vue générale du fond du terrassement pour la chambre de visite.

L'assemblage céramique associé au comblement du fossé est homogène et typique des productions de la première phase des ateliers dits d'Andenne, à situer entre le milieu du XI^e siècle et le troisième quart du XII^e siècle (Challe *et al.*, 2017). Par ailleurs, un lot de 6 kg de matériel faunique y a été récolté à vue, pour un volume excavé de la structure qui n'excède pas 0,75 m³. Cet assemblage faunique a été soumis à un rapide expertise archéozoologique. Le bœuf est majoritairement représenté, accompagné d'occurrences d'équidés, de suidés,



Détail en coupe du fossé d'écoulement des eaux usées.



Exemples de rebuts de fabrication d'appliques décorées.

de caprinés et plus ponctuellement de cervidés, d'oies et de chats. Les éléments rejetés sont principalement des tronçons de côtes, des mandibules, des vertèbres, des métapodes ainsi que des chevilles osseuses de cornes de bovins. De nombreuses pièces présentent des traces évidentes de façonnage et reflètent manifestement l'activité d'un atelier de tabletterie tout proche, et non de « simples » rejets de consommation ou de boucherie, bien qu'il soit possible que l'origine de ces ossements soit multiple. Quoi qu'il en soit, il semble que notre corpus témoigne en grande partie de la production de petites appliques décoratives, probablement destinées à orner des manches d'outils ou du mobilier. Toute la chaîne opératoire est illustrée, depuis la sélection des restes squelettiques propices à l'élaboration de plaquettes planes jusqu'à leur confection à la scie, au couperet et par polissage. Certaines d'entre elles portent des perforations aux deux extrémités. De nombreuses ébauches ou rebuts d'appliques décorées ont également été mis au jour. Les motifs décoratifs représentent principalement des ocelles formés de deux à trois cercles concentriques, alignés ou en entrelacs, et plus rarement des chevrons. Enfin, la présence des chevilles osseuses pourrait également témoigner de l'exploitation de la corne. Une analyse archéozoologique approfondie restera nécessaire pour explorer ces différents aspects.

La mise au jour de rejets de tabletterie du Moyen Âge central dans la Cité de Liège ne s'avère pas foncièrement inattendue. En effet, le travail des matières dures animales connaît, de manière générale, un véritable « âge d'or » documentaire entre la période carolingienne et le Moyen Âge central (Chaoui-Derieux & Goret, 2017). Toutefois, le cadre socio-économique de cette activité n'est pas encore appréhendable dans toute sa complexité historique. Dans quelle mesure cette activité est-elle prise en charge par des artisans spécialisés ? Quel est le degré d'itinérance de ceux-ci ? S'inscrivent-ils exclusivement dans une production de commande, ou également dans une production tournée vers un marché ? À quelle échelle ? S'il est, en l'état de la recherche, prématuré de s'aventurer dans ces questions, on peut d'ores et déjà noter que

l'activité de tabletterie révélée en Féronstrée s'inscrit dans le cadre du développement du faubourg Saint-Thomas. Cet espace s'articule autour de la collégiale Saint-Barthélemy et ne sera intégré à la ligne fortifiée de la Cité de Liège qu'après l'implantation de l'enceinte communale barrant la plaine alluviale au niveau de la place des Déportés, probablement dans le courant d'une période comprise dans les deux premiers tiers du XII^e siècle (voir à ce sujet Mora-Dieu, 2006 ; 2015).

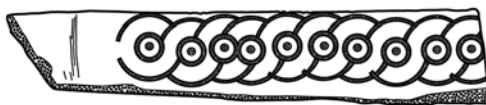
Bibliographie

- CHALLE S., DE LONGUEVILLE S., DELAUNOIS É. & HARDY C., 2017. Fouilles préventives dans le parc et sur les abords du Château Noël à Andenelle : du chantier au laboratoire, dialogue entre la réalité de terrain et la recherche céramologique. In : PIECHOWSKI C. (coord.), *La derle – Li dièle. L'habile argile du Condroz. Vingt siècles de céramiques en terres d'Andenne*, Namur (Les dossiers de l'IPW, 22), p. 141-150.
- CHAOUI-DERIEUX D. & GORET J.-F., 2017. De la campagne à la ville : évolution de l'artisanat des matières dures animales au Moyen Âge dans la France du Nord d'après les données archéologiques, *Artefact*, 7, p. 95-105.
- MORA-DIEU G., 2006. Genèse et développements de la seconde enceinte urbaine de Liège (Lg.), *Archaeologia Mediaevalis*, 29, p. 77-84.
- MORA-DIEU G., 2015. Questionnements autour de l'An Mil : essai sur les fortifications « notgériennes », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, CXIX, p. 5-70.

Sources

- HENRARD D., DE BEUSSCHER V., RODRIGUEZ-LOPEZ D. & VERSTEGEN P., 2022. *Liège Féronstrée - Place du marché. Assistance technique dans le cadre des interventions archéologiques menées en accompagnement des travaux d'aménagement du tram à Liège. Dossier d'Opération archéologique*, rapport inédit, Agence wallonne du Patrimoine.
- *Plan cadastral primitif de Liège*, 1830-1833, Section C, quartier du nord, 2^e feuille.

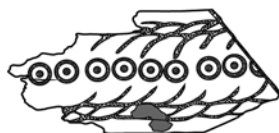
Inv.03



Inv.15



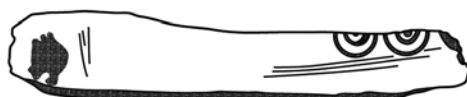
Invj06



Inv.16



Inv.07



Inv.17



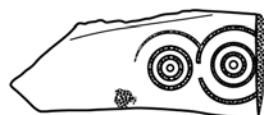
Inv.08



Inv.18



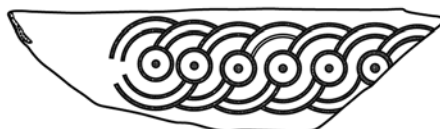
Inv.09



Inv.19



Inv.10



Inv.20



Inv.11



Inv.21



Inv.12



Inv.25



Inv.13



Inv.26



Inv.14



Inv.31



Modave/Vierset-Barse : un nouveau bâtiment du Haut Moyen Âge mis au jour dans la fortification du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne. Campagne de fouille 2022

Emmanuel DELYE, Françoise BOLLAND,
Philippe FRANQUINET et Sarah STOCK

Nous nous sommes intéressés, lors de la campagne de fouille 2022, à un amoncellement de pierres en forme de croissant présentant une hauteur de 0,9 m et occupant une superficie de 150 m², situé à une soixantaine de mètres au sud-ouest d'une entrée primitive de la fin du Haut Moyen Âge découverte dans le rempart oriental en 2020-2021 (Delye *et al.*, 2021 ; Delye, Delye & Franquinet, 2022) et à 14 m au sud de la falaise septentrionale de l'éperon du « Rocher du Vieux-Château ». Il est composé de blocs de calcaire et de plaquettes de grès et est semblable aux amas de pierres qui recouvraient l'oratoire situé au centre de la fortification (Delye *et al.*, 2022).

Lors de la fouille, nous avons constaté que ce tas de pierres n'était pas homogène. Au nord, il apparaît très compact, à matrice fermée même dans le niveau humifère supérieur. Au sud, par contre, l'amoncellement de pierres est à matrice ouverte, sans sédiment mais renfermant des débris modernes (bouteilles en verre, verre à vitre, céramiques des XIX^e-XX^e siècles, divers métaux et une multitude de piles usagées). Il s'agit ici d'un comblement récent d'un trou jadis laissé ouvert suite à la récupération de matériaux. Sous cet apport récent, les couches archéologiques sont intactes.

L'enlèvement de ces niveaux perturbés a rapidement révélé la présence de plusieurs murs liés au mortier de chaux. Ils dessinent un plan rectangulaire de 11 m de longueur sur 6,5 m de largeur extra-muros (épaisseur des murs : 0,55 m). Un mur de refend divise le bâtiment en deux dans le sens de sa largeur : au nord, une petite pièce de 2,8 m de longueur et au sud, une plus grande, de 6,6 m intra-muros. Les sols ne sont pas conservés.

L'état de conservation très médiocre de cet édifice, toujours en cours de fouille, ne nous permet pas, pour l'instant, d'en donner une interprétation satisfaisante. La petite pièce au nord est très mal conservée et n'est connue, pour le moment, que par son angle nord-ouest constitué de grosses pierres calcaires sur une seule assise. La grande pièce, par contre, présente sur toute sa surface un sol excavé sur une cinquantaine de centimètres dans la roche. Il ne s'agit pas d'une cave à proprement parler mais plutôt d'un vide sanitaire. Un plancher en bois devait exister sans que l'on

puisse situer son emplacement. Il a peut-être brûlé ; en témoigne la présence de nombreux charbons de bois au contact de la roche.

À l'extérieur du bâtiment, des pierres disposées à plat pourraient signaler la présence d'un sentier qui permettait l'accès à la grande pièce depuis le goutte-
reau occidental.

Le matériel associé à ce bâtiment est principalement composé de céramiques du x^e siècle. À noter, la présence à l'extérieur du bâtiment d'une monnaie et d'une attache de ceinture médiévales. Des témoins du Néolithique (silex taillés) et de la fin du Second Âge du Fer (fibule à coquille, céramiques) sont présents dans les différentes unités stratigraphiques à l'intérieur et à l'extérieur de la construction.

Le bâtiment sera entièrement dégagé durant l'été 2023.

Bibliographie

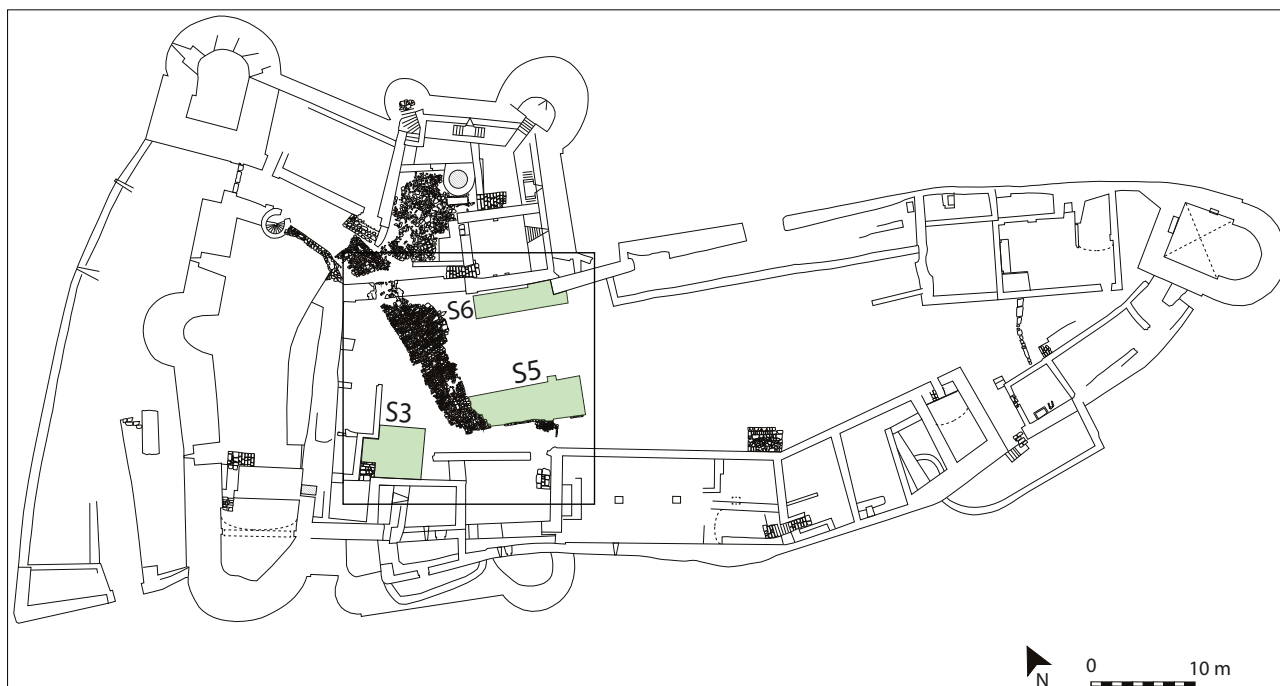
- DELYE E., BOLLAND F., DE LONGUEVILLE S., DELYE A., FRANQUINET P., GAUTIER A., STOCK S. & WYMMERCH G., 2022. Un édifice religieux découvert dans la fortification ottonienne du *Rocher du Vieux-Château* à Pont-de-Bonne (Modave, province de Liège), *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XXXIV, p. 83-104.
- DELYE E., DELYE A. & FRANQUINET P., 2022. Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2021 sur le site du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 183-185.
- DELYE E., FRANQUINET P., PHOLIEN S., STOCK S. & WYMMERCH G., 2021. Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2020 sur le site du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 29, p. 167-168.

Wanze/Moha : château de Moha

Julien ADAM et Fanny MARTIN

Introduction

Conformément au protocole défini en 2021 avec la Régie des Bâtiments, et suite à l'avis favorable de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles et de l'Agence wallonne du Patrimoine, de nouveaux sondages furent réalisés en 2022 dans la cour haute du château de Moha. L'un visait à confirmer la présence d'un mur défensif antérieur à la fortification de l'éperon, tandis que deux autres devaient permettre de compléter nos connaissances sur la chapelle castrale et ses abords immédiats. Pour mener à bien ces investigations, l'équipe de l'asbl Les Amis du Château féodal de



Château de Moha : localisation des sondages réalisés en 2022 (© Les Amis du Château féodal de Moha).

Moha reçut l'aide de vingt-quatre étudiants en histoire de l'art et archéologie de l'UNamur, encadrés par leurs professeurs, Fanny Martin et Géraldine Frère.

Le sondage S3

La plus ancienne structure mise au jour dans le sondage S3 remonte aux premières phases de construction de la forteresse. Il s'agit d'un mur orienté nord-ouest/sud-est (ST 43) dont la largeur exacte ne peut pas encore être déterminée, car il sert d'appui à une structure postérieure suivant la même orientation (ST 46). Son unique parement visible est réalisé en moyen appareil irrégulier de pierres calcaires liées par un mortier de chaux orange et granuleux. Le comblement de la tranchée de fondation n'a livré que trois fragments de céramique à pâte claire dont un bord à lèvre déjetée provenant d'un pot globulaire. Un niveau de sol en mortier de chaux scelle cette tranchée de fondation, mais il n'est que partiellement conservé. La démolition du mur ST 43 et l'abandon du sol en mortier peuvent être datés grâce à l'abondant matériel céramique mis au jour dans la strate détritique qui couvre l'ensemble. Le *terminus post quem* est fourni par des fragments de pichets mosans du deuxième quart du XI^e siècle. Le mur ST 43 est recoupé au sud-est par des fondations maçonnées d'une largeur de 1,60 m (ST 44). Ces dernières s'inscrivent dans le prolongement d'une portion de mur en élévation (ST 47) pourvue d'une archère dirigée vers la pointe de l'éperon et qui doit sa subsistance à son intégration aux quelques pièces bordant le côté nord-

ouest de la cour haute. Les fondations mises au jour durant la fouille reposent sur le rocher ou sur la strate limoneuse et compacte qui le recouvre. Toutefois, une dépression du terrain dans l'angle est du sondage dut être comblée par les bâtisseurs afin de pouvoir poursuivre la construction. Le *terminus post quem* de ce remblai est fourni par trois fragments de céramique « hautement décorée » à pâte claire datés de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle. Il faut noter que les réaménagements dans cette zone semblent avoir été réalisés durant une période marquée par l'implication croissante des comtes de Dasbourg dans la politique de la région. En 1141, Hugues X de Dabo-Moha prend notamment part à la lutte qui oppose l'évêque de Liège Alberon au comte de Bar et à ses fils au sujet du château de Bouillon. Puis, en 1147, il est au centre des guerres qui éclatent en Hesbaye et qui opposent ses partisans à ceux du comte de Namur et de Looz. Quant à son fils, Albert II de Dasbourg, il passe la majeure partie de sa vie dans le comté en choisissant de lier ses intérêts à ceux de son neveu, Henri I^{er} de Brabant. De 1172 à sa mort en 1212, le dernier comte de Moha participe activement à plusieurs conflits qui ravagent la principauté et ses environs. Nul doute qu'une telle politique pouvait justifier l'adaptation des structures défensives et résidentielles du château entre la deuxième moitié du XII^e et le début du XIII^e siècle. Si les quelque 20 cm de terre qui couvrent l'arase du mur ST 44 ne suffisent pas, faute d'un matériel homogène, pour dater précisément le démantèlement de ce dernier, on peut supposer qu'il était devenu obsolète après la fortification complète de l'éperon dans le courant du XIII^e siècle.



Relevé pierre à pierre des structures mises au jour dans les sondages fouillés en 2022 (© Les Amis du Château féodal de Moha, 2022).

Le sondage S5

Dans le sondage S5, la séquence stratigraphique comprise entre le socle rocheux et le niveau de circulation actuel n'excède pas 0,5 m d'épaisseur. Pourtant, les fouilles ont pu mettre en évidence des fondations non maçonnées, d'une largeur de 1,10 m et d'une profondeur conservée de 0,15 m, appartenant à un mur orienté est/ouest (ST 22). Strictement parallèle au mur goutte-rou sud de la chapelle, ce mur pourrait être contemporain de cette dernière. Les fondations disparaissent à l'ouest, recoupées par le chemin pavé (ST 28) menant au logis seigneurial des XIII^e ou XIV^e siècles. À l'est, elles font retour vers le nord (ST 21). L'angle formé par la jonction des murs ST 21 et ST 22 a été renforcé par deux

contreforts légèrement saillants qui se distinguent par l'emploi d'un liant composé de chaux et de sable jaune. Ces structures qui paraissent enserrer la chapelle pourraient, elles aussi, avoir été démantelées après la fortification de l'éperon. En effet, les vestiges sont couverts par une fine strate indurée de 3 à 4 cm d'épaisseur, suivie par un remblai compact d'environ 20 cm. La céramique mise au jour dans ces unités stratigraphiques comprend une quantité équivalente de céramique d'Andenne à pâte claire et rouge, à laquelle il faut ajouter quelques fragments de céramique très cuite (Andenne IIIa) qui fournissent le *terminus post quem*. La séquence se termine par un niveau de circulation induré antérieur au chemin pavé et caractérisé par un épandage de petits galets et de fragments de pierre calcaire.

Le sondage S6

Le sondage S6 visait à compléter le plan de la chapelle castrale en investiguant son mur gouttereau nord. Malheureusement, rien ne subsiste de cette partie de l'édifice qui fut, de toute évidence, entièrement démantelée en 1826. Néanmoins, la poursuite des fouilles à cet endroit a permis de mettre au jour des fondations maçonnées au mortier de chaux (ST 24) d'une largeur de 1,70 m. De la même manière que dans le sondage S3, les bâtisseurs durent combler les dépressions du terrain par l'apport d'un remblai. Mais celui-ci contenait trop peu d'éléments diagnostiques pour pouvoir proposer une datation fiable. En l'absence du mur gouttereau nord de la chapelle, il n'est pour l'instant pas possible d'établir de manière définitive la chronologie relative entre cette dernière et la fondation ST 24. Cependant, il semble que l'épaisse strate composée de nodules de mortier de chaux et de divers agrégats, qui résulte du démantèlement du mur ST 24, s'interrompt brutalement au mur du chevet. Le mur ST 24 a donc probablement été démonté alors que la chapelle existait déjà. En revanche, cette couche de démolition apparaît clairement sous l'abside, indiquant que celle-ci fut sans doute ajoutée dans un second temps. À l'origine, la chapelle était donc un simple édifice rectangulaire, doté contre son mur oriental d'un contrefort dont la base est toujours visible aujourd'hui.

Conclusion

Les fouilles menées en 2022 fournissent de nouvelles données sur les aménagements consentis par les seigneurs de Moha durant les ^x^e et ^{xii}^e siècles. La découverte de plusieurs structures, qu'il est encore difficile de mettre en relation les unes avec les autres, montre tout le potentiel archéologique de cette zone, mais aussi la nécessité d'une exploration exhaustive du nord de la cour haute.

TEMPS MODERNES

**Grâce-Hollogne/Horion-Hozémont :
les vestiges du château de Rouvroy
préservés au sein d'une zone d'extraction
comblée de remblais miniers**

Olivier COLLETTE

Depuis 2014, l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Est) réalise des sondages et des fouilles archéologiques sur les terrains destinés au développement de la zone aéroportuaire de Liège. En 2022, la recherche a ciblé l'ancien château de Rouvroy, dont la construction remonterait au début du ^{xv}^e siècle. La fouille a permis d'en révéler le plan, d'en sonder les fossés et de récolter un matériel relativement abondant. L'étude approfondie de ces différents éléments permettra de mieux caractériser cette bâtisse, ainsi que de comprendre son rôle dans l'histoire locale.

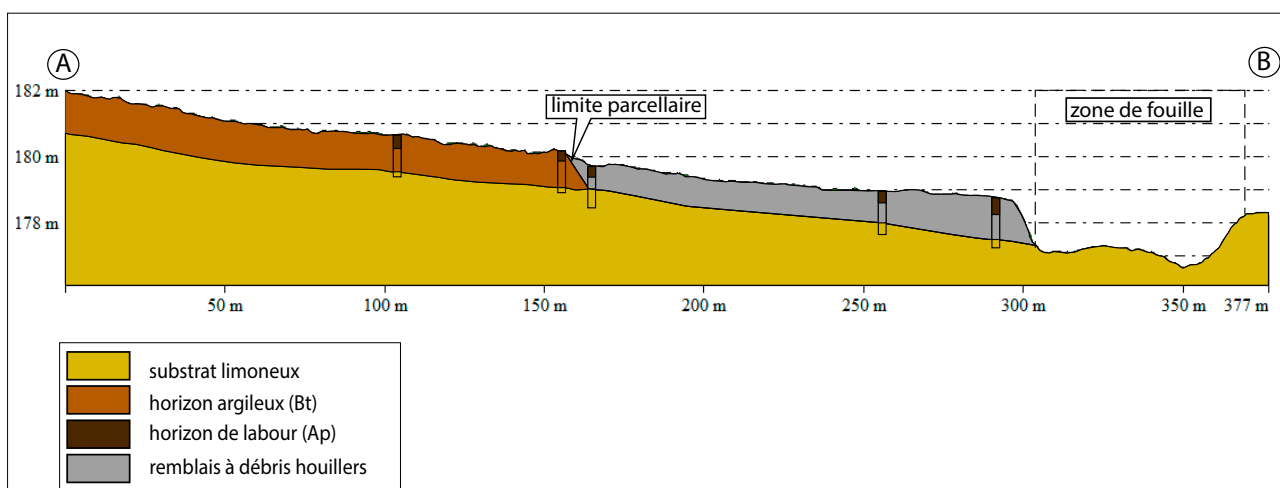
Ces vestiges sont situés au centre d'une dépression topographique orientée vers le nord-est, longue de 70 m et large de 50 m, et marquant un net dénivelé de 1,50 m dans le paysage actuel. Les flancs de celle-ci sont en pente raide (> 25 %) au nord et à l'ouest, en pente moyenne (environ 10 %) au sud et à l'est.

Des sondages ponctuels au nord-est de la zone de fouille ont permis d'observer que le sous-sol de la parcelle (parc. cad. : Grâce-Hollogne, 4^e Div., Sect. B, n° 730^{D2}) est constitué de terres remaniées sur une épaisseur d'au moins 1 m. Ces dernières se caractérisent par de nombreux rejets houillers et sont disposées en couches horizontales discontinues. Elles

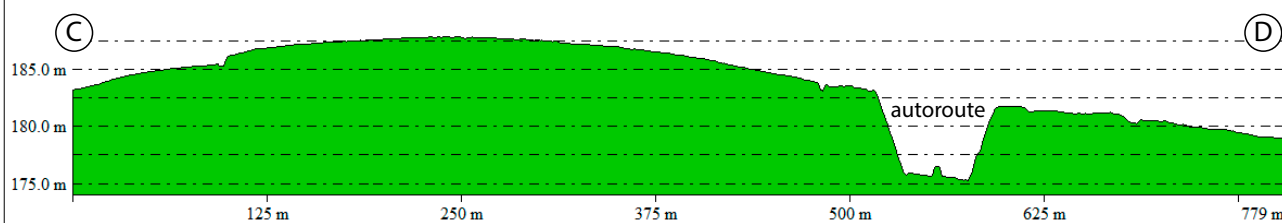
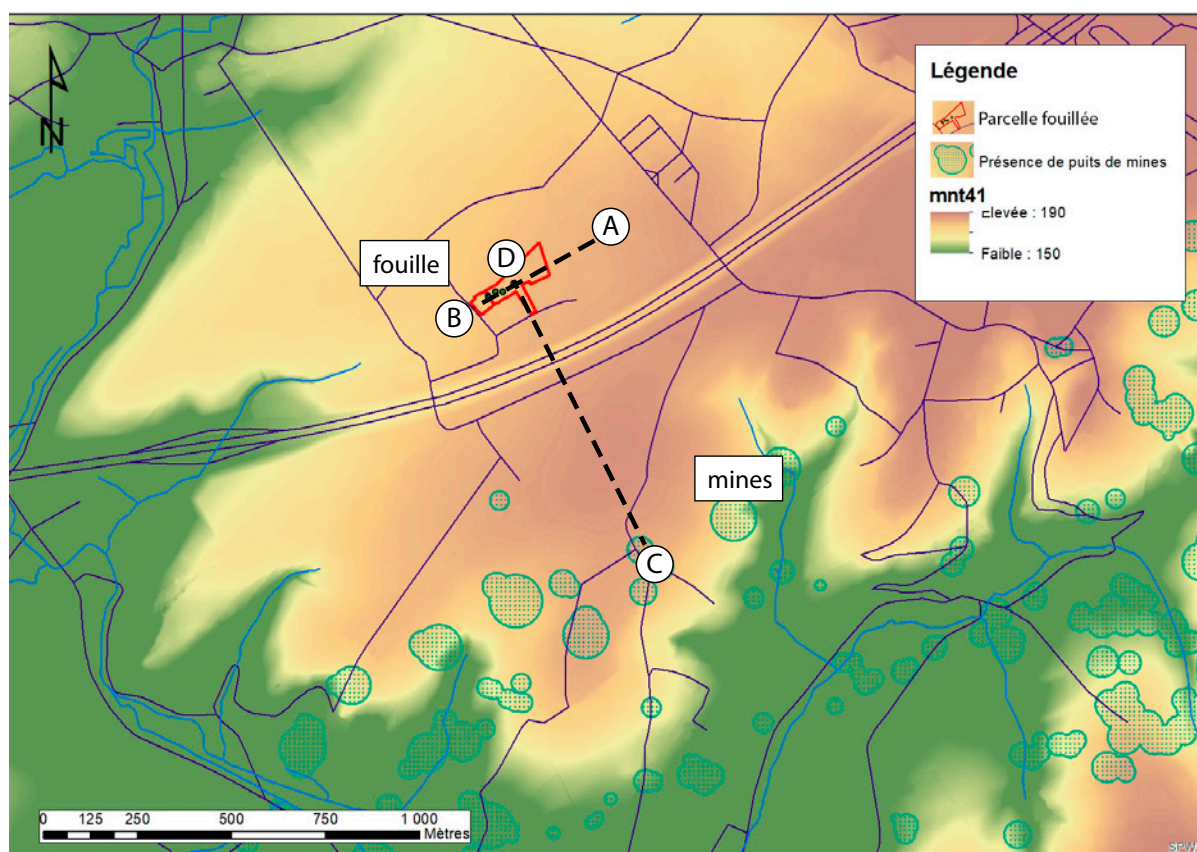
reposent directement sur un substrat limoneux dont les horizons de surface sont manquants. Une série de sondages à la tarière dans la dépression et aux alentours ont mis en évidence que les rejets sont présents jusqu'à la limite de la dépression. Au-delà, les niveaux de surface sont en place et les remblais houillers sont absents.

Ces différentes observations ont permis de formuler l'hypothèse suivante : la zone concernée par la fouille a dans un premier temps fait l'objet d'extraction d'un niveau argileux du substrat limoneux (désigné horizon Bt). Cette activité a fait disparaître l'horizon Bt sur une épaisseur d'au moins 1 m et a créé une dépression. Dans un deuxième temps, cette dernière a été remblayée par les morts-terrains issus de houillères voisines. En effet, des puits d'extraction de charbon minéral sont connus au sud du site, à moins de 1 km à vol d'oiseau. L'autoroute n'existait pas encore lors des activités charbonnières et l'acheminement des morts-terrains n'était contraint que par un faible sommet accusant un dénivelé de 5 m.

Le remblaiement a été effectué par épandage puis par talutage vers le sud, jusqu'à la zone occupée par le château. Pour une raison inconnue, cette opération n'a pas affecté la zone du château dont les vestiges sont relativement préservés, malgré la récupération des éléments lapidaires.



Horion-Hozémont, château de Rouvroy : profil topographique AB montrant la dépression au centre de laquelle se trouvent les vestiges du château, remblayée par des morts-terrains issus de l'extraction houillère.



Localisation de la zone de fouille et des houillères dans le relief régional, avec profils topographiques AB et CD.

Verviers/Verviers : l'ancien orphelinat des filles

Catherine BAUWENS

Les inondations de juillet 2021 ont provoqué des désastres humains terribles et des ravages matériels considérables. Les stigmates de cette catastrophe sont encore prégnants. Parmi les bâtiments sinistrés situés au cœur du centre ancien de Verviers, beaucoup sont classés ou pastillés à l'Inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC) de la Wallonie, et tous sont chargés d'histoire. Les décapages de murs et de parois, réalisés afin d'assécher les constructions détrempées, ont mis au jour d'anciennes structures, la plupart en pan-de-bois. C'est dans ce contexte particulier que des observations archéologiques de plusieurs bâtiments ont été réalisées.

L'ancien orphelinat des filles, situé rue du Collège (parc. cad. : Verviers, 1^{re} Div., Sect. A, n° 163^C), fait partie des monuments classés endommagés. Jusqu'en juillet 2021, cet ensemble abritait différents services administratifs de la Ville. Vidées de leurs occupants, les constructions ont été nettoyées et les structures abîmées par l'eau, désenduites. C'est dans ces bâtiments en cours d'assèchement que l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Est) a réalisé des décapages complémentaires et procédé à une analyse archéologique des structures mises au jour.

L'ancien orphelinat des filles est en réalité constitué d'un ensemble de constructions édifiées à des époques différentes, principalement au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, et occupé de 1833 à 1973 par un orphelinat. L'édifice est également appelé ancien hôtel Franquinet-Pirons, en référence à cette riche famille verviétoise qui en aurait été propriétaire.



Verviers : l'ancien orphelinat des filles, façade rue du Collège.

Les bâtiments s'articulent autour d'une cour intérieure quadrangulaire dont l'accès s'effectue par une porte cochère installée dans le bâtiment principal situé au sud, le long de la rue du Collège. Ce dernier appartient à la partie la plus ancienne de l'ensemble. Bâti sur un soubassement de pierre et installé sur trois caves voûtées, l'édifice de plan rectangulaire est à l'origine entièrement élevé en pan-de-bois sur trois niveaux sous combles et couvert d'une toiture en bâtière. Sa hauteur sous corniche avoisine les 11 m et sa profondeur les 13 m. La longueur actuelle de l'édifice compte un peu plus de 18 m, ses pignons mitoyens ont été reconstruits en brique. Les restes d'un poteau cornier indiquent sa limite ouest, sa limite est reste à préciser. Les investigations archéologiques ont permis d'identifier les structures internes. Trois refends sont présents dès l'origine et une structure médiane, dont il ne reste que peu d'éléments, se développait à l'est perpendiculairement aux refends. Des décapages partiels ont

permis de retrouver la trace de fenêtres primitives disposées en deux registres superposés et portant, côté interne, des chanfreins décorés.

Dans une des pièces principales du rez-de-chaussée, le démontage d'un parquet abîmé par les inondations a mis au jour un âtre constitué de nombreuses petites pierres rectangulaires soigneusement taillées et disposées en arête-de-poisson. Il est le témoin d'un ancien corps de cheminée adossé à l'un des murs de refend en pan-de-bois. Ce dernier conserve encore, dans les combles, les traces du conduit de cheminée aujourd'hui disparu.

Cet édifice primitif a fait l'objet d'une analyse dendrochronologique réalisée par l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA). Les chênes qui ont servi à sa construction ont été abattus au cours de l'automne-hiver 1633-1634 (Crémer & Maggi, 2023). Ce bâtiment offre de nombreuses similitudes, notamment en termes de gabarit, avec la maison Lambrette, bâtie en pan-de-bois élevée en 1636-1637 dans une rue voisine (Bauwens, 2016).

Ce haut et profond édifice de la première moitié du XVII^e siècle est transformé au siècle suivant. Les pans-de-bois des façades sont masqués par un enduit et les nombreuses petites ouvertures modifiées. La partie droite de la façade à rue se voit ajourée de vingt-quatre grandes baies jointives aux linteaux et piédroits décorés – onze de ces ouvertures sont aujourd'hui rebouchées. Ce rhabillage de la façade montre une volonté claire de scinder le bâtiment originel en deux entités distinctes reflétant des fonctions différentes. En effet, c'est probablement à la même époque qu'un vaste programme de rénovation intérieure est exécuté,



Âtre formé de petites pierres disposées en arête-de-poisson.

avec une nouvelle cage d'escalier qui redistribue les espaces chauffés par de nouvelles cheminées aux manteaux décorés. De nombreuses boiseries et carreaux de Delft participent largement à l'ornementation et transforment cette partie du bâtiment en riche demeure bourgeoise. La décoration intérieure et certains meubles encore présents dans les années 1930 sont brièvement décrits par le comte de Borchgrave d'Altena dans son ouvrage sur les décors mosans (de Borchgrave d'Altena, 1930-1932, vol. 1, p. 77-80, vol. 4, p. 26-27, 49, 52). Cette phase d'aménagement est probablement réalisée en 1750-1751, datation obtenue grâce à l'analyse dendrochronologique d'une paroi interne (Crémer & Maggi, 2023).

Côté nord, au fond de la cour, se dresse un édifice de deux niveaux en brique et calcaire couvert d'une haute toiture mansardée. Ses cinq travées sont ouvertes par de hautes baies à linteau en tas de charge à cinq claveaux. La travée centrale est couronnée d'une lucarne monte-charge, ouverture appelée « tire-balle » dans la région car celui-ci servait à hisser des ballots de laine (au moins trois ouvertures de ce type sont présentes sur ce site). Les décapages ont permis d'identifier les pans-de-bois internes primitifs et de comprendre la division et l'articulation des espaces. Aux deux niveaux, un couloir central distribue à l'ouest deux pièces situées de part et d'autre de la cage d'escalier et à l'est un vaste plateau qui bénéficie d'un éclairage naturel traversant, idéal pour la fonction d'atelier. La charpente et les cloisons internes en pan-de-bois aux marques d'assemblages très cohérentes sont datées par dendrochronologie de 1730-1731 (Crémer & Maggi, 2023). Cette construction est probablement venue juxter un bâtiment existant de plus petit gabarit, aujourd'hui disparu. En effet, son côté est porte les traces de solins de toit qui ont dicté l'agencement des baies du premier étage.

Cet édifice d'arrière-cour est relié au bâtiment principal à rue par une aile étroite qui borde l'ouest de la cour et qui dispose, elle aussi, d'ouvertures aux linteaux



Édifices bordant la cour intérieure.

en tas de charge. À l'origine, son rez-de-chaussée est ouvert par quatre larges baies charretières indiquant sa probable fonction d'entrepôt de chariots ou d'écuries. Cette aile dispose également d'un tire-balle dont le mécanisme de levage est encore présent à l'intérieur sous la forme d'un haut cabestan.

Installé au début du XVII^e siècle dans une nouvelle artère bordée au nord par la Vesdre et au sud par le canal des Usines qui alimente ateliers et moulins, l'édifice va connaître agrandissements et transformations. Les similitudes avec d'autres constructions du centre ancien de la ville, et plus particulièrement avec la maison Lambrette, identifiée lors d'une étude archéologique comme pouvant appartenir à l'une des premières manufactures textiles verviétoises (Bauwens, 2021), indiquent que cet ensemble devait accueillir, lui aussi, la demeure et les ateliers d'un marchand drapier.

Transformé aux XIX^e et XX^e siècles pour les besoins de l'orphelinat d'abord, puis de l'administration communale qui le restaure en 2005, cet ensemble classé devrait faire prochainement l'objet d'un nouveau projet de réaffectation et de restauration qui lui permettra de poursuivre son histoire.

Bibliographie

- BAUWENS C., 2016. Verviers/Verviers : la maison Lambrette, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 24, p. 184-185.
- BAUWENS C., 2021. La maison Lambrette, une des premières manufactures verviétoises ? In : VAN WERSCH L., CRÉMER S., FRAITURE P., MAGGI C., STRIVAY D., VAN RUYMBEKE M. & WEITZ A. (éd.), *Cerner le passé. Mélanges en l'honneur de Patrick Hoffsummer*, Liège, p. 343-353.
- DE BORCHGRAVE D'ALTENA J., 1930-1932. *Décors anciens d'intérieurs mosans*, 4 vol., Liège.

Sources

- CRÉMER S. & MAGGI C., 2023. *Rapport d'analyse dendrochronologique. Verviers, ancien orphelinat rue du Collège (P847)*, rapport inédit, IRPA-KIK.



Détail des marques d'assemblages du pan-de-bois daté de 1730-1731.

TOUTES PÉRIODES

Engis/Hermalle-sous-Huy : campagne de fouilles 2022 au « Thier d'Olne »

Jacques WITVROUW, Gianni GAVA,
Richard BIT, André JAMINON, Didier BRICTEUX,
Marie BODSON, René LEBOUTTE et Éric MELIN

Au IX^e siècle, le centre domanial carolingien du « Thier d'Olne » était entouré d'un enclos palissadé trapézoïdal (5 ; longueur : 89 à 105 m ; largeur : 70 m) dont le grand axe est orienté sud-ouest/nord-est. Sa surface interne atteint environ 0,68 ha. Depuis 2010, la tranchée de palissade a été recoupée et suivie à de nombreuses reprises (Witvrouw *et al.*, 2013 ; 2022 ; Witvrouw, 2017, p. 151-161), mais l'emplacement de l'entrée de l'enclos carolingien n'a pas encore été reconnu.

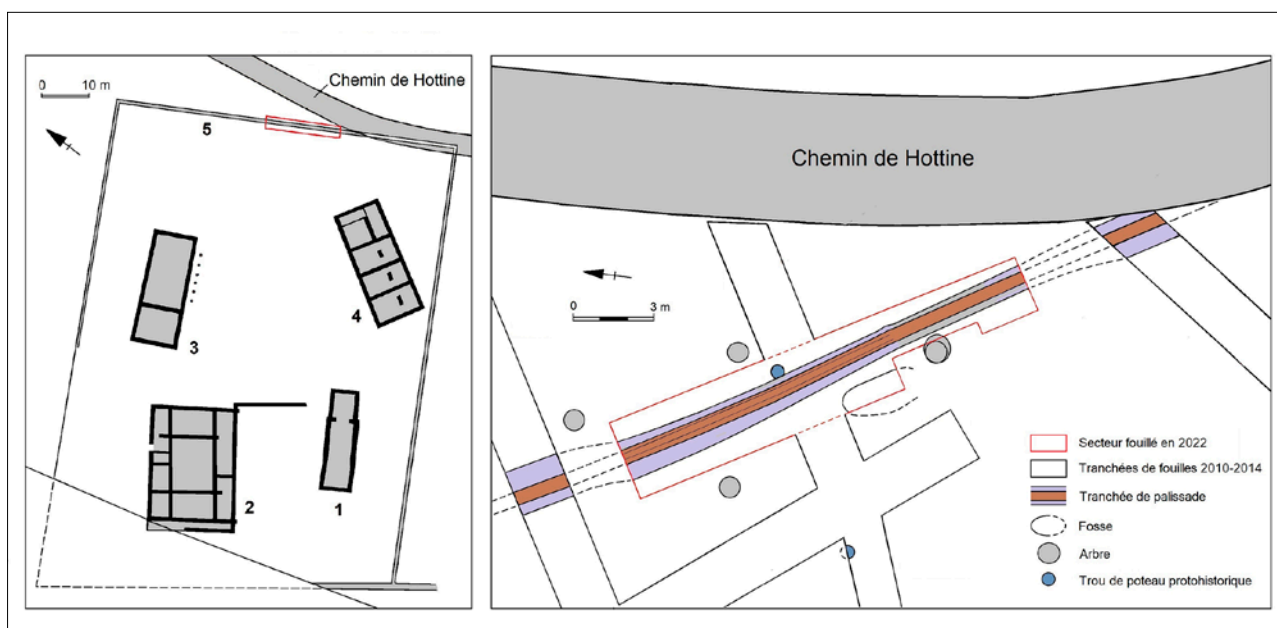
Au nord-est, l'enclos est partiellement bordé par l'actuel chemin de Hottine qui reprend un ancien tracé, sans doute déjà utilisé au début du Second Âge du Fer : dès cette époque en effet, un axe de circulation devait relier les deux entrées d'un rempart palissadé, englobant une surface interne de 5 ha, implanté sur la ligne de rupture de pente du plateau sommital de la colline (Witvrouw, Gava & Désert, 2010). Son tracé a probablement été repris au Haut Moyen Âge, l'emplacement des anciennes entrées protohistoriques restant des passages obligés pour accéder au sommet.

La surface fouillée en 2022 se situe en zone boisée (parc. cad. : Engis, 4^e Div., Sect. A, n° 183^p ; coord. Lambert : 218694 est/137986 nord), à égale distance des angles nord et est de l'enclos carolingien. Cette zone avait déjà été explorée au moyen de plusieurs tranchées de sondage, en 2010, 2011 et 2014. En 2022, une tranchée longue de 16,5 m a été ouverte, dans l'espoir d'y retrouver l'entrée de l'enclos.

La tranchée de palissade carolingienne

Sensiblement rectiligne, la tranchée de palissade se distingue aisément à la surface du substrat géologique constitué de cailloux liés par une argile jaune. La tranchée s'y enfonce d'une trentaine de centimètres. De part et d'autre, un mince niveau colluvial (épaisseur moyenne : 5 cm) recouvre le substrat. Il est antérieur au creusement de la tranchée et sa limite supérieure correspond au niveau du sol à l'époque carolingienne.

Comme déjà observé précédemment (Witvrouw *et al.*, 2022, p. 166), la tranchée carolingienne offre un profil aux bords évasés (son ouverture variant ici de 0,9 à 2 m), alors que sa base forme un sillon à fond plat, large de 0,2 à 0,4 m, délimité par des bords sub-



Hermalle-sous-Huy, « Thier d'Olne » : structures protohistoriques et carolingiennes (IX^e siècle). 1. Église ; 2-3. Bâtiments résidentiels ; 4. Édifice de stockage ; 5. Palissade.

verticaux d'une hauteur de 0,1 à 0,2 m. Les différences de dimensions relevées, surtout marquées au centre du tronçon étudié en 2022, pourraient indiquer un raccord : celui d'un creusement par des équipes différentes ou d'une reprise après une interruption du chantier.

Le comblement de la tranchée carolingienne est formé d'une terre de couleur gris foncé, meuble, mêlée à une charge moyenne en cailloux. La partie supérieure de ce comblement contient des blocs de pierre et de gros cailloux disposés tantôt dans l'axe de la tranchée, tantôt le long de son versant sud-ouest (du côté externe de l'enclos). Ces blocs doivent correspondre au calage d'une structure en bois, interprétée jusqu'ici comme une palissade, mais qui, ici, n'a pas laissé de trace spécifique dans la tranchée. Peu abondant et très fragmentaire, le matériel céramique recueilli dans la structure date des époques carolingienne et protohistorique. Un trou de poteau protohistorique accolé à la tranchée de palissade est également à signaler.

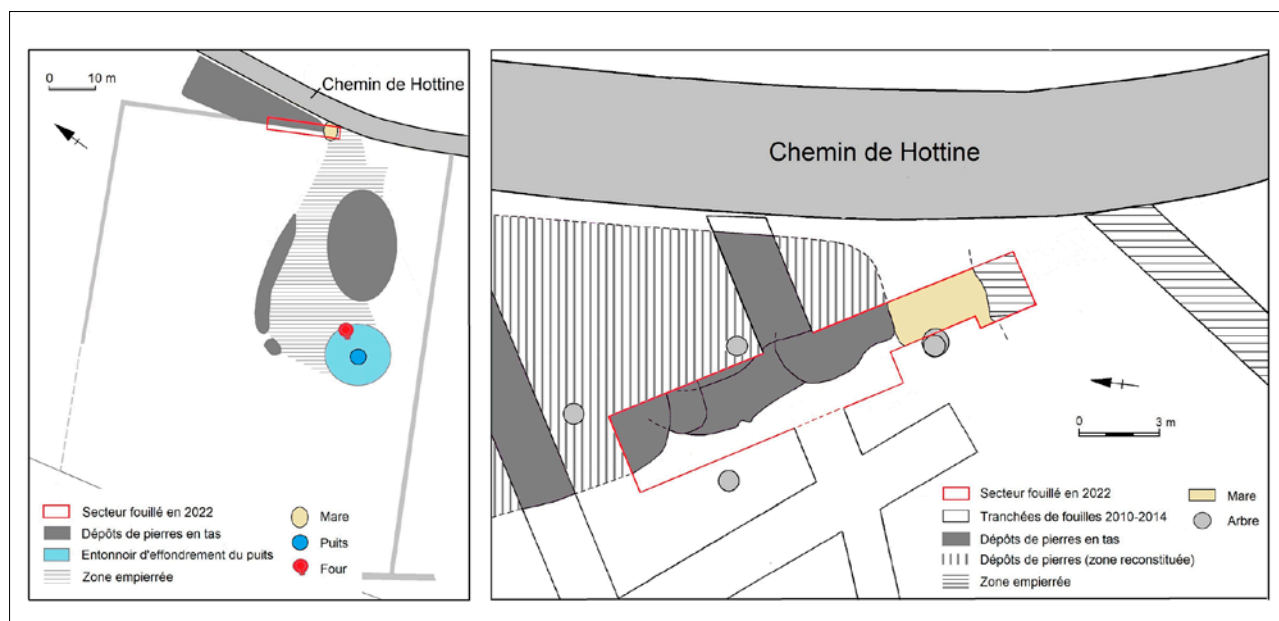
À nouveau, nous sommes en présence d'un tronçon ininterrompu de la palissade carolingienne. L'entrée pourrait alors se trouver plus proche de l'angle est de l'enclos, à un endroit actuellement inaccessible sous le tracé actuel du chemin de Hottine.

Les dépôts pierreux et l'occupation du ^{xvii}^e siècle

La surface comprise entre la palissade carolingienne et l'actuel chemin de Hottine a fait l'objet de dépôts de pierres très probablement issues de l'épierrage des champs voisins. Il ne s'agit pas d'un empierrement

de chemin : ces dépôts sont constitués de blocs de grès et de galets, souvent jointifs, disposés sur deux à trois niveaux. Les interstices sont comblés par de la terre brune. Ces dépôts se présentent sous la forme de tas aplatis, souvent de plan circulaire, se recouvrant partiellement, leur limite sud-ouest prenant un aspect festonné. Ils prennent place dans un léger creux formé par le tassement progressif du comblement de la tranchée de palissade carolingienne. Ces dépôts ont livré du matériel archéologique, notamment un liard d'Ernest de Bavière (évêque de Liège, 1581-1612), des fragments d'écuelles typiques du ^{xvii}^e siècle ainsi que quelques objets métalliques (clous et accessoires de véhicule agricole).

Une mare peu profonde, large de 4 m (mesure prise dans l'axe de la tranchée de palissade sous-jacente) a pris place dans le prolongement des dépôts pierreux. La formation de cette mare peut être attribuée au passage d'un charroi lourd (chargé de pierres) entre le chemin de Hottine et une vaste zone empierrée implantée au ^{xvii}^e siècle dans l'enclos carolingien (Witvrouw *et al.*, 2018, p. 116), entraînant une érosion des bords de la tranchée carolingienne. Le fond de cette dépression est tapissé par un dépôt compact, de couleur brun clair à beige, résultant de l'effondrement du substrat encaissant et d'une stagnation d'eau. Celui-ci a livré de la céramique des ^{xvii}^e-^{xviii}^e siècles. En bordure de la zone empierrée, d'autres dépôts de pierres ont été observés, notamment sur les ruines de l'édifice de stockage (4 ; Witvrouw *et al.*, 2014, p. 194). On note également le creusement d'un puits minier et la construction d'un four au nord-est de l'emplacement de l'église (1 ; Witvrouw, 1994, p. 91).



Structures du ^{xvii}^e siècle.

Bibliographie

- WITVROUW J., 1994. Engis/Hermalle-sous-Huy : le « Thier d'Olné », centre domanial du haut Moyen Âge, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 2, p. 90-91.
- WITVROUW J., 2017. Le Thier d'Olné à Engis, résidence aristocratique du Haut Moyen Âge. In : CLOSE F., DIERKENS A. & WILKIN A. (dir.), *Les Carolingiens dans le bassin mosan autour des palais de Herstal et de Jupille*, Namur (Les dossiers de l'IPW, 27), p. 135-165.
- WITVROUW J., GAVA G., BIT R., JAMINON A. & BODSON M., 2022. Engis/Hermalle-sous-Huy : campagne de fouilles 2021 au « Thier d'Olné », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 165-166.
- WITVROUW J., GAVA G., BIT R., JAMINON A. & MARCHAL J.-C., 2018. Engis/Hermalle-sous-Huy : campagne de fouilles 2017 au « Thier d'Olné », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 26, p. 116-117.
- WITVROUW J., GAVA G. & DÉSERT R., 2010. Engis/Hermalle-sous-Huy : Thier d'Olné. Nouvelle coupe dans le rempart proto-historique, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 107-109.
- WITVROUW J., GAVA G., DÉSERT R., BIT R., MARCHAL J.-C., BRICTEUX D. & JAMINON A., 2014. Engis/Hermalle-sous-Huy : campagne de fouilles 2013 sur le site du « Thier d'Olné », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 22, p. 194-195.
- WITVROUW J., GAVA G., DÉSERT R., BIT R., MARCHAL J.-C. & HENS J.-L., 2013. Engis/Hermalle-sous-Huy : campagne de fouille 2011 sur le site carolingien du « Thier d'Olné », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 159-160.

Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : le site de l'« ancien château » de Hollogne-aux-Pierres

Philippe GÉMIS

Le 1^{er} octobre 2022, des membres de l'asbl Les Chercheurs de la Wallonie ont repris l'exploration du site présumé de l'« ancien château » de Hollogne-aux-Pierres (Jeunehomme, 1912, p. 32). Cette prairie est située à 300 m au sud-est de l'aérogare de Liège Airport, à proximité de la rue de Bierset, de l'actuel château et de la ferme de Philippe Lucas, propriétaire des lieux (parc. cad. : Grâce-Hollogne, 2^e Div., Sect. C, n° 314^r ; coord. Lambert : 227820 est/148245 nord).

Pour rappel, ces fouilles ont débuté en 2000 et ont permis la découverte d'une bâtisse dont le plan rappelle celui d'une habitation tripartite traditionnelle telle qu'elle était construite en Hesbaye avant le xix^e siècle (Genicot *et al.*, 1996, p. 99-106). Trois pièces sont disposées en enfilade, selon un axe nord-ouest/sud-est. De part et d'autre d'une cuisine d'une superficie de 49 m², dotée d'un âtre en *djètes* et d'un carrelage de dalles de



Hollogne-aux-Pierres : âtre composé de plaquettes de terre cuite posées sur champ et disposées en éventail.

calcaire, deux autres pièces, plus petites, ont une utilité qui n'a pas pu être précisée (Gémis *et al.*, 2017).

La nouvelle campagne de fouilles entamées en cette fin d'année 2022 a pour objectif de compléter le plan de ce bâtiment, mais également de dégager des structures découvertes au nord-ouest de celui-ci, à une profondeur moyenne de 0,45 m par rapport au niveau du sol actuel. Ces vestiges appartiennent à un second édifice adjacent et parallèle au premier. D'après les sondages effectués, celui-ci s'étendrait du nord-ouest au sud-est sur une longueur d'environ 11 m et serait également composé d'au moins deux pièces en enfilade séparées par un muret de grès d'une largeur de 0,30 m. L'épaisseur de ses murs extérieurs varie de 0,40 m à 0,70 m. Les maçonneries sont composées de moellons de grès et de tuffeau. La pièce occidentale, toujours en cours de fouilles lors de la rédaction de ces lignes, est dotée d'un âtre composé de plaquettes de terre cuite posées sur champ et disposées en éventail ; ce foyer, délimité par de longues pierres calcaires et amputé sur sa largeur, mesure 1,65 m sur 0,48 m. De nombreux tessons de céramique des xv^e et xvi^e siècle ont été découverts essentiellement dans la couche arable qui recouvrait les vestiges.

La suite de cette campagne de fouilles doit permettre de compléter le plan de cette nouvelle construction mise au jour, d'en préciser la destination et de révéler des connexions avec la maison rurale voisine.

Bibliographie

- GÉMIS P., BOURDOUXHE C., GRIMBÉRIEUX J. & LEGRÈVE P., 2017. 2000-2010 : 10 années de fouilles sur le site présumé de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 53, p. 19-56.
- GENICOT L.-F., BUTIL P., DE JONGH S., LOZET B. & WEBER P., 1996. *Le patrimoine rural de Wallonie. La maison paysanne. 1. Des modèles aux réalités*, Namur.
- JEUNEHOMME L., 1912. *Hollogne-aux-Pierres. Contribution à son histoire*, Liège.

Hannut/Hannut : découverte d'un site mérovingien et gallo-romain en prospection

Patrick LIBERT, Dominique BOSQUET,
Sylvia PIERMARINI, Olivier VRIELYNCK et
Erika WEINKAUF

Introduction

Cette notice rend compte des résultats de prospections pédestres et au détecteur à métaux réalisées sur la commune de Hannut, à proximité du lieu-dit « Au Fond des Sâs Gilles » (coord. Lambert : 201369 est/149112 nord). Le secteur est situé à 1 km au nord de la voie romaine Rouen-Cologne (Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2011 ; Nihoul, 1883, p. 5). Deux sites gallo-romains sont également à signaler non loin : à 1,2 km au nord, une villa ayant fait l'objet de fouilles dans les années 1960 (Piton, 1960, p. 36) et, à 700 m au sud, un secteur ayant livré du matériel en prospection pédestre dans les années 1980 (J.-M. Binet, communication personnelle).

Les prospections ont mis en évidence une concentration de vingt objets métalliques sur une superficie de 2 760 m² : un objet contemporain, quatre objets mérovingiens, sept objets gallo-romains et huit objets indéterminés dont l'aspect et la facture laissent cependant peu de doutes quant à une datation pré-médiévale. Un objet gallo-romain et un autre mérovingien, retrouvés à une centaine de mètres au sud-ouest de la concentration, s'ajoutent à cet ensemble. Le secteur a également livré, dans un rayon de 200 m à 450 m (soit une quinzaine d'hectares) autour de la concentration, trente-deux tessons gallo-romains, six tessons médiévaux, un tesson de verre irisé et des fragments de tuiles. Ces objets n'ayant pas fait l'objet d'une étude détaillée à ce stade, ils ne seront pas décrits ici.

Les objets romains

Il s'agit de deux fibules (1, 2), une monnaie (3), un rivet ou bouton de harnais (4), une clef (5), une boucle de sous-ventrière (6), un poids (7) et un miroir en bronze (8).

La première fibule (1) est en alliage cuivreux, à ressort bilatéral à quatre spires, relevant du type Feugère 11a/*Liberchies* 1.3 (Weinkauf, 2022). L'arc plat est unguiforme, c'est-à-dire en forme d'ongle ou de goutte d'eau. Il est orné d'un sillon médian, encadré de part et d'autre par une rangée d'incisions horizontales. Ce modèle est bien présent dans le nord de la Gaule et, notamment, en cité des Tongres où de nombreux exemplaires ont été découverts sur des sites d'habitat tels que Liberchies, Amay-Ombret, Braives ou encore Clavier/Vervoz (Weinkauf, 2022, p. 57). Si ce modèle s'avère assez précoce, apparaissant dès la période augustéenne (Feugère, 1985, p. 251), les exemplaires septentrionaux se placent dans des contextes plus tardifs, entre les II^e et III^e siècles (Weinkauf, 2022, p. 59).

La seconde (2) est une fibule en alliage cuivreux à charnière et à protubérances latérales, de type Riha 5.7.6/Feugère 23d1/Ettlinger 34. L'arc trapézoïdal est orné de cannelures et, à sa partie médiane, est accolée une paire d'appendices moulurés. Ce modèle est très courant dans les provinces occidentales de l'Empire romain (Gaule, régions rhénanes et Grande-Bretagne). Il est moins fréquent dans les régions orientales, où on ne note sa présence que par quelques exemplaires importés (Pannonie et Balkans ; Riha, 1979, p. 127 ; 1994, p. 112). La production de ces fibules pourrait être réalisée dans des ateliers implantés dans le nord de la Gaule (Feugère, 1985, p. 334). Le modèle est principalement claudien (milieu du I^{er} siècle apr. J.-C.), mais la fourchette chronologique peut s'étendre dès la fin du règne de Tibère jusqu'au début de la dynastie flavienne, soit entre 20 et 60/80 apr. J.-C. (Riha, 1979, p. 127 ; Feugère, 1985, p. 335).

La monnaie (3 ; diam. : 20,3 mm, poids : 0,980 g) est un antoninien de Gallien (*Publius Licinius Egnatius Gallienus*, empereur de 253 à 268). La pièce, en billon, a été frappée à Rome en 253 (Webb, 1927, n° 131). À l'avvers : IMP C P LIC GALLIENVS AVG pour *Imperator Caesar Publius Licinius Gallienus Augustus*, buste radié et drapé et cuirassé de Gallien à droite, vu de trois quarts en arrière. Au revers : CONCORDIA AVGG pour *Concordia Augustorum*, deux mains serrées.

Le bouton de harnais ou de jonction de lanière (4 ; long. : 14 mm, diam. : 15 mm, diam. tige : 6 mm) trouve plusieurs comparaisons (Dufrasnes & Leblois, 2009, p. 33, fig. 14 : 40, 41, p. 52, fig. 26 : 7 ; Boubepiccot, 1980, p. 179, fig. 27 : 258).

La clef de coffret (5 ; long. : 41 mm, larg. : 20 mm, long. dent : 11 mm) est coulée en alliage de cuivre et présente un manche à tête arrondie. La tige est de section quadrangulaire, le canon est cylindrique et le panneton à une dent, mais il est possible que l'objet soit incomplet et qu'il y ait eu plus de dents. Il n'est donc pas possible de savoir avec certitude s'il s'agit de dents dans l'axe ou sur le côté du canon. Le type de serrure

– rotation ou soulèvement de chevilles – qu'actionnait l'objet est par conséquent aussi difficile à assurer (Guillaumet & Laude, 2009, p. 13). De nombreuses comparaisons ont été trouvées (Birley, 1997, p. 16, fig. 7 : 13, 14, 15 ; Manning, 1985, p. 92, fig. 25 : 4-7 ; Jacobi, 1897, p. 473, fig. 75 : 38). La datation de ces objets est assez large puisqu'on les rencontre entre 90 et 400 apr. J.-C. (Birley, 1997, p. 9).



Hannut : objets gallo-romains découverts en prospection : 1. Fibule à ressort unguiforme ; 2. Fibule à charnière et protubérances latérales ; 3. Antoninien de Gallien ; 4. Bouton de harnais ; 5. Clef de coffret ; 6. Boucle de sous-ventrière ; 7. Poids en plomb (les flèches indiquent des traces d'écrasement) ; 8. Miroir en bronze (photos L. Dehogne, AWaP, Dir. scient. et techn.).



Objets mérovingiens : 9. Plaque de ceinture ; 10. Boucle de ceinture avec ardillon à base scutiforme ; 11. Fibule ansée asymétrique ; 12. Ferret ; 13. Fer de lance (photos L. Dehogne, AWaP, Dir. scient. et techn.).

La boucle de sous-ventrière (6 ; long. : 50 mm, larg. : 37 mm) est en bronze ; l'objet est incomplet. Il s'agit d'une pièce d'attelage qui, passant dans une courroie placée sous le ventre du cheval, servait à fixer les deux brancards d'une charrette. Des comparaisons peuvent être trouvées (Boube-Piccot, 1980, p. 143, pl. 45 : 170, p. 251, pl. 90 : 416-418, p. 352, pl. 124 : 611, p. 362, pl. 127 : 623). Ces objets sont utilisés durant toute la période gallo-romaine.

Le poids (7 ; long. : 66 mm, diam. : 33 mm, poids : 294 g) est en plomb et pourvu d'un anneau de suspension en fer. Le bord inférieur montre des traces d'écrasement, qui pourraient résulter de chocs avec d'autres poids lestant, par exemple, un filet ou, plus vraisemblablement, un métier à tisser (Davidson & Burr-Thompson, 1943, p. 94, fig. 42 : 150-153), dispositif qui provoque ces chocs, même si ce type précis de stigmates n'est pas relevé dans l'étude consultée (Médard, 2021, fiche 81). L'utilisation comme poids de balance n'est pas non plus à exclure, mais ces poids sont en général biconiques (Franken, 1993, p. 71, 82, 99) ou sphériques (Franken, 1993, p. 85, 87, 95, 97). Un objet comparable est issu de la villa du « Ruisseau de Villers » à Saint-Ghislain/Hautrage (Dufrasnes, 2021, p. 97, fig. 23 : 56), un autre fait partie des collections

du musée Curtius à Liège (Jean-Luc Schütz, communication personnelle), découvert lors des fouilles à la nécropole de Theux/Juslenville (Bormans, 1870). Plusieurs exemplaires sont issus des fouilles de la Pnyx à Athènes (Davidson & Burr-Thompson, 1943, p. 94, fig. 42 : 150-153), certains portant aussi des traces d'écrasement. Cet objet est gallo-romain, sans plus de précision.

Le miroir (8 ; diam. : 80 mm, ép. : 3 à 5 mm, poids : 116 g), en alliage cuivreux, se présente sous la forme d'un disque dont le mauvais état de conservation n'autorise pas une lecture précise de tous les ornements, tant sur la face convexe que sur la face plane. Sur la face convexe, outre la cupule centrale, sont visibles plusieurs cercles concentriques peu profondément gravés. Un cordon en relief et une gorge délimitent ce champ. Le bord de la pièce est marqué par un liseré orné de profondes cannelures. À noter, près du bord, une perforation qui selon toute vraisemblance constitue le vestige en négatif d'un manche soudé. Bien que résiduelle en raison de la corrosion et de l'oxydation, la patine visible sur la face convexe pourrait suggérer l'application d'une pellicule d'argent, voire d'étain, pour optimiser la réflexion. Les caractéristiques observées au travers de l'examen préliminaire de cet

instrumentum tendraient à le rapprocher des miroirs romains à manche de type Gb et Hb tel que défini par Lloyd-Morgan (1981, p. 36-48), populaires durant le I^{er} siècle de notre ère. Les premiers se rencontrent principalement dans les régions bordant le Rhin ainsi qu'à Nimègue, où leur concentration pourrait indiquer l'existence d'un atelier local. En Wallonie, en l'état actuel de la recherche, nous n'avons pu relever d'autres exemplaires similaires du point de vue décoratif. Les quelques questions et incertitudes suscitées par l'unicité décorative du modèle, l'altération occultante du miroir et son association à des objets plus tardifs donneront lieu prochainement à une analyse approfondie de l'artefact dans le cadre d'un recensement systématique de ces *instrumenta* dans nos contrées.

Les objets mérovingiens

Ils sont au nombre de cinq : une plaque de ceinture (9), une boucle (10), une fibule (11), un ferret (12) et une pointe de lance (13).

La plaque de ceinture (9 ; long. : 36 mm, larg. : 26 mm) en alliage de cuivre, de forme triangulaire, est munie de trois bossettes décoratives et, sur le revers, de trois tenons de fixation. L'extrémité est scutiforme. Il s'agit des types 172 de Legoux, Périn & Vallet (2016) et Gür-3D (phase 7) de Müssemeier *et al.* (2003). L'objet peut être daté entre 600 et 660 apr. J.-C.

La boucle de ceinture (10 ; long. : 28 mm, larg. : 20 mm, long. ardillon : 28 mm), en alliage de cuivre, est de forme ovale et présente un ardillon à base scutiforme. Il s'agit des types 115 de Legoux, Périn & Vallet (2016) et Gür-2.6/7C (phase 4-5) de Müssemeier *et al.* (2003). Une datation vers 500-590 apr. J.-C. peut être avancée.

La fibule (11 ; long. : 42 mm, haut. : 19 mm), en alliage de cuivre, possède un arc et des pieds de même largeur et de section légèrement bombée. Elle est ornée de trois côtes transversales en relief munies d'incisions parallèles. Elle correspond aux types 290 de Legoux, Périn & Vallet (2016) et S-Fib10 (phase 9-10) de Müssemeier *et al.* (2003), ce qui permet de lui attribuer une datation postérieure à 650 apr. J.-C. Par ses extrémités arrondies et son décor, elle ressemble à certaines fibules dites serpentiformes, dont les rares contextes de découverte bien datés s'étalent de la fin du VII^e au IX^e siècle (Vrielynck & Charlier, à paraître).

Le ferret (12 ; long. : 60 mm, larg. : 13 mm) ou terminaison de lanière, en alliage de cuivre, présente un bord en biseau et deux trous de fixation. Il correspond au type 199 de Legoux, Périn & Vallet (2016) et peut être situé entre 470 et 640 apr. J.-C.

Enfin, la lance (13 ; long. : 360 mm, larg. : 34 mm) présente une flamme ovale longue et une douille

courte fermée. Sa longueur la place à la limite entre les types 34 et 36 de Legoux, Périn & Vallet (2016) et autorise une attribution au type S-Lan2.4 (phase 4) de Müssemeier *et al.* (2003). On peut donc considérer, en toute prudence, qu'elle date des VI^e-VII^e siècles.

Conclusion

La présence d'une concentration d'objets aussi cohérents d'un point de vue chronologique dans le voisinage d'une chaussée romaine et de deux sites connus nécessite que la zone soit l'objet d'une surveillance accrue, même si l'étendue de l'occupation devra encore être précisée par des prospections répétées et systématiques. Pour la période romaine, l'étude de la céramique devra également être entreprise afin d'avancer des hypothèses concernant la chronologie et la nature de l'établissement.

La petite collection d'époque mérovingienne évoque fortement la présence de tombes à inhumation des VI^e et VII^e siècles. Lors de sa découverte, la pointe de lance dépassait du labour. Ceci indique que, si tombes il y a, elles sont très probablement proches de la surface et par conséquent fortement menacées de destruction par l'exploitation agricole.

Remerciements

Catherine Coquelet (AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre), Jean-Luc Schütz (Grand Curtius, Liège) et Annick Lepot (Musée archéologique de Namur), pour leurs éclaircissements sur les clés et poids romains.

Denis Abel pour ses éclaircissements sur l'ensemble des objets étudiés.

Bibliographie

- BIRLEY A., 1997. *Security: The Keys and Locks*, Greenhead, Brampton (Vindolanda Research Reports. New Series, IV, II).
- BORMANS S., 1870. Troisième rapport sur les fouilles de Juslenville, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, X, p. 51-77.
- BOUBE-PICCOT C., 1980. *Les bronzes antiques du Maroc. III. Les chars et attelages*, Rabat (Études et travaux d'archéologie marocaine, VIII).
- DAVIDSON G.R. & BURR-THOMPSON D., 1943. *Small objects from the Pnyx*, Princeton (Hesperia, Supplement, VII).
- DUFRASNES J., 2021. La villa gallo-romaine du « Ruisseau de Villers » à Hautrage/Villerot (Belgique, Hainaut) : le matériel préhistorique et antique issu des prospections, *Bulletin de la Société tournaissienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, XVII, 2/3, p. 59-110.

- DUFRASNES J. & LEBLOIS É., 2009. Hensies (Hainaut) : le matériel métallique et la céramique recueillis en surface de deux établissements gallo-romains, *Vie archéologique*, 68, p. 5-53.
- ETTLINGER E., 1973. *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern.
- FEUGÈRE M., 1985. *Les fibules en Gaule méridionale : de la conquête à la fin du v^e s. ap. J.-C.*, Paris (Revue archéologique de Narbonnaise, supplément, 12).
- FRANKEN N., 1993. Zur Typologie antiker Schnellwaagen, *Bonner Jahrbücher*, 193, p. 69-120.
- GUILLAUMET J.-P. & LAUDE G., 2009. *L'art de la serrurerie gallo-romaine. L'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte d'Or)*, Dijon.
- JACOBI L., 1897. *Das Römerkastell Saalburg bei Homburg vor der Höhe, nach den Ergebnissen der Ausgrabungen und mit Benutzung der hinterlassenen Aufzeichnungen des königl. Konservators Obersten A. von Cohausen*, Homburg.
- LEGOUX R., PÉRIN P. & VALLET F., 2016. *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, 4^e édition revue, corrigée et augmentée, Saint-Germain-en-Laye (Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, hors-série).
- LLOYD-MORGAN G., 1981. *The mirrors, including a description of the Roman mirrors found in the Netherlands, in other Dutch museums*, Nijmegen (Description of the Collections in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nijmegen, 9).
- MANNING W.H., 1985. *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, London.
- MÉDARD F., 2021. *L'artisanat du textile à Pompéi au 1^{er} siècle après J.-C. Vestiges textiles et outillages*, Naples (Collection du Centre Jean Bérard, 51).
- MÜSSEMEIER U., NIEVELER E., PLUM R. & PÖPPELMANN H., 2003. *Chronologie der Merowingerzeitlichen Grabfunde vom linken Niederrhein bis zur nördlichen Eifel*, Köln (Materialien zur Bodendenkmalpflege im Rheinland, 15).
- NIHOUL G., 1883. Antiquités de Grand-Leez et des environs, *Annales de la Société archéologique de Namur*, XVI, p. 1-13.
- PITON E., 1960. *Histoire de la ville de Hannut*, Bruxelles,
- RIHA E., 1979. *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Augst (Forschungen in Augst, 3).
- RIHA E., 1994. *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, Augst (Forschungen in Augst, 18).
- VRIELYNCK O. & CHARLIER S., à paraître. Tellin (prov. Luxembourg) : une fibule ansée symétrique mérovingienne, *Vie archéologique*, 81.
- WEBB P.H., 1927. *Valerian to Florian (AD 253-276)*, London (The Roman Imperial Coinage, V, 1).
- WEINKAUF E., 2022. Les fibules. In : DEMANET J.-C. & VILVORDER F. (dir.), *Liberchies VII, Vicus gallo-romain. Meunerie et habitat du quartier central*, Louvain-la-Neuve (Collection d'Archéologie Joseph Mertens, XX), p. 57-69.

Sources

- RAEPSAET-CHARLIER M.-T. & RAEPSAET G., 2011. *Gaule Belgique et Germanie inférieure. Administration*, Bruxelles, CReA-Patrimoine (<https://crea.centresphisoc.ulb.be/fr/recherches/banques-de-donnees/carte-de-gaule-du-nord>, consulté le 11 septembre 2023).

Liège/Liège : une évaluation archéologique dans la cour de l'ancien institut Montefiore

Guillaume MORA-DIEU

Dans le cadre du certificat de patrimoine délivré pour l'important projet de réaffectation de l'institut Montefiore, au centre-ville de Liège, une évaluation archéologique a été entreprise dans une partie de la grande cour intérieure qui relie cet emblématique bâtiment à la rue Saint-Gilles (parc. cad. : Liège, 3^e Div., Sect. B, n^o 98^m ; coord. Lambert 72 : 234769 est/148279 nord).

Si le potentiel archéologique de la zone est avéré depuis de nombreuses années, c'est finalement par une tranchée oblique complétée par deux perpendiculaires que ce potentiel a dû être appréhendé, le grand sondage initialement prévu au centre de la cour ne pouvant plus être entrepris. Sans qu'il soit nécessaire de rentrer dans les détails de cet épisode, tout praticien du terrain pourra légitimement questionner la validité d'une approche purement « verticale » sur un grand site urbain, dont l'occupation médiévale ne fait aucun doute et dont l'accumulation stratigraphique s'étage sur au moins 4 m.

Situé à une centaine de mètres du pont d'Avroy, le site de l'ancien institut Montefiore est déjà intensément occupé dès le Moyen Âge central (XII^e-XIII^e siècles). À l'époque, les environs de la rue Saint-Gilles forment un faubourg extérieur, situé juste au-delà des murailles de la ville ceinturées par un bras de la Meuse. Pour la plupart, les habitants qui peuplent le quartier appartiennent à la classe émergente des petits artisans. Situé à l'arrière de leurs habitations alignées le long de la rue Saint-Gilles, le site est à cette époque aisément inondable et semble d'abord voué à accueillir les déchets et les rebuts issus de leurs vies quotidiennes. Au moins deux grandes zones d'épandage (légèrement fossoyées) sont ainsi repérées dans la tranchée principale, à un peu plus de 3 m sous le sol actuel.

Mais ce faciès va rapidement changer dès la fin du XIII^e siècle. Aux lisières du territoire urbain, le lieu est en effet idéal pour établir certaines activités artisanales qui ne sont pas (ou plus) souhaitées dans le centre de la cité.



Liège, institut Montefiore : vue des tranchées d'évaluation au mois d'avril 2022.

Jugés trop polluants, ou réputés sources de nuisances en tout genre, les arts du feu semblent avoir été concentrés sur le site à partir de cette période.

Les artisans concernés vont donc accaparer les terrains (ou en tout cas les réaménager à leur convenance) pour y installer leurs ateliers. Le premier acte posé en ce sens est un surhaussement – peut-être général – de l'endroit, pour se garantir autant que faire se peut des inondations. Dans la foulée, ateliers et dépendances sont aménagés. Dans l'état actuel des recherches, ce sont surtout des témoignages d'activités métallurgiques qui ont été découverts par l'évaluation. De fait, des quantités très élevées de scories en tout genre (mais principalement des culots de forges) forment un empilement conséquent de strates renvoyant aux nettoyages et aux démantèlements successifs d'ateliers qui ont œuvré dans le façonnage du fer. Cependant, les traces d'un autre type de métallurgie sont aussi perceptibles dans un petit foyer en pleine terre, renvoyant plutôt à un travail sur d'autres métaux (cuivre, étain, plomb, les combinaisons sont variées). Si on veut résumer, la corporation des fèvres est donc bien représentée.

Mais les traces indirectes d'un autre art du feu pourraient également être présentes. Elles pourraient révéler, via la découverte de plusieurs fragments de parois de fours (amalgamant des tessons surcuits et déformés), l'existence toute proche d'un four de potier de la fin du Moyen Âge.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le travail du fer va en tout cas perdurer sur une partie plus restreinte du site, les installations connaissant cependant de nombreux

remaniements. Mais une grande partie de l'activité semble s'arrêter après la fin du XVI^e siècle. Cette dernière interruption est à relier avec l'arrivée sur le site, au milieu du milieu du XVII^e siècle, d'un ordre religieux, les Sépulchrines anglaises, qui y installent couvent et pensionnat. Les religieuses font construire une église le long de la rue Saint-Gilles et leur



Petit foyer métallurgique du XIV^e siècle, installé au-dessus des fosses à déchets du Moyen Âge central.

propriété s'étire, du nord au sud, jusqu'à la ruelle des Bénédictines. À cet égard, la représentativité de la séquence stratigraphique est éloquent, les dernières couches d'épandages contenant les scories des forges sont chapeautées par un horizon humifère, une terre de jardin, dans laquelle une bague frappée aux armes de cet ordre religieux a été retrouvée.

À partir des années 1770, les sépulchrines inaugurent une école qui va faire augmenter sensiblement le nombre de résidentes. En se retrouvant avec plus d'une soixantaine de bouches à nourrir, une foule de nouvelles contraintes viennent s'ajouter à la vie quotidienne des religieuses. La fouille archéologique a permis de mettre en lumière certains de ces aléas. Ainsi, au moins deux grandes fosses à déchets ont été localisées. Sous la forme de rejets bien stratifiés, elles ont livré le matériel suivant :

- tous les déchets de table (ossements de volaille, de porc, de vache, poissons, etc.). L'ensemble de la consommation des pensionnaires (mais peut-être pas des sœurs) s'y retrouve donc ;
- toute la vaisselle de table et de cuisine (plateaux, marmites, tèles, assiettes, services à thé, cruches, gobelets en verre, verres à pied, bouteilles, fioles, etc.). On y retrouve certaines importations plutôt coûteuses en provenance d'Angleterre (Staffordshire),

d'Allemagne (Westerwald, Raeren), de Hollande (Delft) et d'Extrême-Orient (Jingdezhen, Chine). Il est à noter que certains verres ont été gravés du nom de leur propriétaire et/ou d'une date commémorative en lien avec la vie du pensionnat. Certaines bouteilles portent également le sigle de l'ordre du Saint-Sépulchre. Dans le même ordre d'idées, la population du lieu (en grande majorité anglaise) semble avoir préservé sur le continent quelques-unes de ses traditions, comme en attestent les nombreux fragments de services à thé mis au jour. Les religieuses et leurs élèves cultivaient donc déjà un certain art de vivre grâce à des produits d'importation ;

- la vaisselle décorative ou d'agrément (vasques, pots de fleurs) et celle de toilette (pots de chambre) ;
- les vidanges des foyers ;
- divers matériaux issus de travaux sur les bâtiments du couvent (ardoises de toiture, briques, carreaux de pavement au sol, carreaux décoratifs apposés sur les murs, etc.) ;
- de nombreux objets quotidiens (épingles, poinçons à graver, dés à coudre, peignes, etc.).

Outre ces vestiges en sous-sol, l'archéologie s'est aussi penchée sur les derniers éléments encore en élévation du pensionnat. Ils se trouvaient dans une encoignure au nord-est de la cour actuelle,



Sur la gauche de la photo, une fosse à déchets du pensionnat des sépulchrines anglaises en cours de fouille.



Tasse de style Imari, produite en Chine au milieu du XVIII^e siècle.

sous la forme d'un petit bâtiment accolé à la limite mitoyenne. Il fut probablement construit par suite des nouveaux besoins du couvent de Sainte-Agnès, à partir des années 1770. Il s'élevait sur trois registres, en plus des combles, et était pourvu de cinq travées. Un examen sommaire du bâtiment indique son ancien prolongement en direction du sud, ainsi qu'un remaniement complet de sa cage d'escalier. Dans tous les trumeaux du rez-de-chaussée, d'anciennes pierres de taille liées à l'ordre des Sépulchrines ont été soigneusement insérées : au moins deux sont des pierres commémoratives récupérées sur d'anciens bâtiments du couvent. Lors de la conversion de l'établissement en pensionnat, elles furent prélevées sur les constructions conventuelles démontées ou modifiées.

L'agencement intérieur du petit édifice soulève encore quelques questions, mais le fait que toutes les ouvertures soient tournées vers la cour pourrait s'expliquer par la règle de la clôture, qui était strictement imposée à toutes les résidentes : leurs regards ne pouvaient se tourner vers le monde extérieur.

Les événements révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle provoquent la fuite des sépulchrines en direction de leur Angleterre natale. Le couvent et le pensionnat sont abandonnés, vandalisés, pour être ensuite pauvrement réaffectés. L'ensemble n'est vendu que tardivement, peu après 1820, à des particuliers. Durant le XIX^e siècle, une grande partie des anciennes infrastructures semblent avoir survécu dans le paysage urbain, mais la construction des divers bâtiments de l'institut, des années 1880 jusqu'au début du XX^e siècle, a détruit une portion significative de l'ancien complexe religieux.



Petit bâtiment constituant le dernier vestige du pensionnat.

Pour conclure cette notice, on soulignera que la mise en perspective des résultats engrangés sur le site de Montefiore va devoir s'appuyer sur deux choses. La première est évidemment le suivi archéologique des



Pierre votive liée à l'action de Dorothea Goring qui finança en 1734, via ses deniers personnels, un mur de clôture pour parfaire l'enceinte du couvent. Devenue veuve, Dorothea Goring s'était retirée au couvent de Liège en 1726, jusqu'à sa mort survenue en 1737.

gigantesques travaux de terrassement, prévus lors des opérations de restauration. Mais il est probable que cet acte palliatif soit aussi frustrant qu'insuffisant : la notice concernant les activités de l'année 2023 pourra confirmer ou infirmer ce sentiment. La seconde action à entreprendre est l'exploitation du formidable fonds d'archives que les sépulchrines ont légué à l'université de Durham. Sa complétude permet de rapprocher les nombreux supports matériels exhumés avec des matières, plus éthérées, issues des listes des bienfaiteurs de l'ordre, des noms et qualités des religieuses et des élèves, des éléments de comptabilité de la vie quotidienne, de l'intendance, etc. Beaucoup de vestiges pourraient alors se voir associés à une personne, une action, un contexte... Ils pourront devenir « objets de mémoire ». Une mémoire assurément vivante : mises au courant des découvertes archéologiques, il n'a pas fallu longtemps pour que les sépulchrines actuelles, basées à Chelmsford (Essex), entreprennent le voyage jusqu'à Liège pour observer les derniers instants de leur ancien pensionnat. Et de constater que les bagues de dévotion de l'ordre, comme celle perdue dans leur jardin de Liège à la fin du ^{xvii}^e siècle, sont toujours portées aujourd'hui.



Les bagues portées par les actuelles sœurs Moira et Diana, confrontée avec l'exemplaire retrouvé durant la fouille. Photo prise lors de la visite de sépulchrines anglaises à Liège, en avril 2022.



Luxembourg

Arlon : fouilles de la place Léopold (photo S. Leduc, AWaP, Dir. op. zone Centre).



Carte administrative des communes de la province de Luxembourg visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

PROTOHISTOIRE

**Habay/Habay-la-Neuve : une occupation
La Tène découverte sous la villa gallo-romaine du « Châtelet »**

Denis HENROTAY, Sylvain FETTER et
Marie HORVILLER

Située sur un petit plateau localisé à 250 m au sud du cours de la Rulles, la villa gallo-romaine du « Châtelet » fut repérée pour la première fois en 1983 par Guy Fairon, lors d'une prospection aérienne. En 2019, un projet de modification du plan de secteur laissait planer une menace de destruction de ces vestiges. C'est pourquoi il a été décidé de réaliser des sondages d'évaluation dans les deux grandes prairies (5,51 ha) concernées par les futurs aménagements. Ces sondages ont confirmé l'existence et précisé la localisation de l'ancienne construction. Plusieurs campagnes de fouilles ont été menées dès 2020 (Henrotay, 2020 ; 2021) et ont été interrompues par d'autres chantiers préventifs plus urgents.

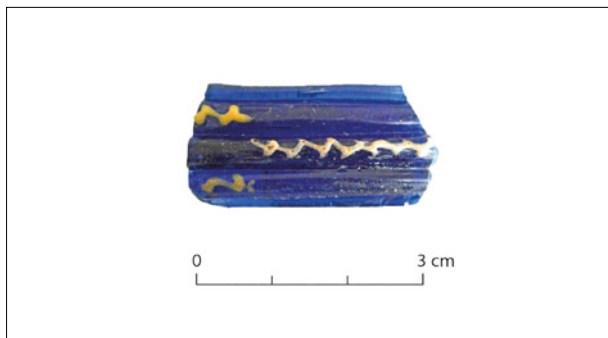
La villa présente un plan classique, il s'agit d'un édifice de petites dimensions avec une grande salle centrale. Le bâtiment est construit en schiste, depuis les fondations jusqu'à la toiture, laquelle étant couverte de grandes ardoises. La galerie était auparavant supposée

au nord. Elle se révèle finalement exposée logiquement plein sud. La galerie ne présente pas de pavillons d'angle saillants, mais se voit encadrée à l'est par une pièce avec hypocauste précédé d'un *praefurnium* et à l'ouest par une grande cave. Aucune trace d'incendie n'a été repérée, il semble que le bâtiment se soit effondré après un abandon du site. Le matériel céramique mis au jour sur le niveau de sol de la cave et retrouvé piégé par l'épaisse couche de débris de démolition date de la fin du II^e siècle ou du tout début du III^e siècle de notre ère. Un système de drainage aménagé au moyen de grandes dalles de schiste a été découvert sous le sol de cette même cave. Quant à la question de l'approvisionnement en eau du site, elle a trouvé réponse grâce à la découverte d'un puits situé à proximité immédiate du mur ouest de la villa. Il sera fouillé en 2023.

Au nord du site, un chemin bordé d'un fossé est contemporain du bâtiment principal en pierres. Il s'oriente selon un axe est/ouest. Une occupation antérieure a été mise au jour sous ce niveau de voirie constituée de fragments de schiste. Deux bâtiments



Habay-la-Neuve : vue zénithale du chantier (photo S. Leduc, AWaP, Dir. op. zone Centre).



Fragment du bracelet de type Haevernick 7b/2 daté de La Tène C2-La Tène D (photo M.-N. Rosière, AWaP, Dir. op. zone Centre).

successifs construits sur poteaux ont été mis en évidence. Leurs plans sont similaires et quasiment superposés. La construction s'articule autour d'une nef unique de plan carré contre laquelle est accolée une abside à l'est. La nef mesure 10 × 10 m et est délimitée par quatre grands poteaux carrés de 70 à 80 cm de côté, plantés dans des fosses de creusement circulaires atteignant près de 2 m de diamètre. Deux à trois poteaux de section carrée et de dimensions plus modestes forment la paroi est. L'usage de poteaux équarris permet de situer la construction



Céramique protohistorique dans la fosse de rejets secondaires.

des bâtiments à la période finale de La Tène. L'emprise au sol des constructions atteint plus de 100 m², ce qui suggère qu'elles correspondent à des habitations principales. Un fragment de bracelet en verre bleu étiré à cinq côtes parallèles ornées de filets jaunes et blancs, de type Haevernick 7b/2 et daté de La Tène C2-La Tène D, a également été découvert dans le comblement d'un des trous de poteau.

La partie est de la villa en pierres recouvre et recoupe un lambeau de sol plus ancien, épais d'une vingtaine de centimètres. Celui-ci ainsi que deux fosses ont livré un matériel céramique datant de La Tène. Enfin, des tessons appartenant au début du Second Âge du Fer ont été découverts dans une fosse localisée à l'ouest de la villa. L'importante quantité de vases très fragmentés suggère que la structure a été remployée en fosse de rejets secondaires.

Les recherches ont démontré que, malgré la petite taille du bâtiment gallo-romain, celui-ci s'avère être un véritable habitat doté d'une cave et d'une pièce chauffée par un hypocauste. Un autre apport important réside dans la mise au jour des deux grandes habitations sur poteaux carrés de la fin du Second Âge du Fer, accompagnées de fosses domestiques et d'un niveau de sol. Ces découvertes révèlent l'origine ancienne et inattendue de cet habitat rural au lieu-dit « Le Châtelet ». L'habitat datant de cette période reste encore très peu connu en Wallonie.

Bibliographie

- HAEVERNICK T.E., 1960. *Die Glasarmringe und Ringperlen des Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn.
- HENROTAY D., 2020. Habay/Habay-la-Neuve : la villa gallo-romaine du « Châtelet », sondages de diagnostic, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 211-212.
- HENROTAY D., 2021. Habay/Habay-la-Neuve : la villa gallo-romaine du « Châtelet », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 29, p. 185-186.

Messancy/Hondelange : découverte fortuite de deux urnes cinéraires de deux urnes cinéraires

Sylvain FETTER, Marie HORVILLER et Denis HENROTAY

Le 14 avril 2022, Guy Fairon et Robert Sauvenay signalent une découverte fortuite à l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre). Il s'agit de tessons de céramique et d'ossements mis au jour au lieu-dit « Junkerbusch ».

Le 22 avril, guidée par Guy Fairon, l'équipe de l'AWaP intervient sur le site pour localiser précisément

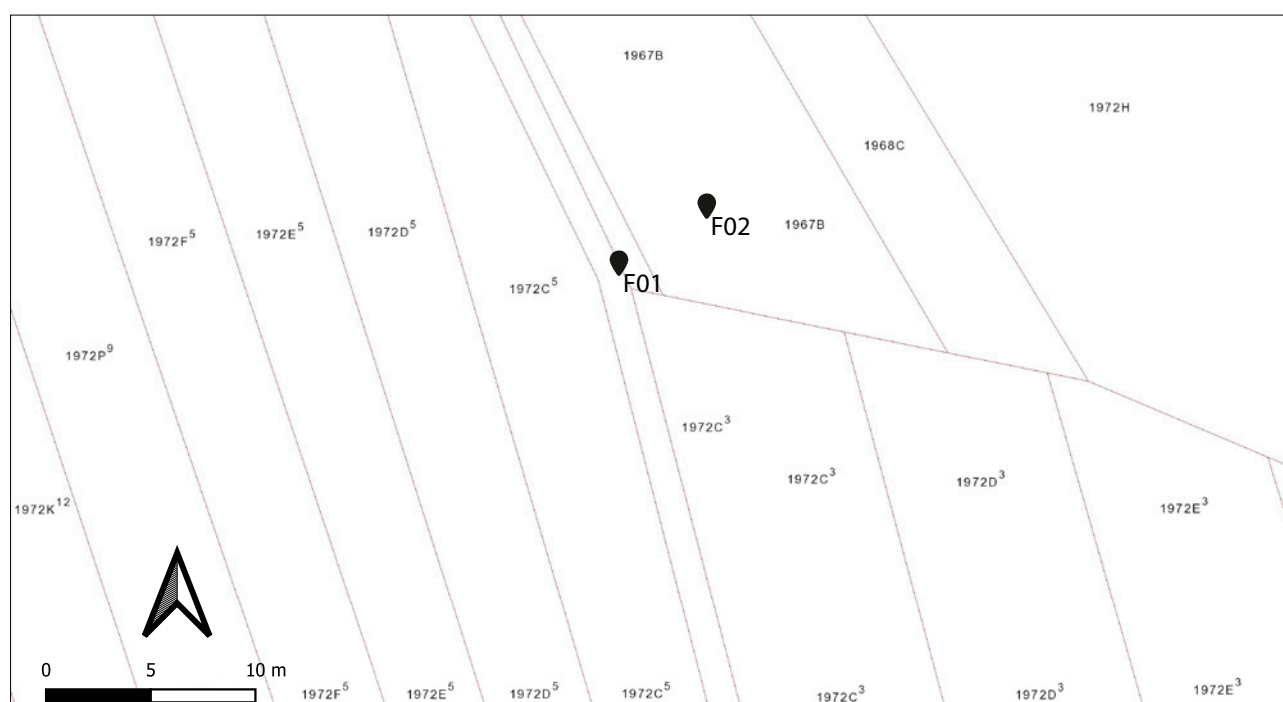
le lieu de découverte. Deux concentrations sont repérées à 5 m l'une de l'autre : F01 (parc. cad. : Messancy, 3^e Div., Sect. C, n° 1964^A) et F02 (parc. cad. : Messancy, 3^e Div., Sect. C, n° 1967^B). Le fond d'un vase contenant des ossements (F01) est découvert in situ, directement sous la surface de labour. Cette probable sépulture, menacée de destruction par le passage imminent de la charrue, est fouillée sans délai. Malheureusement, le second lieu de découverte, où avaient été collectés une dizaine de fragments de panse et un bord d'écuelle (F02), avait déjà été détruit sous l'action de la herse. Aucun objet en métal n'a été retrouvé sur le site.

Le remontage des fragments du vase F01 n'a pas permis de reconstituer son profil complet. Un fragment de bord présentant un léger bourrelet terminal a également été découvert dans le fond du vase. Il n'a pas pu être intégré au remontage, bien que sa pâte soit analogue à celle des autres éléments. Le profil ainsi obtenu suggère une forme fermée. Il s'agit d'une céramique modelée dont le diamètre mesure 135 mm à la base pour 165 mm à l'ouverture. Sa pâte est tendre et rugueuse au toucher, avec un aspect visuel plutôt granuleux. Elle présente un noyau de couleur noire et une surface orangée. Cette différence de teinte résulte probablement d'une cuisson initiée en mode réducteur et finalisée en mode oxydant. Les parois interne et externe du vase ont fait l'objet d'un lissage assez rudimentaire. L'observation macroscopique de la pâte permet d'identifier la présence d'inclusions de chamotte de dimensions millimétriques et pluri-millimétriques.

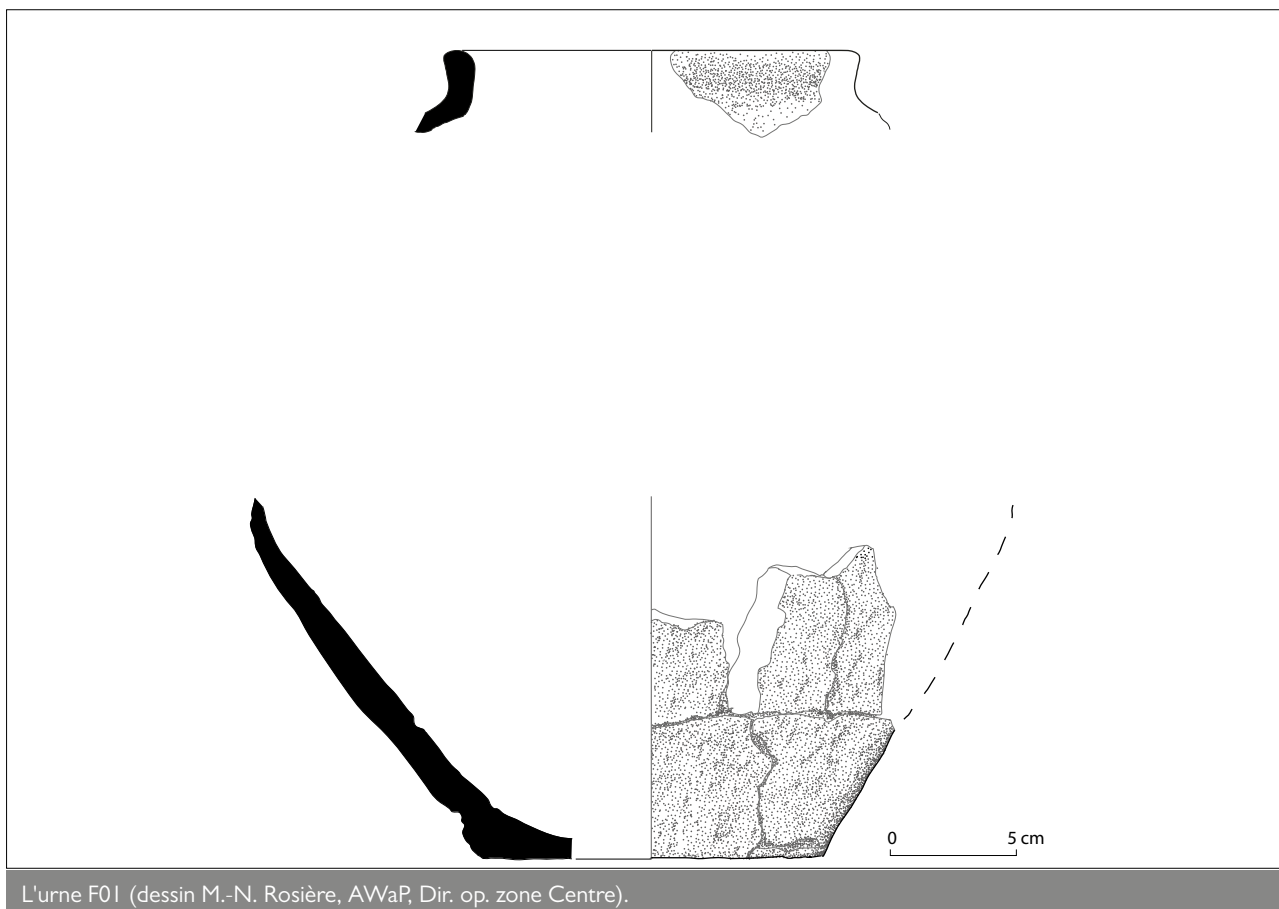
Les os découverts au sein du vase F01 présentent un degré de conservation moyen, caractérisé par un

haut degré de fragmentation, une corticale indemne et un tissu spongieux en partie altéré. La totalité des restes osseux appartient à l'espèce humaine et l'ensemble des régions anatomiques sont représentées (tête osseuse, tronc, membres inférieurs et supérieurs). Le poids des ossements conservés est de 369 g. Bien que celui-ci soit inférieur à la masse minimale d'un squelette adulte (799,2 g ; McKinley, 1993), il est néanmoins certain qu'il s'agit de restes d'un dépôt funéraire. La différence avec la masse théorique peut s'expliquer par le contexte perturbé (labours). La coloration des ossements blanche laiteuse traduit une température de crémation ayant atteint au moins 600 à 800 °C (calcination des os et disparition de la matière organique). De telles températures, observées sur des aires de crémation traditionnelle au Népal, en Inde et en Thaïlande, sont considérées comme étant la norme pour les périodes pré- et protohistoriques. Si dans nos régions, les os non crématisés, lorsqu'ils sont mis au jour et laissés à sécher, prennent une couleur identique à celle des os brûlés à haute température (600 °C), l'aspect (fragmentation, fissures, craquelures) et le son clair des restes découverts à Hondelange ne laissent aucun doute quant au caractère brûlé de ces derniers. Les restes osseux correspondent enfin à des os matures, les épiphyses observées étant fusionnées. S'il est probable que l'urne n'ait renfermé qu'un seul adulte, le caractère incomplet du vase n'exclut pas que plusieurs individus y étaient déposés.

La sépulture F01 correspond ainsi à un dépôt secondaire de crémation en urne. Les dépôts de crémation en ossuaire se définissent par la collecte complète ou



Hondelange : localisation des vases F01 et F02 sur le cadastre 2022 (infographie S. Leduc, AWaP, Dir. op. zone Centre)



partielle des ossements sur le bûcher, placés dans un contenant en matière périssable ou non, lui-même déposé dans une fosse indépendante du lieu de crémation (Blaizot, 2009).

Le contexte de découverte ainsi que les caractéristiques techniques et morphologiques du second vase étant identiques à ceux de l'urne F01, on peut par analogie supposer que le second contenant F02 correspond également à une urne funéraire.

Un échantillon des ossements contenus dans l'urne F01 a été sélectionné pour faire l'objet d'une tentative de datation par la méthode du carbone 14. Plusieurs nécropoles du Second Âge du Fer sont connues dans la région d'Arlon, notamment à Arlon/Stockem (Noël, 1973, p. 5), Arlon/Bonnert (Fairon, 1986, p. 19, 59) et Attert/Tontelange (Bonenfant, 1961, p. 6, 12). Elles comportent des urnes cinéraires dont les caractéristiques sont proches de celles de Hondelange. Cette comparaison permet d'envisager de dater la sépulture à incinération F01 et le vase F02 du Second Âge du Fer également.

Bibliographie

- BLAIZOT F., 2009. L'image sociale et culturelle des pratiques funéraires : expressions et évolutions de la société romaine dans le sud-est de la Gaule. In : BLAIZOT F. (dir.), *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*, *Gallia*, 66.1, p. 311-343.
- BONENFANT P.P., 1961. *Sépultures trévires à Tontelange*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 57).
- FAIRON G., 1986. La nécropole du Gaichelknap à Bonnert-Arlon (La Tène III et époque romaine), *Vie archéologique*, 20, p. 9-87.
- MCKINLEY J.I., 1993. Bone Fragment Size and Weights of Bone from Modern British Cremations and the Implications for the Interpretation of Archaeological Cremations, *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, p. 283-287.
- NOËL J., 1973. Une sépulture de La Tène III à Stockem (commune de Heinsch), *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 49, 1-2, p. 1-11.

ÉPOQUE ROMAINE

Arlon/Arlon : un habitat urbain durant le Haut-Empire et l'Antiquité tardive au n° 41 de la rue de la Semois

Denis HENROTAY, Sylvain FETTER et Marie HORVILLER

Le projet de construction d'un immeuble sur une parcelle (parc. cad. : Arlon, 1^{re} Div., Sect. A, n° 1569^{A5}) bordant la rue de la Semois a déclenché une nouvelle opération d'archéologie préventive. Le secteur est connu pour être très sensible. Cinq habitations gallo-romaines ont été découvertes en 2004 et 2005 sur la parcelle mitoyenne (Henrotay, 2007). Par ailleurs, la rue actuelle suit l'orientation d'une voie qui pourrait correspondre au tracé de la chaussée Reims-Trèves. L'ancienne voirie a été mise au jour lors des recherches en 2005, 2013, 2016 et 2021. Le nouveau chantier de l'été 2022 a permis d'affiner les constatations faites en 2005. Des niveaux d'occupation datant du IV^e siècle avaient été repérés à l'époque, mais l'attribution de plusieurs structures à l'Antiquité tardive était restée incertaine.

La parcelle étudiée en 2022 est beaucoup plus étroite que celles étudiées antérieurement. Cette fois, aucun plan complet de construction n'a pu être dégagé. Le décapage a permis le dégagement partiel de deux maisons implantées perpendiculairement à l'ancienne route, selon un axe nord/sud. Les murs sont bâtis en moellons de marne calcaire grise liés à l'argile. Ils sont peu fondés et la plupart du temps ils ont été récupérés, ne laissant que les traces peu lisibles de tranchées comblées de débris inutilisables. Un angle de façade

arrière permet toutefois d'établir que la longueur totale de la maison était de 25 m. Un *ambitus* large de 87 cm sépare les deux édifices. Ce passage destiné à récolter et évacuer les eaux pluviales se prolonge par un mur de séparation des jardins à l'arrière des deux maisons. Plusieurs foyers de forge de plan rectangulaire ont été mis au jour dans la pièce arrière d'une des habitations. Ils sont simplement creusés dans le sol en place et se recoupent à de multiples reprises. Ceci témoigne d'une activité artisanale récurrente semblable à celle mise au jour en 2016 dans la même rue (Henrotay & Meunier, 2017).

Une cave bâtie à front de rue constitue l'élément le mieux conservé de l'ensemble. L'examen de ses murs met en évidence plusieurs phases de construction et de reconstruction. La plus ancienne est formée par le mur gouttereau ouest de la cave, construit en moellons de grès ferrugineux de couleur violacée. Une première descente de cave y était accolée à l'origine. Ensuite, la cave a subi un agrandissement vers la rue et les nouvelles maçonneries ont cette fois été élevées en moellons de grès calcaire jaune. Un soupirail est aménagé dans le mur en façade à rue. La descente de cave est déplacée dans l'angle nord-est. Ce phénomène de reconstruction de la cave et de modification de l'emplacement de l'accès a également été observé dans la parcelle voisine en 2005.

La destruction violente du bâtiment par le feu peut être datée des années 270-280, comme ailleurs dans le *vicus*. Les parements des murs portent les traces visibles de cet incendie. Les décombres ont piégé un matériel formant ainsi un ensemble clos qui ne semble pas avoir subi de tentative de récupération après le sinistre. Plusieurs amphores ont été découvertes alignées et écrasées en place le long des murs. Mais d'autres éléments devaient être stockés à l'étage, ils ont été découverts sans ordre apparent à la base de la couche de débris. Les objets étaient anciens et hors d'usage avant l'incendie. Ils forment un petit dépôt d'objets en alliage cuivreux. L'ensemble est composé des débris d'une patère, des bords de deux assiettes, d'un marli de plat orné d'un motif végétal, d'un paquet de tôles qui devaient recouvrir à l'origine un coffret et d'un fragment de grande plinthe destinée à encadrer une inscription monumentale.



Main de Sabazios tenant une boulette d'encens mise au jour dans le comblement de l'*ambitus* entre les deux bâtiments.



Vue aérienne de la cave et de ses aménagements successifs (photo N. Chauveau).

Une nouvelle phase de construction de la cave a suivi la destruction de la fin du III^e siècle. Les dimensions sont cette fois réduites. Les murs brûlés ont été réutilisés, sauf dans la partie arrière où est construite une cloison contre la couche de démolition. Ce mur fruste est formé par un empilement de grosses pierres de récupération issues de monuments funéraires ou publics, dont un imposant chapiteau d'ordre toscan (largeur : 44 cm). Une grande partie des débris de l'incendie ont ainsi été préservés. L'élévation du nouveau bâtiment n'est repérable que par un radier de fondation constitué d'un empierrement de petits blocs de grès calcaire jaune simplement liés à l'argile. L'orientation de la reconstruction est légèrement désaxée par rapport à celle de la cave primitive. Une fondation quadrangulaire accolée à la façade correspond à la base d'un portique disposé le long de la rue. Ces différentes phases de construction s'étalant sur plusieurs siècles sont confirmées par la présence de larges bandes d'argile rapportée, disposées à l'extérieur des fondations de chacun des différents états de construction de la cave. Ce type d'aménagement destiné à éviter l'infiltration des eaux pluviales a déjà été observé en 2014 le long d'une grande cave (Henrotay, 2015). Ces différentes constatations stratigraphiques et chronologiques sont essentielles à la bonne compréhension des vestiges découverts ces dernières années.

Bibliographie

- HENROTAY D., 2007. Arlon/Arlon : plusieurs habitations du vicus découvertes rue de la Semois, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 159-160.
- HENROTAY D., 2015. Arlon/Arlon : découverte d'habitations et de fours de potiers du 3^e siècle en bordure de la rue de la Semois, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23, p. 248-250.
- HENROTAY D. & MEUNIER N., 2017. Arlon/Arlon : une cuisine et une forge du 3^e siècle, nouvelles découvertes dans le vicus gallo-romain, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 25, p. 146-148.

Habay/Habay-la-Vieille : villa gallo-romaine de Mageroy, campagne de fouilles 2022 sur le secteur du bâtiment annexe II

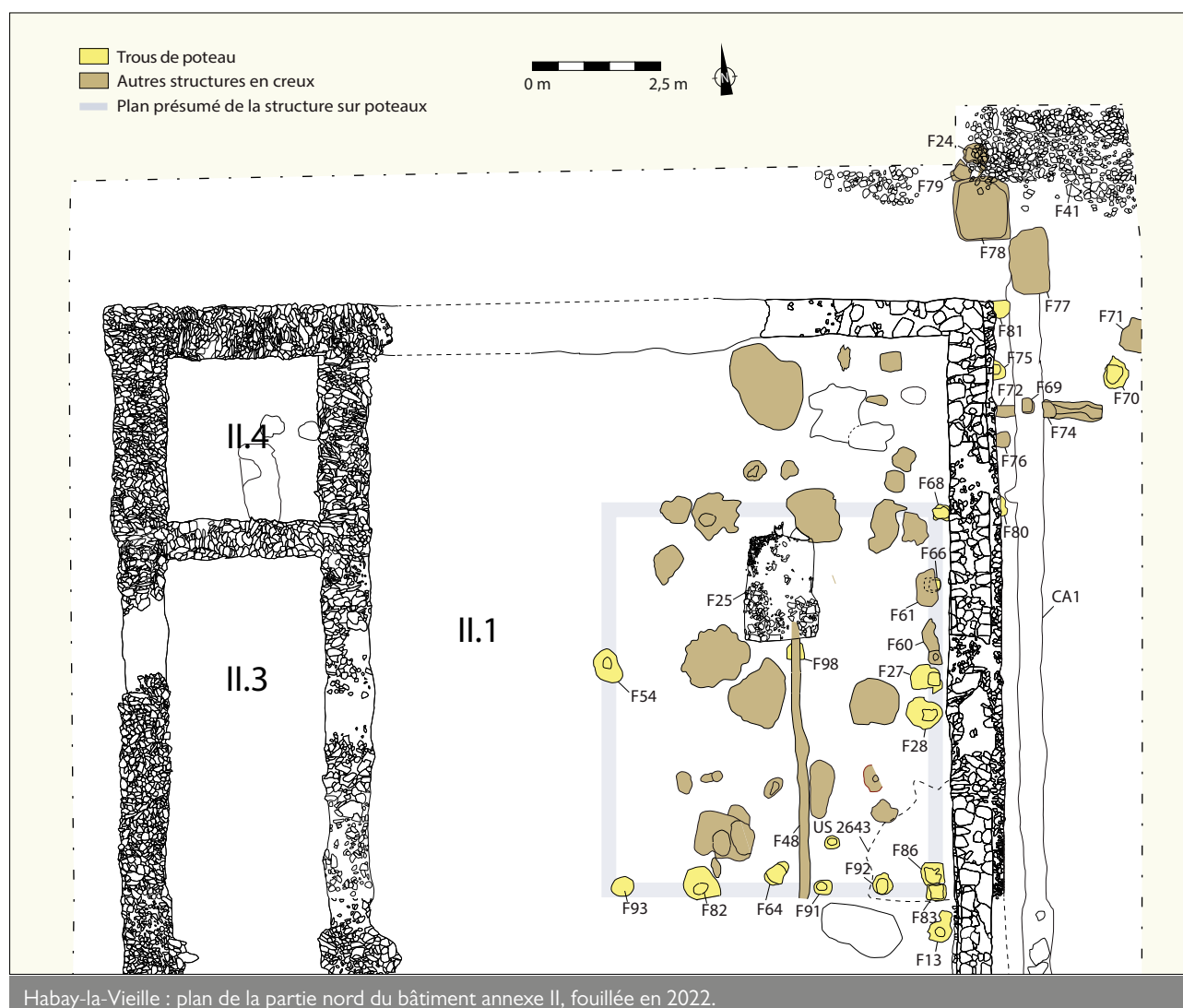
Jean-François BALTUS, Sylvie COLLIGNON et Vinciane SCHOCKERT

Le site de la villa gallo-romaine de Mageroy fait l'objet de fouilles programmées menées depuis 1984 par l'asbl Arc-Hab (Groupe d'Archéologie de Habay). Ces recherches sont possibles grâce au soutien de l'Agence wallonne du Patrimoine, du Forem et de la commune de Habay. Elles ont révélé une vaste exploitation agricole occupée du milieu du I^{er} à la fin du IV^e siècle.

Lors de la saison de fouilles 2022, les recherches se sont poursuivies sur le secteur du bâtiment annexe II, au nord-est de la cour agricole de la villa. Celui-ci est fouillé depuis 2018. Les précédentes campagnes ont permis de dégager la totalité de son emprise : édifice imposant de 28 m (nord/sud) sur 17,40 m (est/ouest), il se compose d'une vaste pièce arrière (II.1) et d'une galerie de façade (II.3) flanquée de deux pièces d'angle (II.2 et II.4). Construit durant la seconde moitié du I^{er} siècle, il est incendié durant la seconde moitié du III^e siècle et en grande partie démantelé dans les années qui ont suivi. Les niveaux situés dans la moitié ouest de son emprise sont totalement érodés et arasés par les labours. Le mur gouttereau est mieux conservé et présente encore par endroits les premières assises d'élévation.

Dans la grande pièce II.1, 4 fosses, 2 trous de poteau, 6 foyers de forge et 1 grand foyer avaient été mis au jour en 2021. De nombreux faits étaient encore à fouiller. Ainsi en 2022, 42 creusements supplémentaires ont été mis au jour dans cette pièce, parmi lesquels on retrouve au moins 11 trous de poteau. Un nombre

important de structures se concentre dans la partie nord-est de la pièce. Certaines d'entre elles sont liées à l'occupation de l'édifice en pierre, d'autres sont manifestement antérieures à celui-ci. Ainsi, sous la couche d'occupation du bâtiment en pierre, deux axes de poteaux carrés de petites dimensions se distinguent : un premier de 6 éléments le long du mur est du bâtiment (du sud au nord : F83, F86, F28, F27, F66, F68). Au sud, un axe perpendiculaire compte également 5 supports (d'est en ouest : F92, F91, F64, F82, F93). Le côté ouest de la structure pourrait être matérialisé par le poteau F54, le seul qui aurait été épargné par la forte érosion. Un important creusement (US 2643) a recoupé les niveaux antérieurs au bâtiment II au sud-est, emportant sans doute d'autres traces de poteaux. Le poteau F98 pourrait soutenir la charpente au milieu de l'édifice. Un poteau (F13) mis au jour en 2019 plus au sud suit également l'alignement nord/sud. Ces poteaux semblent appartenir à un bâtiment rectangulaire orienté nord/sud, d'au moins 7,50 m sur 6,50 m. Il faudra toutefois attendre la fin de la fouille du secteur et de l'étude post-fouille pour confirmer ce plan.



Habay-la-Vieille : plan de la partie nord du bâtiment annexe II, fouillé en 2022.

Ce bâtiment en bois aurait laissé la place au bâtiment II vers le milieu du II^e siècle. Le comblement du poteau F27 a d'ailleurs livré un bol moulé Drag. 37 des ateliers de Trèves de cette époque. Notons la découverte d'un denier d'Auguste (2 av. J.-C.-4 apr. J.-C. ; Sutherland, 1984, cat. 208) dans le comblement du poteau F83.



Denier d'Auguste (2 av. J.-C.-4 apr. J.-C.) mis au jour dans le comblement du poteau F83.

À ce stade, il n'est pas encore possible de distinguer les fosses liées au bâtiment II et celles qui se rattacherait au bâtiment sur poteaux. Plusieurs de ces fosses (dont F60 et F61) sont liées au travail du fer, comme en témoignent les traces de combustion et la présence de battitures. Le comblement de F61 contenait un manche de miroir en plomb en forme de massue d'Hercule. Une longue tranchée (F48) orientée nord/sud, recoupant le poteau F98, aboutit dans un grand foyer (F25). Son comblement très homogène est plus diversifié à l'approche du foyer et contient une grande quantité de battitures. La fouille de cette zone n'étant pas terminée, d'autres faits pourraient encore compléter ce plan.



Manche de miroir en plomb mis au jour dans le comblement de la fosse F61.

À l'extérieur du bâtiment II, les fouilles se sont poursuivies le long du fossé est (CA1), mettant en évidence plusieurs creusements (F69, F72, F74 et F76) probablement liés à un passage au-dessus de celui-ci. Trois poteaux (F80, F75, F81) recoupés par le bâtiment en pierre ont été mis au jour. Deux d'entre eux (F75, F81) avaient déjà été fouillés dans les années 1990. Un poteau isolé (F70) et une grande fosse (F77) creusée à l'extrémité nord du fossé ont également été fouillés. Cette dernière a

presque intégralement été comblée de blocs de grès vert.

À 2,20 m du coin nord-est du bâtiment II, la fouille d'un empierrément (F41), débutée en 2021, s'est poursuivie en 2022. La forme vaguement circulaire de celui-ci ainsi que sa surface totale, de plus de 20 m², ont été appréhendées par prospection radar en 2015 (Lambot, Casterman & Halbardier, 2016, p. 240). D'une épaisseur totale de 0,25 à 0,40 m, il est composé de deux couches distinctes : une assise de dolomie, de grès vert et de calcaire coquillier surmontée de grosses pierres roulées. Situé au niveau de l'accès principal à la villa et sur le point haut de la cour agricole, cet empierrément pourrait correspondre au radier d'une structure monumentale marquant l'entrée dans le cœur du domaine. De petits fragments de pierre calcaire, provenant peut-être d'éléments architectoniques taillés, ont été retrouvés à l'ouest de la structure.



Empierrément F41 en cours de fouille.

Une très grande fosse carrée (1,05 m × 1,04 m sur une hauteur de 0,75 m) à parois verticales (F78), déjà en partie fouillée dans les années 1990, est présente en partie sous l'empierrément F41. Elle a été comblée de matériaux divers (pierres, tuiles). Il pourrait s'agir d'un ancien trou de poteau remblayé. Deux petites fosses (F24, F79) dont la fonction est indéterminée ont également été mises au jour sous l'empierrément.

La découverte d'un bâtiment en matériaux légers dans la cour agricole est une première à Mageroy. Sa chronologie est encore indéterminée : il se rattache soit à la première moitié du II^e siècle, soit aux débuts de l'occupation du site. Il nous reste à réaliser quelques opérations dans ce secteur, ainsi que les études post-fouille, avant d'apporter nos conclusions.

Bibliographie

- LAMBOT S., CASTERMAN F. & HALBARDIER B., 2016. Habay/Habay-la-Vieille : les premières prospections géoradar à Mageroy, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 24, p. 238-240.
- SUTHERLAND C.H.V., 1984. *From 31 BC to AD 69*, London (The Roman Imperial Coinage, I).

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Wellin/Halma et Wellin : découverte d'un probable camp militaire allemand de 1918

Christelle DRAILY et Jean-Noël ANSLIJN

L'extension du PAE de Wellin effectuée par l'intercommunale Idelux sur 11 ha est à l'origine des sondages archéologiques entrepris par l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre) en juin 2022 (parc. cad. [2021] : Wellin, 1^{re} Div., Sect. B, n^{os} 1169^A, 1170^N, 1173^F, 1231^C, 1235, 1240^B, 1246^G, 1250^A, 1251^F, 1251^G, 1253, 1254^G, 1257^A, 1258^A, 1260^A, 1262^A, 1263, 1264 et 3^e Div., Sect. B, n^{os} 418^L, 422^K, 422^L, 422^M, 422^P, 425^A, 425^B, 426, 427, 428^A, 431, 433^A, 434, 436^E, 445^A et 447^A).

Les sondages ont été réalisés à la pelle mécanique et consistent en des tranchées de 10 m de long espacées de 10 m et implantées en quinconce sur des lignes parallèles. Aucun matériel ni structure archéologique n'a été découvert par ce biais.

Le terrain a également été sondé au détecteur de métaux par Bruno Brice, Sébastien Charlier et Yoan Francart, détectoristes agréés par l'AWaP. Divers objets isolés, appartenant à des époques variées, ont ainsi été mis au jour, tels que liards, monnaies diverses, deux sols au faisceau de Louis XVI de 1792, un bouton militaire français du XVIII^e siècle... mais aussi un fragment de fibule ansée symétrique à pieds rectangulaires, en alliage de cuivre à décor gravé de longs traits obliques et de petits traits disposés en échelle, de type Thörle groupe IV (650-850 apr. J.-C.).

Plusieurs zones ont livré des concentrations importantes de munitions allemandes de type Mauser 7.92 (S67), datées entre 1914 et 1918 et majoritairement tirées. À notre connaissance, aucun combat n'a eu lieu dans cette région après 1914 et des balles de 1914 ont encore été utilisées en 1918. S'agit-il d'un camp d'entraînement allemand ou d'une zone de repos pour les soldats allemands ? Une petite tasse en fer blanc et une bague à coudre sont peut-être à mettre en relation avec cette occupation.

Merci à Bruno Brice, Sébastien Charlier et Yoan Francart pour le travail qu'ils ont effectué au détecteur de métaux, et à Olivier Vrielynck pour l'identification de la fibule de type Thörle.

Bibliographie

- THÖRLE S, 2001. *Gleicharmige Bügelfibeln des frühen Mittelalters*, Bonn (Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie, 81).

TOUTES PÉRIODES

Arlon/Arlon : résultats des recherches préventives menées sous la place Léopold

Denis HENROTAY, Sylvain FETTER et Marie HORVILLER

Les travaux de construction d'un parking souterrain ont débuté par un examen archéologique du sous-sol du parc Léopold. Cette campagne de fouille a été menée de juin à octobre 2021 (Henrotay *et al.*, 2022). Le potentiel de ce secteur était important, étant donné sa situation sur le tracé de l'enceinte urbaine médiévale et de celle des Temps modernes. Le sol sableux jaune en place affleurait presque au niveau de la surface actuelle dans la partie ouest du parc. L'ancien fossé de protection de la ville longeait la limite sud du décapage. Il était bordé au nord-est par les restes de la muraille médiévale contre laquelle s'appuyaient trois gros contreforts. Ce mur correspondait à la courtine de l'enceinte représentée sur le plan de Jacques de Deventer (Atlas des villes,

1884-1924). En revanche, le bastion postérieur à l'enceinte médiévale figurant sur les plans des Temps modernes a complètement disparu lors de l'aménagement de la place Léopold au début du XIX^e siècle.

En février et mars 2022, les recherches se sont poursuivies vers l'ouest, sous la place Léopold, dans des conditions climatiques très défavorables. Le nivellement du terrain pour aménager la place dans le courant du XIX^e siècle n'avait épargné que des structures en creux. Le sol en place apparaissait directement sous le sable de pose du pavage moderne. La majeure partie de la place reposait sur un solide banc de marne grise, à l'exception de la partie située à l'est, vers le parc Léopold, qui est formée de sable. Le bord septentrional du fossé médiéval a été dégagé sur toute la longueur de la place. Sa limite sud n'est pas comprise dans l'emprise des travaux, se situant



Arlon : coupe dans une fosse d'extraction de sable.

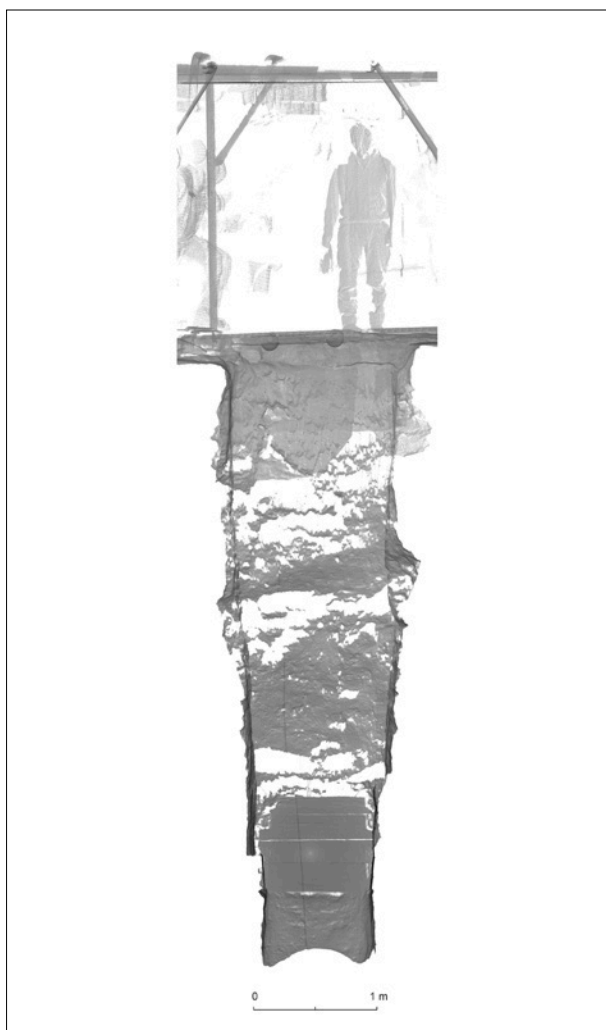


Vue interne d'un puits gallo-romain creusé dans la roche en place.

probablement sous les fondations de l'actuel palais provincial. Le fond de la structure défensive est plat et se trouve à plus de 4 m sous le plateau rocheux. Une étroite banquette d'argile limitée par des pieux en chêne avait été aménagée au pied du talus du fossé. Les bois ont été prélevés et étudiés à l'Institut royal du Patrimoine artistique. Cette construction au fond du fossé a ainsi pu être datée des années 1635-1654, époque d'abattage des arbres. Un large puits a été mis au jour dans l'angle nord-ouest du décapage. Son comblement peut être daté grâce à de la céramique caractéristique de la fin du ^{xv}^e ou du début du ^{xvi}^e siècle. D'importantes quantités de chutes de cuir issues d'un atelier de cordonnier y ont été découvertes. L'étude de ce matériel reste à faire et révélera la nature exacte de la production.

Le reste des structures remontent à l'Antiquité. Une multitude de grandes fosses circulaires se recoupant correspondait à une petite carrière de sable blanc, située à la limite entre le sol marneux et la zone sablonneuse. Le comblement des fosses d'extraction recelait du matériel datant du ⁱⁱ^e siècle. Quatre puits de plan carré ont été mis au jour ; ils étaient creusés dans la roche en place et ne possédaient pas de cuvelage en pierres. Un seul présentait à sa base un cuvelage en épaisses planches de chêne.

Celles-ci ont également été étudiées par les dendrochronologues. La construction est postérieure à 60 apr. J.-C., sans plus de précision puisque les bois ne possédaient plus de cerne d'aubier caractéristique de la fin de la croissance des arbres. Les comblements de ces quatre puits sont précoces et datent du ⁱ^e siècle pour le plus ancien et du ⁱⁱ^e siècle pour les autres. Ces découvertes peuvent être comparées aux vestiges de caves et de puits datant du ⁱ^e siècle qui ont été mis au jour en 1983 et 1984 à quelque 160 m à l'ouest (Cahen-Delhay & Gratia, 2001, p. 127-156). Les profondeurs de creusement sont variables. Le moins profond ne faisait que 2 m, il ne s'agissait pas d'un puits à eau mais plutôt d'un réceptacle de latrines. Un cinquième puits présentait un plan circulaire et possédait un parement de pierres sur toute la hauteur de la construction. Son diamètre intérieur était de 1,1 m pour une profondeur de 6,5 m. Il a été entièrement comblé avec les débris d'une habitation incendiée à la fin du ⁱⁱⁱ^e siècle : ardoises, barreaux de fenêtre, hache en fer, céramique, gobelet en étain, squelette complet de chèvre ou de mouton. Cette dernière structure témoigne de la continuité de l'occupation durant tout le Haut-Empire. L'ensemble de ces profondes constructions ont fait l'objet d'un relevé 3D, afin d'en obtenir un relevé rapide et optimal.



Élévation d'un puits gallo-romain réalisée à l'aide d'un scan 3D.

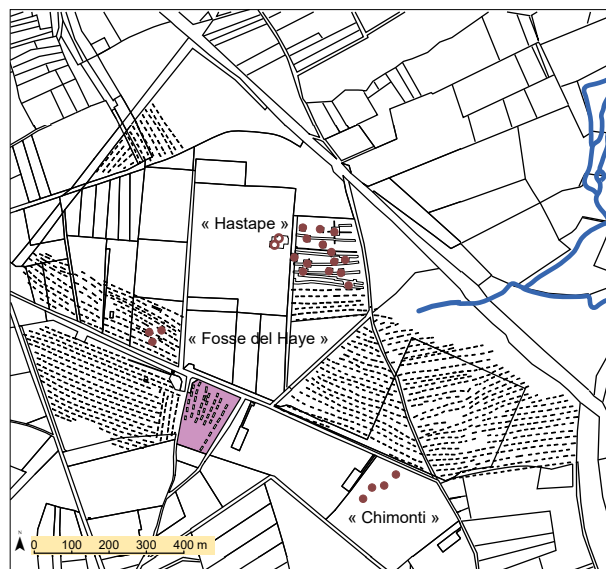
Bibliographie

- Atlas des villes, 1884-1924. *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle. Plans du géographe Jacques de Deventer exécutés sur les ordres de Charles Quint et de Philippe II*, reproduction fac-similé exécutée à l'Institut national de Géographie, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. & GRATIA H., 2001. *Fouilles de sauvetage dans le vicus romain d'Arlon (1983-1984)*, Leuven (Acta archaeologica Lovaniensia. Monographiae, 13).
- HENROTAY D., FETTER S., HORVILLER M., MASSART C., PICARD K. & ZEEBROEK M., 2022. Arlon/Arlon : vestiges d'un quartier d'habitation et de l'enceinte du Moyen Âge et des Temps modernes dans le parc Léopold, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 212-213.

Gouvy/Bovigny : sondages d'évaluation à Halconreux

Christelle DRAILY

La zone d'activité économique Gouvy-Pôle Ardenne Bois se dotant d'un nouvel établissement, des sondages y ont été entrepris en août 2022 (parc. cad. : Gouvy, 3^e Div., Sect. E, n^{os} 2142^N et 2142^P). Comme ce fut le cas précédemment (Draily, 2020), cette opération relève du suivi régulier des chantiers urbanistiques dans la région, en relation avec la proximité de nombreux sites funéraires de l'Âge du Fer et la recherche de vestiges d'habitat de cette époque. L'opération de sondages archéologiques de 2022 n'a révélé aucun vestige.



Halconreux : situation des sondages de 2022 (en rose) et des nécropoles de l'Âge du Fer d'« Hastape », « Fosse del Haye » et « Chimonti » (cercles bruns) (infographie S. Leduc, AWaP, Dir. op. zone Centre).

Bibliographie

- DRAILY C., 2020. Gouvy/Bovigny : sondages d'évaluation à Halconreux, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 210-211.



Namur

Éghezée/Taviers : fouille en paliers d'un puits gallo-romain sur le vicus de Taviers (photo É. Delaunois, AWaP, Dir. op. zone Centre).



Carte administrative des communes de la province de Namur visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

ÉPOQUE ROMAINE

Havelange/Flostoy : la villa gallo-romaine de « Lizée »

Sophie LEFERT

Historique des recherches

Archeolo-J a repris en 2022 ses recherches sur le site de la villa gallo-romaine de « Lizée » à Montegnet. De 2014 à 2019, un petit logis classique, comprenant une grande salle centrale et deux galeries de façade reliant chacune deux pavillons d'angle, a été partiellement mis au jour (Lefert, 2019 ; 2020 ; Lefert & Hanut, 2017). D'une quarantaine de mètres de longueur, ce bâtiment est construit sur le point le plus élevé du versant septentrional d'un tige orienté sud-ouest/nord-est. Il est complété du côté méridional par un petit ensemble thermal en enfilade et, au III^e siècle, un four de potier y est installé. À une date encore indéterminée, ce logis est fortement modifié : ses niveaux de sol sont relevés, son espace central est agrandi et pourvu de contreforts et de piliers empierrés ainsi que d'un puits.

En 2020, sept tranchées d'évaluation, distantes de 15 m et couvrant une superficie de plus de 1,5 ha, ont été réalisées au nord-ouest du logis afin d'investi-

guer la cour agricole de l'exploitation (Lefert, 2021). Cette évaluation a permis de circonscrire deux possibles annexes en bois, mais aussi de déceler dans le cadre restreint des tranchées une vaste trace négative située face au logis. C'est ce dernier secteur qui a été soumis à investigations en 2022. Une ouverture d'environ 430 m² a d'abord été décapée devant la façade principale du logis vers le nord-ouest. En fin de campagne, une extension vers le sud et des sondages ont complété nos investigations. La fouille du secteur méridional n'a pas été clôturée et sera poursuivie et étendue en 2023.

Première occupation en matériaux légers (fin du 1^{er} siècle ?)

La trace la plus ancienne observée cette année est un petit fossé parcellaire orienté nord-ouest/sud-est (1), probablement contemporain d'un poteau et de quelques pieux mis au jour précédemment sous le logis en maçonnerie. Ces témoins de la première occupation romaine du site sont scellés par un épais remblai gris-beige, provisoirement daté de la fin du



Flostoy : vue aérienne de l'ouverture de 2022 (photo J. Denet) recalée sur l'orthophoto de 2018 où sont visibles les vestiges du logis (© archeolo-J).



1^{er} siècle apr. J.-C. et interprété comme un aménagement du site préalable à la construction du logis en maçonnerie.

Logis en maçonnerie

L'extrémité de la pièce d'angle sud-ouest ainsi qu'un tronçon du mur de la façade occidentale ont été dégagés, permettant de compléter le plan du logis. Un espace de circulation piéton (2) constitué de petits cailloux calcaires est présent le long de la façade principale. Cet empierrement peu épais forme une surface plane et damée large d'à peine 1 m à l'extrémité sud mais de 2,50 m vers le centre de la façade. Il s'interrompt vers le nord avant le porche d'accès principal du logis et il a été arraché par une perturbation dans sa partie médiane. Deux fibules ont été découvertes lors de son démontage. Au centre de la façade, ce sentier empierré est recouvert d'une fine couche de limon comportant de nombreux fragments de tuiles et de charbon de bois, elle-même surmontée de grands morceaux d'ardoise. Ces débris proviennent de l'effondrement de la toiture et laissent supposer une couverture mixte en tuiles et en ardoises. Plus à l'ouest, les structures se font plus rares : quelques fosses de faibles dimensions et un bac à chaux (3) arasé dont le fond est constitué de deux *tegulae* aux rebords cassés.

Un fossé périphérique (2^e moitié du III^e siècle ?)

Un vaste fossé qui semble entourer le logis a été partiellement appréhendé à une dizaine de mètres de celui-ci. Large de 12 à 17 m toutes phases confondues, il atteint près de 2 m de profondeur. Sa limite nord-ouest n'a été repérée que dans le cadre restreint de deux tranchées de sondage, l'une au nord face au porche d'accès (4) et l'autre plus au sud, à hauteur de la pièce d'angle sud-ouest (5).

La stratigraphie du remplissage de ce fossé montre plusieurs recreusements témoignant de curages successifs de l'intérieur vers l'extérieur. Un premier creusement présente une paroi orientale en pente



Extrémité occidentale de la pièce d'angle sud-ouest avec le cailloutis extérieur, recoupés par trois fosses de plantation d'arbres le long du chemin post-romain (© archeolo-J).

régulière de près de 45° et un fond en cuvette à près de 2 m de profondeur. Son remplissage est recoupé par un recreusement aux caractéristiques identiques. Le remblaiement de ces deux phases se compose principalement de limons jaunes peu anthropisés dans lesquels viennent s'intercaler des couches de limon brun-gris foncé contenant un mobilier archéologique varié. La couche inférieure des deux phases comprend des poches d'une argile grise et collante et le substrat entaillé comporte des poches sableuses et argileuses. Les remblais d'abandon ont livré de nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, des tessons mais aussi deux monnaies et plusieurs



Coupe transversale AB du fossé à hauteur de la pièce d'angle sud-ouest (© archeolo-J).

probables outils d'extraction en fer. La dernière excavation est la mieux appréhendée, elle atteint 9 à 12 m de large. À hauteur du sondage qui fait face au porche du logis, des traces de rubéfaction ténues et une couche de charbon de bois témoignent d'une combustion au fond de la structure.

Ce fossé recoupe le remblai beige qui précède la construction du logis en maçonnerie et est vraisemblablement contemporain de la dernière phase d'occupation du logis, comme permettent de le supposer sa position par rapport au logis mais aussi sa liaison avec le dernier fossé d'évacuation des eaux des bains. Le mobilier d'abandon découvert est daté provisoirement du troisième quart du III^e siècle.

La question de la ou plutôt des fonctions de cette structure est intéressante. La première hypothèse est celle d'une fosse d'extraction de matière première. Cette excavation atteint des couches de sable mais recoupe surtout à un endroit une couche de derle blanche. Il est tentant de la mettre en relation avec le four de potier (6) installé non loin de là, dans le logis de la villa, et dont la production est datée du milieu ou de la seconde moitié du III^e siècle (Lefert & Hanut, 2017).



Sondage dans le fossé face au porche du logis avec, à l'avant-plan, une légère trace de rubéfaction et, à l'arrière-plan, les cuvettes du fond des deux premiers creusements remplis d'eau (© archeolo-J).

La deuxième fonction possible est celle d'une dépression servant à récupérer et stocker l'eau. Le fossé des eaux usées (7) de la baignoire froide est en effet dévié, dans une phase de transformation des bains, afin de venir se jeter dans la zone méridionale de cette structure. De plus, l'eau ne s'infiltre pas facilement dans le substrat sous-jacent partiellement argileux.

La troisième hypothèse est celle d'un fossé défensif. Plusieurs éléments étayent cette possibilité : la position de cette structure par rapport au logis, ses grandes largeur et profondeur, le côté abrupt de son creusement du côté du logis. Une palissade installée à mi-distance entre le logis et le fossé complète d'ailleurs le dispositif. Des exemples similaires de logis de villa fossoyé et palissadé sont attestés à Weilerswist (All.) près du limes rhénan, mais aussi beaucoup plus proche de nous à Goeblange (G.-D. Lux.) où le logis est partiellement transformé en *burgus* (forteresse civile) dès la seconde moitié du III^e siècle (Lahur, 2014). Semblablement, la villa de « Lizée » est modifiée avec un relèvement du niveau de sol et la création d'un vaste espace central dont les contreforts et les fosses axiales empierrées devaient supporter une élévation renforcée. Des activités artisanales (métallurgie, poterie) sont liées à cette occupation, datée provisoirement de la fin du III^e siècle. La présence du puits permettait en outre l'approvisionnement en eau intra-muros.

Il est également possible que cette structure ait eu plusieurs utilisations successives et ait évolué en fonction de celles-ci. Une première excavation en vue de récupérer des matières premières a pu être réemployée comme réservoir d'eau puis agrandie dans un but de défense.

Chemin post-romain et fosses de plantation

Un chemin encore utilisé aujourd'hui (8) vient perturber le site après l'époque gallo-romaine. À moins de 1 m de son bord occidental ont été implantées régulièrement des fosses carrées de près de 1 m de côté et distantes de 3 m à 3,50 m. D'une profondeur conservée de 0,20 à 0,38 m, elles présentent toutes un fond plat et deux d'entre elles recoupent les murs de la pièce d'angle sud-ouest du logis. Outre du mobilier gallo-romain, une fosse a livré un tesson du XVII^e siècle. De par leur position et leur typologie, ces structures sont identifiées comme des fosses de plantation d'arbres le long du chemin post-romain.

Les recherches vont se poursuivre au niveau du vaste fossé périphérique et plus particulièrement de son secteur méridional. Elles s'étendront ensuite au reste de la cour agricole afin d'appréhender le fonctionnement et l'évolution de cette exploitation.

Tous nos remerciements vont à messieurs de Francquen et de Dorlodot, propriétaire et exploitant du terrain.

Bibliographie

- LAHUR Y., 2014. „D'Georges Kayser Altertumsfuerscher A.S.B.L.“ und die *villa rustica* von Goeblingen-„Miecher“. In : KOCH M. (éd.), *Archäologie in der Großregion. Beiträge des internationalen Symposiums zur Archäologie in der Großregion in der Europäischen Akademie Otzenhausen vom 7.-9. März 2014*, Nonnweiler (Archäologentage Otzenhausen, 1), p. 211-222.
- LEFERT S., 2019. Havelange/Flostoy : la villa gallo-romaine de « Lizée », *Signa*, 8, p. 89-94.
- LEFERT S., 2020. Havelange/Flostoy : la villa gallo-romaine de « Lizée », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 233-235.
- LEFERT S., 2021. Havelange/Flostoy : la villa gallo-romaine de « Lizée », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 29, p. 216.
- LEFERT S. & HANUT F., 2017. Le logis de la villa de « Lizée » (Havelange/Flostoy), *Signa*, 6, p. 69-74.

MOYEN ÂGE

Assesse/Assesse : évaluation au hameau de Corioule

Marie VERBEEK

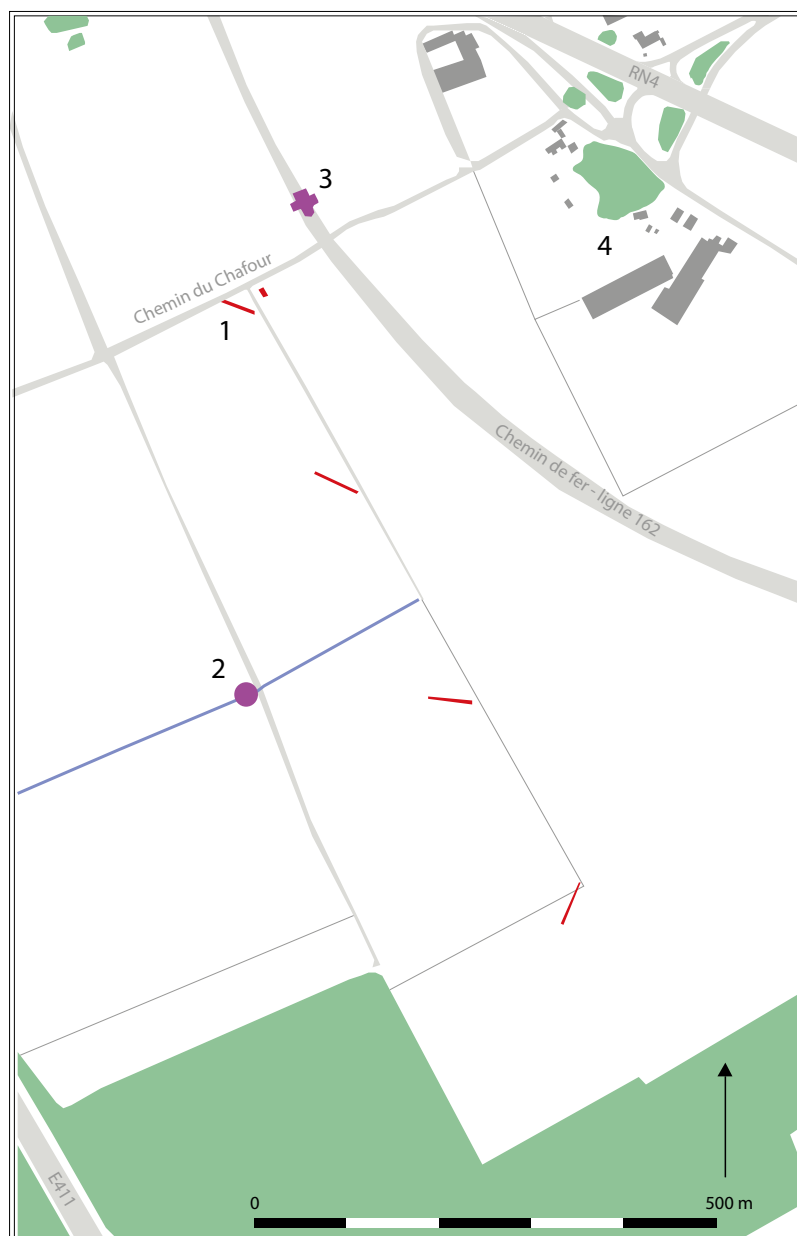
L'installation de trois éoliennes entre l'autoroute E411 et la route nationale 4 (parc. cad. : Assesse, 1^{re} Div., Sect. C, n° 26^f ; coord. Lambert : 194794 est/119031 nord) a donné lieu en juillet 2022 à une évaluation archéologique rapide. L'impact de la construction sur le

sous-sol outrepassait l'emprise du socle des éoliennes à proprement parler, puisque pistes d'accès, zones de travail et zones de stockage de matériaux forment ensemble plusieurs hectares sur lesquels la couche arable était entièrement décapée. Quatre tranchées (1) ont été pratiquées au plus fort de la canicule, après la période de nidification d'une faune particulièrement riche dans ce vallon sec.

Trois d'entre elles se sont avérées négatives. En revanche, les deux sondages pratiqués à proximité du chemin du Chafour – dont le nom provient de la proximité d'un four à chaux (2) signalé sur la carte de Vander Maelen (1846-1854) – ont révélé des vestiges datés de l'époque médiévale. Plusieurs fossés et ornières parallèles signalent l'ancienneté de la voirie, en bordure de laquelle un foyer, une fosse et quelques trous de pieu appartiennent vraisemblablement à une occupation rurale peu dense. Cet habitat est sans doute à mettre en relation avec un édifice encore visible sur la carte de Ferraris (1771-1778), désigné sous le vocable « chapelle de Corioule » (3) et localisé sur le tracé de l'actuelle ligne de chemin de fer n° 162 (Namur-Arlon). À 200 m, deux grosses fermes dénommées « cense de Haute Corioule » et « château de Basse Corioule » sur la carte de Ferraris forment l'actuel hameau de Corioule (4). Il est probable que cette chapelle ait eu vocation paroissiale, puisqu'elle est entourée d'un cimetière. Le hameau actuel n'est donc peut-être qu'une extension d'un village qui, au Moyen Âge, était plus étendu vers l'ouest.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Assesse, pl. 137.
- *Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de P. Vander Maelen, 1846-1854*, Emptinne, pl. 18².



Assesse : 1. Tranchées d'évaluation de 2022 ; 2. Localisation approximative d'un four à chaux ; 3. Localisation restituée de la chapelle de Corioule ; 4. Hameau de Corioule (DAO O. Gailly, AWaP, Dir. op. zone Centre).

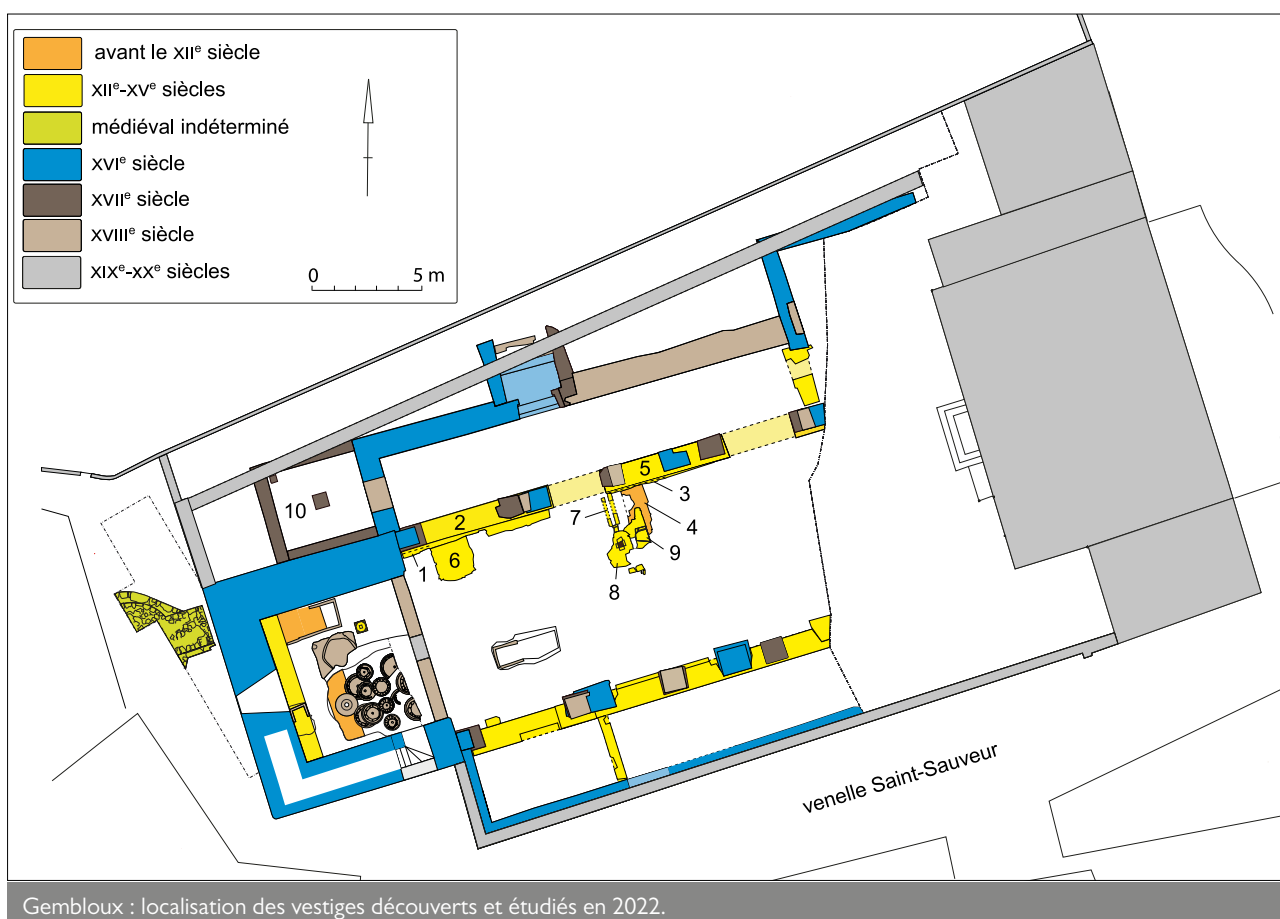
Gembloux/Gembloux : dernière campagne de fouilles au beffroi. Résultats et précisions chronologiques

Michel SIEBRAND, Jérôme PARMENTIER et Emmanuel DELSAUTE

Classé depuis 2005 en tant que patrimoine mondial de l'Unesco, le beffroi de Gembloux (parc. cad. : Gembloux, 1^{re} Div., Sect. D, n^{os} 342 et 343^c ; coord. Lambert : 172964 est/138937 nord) a fait l'objet depuis 2015 de plusieurs campagnes de fouilles dans le but d'alimenter le projet de mise en valeur du monument élaboré par la Ville de Gembloux (Siebrand, Parmentier & Delsaute, 2023). Interrompues en 2021 par de graves intempéries, les recherches se sont poursuivies finalement en septembre 2022. Celles-ci se sont concentrées dans la mono-nef médiévale, le long du mur gouttereau nord en fonction entre le XII^e et le XVI^e siècle. La campagne de 2022 confirme l'existence, sous deux tronçons (2 et 5) du mur gouttereau, d'un mur en pierres de schiste liées au mortier jaune sableux, qui est manifestement antérieur au XII^e siècle. Une première section de ce mur (1), orientée sud-ouest/nord-est, a été dégagée sur une longueur de 1,60 m, entre le beffroi et un massif quadrangulaire en pierres (6).

Fondée dans le limon naturel et conservée sur une hauteur de 0,15 à 0,20 m, elle était en retrait de 0,10 m par rapport à la semelle de fondation du mur nord. La seconde section (3), également orientée sud-ouest/nord-est, mesurait 3,10 m de long, 0,20 m de haut et était en retrait de 0,15 à 0,20 m sous la semelle de fondation du mur nord (5). De plus, elle était perpendiculaire et jointive au mur (4), orienté nord-ouest/sud-est, mis au jour en 2021.

Le dégagement complet du massif quadrangulaire en pierres de schiste (6), situé au pied du beffroi, a permis de préciser ses dimensions (1,75 × 1,60 × 0,30 m) et sa chronologie. Jointif au ressaut de fondation et construit avec les mêmes matériaux et mortier que ce dernier, il a été aménagé après la fondation du mur gouttereau nord et il lui était contemporain. On ignore encore sa fonction, mais il est clair qu'il a été détruit préalablement au profond réaménagement qu'a connu l'église médiévale au début du XV^e siècle (et non pas à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle comme affirmé précédemment ; Siebrand, Parmentier & Delsaute, 2023). Une structure énigmatique découverte en 2021 a été mieux étudiée un an plus tard. Il s'agissait d'un petit canal (7) en pierres de schiste liées avec un mortier orange. Observé sur une longueur totale de 3,20 m pour une largeur de 0,70 m et une hauteur de 0,20 m, il était orienté nord-ouest/sud-est, dans le sens de la pente naturelle.



Gembloux : localisation des vestiges découverts et étudiés en 2022.



Massif quadrangulaire (6) contemporain à l'église en activité au XII^e siècle.

Fortement endommagé, il devait probablement débiter au nord du mur gouttereau. Il était recouvert d'un massif informe (8) également constitué de pierres de schiste et de mortier orange. Dans ce dernier, un regard quadrangulaire (0,21 × 0,20 m) a été aménagé à l'aplomb du canal. Enfin, à l'est de ce regard, deux gros blocs de pierres de schiste (9) empilés et liés avec le même mortier reposaient sur le massif. On ignore la raison d'être, au centre la nef, de ce canal et de ces gros blocs de pierre. Ces derniers ont peut-être servi de fondation à un mobilier liturgique disparu. D'un point de vue chronologique, ces structures particulières s'inscrivent dans une phase d'aménagement de

l'église médiévale précédant les gros travaux du début du XV^e siècle, qui les ont partiellement détruites.

Enfin, à la suite des observations avisées de Frans Doperé et de Jean-Claude Ghislain, il s'avère que les fonts baptismaux (10), retrouvés dans la chapelle du XVII^e siècle, remontent au milieu du XII^e siècle. Quelques traces de taille attestent d'agencements postérieurs. On ignore la provenance de ce mobilier liturgique qui a été endommagé et partiellement démonté à la suite d'un violent incendie qui a ravagé l'église et la chapelle et qui, selon toute vraisemblance, remonterait à 1678 (Toussaint, 1977, p. 389-391).



Fonts baptismaux (10) du milieu du XII^e siècle.



Mur (4) antérieur à l'église du XII^e siècle, canalisation (7), massif (8) et blocs (9) antérieurs au début du XV^e siècle (vue vers le sud-est).

En collaboration avec Frans Doperé, Jean-Claude Ghislain et Francis Tournéur.

Bibliographie

- SIEBRAND M., PARMENTIER J. & DELSAUTE E., 2023. Gembloux/Gembloux : découverte de deux églises et d'une fonderie de cloches au beffroi, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 239-242.
- TOUSSAINT J., 1977. *Gembloux. La ville et l'abbaye. Aperçu géographique, historique et artistique*, Gembloux.

Gesves/Haltinne : deux sondages dans le jardin du presbytère et poursuite de l'intervention autour de la butte du « Vivier Traine »

Marie VERBEEK, Sophie LEFERT et Ann DEFGNÉE

Les recherches archéologiques de programme menées par l'asbl archeolo-J – Jeunesses archéologiques se sont concentrées en 2022 d'une part sur la suite de l'intervention dans le jardin de la cure du village (parc. cad. : Gesves, 4^e Div., Sect. B, n° 527^L) et d'autre part sur le tertre central du « Vivier Traine », son fossé et sa contrescarpe (parc. cad. : Gesves, 4^e Div., Sect. B, n°s 33^A et 31^E; coord. Lambert : 200158 est/126885 nord).

Le presbytère

En 2021, une tranchée de modestes dimensions avait permis de repérer dans la courette-jardinier avant du presbytère deux bâtiments perpendiculaires en pan-de-bois sur solins, disposés autour d'une cour au sol aménagé (Verbeek *et al.*, 2022^a).

Deux ouvertures pratiquées dans le prolongement de cette tranchée, l'une dans le jardin et l'autre vers l'est, au-delà du mur, ont pu compléter les informations engrangées. Dans cette dernière a été mise au jour une grande dépression qui occupe toute la moitié orientale de l'emprise du sondage. Une seule limite en a donc été observée. Le bord incliné est assez irrégulier. Le fond est plat et sans aménagements. Le remblai, très homogène et peu anthropisé, comporte un peu de céramique qui permet de le rattacher au XIII^e siècle. Un lit de pierres piégé dans le remblai désigne peut-être la surface de l'un des apports. La présence de cette vaste structure encore indéterminée (fossé, fosse, chemin encaissé, pente naturelle ?) pose à nouveau la question du relief médiéval du village et de son origine naturelle ou anthropique.

Deux traces négatives recoupent cette grande structure. Leurs parois verticales et leur fond plat comportant des plaques de mortier peuvent désigner des négatifs de murs. Ces derniers pourraient se rattacher au bâtiment observé à l'ouest en 2021 et dont le plan a donc pu être complété. Toutefois, l'exiguïté de l'emprise n'a pas permis de détecter l'extrémité sud du bâtiment ni de comprendre l'ensemble de son organisation ; plusieurs autres traces négatives longitudinales pourraient désigner des refends ou autres installations légères. Seul aménagement de sol repéré, une fine couche sablo-limoneuse pourrait signaler un sol en terre battue.

À l'extérieur du bâtiment, les traces négatives d'une série de petits piquets de bois dessinent une ligne parallèle au solin en pierre du mur gouttereau, à moins de 20 cm de celui-ci. Un dispositif similaire avait déjà été repéré à l'angle formé par ce bâtiment avec son voisin. Ils appartiennent visiblement à un aménagement du pan-de-bois du mur gouttereau.

Vers 1700, Englebert Fisen dessine le château d'Haltinne ; en arrière-plan de ce dessin, on distingue les volumes des toitures du presbytère. L'un d'entre eux, très bas, comportant un seul niveau sous une bâtière, semble représenter le bâtiment mis au jour. La localisation perpendiculaire au volume du corps de logis et cette volumétrie particulière encouragent à y reconnaître un éventuel local agricole (grange ?).



Haltinne : tranchées ouvertes dans le jardin du presbytère.

L'empierrement dense de la cour a été dégagé sur quelques mètres carrés de plus. La chronologie de l'ensemble est peu assurée, du fait de la rareté du mobilier archéologique.

La motte du « Vivier Trainé »

Le lieu-dit « Vivier Trainé », en contre-haut du château de Groesbeek, est aujourd'hui constitué d'une butte tronconique émergeant d'un étang de plan carré. En 2020 et 2021, les recherches menées par l'asbl archéolo-J (Verbeek *et al.*, 2022^b) avaient pour objectif d'évaluer, dans une tranchée longitudinale, le potentiel stratigraphique de la butte, à la suite des travaux du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz conduits par le commandant H. Hazée (voir Sosnowska *et al.*, 2009). En 2023, les recherches étendent progressivement cette emprise.

Le dégagement du remblai de démolition recouvrant les escarpes a mis au jour un aménagement spécifique au sommet : une accumulation de mortier forme par endroits un véritable bourrelet et semble désigner une clôture supérieure (courtine ? palissade ?). Cette dernière est séparée du bâtiment par un espace de circulation (chemin de ronde ?).

Sous un niveau d'humus très peu épais, les remblais de destruction qui recouvrent l'ensemble des escarpes du tertre sont presque exclusivement composés de

moellons, noyés dans des limons humifères. Les blocs sont en calcaire, de petites ou moyennes dimensions. De nombreux fragments de charbons de bois et de terre cuite semblent montrer que le bâtiment qui surmonte la butte était bien construit en bois avec hourdis en torchis. Des ardoises attachées par des clous devaient en recouvrir le toit et des petits carrelages posés sur un lit de mortier – déjà repérés anciennement – habillaient les sols.

Le mobilier céramique retrouvé dans cette même position d'abandon date ce remblai de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle. L'absence totale de tout mobilier plus récent exclut toute forme de réoccupation de l'espace.

Les dégagements menés dans le fossé au sud et à l'ouest de la butte ont permis d'identifier une seule couche de remblais vaseux. Les limons natifs sous-jacents, gris à rosâtres, ne semblent avoir subi aucun recreusement ni aménagement de surface. Le cailloutis damé qui avait été localisé côté nord ne se prolonge visiblement pas de ces deux côtés. Seule l'amorce de l'escarpe de la butte reçoit un tel aménagement, qui se prolonge de moins de 1 m sur la surface plane des douves. Cet aménagement semble suivre le profil actuel du fossé, ce qui plaide en faveur de son ancienneté.

Les recherches menées au niveau de la contre-escarpe ouest ont mis en évidence plusieurs couches de terre très épaisses provenant peut-être en partie du creusement



Tranchée ouverte sur le flanc de la butte du « Vivier Trainé ».

des douves. Leur insertion dans la stratigraphie tend à montrer qu'elles ont été posées au moment de l'érection de la motte. On aurait donc reporté les terres issues du creusement, à la fois au centre pour former la motte et en-dehors, au moins vers l'ouest. Ce faisant, la contre-escarpe s'en voit augmentée d'autant, ce qui lui donne un aspect assez abrupt. Le traitement de ce côté est donc très différent du nord, où la pente douce était aménagée de cailloutis et d'un possible chemin avec ornières. Ceci est un argument pour envisager le développement de la basse-cour vers le nord.

Le dispositif castral d'Haltinne accuse donc bon nombre de spécificités : dimensions réduites de l'ensemble, fossé de plan carré et profil plat, en partie carrossable, bâtiment en pan-de-bois, chronologie réduite. Cet ensemble, au cœur du Condroz rural, doit aussi être replacé dans le contexte de la seigneurie associée, liée aux influences successives de l'abbaye de Stavelot et du comté de Namur. Il faudra aussi attendre d'avoir scruté la base de la stratigraphie pour en savoir plus sur la mise en œuvre primitive de ce complexe, mais il offre déjà un intéressant parallèle avec la motte mise au jour par l'asbl archéolo-J à Haillot, à plus de 5 km à l'ouest (Vanmechelen *et al.*, 2008 ; Vanmechelen & Chantinne, 2009).

Bibliographie

- SOSNOWSKA P., VANMECHELEN R., VERBEEK M. & CHANTINNE F., 2009. Haltinne (Gesves) : un centre villageois en désertion. In : VANMECHELEN R. (dir.), *Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du 1^{er} au XIX^e siècle. Vingt années d'activités du Service de jeunesse archeolo-J. Volume I. Les sites, De la Meuse à l'Ardenne*, 41, p. 189-193.
- VANMECHELEN R. & CHANTINNE F., 2009. L'archéologie au cœur du village : Haillot (Ohey), des origines mérovingiennes à l'exode rural (VII^e-XIX^e siècles). In : VANMECHELEN R. (dir.), *Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du 1^{er} au XIX^e siècle. Vingt années d'activités du Service de jeunesse archeolo-J. Volume I. Les sites, De la Meuse à l'Ardenne*, 41, p. 123-174.
- VANMECHELEN R., CHANTINNE F., VERBEEK M. & LEFERT S., 2008. Ohey/Haillot : la « Cense del Tour », château et basse-cour, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 15, p. 230-234.
- VERBEEK M., ARNHEM M., DENET J., LEFERT S. & VAN BRUSSEL A., 2022^a. Gesves/Haltinne : première tranchée dans le jardin du presbytère et examen intérieur, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 242-244.
- VERBEEK M., LEFERT S., DENET J. & HERMANS C., 2022^b. Gesves/Haltinne : poursuite des interventions à proximité du « Vivier Trainee », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 226-227.

TEMPS MODERNES

Couvin/Aublain : premières analyses des combles et de la charpente du presbytère

Pierre-Hugues TILMANT

À 110 m au sud de l'église Saint-Lambert, reconstruite en 1755, se trouve le presbytère de la localité d'Aublain (parc. cad. : Couvin, 11^e Div., Sect. B, n° 954^A). Cet édifice, dont l'origine pourrait remonter au xvi^e siècle, a connu trois phases successives de modifications et agrandissements (Tanghe & Javaux, 1982, p. 68) et présente, parmi les constats sanitaires effectués, une toiture et une charpente endommagées (Tilmant, 2022). Un examen des combles effectué en septembre 2022 a montré qu'une partie de la charpente vraisemblablement primitive subsiste, englobée dans le volume postérieur beaucoup plus vaste. Une demande d'analyse dendrochronologique a été introduite auprès de l'Institut royal du Patrimoine artistique.



Aublain : vestiges vraisemblables de la charpente primitive du presbytère.

Bibliographie

- T[ANGHE] A. & J[AVAUX] J.-L., 1982. Ancien presbytère. In : *Province de Namur. Arrondissement de Philippeville, Liège* (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 9^e), p. 68-69.

Sources

- TILMANT P.-H., 2022. *Couvin. Aublain. Presbytère. Synthèse sur les observations relatives à la charpente*, rapport inédit, Agence wallonne du Patrimoine.

Namur/Marche-les-Dames : abbaye Notre-Dame du Vivier, intervention dans le quartier agricole

Marie VERBEEK et Pierre-Hugues TILMANT

Les travaux de restauration de l'abbaye des moniales cisterciennes Notre-Dame du Vivier, entamés en 2019 (Tilmant & Verbeek, 2020 ; 2021 ; Verbeek & Tilmant, 2022), se sont poursuivis en 2022. Ils font toujours l'objet d'un suivi archéologique. Les travaux d'aménagement dans le secteur agricole du site (coord. Lambert : 191729 est/13104 nord), lové le long du ruisseau de Gelbressée, à quelques kilomètres de Namur, consistent en la transformation de bâtiments annexes en gîtes ou autres structures d'accueil (toilettes, terrasse d'un restaurant...). Ces travaux ont été précédés d'interventions préventives.

Ainsi, une surface d'environ 50 m² a été explorée le long des arcades aujourd'hui obturées de la galerie extérieure de l'aile ouest du cloître, datées du xviii^e siècle, dans un secteur destiné à accueillir de grandes cuves et stations d'épuration. Ces recherches ont permis de retrouver une part du dispositif tardomédiéval de ce secteur. Une portion significative d'un pavement appartient à ce qui constitue vraisemblablement l'espace central du quartier agricole. Cette cour s'étendrait entre les bâtiments de la ferme, à l'ouest, et la galerie du cloître à l'est. La galerie fonctionne alors seule, elle n'est pas adossée à un bâtiment mais simplement au mur de clôture du carré claustral, aujourd'hui en partie arasé et englobé dans l'aile du xviii^e siècle.

Dans le pavage relativement irrégulier, un espace longitudinal aménagé semble désigner un axe de passage privilégié vers le cloître, dans le mur duquel était selon toute vraisemblance ménagé un accès.

Au nord, la cour serait limitée par un volume construit dont ont été mises au jour les solides fondations. C'est un bâtiment très étroit et couvert d'une bâtière à deux pans, perpendiculaire à l'aile du cloître. Il pourrait s'agir d'une forme de galerie couverte qui permettait de joindre le cloître et un des bâtiments de la ferme. Cour et galerie semblent avoir été conçues de concert, peut-être lors des travaux menés à l'abbaye au xv^e siècle, comprenant notamment l'extension de l'aile orientale et la construction de l'aile nord du bâtiment.

La galerie est restée en élévation jusqu'au XVIII^e siècle, époque à laquelle son extrémité orientale est englobée dans le mur gouttereau de l'aile occidentale du cloître nouvellement créée. Au XIX^e siècle, lorsque tout le secteur de la ferme est reconstruit, la galerie est abattue ; il n'en subsiste plus aujourd'hui que la trace négative visible dans ledit gouttereau.

Au-delà de ces recherches en sous-sol, l'étude archéologique sur le bâti s'est poursuivie au fil des restaurations. À la suite du renouvellement de la toiture de l'aile est, c'est en 2022 au tour de l'aile nord de l'abbaye de voir sa couverture restaurée. C'est l'occasion d'y enregistrer, au fil des démontages, une série de données sur les charpente et toiture et de compléter les relevés. Les nombreux bois de réemploi mis en œuvre pour cette charpente (datée du XVIII^e siècle) proviennent notamment d'un bâtiment à pan-de-bois, comme en témoignent de nombreux éléments porteurs de trous de palançons. Certains d'entre eux sont peints. Ils pourraient appartenir au volume qui précédait l'aile nord actuelle, et donc être contemporains de l'aménagement de la cour mise au jour dans le quartier agricole.



Marche-les-Dames : vue générale de l'intervention dans la cour du quartier agricole de l'abbaye Notre-Dame du Vivier. À droite, l'aile occidentale du cloître.

Bibliographie

- TILMANT P.-H. & VERBEEK M., 2020. Namur/Marche-les-Dames : abbaye Notre-Dame du Vivier, premières interventions dans le cadre de la restauration, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 236-238.
- TILMANT P.-H. & VERBEEK M., 2021. Namur/Marche-les-Dames : abbaye Notre-Dame du Vivier : dispositif médiéval, clôture nord, circuit de l'eau, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 29, p. 235-236.
- VERBEEK M. & TILMANT P.-H., 2022. Namur/Marche-les-Dames : abbaye Notre-Dame du Vivier, poursuite des investigations et suivi du chantier de restauration, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 248.

Namur/Namur : une maison cossue du XVI^e siècle. Suivi archéologique de la restauration de « La Main d'Or » ou maison Gaiffier, rue des Brasseurs

Marie VERBEEK, Sarah CRÉMER et Lisa SHINDO

Au cœur de la « corbeille », noyau de la vieille ville de Namur, la maison Gaiffier aligne sa façade au n° 107 de la rue des Brasseurs (parc. cad. : Namur, 1^{re} Div., Sect. C, n° 759^A), à hauteur du croisement avec la rue du Président qui mène, via la Porte de Sambre, aux berges de la rivière et au chemin de halage, actuellement aménagé en promenade cycliste et piétonne.

La maison est classée par AR du 20 novembre 1972 et fait partie du site urbain classé de la rue des Brasseurs (AR du 03 mars 1977). Elle a fait en 2022 l'objet d'un programme de restauration qui se cantonnait aux façades et à des travaux d'aménagement des intérieurs non classés (nouvel escalier, installations techniques et cloisonnement, mais sans changer les niveaux).

La mise à nu des maçonneries au cours des travaux a cependant rapidement révélé une structure interne en partie en pan-de-bois, ce qui a contrarié la tenue des agencements prévus à l'intérieur. L'aménageur a alors validé – malgré des appels à la conservation de ce patrimoine exceptionnel, bien que non classé – le curage complet de tous les éléments structuraux internes, vidant entièrement le bâtiment tout en maintenant les quatre façades, ce qui permettait alors d'installer une structure portante très invasive en béton.

L'intervention archéologique n'a pu précéder l'entame des travaux, ce qui aurait permis d'orienter au mieux les choix de restauration. Elle a donc dû se borner à documenter rapidement le bâtiment lors d'un suivi archéologique. Une campagne de relevés photographiques et une étude dendrochronologique

(Institut royal du Patrimoine artistique) ont néanmoins pu être programmées.

Le quartier

La rue des Brasseurs, ancienne rue en Vis, s'étend parallèlement à la Sambre, depuis la rue du Pont, proche du confluent, jusqu'au quartier de l'évêché, à l'extrémité occidentale de la ville. Elle est urbanisée progressivement : d'abord jusqu'à hauteur de la place Maurice Servais, alors que la deuxième enceinte s'y referme (Vanmechelen, 2016) puis, dès le ^{xiii}^e siècle, jusqu'à l'actuelle rue Saintraint, désormais incluse dans le tracé de la nouvelle fortification (troisième enceinte). Les maisons qui occupent le côté Sambre voient d'ailleurs leurs jardins, courettes ou arrière-maisons s'appuyer contre des segments de courtine (Vanmechelen & Verbeek, 2007).

Le n° 107 est aujourd'hui composé de deux volumes. Le premier, à rue, est seul concerné par les travaux de restauration en cours. À l'arrière, une brasserie du ^{xix}^e siècle n'a pu être examinée archéologiquement, malgré sa rénovation drastique menée récemment.

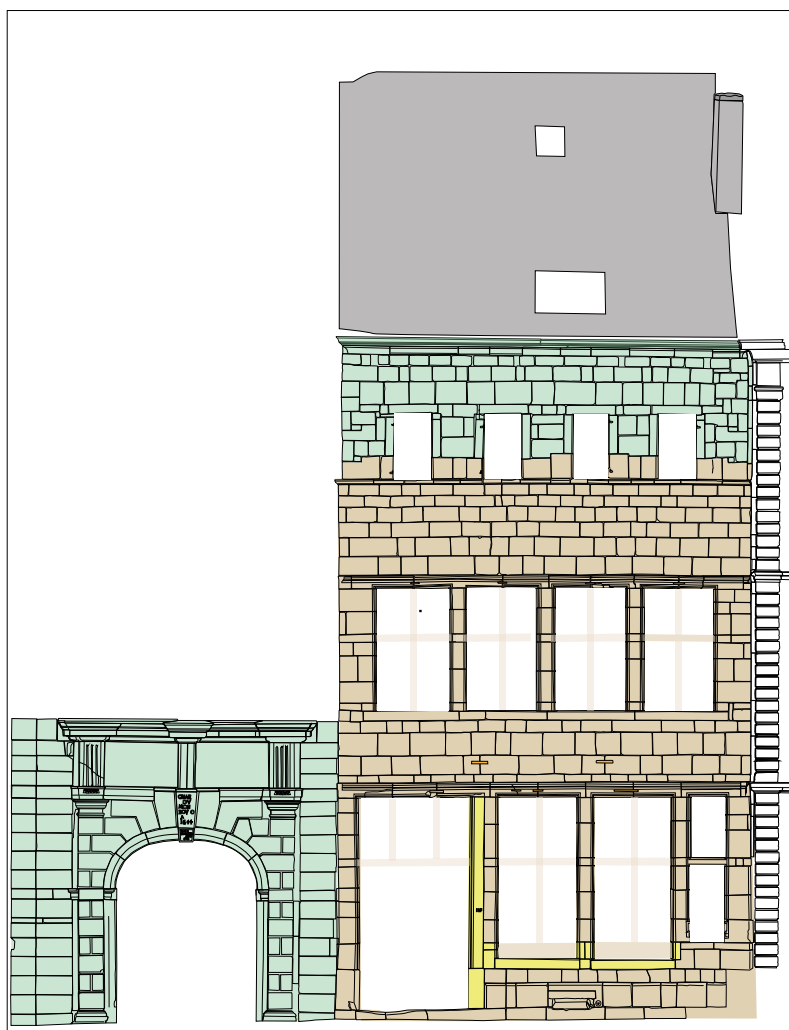
C'est au ^{xiv}^e siècle que la famille Gaiffier apparaît comme propriétaire d'une maison dans la rue en Vis (Capelle, 1905, p. 31 et suiv.). C'est d'abord Jean, en 1323, qui occupe le bien, visiblement de dimensions imposantes ; il le transmet à son fils puis à son petit-fils Jean. En 1485, un descendant de ce dernier vend la propriété à son cousin, Godefroid, qui la transmet ensuite en héritage à Pierre, son fils. C'est alors qu'a lieu un partage de la parcelle : une partie, avec une maison nommée « La Main d'Or », échoit à Pierre. L'autre, « La Main Preste », à Christophe (Cortembos & Blanpain 1972 ; Ladrier, 1970). C'est vraisemblablement à cette occasion que deux maisons jumelles sont construites sur la grande parcelle divisée. N'en subsiste aujourd'hui que la maison aval, « La Main d'Or », objet de notre examen.

Première phase : la maison Gaiffier

Dans sa phase primitive (en brun), l'édifice étudié s'organise autour d'un axe de circulation reporté à l'est et comportant un large corridor d'accès menant directement à la courette arrière et à la vis d'escalier hors d'œuvre. La disposition initiale,

comprenant la maison jumelle et vraisemblablement une arrière-maison, a laissé des traces dans les façades : le pignon oriental, prévu comme mur mitoyen, est construit entièrement en briques, qui aujourd'hui s'effritent du fait de l'exposition aux intempéries ; à l'arrière, l'escalier hors d'œuvre est rapporté dans une encoignure formée avec le mur mitoyen. On observe d'ailleurs sur la tourelle d'escalier la trace de l'arrachage de ce mur jusqu'au-dessus du premier étage. La tourelle comprenait à l'étage une porte vers l'extérieur, qui devait donner accès à une galerie hors d'œuvre en bois ou pierres qui desservait sans doute les étages de l'arrière-maison.

Le bâtiment à rue primitif ne semble compter que deux niveaux : le rez-de-chaussée et un étage. En façade avant, deux registres de baies percent une maçonnerie mixte (parement extérieur de calcaire régulier en moyen appareil, parement intérieur en briques badi-geonnées). Au rez-de-chaussée ce sont deux grandes baies à croisée et une plus étroite, à traverse unique.



Namur : élévation de la façade avant de la maison Gaiffier. En brun : phase 1, vraisemblablement 1552-1553d ; en vert : phase 2, 1644 ? ; en jaune : phase 3, ^{xix}^e siècle (photogrammétrie P.-M. Warnier et J.-C. Sainte, SPW-TLPE, Digit ; DAO O. Gailly, AWaP, Dir. op. zone Centre).

Les piédroits sont décorés de bases prismatiques. À gauche, un large encadrement de porte est surmonté d'une imposte à trois meneaux.

En façade arrière, l'appareil principal en briques badigeonnées est animé de pierres taillées (calcaire mosan) utilisées pour le soubassement, les contours des baies, les jambes harpées et les cordons saillants moulurés aux séparations d'étages. Les baies ont été fortement modifiées plus tardivement, mais on distingue encore des modénatures prismatiques (plus simples qu'à l'avant) au bas des piédroits.

À l'exception de la structure de l'escalier, le dispositif interne de la maison primitive, qui ne comptait donc qu'un étage, était intégralement préservé. Un mur de refend en pan-de-bois, appuyé sur des corbeaux de pierre, assure au rez et à l'étage le cloisonnement du large couloir latéral qui donne accès aux pièces avant et arrière, qui sont séparées, elles, par un refend de briques perpendiculaire au pan-de-bois. Les joints de toutes les parois intérieures en briques sont soigneusement tirés

au fer et un badigeon semble y être apposé dès l'origine. Le matériau était donc visible au moins en relief. Les cheminées des grandes pièces du rez et de l'étage sont adossées au mur mitoyen ouest, du côté du n° 109. Les sommiers des planchers sont disposés perpendiculairement à la rue et reposent, avec les lambourdes, sur des corbeaux en pierre à profil en doucine. Leurs arêtes sont profilées d'un tore et leurs extrémités ornées d'une semelle à décor géométrique dentelé taillé à la gouge. Des motifs et moulures similaires sont reproduits également sur les bois – de plus faible section – formant le chevêtre de la cheminée de la pièce arrière du rez-de-chaussée ; en outre, la pièce de bois frontale de ce chevêtre adopte un plan saillant à pans coupés. Un modèle tout à fait similaire de ce décor mouluré a été relevé à Namur à l'étage de la Halle al'Chair (rue du Pont, 1588) et au Mont-de-Piété (rue du Lombard).

En façade arrière, les ancrs liaisonnés aux sommiers des planchers présentent une forme en S ou en C ; leur nœud est orné d'un petit blason métallique rapporté,

sans doute destiné à être peint aux armes de la famille du commanditaire. À l'avant, les ancrs du rez-de-chaussée sont de simples agrafes, mais on devine au premier des ancrs en S aujourd'hui disparues et dont la forme a été dessinée par la rouille.

Les comparaisons typologiques situaient jusqu'ici la construction de la maison Gaiffier au milieu du xvr^e siècle (N° 107, 1975). La dendrochronologie (IRPA), appuyée sur un grand nombre de prélèvements, propose désormais une date absolue pour l'abattage des arbres mis en œuvre (Shindo, Crémer & Maggi, 2023). En effet, tant au niveau de la structure en pan-de-bois que des sommiers en place et des solives d'un plancher d'origine démonté, les derniers cernes mesurés donnent des *termini post quem* durant la première moitié du xvr^e siècle (le plus récent situant un abattage après 1534).

Deux prélèvements offrent une date plus précise à la même période. Cependant, ils se situent au deuxième étage et dans le comble, deux niveaux ajoutés a posteriori. Il s'agit probablement de pièces de bois de la première phase de construction réemployées lorsque la maison a été rehaussée. Le premier, issu d'une poutre de plafond au deuxième étage, provient d'un arbre abattu entre 1540 et 1570 ; le second, prélevé dans



Photogrammétrie de la façade arrière de la maison Gaiffier (P.-M. Warnier et J.-C. Sainte, SPW-TLPE, Digit).



Le pan-de-bois du mur de refend de l'étage en cours de démontage.



Détail des abouts décorés d'un sommier du premier étage et solives du plancher.



Détail d'une des ancrs de la façade arrière.

une panne avec son cambium, a été coupé en automne-hiver 1552-1553. On peut dès lors considérer que ces derniers résultats fournis par la dendrochronologie complètent la première série de dates, en offrant une date d'abattage en 1552-1553, soit deux ans avant que Godefroid Gaiffier accède à la fonction scabinale.

En effet, reconnus comme drapiers dès le ^{xvi}^e siècle, les Gaiffier acquièrent à cette époque un statut politique et social privilégié au cœur de la ville de Namur. La plupart des membres masculins du lignage sont échevins et/ou bourgmestres, tandis que les mariages assurent alliances et revenus. Christophe, qui fait bâtir « La Main Preste », est même receveur du roi, une des fonctions les plus élevées du comté. Son frère Godefroid, de « La Main d'Or », est nommé échevin en 1554, lieutenant-mayeur en 1556, bourgmestre en 1557 puis échevin de 1561 à 1563 (de Radiguès, 1905, p. 240). Ses fils suivront la même voie, tandis que ses filles démontrent un intérêt certain pour l'abbaye Notre-Dame du Vivier à Marche-les-Dames : Marguerite y est religieuse puis prieure, Catherine y exerce la fonction de cellérier et Anne, mariée, est inhumée dans l'église. Une autre Marguerite, la cadette, prendra l'habit cistercien également, mais un peu plus loin, au Val Notre-Dame près de Huy (Capelle, 1905).

Le décor architectural mis en œuvre dans la maison du n° 107 témoigne de ce statut social aisé dans lequel vivent les Gaiffier au milieu du ^{xvi}^e siècle. Baies, cordons, ancrs, sommiers, chevêtres décorés participent à cette démonstration d'opulence.

Les concepteurs y mettent en œuvre des techniques, savoir-faire et modèles appliqués à la même époque à des édifices publics. Le bâtiment offre aussi, par son usage de la brique en intérieur et en extérieur – mais en façade arrière – un jalon intéressant dans l'histoire de l'usage de la brique dans la région.

Modifications postérieures

La descendance masculine des deux frères, Godefroid et Christophe, fera donc carrière dans les fonctions scabinales ou maïorales, mais les deux branches s'éteignent au xvii^e siècle. « La Main d'Or » quitte la famille Gaiffier pour être vendue à Jacques Lambert, brasseur, en 1655. Un peu plus tôt, la maison de Christophe, « La Main Preste », subit un incendie qui signe son abandon et sa destruction progressive (Capelle, 1905, p. 31 ; Cortembos & Blanpain, 1972, p. 97). Une ruelle remplace ensuite la *cessure*, ruelle sur laquelle Charles du Monin, bourgmestre, et Jacques Malevé font bâtir en 1644 la porte monumentale millésimée que l'on y voit encore aujourd'hui.

Peut-être est-ce en liaison avec ces événements qu'ont lieu les premiers travaux de transformation dans la maison Gaiffier (en vert). Un étage surmonté d'un comble est ajouté, adossé à un nouveau pignon, désormais devenu extérieur. Le pignon est percé de trois registres de fenêtres à linteaux cintrés en briques éclairant autant de niveaux de combles. À l'avant, la surélévation semble avoir été réalisée en deux fois, tant les factures de la base et de la partie supérieure des quatre nouvelles petites fenêtres sont différentes. La mise en œuvre des pierres calcaires en moyen appareil est également moins régulière. L'analyse dendrochronologique a déjà démontré que les pannes de l'ancienne toiture semblent avoir été réutilisées pour la nouvelle. Elles sont équipées d'ancres droites ou en canne, visibles sur le pignon oriental. Quant aux quatre nouveaux sommiers, ils sont cette fois installés parallèlement à la rue, au contraire de ceux de la première phase. Ils sont associés à des planches en peuplier et à des ancres droites également présentes sur le pignon est. Il s'agit de poutres réemployées sur lesquelles on observe des assemblages vides typiques des pannes. Ces réemplois, qui semblent relativement nombreux, proviennent probablement du comble d'origine démonté. Il est tentant de relier le nombre important de pièces réemployées avec la vente de la maison Gaiffier au milieu du xvii^e siècle et le démantèlement de la maison jumelle à la même période, qui a certainement fourni une quantité non négligeable de matériaux réutilisables.

Quelques transformations intérieures ont pu être documentées – même si elles restent difficiles à dater :

le pan-de-bois voit ainsi son hourdis en torchis remplacé par de la brique. Les divisions intérieures sont en partie maintenues, mais de nouvelles cloisons sont ajoutées et de nouveaux percements réorganisent les circulations. Un isolant est placé entre les plafonds et les planchers. Il est formé d'une multitude de pétales de fleurs séchées. Son examen a permis d'identifier des fleurs de houblon, utilisées en infusion dans le processus de la brasserie et ensuite séchées et réutilisées pour cet usage particulier. Il semble donc bien que les travaux ont lieu à partir du moment où un brasseur occupe les lieux, soit après 1655, date de la vente du bien à Jacques Lambert. Ce dernier fait (re)bâtir l'arrière-maison pour y établir une brasserie. Il meurt en 1678, mais ce n'est que vers 1700 que le bien passe à Louis, puis à Jean-François Colson. Le 22 août 1744, il est vendu au brasseur Joseph-Louis Barthélemy et en 1775 à Jean-Baptiste Louis (Cortembos & Blanpain, 1972). Peut-être est-ce aussi à l'un de ces deux personnages que l'on doit les isolants en pétales de houblon.

Un seul échantillon dendrochronologique, prélevé dans un bois remplaçant un élément de pan-de-bois dégradé, a livré une date d'abattage à situer entre 1750 et 1781 (Shindo, Crémer & Maggi, 2023). Il s'agit d'une réparation qui n'a pu être mise en relation avec la campagne de rehausse, mais qui correspond peut-être à des travaux d'aménagement consentis lors de l'un de ces changements de propriété. La décoration intérieure n'a malheureusement pu être étudiée plus avant, étant déjà en partie arrachée lors des premières visites archéologiques.

Enfin, plus tard (au xix^e siècle ?), un dernier étage est ajouté à l'arrière du bâtiment, transformant le premier niveau de comble en un espace viable. Le pignon latéral est à nouveau rehaussé partiellement en briques et les pannes remontées une fois de plus d'un niveau. Deux petites fenêtres rectangulaires sont percées à l'imitation des baies déjà ajoutées lors de la première rehausse. Peut-être est-ce à cette occasion que les baies primitives ont été modifiées en façade avant et arrière (en jaune) : les croisées sont supprimées, les linteaux remplacés ou rabaisés, les appuis globalement rabaisés, certains piédroits élargis.

Merci à Pierre-Michaël Warnier et Jean-Christophe Sainte (SPW-TLPE, Direction de la gestion des informations territoriales), Olivier Gailly (AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre) et Sylvain Bourgeois (AWaP, Direction scientifique et technique). Merci à Élise Delaunois pour son identification des fleurs de houblon, à Patrice Gautier pour ses conseils, avis et relectures et à Jean-Louis Antoine pour l'abondante documentation dont il nous a fait profiter et la note synthétique qu'il en a tirée.

Bibliographie

- CAPELLE J., 1905. La famille de Gaiffier. Études d'histoire généalogique et sociale à propos d'une famille namuroise, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 26, p. 21-172.
- CORTEMBOS T. & BLANPAIN M., 1972. Les maisons de la rue. In : *Namur. La ville ancienne et la rue des Brasseurs. Un problème d'avenir*, Bruxelles, p. 89-115.
- DE RADIGUÈS H., 1905. Les échevins de Namur, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 25, p. 1-467.
- LADRIER F., 1970. La population de la rue des Brasseurs à Namur en 1577, *Namurcum*, 42, p. 33-47.
- N° 107, 1975. N° 107. In : *Province de Namur. Arrondissement de Namur*, Sprimont (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 5²), p. 503.
- VANMECHELEN R., 2016. Namur/Namur : la Porte en Vis et la Deuxième Enceinte urbaine révélées par un sauvetage archéologique à la rue des Brasseurs, n°s 57-59, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 24, p. 298-302.
- VANMECHELEN R. & VERBEEK M., 2007. Namur/Namur : occupation gallo-romaine précoce, rempart(s) et habitats médiévaux à la rue des Brasseurs, n°s 51-55, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 227-230.

Sources

- SHINDO L., CRÉMER S. & MAGGI C., 2023. *Rapport d'étude dendrochronologique de la maison Gaiffier, rue des Brasseurs 107, Namur (NR 22 GAIF)*, rapport inédit P828, Institut royal du Patrimoine artistique.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Couvin/Couvin : rampe de l'ancien monte-charge dans le domaine Saint-Roch

Pierre-Hugues TILMANT

Le site classé de l'actuel domaine Saint-Roch couvre près de 50 ha de part et d'autre de l'Eau Noire, au nord de la localité de Couvin. Il trouverait son origine au ^{xvi}^e siècle, dans le contexte de la fondation d'un fourneau dont l'activité aurait été interrompue dans le courant du ^{xvii}^e siècle et jusqu'en 1737 (Gailly, s.d., p. 4). Le développement économique du ^{xviii}^e siècle entraîna la reprise des activités et l'agrandissement des installations avec la construction, en outre, d'un important corps de logis dont la partie centrale est datée par ancras de 1739 (Javaux & Cortembos, 1982, p. 93). C'est vraisemblablement à l'occasion de l'établissement d'un haut-fourneau en 1826 qu'est construit un système particulier d'approvisionnement de celui-ci, sous la forme d'un monte-charge dont les ruines sont classées comme monument. Il adopte la forme d'une rampe maçonnée en moellons et blocs taillés de calcaire, constituée d'une succession d'arches en plein cintre de taille croissante. L'intrados de chaque arche est parementé de briques. Chaque écoinçon présente un oculus circulaire. Le monte-charge permettait

d'amener aisément jusqu'au gueulard (orifice de chargement du haut-fourneau) le minerai et le combustible nécessaires. Son usage perdurera jusqu'à la destruction du haut-fourneau à la fin du ^{xix}^e siècle. La partie sommitale du monte-charge, directement liée au haut-fourneau, sera elle aussi détruite. À l'heure actuelle, la structure est conservée sur une longueur de 24,30 m et une hauteur maximale de 8 m. Dans le cadre de sa restauration, une photogrammétrie a été réalisée à la demande de l'Agence wallonne du Patrimoine par la Direction de la gestion des informations territoriales (SPW-TLPE) et fournie à l'auteur de projet. Un suivi archéologique sera effectué au cours des travaux.

Merci à Pierre-Michaël Warnier pour la photogrammétrie.

Bibliographie

- GAILLY J.-P., s.d. *Le Domaine du Parc Saint-Roch à Couvin. Recherches et écriture*, s.l.
- J[AVAUX] J.-L. & C[ORTEMBOS] T., 1982. Château St-Roch. In : *Province de Namur. Arrondissement de Philippeville, Liège* (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 9^e), p. 93-94.



Couvin, domaine Saint-Roch : le côté sud du monte-charge.

TOUTES PÉRIODES

Ciney/Braibant et Hamois/Natoye : concentrations d'objets antiques et médiévaux découverts par prospection métallique

Denis ABEL et Dominique BOSQUET

Cette notice rend compte de deux années de prospections métalliques systématiques menées sur le territoire des communes de Ciney et Hamois. Ce sont ainsi 8,2 ha qui ont été investigués, sur un territoire d'environ 2 km² (coord. Lambert au centre de la zone : 199037 est/113015 nord). Trois sites sont repris à l'inventaire des sites archéologiques à proximité des secteurs de prospection. Il s'agit d'un possible cimetière mérovingien au lieu-dit « Stée », dont la localisation, qui repose sur une brève notice (Hauzeur, 1861-1862, p. 273), elle-même publiée sur la base d'un témoignage local, reste imprécise. À noter que le site figure également sur une carte publiée par A. Dasnoy (2004, p. 48). À 150 m au sud de cette occurrence est signalé un habitat gallo-romain, dont l'existence potentielle repose sur la présence de *tuiles et de meules en lave que l'on rencontre épars dans les environs* (Hauzeur, 1855-1856, p. 384) et dont la localisation reste elle aussi très imprécise : *nous n'avons pu en reconnaître l'emplacement exact*. Par ailleurs, le château de Mouffrin est également présent à proximité d'une des zones prospectées. Enfin, proche du château et repéré en prospection pedestre, se trouve un probable habitat gallo-romain, au lieu-dit « Villet » (Hauzeur, 1861-1862, p. 272).

Bien que l'entièreté de la zone n'ait pas encore été prospectée de manière systématique, la récurrence de certaines trouvailles sur des secteurs bien délimités laisse penser que nous sommes en présence de sites qui étaient jusqu'aujourd'hui inconnus. Cette notice s'attache en particulier à décrire et interpréter trois concentrations d'objets antiques et médiévaux. Ces ensembles sont en effet de nature à faire évoluer la carte archéologique, rencontrant ainsi un des objectifs majeurs de la loi sur le détectorisme : mieux connaître et mieux protéger le patrimoine archéologique enfoui, que ce soit par la découverte de sites inconnus ou par une meilleure connaissance de la localisation, de l'étendue et/ou de la datation de sites déjà repris à l'inventaire.

Cette notice se base sur les rapports d'activités annuels du premier auteur (Abel, 2021 ; 2022), dont

la remise est obligatoire pour renouveler l'autorisation. Les objets découverts avant l'entrée en vigueur de la législation en juin 2019 ont également été pris en compte dans l'analyse, l'Agence wallonne du Patrimoine encourageant les détectoristes désireux de se mettre en règle à déclarer leurs anciennes découvertes.

Au total, ce sont 270 objets qui ont été mis au jour dans la couche arable de divers champs et pâtures. La série est constituée majoritairement d'objets qui dominent le plus souvent les assemblages trouvés en prospection métallique (Bosquet *et al.*, 2021 ; 2022), à savoir des objets perdus par leurs propriétaires au gré de déplacements ou d'activités menées en extérieur. On compte plus précisément 118 monnaies, 68 petits objets quotidiens divers, 30 boucles/fragments de boucles, 22 éléments de parure, médailles et fibules, 13 boutons, militaires pour la plupart, 6 éléments de harnachement, 4 poids monétaires, 1 tesson de céramique et 1 pièce de silex. À cette énumération s'ajoutent 9 objets indéterminés.

Toutes les périodes sont représentées : à côté de 54 objets non datés ou dont la datation est incertaine ou trop imprécise, 54 sont contemporains, 66 datent des Temps modernes, 7 de la transition entre les Temps modernes et l'époque contemporaine, 13 de la Renaissance, 10 de la transition entre la Renaissance et les Temps modernes, 8 du Moyen Âge, 21 de la transition entre le Moyen Âge et la Renaissance, 1 de l'époque carolingienne, 1 de l'époque mérovingienne et 35 de la période gallo-romaine.

Parmi les 35 objets gallo-romains mis au jour, dont 10 sont attribuables au Haut-Empire, 19 au Bas-Empire et 6 à la période sans plus de précision, on compte 27 monnaies (1-3 et 5-13 ; Mattingly & Sydenham, 1936, p. 48 : 243, p. 98 : 343, p. 140 : 12, p. 181 : 208A ; Kent, 1981, p. 363 : 188 ; Bruun, 1966, p. 299 : 28 ; Crawford, 1974, p. 249 : 205/1 ; Doyen, 2007, p. 286, fig. 191 : A), 4 fibules ou fragments de fibules, 2 épingles (4, 15 ; Dufrasnes & Leblois, 2009, p. 13, fig. 7 : 20 ; Hiddink, 2005, p. 224, fig. 12 : 4, cat 8146-6) et 2 pièces de harnachement (14 ; Massart, 2015, p. 151, fig. 58). Bien que ces objets épars ne trahissent pas forcément l'existence d'une occupation, la présence de 17 d'entre eux dans une

aire bien délimitée de 4 400 m² invite à la réflexion, d'autant que les limites nord, est et sud de la concentration correspondent aux limites de la parcelle, les terrains voisins n'ayant pas encore été prospectés de manière systématique.

Pour ce qui concerne les époques mérovingienne (1 objet) et carolingienne (1 objet), le Moyen Âge (8 objets) et sa transition avec la Renaissance (22 objets), ce sont 32 objets qui ont été localisés : 12 monnaies (16-24 ; Vanhoudt, 2015, p. 119 : 161 ;

Dengis, 2006 ; p. 673 : 2^e252/25, p. 722 : 292 ; Lucas, 1982, p. 3.14 à 3.18, 5.12 : 20, 5.13 : 22), 8 boucles ou fragments de boucles (25-28 ; Whitehead, 1996, p. 22 : 91, 90, p. 14 : 63, p. 30 : 169), 1 paillette (29 ; Thuaudet, 2015, fig. 355 : 17 ; Maccari-Poisson, 1993, p. 19, fig. 108 : 2-4), 1 extrémité de couvert décorée (30 ; Kars, s.d.), 1 élément décoratif de puisette (31 ; Vessel, s.d.), 1 dé à coudre (32 ; Flynn & Geake, 2019), 2 cuillères, 2 pièces de harnachement, 1 fibule, 1 broche, 1 poignée de réchaud de table et 1 ampoule de pèlerin.



Braibant et Natoye : objets gallo-romains. 1. Imitation radiée non attribuable (250-300 apr. J.-C.) ; 2. Imitation radiée (Tetricus I^{er} ?, 271-274 apr. J.-C.) ; 3. Denier frappé à l'effigie de Julia Mamaea sous le règne d'Alexandre Sévère (imitation de Gaule du Nord, ca 225-235 apr. J.-C.) ; 4. Épingle à tête biconique (entre le I^{er} et le III^e siècle) ; 5. Denier de Julia Soaemias (sous Élagabal, 220-222 apr. J.-C.) ; 6. Denier de la République romaine pour Lucius Cornelius Sulla (dit Sylla, 82 av. J.-C.) ; 7. *Minimi*, imitation radiée du III^e siècle (Tetricus ?, 250-300 apr. J.-C.) ; 8. AE3 de Constantin I^{er} (atelier de Trêves ?, vers 313 apr. J.-C.) ; 9. AE4 de Constance II (337-341 apr. J.-C.) ; 10. Probable denier romain fourré (entre le I^{er} et le III^e siècle) ; 11. Denier de Maximien I^{er} le Thrace (235-236 apr. J.-C.) ; 12. Imitation radiée, Tetricus I^{er} (271-274 apr. J.-C.) ; 13. *Follis*, Constantin I^{er} (315-316 apr. J.-C.) ; 14. Élément de harnachement ; 15. Épingle à tête ronde (entre le I^{er} et le III^e siècle).



Braibant et Natoye : objets médiévaux : 16. Mite, Jean de Bunde, Grand-Brogel (1420-1456) ; 17. Brûlé, Louis de Bourbon, Liège (1478-1479) ; 18. Double mite, imitation mosane (pour Jean de Salm, seigneurie de Born ?, 1398-1400 ?) ; 19. Double mite, Philippe le Beau, Namur (1497) ; 20. Petit brûlé, Jean de Heinsberg, Liège (1419-1455) ; 21. Double mite, Guillaume II, Namur (1391-1418) ; 22. Double mite, Guillaume II, Namur (1391-1418) ; 23. Seigneurie mosane indéterminée (maille tournois, imitation de l'obole tournois de Charles VII, pour Jeanne de Merwede ?, 1449-1467 ?) ; 24. Demi-maille/demi-petit denier (non identifié, 1100-1300) ; 25. Boucle (1250-1400) ; 26. Boucle (1250-1400) ; 27. Boucle et sa chape (1250-1500) ; 28. Boucle et sa chape (1400-1500) ; 29. Paillette (applique florale décorative pour ceinture, 1300-1600) ; 30. Plaquette décorative issue d'un manche de couteau (1400-1600) ; 31. Élément décoratif de puisette servant de jonction entre l'anse et le récipient (1400-1500) ; 32. Dé à coudre (1400-1500).

Ces objets sont dispersés sur une zone assez vaste, mais deux concentrations plus nettes se dessinent néanmoins : l'une rassemble 9 objets sur une superficie de 440 m² située à 130 m du potentiel site mérovingien de « Stée », l'autre associe 10 objets découverts sur une superficie de 1 200 m² dans le parc du château de

Mouffrin, dont l'état actuel date du XIX^e siècle. Dans ce cas aussi, les prospections ont été limitées à quelques parcelles et les recherches futures pourraient étoffer ce recensement. À noter, 2 objets gallo-romains trouvés au même endroit qui, pour rappel, se situe à 180 m d'un possible habitat gallo-romain.

Bibliographie

- BOSQUET D., ANSIEAU C., DELAUNOIS É., DRAILY C., MOULAERT V. & VRIELYNCK O., 2021. Loi « détectorisme » (CoPat-Art. R.34-7) : mise en application et premiers résultats (2019-2020), *Vie archéologique*, 80, p. 153-154.
- BOSQUET D., ANSIEAU C., DELAUNOIS É., DRAILY C., MOULAERT V. & VRIELYNCK O., 2022 (sous presse). Gestion et bilan des activités des détectoristes en Wallonie en 2021, *Vie archéologique*, 81.
- BRUUN P.M., 1966. *Constantine I – Licinius (AD 313-337)*, London (The Roman Imperial Coinage, VII).
- CRAWFORD M., 1974. *Roman Republican Coinage*, Cambridge.
- DASNOY A., 2004. Spontin avant Spontin : les tombes du Bas-Empire et de l'époque mérovingienne. In : GERMAIN J. & GENETTE L. (dir.), *Spontin d'eau et de pierre. Un village millénaire au centre de la Wallonie*, vol. 1, Spontin, p. 33-50.
- DENGIS J.-L., 2006. *Les monnaies de la principauté de Liège. II. De Jean d'Enghien à Robert de Berghes (1274-1564)*, Wetteren (Moneta, 54).
- DOYEN J.-M., 2007. Les imitations radiées. In : Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 100, 2-4, p. 282-304.
- DUFRASNES J. & LEBLOIS É., 2009. Hensies (Hainaut) : le matériel métallique et la céramique recueillis en surface de deux établissements gallo-romains, *Vie archéologique*, 68, p. 5-53.
- FLYNN T. & GEAKE H., 2019. Thimbles (<https://finds.org.uk/counties/findsrecordingguides/textile-equipment>, consulté le 7 septembre 2023).
- HAUZEUR N., 1855-1856. Antiquités gallo-germaniques, gallo-romaines et franques de la rive droite de la Meuse (Province de Namur), *Annales de la Société archéologique de Namur*, IV, p. 345-400.
- HAUZEUR N., 1861-1862. Antiquités gallo-germaniques, gallo-romaines et franques de la rive droite de la Meuse (Province de Namur), *Annales de la Société archéologique de Namur*, VII, p. 252-314.
- HIDDINK H., 2005. *Archeologisch onderzoek aan de Beeksewete Lieshout (gemeente Laarbeek, Noord-Brabant)*, Amsterdam (Zuidenderlandse archeologische rapporten, 18).
- KARS M., s.d. Mes – PAN-00093514 (<https://portable-antiquities.nl/pan/#/object/public/93514>, consulté le 7 septembre 2023).
- KENT J.P.C., 1981. *The Family of Constantine I (AD 337-364)*, London (The Roman Imperial Coinage, VIII).
- LUCAS P., 1982. *Monnaies seigneuriales mosanes*, Walcourt.
- MACCARI-POISSON B., 1993. Les objets et leurs fonctions : métaux, os et pierre. In : PIPONNIER F. (dir.), *Le Château d'Essertines. Loire*, Lyon (DARA, 8), p. 139-159.
- MASSART C., 2015. *Les tumulus gallo-romains de Hesbaye (cité des Tongres) : la représentation funéraire des élites*, Tongeren (Atuatuca, 6).
- MATTINGLY H. & SYDENHAM E.A., 1936. *Pertinax-Geta and Caracalla (AD 193-217)*, London (The Roman Imperial Coinage, IV, 1).
- VANHOUDT H., 2015. *Les Monnaies des Pays-Bas bourguignons, espagnols et autrichiens de la période française et hollandaise. 1434-1830*, Heverlee.
- Vessel, s.d. Vessel (<https://finds.org.uk/database/artefacts/record/id/934223>, consulté le 7 septembre 2023).
- WHITEHEAD R., 1996. *Buckles, 1250-1800*, Chelmsford.

Sources

- ABEL D., 2021. *Détection de métaux en Wallonie. Rapport annuel novembre 2020-septembre 2021*, rapport inédit.
- ABEL D., 2022. *Détection de métaux en Wallonie. Rapport annuel septembre 2021-septembre 2022*, rapport inédit.
- THUAUDET O., 2015. *Les accessoires métalliques du vêtement et de la parure de corps en Provence du XI^e au XV^e siècle. Étude archéologique et approche croisée d'une production méconnue*, thèse de doctorat, Aix-Marseille Université.

Dinant/Dinant, Hastière/Agimont et Blaimont, Namur/Dave, Yvoir/Godinne et Houx : l'opération Meusasec, bilan 2022

Cécile ANSIEAU et Christophe DELAERE

Introduction

Le « chômage » de la Meuse est une opération spécifique menée par le SPW, Mobilité et Infrastructures (SPW-MI) en vue de procéder à l'entretien et à la réfection des ouvrages d'art et des berges sur la partie du fleuve située entre la frontière française et le barrage de La Plante, un peu avant Namur. Cette intervention dure trois semaines en automne ; jusqu'en 2007, elle se déroulait tous les trois ans et depuis cette date, elle est renouvelée tous les cinq ans.

Si cette opération de chômage est effectuée depuis des dizaines d'années, c'est seulement en 1997 que l'idée d'observer les berges et le lit du fleuve germe dans l'esprit de Marc Jasinski, alors président du Centre de Recherches archéologiques fluviales (CRAF). C'est ainsi qu'une opération de prospection de grande envergure par plus de 100 bénévoles est mise en place sur les 2 × 45 km de berges durant l'automne 1998. Au total, ce sont 94 sites répartis entre la frontière française et Namur qui sont retenus dans le cadre de ce premier inventaire (Ansieau, Corbiau & Jasinski, 1999).

Lors du chômage suivant, en 2001, un seul site a été revisité : la pointe amont de la Grande Île à Yvoir/Godinne, où plus de 600 piquets émergeant du sédiment ont été relevés à la station totale. Une tranchée de sondage y a en outre été pratiquée du fait de la présence de gros blocs de pierre taillée (Corbiau, 2002).

En 2007, seuls trois week-ends ont été consacrés à des prospections pédestres, par une équipe réduite, tandis que des plongées ont été menées par les membres du CRAF. Les prospections ont amené à l'observation de nouvelles concentrations de piquets à Hastière/Waulsort et à Dinant, en bordure de berge. Deux endroits de plongée ont été ciblés par le CRAF : le premier à Bouvignes, afin d'observer le fond du fleuve depuis la rive droite et de constater les dégâts issus de nombreux remaniements, notamment la suppression des îles et les dragages divers ; le second à Waulsort, presque en face de l'abbaye, à l'emplacement d'un gué dont le départ était encore visible. Le départ d'un second gué a été repéré un peu plus en aval depuis la berge. Ces sites s'ajoutent au premier inventaire de 1998 (Ansieau, Corbiau & Henderickx, 2009).

L'intervention de 2022

En 2021, les responsables de la Maison du Patrimoine médiéval mosan (MPMM) réunissaient, dans le cadre de la préparation d'une future exposition, différents acteurs afin d'envisager une ou plusieurs intervention(s) lors du chômage programmé à l'automne 2022. Les contacts ont été pris avec le CRAF et l'Agence wallonne du Patrimoine afin de préparer diverses opérations en rapport notamment avec les traversées de la Meuse. C'était par ailleurs l'occasion de reprendre certains dossiers entamés en 1998 (Ansieau & Corbiau, 2012^a ; 2012^b).

Pour la campagne 2022, trois types d'actions ont été envisagées. Tout d'abord, il s'agissait d'inspecter quelques sites précédemment repérés afin d'en faire l'état des lieux et de compléter la prise de mesures au moyen du GPS et de la photogrammétrie par drone. Ensuite, des plongées de reconnaissance ont été menées à Yvoir/Houx et à Dinant afin d'observer d'éventuels anciens aménagements de traversée : gué et pont au fond du fleuve. Enfin, entre le 26 septembre et le 14 octobre 2022, neuf jours seulement ont pu être consacrés aux opérations archéologiques, cinq pour les prospections pédestres et quatre pour les plongées.

Le choix des lieux d'intervention a été conditionné par l'effectif disponible. Le personnel réduit de l'AWaP a pu compter sur la participation de bénévoles de la MPMM, du CRAF et d'étudiants en archéologie de l'UCLouvain. Parallèlement aux prospections pédestres et subaquatiques, des relevés GPS sur plusieurs cibles et un suivi archéologique ont été menés par Marie Verbeek et Olivier Gailly (AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre) lors des travaux du SPW-MI au pont Saint-Jean à Dinant/Anseremme. La photogrammétrie par drone a été effectuée par Pierre-Michaël Warnier et Jean-Christophe Sainte

(SPW-TLPE, Direction de la gestion des informations territoriales).

Afin de préparer au mieux les interventions, des contacts préalables ont été pris avec le SPW-MI, d'une part avec la Direction des Voies hydrauliques de Namur, qui assure la modernisation et l'entretien de la Meuse, d'autre part avec la Direction de la Gestion hydrologique, qui gère les cours d'eau à l'échelle du territoire wallon. Toutes deux utilisent des outils cartographiques précis et performants. Les agents de ces directions ont collaboré efficacement en fournissant des données de première main pour préparer les opérations, sous eau essentiellement. Ainsi, la comparaison des relevés bathymétriques des années 2000 avec ceux réalisés plus récemment à l'aide d'une technologie plus précise ont permis de documenter l'évolution en certains endroits du lit et des berges ; ces programmes permettent en outre de générer des coupes transversales ou en oblique du cours d'eau.

En cours d'opération, les contacts étaient récurrents avec les responsables de la Direction des Voies hydrauliques, qui parfois modifiaient d'heure en heure l'ouverture des barrages, amenant ainsi des variations des hauteurs d'eau et du débit. Il va de soi que l'autorisation de ceux-ci était requise tant pour la circulation sur les berges que pour les plongées en scaphandre autonome.

Les constats

Dès le premier jour de l'abaissement des eaux, une prospection depuis la frontière française a permis de constater la disparition totale des bates du XIX^e siècle en amont des îles d'Androssart à Hastière/Agimont (coord. Lambert : 182629 est/95816 nord) et d'Ouvreau à Hastière/Blaimont (coord. Lambert : 182677 est/97501 nord), à la suite de travaux de redressement des berges et du lit lors de chômages récents, vraisemblablement par méconnaissance de leur présence.

La batte de l'île de Dave à Namur/Dave (coord. Lambert : 186644 est/122624 nord) a été observée dans un bief où le niveau de l'eau était haut, car aucun travail d'entretien n'y était prévu. Les vues comparées de 1998 et de 2022 attestent de pertes dans l'appareil. Cette structure du XIX^e siècle ne faisant pas partie des priorités de 2022, il est impératif que les relevés soient réalisés lors du prochain chômage.

À la pointe occidentale de la Grande Île à Yvoir/Godinne (coord. Lambert : 185465 est/115657 nord et 185539 est/115679 nord), les centaines de pieux liés à des aménagements de pêche repérés auparavant étaient presque invisibles en 2022 ; soit ils ont été arasés, soit des dépôts fluviaux les ont recouverts jusqu'au sommet. Seules des tranchées de reconnaissance lors

d'un chômage ultérieur permettront de comprendre la situation. Par ailleurs, l'île d'Yvoir et sa passe non navigable (coord. Lambert : 186214 est/112338 nord et 186150 est/112690 nord) ont fait l'objet de remaniements importants en 2022, touchant tant le lit que les berges amont et aval, sans qu'aucun suivi n'ait été programmé, alors que des observations d'aménagements avaient été consignées en 1998.

Les très basses eaux en amont d'Hastière ont mis en évidence la présence de plusieurs enrochements, probables reliquats de passages à gué. Certains avaient été signalés en 1998, cependant cette documentation n'a pas encore été exploitée.

Les dossiers en voie de finalisation

La portion de Meuse située entre Dinant et Bouvignes a été privilégiée pour la reprise des dossiers entamés depuis près de 25 ans. Juste à la sortie de la ville de Dinant, en rive droite (coord. Lambert : 188624 est/105766 nord), se trouvent des maçonneries liées à une ancienne porte de la ville et dont les relevés avaient été réalisés dès 1995, mais à ce jour, ils sont encore non exploités. Les vestiges sont maintenant géolocalisés et des relevés photogrammétriques par drone ont été effectués, la comparaison avec les anciens relevés sera l'occasion de mesurer une éventuelle érosion.

Un peu plus en aval, à la confluence avec le ruisseau des Fonds de Leffe (coord. Lambert : 188242 est/106551 nord) qui passe sous l'abbaye du même nom, un impressionnant pan de mur couché, conservé depuis la fondation épaisse de 1,20 m jusqu'au début de l'élévation (soit une hauteur de 3,70 m et une longueur minimale de 6,50 m) et partiellement recouvert de béton, avait jusqu'ici fait l'objet de photos, mais d'aucun enregistrement. Les observations d'usage, prises de mesures et prélèvements d'échantillons de mortier sont maintenant réalisés.

À Bouvignes, en rive gauche (coord. Lambert : 187669 est/107252 nord), le dossier des fondations d'un bâtiment lié au couvent des Augustins, en gros blocs de pierre reposant sur un radier de poutres et pilotis, a été clôturé. En effet, les notes prises en 1998 signalent que *le niveau de l'eau est remonté brusquement ce qui n'a pas permis de terminer les observations et prises de mesures*. À l'époque, des prélèvements de bois avaient livré des dates de la fin du ^{xvi}^e siècle, correspondant au bâtiment existant à cet endroit. En 2022, la géolocalisation et la photogrammétrie de ces maçonneries sont terminées ; la comparaison avec les dessins manuels de 1998 montre des effondrements de l'appareil.

En rive droite, au lieu-dit « Devant Bouvignes » (coord. Lambert : 187899 est/107112 nord), la large portion d'affleurement rocheux descendant en oblique dans l'eau et qui avait déjà fait l'objet d'observations



Bouvignes : affleurement rocheux en rive droite de la Meuse au lieu-dit « Devant Bouvignes ».

en 1998 est maintenant enregistrée en détail. Elle est constituée de deux bancs rocheux relativement lisses de 7 à 8 m de large chacun, de part et d'autre d'une bande de cailloux et cailloutis d'une dizaine de mètres de large. Des traces longilignes et parallèles sur la surface rocheuse font penser à de l'usure due au charroi, amenant à l'interprétation d'un départ de gué menant à Bouvignes. Malheureusement, cette portion du lit de la Meuse a été fortement remaniée et la structure n'est conservée que sur une dizaine de mètres en direction du fleuve ; son extrémité côté rive est cachée par le béton servant d'assise à la berge.

Quelques dizaines de mètres en amont de cet enrochement (coord. Lambert : 187951 est/107033 nord), quatre poteaux repérés en plongée et à sec en 2007 étaient toujours visibles en 2022. Leur environnement immédiat a été minutieusement observé et, vers la berge, trois autres poteaux alignés, parallèles aux premiers, ont été repérés sous la couche de béton. Après échange avec Pascal Saint-Amand (MPMM), il s'avère que ces quelques pieux sont le reliquat d'un pont en bois jeté par les Allemands sur le fleuve en 1918 et dont il subsiste une photographie. Sur la rive opposée, très perturbée, les prospections à l'emplacement présumé de l'extrémité du pont n'ont pas donné de résultat.

Les observations en scaphandre autonome

Comme en 2007, les prospections en plongée ont été effectuées grâce à l'entière collaboration des membres du CRAF disponibles durant les week-ends et occasionnellement en semaine.

Parmi plusieurs lieux de traversée pressentis lors de la préparation de l'opération (anciens ponts à Hastière et Dinant et passages à gué à Yvoir/Houx, documentés par des dossiers historiques, cartographiques et bathymétriques), deux sites ont été ciblés ; le choix a essentiellement été conditionné par le niveau d'eau suffisamment bas dans les biefs, de même que la facilité d'accès aux sites. Trois jours ont été dédiés aux prospections subaquatiques, tenant compte de conditions climatiques favorables.

Le premier endroit investigué est l'important affleurement rocheux qui traverse la Meuse en oblique entre Anhée/Anhée en rive gauche et Yvoir/Houx en rive droite, et localisé en contrebas du château de Poilvache (coord. Lambert : 187543 est/110346 nord). Le site avait déjà été signalé en 1998 et a fait l'objet de premières observations en 2007. En 2022, le faible niveau de l'eau et l'absence de courant en début de journée ont permis une reconnaissance des lieux et



Passage à gué entre Anhée et Houx, préparation des plongeurs.

des prises de mesures de la roche affleurante sur plus de 70 m de long et 20 m de large. Ensuite, la première mission confiée aux plongeurs a été l'observation de la partie immergée de l'enrochement, afin de détecter d'éventuelles traces d'aménagements sur la surface, de son environnement et de son interruption aux deux tiers de la traversée. Cette prospection a malheureusement été rendue impossible en raison de l'ouverture d'un barrage en amont, provoquant une montée des eaux et un courant dans la passe navigable.

La prospection en plongée a été déplacée depuis la pointe aval de l'île de Houx (coord. Lambert : 187654 est/110212 nord) jusqu'à l'enrochement. En effet, le dossier documentaire signale à cet endroit un autre passage à gué et une pêcherie, tandis que les relevés bathymétriques et les vues par drone y montrent de nombreux affleurements rocheux. Deux passages ont été effectués par six plongeurs sur une surface de 350 m de long sur 60 m de large ; la hauteur d'eau variait entre 0,50 m et 1,20 m selon les endroits. Si aucune trace de pêcherie n'a été détectée, quelques pierres plates éparses étaient visibles sous un très faible niveau d'eau, voire parfois affleurantes. Outre la découverte, à la pointe de l'île, d'une aiguière/chaufferette au bec en tête d'animal stylisée, en laiton mosan, datant du début des années 1400, les plongées ont permis de mettre en évidence le potentiel encore présent dans cette partie de bief qui ne semble pas avoir subi les assauts de dragages destructeurs.

Le choix du second site fait écho aux recherches menées par les archéologues travaillant sur la traversée du fleuve à hauteur de Dinant (coord. Lambert : 188651 est/105630 nord ; Verbeek *et al.*, 2015). Malgré l'environnement fortement perturbé par les dragages et surcreusements tant en amont qu'en aval du pont actuel, mais aussi par les travaux de construction des ponts antérieurs, il était intéressant de réaliser un état des lieux visuel du fond du fleuve et de vérifier directement l'éventuelle présence de vestiges. En effet, la pile actuelle du pont repose visiblement sur les maçonneries d'une pile plus ancienne. Deux journées ont été consacrées aux plongées, afin de mener des observations sous les deux arches du pont, d'examiner l'assise de la pile actuelle et de longer les berges vers l'aval, jusqu'à l'ancienne porte de la ville mentionnée plus haut.

Six plongées de plus d'une heure ont été effectuées sur les deux jours. L'excellente visibilité a favorisé des observations fiables. Si les effets ravageurs des dragages en amont et en aval du pont ont bien été constatés, le fond de la Meuse est apparu relativement préservé sous les arches. De nombreux sabots de pieux métalliques de toutes dimensions ont été observés, isolés ou concentrés en amont de l'arche gauche.



Aiguière/chaufferette découverte en plongée à hauteur de l'île de Houx (photo L. Dehogne, AWaP, Direction scientifique et technique ?).

La plupart ont été laissés en place, seuls quelques exemplaires de formats différents ont été récupérés pour inventaire. En effet, les dragages de 1996 et de 2001 en avaient déjà livré une grande quantité, avec ou sans pieu associé.

L'assise de la pile du pont a été très partiellement décrite et mériterait d'être plus largement dégagée ; de la même manière, les pieux encore visibles sous l'eau (ou parfois affleurants) devront être relevés.

Conclusion

Si on déplore des destructions totales de sites par méconnaissance de ce patrimoine de la part des gestionnaires du cours d'eau, des traces d'aménagements témoignant d'activités diverses en relation avec le fleuve subsistent néanmoins. L'intérêt montré par les collègues de la Direction des Voies hydrauliques de Namur et de la Direction de la Gestion hydrologique pour ce patrimoine fragile laisse entrevoir une possible coordination entre celles-ci et l'AWaP. L'objectif prioritaire est maintenant de compiler et de mettre à jour les données engrangées depuis près de 25 ans, les cartographier et communiquer ces informations aux différentes instances assurant la gestion de la Meuse, en vue de protéger ces vestiges et de préparer le prochain chômage prévu en 2027.

Remerciements

Les auteurs remercient les bénévoles ayant participé aux prospections tant pédestres qu'en plongée : Pascal Saint-Amand (Maison du Patrimoine médiéval mosan), Philippe Gonce, Michaël Habex, Patrick Houx, Rudy Mathurin, Philippe Olivié, Dimitri Preud'homme, Peter Van der Plaetsen, Marielle Van Son (Centre de Recherches archéologiques fluviales), Zana Olia, Alexandre Simon (étudiants en archéologie, UCLouvain) et Bernard Waterlot.

Bibliographie

- ANSIEAU C. & CORBIAU M.-H., 2012^a. La Meuse : des vestiges archéologiques au fil de l'eau entre Hastière et Namur. In : *La Meuse, les hommes. Catalogue de l'exposition organisée à la Maison du patrimoine médiéval mosan, mars-novembre 2012*, Dinant (Cahiers de la MPMM, 5), p. 115-121.
- ANSIEAU C. & CORBIAU M.-H., 2012^b. Meusasec : une vaste prospection systématique des berges et du lit de la Meuse : qui, pourquoi, comment ? In : *La Meuse, les hommes. Catalogue de l'exposition organisée à la Maison du patrimoine médiéval mosan, mars-novembre 2012*, Dinant (Cahiers de la MPMM, 5), p. 109-113.
- ANSIEAU C., CORBIAU M.-H. & HENDERICKX L., 2009. Hastière/Waulsort, Dinant/Dinant, Yvoir/Godinne et Yvoir, Namur/Dave : nouvelles prospections en Haute-Meuse, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 231-233.
- ANSIEAU C., CORBIAU M.-H. & JASINSKI M., 1999. Hastière, Onhay, Dinant, Anhée, Yvoir, Profondeville et Namur : prospections systématiques des rives de la Meuse, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 7, p. 170.
- CORBIAU M.-H., 2002. Yvoir/Godinne : la Meuse et les aménagements de la Grande Île, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 257-258.
- VERBEEK M., HARDY C., DELAUNOIS É. & SAINT-AMAND P., 2015. Dinant/Dinant : pont et rempart à la Place Balbour, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23, p. 294-295.

Éghezée/Taviers : opération archéologique préventive sur le vicus : premiers résultats

Élise DELAUNOIS, Nathalie MEES,
Valentine DE BEUSSCHER, Olivier COLLETTE et
Frédéric HANUT

Contexte de l'intervention

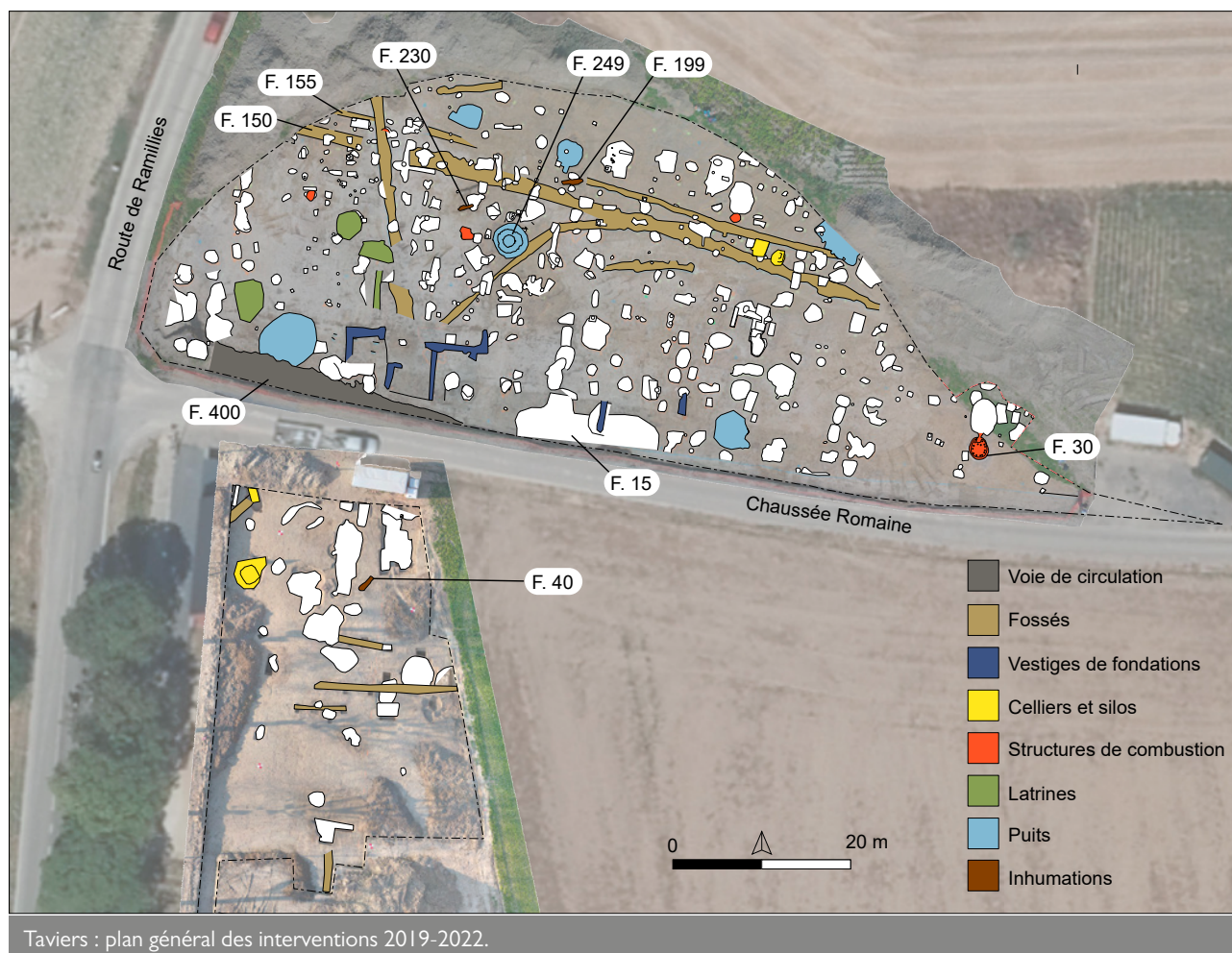
En 2019, l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre) a pu mener une opération archéologique préventive qui s'inscrivait dans le cadre de la création d'un lotissement de

7 000 m² à proximité immédiate du site gallo-romain de Taviers, à l'angle sud-est du carrefour entre la route de Ramillies et la chaussée Romaine (parc. cad. : Éghezée, 7^e Div., Sect. B, n^{os} 93^c, 93^d, 93^e). En 2021-2022, c'est de l'autre côté de la chaussée Romaine qu'une parcelle de 3 400 m² (parc. cad. : Éghezée, 7^e Div., Sect. B, n^{os} 87^f, 87^g, 87^e, 88^a ; coord. Lambert 72 : 188874 est/146035 nord) fut mise à disposition de l'AWaP par la société Eneco, en préalable à l'aménagement d'une voirie temporaire destinée à l'acheminement des éléments nécessaires au montage de neuf éoliennes sur la plaine de Boneffe (Delaunois *et al.*, 2023).

Connu depuis le milieu du XIX^e siècle pour son occupation gallo-romaine (del Marmol, 1851), le site de Taviers est localisé au carrefour entre la chaussée Bavay-Cologne et la voie secondaire reliant Namur à Tirlemont, au lieu-dit évocateur de « Terre aux Pierres ». Il a fait l'objet de plusieurs campagnes archéologiques entre 1953 et 1957 (Claes, 1954 ; Leva, 1956^a ; 1956^b ; 1957^a ; 1957^b ; 1958). Ces recherches furent menées par plusieurs membres de la Société archéologique de Namur (P. Claes, P. Schittekat et C. Leva) et avec l'aide du Service des Fouilles de l'État des Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles (direction : J. Breuer).

Lors de ces campagnes, quelques éléments liés à l'agglomération routière du Haut-Empire ont pu être mis en évidence : puits, celliers, caves, angles de bâtiments et niveaux de sols. La découverte de nombreux fragments sculptés (dont le torse d'un éphèbe) et d'un autel inscrit laisse supposer la présence d'une aire ou d'un édifice sacré. C'est cependant la mise au jour des vestiges d'une fortification du Bas-Empire qui retiendra principalement l'attention des chercheurs. Au fil des sondages, pas moins de quatre enceintes fossoyées consécutives sont reconnues. Installé en travers d'une section déviée de la voie romaine, ce fortin relevait d'un dispositif militaire protégeant et contrôlant la circulation sur l'une des voies principales de Germanie seconde (Brulet, 1998), à l'instar des *burgi* de Braives ou de Liberchies. Cette hypothèse d'une chaîne fortifiée protégeant la frontière entre territoires restés sous domination romaine et ceux abandonnés par le pouvoir au nord de la Belgique est aujourd'hui écartée (Brulet, 2019).

Les travaux réalisés entre 2019 et 2022, sur des terrains jouxtant la fortification du Bas-Empire mais en-dehors de l'emprise de celle-ci, offraient dès lors l'opportunité de récolter des données concernant la structuration et l'évolution d'un secteur du *vicus* ainsi que sur les activités qui s'y tenaient. Ce sont ces questions qui ont orienté les objectifs des deux campagnes de fouilles préventives, dont les premiers enseignements sont présentés ici, non sans mentionner quelques découvertes ayant trait à l'histoire plus récente de la région



Taviers : plan général des interventions 2019-2022.

Les vestiges gallo-romains

D'emblée, la zone investiguée entre 2019 et 2022 se marque par une densité exceptionnelle de vestiges. Plus de 500 structures ont été repérées sur l'ensemble des surfaces décapées, formant un palimpseste de quatre siècles d'occupation. Au vu des délais, un choix a dû être effectué. Celui-ci fut orienté par les questions de recherche évoquées ci-dessus et les contingences pratiques du terrain (circulation, sécurité, disponibilité de l'équipe).

L'étude post-fouille n'en étant qu'à ses prémices, nous ne présenterons ici qu'une sélection de structures pour lesquelles quelques données, tant de datation que d'interprétation, sont d'ores et déjà disponibles.

La structuration de l'espace

Dès le début du 1^{er} siècle apr. J.-C., deux longs fossés (F. 150 et F. 155) orientés ouest-nord-ouest/est-sud-est sont aménagés sur le site. Conservés sur une largeur de 0,70 m à 1,30 m et une profondeur de 0,45 m, ils présentent un profil en V et un remplissage de limon délavé caractéristique. Le matériel qui y fut retrouvé permet de dater leur comblement du début de la

période augustéenne (première moitié du 1^{er} siècle). Au vu de leur orientation, parallèle à la chaussée romaine, et de leur précocité, ces fossés pourraient être associés à la construction de la voie Bavay-Cologne. Ils constituent en tout état de cause une délimitation spatiale au sein du *vicus*, participant à une première structuration parcellaire et marquant peut-être à l'origine un espace *non aedificandi* entre la route et la zone constructible. Ils furent cependant comblés puis recoupés par d'autres fossés assez rapidement dans le courant de la deuxième moitié du 1^{er} siècle.

En sus de ces deux fossés principaux, quelques autres structures similaires traversent le site selon d'autres orientations et participent également à une première matérialisation du réseau parcellaire.

À proximité du carrefour actuel entre la chaussée Romaine et la route de Ramillies, en bordure sud-ouest du décapage, une portion de voirie (F. 400) orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est a été dégagée sur une longueur de 20 m. Cette voirie étant partiellement située sous la route actuelle, seul son bord nord a pu être dégagé sur une largeur allant de 0,20 à 0,80 m. Des ornières étaient bien visibles. Son axe est légèrement oblique vers le nord-ouest par rapport au tracé actuel de ladite chaussée Romaine et elle ne peut être reliée au

tracé repris dans les publications sur le fortin. Sa fonction exacte reste donc à préciser : axe de circulation interne type ruelle entre les bâtiments ou modification de l'axe de la voirie principale ?

L'habitat

Un grand nombre de trous de poteau parsème l'ensemble du site et à ce stade de l'étude, il n'est pas encore possible d'en déduire le plan d'habitats. Certains poteaux semblent par ailleurs longer les fossés et il sera nécessaire de vérifier leur éventuelle association (présence d'une barrière ou palissade ?).

Des traces d'habitat construit ont toutefois été repérées au sud du site, le long de l'actuelle chaussée Romaine et en bordure de l'axe de circulation F. 400. Il s'agit de vestiges de fondations (murs-bahuts ?) et de tranchées de récupération formant l'avant d'au moins un édifice quadrangulaire divisé en plusieurs pièces. Il pourrait également s'agir de plusieurs bâtiments individuels mitoyens. La partie arrière, se développant vers le nord, n'a malheureusement pas été conservée, sauf si certains poteaux se révèlent appartenir à la construction.

Généralement situés à l'arrière des parcelles, plusieurs puits ont également été mis au jour. Se présentant sous la forme de vastes excavations circulaires, ceux-ci ont fait l'objet de coupes dont le profil typique en entonnoir laisse peu de doute quant à leur identification. Seul le puits F. 249 a pu être entièrement fouillé. La profondeur de la nappe phréatique, située à environ 9,50 m sous le sol actuel, ne permettait en effet pas de poursuivre l'excavation des puits par l'intérieur de manière sécurisée, en raison des trop grands risques d'effondrement et d'intoxication par manque de renouvellement de l'air. En revanche, le puits F. 249, par sa position centrale au sein de la zone de fouille, se prêtait bien à une excavation en paliers successifs afin de le dégager par l'extérieur et de le démonter au fur et à mesure de la descente.

Au-delà du cône d'effondrement, ayant livré du matériel du IV^e siècle, le puits présentait un cuvelage en petits moellons de grès et de calcaire, comprenant également quelques fragments de meules brisées en récupération. Les moellons étaient assemblés à sec, quoique parfois liés avec le limon du sol. La face intérieure était grossièrement parementée tandis que l'intérieur de la maçonnerie était posé en vrac. Un



Vue aérienne de la fouille en paliers du puits F. 249.

élargissement du creusement fut repéré entre 5 et 9 m de profondeur (z : 143-139 m), correspondant peut-être à un effondrement de la paroi lors de la construction. Au niveau de la nappe phréatique, la maçonnerie laisse place à un cuvelage de planches dégrossies assemblées à mi-bois sur trois niveaux. Une série de planches ont pu être prélevées en vue d'une datation dendrochronologique. Le puits avait malheureusement été curé, hormis une poutre enfoncée dans le limon argileux du niveau d'utilisation et provenant peut-être de la superstructure extérieure. Le matériel issu du comblement, comprenant de nombreux fragments de céramique, de la faune ainsi que divers petits objets métalliques, permettra d'étudier la chronologie de l'abandon du puits, dont la construction devrait être datée grâce aux bois prélevés.

Parmi les autres structures liées à l'habitat, on citera également trois possibles latrines, identifiées comme telles par leur remplissage très organique, à la texture poudreuse et contenant un abondant matériel céramique peu fragmenté.

Quatre fosses avaient probablement la fonction de cellier ou silo. Deux d'entre elles possédaient des parois en bois encore bien visibles.

La plupart des autres structures consistent en des fosses détritiques de dimensions variables et ayant livré, outre de la céramique, quelques objets témoignant des activités quotidiennes des habitants : palette à fard, spatules à mélanger les onguents, stylet, bijoux (bagues, perles et fibules).

L'artisanat

Le témoin le plus remarquable des activités artisanales sur le site est sans nul doute un four de potier (F. 30) extrêmement bien conservé. Pourvu d'une vaste fosse de travail oblongue, le four relève du type « à tirage vertical et languette centrale ». La sole perforée, retrouvée quasiment intacte, reposait sur un muret central et sur un ressaut de la paroi de la chambre de chauffe. L'alandier débouchait sur une ouverture coiffée d'un arc et orientée au nord-nord-est.

Le four F. 30 était construit dans une excavation du limon en place. Un seul creusement a été observé. Le muret central était construit à l'aide de tuiles dont certaines présentaient d'importantes déformations dues à la chaleur. Cette dernière a également provoqué une rubéfaction intense des parois de la chambre de chauffe, allant jusqu'à la vitrification. La sole, percée d'au moins 18 carreaux localisés le long des ressauts et du muret, ne semble pas avoir été construite sur un plancher mais grâce à des tuiles imbriquées liées par des mottes de limon et probablement supportées, le temps de la première chauffe, par des piquets (quelques



Le four de potier F. 30.

trous au niveau du sol de la chambre de chauffe et à l'aplomb des parois le laissent supposer). Seule la base de la couverture du laboratoire a été conservée. Elle amorce une légère courbe vers le haut, ce qui suggère la présence d'une couverture en coupole. Des traces de lutage témoignent de la réfection des parois et de l'utilisation prolongée.

Un peu de céramique fut retrouvée dans le remblai d'abandon comblant la chambre de chauffe et un matériel un peu plus abondant, comprenant notamment des ratés de cuisson, se trouvait dans le remplissage de la fosse de travail. Un premier examen rapide réalisé par F. Hanut (AWaP, Direction scientifique et technique) signale la présence de vaisselle culinaire : bouilloires, pots à cuire, couvercles ainsi qu'assiettes et gobelets, dont le mode de production rappelle celui des ateliers de Tirlemont. Ce matériel peut être daté du milieu du III^e siècle. Le four a également fait l'objet de prélèvements en vue d'une étude archéomagnétique (S. Ech-Chakrouni, Institut royal météorologique).

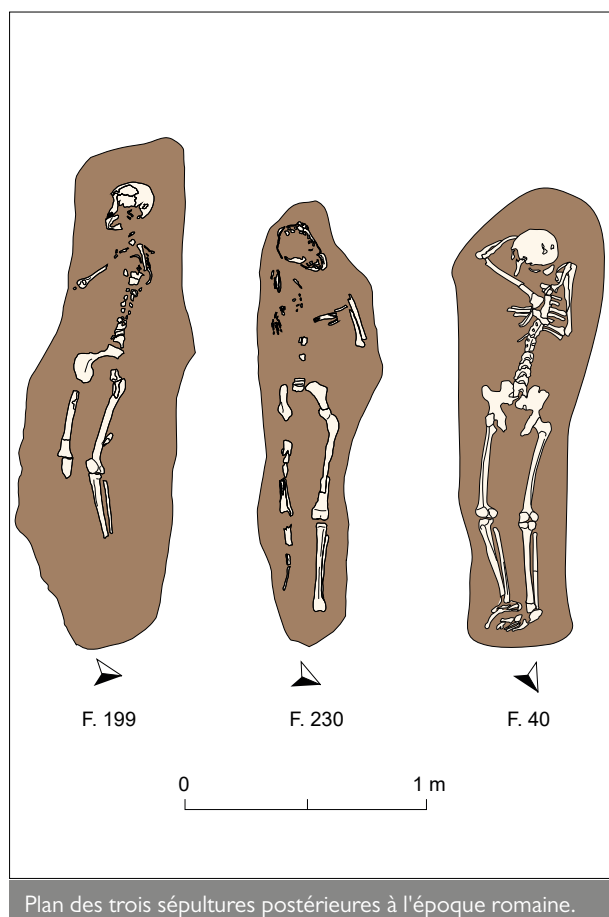
Cinq autres structures de combustion, consistant en de simples petites excavations aux parois rubéfiées, ont été retrouvées sur le site. La fonction de celles-ci est à ce jour indéterminée, il peut s'agir de foyers domestiques ou de petits fours. Cependant, la découverte de déchets de verre et de métal (billes d'alliage cuivreux, scories) dans les comblements de diverses fosses indiquent que ces artisanats furent pratiqués à proximité.

Le comblement d'une vaste fosse (F. 15) a également livré un très grand nombre de restes fauniques concassés portant de nombreuses traces de découpe. Ceci pourrait indiquer l'exploitation de déchets de boucherie afin de produire de la colle animale (Q. Goffette,

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, communication personnelle), mais une étude archéozoologique de l'ensemble complet sera nécessaire afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Des soldats tombés à la bataille de Ramillies ?

Trois inhumations furent découvertes lors des décapages réalisés durant les deux phases de fouilles (F. 40 en 2019, F. 199 et F. 230 en 2021). Elles se trouvaient à faible profondeur (0,30 m), juste sous le labour et directement sur le sommet des structures romaines. Les fosses sommaires étant peu profondes, deux des trois corps ont été touchés par les machines agricoles. Ces derniers ont été déposés rapidement et sans attention particulière, leur orientation est variable. L'un (F. 230) se trouvait en décubitus dorsal, l'autre (F. 199) était posé sur le côté droit. La troisième sépulture (F. 40), isolée au sud des deux autres, était particulièrement bien conservée. Le corps était déposé au fond d'une fosse peu profonde dans une position inhabituelle. En effet, le défunt était placé en décubitus ventral, le bras gauche replié sous la tête et le bras droit replié sous la cage thoracique. Cette position particulière nous laisse penser qu'il ne s'agit pas ici d'un enterrement classique mais d'une mise en terre rapide et sans précautions.



Plan des trois sépultures postérieures à l'époque romaine.

Les fosses ne comportaient aucun matériel qui aurait pu nous aider à les dater précisément et à les identifier. Toutefois, leur position stratigraphique, au-dessus des niveaux romains, nous invite à les raccrocher à une période plus récente. De plus, le site est localisé non loin de la célèbre bataille de Ramillies qui s'est tenue le 23 mai 1706 dans le contexte de la guerre de succession d'Espagne. Peut-être pourrions-nous relier ces inhumations à cet épisode militaire, opposant les armées franco-bavaroises et anglo-espagnoles, ce qui pourrait expliquer leurs caractéristiques peu communes, notamment la position anatomique des corps. Cependant, seules des analyses au carbone 14 ainsi qu'une étude anthropologique complète pourront nous donner une datation précise ainsi qu'une meilleure compréhension de ces sépultures.

Conclusion

Ces opérations archéologiques menées à l'est du *burgus* de Tavieres ont permis d'aborder l'organisation du *vicus* entre le 1^{er} et le début du 4^e siècle. Un secteur artisanal où officiaient potiers, bronziers et verriers a été mis en évidence, de même que des traces d'habitat comprenant vestiges de fondations, puits et latrines.

L'étude post-fouille étant en cours, de nouveaux résultats viendront compléter ces données : chronologie relative, étude du matériel et particulièrement de la production céramique, archéozoologie, pédologie et dendrochronologie.

Remerciements

Nous tenons à remercier très chaleureusement Romuald Servaye, Senior Site Manager chez Eneco, ainsi que Madame et Monsieur Tasiaux, exploitants du terrain, pour leur collaboration à la réussite de cette opération.

Bibliographie

- BRULET R., 1998. Limes Belgicus. In : DYCZEK P. (éd.), *Novae and the Romans on Rhine, Danube, Black Sea and beyond the frontiers of the empire. Acta of the International Conference. Wykno, Poland, 18-22 November 1995*, Warszawa (Novensia 10), p. 77-87.
- BRULET R., 2019. La fortification routière. In : VILVORDER F. & VERSLYPE L. (dir.), 2019. *Tavieres gallo-romain. L'agglomération et la fortification*, Namur ; Louvain-la-Neuve (Namur. Archéologie, 2 ; Collection d'archéologie Joseph Mertens, XIX), p. 55-86.
- CLAES P., 1954. Découvertes de l'époque romaine à Tavieres (Namur). *Inscription lapidaire – Figurine de cheval – Céramique – Monnaies, etc., Annales de la Société archéologique de Namur*, 47, p. 225-255.

- DELAUNOIS É., MEES N., COLLETTE O. & HANUT F., 2023. Opération archéologique préventive sur le *vicus* de Tavier : premiers résultats, *Signa*, 12, p. 35-40.
- DEL MARMOL E., 1851. Habitation gallo-romaine à Tavier, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 2, p. 416-420.
- LEVA C., 1956^a. Les fouilles de la Société à Tavier en 1955, *Namurcum*, 30, p. 13-15.
- LEVA C., 1956^b. Les fouilles de Tavier en 1956, *Namurcum*, 30, p. 63-64.
- LEVA C., 1957^a. Les fouilles de la Société archéologique de Namur en 1957. I. La sixième campagne de fouilles à Tavier, *Namurcum*, 31, p. 49-53.
- LEVA C., 1957^b. Tavier (Namur), *Archéologie*, 1, p. 145-146.
- LEVA C., 1958. Le site gallo-romain de Tavier, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 49, p. 5-40.

Jemeppe-sur-Sambre/Moustier-sur-Sambre : un pignon médiéval au sein d'une grange ?

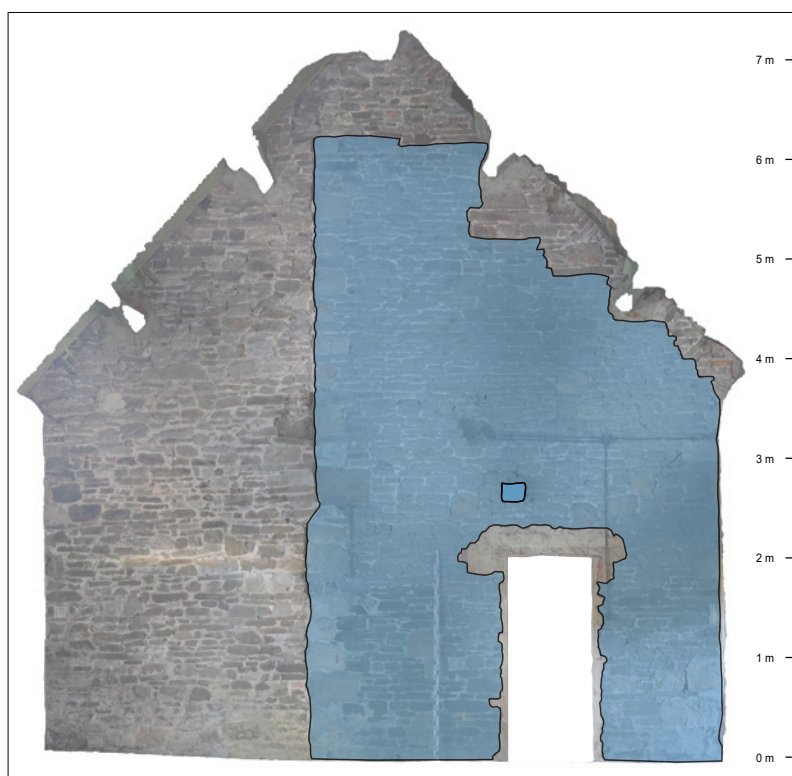
Élise DELAUNOIS

Le centre ancien du village de Moustier-sur-Sambre est connu pour receler bon nombre de bâtiments inscrits à l'inventaire du patrimoine et appartenant à l'ancien chapitre de chanoinesses nobles de Moustier, dissous en 1785. Si la majeure partie d'entre eux encadrent la place communale, les rues alentour ne manquent pas de constructions dignes d'intérêt et dont l'architecture témoigne de leur ancienneté. C'est notamment le cas d'un long bâtiment aveugle situé rue du Chapitre (parc. cad. : Jemeppe-sur-Sambre, 6^e Div., Sect. A, n° 449^A ; coord. Lambert : 173302 est/128388 nord), au sud-est de la place communale, et dont une partie a récemment fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme dans le cadre de sa transformation en gîte.

En préalable aux travaux, un examen archéologique du bâti sur les parties en élévation a été réalisé. Structurellement, le bâtiment se compose en réalité de deux parties d'immeubles autrefois distincts et à présent réunis sous une seule et même toiture. Celle-ci ne présentait aucun intérêt, sa charpente et sa couverture ayant été refaites dans la deuxième moitié du xx^e siècle.

Toutefois, l'ancien mur mitoyen (F.01) séparant actuellement les deux pièces principales méritait une attention particulière. Celui-ci présente en effet une importante couture en son milieu. Un examen plus détaillé de la maçonnerie en grès a révélé qu'il s'agissait d'un morceau de pignon, avec anglée en gros moellons en grès également. Ce pignon correspond probablement à un bâtiment qui se développait autrefois plus en avant sur la rue du Chapitre. À une époque inconnue, la façade à rue fut détruite et reculée alors qu'on agrandissait la façade arrière.

Le bâti figurant sur les cartes anciennes à notre disposition (cadastre primitif, 1830-1833 ; carte de Ferraris, 1771-1778) semble déjà être celui que nous connaissons actuellement. Il est donc possible que ces vestiges de pignon soient ceux d'un bâtiment antérieur à ces documents des xviii^e et xix^e siècles. De précédentes investigations archéologiques menées dans le centre ancien de Moustier-sur-Sambre ont déjà démontré l'existence de bâti ancien intégré dans l'habitat moderne, notamment les vestiges médiévaux de la collégiale Saint-Pierre, aujourd'hui englobés dans la maison située au n° 9 de la place de Moustier (Delaunoy, 2017). Il ne serait dès lors pas surprenant de se trouver ici dans une situation similaire. À la suite de l'examen archéologique, des recommandations ont été formulées aux propriétaires dans le sens d'une modification minimale et éventuellement d'une mise en valeur de ce mur.



Moustier-sur-Sambre : relevé photogrammétrique en élévation du mur F.01. En bleu, la phase ancienne de construction (antérieure au xviii^e siècle).

Bibliographie

- DELAUNOIS É., 2017. Archéologie préventive sur la Place de Moustier-sur-Sambre. In : *Pré-actes des Journées d'Archéologie en Wallonie, Namur 2017*, Namur (Rapports, Archéologie, 7), p. 11-13.

Sources

- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Fleury, pl. 98.
- *Plan cadastral primitif de Moustier, 1830-1833*, Section A dite du Village.

Namur/Namur : citadelle, suivi archéologique au restaurant Le Panorama

Pierre-Hugues TILMANT

Le restaurant Le Panorama est implanté à proximité du mur de contrescarpe du fossé de Terra Nova, à la limite nord de l'Esplanade des Jeux. La modernisation de ses installations a nécessité un terrassement limité en mars 2022, lequel a donné lieu à un suivi archéologique. Au cours de celui-ci, une maçonnerie en moellons de calcaire orientée ouest-sud-ouest/est-nord-est a été partiellement mise au jour en limite de creusement, à une distance de 5 m au sud de la contrescarpe. Vu l'emprise trop réduite du terrassement, ses dimensions globales ne peuvent être déterminées avec certitude. Sa fonction est vraisemblablement en rapport avec le chemin couvert. Elle se trouverait en effet dans l'emprise de celui-ci, d'après l'examen d'un plan de 1853.

Sources

- *Citadelle. Front 1-2. Planchette n° 1*, brigade topographique du Génie, 8 septembre 1853 (Namur, Société archéologique, pas de n° d'inv.).

Namur/Namur : nouvelle intervention de sauvetage sur la place Maurice Servais

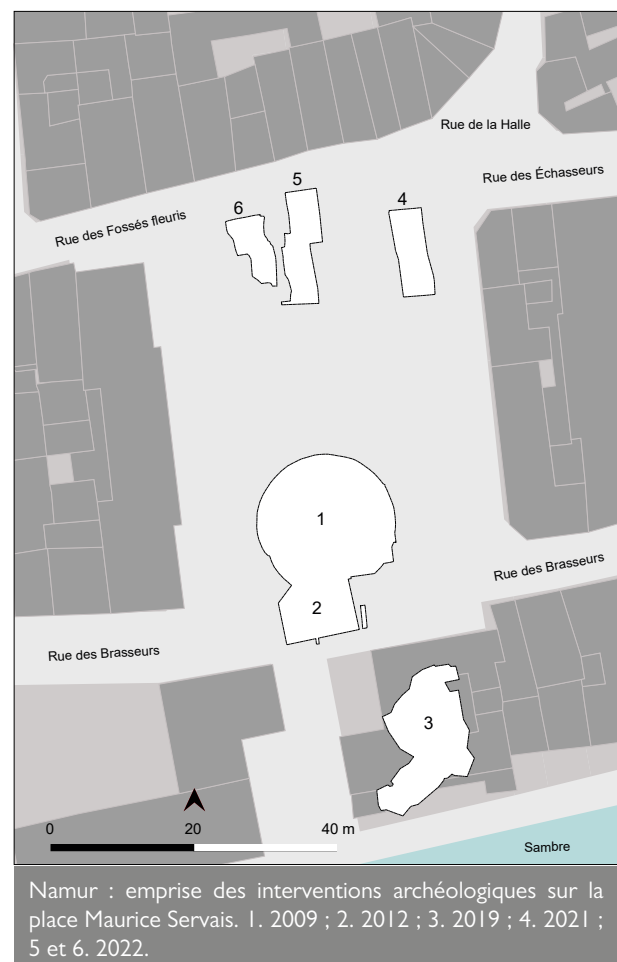
Élise DELAUNOIS et Raphaël VANMECHELEN

Contexte de l'intervention

Au mois de septembre 2021, l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Centre) a été alertée par le Service des Travaux de la Ville de Namur de la mise au jour de vestiges archéologiques lors de terrassements profonds réalisés sur

la place Maurice Servais. Ces travaux précèdent la rénovation en profondeur de la place, consécutive à l'installation du nouveau téléphérique, qui avait déjà fait l'objet de suivis de chantier (Tilmant, 2022, p. 250-252). La demande de permis unique n'ayant pas été communiquée à l'AWaP, aucune concertation préalable avec la Ville de Namur n'a malheureusement pu être mise en place, alors même que le haut potentiel archéologique de la zone, couvrant plusieurs siècles d'occupation, était parfaitement connu depuis les multiples découvertes anciennes et recherches récentes qui se sont succédé sur le site (Leva, 1957 ; Vanmechelen & Danese, 2009 ; 2010 ; Siebrand, 2012^a ; 2012^b ; Vanmechelen, 2016 ; Vanmechelen & Puccio, 2023). De surcroît, il convient de rappeler qu'une première intervention d'urgence avait eu lieu précédemment, alors que des vestiges archéologiques avaient déjà été largement détruits dans l'angle nord-est de la place (Delaunoy, 2022).

Afin de réduire au maximum l'impact des travaux à venir sur le patrimoine, une intervention minimale a été mise sur pied, grâce à la bonne volonté et à l'excellente collaboration du Département des Voies publiques de la Ville de Namur, que nous tenons à remercier chaleureusement. Cette opération *a minima* a été réalisée durant les mois de janvier et février 2022 et a



essentiellement consisté en un suivi des terrassements et en un enregistrement rapide des vestiges mis au jour. Comme toujours dans ce type de configuration, la collaboration avec l'entreprise en charge des travaux a été complexe à coordonner, celle-ci ne souhaitant évidemment pas subir les conséquences d'un éventuel retard dû à la présence d'archéologues sur le chantier.

Il est également important de noter que la découverte de caves anciennes, partiellement comblées par des remblais de démolition, a amené la révision de certaines parties du projet, pour lesquelles les techniques de mise en œuvre n'étaient pas adaptées à la nature instable du sol. Des terrassements complémentaires et des remblais au sable stabilisé ont dû être réalisés, entraînant des surcoûts qu'il aurait pourtant été aisé d'anticiper si les services archéologiques avaient été consultés en amont.

Contexte archéologique

Localisé en rive gauche de Sambre, à quelques encablures de sa confluence avec la Meuse, le site de la place Maurice Servais fut densément occupé dès le début du Haut-Empire romain. Après une phase de déclin entamée à la fin du III^e siècle, l'habitat regagne peu à peu ce secteur au cours des XI^e et XII^e siècles : de petites maisons mitoyennes impriment une première division parcellaire au quartier. Celui-

ci, situé à la limite occidentale du bourg de la rive gauche, au débouché de la deuxième enceinte, est ensuite englobé dans la nouvelle fortification du XIII^e siècle, ce qui permet le développement de son urbanisation. Une nouvelle voirie y est percée, reliant la rue Brasseurs à la rue des Fossés fleuris, et qui prendra le nom de rue du Four dès le XV^e siècle. S'y installent notamment des boulangers, attirés par la proximité des moulins et de la nouvelle halle au blé. Le quartier continue à se développer au cours des siècles suivants, largement reconstruit dans le cadre des politiques urbanistiques du début du XVIII^e siècle. Déclin et paupérisation le gagnent progressivement, dès l'aube du XX^e siècle. Après la Deuxième Guerre mondiale, le délabrement des logements surpeuplés motivera finalement Maurice Servais, échevin des travaux, à entreprendre un grand plan d'assainissement qui mènera à la démolition des derniers taudis du quartier et à la création de la place qui portera désormais son nom (Cortembos & Blanpain, 1972, p. 112).

Les découvertes

Par souci d'exhaustivité, l'ensemble des découvertes réalisées dans le cadre du réaménagement de la place sera détaillé ici, qu'elles aient été réalisées en 2021 ou en 2022.



Des conditions d'intervention difficiles dans un contexte d'archéologie de sauvetage.



Plan général des vestiges mis au jour en 2021-2022.

Les premières traces d'occupation avérées remontent à l'époque gallo-romaine. Une succession de niveaux stratigraphiques attribués au III^e siècle a été repérée derrière les parois arrachées d'une cave moderne. L'une des couches (06.004) était particulièrement riche en matériaux de démolition (fragments de tuiles, mortier, limon rubéfié) et a livré un ensemble céramique très fragmenté, brûlé et daté de la deuxième moitié du III^e siècle. Ces caractéristiques permettent de rapprocher ce niveau de la couche d'incendie identifiée lors de l'intervention de 2008 et datée des années 275-280.

Les vestiges de la période médiévale sont peu nombreux. Quelques tronçons de murs au mortier de chaux ocre, très pulvérulent, se trouvaient englobés au sein de maçonneries plus récentes. Sous l'escalier de descente de cave Z.06 F.56, une petite poche de niveaux d'occupation, épargnés par les constructions ultérieures, a notamment livré un lot de céramique mosane daté de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle (périodes Andenne III et IV de la typologie de Borremans & Warginaire, 1966).

La majeure partie des structures mises au jour est à dater des périodes moderne et contemporaine. Il s'agit des caves de trois maisons qui se développaient le long de la rue des Fossés fleuris. L'une de ces maisons était

située à l'angle de l'ancienne rue du Four. Elle possède une arrière-cour, dans laquelle avait été creusée une basse-fosse de latrines quadrangulaire, aux parois maçonnées. La structure, qui n'a pu être investiguée que partiellement en raison des délais impartis, était couverte d'une voûte. Faute d'avoir été curée, elle avait conservé son remplissage d'utilisation. Il contenait un ensemble mobilier de consommation, associant vaisselle culinaire et vaisselle de table, caractéristique d'un milieu plutôt modeste de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle : bol en porcelaine européenne, pochons et assiettes en faïence fine décorée, casseroles, marmites et poêlons à fond plat en céramique culinaire glaçurée, ainsi qu'un verre à pied de Silésie.

Perspectives

Bien que le contexte d'intervention n'ait pas permis de procéder à une opération archéologique préventive en bonne et due forme, les quelques résultats engrangés lors de cette intervention de sauvetage s'ajoutent aux données acquises précédemment, et notamment à l'opération préventive menée en 2008. Mises en commun et complétées des données connues alentour, ces diverses informations devraient alimenter une approche globale de ce secteur, particulièrement



Profil stratigraphique conservé à l'arrière d'un mur de cave moderne. Les niveaux gallo-romains sont en surbrillance.

utile à la compréhension du développement de la ville en rive gauche de Sambre. Elles pourront notamment être confrontées aux fonds d'archives, dont le dépouillement vient récemment d'être clôturé (Vanmechelen & Puccio, 2023).

Bibliographie

- BORREMANS R. & WARGINAIRE R., 1966. *La céramique d'Andenne. Recherches de 1956-1965*, Rotterdam.
- CORTEMBOS T. & BLANPAIN M., 1972. Les maisons de la rue. In : *Namur. La ville ancienne et la rue des Brasseurs. Un problème d'avenir*, Bruxelles, p. 89-115.
- DELAUNOIS É., 2022. Namur/Namur : cave moderne et niveaux romains mis au jour lors de travaux place Maurice Servais, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 249.
- LEVA C., 1957. Les fouilles de la Société archéologique de Namur en 1957. II. Les fouilles de la rue du Four à Namur, *Namurcum*, 31, p. 53-56.
- SIEBRAND M., 2012^a. Namur/Namur : éléments de topographie gallo-romaine. Découvertes 2009-2010, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 220-223.
- SIEBRAND M., 2012^b. Namur/Namur : éléments de topographie médiévale. Découvertes 2009-2010, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 249-252.
- TILMANT P.-H., 2022. Namur/Namur : citadelle, interventions archéologiques 2020 et 2021, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 249-254.
- VANMECHELEN R., 2016. Namur/Namur : la Porte en Vis et la Deuxième Enceinte urbaine révélées par un sauvetage archéologique à la rue des Brasseurs, n^{os} 57-59, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 24, p. 298-302.
- VANMECHELEN R. & DANESI V., 2009. Épuration des eaux et archéologie préventive à Namur, place Maurice Servais : genèse et mutations de l'habitat urbain autour de l'ancienne Rue du Four (Nr.), *Archaeologia Mediaevalis*, 32, p. 159-165.
- VANMECHELEN R. & DANESI V., 2010. Namur/Namur : archéologie préventive sous la place Maurice Servais. De la fondation augustéenne à la disparition de la rue du Four, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 198-201.
- VANMECHELEN R. & PUCCIO L., 2023. De l'archéologie préventive aux fonds d'archives : enquête conjointe sur le passé de la place Maurice Servais, à Namur (Nr), *Archaeologia Mediaevalis*, 46, p. 123-125.

Ohey/Ohey : lotissement et sauvetage archéologique sur le site du château

Frédéric CHANTINNE et Marie VERBEEK

Établi sur un point haut, au carrefour de routes vraisemblablement antiques (dans l'axe Andenne-Dinant et Lustin-Huy-Chèvremont), le château d'Ohey est la résidence d'une famille éponyme à la fin du Moyen Âge. Les lieux sont connus et ont fait l'objet d'une campagne de prospection menée par l'asbl archeolo-J dans le cadre d'un programme de recherches sur le terroir condruzien namurois, en rive droite de la Meuse, qui se poursuit depuis maintenant plus de trente ans (Bertrand, 2009).



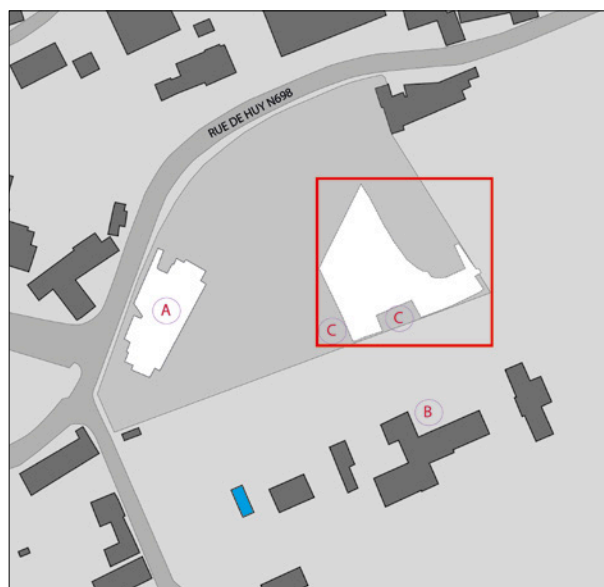
Ohey : vue aérienne du site en cours de destruction (photo P.-M. Warnier, SPW-TLPE, Direction de la gestion des informations territoriales).

Au début de l'année 2022, l'Agence wallonne du Patrimoine fut contactée par des chercheurs locaux, conscients du potentiel du site et étonnés que des travaux (A) y soient entamés sans intervention archéologique. Ces derniers mettent en effet en œuvre un permis d'urbanisme pour lequel aucun avis n'a été demandé à l'AWaP. Depuis l'entrée en vigueur du Code du Patrimoine (CoPat) en juin 2019, le cadre législatif wallon ne permet plus l'intégration de l'archéologie préventive à l'aménagement du territoire et confronte tant les archéologues de l'AWaP que les aménageurs à ce genre de situation. Afin d'éviter l'arrêt de chantier pour découvertes fortuites (art. D.40 du CoPat), une intervention archéologique de sauvetage fut négociée en dernier recours sur les parties du terrain qui n'avaient pas été encore impactées, soit environ 1 500 m² sur une surface totale de près de 1 ha, à l'angle sud-est du terrain loti (parc. cad. : Ohey, 1^{re} Div., Sect. D, n^{os} 152^e et 154^e; coord. Lambert : 203923 est/124650 nord).

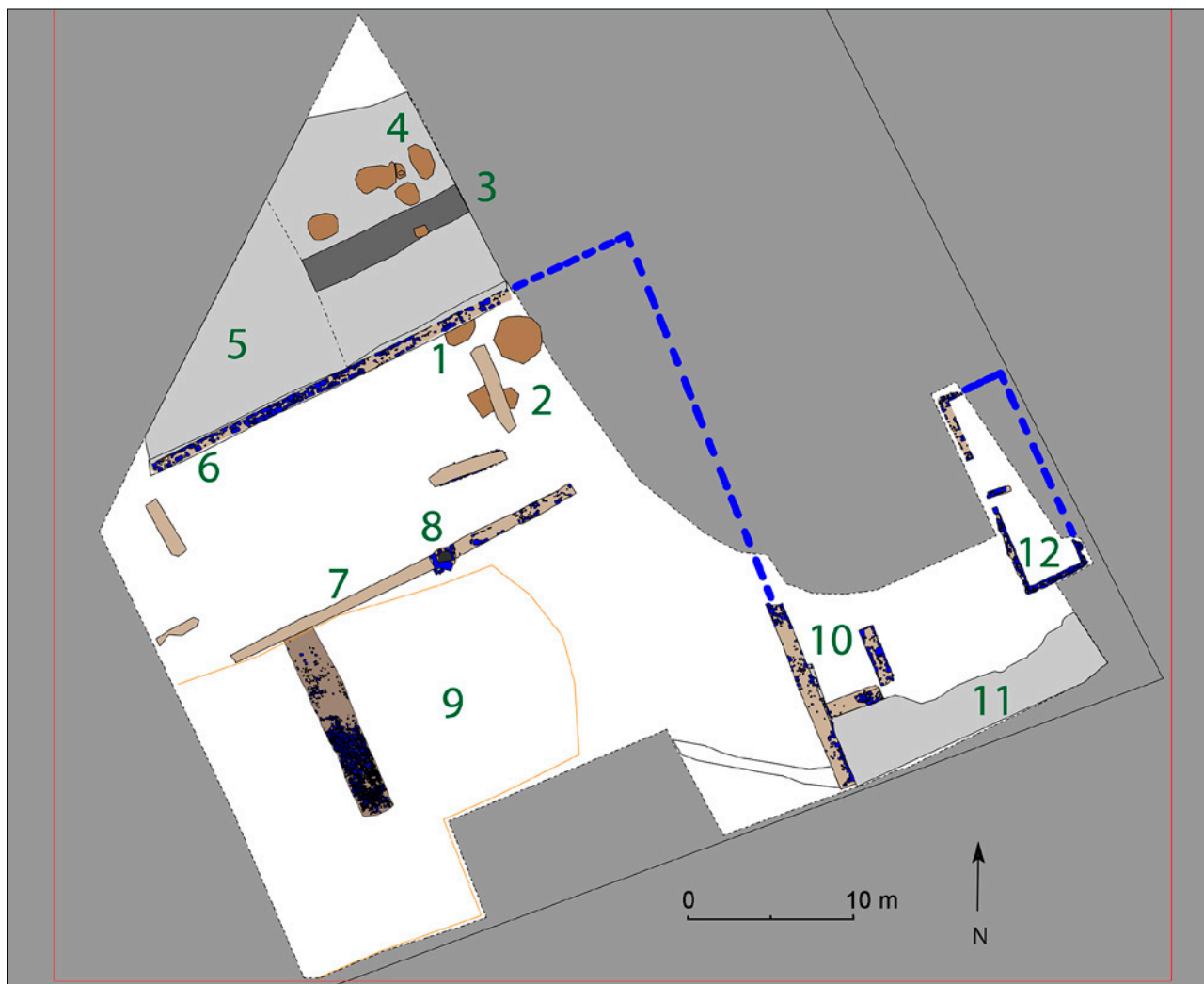
Ce terrain, qu'occupait entre autres la basse cour, au cœur du bourg, était contigu à la partie résidentielle du château, toujours en élévation (B), reconstruite au XVIII^e puis au XIX^e siècle. Deux caves (C), qui composaient sans doute le niveau inférieur de tours du château médiéval, sont d'ailleurs accessibles depuis la parcelle voisine.

Les structures apparemment très arasées, le terrain ayant été nivelé lors de la démolition de la basse cour du château, à la fin du XIX^e siècle. Cette forte érosion combinée à l'investigation partielle rendent toute interprétation difficile.

Le site était occupé bien avant l'édification du château. Une fosse (1) était recoupée par un mur de courtine (6) plus récent. Une autre (2), à la fonction indéterminée, contenait un matériel archéologique cohérent des VII^e-VIII^e siècles. Dans la partie nord de la zone fouillée, un fossé en eau (3), entretenu de manière récurrente, comprenait en faible quantité du matériel



Plan de situation de la zone où se déroule l'opération archéologique (encadrée en rouge) sur les parcelles affectées par le lotissement. A. Travaux en cours lors de l'intervention ; B. Partie résidentielle du château toujours en élévation ; C. Caves (infographie O. Gailly, AWaP, Dir. op. zone Centre).

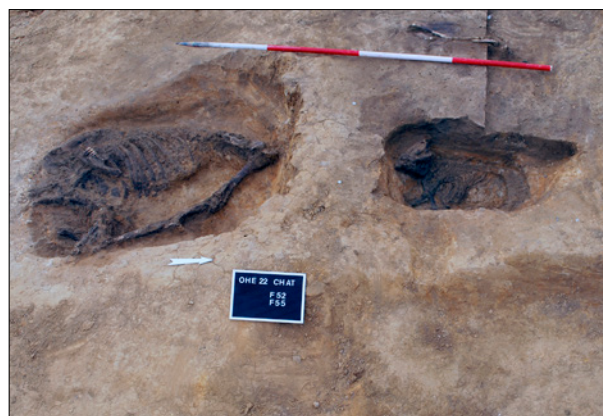


Plan général de la zone fouillée.

a priori antique (surtout des fragments de tuile, mais aussi un peu de céramique). Le long de celui-ci avaient été inhumés trois bovidés et un porc (4), observés sur place par Quentin Goffette (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique). Ce genre d'inhumations d'animaux – sans doute à 2 m sous la surface à l'origine – groupées le long d'un fossé en eau pose de nombreuses questions.

La basse cour était délimitée au nord par des douves (5), qui ont succédé au fossé en eau déjà évoqué. Larges de 12 m et longées par une courtine en pierre (6), constituée de grands blocs assez plats de grès schisteux et de quelques blocs de calcaire – dont des moellons paraissant antiques –, les douves furent reconnues sur plus de 30 m. Rien ne permet de les dater. Si on considère les plans cadastraux du XIX^e siècle, entre autres l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux (1842-1847), la courtine et un mur (7) parallèle, à 10 m au sud, auraient constitué les bases d'un grand bâtiment, peut-être une grange. Ce mur méridional avait intégré un puits (8) retrouvé en eau, simplement couvert de dalles. Au sud, un espace en creux (9), empierré,

devait constituer une cour intérieure possédant une mare empierrée. La cour était délimitée à l'est par deux murs parallèles (10) distants d'environ 2 m. Ceux-ci pourraient appartenir à l'ancien accès à la partie résidentielle du château, elle-même circonscrite de ce côté par des douves (11). Tous ces aménagements sont alimentés naturellement en eau, ce qui explique sans



Un bovidé et un porc inhumés le long du fossé (3) contenant du matériel antique.



Des douves (5) toujours potentiellement fonctionnelles.

doute pourquoi ce terrain au cœur du bourg n'avait encore jamais été rebâti. Enfin, tout à l'est, un bâtiment oblong (12), semi-enterré, devait être une petite étable ou une bergerie, si on considère l'évacuation ménagée dans son angle sud-est.

Bibliographie

- BERTRAND F., 2009. Ohey : En quête d'un château..., enquête sur un château. In : VANMECHELEN R. (dir.), *Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du 1^{er} au XIX^e siècle. Vingt années d'activités du Service de jeunesse archeolo-J. Volume I. Les sites, De la Meuse à l'Ardenne*, 41, p. 205-207.

Sources

- *Atlas des chemins et sentiers vicinaux de Ohey, 1842-1847.*

Les renvois sont présentés selon les communes, fixées par l'A.R. du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, ensuite selon les localités concernées.

Amay		Hamois	
-/Amay.....	141	-/Natoye.....	222
Arlon		Hannut	
-/Arlon.....	191, 196	-/Hannut.....	175
Assesse		Hastière	
-/Assesse.....	208	-/Agimont.....	225
Ath		-/Blaimont.....	225
-/Ath.....	106	Havelange	
Baelen		-/Flostoy.....	203
-/Baelen.....	133, 134	Incourt	
Binche		-/Opprebais.....	19
-/Waudrez.....	78	Jemeppe-sur-Sambre	
Boussu		-/Moustier-sur-Sambre.....	235
-/Boussu.....	88, 107	Jodoigne	
Braine-l'Alleud		-/Jauchelette.....	21
-/Braine-l'Alleud.....	34	-/Jodoigne.....	47
Brunchaut		Lasne	
-/Hollain.....	73	-/Ohain.....	49
-/Laplaigne.....	73	-/Plancenoit.....	40
Chièvres		Lessines	
-/Chièvres.....	99	-/Lessines.....	112
Ciney		Liège	
-/Braibant.....	222	-/Liège.....	150, 156, 161, 179
Couvin		Messancy	
-/Aublain.....	214	-/Hondelange.....	188
-/Couvin.....	221	Modave	
Dinant		-/Vierset-Barse.....	164
-/Dinant.....	225	Mons	
Écaussinnes		-/Mons.....	85
-/Marche-lez-Écaussinnes.....	89	-/Spiennes.....	75
Éghezée		Mont-de-l'Enclus	
-/Taviers.....	230	-/Amougies.....	85
Enghien		Mont-Saint-Guibert	
-/Enghien.....	110	-/Hévíllers.....	50
Engis		Namur	
-/Hermalle-sous-Huy.....	172	-/Dave.....	225
Gembloux		-/Marche-les-Dames.....	214
-/Gembloux.....	209	-/Namur.....	215, 236
Genappe		Nivelles	
-/Vieux-Genappe.....	45	-/Nivelles.....	23, 53
Gesves		Ohey	
-/Haltinne.....	211	-/Ohey.....	239
Guvy		Quaregnon	
-/Bovigny.....	198	-/Quaregnon.....	114
Grâce-Hollogne		Ramillies	
-/Grâce-Hollogne.....	174	-/Gérompont.....	58
-/Horion-Hozémont.....	145, 168	-/Ramillies-Offus.....	62
Habay		Soignies	
-/Habay-la-Neuve.....	187	-/Neufvilles.....	92
-/Habay-la-Vieille.....	192	-/Soignies.....	92

Thuin

-/Thuin..... 119, 125

Tournai

-/Tournai..... 93

Tubize

-/Saintes..... 37

Verviers

-/Verviers..... 169

Villers-la-Ville

-/Villers-la-Ville..... 63

Walhain

-/Walhain-Saint-Paul..... 65

Wanze

-/Moha..... 164

Waterloo

-/Waterloo..... 40

Wellin

-/Halma..... 195

-/Wellin..... 195

Yvoir

-/Godinne..... 225

-/Houx..... 225

ABEL Denis	222
ADAM Julien, Les Amis du Château féodal de Moha	164
ANSIEAU Cécile, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Ouest	88, 225
ANSLIJN Jean-Noël, AWaP, Direction scientifique et technique	195
AUTHOM Nicolas, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Ouest	78, 92, 125
BALTUS Jean-François, ARC-HAB	192
BAUWENS Catherine, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Est	169
BIT Richard, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	172
BODSON Marie, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	172
BOLLAND Françoise, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	164
BOSQUET Dominique, AWaP, Direction de la Coordination	34, 40, 175, 222
BOUSMAR Éric, Université Saint-Louis – Bruxelles	23
BRICTEUX Didier, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	172
BYL Sylvie, ULB, CReA-Patrimoine	119
CATTELAINE Laureline, Société de Recherche préhistorique en Hainaut	75
CHANTINNE Frédéric, AWaP, Direction scientifique et technique	239
CHEVALIER Alexandre, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	156
COLLET Hélène, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Ouest	75
COLLETTE Olivier, AWaP, Direction scientifique et technique	50, 110, 150, 168, 230
COLLIGNON Sylvie, ARC-HAB	192
COQUELET Catherine, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	50, 53
COURT-PICON Mona, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	99
CRÉMER Sarah, Institut royal du Patrimoine artistique	215
DE BEUSSCHER Valentine, Recherches et Prospections archéologiques	112, 150, 156, 161, 230
DEFGNÉE Ann, archeolo-J – Jeunesses archéologiques	211
DELAERE Christophe, Centre de Recherches archéologiques fluviales	225
DELAUNOIS Élise, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	230, 235, 236
DELCOURT-VLAEMINCK Marianne, Société tournaissienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie ; Musée d'Archéologie de Tournai	73
DELPierre Philippe, Ligny 1815 Museum	34
DELSAUTE Emmanuel, Ville de Gembloux	209
DELYE Emmanuel, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	141, 164
DEMAJ Jacques	73
DENET Jérôme, Recherches et Prospections archéologiques ; archeolo-J – Jeunesses archéologiques	53
DERAMAIX Isabelle, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Ouest	85, 93, 106
DESGAIN Pierre, Cercle d'Information & d'Histoire locale d'Écaussinnes et d'Henripont	89
DOSOGNE Michèle, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Ouest	92
DRAILY Christelle, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	195, 198
DUMEUNIER Michel	89
DUMONT Gaëlle, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	53
DUPONT Nicolas, UMon, Faculté Polytechnique	89, 107
DURIAU Alexandre, ULB, CReA-Patrimoine	119
EVANS Mark, Waterloo Uncovered (Royaume-Uni)	40
EVE Stuart, Museum of London Archaeology (Royaume-Uni)	40
FETTER Sylvain, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	187, 188, 191, 196
FOCK Heike, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Est	134
FOURMEAUX Christian, Société tournaissienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie	73
FRANQUINET Philippe, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	164
GAUTIER Patrice, Musée Art & Histoire	23
GAVA Gianni, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	172
GÉMIS Philippe, Les Chercheurs de la Wallonie	174
GOEMAERE Éric, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Service géologique de Belgique	134, 145
GOFFETTE Quentin, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	40, 161
HANUT Frédéric, AWaP, Direction scientifique et technique	78, 85, 230

HENRARD Denis, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Est	145, 150, 156, 161
HENROTAY Denis, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	187, 188, 191, 196
HORVILLER Marie, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	187, 188, 191, 196
INGELS Dolores, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Ouest	99
JAMINON André, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	172
KAUFMANN Olivier, UMons, Faculté Polytechnique	107
LAFOREST Caroline, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	40, 85, 156
LAVACHERY Philippe, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Ouest	92, 114
LEBLOIS Éric, Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles	85
LEBOUTTE René, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	172
LEFERT Sophie, archeolo-J – Jeunesses archéologiques	203, 211
LÉONARD Vincent, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	19, 21
LIBERT Patrick	175
LOICQ Sophie, Société de Recherche préhistorique en Hainaut	75
MACKINNON Gaille, University of Kent, School of Chemistry and Forensic Science (Royaume-Uni)	40
MAGGI Christophe, Institut royal du Patrimoine artistique	23
MARTIN Fanny, UNamur, PaTHs – AcanthuM	164
MASSART Corentin, Recherches et Prospections archéologiques	106, 114
MEES Nathalie, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	230
MELIN Éric, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	172
MORA-DIEU Guillaume, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Est	156, 161, 179
MORTIER Olivier, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Ouest	92
MOULAERT Véronique, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	19, 21, 40, 49, 50, 58, 62
PARIDAENS Nicolas, ULB, CReA-Patrimoine	119
PARMENTIER Jérôme, Cercle royal « Art et Histoire » de Gembloux	209
PIERMARINI Sylvia, Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles	175
PIRSON Marisa, AWaP, Direction scientifique et technique	125
POLLARD Tony, University of Glasgow, The Scottish Centre for War Studies and Conflict Archaeology (Royaume-Uni)	40
POLROT Francis, Les Chercheurs de la Wallonie	133
PREISS Sidonie, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	99
QUENON Coline, Gy Seray Boussu	107
RODRIGUEZ-LOPEZ Daniel, Recherches et Prospections archéologiques	150, 156, 161
SCHOCKERT Vinciane, ARC-HAB	192
SHINDO Lisa	215
SIEBRAND Michel, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	209
SOLEIL Philippe, Société tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie	73
STOCK Sarah, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	164
THÉRY Marie, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Est	145
TILMANT Pierre-Hugues, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	214, 221, 236
TOUSSAINT Michel, Association wallonne d'Études mégalithiques	75
VAN BRUSSEL Alizé, UCLouvain, CRAN	65
VAN DRIESCHÉ Aude, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	19
VAN HOVE Marie-Laure, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	47, 53
VANMECHELEN Raphaël, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	236
VAN WERSCH Line, ULiège, Centre européen d'Archéométrie	141
VERBEEK Marie, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	208, 211, 214, 215, 239
VERHOYE Maude, Recherches et Prospections archéologiques	106, 114
VERSLYPE Laurent, UCLouvain, CRAN	65
VERSTEGEN Pierre, Recherches et Prospections archéologiques	112, 150, 156, 161
VRIELYNCK Olivier, AWaP, Direction scientifique et technique	175
WEINKAUF Erika, UCLouvain, CRAN	175
WILLEMS Didier, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Centre	37, 45, 63
WILLIAMS Duncan, Bournemouth University (Royaume-Uni)	40
WITVROUW Jacques, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	141, 172
WOODBURY Michel, AWaP, Direction opérationnelle de la zone Ouest	75

Avant-propos	6
In memoriam	8
Brabant wallon	
Moyen Âge	
Incourt/Oppebais : étude ciblée dans la tour ouest du château-ferme.	19
Véronique MOULAERT, Vincent LÉONARD et Aude VAN DRIESCHÉ	
Temps modernes	
Jodoigne/Jauchelette : étude de deux fenêtres du bâtiment dit « Le Boulloy » à l'abbaye de La Ramée	21
Véronique MOULAERT et Vincent LÉONARD	
Nivelles/Nivelles : le couvent des Observants (1524-1598). Nouvelles données (dendrochronologiques) et perspectives historique et archéologique.	23
Éric BOUSMAR, Patrice GAUTIER et Christophe MAGGI	
Époque contemporaine	
Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : confrontation des données matérielles et historiques sur le champ de bataille de Waterloo à partir de prospections métalliques	34
Dominique BOSQUET et Philippe DELPIERRE	
Tubize/Saintes : approche partielle du moulin de Hondzocht lors des travaux de restauration ...	37
Didier WILLEMS	
Waterloo/Waterloo et Lasne/Plancenoit : poursuite des investigations archéologiques du collectif <i>Waterloo Uncovered</i>	40
Dominique BOSQUET, Véronique MOULAERT, Caroline LAFOREST, Gaëlle MACKINNON, Stuart EVE, Quentin GOFFETTE, Duncan WILLIAMS, Mark EVANS et Tony POLLARD	
Toutes périodes	
Genappe/Vieux-Genappe : vestiges révélés lors de travaux à la rue de Bruxelles.	45
Didier WILLEMS	
Jodoigne/Jodoigne : suivi archéologique dans la cour de l'hôtel des Libertés	47
Marie-Laure VAN HOVE	
Lasne/Ohain : évaluation à la rue aux Fleurs.	49
Véronique MOULAERT	
Mont-Saint-Guibert/Hévillers : suivi des terrassements au château de Bierbais	50
Catherine COQUELET, Véronique MOULAERT et Olivier COLLETTE	
Nivelles/Nivelles : sondages à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie, Faubourg de Charleroi.	53
Catherine COQUELET, Marie-Laure VAN HOVE, Gaëlle DUMONT et Jérôme DENET	
Ramillies/Gérompont : étude du bâti dans le cadre de la rénovation de l'ancien moulin de Grognard à Bomal	58
Véronique MOULAERT	
Ramillies/Ramillies-Offus : projet d'aménagement du jardin de la cure	62
Véronique MOULAERT	
Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : vestiges mis au jour lors de travaux d'égouttage à l'abbaye ...	63
Didier WILLEMS	
Walhain/Walhain-Saint-Paul : fouilles et suivi du chantier de restauration dans la haute-cour du château de Walhain en 2022.	65
Alizé VAN BRUSSEL et Laurent VERSLYPE	

Hainaut

Préhistoire

- Brunehaut/Hollain : prospections 2022 73
 Marianne DELCOURT-VLAEMINCK et Jacques DEMAY
- Brunehaut/Laplagne : prospections 2021 et 2022 au lieu-dit « Baraque » 73
 Marianne DELCOURT-VLAEMINCK, Christian FOURMEAUX et Philippe SOLEIL
- Mons/Spiennes : campagne de fouille 2022 du puits d'extraction de silex ST6 à
 « Petit-Spiennes » 75
 Hélène COLLET, Laureline CATTELAÏN, Sophie LOICQ, Michel TOUSSAINT et Michel WOODBURY

Protohistoire

- Binche/Waudrez : une occupation du III^e siècle av. J.-C. au sein du site classé de *Vodgoriacum* .. 78
 Nicolas AUTHOM et Frédéric HANUT

Époque romaine

- Mons/Mons : mobilier funéraire gallo-romain inédit fortuitement mis au jour en 1948 à
 Obourg, près de la chapelle Saint-Macaire 85
 Éric LEBLOIS
- Mont-de-l'Enclus/Amougies : découverte fortuite d'une sépulture romaine 85
 Isabelle DERAMAIX, Frédéric HANUT et Caroline LAFOREST

Temps modernes

- Boussu/Boussu : découverte fortuite d'ossements humains non loin de l'entrée de l'église
 Saint-Géry 88
 Cécile ANSIEAU
- Écaussinnes/Marche-lez-Écaussinnes : résultats préliminaires d'une prospection géoradar sur
 le site du château 89
 Nicolas DUPONT, Pierre DESGAIN et Michel DUMEUNIER
- Soignies/Neufvilles et Soignies : suite des opérations archéologiques préalables à l'extension
 des Carrières du Hainaut 92
 Nicolas AUTHOM, Michèle DOSOGNE, Philippe LAVACHERY et Olivier MORTIER
- Tournai/Tournai : l'analyse d'un mur à la rue Claquedent engendre une requalification des
 vestiges de la seconde enceinte communale 93
 Isabelle DERAMAIX

Époque contemporaine

- Chièvres/Chièvres : témoins archéobotaniques d'un tannage végétal complexe à l'époque
 contemporaine 99
 Sidonie PREISS, Mona COURT-PICON et Dolores INGELS

Toutes périodes

- Ath/Ath : suivi de travaux dans la rue du Rempart 106
 Corentin MASSART, Isabelle DERAMAIX et Maude VERHOYE
- Boussu/Boussu : résultats préliminaires de prospections géophysiques sur le site du château. . 107
 Nicolas DUPONT, Coline QUENON et Olivier KAUFMANN
- Enghien/Enghien : contribution géo-pédologique aux interventions archéologiques dans le
 parc du Château 110
 Olivier COLLETTE
- Lessines/Lessines : suivi de travaux à l'hôpital Notre-Dame à la Rose 112
 Valentine DE BEUSSCHER et Pierre VERSTEGEN
- Quaregnon/Quaregnon : opération archéologique sur le site de la future cité administrative. . 114
 Corentin MASSART, Philippe LAVACHERY et Maude VERHOYE

Thuin/Thuin : bilan des fouilles 2022 sur la fortification néolithique et laténienne du « Bois du Grand Bon Dieu »	119
Nicolas PARIDAENS, Sylvie BYL et Alexandre DURIAU	
Thuin/Thuin : sondages préalables à l'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville	125
Nicolas AUTHOM et Marisa PIRSON	

Liège

Préhistoire

Baelen/Baelen : prospections 2022	133
Francis POLROT	

Époque romaine

Baelen/Baelen : l'habitat germanique de Nereth. État d'avancement de l'étude du mobilier lithique (fouilles 2013-2021)	134
Heike FOCK et Éric GOEMAERE	

Moyen Âge

Amay/Amay : datations par ¹⁴ C des structures bâties mises au jour sous l'actuelle collégiale Saint-Georges-et-Sainte-Ode. Propositions pour une nouvelle interprétation des édifices religieux	141
Emmanuel DELYE, Jacques WITVROUW et Line VAN WERSCH	
Grâce-Hollogne/Horion-Hozémont : les aiguisoirs et polissoirs du site de la rue de Fontaine ..	145
Marie THÉRY, Éric GOEMAERE et Denis HENRARD	
Liège/Liège : place Saint-Lambert. Mise en évidence d'un ensemble architectural inédit aux abords de la villa romaine	150
Denis HENRARD, Olivier COLLETTE, Valentine DE BEUSSCHER, Daniel RODRIGUEZ-LOPEZ et Pierre VERSTEGEN	
Liège/Liège : datations radiocarbone en lien avec les phases constructives du Haut Moyen Âge de la place Saint-Lambert	156
Denis HENRARD, Alexandre CHEVALIER, Valentine DE BEUSSCHER, Caroline LAFOREST, Guillaume MORA-DIEU, Daniel RODRIGUEZ-LOPEZ et Pierre VERSTEGEN	
Liège/Liège : suivi archéologique sur le tracé du tram. Découverte des rejets d'un atelier de tabletterie du Moyen Âge central en Féronstrée	161
Denis HENRARD, Valentine DE BEUSSCHER, Quentin GOFFETTE, Guillaume MORA-DIEU, Daniel RODRIGUEZ-LOPEZ et Pierre VERSTEGEN	
Modave/Vierset-Barse : un nouveau bâtiment du Haut Moyen Âge mis au jour dans la fortification du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne. Campagne de fouille 2022 ..	164
Emmanuel DELYE, Françoise BOLLAND, Philippe FRANQUINET et Sarah STOCK	
Wanze/Moha : château de Moha	164
Julien ADAM et Fanny MARTIN	

Temps modernes

Grâce-Hollogne/Horion-Hozémont : les vestiges du château de Rouvroy préservés au sein d'une zone d'extraction comblée de remblais miniers	168
Olivier COLLETTE	
Verviers/Verviers : l'ancien orphelinat des filles	169
Catherine BAUWENS	

Toutes périodes

Engis/Hermalle-sous-Huy : campagne de fouilles 2022 au « Thier d'Olne »	172
Jacques WITVROUW, Gianni GAVA, Richard BIT, André JAMINON, Didier BRICTEUX, Marie BODSON, René LEBOUTTE et Éric MELIN	

Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : le site de l'« ancien château » de Hollogne-aux-Pierres . .	174
Philippe GÉMIS	
Hannut/Hannut : découverte d'un site mérovingien et gallo-romain en prospection	175
Patrick LIBERT, Dominique BOSQUET, Sylvia PIERMARINI, Olivier VRIELYNCK et Erika WEINKAUF	
Liège/Liège : une évaluation archéologique dans la cour de l'ancien institut Montefiore. . .	179
Guillaume MORA-DIEU	

Luxembourg

Protohistoire

Habay/Habay-la-Neuve : une occupation La Tène découverte sous la villa gallo-romaine du « Châtelet »	187
Denis HENROTAY, Sylvain FETTER et Marie HORVILLER	
Messancy/Hondelange : découverte fortuite de deux urnes cinéraires	188
Sylvain FETTER, Marie HORVILLER et Denis HENROTAY	

Époque romaine

Arlon/Arlon : un habitat urbain durant le Haut-Empire et l'Antiquité tardive au n° 41 de la rue de la Semois	191
Denis HENROTAY, Sylvain FETTER et Marie HORVILLER	
Habay/Habay-la-Vieille : villa gallo-romaine de Mageroy, campagne de fouilles 2022 sur le secteur du bâtiment annexe II	192
Jean-François BALTUS, Sylvie COLLIGNON et Vinciane SCHOCKERT	

Époque contemporaine

Wellin/Halma et Wellin : découverte d'un probable camp militaire allemand de 1918	195
Christelle DRAILY et Jean-Noël ANSLIJN	

Toutes périodes

Arlon/Arlon : résultats des recherches préventives menées sous la place Léopold	196
Denis HENROTAY, Sylvain FETTER et Marie HORVILLER	
Gouvy/Bovigny : sondages d'évaluation à Halconreux	198
Christelle DRAILY	

Namur

Époque romaine

Havelange/Flostoy : la villa gallo-romaine de « Lizée »	203
Sophie LEFERT	

Moyen Âge

Assesse/Assesse : évaluation au hameau de Corioule	208
Marie VERBEEK	
Gembloux/Gembloux : dernière campagne de fouilles au beffroi. Résultats et précisions chronologiques	209
Michel SIEBRAND, Jérôme PARMENTIER et Emmanuel DELSAUTE	
Gesves/Haltinne : deux sondages dans le jardin du presbytère et poursuite de l'intervention autour de la butte du « Vivier Traine »	211
Marie VERBEEK, Sophie LEFERT et Ann DEFGNÉE	

Temps modernes

Couvin/Aublain : premières analyses des combles et de la charpente du presbytère	214
Pierre-Hugues TILMANT	

Namur/Marche-les-Dames : abbaye Notre-Dame du Vivier, intervention dans le quartier agricole	214
Marie VERBEEK et Pierre-Hugues TILMANT	
Namur/Namur : une maison cossue du XVI ^e siècle. Suivi archéologique de la restauration de « La Main d'Or » ou maison Gaiffier, rue des Brasseurs	215
Marie VERBEEK, Sarah CRÉMER et Lisa SHINDO	

Époque contemporaine

Couvin/Couvin : rampe de l'ancien monte-charge dans le domaine Saint-Roch.....	221
Pierre-Hugues TILMANT	

Toutes périodes

Ciney/Braibant et Hamois/Natoye : concentrations d'objets antiques et médiévaux découverts par prospection métallique	222
Denis ABEL et Dominique BOSQUET	
Dinant/Dinant, Hastière/Agimont et Blaimont, Namur/Dave, Yvoir/Godinne et Houx : l'opération Meusasac, bilan 2022	225
Cécile ANSIEAU et Christophe DELAERE	
Éghezée/Taviers : opération archéologique préventive sur le <i>vicus</i> : premiers résultats	230
Élise DELAUNOIS, Nathalie MEES, Valentine DE BEUSSCHER, Olivier COLLETTE et Frédéric HANUT	
Jemeppe-sur-Sambre/Moustier-sur-Sambre : un pignon médiéval au sein d'une grange ? ..	235
Élise DELAUNOIS	
Namur/Namur : citadelle, suivi archéologique au restaurant Le Panorama	236
Pierre-Hugues TILMANT	
Namur/Namur : nouvelle intervention de sauvetage sur la place Maurice Servais	236
Élise DELAUNOIS et Raphaël VANMECHELEN	
Ohey/Ohey : lotissement et sauvetage archéologique sur le site du château	239
Frédéric CHANTINNE et Marie VERBEEK	

Index des communes et des localités	245
--	------------

Index des auteurs	247
--------------------------------	------------



Prix : 12 €

ISBN 978-2-39038-201-0



La Chronique de l'Archéologie wallonne est une revue de l'Agence wallonne du Patrimoine. Les travaux archéologiques que mènent en Wallonie les différents partenaires sont ainsi publiés annuellement.

Un index des volumes parus se trouve sur le site internet
<http://www.wallonie.be/patrimoine/caw>

Le volume 31 présente les activités archéologiques menées en Wallonie en 2022.